This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137325 6

DET
Pat

REVEILLE-
DER

LETTRES

DE

GUI PATIN.

—

TOME DEUXIÈME.

Paris — Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LETTRES

DE

GUI PATIN

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DE LETTRES INÉDITES,

PRÉCÉDÉE

D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE,

ACCOMPAGNÉE

DE REMARQUES SCIENTIFIQUES, HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES,

PAR

J.-H. REVEILLÉ-PARISE,

Docteur en médecine,
Chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie royale de médecine, etc.

AVEC UN PORTRAIT
ET LE FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE GUI PATIN.

—

TOME DEUXIÈME.

Bibliothèque du Pensionnat de l'Université-Laval

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17;
A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.
1846.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
147381
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1900.

DUP. EXCH. 7 JUNE 1900,
NAVAL UNIV. LIB.

LETTRES

DE GUI PATIN.

LETTRE CCXXIII. — *A M. Charles Spon, D. M. à Lyon.*

Je vous envoie ma dernière lettre le vendredi 1er avril, et c'est la quatrième que je vous ai écrite sans avoir de vos nouvelles. J'espère pourtant que j'en recevrai bientôt, ainsi soit-il. Je vous avertis que M. Sauvageon n'est pas mort, qu'il est à Decize, employé jusqu'aux oreilles en procès et en chicane, qui est un métier qu'il aime fort.

Notre archevêque a défendu la chaire à M. Broussel, docteur de Navarre et chanoine de Saint-Honoré, qui est grand janséniste et point du tout mazarin, pour avoir prêché depuis trois jours un peu trop hardiment. Le père Adam, jésuite, eût éprouvé la même rigueur pour avoir prêché contre saint Augustin dans l'église de Saint-Paul et l'avoir appelé l'*Africain échauffé et le docteur bouillant*, sans le crédit des jésuites et des capucins qui en ont détourné l'archevêque. Un capucin, nommé le père George, de Paris, fils d'un boucher de cette ville, gros garçon, buvant et mangeant autant et plus qu'un Suisse, a reçu commandement de se taire et défense de plus prêcher, pour avoir comparé le prince de Condé, sans le nommer pourtant, à Bélisaire, lieutenant-général de Justinien, qui ne manqua jamais de vertu, mais souvent de fortune.

Tous les chevaliers de l'ordre se sont assemblés chez M. le duc d'Orléans, où ils se sont plaints de M. d'Émery, surintendant des finances, qui veut retrancher leurs gages de mille écus par an qu'ils ont à prendre sur le marc d'or, par un droit de leur charge. Le marquis de Nelle dit tout haut qu'il

falloit donner cent coups de bâton à ce coquin. M. le duc d'Orléans lui demanda : Mais qui les lui donnera ? Ce sera, dit-il, moi-même, monseigneur, si vous ne m'en empêchez. Les partisans, maltôtiers et gens d'affaires sont aussi allés trouver M. d'Avaux, et qui est l'autre surintendant, auquel ils se sont plaints dudit Émery, et lui ont protesté qu'ils n'auront jamais affaire avec ce fourbe. Voilà un homme qui est tantôt haï de Dieu et des hommes ; néanmoins il n'est pas encore guéri. Je suis, etc.

De Paris, ce 12 avril 1650.

LETTRE CCXXIV. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière le vendredi 1er d'avril, et c'est la quatrième lettre que je vous ai écrite depuis que je n'ai eu aucune de vos nouvelles. Je traite ici, d'une fluxion très fâcheuse sur la poitrine, un riche maître des comptes, qui a un frère loyolite, que j'ai vu et entretenu aujourd'hui, lequel entre autres choses m'a dit que *Famianus Strada* (qui mourut l'an passé) avoit laissé un troisième tome, *de Bello belgico*, lequel s'imprimera quelque jour, qui est une chose que je voudrois bien avoir vue, tant plus que je la crois fausse ; il m'a dit encore une autre chose, que je ne souhaiterois pas moins, savoir, que J.-L. La Cerda, jésuite espagnol, qui a commenté si heureusement Virgile et Tertullien, avoit laissé en mourant, il n'y a pas deux ans, le troisième tome qui nous manque sur ledit Tertullien, qui seroit une bonne affaire que j'ai maintes fois souhaitée. J'ai céans les deux premiers qui sont excellemment bons.

La duchesse de Bouillon Sedan, après avoir été en liberté environ quinze jours, a enfin été trouvée cachée dans le faubourg Saint-Germain, et a été par ordre du duc d'Orléans menée dans la Bastille, où elle est de présent, aussi bien que

celui qui, faute de la bien garder, l'avoit laissée échapper, savoir, M. de Carnavalet. Elle n'étoit pas mal cachée; mais un fripon d'apothicaire la décela, qui avoit fourni quelques drogues à sa fille malade de la petite-vérole.

Je vous prie de me mander si on imprime l'*Histoire de Bresse* de M. de Guichenon, si elle est bien avancée, et quand elle pourra être faite. Si vous voyez l'auteur, parlez-lui aussi de M. de Mézeriac, et tâchez qu'il en fasse quelque petite mention quelque part, comme d'un homme illustre de ce pays-là, et qui a été un des plus savants de son temps.

La rivière de Loire a débordé vers Angers si rudement, et a si impétueusement rompu et renversé ses chaussées, qu'elle a ruiné quinze villages : je ne connois point ces pauvres gens-là, mais je les plains bien fort. Le marquis de Gerzé a quitté la citadelle de Saumur, le lieutenant du défunt maréchal de Brézé l'ayant rendue pour 10,000 écus à M. de Guitaud, premier capitaine des gardes de la reine, laquelle lui a donné ce gouvernement en récompense d'avoir arrêté M. le Prince.

Madame de Bouillon étoit cachée dans le faubourg Saint-Germain, chez le résident de Pologne, qui est Français. M. le duc d'Orléans l'a fait mener à la Bastille avec la résidente sa femme, jusqu'à ce que le roi en ait ordonné (1). La présente est la cinquième, sans avoir eu réponse aucune de vous; j'espère qu'à la fin il m'en viendra quelqu'une. Je ne saurois deviner la cause d'un si long silence, si ce n'est qu'ayez été malade; *utinam sim vanus aruspex!* Je soupçonnerois que quelque moine vous eût attrapé, et que, vous en ayant fait accroire, il vous auroit envoyé à Rome, tandis que le jubilé

(1) Cela étonne; car le duc d'Orléans, dont il est souvent question dans ces lettres, était sans caractère et sans énergie. Voici l'opinion qu'en avait le cardinal de Retz : « La faveur de M. le duc d'Orléans ne s'acquéroit pas, mais elle se conquéroit. Il savoit qu'il étoit toujours gouverné, et il affectoit toujours d'éviter de l'être, ou plutôt de paroître l'éviter. Jusqu'à ce qu'il fût dompté, pour ainsi parler, il donnoit des saccades. » (*Mémoires.*) (R. P.)

y est, y gagner les pardons pour tous les péchés que vous avez faits et que vous n'avez pas faits. Je suis et serai toute ma vie sans réserve, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 16 d'avril 1650.

LETTRE CCXXV. — *Au même.*

Prenez la peine de m'écrire un petit mot, et me mandez quelque chose de votre santé et si vous avez été si longtemps sans m'écrire, mais écrivez-moi seulement de votre santé, de celle de toute votre famille, *quia amore langueo*, et en cas que vous ne vouliez plus que je vous écrive, faites-moi le bien de m'en mander la raison, afin que je m'en retienne à l'avenir, si je juge que vos raisons soient bonnes, et en cas que je le puisse faire, et obtenir cela de moi-même; mais au moins sachez et tenez pour très certain que je suis en un tel deuil de n'avoir plus de vos nouvelles, que jamais la tyrannie de Mazarin, la colère de la reine, la guerre du prince de Condé, le siége de Paris, et les menaces des partisans, même la peur de mourir de faim durant le siége de Paris, ne m'ont pas ôté le repos de la nuit et la tranquillité de l'esprit, comme a fait la privation de vos lettres, laquelle je crois inexcusable de votre part, si vous n'avez quelques fortes raisons; mais il faut qu'elles soient bien fortes, et même plus fortes que l'armée que le Mazarin destine à prendre Bellegarde, et que le canon que M. de Vendôme y fait mener.

Madame la princesse la mère a eu commandement de sortir de Chantilly et se retirer en Berri. Madame la princesse la femme, laquelle y étoit aussi, s'en est dérobée la nuit avec son fils, qu'elle a enlevé, et l'on ne sait où elle est allée : elle passa par Paris à quatre heures du matin. Mais, à propos, je me souviens fort bien de vous avoir envoyé par ci-devant mon portrait en huile, selon que m'aviez fait l'honneur de le

désirer ; mais ce n'a été qu'à la charge que vous me traiteriez de même et que me feriez la faveur de m'envoyer le vôtre ; je vous somme de votre promesse et vous prie de me l'envoyer afin que je m'adresse à lui quand vous manquerez de m'écrire, comme vous avez fait depuis deux mois.

M. Bourdelot, notre médecin, qui est précepteur du duc d'Enghien, s'est sauvé avec lui ; on ne sait point encore où ils sont allés. J'ai vu entre les mains d'un de mes amis une lettre de M. de la Mothe-le-Vayer, par laquelle il mande que le dessein du voyage de Lyon est rompu, et que la reine veut revenir à Paris dès que les affaires de Bourgogne seront réglées : c'est qu'elle a besoin d'argent et qu'elle n'en peut guère trouver plus commodément qu'à Paris, pour faire la campagne prochaine.

Aujourd'hui, veille de Pâques, M. Huguetan, l'avocat, m'est venu voir. Nous avons été quelques heures ensemble à nous entretenir : c'est un honnête homme, et bien savant. Oh ! qu'il sait et qu'il raconte bien de belles et bonnes choses ! Si j'avois le moyen de l'avoir bien souvent avec moi, il me semble que j'y apprendrois beaucoup et que j'amenderois bien mon ignorance d'une si bonne et si docte conversation. Comme nous étions ensemble, M. Naudé y est survenu ; n'avois-je pas deux honnêtes hommes avec moi? et néanmoins je n'étois point content, car c'étoit l'heure que l'on portoit les lettres de Lyon, et que j'attendois de vos lettres que je n'ai point reçues, *quo verò deorum istam perfidiam patrante certè nescio.* Je ne laisse point d'attendre et attendrai tant qu'il vous plaira ce commis de la poste de Lyon ; mais je l'attends aussi impatiemment que les créanciers du roi d'Espagne ont coutume d'attendre la flotte, afin d'être remboursés par ce moyen de leurs avances.

M. de Seguin, premier médecin de la reine, a vendu sa charge de médecin ordinaire du roi, qu'il avoit depuis sept ans achetée de M. Guillemeau cinquante mille livres à M. C. de la Chambre, médecin de M. le chancelier Seguier, qui en a

donné vingt-deux mille écus (1). C'est bien de l'argent, vu qu'en cette saison les gages des officiers du roi ne sont point payés.

Je pense vous avoir par ci-devant parlé d'un certain Machon, qui fit amende honorable ici l'an passé pour avoir fait de faux sceaux ; il étoit archidiacre de Toul, et avoit quelques autres bénéfices qui ont été confisqués et perdus pour lui, *reductus ad incitas et ad desperationem rerum suarum*. Voyant qu'il avoit tout perdu, il a eu envie de se venger de M. le chancelier Séguier, duquel il étoit domestique et auquel il a l'obligation de n'avoir point été pendu pour son crime. Il avoit fait un livre et un factum. Ce factum étant sur la presse a été saisi et arrêté par le lieutenant civil, qui a des surveillants à tout ce qui s'imprime en cette ville. C'étoit une requête qu'il présentoit au parlement, par laquelle il se vouloit et prétendoit justifier des accusations de l'an passé, désirant qu'on lui rendît ses bénéfices et qu'il fût remis en son honneur comme un innocent (fourré de malice). Le livre contenoit l'histoire de tout ce qui s'est passé dans Paris ès années 1648 et 1649. Il y avoit entre autres un chapitre où il appeloit les barricades *grand mystère et ouvrage de Dieu;* il y en avoit un autre fort rude et fort satirique contre M. le chancelier Seguier. Mais le tout ayant été découvert, M. le lieutenant criminel l'a arrêté prisonnier et l'a mis dans le Châtelet, où il est pour longtemps si M. le chancelier Séguier n'a encore un coup pitié de lui.

Le 27 d'avril, madame la princesse la mère s'est trouvée à la porte de la grand'chambre dès cinq heures du matin, et a présenté requête aux conseillers entrants afin de la faire rapporter en la grand'chambre Un maître des requêtes a refusé de s'en charger, disant qu'il n'avoit point droit de rapporter. Un conseiller nommé Sevin, grand mazarin, n'a pas voulu s'en charger, disant qu'il la falloit mettre entre les mains du

(1) Somme équivalente à 200,000 francs environ de notre époque. Le commerce était bon, mais il a bien déchu depuis. (R. P.)

doyen de la cour ; un troisième est venu qui s'en est chargé, homme d'honneur et de courage, hardi et adroit et bon frondeur, nommé M. Deslandes Payen. Cette requête de madame la princesse contient trois chefs, dont le premier est pour M. le prince son fils ; le deuxième pour le prince de Conti, et le troisième contre le Mazarin, duquel elle se déclare l'accusatrice pour quatre chefs, et pour la sûreté de sa personne à elle-même, désirant que le parlement lui en donne l'assurance et protection. Le parlement assemblé, c'est-à-dire la grand'chambre, l'édit et la tournelle, a remis au retour du roi à délibérer sur les deux premiers articles ; sur le troisième le parlement lui a donné protection et promis assurance de sa personne, et de tout cela en a fait avertir en même instant M. le duc d'Orléans, qui a aussitôt mandé son conseil pour délibérer sur tout cela.

Le vendredi 29 d'avril, M. le duc d'Orléans a été au parlement et a fait délibérer sur la première demande de madame la princesse. L'avis que lui-même a proposé à la cour a été suivi, savoir, qu'elle obéisse au commandement qu'elle a par ci-devant reçu de la reine d'être hors de Paris ; qu'elle s'y retire jusqu'au retour du roi, qui sera en bref. Quelques marchands et autres gens du peuple ont crié contre elle tout haut dans le palais, qu'elle et son fils le prince de Condé étoient cause du siége de Paris, qu'ils leur avoient fait manger du pain bien cher, et que pour expier cette faute, il falloit qu'il fût encore vingt ans en prison, ce qui n'a pas fort consolé ladite princesse, laquelle espéroit beaucoup en la faveur du premier président, et qui pour cet effet en a reçu reproche et réprimande du duc d'Orléans ; et il y a toute apparence qu'à moins d'un grand besoin de bons capitaines ou d'une grande force qui est encore à naître, le prince de Condé sera encore longtemps là-dedans.

L'auteur du *Mercure* italien, savoir, Vittorio Siri, est en cette ville depuis quelques jours : il vient pour y être payé de la pension que M. le duc d'Orléans lui avoit fait donner il y a

quelques années. Tels paiements sont dorénavant fort rares à cause de la rareté de l'argent et des finances du roi. La reine de Pologne est grosse d'environ cinq mois : comme c'est son premier enfant, elle a peur de mourir à l'accouchement ; c'est pourquoi ne se voulant point fier à aucune sage-femme de Pologne, elle a envoyé quérir à Paris un chirurgien adroit, entendu et expérimenté, *peritum in arte obstetricandi*, lequel est parti d'ici depuis trois jours, auquel elle donne mille écus tous les mois jusqu'à ce qu'elle l'ait remis et renvoyé à Paris. Il s'appelle Bouchet, et est gendre d'un autre nommé La Cuisse, qui est fort entendu à ce métier d'accoucher les femmes (1).

M. d'Émery, le surintendant, est fort malade ; il n'ira plus guère loin, il est hydropique confirmé : il est tout fondu et décharné et tousse fort. S'il n'est guéri, ce n'est point faute d'avoir pris de l'antimoine du premier médecin, de son opium préparé et autres telles drogues. Il a été visité par son curé et admonesté à mourir ; il a aussi été confessé par un jésuite, nommé le père Maréchal (qui est un Bourguignon que je connois), mais personne n'a encore dit qu'il ait fait restitution de tant d'argent qu'il a volé à tant de monde par toute la France. Le roi, la reine, le Mazarin et leur suite arrivèrent hier ici, 2 de mai, à six heures du soir, par la rue de Saint-Antoine. M. le garde des sceaux régala son Eminence d'un superbe festin à six services. Nouvelle arriva hier que les Espagnols ont assiégé la Bassée en Flandre, et qu'après

(1) Au prix de l'argent d'alors, c'était payer largement. Ceci nous apprend encore qu'à cette époque l'usage de faire accoucher les femmes par un homme était déjà répandu. Ce fut une sage-femme, Louise Bourgeois, qui accoucha la femme de Henri IV, Marie de Médicis. Ce La Cuisse dont parle ici Gui Patin était en effet très célèbre accoucheur à cette époque. Voici ce qu'en dit Jean Devaux : *Jacobus* de La Cuisse, *in omnibus quæ ad puerperia spectant expertissimus. Difficiliorum partuum peragendis operationibus in urbe tota præ aliis fulsit. Obiit, 9 febr. anni* 1660. (*Index funereus chirurgorum parisiensum*, 1714.) (R. P.)

l'avoir prise ils marcheront en deça. Le Poitou est pareillement menacé d'un grand orage, à cause de MM. de La Trimouille, de La Rochefoucauld, de M. de Bouillon Sedan, frère du maréchal de Turenne, de MM. de La Force, de M. de Saint-Simon, gouverneur de Blaye, et autres malcontents qui veulent remuer, auxquels M. de La Meilleraye a ordre de résister par commandement du roi et avec quelques troupes qu'on lui envoie. Je serai toute ma vie, *velis, nolis, aliter enim perfectæ amicitiæ, sacra non constant*, monsieur, votre, etc.

De Paris, ce 3 mai 1650.

LETTRE CCXXVI. — *Au même.*

Je ne fus jamais si empêché, comme j'ai été dans l'attente de vos lettres, *non solum mihi nervos restituisti, sed etiam animam reddidisti*. J'ai enfin reçu la vôtre datée du 12 d'avril, laquelle m'a consolé véritablement bien fort.

Les *Mémoires de M. de Sully* et ceux de M. Rohan, son gendre, sont fort différents en temps, en matière et en style. Les *Mémoires historiques du ministère du cardinal de Richelieu* font un in-folio d'environ deux cents feuilles qui ne contiennent que des flatteries au cardinal de Richelieu, depuis 1624 jusqu'en 1633. On disoit qu'il seroit brûlé de la main du bourreau par arrêt qui n'a pas été rendu : je pense que c'est qu'ils l'ont négligé, en quoi ils ont mieux fait ; il est de ces livres comme des injures, *si irascare, agnita videntur, spreta exolescunt*. Le vrai auteur en est le père Ch. Vialart, supérieur des Feuillants, qui en est devenu évêque d'Avranches, et qui mourut au bout de deux ans, avec grand regret de quitter son évêché sitôt. Le fait de l'histoire n'y est point ; c'est un sot ouvrage, et à vrai dire un livre qui sent fort le capuchon d'un moine et le faquin.

Si le Mazarin eût été tué d'une mousquetade devant Belle-

garde, il fût mort au lit d'honneur comme un vaillant homme. J'ai bien ouï dire qu'il étoit bon postillon et qu'il poussoit bien un cheval, mais non pas grand homme de guerre, si ce n'est peut-être en duel.

Ne feignez point de dédier votre *Feyneus* à R. M. Moreau; nous en avons parlé, il en sera bien aise; je vous prie aussi de me mander en quel an cet auteur est mort (1). On m'a donné avis que les libraires et le syndic épient et prennent fort garde à ce qui viendra de Lyon; mais ils ne savent pas ce qui est arrivé, *serò sapiunt Phrygius*.

Je trouve votre M. L. de Serres bien neuf au métier, et bien grossier pour un homme qui a traduit la Pharmacie de notre M. de Renou en françois, il y a vingt-sept ans; il ne s'est guère amendé depuis ce long temps. Ce que vous me mandez de ses ordonnances me fait horreur. Nous avons ici quelques charlatans, *lucro invigilantes*, *etiam cum aliqua turpitudine;* mais ils sont bien plus fins et plus déliés que votre collègue, et ordonnent aussi plus raisonnablement. Ces grandes, fréquentes et importunes ordonnances de tant de drogues en faveur des apothicaires sont tout-à-fait ici décriées parmi nous: il n'y a guère des nôtres que M. Guenaut qui en fasse; encore ne rougit-il de rien, tout lui est bon, *modo faciat rem : habet frontem meretricis*, *nescit erubescere* (2).

L'Apulée de M. J. Pricæus, Anglois, n'a pas encore été vu de deçà, hormis deux qui ont été envoyés en présent à

(1) François Feynes, né à Béziers, docteur en médecine et chancelier de la Faculté de Montpellier, mort en cette ville en 1573.

(2) C'est une vérité de vieille date que le charlatanisme. Les progrès de la science, la diffusion des lumières, y sont à peu près impuissants. Aujourd'hui même, cette industrie homicide, ce crime-fléau, cette exploitation scandaleuse de la crédulité publique, est plus florissante que jamais dans le vulgaire de tous les rangs, dans le peuple d'en haut comme dans le peuple d'en bas. On dirait que le charlatanisme tient à la faiblesse de notre nature, à la *crainte* et à l'*espérance*, ces deux anses avec lesquelles il est si facile de saisir et d'agiter le cœur hu-

notre coadjuteur et l'autre à un ami. Je fais grand état de l'Apulée aussi bien que vous, et ne suis nullement de l'avis de J.-L. Vives, *qui hic ut et alibi gravissimè erravit.* Feu M. Pietre louoit fort l'esprit d'Apulée et tous ses écrits : ses Florides ne me déplaisent nullement, il y a de fort belles choses à mon avis. Je ne suis pas assez savant pour savoir contrôler ces opuscules, qui me semblent si polis, et qui ont été si hautement loués par les plus savants jusqu'à présent. Je vous remercie de la peine qu'avez prise de m'indiquer les passages de Galien, *de lacte muliebris.* Je savois bien qu'il y en a dans Galien : je vous en demande quelque chose des médecins qui ont écrit depuis cent ans.

M. de Longueville avoit trois enfants, deux fils et une fille; la petite fille est morte à Chantilly depuis quatre jours; il y en a une autre prête à marier; mais elle est de la première femme. Depuis que mesdames les princesses mère et fille sont hors de Chantilly, les Suisses et autres gens du roi y sont entrés, qui y ont fait beaucoup de désordres. Madame la princesse la mère est au Bourg-la-Reine, à deux lieues d'ici. Depuis que la reine est de retour, elle lui a envoyé faire commandement qu'elle eût à se retirer à Mouzon en Berri : la princesse a ré-

main. Cependant, comme à l'époque de Gui Patin la Faculté de médecine n'était pas une simple *école*, ainsi qu'on le voit aujourd'hui, mais une corporation, une association de tous les médecins, la surveillance devenait facile, rigoureuse, et par conséquent plus réelle. On ne voyait que très rarement des médecins souiller sur les tréteaux la robe doctorale, couvrir effrontément leur orviétan d'un diplôme en bonne et valable forme, chose commune maintenant. Pourquoi s'en étonner, quand une forte base légale nous fait défaut, quand on reste sous l'empire de vieilles lois usées, décrépites, qui n'ont plus de dents pour mordre les abus? De petites améliorations exécutées ou projetées n'y font pas grand'chose au fond; ce n'est qu'une halte dans le vide et dans l'incurie. Aussi les forbans et les frelons de la profession ne s'en inquiètent-ils guère; il semble que tout leur vient en aide dans la société actuelle; pour vous en convaincre, écoutez leurs paroles et lisez leurs écrits : l'émétique a son utilité. (R. P.)

pondu qu'elle ne le pouvoit pas, et qu'elle étoit malade. La reine a envoyé la visiter par M. Vautier, savoir si elle étoit malade ; il a rapporté qu'elle l'étoit effectivement, et qu'elle pouvoit mourir de ce mal-là, s'il étoit négligé. Un conseiller de la grand'chambre, nommé M. Deslandes Payen, voulut hier rapporter une nouvelle requête pour madame la princesse ; le premier président la refusa, et dit que cela étoit hors de saison. Ce premier président a jusqu'ici favorisé le prince de Condé, mais il en a été repris aigrement par M. le duc d'Orléans, de sorte qu'il est obligé de se retenir. Les Hollandois ont ramassé des troupes et en ont fait une armée qu'ils envoient vers l'Espagne, pour y attaquer le Portugal même, étant fort mal avec les Portugais. Nos gens ont pris vers Monaco quelque vaisseau espagnol, dans lequel on a trouvé le paquet du roi d'Espagne pour la Flandre, où il y a quantité d'instructions et d'ordonnances de ce roi basanné, qui trouble toute la terre de son ambition. On dit ici que M. de Saint-Micaut, gentilhomme de Bourgogne, qui étoit dans Bellegarde, ayant été reconnu passant dans Châlons-sur-Saône, l'on se jeta sur lui, qu'il eut bien de la peine d'en échapper ; mais que tout son bagage en a pâti, et qu'il a été jeté dans la Saône par le peuple, qui l'accuse d'être cause de cette dernière guerre de Bourgogne qui a ruiné la province. Je vous baise les mains de tout mon cœur, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 6 de mai 1650.

LETTRE CCXXVII. — *Au même.*

Je vous envoyai, le vendredi 6 de mai, ma dernière. Le dimanche, 8, M. Huguetan l'avocat me fit l'honneur de souper céans ; nous y bûmes à votre santé et à celle de M. son frère. C'est un honnête homme, et qui sait de fort belles choses. Je vous réitère la prière que je vous ai faite par ci-

devant, qui est, s'il vous plaît, de me faire avoir un Calvinus de M. Morus. Ce n'est qu'un livret de pareille grosseur à celui qu'il a fait *de Pace.* Si vous n'en trouvez à Lyon, je vous prie de m'en faire venir de Genève. Aujourd'hui, 12 de mai, le livre de l'*Histoire du ministère du cardinal de Richelieu* a été brûlé dans la cour du palais par la main du bourreau, selon l'arrêt que la cour en avoit donné la semaine passée. Le même jour il y a eu ici un duel entre le chevalier de Roquelaure et le baron de Perry, de la maison de Montgommery : ce dernier a été tué sur la place; les deux seconds se portent bien. Le même jour l'amnistie a été publiée au parlement touchant le marquis de La Boulaye, des Coutures, des Martineaux, Germain l'avocat, Joli et autres, qui étoient accusés et persécutés par M. le prince de Condé, lorsqu'il fut arrêté prisonnier. Le même jour, M. d'Émery a reçu notre Seigneur. L'antimoine ne l'a point sauvé, *at præsepe gemit morbo moriturus inerti.* Les vaisseaux du roi vers Toulon, conduits par les chevaliers Pol et Almeras, ont pris un vaisseau espagnol chargé d'un million, que le roi d'Espagne envoyoit pour ses affaires en Italie; voilà un accident qui l'incommodera. Il y a grosse querelle à Sens entre l'archevêque de Sens et les jésuites de la même ville; il leur a fait défense d'administrer aucun sacrement. Il a aussi remué et renouvelé la querelle ancienne de Sens contre l'archevêque de Paris, qu'il prétend n'être que son suffragant. Il y a ici déclaration du roi, vérifiée au parlement, contre madame de Longueville, le duc de Bouillon, le maréchal de Turenne, et M. de La Rochefoucauld, gouverneur de Poitou. Faites-moi le bien de me mander en quelle année M. de Feynes, professeur de Montpellier, votre auteur, est mort à Montpellier; je pense qu'il y a bien cinquante ans.

Les deux semestres de nos messieurs, *de camera computorum*, ont été assemblés pour tâcher de servir au président Perrault, qui est dans le bois de Vincennes avec M. le Prince, et le tirer de là, si faire se pouvoit, en vertu de la déclaration

du mois d'octobre de l'an 1648, en lui faisant son procès; mais leur poursuite en faveur de leur compagnon a été sursise, sur ce qu'on leur a donné avis que s'ils demandoient qu'on mît en liberté ledit Perrault, ou qu'on lui fît son procès, on le lui feroit aussitôt sur les plaintes que l'on a faites contre lui, et qu'il seroit traité comme un tyran qui avoit volé la Bourgogne. Madame la princesse la femme est dans la vicomté de Turenne avec M. de Bouillon, et le maréchal de Turenne a défait un régiment de cavalerie de mille hommes, du colonel Rose, dont deux cent cinquante sont demeurés sur la place, et trois cents sont demeurés prisonniers.

Notre M. le Gaigneur a perdu son père, a peu de santé, sa femme toujours malade, etc.; bref, il n'est bon à rien : *nulli utilis, nequidem sibi.* Il est comme les moines, ou que je ne mente, comme les *Emblèmes* d'Alciat, *non se, non alios utilitate juvat.* Je voudrois qu'on eût ramassé en un bon volume in-folio toutes les œuvres de *Varandeus;* il étoit bon auteur. Feu M. J. Varandal a été un bel esprit et bien net; je voudrois avoir lu tout ce qui reste de lui. Son traité, *de Indicationibus curativis* est fort bon; ses harangues faites aux promotions des docteurs me donnent aussi bien envie de les voir.

Je verrai donc bientôt, à ce que vous m'écrivez, le fils de M. Bauhin, et ce sera de bon cœur; j'honore fort M. son père. Tant plus je vois M. Huguetan l'avocat, tant plus je l'admire: c'est un trésor caché; il est très savant et très modeste. Nous avons ici bu deux fois à votre santé. Je vous prie de ne point oublier ni négliger le portrait que vous me promettez de vous-même : ce n'est point pour moi, c'est pour mes enfants qui vous honorent, comme je fais; ils sont d'assez bon naturel. Pour moi, je n'en ai pas tant besoin présentement, d'autant que je vous vois d'ici, et même je vous peindrois fort bien tel que vous étiez l'an 1642 si j'étois peintre (1) Je pense

(1) Ceci prouve que Gui Patin et Spon s'étaient vus, et dément l'assertion de plusieurs auteurs. (R. P.)

si souvent à vous, que je vous vois à toute heure, et que je vous représente fort souvent en mon esprit qui n'est pas fort subtil; mais aussi ne faut-il pas grande subtilité à être bon et fidèle ami tel, que Dieu aidant, je vous serai toute ma vie; je sais bien que j'y suis obligé. Le marché de M. de La Chambre étoit fait plus de six semaines avant que l'on eût ôté les sceaux à M. Seguier son maître, et n'eût jamais fait ce marché s'il eût pu prévoir ce malheur. Outre le factum pour les princes, on vend ici un *Avis à messieurs de Beaufort et au Coadjuteur*, un autre *Avis au peuple de Paris*, un autre à messieurs du parlement, etc. Tout cela est apparemment pour les trois princes et contre le Mazarin. Je suis ravi que M. Garnier se souvienne de moi. Je vous supplie très humblement de lui présenter mes très humbles recommandations, et que si lui et moi ne sommes de même avis en matière de cardiaques, que je ne suis pas moins son serviteur. Vous savez ce que je vous ai mandé par ci-devant en pareil rencontre entre vous et moi :

Diversum sentire duos de rebus iisdem,
Incolumi licuit semper amicitia.

J'ai été aujourd'hui au pays latin, qui est l'Université, par occasion d'une consultation à laquelle j'ai été appelé par un de mes compagnons pour le fils d'un conseiller de Rouen. J'ai passé par la rue de Saint-Jacques; tous nos libraires y sont merveilleusement secs et morfondus. Un de mes amis m'a écrit de Leyde que M. Saumaise s'apprête pour aller en Suède, que l'opinion des Hollandois est qu'il y demeurera, sinon qu'il reviendra en France y finir ses jours, et qu'il ne veut plus demeurer en Hollande, qui lui déplaît pour plusieurs raisons. La Suède l'aura tant qu'il plaira à Dieu; mais s'il n'y demeure, je voudrois qu'il m'eût coûté cent écus par an et qu'il revînt, *bonis suis rebus*, demeurer à Paris. Les pensions que l'on donne en France ne valent jamais rien qu'un an ou

deux, d'autant qu'elles ne sont point assurées; mais je tiens M. Saumaise trop habile homme pour se fier à de si chétives promesses: joint qu'on n'en paie du tout aucune aujourd'hui. S'il vient à Paris, il faut que ce soit par quelque autre raison et sur autres fondements; joint qu'y ayant à la cour un jésuite pour confesseur du roi, il est assuré qu'il y aura un perpétuel ennemi. La reine a mis garnison dans les hôtels de Condé et de Longueville, afin d'empêcher des conventicules et des assemblées nocturnes qui se faisoient là dedans, *ut quantum in se erit, consulite rebus, et securitati Mazarini.*

Il est parti d'ici un gentilhomme des ordinaires du roi, nommé M. de Nully, pour aller porter de la part de la reine un commandement à M. d'Espernon de sortir de Guyenne et de venir à la cour. Je ne sais si ce commandement s'effectuera et s'il n'y aura pas quelque retentum, quelque secret caché du côté du Mazarin, qui tient fort son parti, en intention que le duc de La Valette, son fils, épousera une des Mazarinettes. Quoi que je vous aie mandé par ci-devant, les trois princes ont été nourris jusqu'ici aux dépens de la reine, d'autant qu'ils ont toujours refusé de se nourrir à leurs propres dépens. La reine leur a fait dire qu'elle ne vouloit plus à l'avenir faire cette dépense, qu'ils eussent à donner ordre que ce fût dorénavant à leurs dépens. M. le Prince l'a tout à plat refusé, disant qu'il aimoit mieux mourir; la reine sachant cela a répondu: *Qu'il meure donc.* Voyez si cette femme ne débute pas bien. Si bien que la reine ne les nourrit plus; c'est M. de Bar même, qui est le gouverneur du bois de Vincennes, qui les nourrit à ses dépens jusqu'à ce que la reine en ait autrement ordonné ou que les princes s'y soient accordés. Le maréchal de Turenne a bien de la cavalerie et grossit fort son armée de plusieurs troupes qui lui viennent d'Allemagne. M. de Vendôme est ici arrivé vendredi au soir, le 20 de mai. Il vient remercier la reine de l'amirauté qu'elle lui a donnée, et en accorder les droits et les revenus audit M. de Beaufort son fils, qui n'en a point seulement la survivance après M. son

père, mais aussi une partie de la charge. L'assemblée du clergé s'en va bientôt ici commencer, où seront présidents les deux archevêques d'Embrun et de Reims. Une partie du régiment de Persan s'en est allée se jeter dans Mouzon en Berri. Ce sont gens qui courent toute la province et qui ruinent tout, sous ombre qu'ils tiennent le parti de M. le Prince et qu'ils demandent qu'il soit délivré de la prison et remis en liberté. La reine de Suède a pensé mourir depuis peu pour avoir trop mangé d'huîtres à l'écaille qu'on lui avoit apportées d'assez loin et qui n'étoient plus guère bonnes. Il n'y en a point en Suède même, il faut qu'elles viennent de plus loin, qui est un certain petit détroit sur la mer qui lui appartient.

M. le duc d'Orléans a eu la goutte ; la reine et le Mazarin ont été chez lui au conseil tandis qu'il a été malade ; maintenant il va au palais Cardinal. Le Mazarin etoit d'avis d'emmener le roi et la reine à Bordeaux, afin de se tirer de Paris et de s'éloigner du danger qu'il croit y avoir pour lui en rétablissant M. d'Espernon par l'autorité du roi. Gaston ne l'a jamais voulu permettre, et a refusé toutes les raisons du Mazarin. Maintenant on parle du voyage de Compiègne, lequel n'est pas fort pressé, d'autant que l'archiduc Léopold n'est guère fort cette année, n'ayant guère d'hommes, en tant qu'il en donne, et envoie bonne troupe au maréchal de Turenne, ni d'argent, celui qu'il pensoit recevoir d'Espagne ayant été pris sur mer par nos pirates, dont les Gênois sont en état de nous envoyer un ambassadeur pour redemander deux cent mille écus qui leur appartiennent, et les princes d'Italie prêts à se liguer tous et à nous déclarer la guerre afin d'empêcher les pirateries que nos gens exercent sur la mer, et particulièrement par le moyen de Portolongone, qu'ils pourront bien se résoudre d'assiéger à communs frais, pour empêcher nos conquêtes piratiques et leur quartier. Les Anglois ne veulent répondre qu'avec l'épée à M. Saumaise et à tous ceux qui écriront contre eux pour avoir fait mourir leur roi, et ont fait cesser l'édition du livre de J. Seldenus qui étoit sur la

presse, contenant la réponse à M. Saumaise (1). Enfin M. d'Émery est mort le lundi 23 de mai, entre quatre et cinq du matin, tout sec et tout tabide, malgré trente prises d'antimoine de la meilleure préparation et de la plus fine. C'est comme *inter imperitos et tamquam asinus inter simias archiatrorum comes*. Il avoue que les médecins de Paris ont raison quand ils disent que l'antimoine est vénéneux, hormis celui qui est de sa préparation, et qu'il en a un secret infaillible. *Le secret sien est de les tuer comme les autres chimistes*, QUI NIHIL NISI NECANT. Chacun parle ici de la succession à la charge de M. d'Émery, et selon l'intérêt qu'il y prétend. Les uns y nomment M. de la Vieuville, qui l'a été autrefois, l'an 1623; les autres le président de Maisons, président au mortier (*sic*), qui a par ci-devant été premier président à la cour des aides. C'est un dangereux homme s'il y parvient, et qui fera bien crier du monde. Je pense qu'il a les vœux des partisans, qui semblent le souhaiter fort.

Les Suisses demandent de l'argent et que l'on tienne la dernière promesse qu'on leur a faite, sinon qu'ils s'en veulent aller, et même ont demandé route, qu'on leur a accordée et promise; ils sont donc près de partir, et néanmoins on croit

(1) Il s'agit ici du célèbre ouvrage *Defensio regia, pro Carolo I*, etc., auquel Milton répondit (J. Miltonii *Defensio contra defensionem regiam*, Londini, 1651) avec une amertume, une violence très dignes de l'époque. Ces deux ouvrages sont aujourd'hui complétement oubliés, mais non pas les questions qui les ont fait naître. Le principe de la *souveraineté* sera sans cesse posé, discuté et disputé. Mais malheur aux hommes si le secret de leur félicité, de leurs vertus, de leur perfectionnement, de leurs progrès, dépend de la solution de ces questions toujours reproduites et toujours insolubles! Horace a dit:

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.

D'un autre côté, écoutons Tite-Live, le profond historien: *Hæc natura multitudinis, aut humiliter servit, aut superbe dominatur.* Voyez t. I, pag. 179. (R. P.)

qu'ils ne partiront pas, mais qu'on les retiendra; même il s'en présente une occasion : ils disent que si l'on fait surintendant des finances M. de la Vieuville, qu'ils se tiennent à moitié payés, d'autant qu'autrefois étant en cette charge il les a toujours bien payés. M. le duc d'Orléans demande la charge de connétable ; s'il continue de la demander avec quelque empressement, il ne faut point douter qu'il l'aura, d'autant qu'il est en état de tout obtenir, pourvu qu'il se garde des embûches et des fausses promesses du Mazarin, qui a une magie particulière à tromper et à étourdir les princes. Plusieurs vont ici courir à jeter de l'eau bénite sur le corps de M. d'Émery; mais cela se fait sans le regretter. Il y a force drap noir tendu en sa maison, mais on y voit fort peu de gens qui le regrettent. Il sera enterré sans cérémonie à Saint-Eustache, sa paroisse, où il étoit marguillier. Voici quatre vers qu'un de mes amis me vient de donner sur sa mort; peut-être que par ci-après on en fera beaucoup d'autres :

Les plus sages frondeurs en sont à l'alphabet,
Sachant des Mazarins l'insolente bravade,
Qui font voir d'Émery en son lit de parade,
Lui qu'on ne devoit voir qu'en parade au gibet (1).

Les soldats ruinent si fort la campagne, que tous les peuples s'enfuient même des villes. Dourdan et Étampes sont toutes

(1) L'épigramme est sanglante et pourtant méritée. Michel Particelli, né à Lyon, d'une famille italienne établie dans cette ville dès le xve siècle, était fils d'un riche commerçant. Un biographe le peint ainsi : « Doué d'un esprit actif et fécond en ressources, indifférent pour » les moyens, pourvu qu'ils le menassent au but, souple avec les » grands, dur avec ses inférieurs, inaccessible à tout autre senti- » ment que celui de l'ambition, d'Émery réunissait toutes les qualités » propres à lui faire faire un chemin rapide. » C'était, en effet, le financier le plus cupide, le plus rapace qu'on eût encore vu; une de ces intelligences étroites et égoïstes qui n'ont qu'une pensée, de l'or; une de ces âmes de bronze qui n'ont qu'un désir, de l'or. Il écrasa la na-

désertes. M. le maréchal Duplessis Praslin est déclaré lieutenant-général du roi, pour mener l'armée en Picardie cette année. M. le duc d'Orléans demande aussi le gouvernement du bois de Vincennes, voulant que les princes dépendent de lui et non pas du Mazarin. L'assemblée du clergé commence ici vendredi prochain. On dit que plusieurs seigneurs se joindront à cette assemblée du clergé, pour demander réformation de l'État et l'assemblée des états-généraux. Voilà où nous en sommes, à la veille de beaucoup de malheurs. M. de Vendôme est ici, qui refuse le don qu'on veut lui faire de l'amirauté, à cause de trop de restrictions que l'on y ajoute. Enfin je cesse, tant faute de matière que de temps. Je vous baise les mains de tout mon cœur, et suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 24 de mai, à neuf heures du soir, 1650.

tion par des impôts, des exactions, des corvées dans tous les genres: aussi était-il abhorré par le peuple, par les bourgeois, et il le savait, du moins si l'on en juge par l'anecdote suivante. Beautru, sorte de bouffon du cardinal de Richelieu et de Mazarin, chez lequel cependant il ne présentait pas sa femme, parce que son Éminence nommait toujours madame *Beautru* à sa manière italienne, grand sujet de raillerie pour les courtisans; Beautru, dis-je, présenta un jour à d'Émery un poëte de ses amis : « Voilà, lui dit-il, un homme qui peut vous donner » l'immortalité; mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre.—Mon» sieur, répondit d'Emery, je serai utile à votre protégé, si je le puis, » mais à condition qu'il ne me louera pas; les surintendants ne sont » faits que pour être maudits. » Toutes ses extorsions restèrent impunies; mais voulant établir un impôt sur les gages des officiers du parlement, ceux-ci, qui exerçaient une grande autorité, s'en plaignirent hautement au cardinal de Mazarin, qui sacrifia d'Émery. Il fut privé de ses emplois, exilé dans ses terres; il rentra presque en faveur au bout de deux ans, et malgré ses deux ou trois millions de fortune, il mourut *de chagrin*, ne pouvant plus boire largement à cette coupe enchanteresse et parfois mortelle du pouvoir.

(R. P.)

LETTRE CCXXVIII. — *Au même.*

Depuis ma dernière, laquelle fut du 24 de mai, je vous avertis que, ce même jour, fut déclaré par la reine surintendant des finances, M. le président de Maisons. M. Tubeuf, par ci-devant intendant, a aussi été fait contrôleur général des finances, à la place de M. le Camus, beau-frère de M. d'Émery. M. d'Avaux, qui étoit surintendant des finances, conjointement avec feu M. d'Émery, fut trouver la reine le jour de l'Ascension, et lui rapporta son brevet de surintendant, en la remerciant et protestant qu'il ne pouvoit pas exercer cette charge avec M. de Maisons. Je pense que c'est qu'il ne veut pas se charger de l'ennui du gouvernement des finances, qui s'en vont dorénavant aller plus mal que jamais entre les mains de cet homme nouvellement choisi, joint que le nouveau contrôleur est un *joueur de prime* (1) aussi bien que le surintendant. Si bien que voilà les finances en bonne main; mais ce n'est plus que la coutume : *au plus larron la bourse.* On parle ici d'un voyage de Compiègne, afin de faire passer les troupes en Flandre, sous la conduite de M. le maréchal du Plessis Praslin, qui en sera le général cette année : le comte d'Harcourt l'a refusé, parce qu'il n'y avoit point tant d'argent qu'il eût voulu. Les Suisses font ici grand bruit pour de l'argent, et protestent que tous, tant qu'ils sont, sortiront de France, et se retireront dans leur pays si on ne les paie comme on leur a promis.

Enfin on a apaisé les Suisses; ils demeureront au service du roi, moyennant quelque argent comptant, et autre qu'on promet leur payer en trois divers paiements pendant six mois. Enfin M. de Vendôme est amiral avec la survivance à son second fils M. de Beaufort. Il en a prêté le serment devant la

(1) On voit que ni la chose ni le mot de cette espèce de jeu de hasard ne sont pas modernes. (R. P.)

reine, le mercredi 1er jour de juin; et même ce jour-là nous fûmes, M. Moreau le père et moi, menés par une dame, femme de M. de Marillac, maître des requêtes, à deux lieues d'ici, voir une sienne sœur malade, qui est religieuse. Je pense que vous croirez aisément que nous n'avons point fait ce grand chemin ensemble sans y avoir parlé de vous. Il fait fort beau aux champs, cela est fort commode d'y aller en carrosse; *sed medicis alia multa desunt præter quæ coguntur in urbem reverti.* Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont partis d'ici le jeudi deuxième jour de juin, à sept heures du matin, pour s'en aller dîner à Senlis, et de là, sans s'amuser en chemin, aller coucher à Compiègne, où ils seront tant qu'il plaira à Dieu. Le même jour ont été emprisonnés deux imprimeurs qui vendoient un nouveau libelle, intitulé *Lettre de madame la Princesse à la reine*, qui est un libelle de quinze cahiers, une demi-feuille, entièrement contre le Mazarin. On dit qu'avant que le roi soit parti, il a été conclu et arrêté au conseil, contre le dessein et l'envie du Mazarin, que M. d'Espernon seroit rappelé de Bordeaux; que M. le duc d'Orléans et les autres conseillers étoient d'avis avec le Mazarin de le laisser là; mais que M. le garde des sceaux et M. d'Avaux avoient allégué contre l'avis du Mazarin, tant de raisons pour M. d'Espernon, que Gaston et d'autres y revinrent, et qu'enfin il fut résolu qu'il seroit rappelé. M. le prince de Conti est fort abattu dans la prison, fort mélancolique, avec des faiblesses et des palpitations de cœur. Ce qu'on m'en a raconté me fait croire qu'il mourra là-dedans, car je ne vois point qu'on l'en puisse bientôt tirer; même M. le Prince son frère y devient fort sec, et commence fort à s'y ennuyer.

On parle fort ici d'un nouveau libelle intitulé *le Manifeste des trois Princes.* M. de Vendôme et M. de Beaufort son fils ont été reçus en la charge d'amiral, et leurs lettres vérifiées au parlement le lundi 13 de juin, sans aucune restriction ou modification, dont plusieurs parloient. Madame la duchesse d'Aiguillon, irritée contre son neveu le duc de Richelieu, de

ce qu'il s'est marié sans son consentement, a trouvé moyen de l'attraper et de le faire enlever : elle le tient en sa maison enfermé. Elle le fait cajoler par diverses femmes, afin qu'il dise qu'il a été marié par force, et sans son consentement ; mais elle ne le peut gagner. Il a tel dépit de se voir enfermé et hors d'avec sa femme, qu'il a voulu se jeter par les fenêtres, et l'auroit fait, s'il n'en avoit été empêché et retenu par ceux qui le gardent. La duchesse de Richelieu, sa femme, et autres parents d'elle, ont été au parlement y présenter requête contre ladite dame d'Aiguillon. Les deux parties ouïes, la cour a ordonné arrêt, portant que ladite dame se trouvera et comparoîtra à la cour mercredi 15 de juin, où elle emmènera sondit neveu. Que dites-vous de nos affaires? ne sont-ce point des farces bien plaisantes? On dit que ladite dame n'obéira point à la cour, mais qu'elle fera dire par son avocat que ledit duc de Richelieu, son neveu, est malade, qu'elle ne l'a pu emmener, et qu'il faudra que la cour ordonne que deux conseillers se transportent sur les lieux pour interroger ledit neveu, etc.

Je vous baise les mains, et suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi au soir 14 de juin 1650.

LETTRE CCXXIX. — *Au même.*

Je vous ai écrit ma dernière, datée du mardi 14 de juin. Depuis ce temps-là nouvelles nous sont arrivées que les Espagnols ont assiégé le Catelet en Picardie, et Portolongone en Italie. Depuis ces premières nouvelles, les Espagnols ont pris le Catelet, qu'ils pourront fortifier, et sont à l'entour de Saint-Quentin, qu'ils ne prendront point si aisément. On croit bien qu'ils prendront Piombino, mais non pas Portolongone, à cause de deux mille cinq cents hommes qui sont dedans. Ils ont eu

bon marché du Catelet, et l'ont pris fort aisément à cause d'un gouverneur tout nouveau qui n'y étoit que depuis trois semaines, nommé M. de Vandi, qui n'y avoit nul crédit, et pour qui les soldats ne voulurent point combattre faute d'argent. L'armée des Espagnols est de vingt-cinq mille hommes; mais ils n'ont guère de blé non plus que d'argent, ce qui les empêchera d'entrer plus avant jusqu'après la récolte des blés; et en attendant il se pourra faire que le Mazarin remontera sur sa bête et qu'il les rechassera en leur frontière, *unde malum pedem attulerunt.*

M. Ravaud, votre ami, qui vient de gagner ici un procès contre les libraires de la rue Saint-Jacques, en donnant caution, m'a prié de lui en servir, et je l'ai fait pour l'amour de vous, quoique je sache que le titre *de fidejussoribus* dans le droit est appelé *le titre des sots*. Il pourroit arriver qu'on me dira *fide data, præsto noxa est*, à quoi je répondrai qu'il faut faire pour son ami ce qu'on ne feroit pas pour personne autre. J'ai vu le fils de M. Bauhin plusieurs fois, et lui ai prêté plusieurs livres, bons, rares et chers, afin qu'il n'en fît ici aucune dépense, n'y étant que pour quelque temps. Le *Theatrum Botanicum* de son aïeul sera un grand et long ouvrage (1). Il est vrai que M. Saumaise a fait imprimer en Hollande un traité *de Transsubstantiatione contra H. Grotium*, mais cela n'est point nouveau; il a été écrit contre M. Grotius, mais un an ou environ après sa mort.

Les Espagnols n'ont point assiégé la Fère, mais le Mazarin a été jusque là pour faire passer des troupes. Pour le sieur Contarini, je pense bien qu'il voudroit avoir fait la paix générale; mais elle n'a pas été si prête d'être faite. La Lorraine, le Portugal, la Catalogne, et qui est beaucoup plus que tout cela, la mauvaise volonté de nos ministres qui ne haïssent rien tant que la paix, et qui veulent pêcher en eau trouble,

(1) C. Bauhini *Theatrum botanicum, sive historia plantarum*, edente J.-C. Bauhini. Basilæ, 1658, in-fol. (R. P.)

afin d'enrichir leurs nièces, sont les vraies causes que la paix n'a point été faite. L'assemblée du clergé n'a encore rien fait de nouveau, sinon que l'on dit que deux choses ont renchéri ici depuis leur arrivée, savoir, les putains et les perdreaux. Le Mazarin n'a garde d'être arrêté, il est en trop bonne posture à la cour, puisqu'il est maintenant défendu de la reine et du duc d'Orléans, et néanmoins il est tellement chargé de la haine publique, tant à la cour même qu'à Paris, et dans les provinces, que je ne puis m'empêcher que je ne me souvienne de l'histoire du marquis d'Ancre, qui en fut à la fin très mauvais marchand. Pour les œuvres latines de Balzac, je les ai céans ; elles ne me contentent pas fort et ne sont si bonnes que je l'espérois ; mais une chose particulièrement m'y fâche, c'est qu'en la page 211, il commence son *Liber Adoptivus*, composé de plusieurs bonnes pièces dont il n'est pas l'auteur. Tant mieux, puisqu'elles sont bonnes ; mais il devoit à la fin de chaque poëme ajouter le nom de l'auteur. Celle qui est en la page 213 est de Muret, ce que je reconnus en lisant les six derniers vers de la page 215. Après tout, son françois, combien que trop hyperbolique, est encore meilleur et plus agréable que son latin. Il est nécessaire que le roi demeure en Picardie, afin d'empêcher que les Espagnols ne fassent point de plus grands progrès et qu'ils n'approchent point plus près de Paris. Outre le Catelet ils ont pris Guise, et l'ont brûlé en y mettant le feu en douze endroits. On croit qu'ils s'en vont assiéger Saint-Quentin, et s'ils le prennent, il y aura bien du malheur, d'autant que la place est bonne et qu'elle peut être merveilleusement fortifiée. Le maréchal de Grammont, malcontent d'un refus que lui a fait le cardinal Mazarin, pour un bénéfice que la reine lui avoit accordé, s'est retiré en son gouvernement de Bayonne.

Ceux de Bordeaux ont donné arrêt contre M. de la Vie, avocat général, pour avoir manqué d'accomplir sa légation, ou plutôt commission de deçà vers le Mazarin, et même sa maison a été pillée par la populace, indignée contre lui de

s'être laissé gagner par le Mazarin. M. le duc d'Orléans et M. le garde des sceaux s'en vont demain à Compiègne. La cour de parlement a aujourd'hui ordonné que madame d'Aiguillon mettra dans ce même jour son neveu le duc de Richelieu en liberté, sur peine de cent mille livres d'amende, dont l'exécutoire sera délivré demain si elle n'obéit à l'arrêt d'aujourd'hui. Je voudrois qu'il lui en coûtât cent mille livres; elle en a bien d'autres qu'elle a gagnées bien à son aise autrefois avec son oncle. Je vous baise les mains de tout mon cœur, et suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce mardi 21 de juin 1650.

LETTRE CCXXX. — *Au même.*

Depuis ma dernière, je vous dirai que M. l'évêque de Beauvais est mort âgé de soixante-trois ans. M. de Buzenval, son neveu, a le brevet de l'évêché il y a près de deux mois : il attend ses bulles de Rome. M. le président de Blancmesnil l'a refusé par cinq diverses fois. Il se contente de 20,000 livres de rentes, à trois lieues de Paris, sans être ni prêtre ni marié. Je viens de recevoir deux portraits de M. Saumaise, qui m'ont été envoyés de Hollande, dont il y en a un pour vous. On me mande que M. de Sorbière viendra ici le mois qui vient, qui m'en apportera de M. Grotius et de quelques autres. M. Saumaise faisoit ses adieux pour s'en aller en Suède avec sa femme, mais une nouvelle maladie l'a arrêté. Madame d'Aiguillon a obéi à l'arrêt du parlement; elle a remis le duc de Richelieu, son neveu, entre les mains de M. le duc d'Orléans, lequel sans doute le rendra à sa nouvelle femme, sauf à madame d'Aiguillon à se pourvoir par voie de justice contre ce mariage, qu'elle prétend ne pouvoir ni devoir subsister. Madame la princesse la mère, qui est ici alentour, près de Ne-

mours, en Gatinais, en une maison particulière, laquelle appartient au président Perraut, lequel est avec les trois princes en prison, a mandé à M. Guénaut qu'il lui envoyât un médecin : ce qu'il a fait. Il lui a envoyé M. le Gaigneur, qui étoit ici bien empêché de sa personne, et qui avoit bon appétit à la pratique, mais elle ne lui venoit point; si bien que voilà trois des nôtres employés en cette maison dispersée, savoir, M. Ch. Dupré, près du prince de Conti, en prison; M. le Gaigneur, avec la mère douairière, et M. Bourdelot, à Bordeaux, avec madame la princesse la femme et M. le duc d'Enghien son fils. Le comte d'Harcourt est allé en diligence en Basse-Normandie, pour empêcher quelques désordres qui s'y commettent par les gentilshommes qui y arment, et qui font semblant de se vouloir déclarer pour les princes, à cause de M. de Longueville; ils disent aussi qu'ils veulent aller trouver M. de Bouillon en Guyenne. On dit ici que le prince de Conti se meurt, et qu'il n'en peut plus; ses bénéfices sont déjà donnés à un enfant qui n'est point encore né, comme lui-même n'est point encore mort. C'est au fils de M. le duc d'Orléans, en cas que madame la duchesse sa femme, qui est grosse, en accouche d'un, et non point d'une fille, comme elle a fait jusqu'à présent. M. le duc d'Orléans se servira de ce revenu. Enfin le duc de Richelieu est retourné à sa femme, et a protesté à M. le duc d'Orléans que jamais il ne consentiroit à être démarié; et ainsi le duc d'Orléans l'a laissé aller. C'est de quoi madame d'Aiguillon enrage, disant qu'elle quittera tout, et qu'elle abandonnera le soin de ses autres neveux et de tout leur bien. Elle mérite bien cela, et encore pis, qu'elle aura peut-être quelque jour, s'il y a justice. Son oncle, le cardinal de Richelieu, a volé toute la France pour l'enrichir : elle mériteroit qu'on lui fît rendre gorge jusqu'au dernier denier. Nous avons ici nouvelle qu'il y a grand bruit à Bordeaux; que M. le maréchal de la Meilleraye et M. de la Valette avec leurs troupes, sont fort près de la ville, et semblent la bloquer des deux côtés; que M. de Bouillon est en

Médoc, où il a pris Castelnau, et que MM. de Sauvebeuf et de Sillery sont allés en Espagne faire avancer le secours que l'on a promis à M. de Bouillon pour les princes. Le marquis de Gerzé a été arrêté prisonnier à Péronne, où il passoit déguisé et chargé de lettres : il est en grand danger d'avoir la tête coupée. Les Espagnols sont toujours devant Guise, que l'on croit qu'ils prendront bientôt, vu que nos troupes ne sont pas assez puissantes pour les chasser ni leur faire lever le siége. Il y a ici un conseiller député du parlement de Bordeaux nommé M. de Voisin, qui a demandé audience au parlement de Paris, et qui lui a été promise, de peur que ces nouveaux griefs ne causent quelque nouveau mouvement. Le duc d'Orléans a fait revenir le roi, lequel est ici arrivé le mercredi 29 de juin à neuf heures au soir, lorsque l'on n'y pensoit guère et qu'on ne l'attendoit plus, vu que deux jours auparavant les officiers du roi qui étoient en chemin de revenir avoient été remandés, si bien que la reine et le Mazarin sont ici et toute la cour. Conservez-moi en vos bonnes grâces, et tenez pour certain que je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 1er de juillet 1650.

LETTRE CCXXXI. — *Au même.*

Je vous écrivis pour la dernière fois, en attendant de vos nouvelles, le vendredi 1er de juillet. Dès le lendemain, nouvelles arrivèrent que le siége de Guise en étoit levé, et que les Espagnols s'étoient retirés vers Landrecies, obligés à cela, tant par faute de munitions que par la courageuse résistance tant du gouverneur de ladite place, nommé Bridieu, qui a par ci-devant été page de M. de Guise, que des habitants mêmes, qui y ont fait merveilles. Le lundi matin 4 de juillet, dès les quatre heures, à cause des grandes chaleurs, le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sortirent d'ici, et sont

allés à Fontainebleau, d'où, après qu'ils auront séjourné quelques jours, ils iront à Orléans, puis à Blois, à Tours, à Poitiers, et de là à Bordeaux, en Languedoc et en Provence, si le cas y échet, et si l'état des affaires le requiert.

Pour réponse à la vôtre que je viens de recevoir datée du 1er juillet, de laquelle je vous remercie de toute mon affection, je vous dirai que ce que vous avez remarqué, *de Tænia sive tineis*, est fort beau et curieux, comme aussi du *Liber adoptivus* de Balzac, et je vous remercie de tous les deux. Les vers, les pierres et les abcès internes sont trois choses qui sont extrêmement remarquables dans notre pratique, *Dracuneutorum meminit Hofmannus in Institutionibus.* Je connois le médecin anglois nommé Boot. Il m'est quelquefois venu voir céans avec M. Henry, de votre pays : je ne sais quelle cabale ils font ensemble. Ce M. Arn. Boot est un grand garçon de cinquante ans, des yeux enfoncés, une voix éclatante, fort embarrassé de l'opinion qu'il a d'être fort habile homme, qui ne croit personne être médecin s'il n'est aussi chimiste, et néanmoins lui-même ne voit point ici de malades. Il est marié, demeurant au faubourg Saint-Germain. Je lui ai maintes fois prêté quelques livres, et l'ai vu céans plusieurs fois, mais nous n'étions pas toujours du même avis ; il croit que pour faire un médecin il ne faut être que chimiste et donner de l'antimoine à toute sorte de gens ; il hait fort la saignée, et en médit apparemment ; il dit force injures à M. Hofmann, lorsque je lui montrai la préface qu'il a faite à son livre, *de Medicamentis officinalibus*, où il méprise fort la chimie ; il est merveilleusement glorieux et en son port et en ses jugements ; il est ennemi juré de la France et des François, *et hoc habet cum Anglis commune*, combien que je me sois laissé dire qu'il étoit Hollandois et non pas Anglois, *ante hoc aliquid scripsit adversus Aristotelem*, avec un autre sien frère. Je ne m'étonne point s'il ne voit point de malades, il n'y connoît rien. Je veux bien croire qu'il est savant en autres choses, et ai seulement ouï dire qu'il travailloit comme vous dites à un livre *Observationes*

med. de affectibus omissis. Je ne sais point ce qui en arrivera, mais je l'ai vu ici et rencontré depuis six mois quatre ou cinq fois, comme un homme fort empêché de sa personne, appuyé sur un bâton, avec des pieds qui n'étoient guère bons et une tête fort branlante. La vapeur d'antimoine n'épargne personne. Il louche fort et regarde de travers; il parle fort hardiment, mais il est malin et dangereux. On m'a dit qu'il étoit sorti de Londres pour deux puissants ennemis qu'il y avoit; mais je pense qu'il n'est point ici fort à son aise; voilà ce que je sais de ce personnage. Pour le livre, il n'a jamais été imprimé et ne sais pas si jamais il le sera. Il me demandoit un jour à emprunter des livres de chimie, je lui dis que je n'en avois point; comme de fait, j'entends ceux qu'il me demandoit; il en avoit vu quelques autres : je lui dis que le peu que j'en avois me suffisoit et que si j'en eusse eu d'autres je les eusse brûlés. Il s'écria comme s'il eût vu un miracle; je lui dis que je m'étonnois comment il affectoit cette sorte de livres qui étoient les plus malheureux et les plus méchants de tous les livres, lui principalement qui avoit autrefois écrit contre Aristote. Il me répondit à cela plus doucement que je n'espérois, *noveram enim acerbitatem hominis*, que quelque jour on verroit bien autre chose de lui, *quid autem futurum sit illud, planè nescio.* C'est un homme hagard, superbe et presque insupportable, qui se pique de grande science de chimie, de philosophie nouvelle non péripatétique, et de politique. On dit ordinairement ici que les Anglois sont méchants et malins, et que les Hollandois sont superbes; ledit seigneur a l'un et l'autre, et a tant de celui-là. Pour le sieur Nic. Heinsius, je vous donne avis qu'il a été en Suède et qu'il est revenu en Hollande. J'ai vu ici cette nouvelle édition de, *Escole de Salerne*, de Hollande. Ce n'est point celle de M. Moreau, ce n'est qu'un in-douze. M. Moreau a envie de faire réimprimer la sienne in-quarto bien augmentée; mais il lui faut du loisir, il a plus de pratique qu'il n'en peut faire, et de la meilleure de Paris. Je lui ai fait aujourd'hui vos recommandations comme m'aviez re-

commandé. Pierre Laffilé étoit un vieux médecin de Paris qui vivoit il y a cent ans, et moins aussi, que feu M. Piètre m'a dit avoir été un très savant homme qui alloit tout voûté et tout courbé de trop étudier. Il laissa un fils médecin qui mourut il y a près de cinquante ans. M. Albert le Febvre a été un autre de nos docteurs, très grand personnage dans la science et dans la pratique. J'ai vu une sienne fille qu'il avoit laissée unique ; il étoit de votre religion. Il est mort l'an 1607 du regret de la mort d'un sien fils qui étoit fort savant avocat et qui paroissoit fort dans le barreau. La mère de cet Albertus le Febvre étoit fille de J. Ruellius, médecin de Paris, qui a écrit *de Natura stirpium*, et qui est le premier des modernes qui a écrit poliment de cette matière, lequel étant veuf devint chanoine de Notre-Dame et mourut ici l'an 1537, ne laissant pour tous enfants qu'une fille qui fut mariée à un avocat, et mère de cet Albertus. Il avoit présidé en 1597 à feu M. Nicolas Piètre, qui l'extolloit et le louoit merveilleusement. Je l'ai pareillement ouï priser extrêmement par M. Guérin, qui est un de nos anciens très savant. Albertus le Febvre étoit ici en grand crédit, grand ennemi de la multiplicité des remèdes, et dès ce temps-là ennemi de la forfanterie des apothicaires, *qui tunc plurimum poterant*. Mais il étoit au-dessus de leur haine et de leur envie. Il avoit été fort aimé de Henri III et avoit le brevet de son premier médecin, lorsqu'il fut tué à Saint-Cloud, combien qu'il fût de différente religion. Feu M. Piètre me dit un jour de lui qu'il avoit bien de quoi être et paroître habile homme, car jamais personne n'a su si bien son Hippocrate et l'Aristote que lui ; et je crois tant plus aisément qu'il étoit habile homme, que M. Nicolas Piètre *erat parcus laudator*, qui néanmoins très souvent et bien volontiers me l'a loué (1).

(1) Quand on connaissait Hippocrate et Aristote, on était médecin, et médecin savant, profond, digne de la plus haute estime ; c'était à cette époque le *criterium* de tout mérite médical. Nous sommes bien autrement difficiles aujourd'hui, et à juste titre. Néanmoins, ni la dignité de la profession ni le bien-être des médecins ne s'en trouvent

Le député du parlement de Bordeaux a été ici ouï en pleine assemblée. Le parlement en a fait deux matinées; le duc d'Orléans même y a assisté. Il y en a eu qui ont parlé très hardiment de l'état présent des affaires, et qui même ont été jusqu'au Mazarin; mais le tout aboutit à faire des remontrances à la reine touchant l'affaire de Bordeaux, etc.; même M. Foulé, maître des requêtes et intendant de justice, qui a tant fait de vexations et de désordres dans le Limousin, sera mandé de venir répondre à la cour des plaintes qu'on a faites contre lui. La paix est faite en Allemagne et signée du consentement de tous; il ne reste plus qu'à l'exécuter. L'affaire même de Frankendal est réglée; les Espagnols la gardent jusqu'à la paix générale, et alors ils la rendront au palatin, en attendant quoi on leur donne Helbronn, qu'ils rendront alors. On ne croit point que le roi aille jusqu'à Bordeaux.

Aujourd'hui au matin est mort ici le bonhomme M. le président de Belièvre, doyen du conseil; il est fils du chancelier Pompone de Belièvre, qui mourut l'an 1607, lequel étoit originaire de votre ville. Il a un fils président à mortier, qui est un honnête homme. Je vous baise les mains, et suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce vendredi 8 de juillet 1650.

LETTRE CCXXXII. — *Au même.*

Je vous écrivis ma dernière vendredi 8 de juillet, et vous dirai que depuis ce temps-là nous n'avons appris ici autres nouvelles, sinon que ce même jour au soir ma belle-mère,

rehaussés, dans un temps surtout où l'on ne vaut que par la fortune, où domine l'aristocratie des écus, souvent parfumée de poivre et de cannelle. (R. P.)

âgée de quatre-vingt-deux ans, tomba en trois horribles accidents qui l'ont mise au tombeau. Elle perdit le mouvement et le sentiment de la moitié du corps du côté droit, et tôt après cette paralysie devint apoplexie On accourut aussitôt à Paris me demander du secours, mais je trouvai la bonne femme aux abois, qui n'en pouvoit plus. Elle avoit été saignée et ventousée, en attendant ma venue, par le chirurgien du lieu, de telle sorte qu'il ne me restoit rien à ordonner : aussi n'avoit-elle point de force ; elle étoit sans pouls, avec un petit râlement qui étoit le dernier combat de la nature, que la violence du mal emportoit, *pugnatum est arte medendi*, *exitium superavit opem*, *quæ victa jacebat*. Enfin elle mourut sur le soir, fut enterrée dans l'église dudit lieu le lendemain avec beaucoup de cérémonies, *ut fit apud nos*, fort inutiles et superflues, *ut potè quæ potius ad morem*, *quàm ad rem pertineant*. Nous ramenâmes ici le lendemain le bonhomme son mari, qui est plus décrépit qu'elle, combien qu'il soit de quelques années moins vieux : *ad dementiam senilem prope redactus*, *miseram vitam trahit*. On nous fait espérer qu'après sa mort nous aurons une grande succession : *quod utinam tandem contingat !* On nous fait ici de grands habits de deuil à la bourgeoise, *quod invitus patior ;* mais c'est qu'il faut hurler avec les loups et badiner avec les autres bêtes. *Non minima pars est humanæ sapientiæ posse pati ineptias hominum ;* et ceux qui ne s'y peuvent accoutumer ou ranger n'ont qu'à faire comme a fait ma belle-mère, *eò migrandum est*, *unde negant redire quemquam*. C'étoit une excellente femme dans le soin du ménage et dans la peine qu'elle y a prise. Pour sa grande économie, il eût mieux valu que son mari fût allé le premier ; mais *sic placuit Superis*, *quærere plura nefas*. Je ne me saurois donner la peine de la pleurer beaucoup, vu qu'elle étoit trop vieille et trop souvent malade. *Dum hæc Parisii geruntur*, le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour cheminent ; ils sont allés de Fontainebleau à Orléans, à Blois, à Tours : on

dit que de là ils iront à Poitiers, à Bordeaux, et même à Toulouse, où il y a du bruit, puis en Provence, et même par après plus loin s'ils peuvent, afin de revenir ici le plus tard qu'ils pourront, d'autant que ce lieu est odieux au Mazarin, en tant qu'il y a beaucoup d'ennemis, et qu'il craint d'y être assommé. On dit ici que l'Espagnol a envoyé de l'argent devers Bordeaux à madame la princesse, afin de faire la guerre au Mazarin; mais que cette grande ville est fort mi-partie, et qu'ils ne savent ou qu'ils n'ont point l'entière liberté de se ranger du côté qu'ils voudroient. La somme de l'argent va jusqu'à seize cent mille livres, qui est assez notable pour éblouir les yeux de beaucoup de gens qui n'ont autre passion ni meilleur but que ce métal doré. Mais voilà, comme je laisse un peu écouler la chaleur du jour, demeurant caché dans mon étude, que M. de Sorbière y entre tout fraîchement arrivé d'Hollande. Notre entrevue n'a guère duré, ayant remis le fait particulier à une autre visite ; nous avons néanmoins parlé de vous et de M. Gassendi, duquel il parle comme d'un oracle; il m'a dit qu'il sera ici environ quinze jours, et qu'après cela il s'en ira pour demeurer à Oranges, dans l'emploi académique qu'on lui donne. Il a été tout étonné quand je l'ai assuré que M. Izaacus Vossius étoit à Paris, par ordre de sa maîtresse, la reine de Suède, pour y acheter des livres manuscrits, etc. Il le croyoit encore en Suède, et dit qu'il n'y a personne en Hollande qui sache que M. Vossius soit ici, *et aliam videtur suspicari causam istius peregrinationis.* Il s'est bien souvenu de me parler de M. du Rier ; je lui en ai dit ce que j'en savois et comme vous étiez bien fâché contre cet homme, *qui tot mendacia tibi conglutinaverat.*

M. le chevalier K. Digby, gentilhomme anglois, catholique fort zélé, savant et curieux, avoit écrit en voyageant, comme il a fait beaucoup depuis vingt ans, et principalement en Italie, un *Traité de l'immortalité de l'âme* en anglois ; quelqu'un l'a mis en latin, et s'imprime aujourd'hui à Paris. C'est ce même chevalier qui a écrit aussi en anglois contre l'auteur

du livre intitulé : *Religio medici* (1). Je voudrois ardemment que ce qu'il en a écrit fût aussi mis en latin, vu que j'ai bonne opinion de ces deux esprits, encore que je ne voudrois pas jurer qu'en tous deux il n'y eût quelque extravagance. J'ai vu ce dernier livret en anglois; c'est un in-douze imprimé à Londres l'an 1643 (2).

Je ne sais si vous vous souvenez d'une chanson qui courut par toute la France, il y a quatre ans, d'une certaine madame l'Escalopier, femme d'un de nos conseillers de la cour, laquelle fut mise aux Feuillantines, d'où elle est sortie après y avoir été un an ou deux. Elle s'étoit depuis ce temps-là

(1) Voyez la note t. I, page 340.

(2) Des quatre Digby dont l'histoire fait mention, Gui Patin parle ici de Kenelm Digby, fils de Everard Digby, condamné à mort, et exécuté le 30 janvier 1606, dans l'affaire de la conspiration des poudrés. Ce Kenelm Digby fut si distingué, si remarquable sous plusieurs rapports, qu'on disait de lui que, s'il était tombé des nues dans une partie quelconque du monde, il se serait fait respecter. Ses ennemis en convenaient, mais ils ajoutaient : « Pourvu qu'il ne restât pas plus de » six semaines dans le même endroit. » Étant en prison, c'est là qu'il réfuta le livre de Th. Brown, *Religio medici*, réfutation dont parle Gui Patin. Il habita la France en 1655 et 1657 ; il y connut et fréquenta notre illustre Descartes. Auteur de plusieurs ouvrages de philosophie, il lut à Montpellier, dans une assemblée publique, un discours *sur la guérison des blessures par la poudre de sympathie*, et cette poudre acquit une certaine réputation. Digby mourut le 11 juin 1665. C'était un homme très instruit ; mais la pensée profonde et originale, le feu créateur lui fut refusé. Il partagea en physique toutes les erreurs de son temps. Il croyait aux qualités occultes, aux secrets, aux émanations cachées et sympathiques, renouvelés par le magnétisme moderne. Il essayait et faisait les expériences les plus singulières. Ayant épousé *Venetia Anastasia*, fille d'Édouard Stanley, et d'une beauté merveilleuse, il voulut conserver et perpétuer les charmes de son épouse par des moyens et un régime particulier ; entre autres choses, il ne lui laissa manger pendant un certain temps que des chapons nourris avec des vipères. Ce fut pourtant en vain : Anastasia mourut presque à la fleur de son âge. On peut même croire que le régime bizarre auquel elle était assujettie contribua à hâter la fin de ses jours. (R. P.)

enfermée volontairement dans un autre couvent de filles ici alentour, moyennant une pension qu'elle y payoit; mais enfin *talis vitæ pertæsa*, elle s'étoit remise dans le grand monde, et comme elle recommençoit à faire parler d'elle, sa propre mère, laquelle jusqu'ici l'avoit favorisée contre son mari, a obtenu permission de la faire arrêter et de la faire conduire dans le monastère des filles pénitentes, rue Saint-Denis, ce qui fut exécuté le 20 de juillet à sept heures du matin; elle fut arrêtée chez le procureur où elle alloit solliciter son procès.

Toulouse a pris le parti de Bordeaux; ils veulent bien recevoir le roi dans leur ville, mais à la charge qu'il se mettra à leur garde, selon leurs anciens priviléges, et que ce soit sans le cardinal Mazarin, qui est auteur de tous les maux de la France. La reine a mandé au comte du Dognon, gouverneur de Brouage, qu'il eût à venir à la cour. Il a mandé qu'il avoit la goutte. On lui a mandé derechef que l'on savoit bien qu'il n'étoit point malade, et que l'on l'avoit vu debout. Il a mandé qu'il étoit vrai, mais qu'il ne vouloit point aller à la cour, qu'il savoit bien qu'il y étoit haï, qu'on le vouloit retenir prisonnier, et lui ôter son gouvernement qu'il tenoit du feu roi, et qu'il le vouloit conserver jusqu'à la majorité du roi. M. le maréchal de la Meilleraye a mandé au roi qu'il ne devoit point avancer plus près de Bordeaux que Poitiers; qu'il falloit apaiser cette affaire par traité, ou qu'autrement le roi n'en viendroit point à bout; qu'il étoit besoin de trente mille hommes pour dompter Bordeaux, qui autrement étoit indomptable. Les députés de Bordeaux ont ici parlé bien haut à M. le duc d'Orléans, qui s'en est mis en colère, et deux heures après il les a renvoyés reblandir et reflatter par M. le Tellier, secrétaire d'État, comme il a fait encore le lendemain par M. de Beaufort. Les mêmes députés ont charge de faire de nouvelles propositions au parlement de Paris, lequel, pour cet effet, s'assemblera mercredi prochain, qui sera demain. On dit que tous les parlements s'en vont envoyer des députés

à la reine, pour lui demander la paix générale, ou justice de ceux qui empêchent qu'elle ne la fasse.

Je vois ici tous les jours deux honnêtes hommes fort savants, qui sont logés ensemble chez un riche marchand de soie, dont je suis médecin : l'un est le fils unique de feu M. Gérardus Jo. Vossius, nommé Izaacus, et l'autre est M. Samuel Bochart, ministre de Caen, lequel a fait un beau livre in-folio, intitulé *Phaleg*, qui est fort docte et plein de belles curiosités, et l'autre in-quarto pour le feu roi d'Angleterre. Le marchand qui les loge est un nommé M. Bidal, lequel fournit tous les ans pour 50,000 écus d'étoffe à la reine de Suède, et cette année il en fournit pour 100,000, à cause de son couronnement, qui sera somptueux. Ce M. Vossius achète ici grande quantité de bons livres pour sa maîtresse. Il dit que sa bibliothèque sera la plus belle de l'Europe, et qu'elle surpassera de beaucoup celle du cardinal Mazarin, que M. Naudé leur a fait voir depuis trois jours. Il cherche particulièrement plusieurs manuscrits. Je vous baise les mains de toute mon affection, pour être toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 26 de juillet 1650.

LETTRE CCXXXIII. — *Au même.*

Depuis ma dernière, je vous dirai que les Espagnols sont en Picardie à l'entour de la Capelle, avec une grande armée, et entre autres de 14,000 chevaux. J'ai bien peur qu'ils ne ravagent misérablement notre pauvre province, laquelle souffre cruellement il y a si longtemps, ce qui sans doute arrivera si le Mazarin n'y met un autre ordre, et s'il n'y envoie davantage de monde, au lieu qu'il s'amuse à chicaner ceux de Bordeaux. J'ai rencontré notre voisin M. Henri, qui est de votre ville; il connoît cet Anglois dont vous m'avez par ci-devant écrit. Je lui ai parlé de ces maladies rares, desquelles il a fait un livret; il m'a appris que ledit livret avoit été imprimé

à Londres l'an passé, qu'il n'en étoit venu qu'une demi-douzaine à Paris. C'est un in-douze de lettres médiocres, d'environ cinquante pages et de douze chapitres; en voici le titre : *Observationes medicæ, de affectibus omissis, authore Arnoldo Bootus, medico doctore, ante hoc pro regis, ordinum atque exercituum Hiberniæ archiatro. Londini excudebat*, etc., 1649.

Le samedi 6 d'août, les chambres assemblées au parlement, après beaucoup de tergiversations, enfin le duc d'Orléans y est arrivé, qui a promis sur sa foi de prince que l'affaire de Bordeaux s'accommoderoit, que l'on ôtoit le gouvernement à M. d'Espernon, que l'on donnoit place d'assurance à M. de Bouillon, à madame la princesse, amnistie à tous ceux de Bordeaux, et même à ceux qui avoient traité avec l'Espagnol, et qui s'étoient retirés en Espagne, et autres conditions qui ont été enregistrées et lues tout haut par deux fois : tout cela n'a pas néanmoins contenté le parlement. L'assemblée a été remise au lundi 8, toute affaire cessante, afin de délibérer sur cette déposition du duc d'Orléans, dont la femme est fort grosse et tantôt prête d'accoucher. Si c'est un fils aussi vaillant que son père, Dieu sait si la France manquera de grands capitaines. Enfin le parlement s'est tenu à la parole du duc d'Orléans, qui a promis et engagé sa foi de prince, et tout ce qu'il a de vaillant, de faire donner la paix à Bordeaux; et néanmoins on croit ici que le Mazarin ira plus loin, s'il peut en devenir le maître avec les troupes du roi, et qu'il ne s'arrêtera point à la parole du duc d'Orléans, qu'au cas qu'il ne soit point le plus fort. M. Vossius s'en est retourné en Suède. Il a ici acheté pour 10,000 livres de livres, et de plus a traité avec M. Petau, conseiller de la cour, d'une sienne bibliothèque, laquelle vient de feu M. son père, pareillement conseiller. Il y a là-dedans quantité de beaux et bons manuscrits; il en a accordé moyennant 40,000 livres, dont il en a délivré 3,000 comptants, à la charge qu'ils sont perdus si la reine de Suède ne veut tenir le marché qu'il en a fait.

Il y a du bruit en Hollande. Le prince d'Orange est contre la Hollande pour les autres provinces; il a voulu assiéger Amsterdam, mais l'affaire s'est mise en traité et s'accommode. M. Naudé travaille à un traité exprès qui sera grand et entier, *de Ortu et antiquitate typographiæ* (1). On prend ici force voleurs qui ont volé sur les grands chemins, et même les deniers du roi. La plupart sont gens de qualité : entre autres il y en a un maître des comptes, fils d'un président des comptes, que j'ai autrefois traité malade, d'une grande famille de Paris. Nous avons ici une grande quantité de fièvres continues, malignes, pourprées, avec assoupissement, rêveries, parotides verminéuses, desquelles néanmoins il en meurt fort peu.

Les Espagnols sont autour de Rhetel et de Reims, en nombre de plus de vingt mille hommes, où se commettent tous les forfaits et toutes les désolations imaginables ; nos gens y sont aussi en fort petit nombre, qui font autant de mal que les ennemis mêmes : *Dii meliora !* Je suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce 12 d'août 1650.

LETTRE CCXXXIV. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière vendredi douzième jour d'août, par la voie de M. Falconet, à qui j'écrivis un mot par occasion d'un de ses amis que j'avois ici rencontré. Le sieur Beda des Fougerais n'est point mis au rang des honnêtes gens ; il est chimiste, empirique, et fait ce qu'il peut pour gagner avec effronterie, impudence, sans assaisonner son fait de nulle prudence. Il assure de guérir tout le monde ; il fait rage de promettre de son côté et d'en savoir bien plus que tous les autres; que tel et tel ne savent que saigner et purger, mais

(1) J'ignore si le savant bibliothécaire du cardinal de Mazarin a publié ce livre, mais je ne l'ai pas trouvé dans le catalogue de ses nombreux écrits. (R. P.)

que lui a de grands secrets, etc. *Sic omnibus et singulis detrahendo omnium odio dignus venit.* Quand il changea de religion, en cas qu'il en ait quelqu'une, son père même dit qu'il ne s'en étonnoit point, qu'il l'avoit reconnu impie, luxurieux et idolâtre de l'argent. Et un ministre dit : *La quille nous a quittés, nous n'y avons rien perdu, les papistes n'y ont rien gagné, car c'est un fripon*, et véritablement je tiens pour très vrai ce que ce ministre a dit. Il a par ci-devant été grand donneur d'antimoine, mais il en a été si mauvais marchand qu'il s'en est retiré. Il ne laisse pas néanmoins de promettre merveilles à tous ceux qu'il rencontre disposés et capables d'être trompés par lui. *Quæ quidem omnia de Elia Beda sunt verissima.* Je n'aime ni à mentir ni à médire : aussi n'est-ce point par principe de médisance que j'en parle, mais en pure vérité, afin que vous le sachiez et que vous connoissiez ce personnage qui est grand valet d'apothicaires et grand cajoleur de belles femmes, desquelles il a quelquefois été fort maltraité : *utinam sapiat in posterum.* M. Ravaud m'avoit dit tout ce que vous me mandez de Vittorio Siri ; je ne doute pas qu'il ne flatte beaucoup le Mazarin ; mais il a beau faire, *suum cuique decus rependet posteritas*, dit quelque part Scaliger, le père de Cardan. Si le Mazarin se fait craindre aujourd'hui, il est assuré qu'un temps viendra qu'on ne le craindra plus, et que l'on dira de lui et de quelques autres tyranneaux qui sont près de lui d'étranges vérités. Je loue fort l'éloge qui a été donné à Ovide par un moderne qui l'a élégamment et véritablement appelé *compendium ingeniorum.* C'étoit un honnête homme à mon gré, et un bel esprit. J'aime fort à voir à cause de lui ce qu'un certain de Lingende a mis au-devant des *Métamorphoses* en français :

Ovide, c'est à tort que tu veux mettre Auguste
Au rang des immortels ;
Ton exil nous apprend qu'il étoit trop injuste
Pour avoir des autels.

Je le relirois volontiers s'il m'étoit permis, j'entends si j'en

avois le temps; car pour la dispense du pape, j'en suis bien guéri, aussi bien que de toutes les autres fanfreluches romaines et papalines, *quibus muliercularum detinentur et irretiuntur ingenia.* Pour la mort de ma belle-mère, elle est allée devant, où nous irons après.

Omnia transibunt, nos ibimus, ibitis, ibunt,
Ignari, gnari, conditione pari.

Quand M. Merlet eût pris le même chemin, il n'y eût point eu grand'perte, mais *sic erat in fatis;* il faut prendre patience, *quandoquidem sic placuit Superis.* M. Moreau est son grand consultant et à beaucoup d'autres, mais il est tout autrement plus utile à nous tous et à toute notre faculté que toute cette. . . . . et normanique.

M. Sam. Bochart s'en est retourné à Caën trois jours auparavant que M. Vossius partît d'ici pour s'en retourner en Suède. Il est fort bon homme dans l'entretien, et un des plus savants du monde dans la connoissance des langues orientales, mais à la semonce (1) de la reine de Suède, il travailloit à un livre, *de Animantibus sacræ scripturæ.*

Pour nouvelles de Bordeaux, je viens d'apprendre qu'ils ont pendu dans la ville un capitaine qu'ils avoient prisonnier du régiment de Navailles, en revanche de ce que le maréchal de la Meilleraye et le grand prévôt de l'hôtel avoient fait pendre le capitaine du château de. . . . ; que le chevalier de la Valette avoit été blessé à l'attaque de l'île de Saint-George, et qu'il étoit mort de sa blessure, mais que néanmoins le traité de la paix de Bordeaux s'avançoit fort. Ce sera une nouvelle dont j'aurai grande joie quand elle sera certaine. Le

(1) Ce mot de *semonce* est maintenant détourné de sa première signification, *prière*, *invitation.* Dans sa fable *le Satyre et le Passant*, La Fontaine a dit :

Pour se sauver de la pluie,
Entre un passant morfondu;
Au brouet on le convie,
Il n'était pas attendu.
Son hôte n'eut pas la peine
De le *semondre* deux fois. (R. P.)

clergé qui est ici assemblé envoie des députés à la reine pour lui redemander la liberté du prince de Conti; que si elle ne le veut rendre, protestation de ne point donner un sol au roi, au lieu de quatre millions que l'on en vouloit pour les affaires du roi. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis votre très humble et très obéissant serviteur.

LETTRE CCXXXV. — *Au même.*

J'ai grande inclination pour Ovide aussi bien que vous. La rencontre que vous avez faite de mon nom avec le sien ne me plaît pas. Plût à Dieu que je lui ressemblasse autant d'esprit comme je fais de nom, car effectivement au lieu de *Guide*, plusieurs Italiens disent *Vidus*, les autres *Vidius*, et M. le président de Thou a dit, *Vidus Brassacus*, *Vidus Faber Pibracius*. M. Pascha, ambassadeur pour le roi aux Grisons, qui a écrit la vie de M. de Pibrac, a toujours pareillement dit *Vidus*. Quoi qu'il en soit, Ovide étoit un bel esprit, et je relirois volontiers ses œuvres si j'avois le temps. Pour le surnom de *Naso*, il me pourroit convenir par la sympathie que j'ai avec les grands nez, et la haine que je porte aux camus, qui sont presque tous puants et punais, comme le gazetier Th. Renaudot, contre qui je gagnai ce beau procès le 14 d'août 1642 (1). Aussi me souviens-je qu'en sortant du palais ce jour-là, je l'abordai en lui disant : M. Renaudot, vous pouvez vous consoler, car vous avez gagné en perdant. Comment donc? me répondit-il. C'est, lui dis-je, que vous étiez camus lorsque vous êtes entré ici, et que vous en sortez avec un pied de nez. Cela arriva un mois après que j'eus l'honneur de vous connoître en cette ville, et cette année me fut avantageuse par ces deux rencontres, à quoi on peut ajouter la mort du cardinal de Richelieu, que je haïssois pour tant de mal qu'il a fait, tant de sang innocent qu'il a répandu, et tant d'impôts dont il a ruiné la France.

(1) Voyez la note t. I, page 201.

Pour ma belle-mère, gardez-vous bien d'en pleurer la mort, elle ne l'a pas mérité : c'étoit une bonne femme fort riche et fort avaricieuse, qui ne craignoit rien tant que la mort, qui l'a néanmoins prise à la fin presque subitement en sa belle maison des champs à Cormeilles. Elle est allée devant, où nous irons après ; tâchons au moins d'y aller avec plus de tranquillité et de réputation, et que nos enfants nous reconnoissent pour de bons pères, en méritant auprès d'eux une véritable reconnoissance. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, etc.

De Paris, le 16 août 1650.

LETTRE CCXXXVI. — *Au même.*

Mercredi, 17 août, à quatre heures du matin, madame la duchesse d'Orléans accoucha d'un fils qui se nommera M. le Prince sans queue, et celui qui est en la Bastille sera nommé le prince de Condé. Je prends la hardiesse de vous charger d'une petite commission, à la prière d'un honnête homme de mes amis qui est en peine de savoir si vous ne connoissez personne à Lyon qui soit natif de Beaujeu en Beaujolais, qui nous apprenne quand Guillaume Paradin est mort doyen dudit Beaujeu, et Claude Paradin son frère, chanoine au même lieu. Si on pourroit savoir l'an, le mois et le jour de leur mort, s'ils sont morts audit lieu, et s'il n'y a point d'épitaphe pour l'un ou pour l'autre. Si vous pouvez en découvrir quelque chose, vous m'obligerez.

Le 27 d'août mourut en cette ville une vieille dame nommée madame la marquise de Maignèles, propre sœur de notre vieux archevêque. Elle étoit veuve depuis plus de cinquante-trois ans et belle-mère du maréchal de Schomberg en premières noces. Il a épousé en secondes noces madame de Hautefort.

L'affaire de Bordeaux est une fusée qui n'est pas aisée à démêler ; et ce grand feu ne s'éteindra pas si aisément. Il y a les intérêts de la ville et du parlement de Bordeaux à composer, ceux de madame la princesse, ceux de M. de Bouillon, de MM. de la Force, l'autorité du roi à conserver, *quoquo modo*, quand ce ne seroit qu'en image, *ut sit tanquam* μορμολυκειον, *magnoque terroris posteris*, les petits intérêts du Mazarin, qui veut gagner partout peu ou prou, *ut faciat rem, si non rem quocumque modo rem*, et M. d'Espernon, qui avec toute apparence n'en peut être dorénavant que très mauvais marchand, après tant de bruit qu'il a fait et tant de désordre qu'il a causé.

Je suis bien aise que vous ayez vu M. Sorbière : c'est un honnête homme. Je ne doute point que vous n'ayez parlé de moi, mais je l'attribue à votre affection de tous deux envers moi. Pour mes conférences, auxquelles j'emploie deux heures d'une après-dînée, une fois la semaine, cela est bon pour des écoliers, qui en peuvent quelquefois profiter de quelques mots et sur quelque question et controverse de médecine ; mais il y a perdu son temps, quand il a pris la peine d'y assister; je lui en ai l'obligation aussi bien qu'à la bonté de M. Duprat, qui m'a fait cet honneur de m'y amener un tel auditeur. Si je vous y avois découvert ou entrevu, je pense que vous m'y auriez rendu muet, comme le devint Guillaume Budé devant l'empereur Charles-Quint. Ce sont de petits et légers entretiens que je prends plaisir de donner à mes anciens écoliers, pour les fortifier dans la bonne méthode, bien qu'à vous dire franchement la vérité, j'aie grand regret du peu de loisir que j'ai de reste de mes visites, et que j'ai très peu de loisir pour mettre là, qui n'y est pas tant mal employé. Quand je vois ce que vous en dites, que vous souhaiteriez d'être à Paris pour jouir d'un si agréable divertissement et en devenir plus habile homme, je ne puis m'empêcher de rire : vous y perdriez votre temps. Quand vous me traitez ainsi, je me souviens de ce que disoit Joseph Scaliger en ses épîtres quelque part au bon et

innocent homme Casaubon, *vellem tibi esse discipulus*, et néanmoins Joseph Scaliger étoit bien un autre homme que Casaubon. Ainsi j'avoue que je pourrois bien être votre écolier encore fort longtemps, et crois facilement que tout ce que vous avez oublié me feroit grand bien : mais *sic placuit Superis.* Il me faut contenter de la petite portion qu'ils m'ont faite, *donec in majorem molem adaugeatur.*

Nous avons ici quantité de fièvres continues malignes; mais je ne vois ni petites-véroles ni rougeoles. Pour empêcher les taches de la petite-vérole, nous nous servons ici fort fréquemment de l'huile d'amandes douces tiède tirée sans feu, et feu M. Piètre en faisoit grand état. Mais je pense que le meilleur remède de tous est de saigner hardiment dès le commencement du mal, *ad contemperandum fervorem et extinguendam acrimoniam sanguinis exuberantis ex utrâque basilica*, et d'étuver, les douze premiers jours du mal, les yeux et le visage du malade *ex aqua optima tepida; qualem hic habemus sequanicam*, afin de procurer l'évaporation de cette humeur maligne enfermée sous la peau. Je m'en sers très heureusement, *non omissis frequentibus enematibus*, *ne ab excrementorum copia supra modum sordescant viscera*, *a quibus tota illa fœtida eluvies in habitum corporis deponitur atque effunditur* (1).

Après l'huile d'amandes douces, la pommade de lard fondu et l'eau de roses est ici fort en usage, *de aqua mille florum nihil audivi;* mais cet auteur, que vous me nommez M. Rivière, m'est fort suspect, il n'est guère savant, mais il est grand charlatan, *usque ad infamiam.* Si la peste cesse à Marseille, elle s'accroît fort à Rouen : il en est mort cinq conseillers de la cour. M. Miron, le conseiller, qui en arriva hier,

(1) Il est possible que l'huile dont parle ici Gui Patin ait du succès, mais l'onguent mercuriel dont on se sert aujourd'hui est bien autrement efficace. Quant à la saignée, *adhuc sub judice lis est.* Heureusement que la vaccine a mis un terme à nos incertitudes pratiques. (R. P.)

m'a dit aujourd'hui que depuis quinze jours il en est mort quatre mille de toutes conditions, pauvres et riches.

Le dimanche 28 d'août, il y eut ici grand bruit par toute la ville et grande émotion sur la nouvelle qui est arrivée que le maréchal de Turenne envoyoit son armée en deçà. Le lendemain, lundi 29, les trois princes ont été enlevés et tirés du bois de Vincennes, par ordre du roi, et sans passer par Paris, ont été conduits par trois cents chevaux et ont passé la Seine dans des bateaux vers Vitry, pour de là gagner Juvisy, Montargis, Orléans, et enfin Loches. Il ne m'importe où, et encore moins au Mazarin, au duc d'Orléans et à la reine même, pourvu qu'ils n'échappent point. Ce même lundi, après-midi, on a tenu une grande assemblée à l'Hôtel-de-Ville afin de pourvoir à la conservation de la ville; entre autres choses, il y a été ordonné que dès le lendemain on commencera de garder les portes, selon l'ordre de chaque colonel, comme l'on faisoit durant le siége de Paris. Le mardi matin, 30 d'août, le parlement s'est assemblé avec bonne intention; mais ils n'ont pas conclu assez généreusement, à cause du duc d'Orléans, qui s'y trouve soigneusement, et qui y rabat les coups du mieux qu'il peut, en faveur du Mazarin, qu'il aime trop. Les trois princes sont encore à Marcoussis, à neuf lieues d'ici, qui est le lieu où ils furent menés et déposés le même jour qu'ils furent tirés du bois de Vincennes. M. de Sainte-Marthe, l'aîné des deux jumeaux qui ont si heureusement travaillé à l'*Histoire généalogique de la maison de France*, est ici mort âgé de soixante-dix-sept ans, le mercredi 7 de septembre.

On avoit ici mis sur la presse un petit livre in-douze, intitulé *l'Harmonie*, etc. Il étoit contre le Mazarin, sa vie, sa fortune et son ministère; il alloit même contre l'honneur de la reine. Le lieutenant civil l'a découvert, l'a supprimé, et en a fait emprisonner les imprimeurs, duquel néanmoins jusqu'à présent il n'a pu découvrir ni apprendre qui en étoit l'auteur. L'on m'a dit que l'on en soupçonnoit un jésuite, qui étoit fort passionné pour le parti de M. le Prince; ce que je ne crois

point, vu que ces bons pères sont trop fins pour être embarqués dans quelque parti, si ce n'est lorsqu'il est de beaucoup le plus fort, et qu'il y a manifeste apparence d'y pouvoir profiter, ce qui n'est point encore au fait de MM. les trois princes emprisonnés.

Le maréchal de Rantzau mourut ici le 14 de septembre ; le voilà hors de peine d'obtenir récompense de son gouvernement de Dunkerque, que l'on lui ôta durant le siége de Paris. On l'avoit mandé, afin qu'il vînt avec quelques troupes, afin d'augmenter et de fortifier le parti des assiégeants. Dès qu'il fut à Saint-Germain, on l'arrêta prisonnier, d'où enfin il a été délivré. Le Mazarin a dit à un homme que je connois qu'on ne l'avoit tiré de Dunkerque que par finesse, et sous prétexte de l'employer au siége de Paris; mais que la vraie raison étoit la peur qu'on avoit eue qu'il ne rendît Dunkerque à l'Espagnol, dont il étoit entré en traité par le moyen d'un moine déguisé, qui alloit et revenoit sans être connu, mais dont on avoit ici eu avis à la cour. Si ce soupçon eût été vrai, on n'eût pas manqué de lui couper le cou.

Il y a du bruit de nouveau en Provence, sur ce que le comte d'Alais ne veut point obéir au commandement qu'il a reçu d'aller à la cour. Le roi veut être obéi ; lui d'ailleurs n'oseroit y aller, sur la peur qu'il a d'y être arrêté et de perdre son gouvernement. Sur ce différend, la Provence est partagée en deux. Aix est fort contre lui, Toulon pour lui, etc.

M. le duc d'Orléans a ici fait assembler de savants hommes, pour savoir d'eux comment il falloit nommer son fils. Divers avis furent proposés, entre autres fut retenu et approuvé celui que donna M. Bignon, avocat général, qui est un homme incomparable; lequel prouva par plusieurs raisons qu'il devoit être nommé le duc de Valois, et ce nom lui est demeuré. M. le duc d'Orléans fait grand état dudit M. Bignon, comme font aussi tous les savants qui le connoissent : *vere enim est abyssus eruditionis.*

Les mazarins ont pris le faubourg de Saint-Surin de Bordeaux, qu'ils ont abandonné, n'en pouvant faire leur profit. Les Bordelois y ont perdu quelques hommes; mais la plus grande perte est bien du côté des mazarins, vu que plusieurs officiers y ont été tués, dont néanmoins je regrette la perte. Cette prise n'avance en rien les affaires des assiégeants, qui ne viendront point à bout de Bordeaux s'ils ne font point d'autres prouesses. M. le maréchal de la Meilleraye leur a mandé qu'il entreroit dans la ville malgré eux; ils lui ont redemandé que quand il voudroit y venir, qu'ils lui ouvriroient les portes à lui et à son armée, mais qu'il n'oseroit pas prendre la hardiesse d'y entrer. En voilà assez pour le coup. Je vous baise les mains, et suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 16 de septembre 1650.

LETTRE CCXXXVII. — *Au même.*

Je vous envoyai deux lettres enfermées ensemble le vendredi 16 de septembre, toutes deux datées du même jour, et depuis ce temps-là je vous dirai que nouvelles nous sont venues qu'il y a une surséance à Bordeaux pour six jours, durant lesquels on traite de paix. Nos députés y sont des plus employés. C'est chose certaine que le Mazarin ne sauroit prendre la ville; les habitants y sont trop résolus, outre les secours qu'ils ont de divers endroits; l'armée de Mazarin est même bien délabrée et diminuée de plus de cinq mille hommes depuis qu'ils ont commencé à faire des attaques. MM. de la Force leur amènent du secours des Cévennes, et le comte de Tavannes de plusieurs autres endroits. Cela obligera le Mazarin de lever le siége, s'il n'est déjà levé, puisqu'il n'y a nulle apparence qu'il puisse prendre la ville, et même je ne doute point que M. d'Espernon n'en perde son gouvernement de Guyenne tout-à-fait à ce coup, sans jamais y revenir ni lui ni

les siens. Pour le livre du père Caussin, que je vous ai envoyé depuis peu, je vous donne avis qu'il ne s'en vend ni ne s'en est encore vendu aucun de deçà.

Mais pour venir à la vôtre datée du 16 de septembre, je me plains seulement de vous pour le présent d'une chose, c'est qu'elle est trop courte. Vos lettres sont à mon endroit ce qu'étoient les oraisons de Démosthène à Cicéron, et celles de Cicéron à Pline le jeune et à Quintilien, *optima quæ longissima.*

Il y a du bruit en Languedoc, et particulièrement à Nîmes, d'où l'évêque a été chassé. Ceux de Bordeaux demandent la liberté des princes et la perte du Mazarin, à quoi la reine ne consentira jamais; elle a trop peur des premiers et chérit trop le second. Les autres articles ne sont pas si griefs et sont plus aisés à accorder, de sorte que tout est encore douteux. Il faut attendre le boiteux pour savoir la décision de cette grande affaire. L'archiduc Léopold avoit fait du bruit sur la frontière, et avoit menacé d'entrer bien avant de deçà si on ne vouloit entendre à la paix générale. On l'avoit pris au mot, on lui avoit promis de lui envoyer des députés qui avoient été nommés, savoir: MM. le nonce du pape et le Vénitien Contarini pour médiateurs, avec M. d'Avaux pour député ordinaire, sauf à y envoyer par ci-après pour extraordinaire quand il seroit besoin, et que la cloche seroit fondue, M. le garde des sceaux, ou M. le premier président, ou M. Servien. On espéroit ici la paix par cette voie, mais tout est rompu. L'archiduc Léopold a avoué au nonce du pape qu'il n'avoit point charge de traiter. M. d'Avaux étoit à moitié chemin, où il attendoit ses passeports. Je pense que c'est une finesse espagnole de dire qu'il n'a point charge de traiter de la paix lorsqu'il voit les cartes fort brouillées à Bordeaux. La réponse que l'archiduc Léopold a faite au nonce du pape a été écrite par lui-même à M. le garde des sceaux, qui en a reçu la lettre ce matin par un courrier venu tout exprès. Ledit archiduc Léopold se retire de la frontière de Champagne, où il étoit, et fait mine de vouloir rassembler ses troupes pour en faire un

corps d'armée, afin d'assiéger quelque ville, comme Rocroy ou Guise, qu'ils manquèrent à prendre il y a quatre mois. M. le duc d'Angoulême, père du comte d'Alais, gouverneur de Provence, est mort ici le 24 de septembre, âgé de soixante-dix-sept ans. Il étoit fils naturel du roi Charles neuvième et de Marie Touchet, laquelle fut depuis mariée à M. d'Entragues, seigneur du château de Marcoussis, où est aujourd'hui retenu en prison M. le Prince avec ses deux compagnons. Ce M. le Prince, depuis qu'il y est, s'y ennuie, y devient mélancolique; il a les jambes enflées, il a été saigné trois fois et purgé aussi pour cet effet. Aujourd'hui 27 de septembre, sur les onze heures du matin, est arrivé de la cour un courrier à M. le duc d'Orléans, qui l'a assuré que la paix de Bordeaux est faite. Le bruit en a aussitôt été répandu par toute la ville, et tout le monde l'a cru comme tout le monde le désire. Les conditions de ladite paix ne se disent point encore; c'est toujours beaucoup que la paix soit faite, que toute la province de la Guyenne soit pacifiée, et que le roi revienne à Paris avec toute la cour, qui est ce que je vois être ici particulièrement désiré par les marchands, qui ont besoin que les courtisans soient ici pour débiter leurs denrées. La même nouvelle porte que le roi et la reine seront ici le 21 du mois prochain; ou s'ils ne sont à Paris, que tout au moins ils seront à Fontainebleau. *Amen.*

Je viens de recevoir une lettre de M. Garnier, votre confrère, par laquelle il me donne avis que l'on imprime à Lyon contre moi. Ne seroit-il pas à propos de présenter requête en mon nom à M. votre lieutenant-général, pour faire par son autorité saisir ce libelle diffamatoire, soit qu'il soit achevé d'imprimer ou non? Je l'appelle ainsi à cause du titre, sans en savoir davantage, à la charge que les dépens seront en mon nom, et que je vous les rendrai au plus tôt. J'écris une partie de ce que je pense de ce libelle et du dessein de cet écrivain à M. Garnier, pour répondre à la sienne. Je vous prie d'en conférer avec lui, et qu'il vous montre ma lettre, combien

que l'auteur et l'ouvrage ne méritent peut-être point que tant d'honnêtes gens s'en mettent en peine. J'aurois bien envie de savoir quelle est la mouche qui a piqué cet homme et qui l'a porté à m'attaquer, vu que je ne sais qui il est, *imo nesciebam natum hominis, diem dies docebit.*

L'archevêque et électeur de Cologne est mort. Le fils du duc de Bavière, neveu du défunt, lui veut succéder en tant de beaux bénéfices, en vertu de quelque provision. Le chapitre de Cologne s'y oppose, voulant conserver ses priviléges et libertés anciennes; ils veulent prendre pour leur électeur l'évêque de Verdun, parent du duc de Lorraine, qui sera le plus fort s'il s'en mêle, quand même l'empereur et le duc de Bavière voudroient s'en remuer.

Les Anglois sont les maîtres en Écosse, après la grande bataille qu'ils y ont gagnée; ils ont aussi pris Édimbourg, hormis le château, mais je pense qu'ils prendront tout à la fin. Je vous baise les mains, et suis de toute mon affection, monsieur, votre, etc.

Le 30 septembre 1650.

LETTRE CCXXXVIII. — *Au même.*

Depuis ma dernière, la paix de Bordeaux est faite. Le roi, la reine, le Mazarin, y sont entrés et y ont été fort bien reçus. Madame la princesse a vu la reine, laquelle a mené par la main le petit duc d'Enghien au roi. M. de Bouillon a vu le Mazarin, l'a entretenu et a couché chez lui; ils sont grands amis. Les princes ont quelque liberté plus qu'ils n'avoient, et M. Letellier les a été visiter depuis qu'ils sont à Marcoussis.

P. Léopardus a été un très excellent homme, et un des plus savants de son temps. Il étoit Flamand, natif de Furnes, grand Grec, écolier de N. Clénard. Il fut principal du collége à Berg-sur-Vinox. La première partie de ses *Miscellanea* a été imprimée in-quarto à part : c'est ce que vous avez vu; et puis

la seconde l'a été *in Thesauro critico J. Gruteri*. Il est mort l'an 1567, avant que d'être vieux. Il fut appelé à Paris pour y être professeur du roi; mais sa femme, qui n'y voulut pas venir, le retint en Flandre. Il y a une épigramme grecque à son honneur, *in Emendationibus et notis Dan. Heinsii*, *in Maximi Tyrii dissertationibus*, de l'édition de Leyden 1607, in-octavo, avec un petit éloge latin, *et pueros*, *dum viveret*, *docebat*, *sic mortuus viros quotidie suis docet scriptis*. Quand vous écrirez à M. Sorbière, faites-lui mes recommandations, s'il vous plaît. J'ai vu en cette ville un M. Galatein, médecin de Bordeaux. Environ l'an 1634, je lui avois prêté le livre *Discours sur les eaux de Forges*, de feu M. J. Cousinot. Il me disoit en ce temps-là qu'il avoit connu M. Bouvard en quelque voyage du feu roi; que c'étoit un pauvre homme, d'autant qu'il ne savoit que son Galien. Il est vrai, disoit-il, qu'il le sait bien. Tous ces Gascons sont *parci laudatores*, *et hoc est de patria*. Le premier médecin de M. le duc d'Orléans s'appelle, comme vous dites, Brunnier; il vit encore, et est fort vieux. J'ai céans un livre pour vous de M. J. Mentel, de *Origine typographiæ*, avec un livre de M. Saumaise et quelques autres. Pour la querelle d'entre MM. Mentel et Naudé, je suis, aussi bien que vous, de l'opinion de M. Naudé, qui est trop sage et trop habile homme pour tenir le mauvais parti, et se bander contre la vérité. Pour M. Mentel, il est mon ami, à ce qu'il dit, mais il est un peu trop infatué de la bonne opinion de soi-même, sorte de gens que je n'aime point. Conservez hardiment votre père Caussin; il n'est point encore en vente, il est encore supprimé, Dieu merci, et le bon père, au moins le vôtre, ne sera point châtré.

J'ai aujourd'hui appris que le livre de M. Amand contre moi est un in-quarto qui sera gros, et ne peut être achevé sitôt; qu'il est intitulé à chaque page, *Patinus verberatus*. Voilà un titre manifestement satirique, injurieux, scandaleux et diffamatoire. Je vous prie d'en conférer avec MM. Garnier et Falconet, et de leur dire que je crois qu'il faut agir contre

lui et contre l'imprimeur, *nomine injuriarum*, ce titre étant purement diffamatoire. Je serois bien curieux de savoir pourquoi cet homme m'en veut, et quel tort je lui ai jamais fait, ou à lui ou aux siens. Le père Jarrige, jésuite, qui s'étoit défroqué à la Rochelle, et qui de là s'en étoit allé en Hollande, a encore changé d'habit et de religion, et s'est refait *jésuite* (1). Il a passé de Hollande en Flandre, d'Anvers à Paris. Il a été ici quelque temps, et puis s'en est retourné à la Rochelle. Leur général lui a permis de choisir telle province qu'il voudra; il a fait imprimer ici un vilain et chétif désaveu, dont on n'a point fait grand cas. MM. les maîtres des requêtes font ici le procès à quelques clercs du palais qui ont fait de faux sceaux. Les Espagnols ont assiégé Mouzon, près de Sedan. J'apprends que le Mazarin craint ici quelque chose, et qu'il voudroit bien n'y pas revenir. MM. de Beaufort et notre coadjuteur lui font peur, après avoir si longtemps gouverné feu M. le duc d'Orléans, chez lequel le Mazarin fait revenir M. de la Rivière, grand aumônier dudit duc, afin de se servir de lui contre les embûches de ceux qui ont du crédit sur l'esprit de ce prince, et qui sont anti-mazarins, qui pourront néanmoins assez tôt être malheureux, vu le peu de raison qu'il y a de se fier à ce prince, qui est si facile, et que la reine ne manquera pas de gagner aussitôt qu'elle l'aura vu; et ainsi nous sommes en état de voir ici l'hiver prochain encore quelque coup de tonnerre tomber sur la tête de quelqu'un, j'entends des grands et des plus gros.

Summa petit livor, perflant altissima venti.

La cour est une petite Afrique sujette à produire des nouveautés, par le moyen desquelles les uns reculent et les autres avancent. Pour moi, je demeurerai envéloppé dans mon

(1) Nous avions donc raison de blâmer Gui Patin de croire trop légèrement à l'auteur du livre les *Jésuites à l'échafaud*. Voyez nos remarques, tome I, p. 145 et 451. (R. P.)

manteau de patience, *donec immutatio veniat* (1). Je vous baise les mains de tout mon cœur, et suis votre très humble, etc.

Le 18 octobre 1650.

LETTRE CCXXXIX. — *Au même.*

Ma dernière lettre fut du jour de Saint-Luc (2), 18 octobre, avec celle de M. Moreau. Nouvelle est venue que M. de Villequier a fait entrer dans Mouzon 400 hommes, lesquels sans doute empêcheront que les Espagnols ne le prennent : au moins on tient ici pour le certain que dorénavant ils ne sauroient le prendre. Le maréchal du Plessis Praslin, avec plusieurs gouverneurs des places frontières, assemblent aussi leurs forces, afin de pouvoir incommoder lesdits assiégeants jusqu'à ce qu'ils veuillent se retirer. M. le marquis de la Ferté Senneterre a défait trois régiments de Lorrains, où il a gagné beaucoup de bagage et plusieurs prisonniers. Le roi est sorti de Bordeaux, et le 19 il a couché à Xaintes. Le Mazarin n'a point eu grand contentement à Bordeaux. Il est vrai que ceux du corps de ville l'ont été saluer, mais non pas ceux du parlement, outre plusieurs autres affronts qu'il y a reçus. Le pape a député tout nouvellement deux cardinaux pour exhorter les deux rois à la paix générale, Spada pour la France, et Palotta pour l'Espagne. Il est vrai qu'à la fin il la faudra faire, et ils s'y trouveront contraints de part et d'autre; car autrement ils ne pourront plus trouver de soldats, et puis à la fin de notre minorité il y aura tout autrement plus belle apparence de finir la guerre, afin que le roi commence avec la paix à gouverner

(1) Sans doute, mais sous son *manteau de patience*, il faut avouer que maître Gui Patin cachait une plume bien alerte et bien affilée. (R. P.)

(2) Le jour de Saint-Luc, fête patronale des médecins, était autrefois célébré après l'office du matin par un grand festin, où assistaient tous les docteurs, les licenciés et bacheliers, aux dépens de la compagnie; cet usage a cessé vers la fin du XVIe siècle. (R. P.)

son royaume lui-même. Si en faisant la paix nous rendons aux Espagnols toutes nos conquêtes, le Mazarin s'en déchargera, et dira que c'est le roi même et non pas lui, et ainsi il se couvrira du prétexte d'avoir continué la guerre jusqu'à présent par quelque nécessité, au lieu que ce n'est que pour dérober plus longtemps, et piller plus hardiment ce pauvre royaume, afin d'enrichir son neveu et ses trois nièces. Nos affaires vont mal en Catalogne, les Espagnols s'y remettent, et nous ne leur résistons point comme il faut. M. le duc de Mercœur se plaint de ce qu'on l'a envoyé là si loin pour le rendre ridicule.

Le samedi 29 d'octobre, à onze heures du soir, trente hommes armés attaquèrent le carrosse de M. de Beaufort, dans la rue Saint-Honoré, près de la Croix du Trahoir. Ils voulurent arrêter le carrosse, ils ne purent le faire; ils tirèrent sur le cocher, qui fut véritablement blessé, mais néanmoins il n'arrêta point. Comme ils approchèrent du carrosse en tirant dedans, ils tuèrent un gentilhomme qui y étoit, un autre fut blessé, mais M. de Beaufort n'y étoit point, et ainsi ils ont perdu leur coup. Ce carrosse l'alloit querir à l'hôtel de Montbazon, où il avoit fait collation. Je pense que vous croyez aisément que je ne suis pas auteur de cette action, mais il n'est pas malaisé de deviner d'où vient l'entreprise. Quoi qu'il en soit, et de quelque côté qu'elle vienne, les assassins ont manqué leur coup, et M. de Beaufort est sauvé. C'est à lui à se parer dorénavant de ces rencontres, et à se retirer de meilleure heure, s'il ne veut une autre fois être attaqué, car sans doute on ne le manquera pas; ces gens-là qui ne craignent pas le serein sont gagés pour tuer du monde.

Le même jour, samedi au soir, un courrier venu de la cour apporta nouvelle que la reine étoit demeurée malade à Amboise, et qu'elle y avoit été saignée deux fois pour un jour. Quelques jours auparavant elle avoit aussi été saignée à Poitiers, et elle étoit prise d'une fièvre continue, *de earum genere quæ hoc anno grassatæ sunt.* Outre le danger qu'elle en-

courroit, le Mazarin auroit belle peur, et même je ne doute point qu'on ne l'arrêtât de peur qu'il ne prît la fuite en cachette, n'osant point se fier au duc d'Orléans, qui seroit régent, et qui infailliblement ne se serviroit point de ce ministre italien. J'aimerois pourtant mieux qu'il fût arrêté et obligé de nous rendre tout l'argent qu'il a dérobé à la France. La reine, traitant avec ceux de Bordeaux, ne leur a point nommé de gouverneur; elle leur a seulement promis qu'elle en arrêteroit un lorsqu'elle seroit à Paris; mais elle a laissé M. de Saint-Luc, qui étoit lieutenant de roi, pour y faire sa charge. Aussitôt que le roi et la reine furent sortis de Bordeaux, un quart d'heure après la reine leur fit signifier qu'elle révoquoit l'octroi des quinze cent mille livres qu'elle leur avoit accordé d'être pris sur le convoi de Bordeaux, pour leur dédommagement. Le parlement s'étant assemblé là-dessus, cassa l'arrêt du conseil d'en haut portant cette révocation; mais le premier président du parlement ne veut point signer cet arrêt. D'ailleurs M. de Saint-Luc maltraite dans Bordeaux ceux qui ont été du côté du parlement, et en avoit fait arrêter deux que le peuple a fait délivrer par force. Tout cela montre que la paix de Bordeaux n'est guère assurée. Mais Dieu soit loué que je reçois votre lettre, par laquelle j'apprends des nouvelles de votre bonne disposition, et de nos bons amis de Lyon. J'écrirai exprès à M. Gras, et le remercierai de ses livres. Le *Thesaurus criticus J. Gruteri*, ou bien *Lampas sive fax artium liberalium*, est en six gros volumes in-octavo, impression de Francfort. Ce beau recueil, fait par un habile homme, est un *cornucopia* et contient grande quantité de plusieurs très bonnes choses. Quelques uns font passer pour une continuation ou septième tome un in-8°, qui sont des remarques et des notes de.. sur Plaute; *adversùs Jani Gruteri cavillationes*, etc. Ledit livre est intitulé: *Analecta Plautina*, etc., *Francofurti* 1633. Si jamais vous en trouvez, il mérite d'être acheté Il fait merveilleusement froid en la rue Saint-Jacques, tous se plaignent du mauvais temps, *non est usque ad unum;*

même le plus hardi d'entre eux, qui est M. Cramoisy, fait tout ce qu'il peut pour ne rien entreprendre. Je vous assure que le P. Jarrige n'est point mort. Il a passé par ici et a parlé à un homme qui me l'a dit; peut-être bien qu'à la fin les jésuites l'empoisonneront, ils sont assez méchants pour cela, *utinam meliores fiant in posterum*. On imprime en Hollande, chez MM. les Elzevirs, un livre curieux d'un savant Espagnol, sous le titre, *de Duplici terra;* l'auteur est Josephus Gonçalès de Sala. Je ne sais si ce ne seroit point le même qui a fait imprimer l'an 1629 un Pétrone avec des commentaires et *indice perpetuo*, in-quarto, à Francfort.

Madame la maréchale de Guébriant a fait faire l'histoire de la vie de son mari. Elle en a vers soi la copie tout entière et tout achevée, prête d'être imprimée; il ne tient plus qu'à de l'argent qu'elle doit avancer à l'imprimeur. C'est encore assez, vu que les courtisans ne savent guère ce que c'est que de payer leurs dettes, et de récompenser ceux qui leur ont rendu service. Nous avons ici tout de nouveau vu la requête faite par M. Naudé, in-quarto, contre les bénédictins, touchant l'auteur du livre *de Imitatione Christi*. Elle est excellente, je vous l'enverrai dans le premier paquet.

Le même M. Naudé m'a dit qu'à Genève l'on imprimoit l'histoire de feu M. le président de Thou, traduite par un jadis ministre. Je pense que c'est un Provençal nommé M....., duquel j'ai entendu dire, il y a longtemps, qu'il travailloit à la traduction de ce beau livre; je dis beau, car je pense que c'est le plus beau et le plus excellent historien qui ait jamais écrit, et le préfère à Thucydide, Tite-Live et Tacite. On a pris un prisonnier de ceux qui ont attaqué le carrosse de M. de Beaufort samedi dernier. Un autre blessé mourut hier à l'Hôtel-Dieu de sa blessure, et confessa des vols qu'il avoit faits, mais ne nomma aucun complice. Je serai toute ma vie votre, etc.

Le 4 novembre 1650.

LETTRE CCXL. — *Au même.*

Depuis ma dernière, qui fut du vendredi 4 de novembre, j'ai été élu doyen de notre faculté pour deux ans, et pour être successeur à M. Piètre, qui s'est fort bien acquitté de cette charge *per integrum biennium.* Je voudrois bien être assuré de faire à peu près comme lui, *ex illo decanatu, sentio humeris meis impositum grave onus, et durissimam sarcinam.* Je ferai néanmoins tout ce que je pourrai pour m'en acquitter, et ne lairai point, s'il vous plaît, de m'entretenir quelquefois avec vous, *per litteras animi interpretes;* que si je vous écris un peu plus rarement, *datis hoc occupationibus meis quas scholæ nostræ studium adaugebit*, ce ne sera point faute de bonne volonté, et je crois que vous n'en doutez pas.

Le lundi 7 de novembre, le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour arrivèrent à Fontainebleau de leur voyage de Bordeaux. Le Mazarin voudroit bien ne pas revenir à Paris, mais aller à Troyes y faire passer l'hiver, sous ombre de faire assiéger Rhétel et en chasser les Espagnols, qui se sont cantonnés dans la Champagne, tandis que le Mazarin chicanoit Bordeaux en faveur de M. d'Espernon. Même les Espagnols ont pris aussi Mouzon, petite ville près de Sedan, qui leur servira de retraite à faire des courses bien avant, et voilà comment la guerre entretient la guerre. Le siége de Bordeaux a ruiné la Champagne, et à tous ces jeux il n'y a que le ministre qui y gagne, puisqu'il y trouve son compte. On a pris trois des voleurs qui attaquèrent le carrosse de M. de Beaufort; ils ont été mis à la question et ensuite ont été condamnés à être rompus tout vifs à la Grève. Le 15 de novembre le roi, la reine, et le Mazarin avec eux dans le carrosse du roi, arrivèrent à Paris sur les cinq heures du soir. Le jour d'auparavant, trois des voleurs du carrosse de M. de Beaufort furent roués à la Croix du Trahoir. Le 15 de novembre les trois princes furent enlevés de Marcoussis par huit cents chevaux et six cents hommes de pied, et amenés à Versailles, où ils couchèrent,

de là à Vernon-sur-Seine, puis à Rouen, pour être menés au Havre-de-Grâce, dont le Mazarin a eu le gouvernement par la cession que lui en a faite la duchesse d'Aiguillon. Enfin voilà le prince de Condé dans le lieu même où il envoya, trois semaines avant qu'être arrêté, le jeune duc de Richelieu avec sa nouvelle femme, qu'il lui avoit conseillé d'épouser. Madame d'Aiguillon, n'ayant pu lui ôter sa femme ni la séparer de lui, a eu le crédit vers le Mazarin et la reine de lui faire ôter ce gouvernement et de plus la charge de général des galères, puisque étant en Provence les capitaines de marine n'ont pas voulu recevoir ses commandements par ordre qu'ils lui ont montré avoir reçu de la cour. Ce pauvre duc de Richelieu, qui n'a point beaucoup d'esprit, éprouve maintenant *furens quid fœmina possit*, joint que comme elle est fort riche et la plus pécunieuse de la cour, elle obtient facilement avec les pistoles que feu son oncle le cardinal de Richelieu a volées à toute la France, ce qu'elle désire du cabinet de la reine, laquelle n'a guère d'argent, *Curia venalis, venalis curia patrum.* Voilà le bonheur du temps auquel nous avons été réservés, savoir, le gouvernement des prêtres, des partisans et leur séquelle. Votre M. Meyssonier m'a fait l'honneur de m'écrire par un de vos libraires nommé du Han, et m'a envoyé deux petits livres de sa façon. Quand vous le verrez, je vous prie de lui faire mes recommandations et de l'assurer que je lui ferai réponse. Je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ce 18 novembre 1650.

LETTRE CCXLI. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière, laquelle n'étoit que d'une bonne page, le vendredi 18 de novembre, par la voie de M. Falconet, avec une lettre pour M. Meyssonier et un catalogue de nos docteurs que j'ai fait faire selon la coutume depuis que je suis doyen.

Le samedi 19 de novembre nous avons perdu ici un excellent homme nommé M. d'Avaux, frère de M. le président de Mesmes; il étoit revenu de Fontainebleau malade d'une fièvre continue, avec une fluxion sur le poumon. Notre compagnon M. Piètre le traitoit, où furent appelés en consultation M. Séguin, médecin de la reine, et M. Brayer; tous trois avoient bonne espérance de sa guérison; quelque parent y amena M. Vautier, lequel promit de le guérir d'un breuvage qu'il lui donneroit, et avec le consentement de ceux qui y étoient présents, *uno Pietro intercedente, sed frustrà nitente*. Le pauvre homme avala l'antimoine sur la bonne foi et la qualité de M. Vautier; une heure après il commença à crier qu'il brûloit et qu'il voyoit bien qu'il étoit empoisonné, qu'il avoit grand regret qu'on eût permis qu'il eût pris ce dangereux remède, comme aussi de n'avoir point fait un testament. Après que ce poison lui eut bien remué les entrailles, il mourut en vomissant, trois heures après l'avoir pris. Il est fort regretté par la ville, où on dit tout haut qu'il a été empoisonné par ordre du Mazarin, qui le haïssoit depuis sa commission qu'il avoit eue de plénipotentiaire à Munster, joint qu'il le craignoit aussi à cause qu'étant du conseil d'en haut, où il opinoit généreusement, il résistoit fortement au Mazarin, en quoi il étoit ordinairement suivi du duc d'Orléans, qui le chérissoit fort et lui donnoit grand crédit par les caresses qu'il lui faisoit. Le roi sachant sa mort en a pleuré; je pense qu'en récompense le Mazarin en a été bien aise. M. le président de Maisons, surintendant des finances, étant le lendemain visité par M. Vautier, lui dit : Voilà deux surintendants des finances que l'antimoine a tués cette année; monsieur, je vous prie que je ne fasse point le troisième. Il entendoit MM. d'Émery et d'Avaux. Ce dernier ne fut jamais marié et n'a jamais accepté aucun bénéfice, combien qu'il fût fort dévot; il ne laisse point tant de bien que l'on pensoit, et de fait il étoit fort libéral. Il avoit été conseiller au grand conseil, ambassadeur à Venise, extraordinaire à Rome, en Allemagne, l'an 1637, où il demeu-

roit ordinairement à Hambourg, puis fut envoyé en Pologne, où il fit la paix avec les Suédois, revint en Danemark et puis à Paris; enfin fut envoyé plénipotentiaire à Munster, où la paix étoit faite par son industrie, si le Mazarin, qui veut pêcher en eau trouble, ne l'en eût empêché et n'en eût rompu le traité qui étoit prêt d'être signé. Il est ici merveilleusement regretté de tout le monde, et l'antimoine aussi bien que ceux qui le baillent sont l'abomination du public. Le Mazarin, qui veut avoir la réputation de grand capitaine, faisoit courir le bruit qu'il partiroit aujourd'hui avec cinquante mille pistoles pour s'en aller commander l'armée de Champagne et reprendre Rhétel; mais le voyage est différé à cause d'une indisposition qui est survenue à la reine. Le duc d'Orléans grondoit et faisoit le mauvais de ce qu'on avoit ôté les princes de Marcoussis et emmenés au Havre. *Sed hæc certamina tanta, pulveris exigui jactu campressa quiescent.* On lui a tant donné d'argent qu'il en est apaisé, après avoir bien marchandé, et la coupe de quelques bois dont il tirera encore quelque chose de bon (1). Le Mazarin est ici en colère contre deux personnes, savoir, M. de Beaufort et madame de Montbazon. Le coadjuteur a fait sa paix. On a mandé au comte d'Alais en Provence, pour la dernière fois, qu'il obéisse et qu'il vienne en cour, ou qu'autrement les communes lui courront sus.

La reine se porte mieux, mais le voyage est rompu, que le cardinal se promettoit de faire en Champagne pour le Réthel. Le compagnon sent bien que s'il s'éloigne et quitte son fort, c'est chose certaine qu'il seroit en grand danger, tant pour ce qu'il est fort haï, que d'autant plus il doit craindre du côté des princes. Madame la princesse douairière est fort malade à Châtillon-sur-Loing. On dit que son médecin Guénaut (qui est un grand empoisonneur chimique) lui a fait prendre trois fois de l'antimoine; mais je ne la tiens point encore échappée

(1) C'est bien là l'homme si vivement caractérisé par le cardinal de Retz; voyez la note tome II, page 3. (R. P.)

pour cela; je sais bien qu'il est hardi joueur et téméraire entrepreneur. Enfin, à force d'en parler, le Mazarin est parti jeudi matin, 1er de décembre, bien accompagné. Il nous obligeroit fort s'il pouvoit ne point revenir.

Le vendredi, à la mercuriale du parlement, on a présenté à la cour une nouvelle requête pour les princes, de la part et au nom de madame la princesse la jeune, et de son fils le duc d'Enghien, et a été ordonné qu'elle seroit communiquée à messieurs les gens du roi, afin d'en rapporter les conclusions à la cour mercredi prochain, 7 de ce mois. Voilà de la besogne délicate pour le nouveau procureur-général que nous avons, qui est M. Fouquet, par ci-devant maître des requêtes. Ce même jour, vendredi 2 de décembre, mourut, après avoir quatre fois pris de l'antimoine de la main de Guénaut, grand empoisonneur chimique, madame la princesse douairière, à Châtillon-sur-Loing, âgée de cinquante-cinq ans. Il n'y a que douze jours qu'il écrivoit à M. Vautier qu'il falloit avouer que l'antimoine est un grand secret pour les grandes maladies, et le vrai remède des princes. Plût à Dieu que tous les princes qui font mal en eussent pris autant qu'elle! On parle ici de quelques dispositions qu'elle a faites avant sa mort: qu'elle fait M. le président de Nesmond son exécuteur de testament; qu'elle donne à Guénaut, qui l'a empoisonnée d'antimoine (mais la pauvre femme ne le savoit point), mille écus; qu'elle fait présent à madame de Châtillon, chez qui elle est morte, de quinze mille livres de rente, etc. Je ne doute point que ce testament-là ne s'imprime quelque jour, comme dorénavant l'on imprime tout. Je n'attends plus de livres de Lyon que l'*Histoire de Bresse*, de laquelle vous me donnerez, s'il vous plaît, quelque nouvelle par vos premières. La princesse d'Orange, peu de jours après la mort de son mari, a accouché d'un fils, à qui les Hollandois ont donné et conféré la charge de leur général, afin d'empêcher toute autre brigue. Je viens de lire votre épître pour le *Feynus*, à M. Moreau. Faites-moi le bien de m'apprendre pourquoi en la

deuxième page vous mettez ces deux mots ensemble, *Phœbo Apollini :* n'est-ce point tout un? quelle nécessité y a-t-il de les mettre tous deux ensemble? *Ejusdem Epist.*, pag. 5, le passage d'italique qui commence par *Plures*, de quel auteur est-il? s'il est de *Feynus*, la citation marginale est donc fausse? A mon premier loisir j'examinerai ce livre, en lirai tout exprès cinq ou six des plus grandes maladies.

Le samedi 3 de décembre furent rompus ici, à la porte de Paris, deux autres voleurs de la troupe de ceux qui attaquèrent le carrosse de M. de Beaufort, et qui le vouloient tuer. En voilà déjà cinq, sans ceux qui par ci-après seront attrapés, et que l'on cherche partout avec beaucoup de diligence. Les chimistes antimoniaux de la cour ont ici tué depuis huit jours, ou au moins depuis la mort de M. d'Avaux, une madame de Gilliers, femme d'un maître-d'hôtel de chez le roi; une madame de Gazeau, fille d'un maître des comptes; elle étoit âgée de trente ans et grosse. L'antimoine que lui donna des Fougerais la fit accoucher d'un enfant de cinq mois, et mourir peu d'heures après, et *fœtum;* un M. de Mirepoix, que M. Riolan et M. Maurin traitoient au grand vitupère de ce poison. M. Riolan a dessein de mettre bientôt sur la presse un traité qu'il achève, *De usu emeticorum*, où il parlera contre l'antimoine. Il s'en va aussi faire imprimer un livre françois, lequel sera intitulé : *Curieuses recherches de l'Université de Paris, de son antiquité et de ses priviléges*, où il y aura quelque chose de particulier touchant notre faculté (1). Quand ce bonhomme parle de ce sien livret, il en paroît tout réjoui. Depuis huit jours on m'a envoyé un paquet, où il y avoit une épigramme contre l'antimoine, et contre trois hommes qui en abusent, dont les deux sont de nôtre faculté, le troisième n'en est point. Je m'étonne comment on n'y a pas aussi

(1) Dans plusieurs catalogues, cet ouvrage a pour titre : *Curieuses recherches sur les escholes en médecine de Paris et de Montpellier*, in-8°, 1652. (R. P.)

compris le sieur Beda des Fougerais, qui est, lui tout seul, presque aussi méchant que les trois autres, combien que Guénaut soit *nequissimus*. Peut-être que le poëte l'a épargné à dessein (non pas qu'il s'amende, car il est méchant perverti), en intention de le traiter une autre fois tout seul selon son mérite. Il y en a encore dans le paquet que l'on m'a laissé céans douze exemplaires, je vous en envoie un : je ne sais qui en est l'auteur ; mais d'autres et plusieurs en nombre en ont par la ville, à ce que j'apprends. Je vous donne avis que le 3 de ce mois, M. Jost le libraire m'a rendu tout ce que vous lui aviez envoyé pour moi le mois passé, savoir, J. H. Alstédius, *Scientiarum omnium Encyclopedia*, etc. Je me souviens de l'avoir mis ci-dessus. J'ai ouï dire déjà plusieurs fois de deçà ce que vous me mandez du nouveau livre de M. Harveus. Cet œuvre sera curieux (1). Ah ! qu'un habile homme comme MM. Riolan, Moreau ou Piètre, en feroient bien ici un très beau et très aisément, *ex tam frequenti sectione cadaverum !*

Je vous remercie de tout ce qui est contenu en votre lettre, et vous prie de continuer à m'aimer. J'ai ce matin consulté avec M. Moreau, pour le fils aîné du premier président de la chambre des comptes : il m'a chargé de vous faire ses baise-mains, et vous prie d'assurer M. Huguetan qu'il a reçu le *Feyneus* qu'il lui a envoyé, et qu'il l'en remercie. Je lui écris un mot de ma part pour le même dessein, que vous m'obligerez de lui faire tenir, comme aussi à vos deux collègues, à l'un desquels je dois remerciement et à l'autre réponse. Excusez de tant de peines que je vous donne. Je vous salue de toute mon affection, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 6 de décembre 1650.

(1) Il est propable que ce nouveau livre de l'illustre Harvey est le suivant: *Exercitationes de generatione animalium*, etc., Londres, 1651. (R. F.)

LETTRE CCXLII. — *Au même.*

Je vous écrivis mardi 6 décembre, et avois enfermé dans votre lettre trois petites lettres pour MM. Gras, Garnier et Huguetan. Je ne suis point en peine si vous les leur avez fait distribuer, car je m'y attends bien, *vide quam secure tecum agam;* je suis seulement en peine de votre santé et de toute votre famille, et vous demande quel travail entreprend aujourd'hui M. Huguetan. Imprimera-t-il bientôt le *Lexicon Martinii*, que je lui ai délivré dès le mois de juin? Je me suis rencontré ce matin chez un riche marchand dans la rue de Aubry-le-Boucher, nommé M. Héliot, où il y avoit un beau jeune homme Lyonnois, nommé M. Sarrazin, avec lequel je fus fort prié de déjeuner, ce que je fis tant plus volontiers lorsque je sus qu'il étoit Lyonnois. J'avois intention de lui parler de vous, ce que je fis tout-à-l'heure. Il me témoigna bien qu'il vous connoissoit fort bien, que vous étiez son hôte et son voisin : je bus à votre santé, il m'en fit raison. Je lui reparlai de vous; mais en notre entrevue je le trouvai merveilleusement retenu et modéré : je ne sais si c'est simplicité, superbe ou bêtise. Après lui avoir témoigné chaudement mon inclination et l'amitié que j'avois pour vous, cette froideur m'a déplu, et l'appellerai comme il vous plaira : c'est peut-être son humeur de faire ainsi partout, et de paroître si sage, *nobis non licet esse tam severi, musas qui colimus amœniores.* N'avez-vous point encore su quand et en quel an, et quel âge M. de Feynes est mort à Montpellier? Je me persuade que ces gens-là n'ont guère été curieux de tenir des mémoires de leurs professeurs. A peine y a-t-il eu un bachelier ou licencié, et à plus forte raison un docteur en nos écoles depuis trois cents ans et par delà duquel je ne puisse bien dire quelque chose, voire même du moindre; je pense que c'est qu'ils ont perdu leurs registres depuis les guerres.

Le Mazarin est allé à Reims, a fait assiéger Réthel, qui bien-

tôt après s'est rendu à lui. Comme les Espagnols ont avancé pour tâcher de faire lever le siége, la ville étant rendue, ce qu'ils ne savoient pas, les nôtres ont été au-devant d'eux; la bataille a été donnée : rude assaut de part et d'autre. Enfin les Lorrains, conduits par le comte de Longueville, ne s'étant bien fourrés dans la mêlée, et la cavalerie d'Espagne n'ayant pas ássez avancé, la bataille nous est demeurée avec force prisonniers et force bagages. Elle est du 15 de décembre. Le maréchal de Turenne s'est retiré de la mêlée avec trois mille chevaux, et s'en est allé vers Bar-le-Duc en Lorraine (1). Tandis que cette bataille se donnoit, le Mazarin étoit dans Reims, couché dans son lit, sous ombre d'avoir la goutte. Le Mazarin est allé à Soissons, d'où on dit qu'il n'ose revenir, pour la crainte qu'il a de tant d'ennemis que sa tyrannie lui a faits; d'autres disent que c'est à cause qu'il sait bien qu'il y a du bruit entre la reine et le duc d'Orléans, lequel lui a témoigné favoriser les frondeurs du parlement, MM. de Beaufort et le coadjuteur, grands et puissants ennemis du Mazarin, duquel *eo nomine*, la bonne fortune branle bien fort. On dit que la reine est encore au lit plus foible que malade; qu'elle a des inquiétudes, *nec sine causa*, qu'elle a quelque reste de flux de ventre et des hémorrhoïdes, mais qu'elle pleure souvent à cause que le duc d'Orléans ne veut plus faire pour Mazarin tout ce qu'elle désire de lui.

M. le président de Mesmes, qui étoit président du parlement et frère aîné de feu M. d'Avaux, que l'antimoine tua le mois passé, mourut hier ici, âgé de soixante-neuf ans, d'une fièvre continue maligne, avec assoupissement et rêverie, froid aux extrémités et perte de parole : c'étoit le plus riche homme de la robe. Il avoit plus de 50,000 écus de rente en fonds de terre : il ne laisse que deux filles bien riches. M. Renier, notre

(1) A propos de cette bataille, est-il nécessaire de rappeler le mot célèbre de Turenne, mot qui peint si bien sa modestie et l'élévation de son caractère? Quelqu'un lui ayant demandé comment il avait perdu la bataille de Réthel : *Par ma faute*, répondit-il. (R. P.)

collègue, qui a fait la dissection de cet homme, qui avoit le foie au côté gauche et la rate au droit, en fait un petit discours qui sera imprimé, à ce qu'il m'a dit ce matin. Les jésuites et les jansénistes continuent toujours leurs libelles les uns contre les autres.

Le parlement, aujourd'hui matin, a donné arrêt, après plusieurs assemblées, que très humbles remontrances seroient faites à la reine, etc.; que si ces remontrances ne produisent rien, il s'assemblera de nouveau. Tout cela regarde la liberté des princes, pour laquelle Gaston ne sait de quel côté se ranger. *Vale et quod facis, me amare perge.* Je vous donne le bon jour, bon soir et bon an, et vous supplie de croire que je veux être toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 30 de décembre 1650.

LETTRE CCXLIII. — *Au même.*

Je vous souhaite toute sorte de contentement et de prospérité pour l'année présente en laquelle nous entrons, à vous et à toute votre famille, avec très humble supplication de me continuer vos bonnes grâces non pas seulement cette année, mais toutes celles qui suivront, à la charge que je ferai de mon côté tout ce qui me sera possible pour les mériter.

Je viens de recevoir votre lettre qui m'apporte beaucoup de consolation dans le tracas où je suis à déménager. Tous mes volumes in-folio sont portés et rangés en leur place; il y en a déjà plus de seize cents en ordre. Nous commençons à porter les in-quarto, auxquels succéderont les in-octavo, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la procession, qui durera encore un mois.

Je ne sais si quelque ancien a touché cette controverse dont vous me parlez, que les enfants qui naissent au défaut de la lune deviennent épileptiques. Si cela étoit vrai, le nombre en

seroit plus grand; ce sont les Arabes qui ont fourré dans la médecine ces scrupuleuses et superstitieuses observations tant lunaires et sidérales que d'autre nature : ainsi je ne vous conseille pas de rien craindre pour le petit garçon qui vous est né en un tel temps.

Je vous prie de saluer de ma part M. Sarrazin et de lui dire que je suis bien fâché qu'il m'ait pris pour un prêtre, vu que je ne le suis pas et que je ne le serai jamais, et même que je n'ai pas voulu l'être quelque effort qu'en ait fait ma mère, et que j'ai souvent loué Dieu de ne m'avoir fait ni femme, ni prêtre, ni Turc, ni juif.

Mon fils aîné Robert a fait sa première présidence dans nos écoles le jeudi 19 janvier. Le voilà aussi grand docteur que moi en ce pays-là ; Dieu le fasse plus savant, meilleur et plus sage! Il a vingt et un ans et six mois.

La reine a écouté fort patiemment M. le premier président, qui lui a parlé fort hardiment de la liberté des princes et des mauvais conseils qu'on lui donne. Elle lui a répondu qu'elle en aviseroit avec son conseil et qu'elle en enverroit la réponse. Quand ils ont été sortis elle a dit du premier président: *Voilà un homme qui a parlé bien insolemment, j'ai pensé le faire taire;* et néanmoins elle ne l'a point fait; c'est qu'elle n'a pas osé. Je finis, étant toujours votre, etc.

De Paris, le 24 janvier 1651.

LETTRE CCXLIV. — *Au même.*

Je rencontrai hier M. des François qui me demanda des nouvelles, et m'étourdit ensuite de la peur qu'il avoit eue des grandes eaux, et qu'étant logé sur le Pont-au-Change, le moindre accroissement de la Seine le conduisoit jusqu'aux portes de la mort. Il me menace qu'il veut venir avec moi et y boire à votre santé; mais je l'ai remis après Pâques à cause de mon déménagement.

Tout le monde dit que Mazarin est fort mal dans ses affaires, et moi je le trouve mieux qu'il n'étoit. Il vaut bien mieux être à la campagne que d'être continuellement en danger d'être assommé, comme il étoit ici, ou d'être arrêté prisonnier, comme il l'eût été si M. le duc d'Orléans l'eût voulu permettre.

Je vous remercie de ma lettre que vous avez rendue à M. A. Falconet. Je suis affligé presque autant que lui de ses douleurs néphrétiques. Je m'en console un peu, parce qu'il est du métier à s'en tirer, comme un bon avocat a coutume de se dépêtrer d'un procès. J'ai aussi vidé autrefois des urines rougeâtres et noirâtres comme de la lessive, quelquefois même de purulentes; mais la nature a tout surmonté, et je ne m'en sens en aucune façon. Je hais fort les mauvaises eaux, et j'avois fait en ce temps-là un petit voyage où j'en bus étant échauffé et fatigué, n'en ayant pas trouvé de bonnes. Je m'en suis guéri avec nos remèdes généraux sans fatras d'apothicaires. Je me fais saigner cinq ou six fois l'an, et prends autant de médecines telles que les vouloit défunt M. Nicolas Piètre, homme incomparable, savoir, avec l'infusion de trois dragmes de séné et une once de sirop de roses pâles, que je fais faire exprès dans ma maison pour mon usage et celui de mes plus précieux amis. Je bois peu de vin, mais beaucoup d'eau. La compagnie, où l'on m'engage plus souvent que je ne le voudrois, me fait quitter quelquefois cette règle que je me suis prescrite; mais enfin d'ordinaire je suis sobre, et jamais je n'ai senti du désordre du côté de l'intempérance. Pourtant il faudra partir comme les autres, et aller, comme dit Catulle, en ce pays d'où l'on ne revient point. J'y suis tout résolu quand il plaira à Dieu.

Un peu de soin que vous apporterez à l'éducation de votre petit nouveau-né le garantira des accidents dont vous craignez qu'il soit menacé pour être né dans la nouvelle lune. Le savant Simon Piètre, qui mourut en 1618, ne pouvoit souf-

frir qu'on lui parlât de la lune chez les malades. Il vouloit que les jeunes médecins s'arrêtassent aux causes des maladies les plus prochaines. L'érudition et le bon sens sont tout.

Enfin les trois princes sont sortis de prison le lundi 15 du passé. Ils partirent le même jour du Havre-de-Grâce, et arrivèrent à Paris le 16 en grande pompe et magnificence. Ils sont allés, accompagnés du duc d'Orléans, au palais, pour remercier le parlement de l'assistance qu'ils en avoient reçue, et M. le prince de Condé y a fait de belles protestations pour l'avenir.

Aujourd'hui est mort ici M. de Bernay, doyen des conseillers clercs de la grand'chambre. Il avoit 40,000 livres de rentes en bénéfices. Il avoit une table fort somptueuse à laquelle étoient bien venus les courtisans, les grands joueurs et les brelandiers de Paris; c'est pourquoi on l'appeloit le cabaretier de la cour : n'est-ce pas un bel éloge pour un homme de son caractère ? Je suis, etc.

De Paris, le 7 mars 1651.

LETTRE CCXLV. — *Au même.*

Je vous écris derechef, pour vous prier de m'excuser si je vous donne tant de peine pour la distribution de mes lettres que je vous adresse ; c'est aussi pour vous dire qu'il y a ici une perturbation critique dans l'État. La reine et MM. nos princes sont fort aheurtés l'un contre l'autre. Cette femme veut maintenir son autorité, et tâcher de faire revenir le Mazarin, qui est pourtant une chose tout-à-fait hors d'espérance pour elle et d'apparence pour tout le monde. Elle a fort désiré que les gardes de la ville fussent ôtées : le duc d'Orléans ne le veut point ; il demande une assemblée d'états généraux, à Paris, à commencer le 1er de juillet prochain : elle ne le veut point; mais elle en promet une à Tours le mois

d'octobre prochain. Le duc d'Orléans lui réplique qu'elle promet une chose qu'elle ne pourra tenir, vu qu'en ce temps-là elle ne sera plus régente, ce qui est vrai. Mais c'est qu'elle espère d'avoir encore beaucoup de crédit auprès du roi son fils dans la majorité, et ce sera alors que nos princes seront obligés de bien prendre leurs mesures pour leur conservation, et se défier de la reine si elle a du crédit. Elle demande aussi qu'il fasse cesser les assemblées de la noblesse, qui se sont ici jointes avec MM. du clergé. Le duc d'Orléans répond que cela se fera en temps et lieu, et ne lui en promet aucun contentement. Le parlement veut avoir la déclaration contre les étrangers et les cardinaux : la reine ne le veut point, et empêche que le garde des sceaux ne la délivre. Le premier président du parlement et sa brigue (qui n'est pourtant point la plus forte) voudroit bien, en faveur de la reine, diminuer le crédit que MM. de Beaufort et le coadjuteur se sont acquis dans l'esprit du duc d'Orléans, afin qu'elle le pût regagner; mais cela n'est presque point à espérer. On dit aussi que le parlement veut empêcher l'assemblée des états généraux; mais cela se doit entendre du premier président et de sa cabale, en faveur de la reine. Le Mazarin a été jusque sur les terres des Liégeois, et puis est revenu à Sedan, où il est à présent, y attendant toujours fort impatiemment des nouvelles de la reine, avec grand souhait qu'elle pût sortir de Paris, ce qui n'arrivera point sans beaucoup de difficulté. M. le duc d'Orléans n'est point à se repentir d'avoir laissé aller le Mazarin; ses créatures subsistent encore dans le conseil; mais on dit que les princes y donneront ordre bientôt. Le grand conseil de la reine est de M. le Tellier, de Servien, H. de Lionne, et de M. d'Espernon. M. le maréchal de Villeroi et le garde des sceaux sont suspects à cause du Mazarin : les quatre autres ne le sont point. Voilà où nous en sommes, et à la veille de pis. *Dii meliora!* Je vous baise les mains de toute mon affection, et suis votre, etc.

De Paris, le 21 mars 1651.

La mer, extrêmement grosse vers Amsterdam, y a excité de telles tempêtes, qu'elle a été menacée d'une horrible et entière inondation. La reine a donné l'évêché de Glandève, vacant par la mort d'un minime, à un cordelier, nommé le père Favre, et l'évêché de Léon, en Basse-Bretagne, à l'abbé Jassin, qui sont des âmes mazarines. L'archevêque de Reims se meurt; M. l'abbé d'Aumale, frère du duc de Nemours, a la survivance.

LETTRE CCXLVI. — *Au même.*

Je vous écrivis ma dernière par la poste le mardi 26 d'août, laquelle étoit de quatre grandes pages, et vous envoyai un certain imprimé, in-quarto, sur la mort de feu mon bon ami M. Naudé, que je regrette à toute heure (1). On a donné avis à madame d'Aiguillon de ce que feu M. Rigaud avoit dit de son oncle le cardinal de Richelieu, dans la vie de M. Dupuy, pag. 39. Elle y a donné ordre et en fait refaire le carton, en faisant ôter le mal qui y étoit, et y faisant mettre des louanges de ce tyran. Il y en a encore un autre où l'on a changé quelque chose en faveur du Mazarin au bas de la page 58. Je vous envoie l'un et l'autre, afin que la mettiez dans le vôtre.

Je vous invite derechef et vous supplie de vous souvenir de feu notre bon ami M. Naudé, qui a été un excellent personnage et vraiment homme d'honneur : *Vetus et constans, generosus et fidus amicus.* J'apprends qu'il y a ici plusieurs savants qui travaillent sur ce même dessein.

Mais voilà que je reçois la vôtre du 22 d'août, de laquelle je vous remercie, avec celle de M. Guillemin. Je souhaite à

(1) En effet, ses regrets ont duré toute sa vie. Il y avait une telle conformité d'opinions, d'idées, de philosophie dans ces deux savants, que leur amitié fut inébranlable : elle était comme d'instinct, de cœur à cœur. (R. P.)

M. Garnier une heureuse délivrance de sa fièvre tierce, *quod frustra sperabit*, *per topica et amuleta. Evacuantia ad hoc requiruntur.*

A ce que vous me racontez du charlatan J.-B. Damascène, je reconnois que votre magistrat n'est point plus sage que le nôtre. J'ai pitié du genre humain, lorsque je vois tant de désordres; néanmoins je n'y sais aucun remède. *Quamdiu erunt homines, tamdiu vigebunt errores et hæreses.* Mais de quel pays vient votre Damascène? Je m'imagine qu'il est Provençal, Gascon ou du Languedoc, car voilà des provinces à charlatans.

Je vous remercie de vos quatre vers en l'honneur de M. Naudé; j'aurai soin de les faire insérer dans le recueil qu'on en fera. Si vous voulez en faire encore d'autres, ou quelque prose selon votre loisir, vous le pouvez hardiment entreprendre, le temps ne vous presse point. Le pauvre ami étoit de tel mérite que j'en porterois volontiers le deuil sur le dos, et publiquement, aussi bien comme je le porte dans le cœur.

Le roi est parti aujourd'hui au matin avec la reine, le Mazarin et belle compagnie, pour aller coucher à Compiègne, où se rendra Pigneranda, plénipotentiaire d'Espagne, pour y traiter d'un accord, lequel sera tout au moins une trève qui sera un acheminement à la paix générale. *Fiat, fiat!* L'on a envoyé contentement à ceux de Bordeaux, et le parlement demeurera dans leur ville.

Le cardinal de Retz est encore dans le bois de Vincennes. Le mois prochain il sera mené dans Pierre-Ancise, et le roi viendra passer quelque temps dans le bois de Vincennes pour aller à la chasse partout alentour. Le cardinal a cherché un médecin qui se voulût enfermer dans la prison avec lui; enfin il en a trouvé un après que plusieurs l'ont refusé. M. Vacherot s'est enfermé avec lui moyennant quatre mille livres par an qu'on lui promet et dont on lui a avancé la première année. Ce cardinal ne perdra pas tout son argent; il a assez bien et heureusement rencontré en ce choix-là. M. Vacherot est sa-

vant, d'un riche entretien, et de bonne compagnie; il est même un petit débauché, il boit assez volontiers et emplit aussi son capuchon, et par après il dit merveilles. C'est un grand garçon d'environ cinquante-quatre ans, homme veuf qui n'a qu'un enfant (1).

Clinchamp, qui étoit un des lieutenants du duc de Lorraine, est mort de fièvre continue dans l'armée du prince de Condé, et le chevalier de Guise, qui étoit du même parti, est mort à Cambrai d'une double tierce. Madame la princesse de Condé, avec son fils le duc d'Enghien et quelques officiers, s'est embarquée à Bordeaux, s'est reposée à Belle-Isle en Bretagne, et puis est allée chercher son mari; elle est arrivée à Dunkerque, à ce que portent les lettres qui en viennent. Le cardinal de Retz a tout-à-fait refusé de bailler sa démission de l'archevêché de Paris, et qu'il ne la donnera jamais; même il a donné charge qu'on le dise à tout le monde.

La reine d'Espagne est accouchée avant terme; elle étoit grosse d'un garçon. Quelle perte pour cet enfant que tant de belles couronnes! La maréchale de Rantzau, ayant eu envie de se rendre religieuse, a demeuré divers temps en plusieurs monastères; enfin elle s'est mise et réduite aux Filles-Bleues, où elle a pris l'habit le 9 de ce mois, qui est un spectacle auquel sont courues presque toutes les femmes de Paris. Voilà un lieu d'honnête retraite pour une veuve de maréchal, laquelle n'a guère de bien.

De Compiègne le roi est allé à Amiens pour en faire prendre la possession du gouvernement à M. l'éminentissime, qui est en si belle posture de bonne fortune que tout lui vient à souhait; de là il est allé à Abbeville.

Je vous rends grâces des beaux vers que j'apprends que vous avez encore faits en l'honneur de notre bon ami feu

(1) J'ai cité ce dévouement du médecin Vacherot dans ma *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, etc., 4e édition. (R. P.)

M. Naudé; j'aurai soin en temps et lieu de les faire mettre dans le recueil qui s'en fera. J'apprends que plusieurs se mettent en état d'en faire, et même qu'un nommé Petit en fait imprimer une élégie in-quarto; c'est M. Mentel, notre collègue, qui me l'a dit ce matin.

J'apprends que celui qui a donné avis à la duchesse d'Aiguillon de ce que M. Rigaut avoit mis dans la vie de feu M. du Puy contre le cardinal de Richelieu et au Mazarin de l'autre passage, est un certain prêtre fort intéressé nommé M. du Saussai, curé de Saint-Leu et Saint-Gilles, et official de Notre-Dame de Paris. C'est lui qui a fait ôter ce qu'il y avoit de bien et qui y a remis le galimatias que je vous envoie, et tout cela par flatterie, pour tâcher d'attraper un évêché, qui est celui de Toul en Lorraine, auquel il a été nommé par la reine, *ante aliquot annos*, et dont néanmoins il ne peut venir à bout, le messer Papa ne voulant pas lui en donner les bulles, etc.

M. Thomas Bartholin m'a écrit de Danemark, et m'a envoyé un sien petit livre nouveau intitulé : *Dubia anatomica, de vasis lymphaticis*, lequel même il m'a dédié. Je l'ai tout-à-l'heure et sur-le-champ envoyé à M. Riolan, qui sans doute l'examinera et le contrôlera pour faire mettre à la fin de son livre qu'on imprime in-octavo.

Vous feriez grand plaisir à M. Meyssonier de lui procurer de la sagesse et du repos d'esprit; je vous prie de ne lui rien dire de moi ni en bien ni en mal, pourvu qu'il ne m'écrive plus, je l'en quitte.

M. Bourdelot m'est venu visiter deux fois céans; on le voit passer par la ville dans une chaise, suivi de trois estaffiers. Il se vante d'avoir fait des miracles en Suède (mais je pense que ce sont de tels miracles que ceux des jésuites au Japon) et qu'il y a merveilleusement gagné. Pour moi, il ne m'a rien dit de pareil, il se doute bien que je ne le croirois point. Néanmoins je tiens pour certain qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour s'y enrichir, car il ne pense qu'à cela. Vous lui écrirez si vous

voulez ; mais comme il n'est pas homme à faire plaisir à personne et que tout son fait n'est que vanité, il vaut autant le laisser là dans sa belle fortune (1). Le mariage des princesses nièces de l'éminentissime sera la matière pour l'hiver prochain, avec les ballets, que cet homme chérit si fort.

Je ne doute point que les jésuites n'aient contribué à ce nouveau désordre du Vivarais ; ils ne peuvent s'empêcher de se mêler partout : ce sont de francs hypocrites, qui font les saintes Nitouches pour pénétrer partout et pour en attraper. Ils font comme les Turcs, les courtisans et les partisans. *Vario modo grassantur, sed una mens est perdere humanum genus.*

Les médecins n'eurent jamais si bon temps à Paris qu'ils ont maintenant (2) : les capitaines sont à la guerre, les courtisans avec le roi, le parlement en vacances, les bourgeois aux vendanges, et ainsi nous nous reposons. J'ai beau aller de çà et de là, je ne rencontre personne qui soit bien empêché. Je souhaiterois volontiers que ce bon temps durât *in plures annos*, pour le soulagement du public. Mais quoi qu'il en arrive, je vous assure que je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce 16 de septembre 1653.

LETTRE CCXLVII. — *Au même.*

Je vous écrivis ma dernière le mardi 16 de septembre. Le 26 dudit est mort à neuf lieues d'ici M. le garde des sceaux de

(1) Voyez la note sur Bourdelot, tome I, page 513.

(2) Gui Patin fait souvent cette remarque, et avec raison. C'est précisément dans l'automne, dans cette saison si redoutée par les anciens, qu'il y a le moins de malades dans le climat de Paris. Le contraire se remarque dans le printemps, où les maladies sévissent avec plus de violence. Je l'ai dit ailleurs, la mort est comme l'amour, elle aime le printemps. Si l'on veut des preuves, on n'a qu'à consulter les tables nécrologiques de chaque année. (R. P.)

Châteauneuf, âgé de soixante-quatorze ans. Il avoit de bons bénéfices, desquels le Mazarin héritera : *corruptio unius est generatio alterius*. Ainsi il n'y a rien de perdu : *quod non capit Christus, rapit fiscus*. Il est mort ici depuis deux jours un jacobin réformé nommé le père Jac. Goar, qui avoit la réputation d'être fort savant; c'étoit lui qui travailloit aux livres grecs de l'histoire byzantine, dont on avoit commencé l'édition à l'imprimerie du Louvre. Il est ici fort regretté de plusieurs honnêtes gens qui l'ont connu.

Le Mazarin fait ici travailler un homme à l'histoire de ce qui s'est passé depuis l'an 1647, et on dit qu'il veut la faire imprimer en françois et en italien.

Voilà la nouvelle qui vient d'arriver, que Rocroy s'est rendu au prince de Condé, et que plusieurs braves de notre parti ont été tués devant Mouzon, entre autres le jeune comte de Rouci, neveu du maréchal de Turenne, un comte de Montgommery et plusieurs autres. Par le moyen de la prise de Rocroy, voilà les Espagnols en garnison pour tout l'hiver, et le printemps qui vient dans la Champagne. Ah ! Dieu, que de malheurs pour un homme !

Unius ob noxam et furias Ajacis Oilei.

Il paroît un *Religio medici* (1), in-octavo, imprimé à Strasbourg, avec des commentaires faits par quelque Allemand, *qui non habet aurem batavam*. C'est un maître homme qui a de l'esprit, de l'étude et beaucoup de lecture : il approche de l'esprit et du mérite de son original, en faisant abstraction des mauvaises qualités que cet Anglois a dans sa cervelle mélancolique.

Les Hollandois s'apprêtent plus que jamais à faire une rude guerre, et à résister puissamment aux Anglois : ils ne veulent point d'accord pour la paix, et plusieurs ont ici grande appréhension pour eux qu'ils ne puissent assez heureusement

(1) Voyez la note t. I, page 340.

faire bonne et utile guerre contre un ennemi si puissant tel qu'est l'Anglois. Les Espagnols ont permis au prince de Condé de mettre dans Rocroy tel gouverneur qu'il lui plairoit; il y a mis M. de Bouteville, son parent, qui avoit été par ci-devant dans Bellegarde.

J'apprends que M. Heinsius le jeune est retourné d'Italie, par la Suisse et l'Allemagne, en Hollande, où il a trouvé son bonhomme de père *duntaxat adhuc spirantem;* c'est qu'il est en démence il y a plus d'un an. Ledit M. Nicolas Heinsius a fait imprimer un petit volume de ses poésies latines, d'où il a retranché une élégie qui étoit contre M. Saumaise, à cause de la mort qui est survenue à ce grand homme : *quod quidem eximium egregiumque factum laudo, sive hoc fecerit philosophicè et christianè, sive fecerit jubente et imperante Suedorum regina, quæ Salmasium tanquam magnum fidus coluit, et serio redamavit.* Le docteur Bourdelot se fait ici porter en chaise; suivi de quatre grands estaffiers; il n'en avoit par ci-devant que trois, *sed a paucis diebus quartus accessit*, depuis, dit-on, que le Mazarin lui a donné, d'autres disent qu'il n'a que promis, une abbaye de quatre mille livres de rente. Ne voilà pas du bien d'Eglise bien colloqué et dignement employé!

Le 11 d'octobre, dans la rue Saint-Antoine, devant et tout joignant la porte de la Bastille, ont été étranglés et rompus deux hommes, accusés d'avoir attenté à la vie du cardinal Mazarin : l'un s'appeloit Ricou, l'autre Bertault, grand maître des eaux et forêts de Bourgogne, qui tous deux cabaloient ici pour le prince de Condé. On dit qu'il y en aura encore un troisième nommé Joli qui n'attend que l'heure, et que ceux-ci ont encore fort chargé. Quatre jours auparavant, près de Pontoise, fut égorgé par trois voleurs un conseiller d'église du parlement de Rouen, qui venoit à Paris. Le valet de ce pauvre homme, qui s'échappa de leurs mains, a déposé des choses contre eux qui font connoître qu'ils sont venus à Paris, où on les cherche avec beaucoup de diligence.

La princesse de Condé, avec son fils le duc d'Enghien,

de Bordeaux sont allés en Bretagne, de là à Dunkerque, à Bruxelles, et enfin sont arrivés à Rocroy, où elle a été reçue avec quantité de coups de canon.

Il y a dans Anvers une grande mortalité pour une fièvre continue maligne, qui en tue si grand nombre, que les marchands ont écrit de deçà qu'ils ne peuvent plus envoyer des marchandises faute d'ouvriers, qui tous ou presque sont morts de cette maladie épidémique. J'en ai vu lettre d'Anvers entre les mains d'un marchand de tapisserie en gros qui en fait ici grand trafic.

Les lettres d'Angleterre portent qu'il y a révolte de la noblesse et d'une partie de l'armée contre Cromwell. Malheur et sédition partout, mais point de paix.

On a céans envoyé votre lettre qu'aviez donnée à ce jeune homme d'Hambourg; elle est datée du 14 d'août passé, qui est, comme vous avez remarqué, la malheureuse date de cette sanglante journée que nos bons historiens (*in quibus familiam ducit Thuanus*) ont appelée *lanienam parisiensem*. Ce fut une reine-mère, nièce d'un pape, une rusée Italienne, et le chancelier de Birague, Milanois, qui en furent cause; misérable journée qui fit bien du mal, et qui a produit d'horribles conséquences.

Le roi doit arriver à Châlons aujourd'hui. Je me recommande fort à vos bonnes grâces, et suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce mardi 21 d'octobre 1653.

LETTRE CCXLVIII. — *Au même.*

Pour répondre à votre dernière, que je reçus hier, j'ai été malheureux depuis dix-huit mois. Je perdis l'an passé mon cher ami feu M. l'évêque de Belley, et feu M. Miron, le maître des comptes. Outre notre guerre et ma maison des champs qui fut pillée, où il y eut de la perte pour moi de plus de

deux cents écus, mon pauvre jardinier mourut en deux jours de la peur, que je rachèterois de grand'chose. Et cette année j'ai perdu mon procès, où j'ai moins perdu que gagné en toute façon, ôté le temps que j'ai mis à la sollicitation, et que j'aurois mieux employé. Mais j'ai bien fait une autre perte par la mort de mon bon et cher ami M. Naudé, pour lequel je voudrois avoir donné dix mille livres et le tenir céans dans l'entretien particulier, comme je l'ai eu autrefois. Il faut donc prendre courage, une autre fois nous gagnerons. Le temps est pour les méchants, les chicaneurs, les voleurs, les charlatans, les partisans et autres pestes du genre humain; les gens de bien n'ont qu'à se cacher.

L'antimoine est ici fort décrié. La troisième fille de Guénaut fut enterrée le 18 de ce mois, âgée de vingt et un ans. Elle est morte en couche de son deuxième enfant. Son bourreau de père est si méchant, qu'en cette dernière maladie elle a, par ses ordres, pris six fois du vin émétique. Je pense que cet homme est enragé ou qu'il a le diable au corps. La plupart des familles se plaignent de ce poison; néanmoins Guénaut et quelques autres se piquent d'en donner, et disent en se moquant : *Il n'est pas si mauvais que l'on dit; s'il n'est bon pour ceux qui en prennent, il est bon pour leurs héritiers.* Ils se jouent de la vie des hommes par l'impunité qui règne partout. Dieu nous garde tous deux de telle drogue et de tels médecins!

L'in-quarto du gazetier pour l'antimoine est gros d'un doigt (1). C'est un méchant livre et un misérable galimatias de gazette; vous ne l'aurez jamais vu deux heures qu'il ne vous fasse pitié. Il aura sa réponse quelque jour, combien qu'il ne la mérite pas; mais c'est afin que le peuple soit détrompé : d'honnêtes gens s'en mêlent, et que vous ne haïssez pas. Notre M. Le Clerc, qui est un bon compagnon, dit

(1) Eusèbe Renaudot, *l'Antimoine justifié et l'antimoine triomphant*, Paris, 1553, in-4°. (R. P.)

qu'un homme ne triomphe jamais qu'il n'en ait bien tué à la guerre, et que c'est ainsi que l'antimoine triomphe. Tâchez d'éviter les procès : les juges sont ravis que tout le monde tombe dans leurs piéges. Quand je dis à notre rapporteur, en l'allant remercier le jour même de l'arrêt, que depuis vingt mois que ce procès avoit duré (lequel pouvoit être terminé en un quart d'heure), il s'étoit fait beaucoup de dépense, il me répondit gravement et magistralement : Monsieur mon ami, personne ne plaide à bon marché, *nemo gratis litigat*, *Parisiis* (1). Et quand je demandai au président, qui se dit fort mon ami, *quo jure* j'avois été condamné aux deux tiers des dépens, vu que je n'avois point offensé ni méfait à personne, il me répondit que j'avois péché dans les formes ; si bien que, pour les formes, j'ai perdu mon procès. Ces messieurs sont de vrais moqueurs. Ce même président, comme s'il devoit quelque jour avoir affaire de moi, m'a mandé par un ami commun qu'il ne prétendoit point avoir perdu mes bonnes grâces : *ad populum phaleras*, etc. Je suis las de vous écrire de ces badineries. *Stultus est labor ineptiarum.*

La querelle est aussi grosse que jamais entre les Anglois et les Hollandois ; et comme le commerce en est empêché, beaucoup de choses en renchérissent de deçà Le comte de Harcourt, qui a entre ses mains Brizac et Philisbourg, étoit sollicité de s'accorder avec le prince de Condé; mais on l'a retiré de ce précipice : il est en état de rentrer au service du roi, duquel il n'est sorti qu'en haine du Mazarin qui le chicanoit. Je vous proteste que je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce 21 octobre 1653.

Je pleure incessamment jour et nuit M. Naudé. Oh ! la grande

(1) Malgré les progrès incontestables des lumières, malgré nos *cinq Codes*, ne peut-on faire encore la même réponse ? Plaide-t-on aujourd'hui à meilleur marché que du temps de Gui Patin ? Il est bien permis d'en douter. Le juste, le droit, le *cuique suum*, ne s'obtiennent qu'à grands frais. *Væ pauperibus !* (R. P.)

perte que j'ai faite en la personne d'un tel ami ! Je pense que j'en mourrai si Dieu ne m'aide.

Ce 15 de novembre 1653.

LETTRE CCXLIX. — *Au même.*

Tous les ports de Hollande et d'Angleterre sont fermés pour quarante jours, tandis qu'ils traitent ensemble pour s'accorder. Le comte d'Alais, par ci-devant gouverneur de Provence, est ici mort le 13 de novembre. Il est le dernier de la race des Valois. Il étoit le cher ami de M. Gassendi : il ne laisse qu'une fille mariée à M. le grand chambellan, cadet de la maison de Guise. Ce comte d'Alais étoit le plus savant gentilhomme de France : il avoit chez lui un médicastre chimiste, qu'il avoit emmené de Provence, qui dit, voyant son maître malade, que ce n'étoit rien. Comme le mal augmenta, on y appela un des nôtres, qui dit que c'étoit un catarrhe suffoquant, et qu'il le falloit saigner au plus tôt et avoir du conseil; ce que ce Provençal refusa d'abord, et puis après y fit venir deux autres ouvriers tels que lui, qui lui donnèrent de l'antimoine, *cujus vapore maligno statim extinctus fuit, et per stibium stigias ebrius hausit aquas.*

Il n'a été que trois jours malade : ainsi par poison chimique passent les princes en l'autre monde; mais il n'y a pas de quoi les regretter bien fort, puisqu'ils le veulent bien, *volenti enim et patienti non fit injuria.* Ces gens ne sont-ils pas bien malheureux de faire provision et de garder des charlatans en leur famille ? Le roi sera ici de retour dans la fin du mois. Ceux de Sainte-Menehould commencent à traiter pour se rendre. Faites-moi la faveur de m'indiquer l'endroit où Joseph Hall parle des eaux minérales ; j'aime cet auteur, qui a été un excellent homme : j'ai autrefois parcouru tout son livre, qui abonde en fort bonnes pensées. *Vir fuit bene animatus, egregie*

doctus, nec publici saporis, qui olim mihi fuit in deliciis. M. Garnier me vient céans visiter souvent; je le mène quelquefois à nos écoles et ailleurs : il est fort sage et fort civil. M. Sorel me vient voir céans aussi souvent, il a un livre sur la presse; mais cela va fort lentement à son gré Il a une politique et une morale à donner au public, qui ne sont point marchandise commune. Il est un homme de fort bon sens et taciturne : il n'y a guère que moi que le fasse parler et avec qui il aime à s'entretenir. Je ne suis point savant comme lui, mais nous sommes fort de même humeur, et de même opinion presque en toutes choses : il n'est ni bigot, ni mazarin, ni condé. Depuis le 4 juillet de l'an passé que nous y perdîmes le bon M. Miron, qui étoit fort son ami, il ne m'en parle jamais que les larmes ne lui en viennent aux yeux, quoiqu'il soit bien stoïque.

M. L. de Lesclache est un autre honnête homme un peu plus vieux, qui fait des leçons en françois de la philosophie d'Aristote, où il est fort suivi et fort versé; on dit même qu'il y gagne beaucoup. Les jeunes seigneurs de la cour le vont entendre, et quantité d'autres honnêtes gens qui illustrent fort son auditoire. Il court sous son nom une logique et une physique qu'il désavoue, et promet de faire imprimer quelque jour.

Pour le sieur du Han, je lui sais fort bon gré de se souvenir de ce livret de *Guillielmus Puteanus*, *De occultis pharmacorum purgantium facultatibus*, qui est un excellent auteur *in quæstione difficillima.* Je le recommanderai fort à mes auditeurs dans mes conférences, lesquelles je recommencerai, Dieu aidant, ce carême, lorsque les jours commenceront à être grands et un peu plus longs. Pour l'épître, vous la ferez toute telle qu'il vous plaira, et y direz ce que vous voudrez; mais je vous prie de mettre au titre *Guidoni Patini*, *doctori medico parisiensi*, *et saluberrimæ Facultatis decano;* et afin qu'il n'y ait point de fausseté, vous la daterez, s'il vous plaît, du 24 d'octobre 1652, d'autant que je l'étois encore alors. Je suis fort de votre avis pour l'addition des trois chapitres de la

pharmacie de feu M. Cousinot, duquel vous ferez honorable mention, s'il vous plaît, à cause de son mérite. Cet appendice fera valoir le livre de M. du Han.

Je pense que vous avez raison d'être de mon avis touchant les traductions; la plupart ne valent rien, et la meilleure est toujours fort imparfaite au prix de son original. Nous avons ici depuis peu une nouvelle traduction de Juvénal en vers françois; je n'entends guère bien ce latin, mais je vous jure encore moins ce nouveau françois; je suis dans le même sentiment pour un auteur que je révère fort, qui est le Tacite. Il y en a diverses traductions, desquelles pas une n'exprime la moindre partie des nobles sentiments de ce maître homme, qui a été un original des bons esprits; *in eodem censu repono* toutes autres traductions et de Cicéron et de Sénèque, et de tant d'autres. Il y a plus de huit mille fautes dans le Plutarque d'Amyot; la version de Pline, par du Moulin, n'a jamais été bonne ni louée de personne, non plus que celle de Mathiole, par du Pinet. *Quibus positis*, j'ai grand regret de n'avoir exactement appris la langue grecque tandis que j'étois jeune et que j'en avois le loisir; cela me donneroit grande intelligence des textes d'Hippocrate et de Galien, lesquels seuls j'aimerois mieux entendre que savoir toute la chimie des Allemands ou bien la théologie sophistique des jésuites. Adieu donc les traductions dont M. Naudé, *cujus memoria sit in benedictione*, ne vouloit ouïr parler, et n'en goûtoit aucune.

Le Dares Phrygius vivoit devant Homère; il est infailliblement perdu, et ce que nous avons de lui est sans doute supposé.

Pour mon procès, c'est une infamie du siècle, mais elle n'est pas unique. Guénaut se vante d'en avoir fait lui-même l'arrêt avec son gendre, qu'il avoit donné lui-même pour avocat à l'héritier (en quoi il fait grand honneur aux juges, de la trop grande facilité desquels il a vilainement abusé). On m'a fort conseillé de prendre contre cet arrêt une requête civile, *quod absit;* je ne veux point d'autres procès, la sollici-

tation en est trop pénible; j'aime mieux me reposer, étudier céans, ou aller voir des malades. Un de mes juges même m'a dit que j'eusse gagné mon procès en un autre tribunal, mais que la tournelle est trop déréglée; que le rapporteur étoit trop fort contre moi (c'est la recommandation qu'on lui a faite de la cour, à laquelle il a le bruit de ne manquer jamais; lui-même a dit que la reine lui avoit fait recommander le bon droit de Chartier, etc.). *Non est mihi tanta illa pecunia.* C'est Guénaut qui l'a tout avancé, et qui a perdu trois fois autant que moi; ce sont de ces gens qui se brûlent pour échauder les autres. Chartier est plus gueux qu'un pauvre peintre; dix mille écus ne paieront pas ses dettes, pour ce que j'en connois, sans celles que je ne connois pas. Le greffier m'a fait voir qu'il y a eu en cette affaire cinq rapporteurs nommés, que la corruption du siècle a fait changer l'un après l'autre, pour enfin en avoir un qui fît ce que voudroit Guénaut; que la reine même en a parlé, laquelle n'a jamais su de l'affaire que ce que Guénaut lui en a fait dire par l'organe des charlatans qui sont à la cour. Quatre juges ne vinrent point ce jour-là au palais, *à quibus sperabam plurimum :* l'un fut malade, l'autre alla aux champs, l'autre faisoit donner la question à un criminel, l'autre y vint trop tard. Il y en eut quatre pour moi et six contre, l'un desquels se montra fort passionné pour l'antimoine contre moi. Je parle au nom d'une faculté de cent et douze hommes, contre l'antimoine pour le bien public (1), et ces messieurs les juges me condamnent aux dépens, desquels je suis quitte. *Sed stultus est labor tot ineptiarum.* Dieu nous garde de procès, de chicanes et d'affaires d'autrui! *Alienis rebus neglectis, proprias curemus*, et venons à quelque chose de meilleur.

L'antimoine n'est pourtant point rentré en crédit, il est autant décrié que jamais, on n'en donna jamais si peu; il est misérablement décrié, connu un dangereux poison, tant par

(1) Voyez la note t. I, page 191.

ceux qui l'improuvent fort, *in quibus nomen profiteor meum*, que par ceux mêmes qui en ont abusé en le donnant par ci-devant à toute sorte des gens et en toutes sortes de maladies. Le fils du gazetier s'y est cassé le nez; son livre est ici fort négligé et méprisé. Le libraire m'a avoué que Guénaut en a payé l'impression, sans quoi il ne l'eût jamais imprimé. Ne voilà pas de bonne marchandise : l'antimoine, Guénaut et le gazetier, avec tous les charlatans qui s'en servent! *O fœcunda culpæ sæcula!* Ce n'est plus la république de Platon *in qua versamur;* nous sommes trop embourbés *in fæce romuli*. Mais il faut attendre patiemment la réponse à ce libelle.

Pour votre chirurgien Lombard, il est vrai que M. Falconet me l'a recommandé; *eoque nomine*, je voudrois bien le pouvoir servir; mais je vous dirai en secret et en ami que je ne sais comment il pourra être reçu, car je l'ai moi-même interrogé. Il ne sait rien du tout, et m'étonne même comment cet homme a pu se résoudre d'entreprendre une telle affaire. Il est venu céans deux fois me voir, et une autre fois il y vint avec deux moines augustins me proposer le dessein qu'il avoit de gagner par argent ceux qui devoient l'interroger. Je leur fis voir à tous trois que cela ne se pouvoit faire, et lui lavai fort la tête. Il y a des gens qui croient que l'argent fait tout, je sais bien le contraire; on m'a voulu autrefois gagner ainsi, mais on n'a pu en venir à bout, et je ne sais comment celui-ci sortira de ce labyrinthe. Je vous parle en ami et en secret : j'aime mieux justice que toutes choses; qu'elle se fasse, ou que le monde périsse. La justice et la vérité sont fort belles, mais aussi sont-elles fort haïes par l'iniquité du siècle auquel Dieu nous a réservés. J'ai pareillement regret que M. Falconet soit engagé dans cette controverse, de laquelle je ne puis voir comment il en aura bonne issue.

Le dessin que vous avez donné pour la première page du livre de M. du Han me semble fort beau. Je vous prie de lui faire mes recommandations, et qu'il fasse en sorte que le livre soit bien correct, afin qu'il soit tant mieux reçu. J'en procu-

rerai le débit tant qu'il me sera possible, afin qu'il n'ait point le regret de m'avoir cru. Envoyez-moi une copie de cette taille-douce dès qu'elle sera faite, s'il vous plaît.

Notre maître Bourdelot s'est vanté à un de mes amis, en secret, qu'il auroit l'abbaye qu'on lui a promise, qu'il y avoit entre nous et la Suède quelque grabuge; *quo composito*, il deviendroit abbé (mon Dieu, que le bien d'Eglise est mal employé!); mais que si ce grabuge ne s'accordoit point, et qu'il y fallût envoyer un homme de deçà, qu'il espéroit d'avoir la commission de cette légation. Eh bien, le compagnon n'a-t-il point bonne opinion de sa personne, pour le fils d'un barbier de Sens? N'est-ce point le bon esprit qui ennoblit les hommes? Ne serez-vous point tout étonné, voire même tout ravi de joie quand vous l'entendrez nommer *M. de Bourdelot, ambassadeur pour le roi très chrétien vers la sérénissime reine de Suède?* Voilà ce que vaut l'ambition d'un homme, et un esprit mystique relevé, métaphysique, tel que celui-là.

M. L. Donius d'Attichy, neveu du garde des sceaux de Marillac, 1° moine *de regula minimorum*, 2° évêque de Riez en Provence, 3° et aujourd'hui évêque d'Autun, est ici pour faire imprimer *Elogia cardinalium pietate illustrium*, en deux volumes in-folio. Il en doit traiter cette semaine avec M. Cramoisi. Le cardinal de Richelieu n'y sera point, par la haine que lui porte cette famille, à cause de la mort du maréchal de Marillac. Il y a ici un Lyonnois, nommé l'abbé Michel de Pures (1), qui y a fait imprimer *Vita Alph. Plessæi, Richelii*, votre archevêque. On y imprime aussi un catalogue des simples du jardin botanique de M. le duc d'Orléans à Blois, où ce bon prince demeure coiment sans parler de venir à la cour. Le prince de Condé est à Rocroi, malade d'une double-quarte, *servari medico debuit ille suo*. Les rieurs ne sont plus du côté de Bourdelot; j'apprends de bonne

(1) Le même qu'on a compté à si juste titre parmi les *victimes de Boileau*. Il était né en 1634, et il mourut en 1680. (R. P.)

part que Bourdelot n'est point bien avec la reine de Suède, et qu'il est en grand danger de n'être ni abbé ni ambassadeur, qu'elle a écrit contre lui à la cour; et en ce cas-là que deviendra ce paladin de bonne fortune, qui par ci-devant étoit barbier et fils de barbier?

Qui tensor fueras tota notissimus urbe, etc.
Quid facies iterum, Cinname, tonsor eris.

Enfin, il est temps de cesser, ce que je ferai avec protestation que je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce mardi 25 de novembre 1653.

LETTRE CCL. — *Au même.*

Depuis le 5 de décembre que je vous envoyai une lettre de trois pages, avec une légende de nos docteurs antimoniaux et une lettre pour M. Guillemin touchant le chirurgien Lombard duquel il m'avoit écrit, je vous dirai que le prince de Condé est fort mal à Rocroi de sa double-quarte, et qu'il devient enflé.

Je vous remercie du beau chapitre des eaux de Spa. Dans les épîtres mêlées de Joseph Hall, cet auteur est un fort honnête homme, *vir bonus et prudens et scriptor emunctæ naris.* Je tiens pour vrai tout ce qu'il a dit en ce chapitre, *in quo pauca quidem de multis, sed optima protulit.* Ce livre n'a-t-il jamais été mis en latin? Il en est digne tout-à-fait, et mérite d'être lu en toutes langues. *Jamdudum mihi sordent ambæ illæ virgines Lipsianæ*, que *dominicus Baudius* en ses épîtres *Kekerman in lib. de natura et proprietatibus historiæ*, et M. Dumoulin dans son accomplissement des prophéties, ont si hardiment décriées. Il y en a même eu des nôtres qui s'en sont

moqués. J'ai donc lu tout ce chapitre sur-le-champ à cause de vous, mais avec profit et plaisir.

J'apprends que M. Sourbille est en Avignon, prêt d'aller à Rome, où il prétend faire grande fortune; c'est qu'il se souvient de ce vers renommé et vanté par Auguste :

Romanos rerum dominos gentemque potentem.

Puisque la richesse de Rome est évangélique, et la pauvreté d'Orange évangélique pareillement, ne fait-il pas mieux, en ce siècle superstitieux et malheureux, de préférer la richesse à la pauvreté? *Nunc plurimus auro venit honor.* Il change de religion, et on lui baille de l'argent de retour; n'est-ce pas signe que celle qu'il quitte est meilleure que celle qu'il prend? On lui promet sans doute quelque grosse pension : *quis nisi mentis inops oblatum respuit aurum?* C'est grande pitié que de l'homme, s'il n'est sage et à peu près content. *Tantum religio potuit suadere malorum, quæ peperit sæpe scelerosa atque impia facta.*

Je ne vous ai point flatté M. Ch. Sorel; tout ce que je vous ai mandé est très vrai, ce que vous reconnoîtrez aisément par la lecture de ses œuvres, si vous les avez, et entre autres par son anti-Roman, autrement nommé *le Berger extravagant*, et par sa philosophie, qui est en quatre volumes in-quarto, laquelle il cherche à faire imprimer tout autrement meilleure.

Je vous remercie du commencement en taille-douce du livre de M. du Han; cela sera fort gentil, et les trois chapitres de feu M. Cousinot rendront ce livre plus recommandable.

Pour l'édition de la Pharmacopée de feu M. Cousinot, si vous la jugez digne de voir le jour, vous ne sauriez manquer. Sa veuve, qui est fille de M. Bouvard, est ma bonne amie. Il a un gendre nommé M. de Guesclin, conseiller au grand conseil, et un fils qui est savant et riche bénéficier, avec lesquels tous j'ai une étroite amitié, et qui vous donnent tous assurance de faire tout ce qui vous plaira pour l'honneur du dé-

funt. Je vous supplie d'assurer encore une fois M. du Han que j'ai bonne envie de travailler et de coopérer à la distribution de son livre.

L'affaire de votre chirurgien Lombard *adhuc est in metu, quo sit autem ruiturus humor, nescio, suis una quæque pars nititur rationibus quarum ambages diriment ipsi judices*, qui font du bien d'autrui large courroie, quand ils veulent.

Je m'attends à vous pour la thèse de Zuric, mais le tout, s'il vous plaît, à votre commodité. Les jansénistes de deçà ne se tiennent pas vaincus, ils ont bonne espérance de remonter sur leurs bêtes. Il y a des gens à Rome qui leur donnent de quoi espérer, en dépit des carabins qui sont sortis de la brayette du père Ignace, et de tout le crédit qu'ils ont acquis en ce pays de corruption par leurs pétites finesses spirituelles.

L'évêque d'Angers est propre frère de M. A. Arnauld, docteur de Sorbonne, grand janséniste, qui a fait le livre *de la Fréquente communion*, et qui favorise ce parti-là; mais je n'en ai rien ouï dire davantage, hormis que j'apprends que l'archevêque de Sens, les évêques de Beauvais et de Comminges ont tous trois fait publier quelque chose dans leurs diocèses contre cette romanesque bulle, *quæ est vere bulla bullata*, sous le nom de protestations contre la bulle, etc.

Les fièvres pourprées se doivent guérir par méthode aussi bien que les autres maladies; *extra illam methodum nulla est salus.* Je ne vous puis rien dire de l'opinion de J. Zwelferus, *in Pharmacopeam augustanam:* je l'ai prêtée à M. Riolan; il a trouvé quelque chose là-dedans contre l'antimoine.

On dit ici que le prince de Conti viendra bientôt, et qu'il y a espérance qu'il épousera une des nièces du cardinal Mazarin.

Un de mes amis m'a depuis peu apporté un beau volume in-quarto de la ville de Leyden, intitulé : « Joannis Antonidæ » Vander Linden, doctoris et professoris medicinæ practicæ » ordinarii in Academ. Lugduno-Batava, Medicina physiolo- » gica, nova accurataque methodo, ex optimis quibusque auc-

» toribus contracta et propriis observationibus locupletata. » Amstelodami, apud Joannem à Ravestein, 1653. » C'est un présent que l'auteur m'envoie par cet ami, qui lui a maintes fois parlé de moi. Quand je pourrai trouver occasion de lui envoyer quelque petit présent de deçà, je tâcherai de m'en acquitter. Il y a en tout le livre huit cent quatre-vingt-quatre pages. *Nullus in toto libro est index, neque capitum, neque alphabeticus*, ce qui est fort incommode. Tous les anatomistes y sont souvent cités, et entre autres nos bons amis G. Hofmannus, Riolan et Bartholin, et ce très souvent. Ce livre devoit être intitulé, *Medicina philologica*, et j'ai trouvé après l'avoir lu que tout ce livre n'étoit que de la crème fouettée; que cet homme étoit un homme docte, mais que c'étoit écrire *de anatomicis non anatomicus;* que je n'ai rien appris en tout ce gros volume (1). Les institutions de feu M. Hofmann y sont souvent citées.

M. Riolan fait un centon de plus de deux cents auteurs qui ont écrit *de venenata stibii natura*, et qui ont déposé quelque chose contre sa malignité. Cette drogue est fort décriée de deçà; il n'y a plus que ceux qui peuvent se résoudre à voir la mort de ceux de qui ils espèrent d'hériter qui en permettent l'usage, si bien que ce remède semblera à la fin être institué et établi *in gratiam hæreditatum* des fils et filles qui ont hâte de succéder à leurs parents, etc.

On a ici chanté un *Te Deum* fort solennel dans Notre-Dame, en présence du roi, de la reine, du Mazarin et des cours souveraines, pour la reprise de Sainte-Menehould et l'extinction de la guerre civile. Maintenant on ne parle plus que de nouveaux impôts pour avoir de l'argent, et entre autres d'un parlement à Poitiers. France! misérable France! jusqu'à quand seras-tu misérable! Je vous baise cent fois les mains, et je suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 16 de décembre 1653.

(1) Cette âpre et injuste critique n'a point été confirmée par la postérité. Ce livre est encore estimé, quoique peu lu. (R. P.)

LETTRE CCLI. — *Au même.*

Il court ici une pièce fort secrète, en deux demi-feuilles imprimées, touchant le mérite de quelques uns de nos docteurs, qui ont, par la cabale de Guénaut, signé que l'antimoine est un excellent remède. Je vous les envoie, afin que vous les lisiez et les gardiez fort secrètement sans les montrer à personne; je ne les ai que d'hier au soir. Je ne sais pas encore au vrai qui en est le propre auteur; mais je crois que c'est M. Merlet le père, et même on me l'a assuré. Il y a là-dedans beaucoup de choses que je lui ai ouï dire, joint qu'il hait fort l'antimoine et Guénaut encore davantage. Vous verrez là-dedans *propudium scholæ nostræ et infamiam sæculi.* Aussi, à vous dire vrai, tous ces maîtres signeurs sont le fretin et la racaille de l'école, qui la plupart en ont honte et en sont en une extrême confusion. Les gens de bien n'en demeureront point là. On travaille à répondre au gazetier, combien que tout son livre soit un si misérable galimatias, et qu'il ne mérite aucune réfutation. A mesure qu'il s'en fera quelque chose de nouveau, je vous en ferai part dès qu'il sera venu à ma connoissance. J'entends parler de distiques en vers latins contre les mêmes signeurs, tandis que le bonhomme M. Riolan écrit tout de bon contre cette gazette antimoniale et contre M. Guénaut aussi, et même encore quelques autres qui sont du bon parti (1).

Toute votre ville de Lyon est fort en émotion touchant le chirurgien Lombard, tant pour que contre sa réception. Je ne sais pas ce qui en arrivera et ne le puis deviner, mais je sais bien ce qui en devroit arriver : le parti de la justice et du

(1) Ce passage, ainsi que ceux qui précèdent, prouve combien la guerre pour ou contre l'antimoine était acharnée, même dans le public étranger à la médecine. Un moine assez lettré fit imprimer peu de temps après la *Stimimachie*, ou le grand combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine, poëme histori-comique dédié à mes-

bien public devroient être préférés à tout avantage ou intérêt particulier.

Le mari et la femme, qui ne purent être pendus à la porte de Paris, vendredi dernier, pour le tumulte que les laquais y excitèrent (dont il y en eut de tués un bon nombre, plusieurs de blessés et quelques uns faits prisonniers), furent hier, en plein midi, au même lieu, pendus et étranglés, pour montrer à cette racaille de laquais qu'on ne les craignoit point. Le corps de la femme a été porté en nos écoles pour en faire l'anatomie. Il y a encore en prison quantité d'autres voleurs, desquels on instruit le procès. Tout cela vient d'une retraite qui étoit dans le faubourg Saint-Germain. Ce même jour a été reçu avec grande pompe dans le parlement et dans le Châtelet M. Séguier, par ci-devant conseiller de la cour, en la charge de prévôt de Paris, à la place d'un sien cousin qui mourut fort vieux il n'y a qu'un mois.

J'ai vu aujourd'hui M. Riolan, qui mord à la grappe lorsqu'il parle de l'avancement de son ouvrage contre l'antimoine; je lui ai promis de vous écrire et de vous prier de sa part de vous indiquer qui sont les médecins allemands, italiens ou autres de votre connoissance qui peuvent en leurs écrits avoir blâmé ce poison. Je vous prie de vous en souvenir, vous l'obligerez et moi pareillement, qui sommes tous deux de vos bons amis.

sieurs de la Faculté de Paris, par le sieur C. C. (Carneau, célestin). Paris, 1656. Ce petit ouvrage est rare En voici quelques vers :

C'est un combat de médecins
Dont les tambours sont des bassins;
Les seringues y sont bombardes;
Les bâtons de casse, hallebardes;
Les lunettes y sont poignards;
Les feuilles de séné, pétards, etc.

Il est possible que cette bouffonnerie ait donné au Dr S. Garth l'idée de son poëme le *Dispensary*, bien supérieur à celui du moine Carneau.

(R. P.)

M. Marion, que je vis hier, se recommande fort à vous. Le vieux docteur Mulot, doyen de la Sorbonne, âgé de quatre-vingt-cinq ans, est ici mort depuis trois jours d'une inflammation de poumon. Il étoit jadis confesseur du cardinal de Richelieu.

On vient tout présentement de pendre deux insignes voleurs de grand chemin à la porte de Paris, dont tout le monde bénit tout hautement la bonne et courte justice, que MM. du Châtelet, et surtout le lieutenant criminel, font à ces gens-là.

Il y a ici un ermite déguisé, prisonnier dans la conciergerie, condamné par le bailli de Sainte-Geneviève à être pendu et brûlé pour sodomie, vols et assassinats. On dit qu'il a révélé plusieurs complices. On parlera de lui la semaine prochaine. Excusez-moi d'un si mauvais entretien, et en attendant un meilleur, croyez que je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Paris, ce vendredi, 5 décembre 1653.

Le comte d'Armagnac, fils du comte de Harcourt, a été enlevé d'ici. On ne doute point que ce ne soit par l'ordre du père, qui médite de faire quelque rébellion contre le roi, avec les deux villes qu'il a de Brissac et Philisbourg, n'ayant pas fait son accord par ci-devant. Un moine d'Angleterre a écrit tout fraîchement fort hardiment pour les jansénistes contre la bulle du pape.

LETTRE CCLII. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière le 16 de décembre, depuis laquelle ceux de Toulouse ont donné arrêt contre l'intendant qu'on leur a envoyé, lui faisant commandement de sortir de la province, etc. Le conseil a cassé cet arrêt et a envoyé tout exprès un huissier de la chaire portant interdiction au parlement et commandement au premier président, au procureur

général et au conseiller rapporteur, de venir à la cour répondre de leurs faits. Ils n'ont pas pris le chemin de se soumettre à ce nouvel arrêt, que le parlement a cassé par un autre. Nouveau commandement a été fait à l'intendant de sortir de la province, et défense au premier président, au procureur général et au rapporteur de désemparer la ville. Le parlement a tant plus hardiment pris cette résolution, qu'il en est d'accord avec les États de la province, *qui conjunctis viribus agunt* contre ces nouvelles entreprises du conseil, lesquelles ne tendent qu'à avoir de l'argent, et eux travaillent au soulagement de leur province.

M. le chancelier a été au palais de la part du roi, pour commencer le procès du prince de Condé, à la charge que le roi même y viendra quand il sera besoin. Votre chirurgien Lombard a été examiné, approuvé et reçu par quatre médecins et quatre chirurgiens qui avoient été nommés par M. le procureur-général du grand conseil, chez lequel et près lequel il a infailliblement trouvé puissante faveur.

Il est ici mort un vieux jésuite nommé le père Dinet, qui étoit confesseur du roi. Voilà une bonne place vacante pour un moine qui voudra se damner dans le désordre qui règne aujourd'hui à la cour.

Le bâtiment nouveau du bois de Vincennes est achevé. Le roi ira y demeurer le mois prochain, mais l'on en enlèvera auparavant le cardinal de Retz; on parle de Pierre-Ancise. Le pape a nouvellement écrit pour sa liberté au roi, à la reine et au Mazarin, *quid autem sint præstitura isthæc pontificia diplomata, adhuc nescitur*. Le prince de Condé est encore malade; même Guénaut dit qu'il a pris trois fois de l'antimoine. Je m'étonne si cela est comment il n'en est pas mort; c'est peut-être par la règle d'Ausonne, lorsqu'il parle de cette femme adultère, laquelle voulut empoisonner son mari:

Et quum fata volunt, bina venena juvant.

Trois médecins de la ville de Reims ont été mandés à Rocroi pour l'y voir, qui l'ont trouvé fort enflé, et ils ont fort mauvaise opinion de sa guérison : il a encore la fièvre quarte avec grande disposition à l'hydropisie. Quelque ancien a dit que les venins étoient bons à quelque chose, et que l'on avoit trouvé par expérience qu'au moins servoient-ils dans un État à se défaire de ceux qui tourmentent les autres.

La troupe *stibiale* et *stigiale* est ici fort scandalisée de la légende que je vous envoyai dans ma dernière : ils sont fort en peine d'en découvrir l'auteur, afin de le mettre en procès et d'en tirer réparation d'honneur (1). Qui qu'il soit, je ne le tiens pas fort bien caché, puisque cela a passé par les mains de l'imprimeur, qui pour quelque récompense pécuniaire le peut déceler. Plusieurs en ont été soupçonnés ; j'en ai eu ma part, mais le soupçon a passé et est allé sur d'autres. Il est encore fort malaisé de savoir qui en est le vrai auteur, quoique celui que je vous ai mandé en soit plus soupçonné. La pièce est un peu trop basse et chétive pour ce que méritent ces infâmes et lâches âmes qui pour de l'argent ou des promesses se sont laissé gagner à Guénaut, et ont signé que l'antimoine est un remède innocent. *O mores! o tempora! declamet Melicerta perisse frontem de rebus.* On leur apprête des réponses ; ils seront traités comme ils le méritent.

M. Duprat, qui m'est aujourd'hui venu voir, avoit dessein d'acheter une nouvelle charge, qui n'est pourtant pas encore établie, et laquelle ne vaudra jamais rien, qui est de médecin par quartier chez M. le duc d'Anjou, frère du roi ; c'est une nouvelle invention que des princes aient des médecins par

(1) Aujourd'hui encore, l'auteur est inconnu, et personne ne s'avise de résoudre la question de son véritable nom. Ces vulgarités décrépites de la science, ces misérables querelles, sont aujourd'hui abandonnées, et à bon droit. On discute sur des objets d'un mérite plus réel, bien qu'on voie encore, selon l'expression de Gui Patin, des *pièces un peu trop basses et chétives.* (R. P.)

quartier; il n'y a jamais eu que le roi qui en ait eu. Cela n'a rien valu et n'a pu réussir chez M. le duc d'Orléans, d'autant que nous n'avons pas voulu consulter avec eux, quelque jussion que M. le duc d'Orléans nous en ait faite. Ce qu'on fera chez le duc d'Anjou ne vaudra jamais mieux; même c'est aujourd'hui une chétive charge chez le roi, d'autant que depuis huit ans ils n'ont rien reçu de leurs gages, et qu'il faut suivre le roi tous les ans, en quelque pays qu'il aille, et ainsi abandonner la pratique de la ville, qui est plus sûre et toujours bonne. Je lui ai ôté cette fantaisie de l'esprit, et crois lui avoir rendu un bon service; il peut colloquer son argent en meilleur endroit, car il ne le peut pis mettre qu'à la cour, *ubi omnia sunt incerta et infida.* Un homme de bien, sage et réglé, ne doit point penser à la cour, joint qu'à cause de sa religion il auroit de la peine à y être reçu, *exeat aulâ qui volet esse pius.* Si on m'avoit donné une de ces charges pour rien, je n'en voudrois point, *alterius non sit qui suus esse potest.* Les chimistes donnent cette devise à Paracelse, qui n'a jamais été qu'un imposteur. Il vaut mieux qu'un honnête homme la prenne pour soi.

J'ai aujourd'hui deux petits livrets imprimés à Londres, qu'un mien ami m'a envoyés du même lieu. Voici le titre du premier: « Observationes medicæ, de affectibus omissis, auct, » Arnaldo Bootio, medicinæ doctore, ante hac pro regis or- » dinum, atque exercituum Hiberniæ archiatro; jam vero » Lutetiæ Parisiorum medico clarissimo. Londini, 1649.» Voici le titre du second : « Angliæ flagellum, seu Tabes anglica nu- » meris omnibus instructa, ubi omnia quæ ad ejus tum cog- » nitionem cum curationem pertinent, dilucide aperiuntur, » auctore Theophilo de Garencieres D. medico. Londini, 1647.» C'est de cette espèce de phthisie que les Anglois appellent maladie de consomption, *amari et siccitate pulmonis.*

Je viens d'apprendre de bonne part que le comte de Harcourt a refait son accord avec le roi; qu'il rend ses villes et quitte toutes ses prétentions sur Brisac et Philisbourg au roi,

moyennant la Fère qu'on lui donne avec cent mille écus, le gouvernement d'Auvergne et deux abbayes pour son fils. Le duc d'Orléans ne veut bouger de Blois et d'Orléans, et ne veut point venir à la cour que le Mazarin n'en sorte et disparoisse.

Le prétendu accord des Anglois et des Hollandois est rompu, et il y a grand changement en l'affaire; la chance a tourné, les Anglois pensoient être les plus forts, mais il y a du rabais; la reine de Suède, en laquelle ils espéroient beaucoup, s'est rangée avec le roi de Danemark contre eux pour les Hollandois, ce qui donne grand changement à l'affaire. Vous savez que le bon Joseph Scaliger, qui se connoissoit en gens et qui a été en tout un homme incomparable, a dit *novam hanc demoniorum catervam vocabat mendacissimum hominum genus*. Ces gens-là ne mentent que pour gagner et pour tromper quelqu'un. Des trois libelles, l'un sera pour vous et l'autre pour votre ami, qui en a tant d'envie, avec mes baise-mains, s'il vous plaît. *Rolandus Maresius*, *auctor Epistolarum philologicarum*, qui est un petit livret in-douze que je vous ai par ci-devant envoyé, mourut hier ici d'une fièvre continue, *ex diaphthora pulmonis*, âgé de soixante ans; il en avoit deux autres volumes tout prêts d'être mis sous la presse, ce qui pourra se faire par ci-après. Il étoit beau-frère du vieux M. Merlet.

Je vous envoie l'épigramme qu'a fait M. Augier, le prédicateur, sur l'antimoine triomphant du gazetier. Tant de gens lui en demandoient des copies, qu'il a mieux aimé le faire imprimer. L'épigramme a une approbation universelle, comme l'antimoine est ici universellement détesté de tous les honnêtes gens, n'ayant plus pour son parti que les charlatans, empiriques, apothicaires et autre telle canaille.

Depuis quelques jours est ici mort une très riche femme, veuve d'un fameux partisan : c'est madame de Bretonvilliers. Elle eut quelque tremblement et se plaignit de la tête; on la mit sur un lit (elle étoit alors en visite chez la duchesse de Lorraine). On lui donna un lavement laxatif, dans lequel on ajouta quatre onces de vin émétique; cela la fit aller par haut

et par bas. De plus on lui donna de ce même poison par la bouche (*a vomitu gravatur caput*); il s'en ensuivit une fort grande évacuation, la tête se chargea fort, et mourut au même lieu en six heures. Je tiens pour certain que l'antimoine l'a tuée. Les charlatans qui pensent s'excuser allèguent qu'elle avoit un abcès à la tête : si cela étoit (mais elle n'a pas été ouverte), on lui a donc très mal à propos donné de l'antimoine. Ses quatre opérateurs furent le Vignon, Guénaut, B. des Fougerais et le gazetier; c'est le premier des quatre qui m'a conté tout cela aujourd'hui, *non sine sensu peccati*. Et voilà comment ces MM. les antimoniaux se jouent de la vie des hommes, et comme imprudemment ils envoient en l'autre monde leurs pauvres malades avec leur poison, sous ombre d'avoir des remèdes secrets particuliers, qui sont des termes de charlatans, *a quibus decipiuntur idiotæ tam togati quam tunicati*. Les grands veulent être trompés, et les petits ne sauroient s'empêcher de l'être. Je vous supplie de croire que je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 30 décembre 1653.

LETTRE CCLIII. — *Au même.*

Bon jour et bon an. Je vous dirai que je traite ici M. de Bois-Morand, prévôt d'Angoulême, lequel m'a dit que M. de Balzac avoit été mené d'une fièvre continue jusqu'au dernier point de la vie : qu'il avoit tout de bon cru mourir de ce coup; son testament fait, et tout son bien légué à des hôpitaux; qu'enfin il en est revenu, et que l'on imprimera bientôt de lui son *Aristippe*, ou *de la Cour*, après que ses amis en auront retranché quelque chose contre celui qui aujourd'hui *summo suo immerito rerum potitur*.

Mais, Dieu merci, voilà une belle étrenne et très gracieuse,

147331

laquelle m'arrive de votre part ; c'est votre lettre sans date, mais pourtant nouvelle, que je reçois avec grande joie, *inter alia munera quo tali die solent offerri.* Je suis très aise que vous et toute votre famille soyez en parfaite santé; *utinam perennet!* Mais je m'étonne de quoi vous vous avisez de m'envoyer des présents de prunes de Brignoles, vous et mademoiselle Spon, que je respecte très fort à cause de vous, et que j'aime tant plus chèrement et tendrement, qu'elle me connoît comme si elle m'avoit nourri. Oh! que j'aurois été heureux si feu ma bonne mère, *optima sane mulierum*, avoit eu autant d'esprit que mademoiselle votre femme! J'aurois eu ma part de ce bon esprit, et aurois été déniaisé de bonne heure et de bonne sorte; mais je n'ai point été si heureux : *non cuivis datum est habere nasum.*

Puissiez-vous vivre sans pierre, sans goutte et sans catarrhe, jusqu'à l'an 1709 (1), afin de faire la centaine parfaite, et que vous voyiez dans votre famille toutes les bénédictions que Dieu a promises *diligentibus se!* Je fais part de mes vœux à mademoiselle Spon, jusqu'à ce que j'aie le moyen de lui témoigner et faire connoître par effet jusqu'à quel point je l'honore comme la meilleure femme de Lyon, et la fidèle compagne du meilleur ami que j'ai au monde.

Pour l'article du père Mercier, je vous dirai que l'an 1630, un de nos docteurs, d'esprit satirique et malin, fit ici courir un libelle diffamatoire, intitulé *Bibliotheca Patinica*, où il n'y a point d'autre mal de moi; mais où plusieurs docteurs de ce temps-là sont fort maltraités, entre autres Nicolas Piètre, Merlet, Moreau et autres. Le bonhomme Mercier étoit un vieux ivrogne, qui faisoit la médecine à Château-Thierry. Il y a là-dedans un article de lui en ces termes : *Mercerus degobillans*, etc. Enfin, M. Moreau en découvrit le vrai auteur,

(1) Nous avons dit précédemment que cet excellent ami de Gui Patin mourut le 21 février 1684. Voyez la note sur Charles Spon, t. I, p. 270. (R P.)

qui étoit *Victor Pallu Turonensis*, mais il lui pardonna à la prière de beaucoup d'honnêtes gens qui s'en mêlèrent (il étoit frère de madame Bonneau, qui est femme d'un des plus fameux partisans de Paris, et qui se vante aujourd'hui que le roi lui doit sept millions (il étoit petit marchand en son commencement). L'affaire assoupie, Pallu ne laissa point de demeurer chargé du soupçon et de la haine de plusieurs, *quo agnito secessit in patriam.* Dès qu'il fut à Tours, il fit querelle à plusieurs médecins, dont s'étant trouvé mal, il quitta sa ville et s'en alla à Sedan, y être médecin du comte de Soissons, avec lequel il demeura jusqu'en l'an 1641, que ce prince fut tué. A son retour nous dînâmes ici deux fois ensemble; de là il s'en retourna à Tours, où, se trouvant contre-carré par des gens qui avoient la tête mieux faite que lui, de dépit il s'en revint à Paris, *ubi nascenti jansenismo nomen dedit.* Nos docteurs disoient qu'il y étoit allé faire pénitence; enfin, il y est mort environ l'an 1647, sans que le public y ait rien perdu. De cette Bibliothèque Patinique, j'en ai céans une copie manuscrite, que je vous enverrai quand il vous plaira, si vous en êtes curieux; elle a pourtant été imprimée, mais cela s'est vu si rarement que je n'en ai jamais pu avoir une : autrefois M. Moreau me l'avoit promise; *sed immemor pollicitorum et adeo morosus factus est*, que je ne daigne lui rien demander.

Pour Bachot, il fit, il y a près de deux ans, un panégyrique latin au roi, in-folio, dans lequel il a extrêmement flatté feu Vautier en intention qu'il lui feroit du bien. Il y a fort loué le roi de choses qu'il n'a pas encore faites, mais que j'espère qu'il fera, *atque ut ex una ac eadem fidelia, tres parietes dealbaret.* Il a dédié ce beau latin, qu'il pense être un chef-d'œuvre, à la reine de Suède, espérant d'elle quelque présent qu'il n'a pas eu. Je n'ai jamais vu ce livre, il m'en avoit promis un lorsqu'il me vint prier d'écrire à feu M. Naudé, qui lors étoit en Suède, et de le prier de dire quelque chose à la reine en sa faveur, ce que je fis et M. Naudé pareillement. Mais tout cela ne servit de rien; car on trouva tant de fautes de

jugement et même de syntaxe dans son épître, qu'on ne lui en a pas dit grand merci. M. Naudé m'en écrivit alors une page de plaintes contre lui et ses fautes. Bachot n'étoit par alors à Paris, il avoit pris parti avec M. le garde des sceaux de Châteauneuf, qui depuis est mort. Il est de retour à Paris, je l'ai vu une fois aux Ecoles; mais il ne m'est point venu voir, peut-être de honte de ses fautes, et de peur que je ne lui fasse voir la lettre de M. Naudé. Bachot est un pauvre serpent, qui ne sait où donner de la tête, âgé d'environ quarante-six ans, pauvre, glorieux, délicat et malsain, et dont la femme n'est plus guère belle. Il avoit parlé fort impertinemment dans cette lettre à la reine de Suède, *vellem te suaviari*. Je voudrois être monté sur vos épaules pour voir de plus loin ce que je n'ai jamais vu : j'achèterai ce panégyrique, et alors je vous en manderai d'autres particularités.

Petrus le Ledies étoit un régent du collége d'Harcourt, qui devint amoureux de la fille d'un tailleur de ce quartier, très belle, et qu'il a enfin épousée. Il a quelque bien; mais ne sachant à quoi s'employer, il s'est adonné à tenir des maisons garnies, et est devenu si fort jaloux de sa femme, laquelle est bien sage, qu'il en est devenu fou, et l'a été plus de deux ans. *Inter illas moras, sæpius illi feci medicinam.* Enfin, il est guéri, *reversus ad meliorem mentem;* il fait quelquefois du latin comme je vous en ai envoyé.

L'antimoine, à mon avis, ne peut pas être appelé φιλανθρωπος, ni σωτηρ. Il est trop rude; il vaut mieux l'appeler triomphant, puisqu'il en a tant tué, sans ceux qu'il tuera. Il est vrai qu'il n'en tue plus guère, car toutes les familles le détestent; on n'en donne plus qu'à quelques passe-volants et malheureux las de vivre.

Les jésuites et leurs sectaires ont voulu faire accroire que Jansénius, *episcopus yprensis*, étoit l'auteur du *Mars gallicus*, et pour le persuader aux autres, *pro malignitate illâ, quâ tument*, ils font grand semblant de le croire, mais ce n'est qu'en intention de rendre odieux en France ce bon évêque,

qui étoit un homme sage et doux qui, ôté le service de Dieu, ne songeoit qu'à faire son livre *de Gratia*, en lisant attentivement saint Augustin : ce qu'il a fait par plusieurs années sans faire du tout autre chose. Ils disent que son évêché lui a été donné pour avoir fait ce livre, qui est une autre imposture ; car ni dans le Pays-Bas, *neque in toto dominio hispanico*, on ne donne point les évêchés comme en France, mais par nomination seulement. Quiconque a fait le *Mars gallicus*, est un catholique romain fort zélé, *Gallus, et puto forsan etiam jesuita*, qui connoît fort bien nos désordres, et qui est fort entendu en nos affaires, même qui sait le fort et le foible de nos historiens. Le bon Jansénius avoit bien d'autres affaires que de s'amuser à telles bagatelles. Les jésuites ne le haïssent que pour avoir été plus savant qu'eux, plus homme de bien, et qui est de plus, *fundi loyolitici calamitas*, c'est qu'il a été en Espagne, député de l'université de Louvain, y plaider contre les jésuites en plein conseil, afin d'empêcher qu'ils n'enseignassent la théologie, ce qu'il obtint, *frementibus et frendentibus sociis*, qui sont, comme les autres moines, gens qui ne pardonnent jamais. Cette controverse durera plus longtemps que nous.

Pour le fragment, *Epistolæ ad Hebræos*, l'auteur est un ministre jadis de Nîmes, nommé Codure, qui a fait une nouvelle version de Job avec des commentaires. Je l'ai vu quelquefois ici ; mais je ne le vois plus, je ne sais ce qu'il est devenu ; il vivotoit ici d'une petite pension que lui donnoit le clergé.

M. Riolan n'a rien disséqué, d'autant qu'il étoit alors malade, il en a eu grand regret : il ne laisse point d'en avoir grande envie, le dissecteur n'étoit point habile. C'étoit un jeune chirurgien, nommé Juif, cousin de cet autre qui eut tant de vogue, et qui étoit assez habile homme, mais grand bourreau et impitoyable opérateur (1). Le docteur haranguant,

(1) Cet autre était le célèbre Jean Juif, chirurgien du cardinal de

mais qui ne haranguoit que très mal et avec peine, étoit notre M. Richard, autant étourdi et ignorant qu'il est glorieux.

Nous avons beaucoup d'Allemands qui ont blâmé l'antimoine, et tant de ceux-là que d'autres, nous en avons plus de cent auteurs pour opposer aux coïons de la légende, qui sont tous honteux d'avoir fait une telle faute, et d'avoir si misérablement prostitué leur nom et leur réputation.

Je me suis trouvé ce matin chez un hydropique en consultation, où un frère frappart de capucin m'a demandé si le vin émétique ne seroit pas bon à ce malade : je lui ai sur-le-champ et en peu de mots répondu que le vin n'étoit jamais bon à tels malades, et qu'en tant qu'émétique il étoit poison très pernicieux; qu'il n'y avoit plus que quelques malotrus, charlatans et effrontés imposteurs qui se servoient d'antimoine, encore n'étoit-ce que lorsqu'ils vouloient tuer quelqu'un, et les délivrer de ce monde; sur quoi un des parents du malade présent a dit nettement en ma présence et sérieusement : Messieurs les médecins ne se servent plus de vin émétique que sur leurs femmes lorsqu'ils s'en veulent défaire pour en prendre de plus jeunes. Quand j'ai vu qu'il étoit de mon avis, je n'ai rien répliqué. Ne voyez-vous point que ce bourgeois a vu la légende des docteurs antimoniaux, qui sont la plupart ici fort empêchés de leur contenance, après la faute ridicule qu'ils ont commise. Quelques uns d'entre eux veulent faire de nécessité vertu, et disent que ce qu'ils en ont fait n'étoit qu'en dépit de ce qu'on les vouloit faire passer pour empoisonneurs. Je disois hier à un de ceux-là : Je ne voudrois pas signer du séné et du sirop de roses pâles ce que vous avez signé de l'antimoine; d'autant que les plus innocents remèdes pris mal à propos peuvent tuer un malade; donc à plus forte

Richelieu, et qui visitait souvent les cruelles hémorrhoïdes de son éminence, maladie qui le faisait appeler, par la reine Anne d'Autriche et la duchesse de Chevreuse, c.. pourri. (R. P.)

raison l'antimoine, qui n'est jamais innocent. A quoi ce badin me répondit que, s'il en eût été averti, il ne l'eût point signé. N'étoit-ce pas répondre à propos quand la faute est faite, laquelle a armé l'impudence des charlatans et l'ignorance des barbiers, qui, dans l'occasion, se targueront de cette impertinente et misérable signature? Mais Dieu en soit loué, qui en empêchera la mauvaise conséquence, par la généreuse résistance que tous les gens de bien en font de deçà, joint que dans ce nombre des légendaires, ôté environ six d'iceux, la plupart ont la tête mal faite, ou sont ignorants et n'ont guère de sens commun : outre que tout le fretin et la racaille de l'école est comprise en ce nombre, dont même quelques uns ont reçu de l'argent de Guénaut pour ce beau seing, tant il y a en ce siècle de lâcheté, même parmi les docteurs en médecine, etc.

Le premier président de Grenoble, jadis de Dijon, mourut il y a environ six semaines, et celui de Dijon, nommé Bouchet, qui lui avoit succédé, est mort depuis dix jours en trois heures de temps, après avoir bien soupé. Les deux places sont déjà remplies, d'autant qu'il ne faut que de l'argent pour cela : mais celles de M. Saumaise et de M. Naudé sont encore vacantes; aussi il y a en toute l'Europe fort peu de gens qui les puissent représenter. Je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 6 janvier 1654.

Le sieur Scudéri, qui est un illustre écrivain, a fini son *Grand Cyrus* ou *Artamène*, qui est un roman fort bien reçu. Il a fait l'*Histoire d'Alaric, roi des Goths*, que l'on commence d'imprimer in-folio, où il y aura plusieurs tailles-douces. Ces sortes de livres se débitent fort bien de deçà, aux courtisans, aux partisans et à leurs femmes, aussi bien que les livres de dévotion, principalement quand c'est quelque jésuite ou autre moine de réputation qui les a faits.

On parle ici de duels, où il y en a de tués et de blessés. Le

comte d'Aubijoux, gouverneur de la citadelle de Montpellier, en est un. La manie est grande parmi les nobles de se battre si cruellement pour peu de chose. On parle aussi du mariage de mademoiselle de Longueville pour M. de Nemours, frère de l'archevêque de Reims, ou pour le duc d'York ; de M. de Candale et du prince de Conti avec des nièces de l'Éminence, *aulico loquendi more*, on les appelle des nièces princesses. Cromwell s'est rendu de nouveau maître en Angleterre et en a fait une déclaration publique ; il a pareillement changé la face du parlement, qu'il a réduit à plus petit nombre. On ne parle plus du voyage du roi à Rouen ni à Orléans. *Cura ut valeas.*

LETTRE CCLIV. — *Au même.*

Enfin, de plusieurs conseillers exilés, il y en a trois à qui on a permis de revenir, savoir, MM. Martineau, Pont-Carré et Genon. On a mis pareillement en liberté M. de Croissy Fouquet, qui est un conseiller de la cour, à la charge qu'il vendra son office de conseiller, et qu'il s'en ira à Venise. Celui-là étoit dans une particulière intrigue du prince de Condé, encore jeune, fort riche et de beaucoup d'esprit.

Je vous envoie des vers que quelque badin de jésuite a faits contre Jansénius en faveur de la bulle du pape. Vous diriez que ces gens triomphent de la vertu de ce pauvre et saint évêque, qui valoit cent fois mieux que toute cette société stygienne. Il y en a encore deux pères de deçà nommés, le père Deschamps et Celot, qui font imprimer chacun un volume in-folio sur le même sujet, sans parler d'un autre père de Bordeaux, qui en fait un autre volume.

Le roi a été au parlement le 19 de janvier pour le procès du prince de Condé ; on le continuera et achèvera, mais cela ne va que lentement : un conseiller m'a dit qu'il faut encore plus de deux mois pour en voir la fin. On craint ici que si Cromwell est si absolu maître dans l'Angleterre après la paix faite avec

les Hollandois (laquelle n'est pas encore ratifiée ni exécutée, et est encore sujette à être rompue) n'ayant plus besoin de tant de troupes à l'entour de soi, que pour décharger son pays il n'en donne quelque partie considérable aux Espagnols et au prince de Condé, pour tourmenter la France et pour la faire attaquer par divers endroits. Le comte d'Aubijoux, gouverneur de la citadelle de Montpellier, est ici fort en peine pour s'être battu en duel; il est blessé, mais il n'est pas pris.

J'ai aujourd'hui dîné avec M. Gassendi chez M. H. de Montmor, maître des requêtes, qui m'en envoya hier prier. Il m'a fait voir ses livres, qui sont beaux et en grand nombre: il m'a fait promettre que je l'irois voir une fois la semaine, mais je n'ai pas promis que ce seroit à dîner; on perd trop de temps en telles cérémonies. Je dîne céans à mon aise en un bon quart d'heure. Il dit qu'il veut venir voir mes livres; je pense qu'il prétend aussi que je serai son médecin, mais je ne sais si nous nous accorderons bien, car il aime la chimie, il n'est pas encore détrompé tout-à-fait de l'antimoine, qui est ici fort déchu et décrié; sa femme même, qui est d'un esprit curieux, *versatur in ea hæresi*. Elle est aussi pour la poudre des jésuites (1), de laquelle je n'ai vu dans Paris aucun bon effet. Il avoit autrefois pour médecin M. Moreau, qu'il m'a dit n'avoir quitté que pour être trop vieux, sourd, et presque aveugle. Depuis il avoit pris un pauvre cancre, race de juif, nommé A. Daquin, qui est un grand charlatan, et qui avoit autrefois suivi la reine-mère. Il l'a pareillement quitté avec grande raison: c'est un médecin de la cour, qui est véritablement court de science, mais riche en fourberies chimiques et pharmaceutiques. Les apothicaires l'extolloient autrefois comme un petit saint ou un dieu sur une pelle, *tanquam deum patellarium*, mais tout cela est passé comme un vent. Les fourberies des chimistes et les impostures des médecins ne durent qu'un certain temps, *sola virtus manet in æternum*. Ce sont des médecins de la secte de Guénaut, des Fougerais, Vautier, et

(1) Le quinquina.

autres tels sophistes, lesquels disent qu'il ne faut point tant étudier pour être médecin, que puisque le peuple veut être trompé, qu'il le faut tromper, lui couper la bourse, et puis après que le diable l'emporte s'il veut, etc., *nos hac a scabie tenemus ungues.*

Il y a ici force malcontents touchant les rentes de l'hôtel de ville, à cause d'un demi-quartier d'icelles que l'on veut supprimer; le roi même l'a dit, à cause des affaires qu'il a sur les bras. Le parlement s'en est assemblé aujourd'hui, qui n'a rien pu en arrêter, et qui a remis la délibération à mardi prochain, pendant lequel temps M. le premier président a promis qu'il tâchera d'amender l'affaire. La somme est fort notable, et quantité de pauvres gens y ont intérêt qui n'ont autre bien que celui-là; il y a même plusieurs riches familles dont les rentes font le plus beau bien.

L'on imprime ici deux livres qui viennent du cabinet de feu M. Dupuy, garde de la bibliothèque du roi. L'un est touchant les templiers et leur condamnation, l'histoire du schisme, les papes tenant le siége en Avignon, avec l'histoire de quelques procès criminels faits à des princes du sang et autres grands seigneurs. L'autre contient plusieurs mémoires pour le concile de Trente; tous deux seront in-quarto: ce second fera du bruit et réveillera le richerisme en Sorbonne et la question de la puissance du roi sur le fait de l'Église, et de celle du pape en France, et le parlement et la Sorbonne y seront engagés.

Il y a ici une grande affliction dans quelques familles pour plusieurs pauvres gens qui furent noyés à Charenton en revenant du prêche il y a quelques jours. Il y avoit un jeune libraire nommé Périer, que je regrette fort, et qui étoit un gentil garçon. Il y en avoit aussi de plus grande qualité, et l'on dit que tout cela n'est arrivé que pour ce que le bateau étoit trop chargé. La vie de l'homme est merveilleusement sujette à d'horribles rencontres. Le bonhomme Cardan a eu raison de dire que *in humanis omnia sunt incerta.* Il n'est pas raison-

nable de tomber ainsi dans l'eau sans encourir le danger d'être noyé, *nec miror;* mais une chose me scandalise, pourquoi les méchants font si aisément fortune. « Sane videtur mihi contra » deos testimonium perhibere Mamurra, quod tam diu tam » lætus vivat in tanta fortuna (1). »

M. de la Tercerie, qui mourut ici l'an passé, et qui étoit médecin de madame la duchesse d'Orléans, avoit une assez belle bibliothèque que les libraires vouloient acheter. Enfin, M. H. de Montmor, duquel je vous ai parlé ci-devant, l'a achetée. Il y avoit là-dedans de fort bons livres; tout ce que j'en ai vu est bien choisi.

On travaille, au grand Châtelet, à plusieurs grands procès criminels contre des voleurs, massacreurs et assassins de grands chemins; et entre autres le lieutenant criminel travaille à découvrir ceux qui ont tué, le troisième jour d'octobre dernier, un nommé M. le Noble, conseiller d'église en la grand' chambre du parlement de Rouen, à qui on coupa la gorge comme il s'en retournoit à Rouen, sur le grand chemin de Pontoise et Magny. Plusieurs en ont été mis en prison, et entre autres deux sœurs, demoiselles de bonne famille, contre lesquelles il y avoit quelques présomptions et conjectures criminelles; mais enfin elles en sortiront à leur honneur, la vérité ayant été découverte d'ailleurs.

On parle ici de nouveaux impôts sur le sel et sur le vin,

(1) Il est à remarquer que Gui Patin revient souvent sur cette prospérité des méchants. Comment n'a-t-il pas compris qu'il y a un but final où l'humanité doit tendre; que les instruments qui concourent à l'œuvre y sont employés dans des modes différents, selon les lois établies par cette sagesse profonde qui a enchaîné le passé au présent, le présent à l'avenir, et l'avenir à l'éternité? Toutefois il est cruel pour l'homme instruit de ne pas connaître ce grand mystère de notre destinée. Quoi! nous vivons, et nous ne saurons jamais le secret de la vie! Nous mourrons, et nous ne saurons jamais le secret de la mort! C'est là ce qui humilie, ce qui confond et épouvante; mais comme l'a dit un poëte grec, que pouvons-nous connaître ou approfondir avec *cet éclair de la vie humaine*, brillant *dans une nuit éternelle?* (R. P.)

sur les chapeaux et sur les passements d'or et d'argent, dont les femmes font de grands trophées en leurs braveries. Si messieurs du parlement veulent passer ces nouveaux impôts, on leur promet de ne pas supprimer ce demi-quartier des rentes dont il est question. *O mores! o tempora!* tout deviendra insupportablement si cher à Paris, qu'il n'y aura plus de moyen d'y demeurer. J'ai pitié de tant de pauvres bonnes gens qui souffrent ici cruellement parmi tous ces désordres.

Pour le comte de Harcourt, il a perdu Philisbourg et n'est pas trop bien dans Brissac, d'autant que Charleroi y est bien fort pour le roi. Ce comte ne demande qu'à revenir à Paris et renoncer à tous les avantages prétendus de prince de l'Empire, que nos ennemis lui faisoient espérer; mais il n'en sera pas quitte pour cela, d'autant qu'il ne trouve point d'assurance pour sa personne à son retour, après un acte de défection si lâche et si infâme; et néanmoins il demande de l'argent de retour pour se remettre en son devoir.

Entre plusieurs matières et fondements d'impôts que l'on cherche, on parle de deux sols pour livre et de mettre tant sur chaque baptême et chaque mariage. Ne voilà pas de belles inventions pour autoriser le bordel! Pauvre France, que tu es malheureuse!

Le prince de Conti étoit venu jusqu'à Auxerre, pensant venir à Paris et y être considéré comme un homme qui pourroit épouser une des nièces éminentissimes, mais il en est arrivé autrement, *mutatâ velificatione et reflante vento*. On lui a fait commandement de se retirer à Lyon, *sed tandem manum de tabula*. Je me recommande à vos bonnes grâces et à mademoiselle Spon, et suis autant que vous savez et que vous le croyez bien, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce vendredi 30 de janvier 1654.

LETTRE CCLV. — *Au même.*

Depuis ma dernière écrite, il a paru ici une autre pièce touchant l'antimoine, qui sont des vers latins qui ont été envoyés chez la plupart des docteurs, le samedi 7 de février. Guénaut y est bien chargé et Valot déchargé. J'aurois bien de la peine à vous dire de ce dernier le pourquoi; pour Guénaut, il a bien mérité cela et davantage. Je ne sais rien de l'auteur; si j'en apprends quelque chose, je vous le manderai par ma première; je n'en ai encore qu'un léger soupçon contre un homme qui est bien capable de tout cela.

Au reste, je vous donne avis que tous nos docteurs antimoniaux sont si fort étourdis de la légende, que de honte qu'ils ont de se voir là-dedans ils voudroient n'avoir jamais signé, et vous proteste que jamais on n'a donné si peu d'antimoine dans Paris que l'on a fait depuis trois mois; ils n'en osent plus donner, et plusieurs d'entre eux même m'ont dit qu'ils n'en donneront jamais, tant ils sont honteux de la faute qu'ils ont faite. Les charlatans n'en donnent plus aussi.

Pour réponse à votre agréable lettre du 30 de janvier, laquelle je viens de recevoir, je vous dirai que je me souviens fort bien de M. Seignoret, qui est un homme d'honneur, comme aussi de M. de Toulieu. Le prince de Conti est à présent à Fontainebleau, n'étant point encore d'accord pour les articles de son mariage avec la nièce de l'éminentissime. J'ai reçu votre paquet, *de Causa jansenistica.* Un riche marchand de vin reçut un jour un coup de poignard entre deux côtes par derrière; un mal habile chirurgien y fut appelé, qui pensa tout gâter. La fièvre survint dans un corps pléthorique; la sœur du malade m'y fit appeler : il étouffoit de plusieurs causes de fièvre, de sang enflammé, de gangrène dans toutes les chairs des muscles, et de beaucoup d'eau dans la poitrine. Il fallut, à cause de la gangrène, couper beaucoup de chairs pourries, et par ces incisions fut donnée issue à beaucoup de

sérosités qu'il avoit dans la poitrine : *unde feliciter evasit*, et est encore vivant. Il étoit asthmatique et hydropique du poumon lorsqu'il fut blessé, de sorte que ce coup de poignard fut apparemment cause de son bonheur aussi bien que de sa blessure : *vulneris auxilium Pelias hasta tulit.*

Pour le bateau de Charenton, c'est grande pitié. Cet accident m'a fort touché : un des compagnons de mon troisième fils, nommé Besset, y a été noyé. Mon fils en porte le deuil et nous en parle tous les jours avec grand regret. La vie de l'homme est une triste et misérable chose pleine de diverses calamités. Tous les éléments font la guerre à l'homme, qui ne s'en amende pas ; il ne laisse pas d'être méchant, fourbe, insolent, ingrat et méconnoissant, et tout autrement porté au mal plutôt qu'au bien, si ce n'est à celui d'autrui pour l'envahir.

Pour le sieur Lombard, il est bienheureux d'être reçu ; je ne sais comment cela s'est fait, peut-être que Sainte-Croix y a passé, laquelle passe bien ailleurs : *omnia Romæ cum pretio.*

Le livre du *pulvis febrifugus* de Chifflet a été ici bien reçu ; la drogue est éventée, elle ne fait plus ici de miracle : *penè solos habuit præcones loyolitas.* Guénaut dit que puisque l'antimoine n'est plus bon et que la poudre des jésuites est déchue, qu'il faut trouver quelque autre nouveauté pour embarrasser le peuple, qui veut être trompé : un charlatan en diroit-il davantage? La fièvre en a quitté à quelques uns, mais elle leur a repris tôt après. Guénaut dit que ce livre est un coup de Chifflet, qui a étourdi les cailles (1). Je savois bien le passage *contra stibium* du livre de *Petrus à Castro ;* je vous en remercie ; M. Riolan en a bien de plus formels et de plus précis. J'ai reçu de chez M. Lami vos prunes de Brignoles, et je vous en remercie derechef. Il court ici un sanglant livret

(1) En voici le titre : *Pulvis febrifugus, orbis americani*, in-4°. *Lovani*, 1653. Ce livre n'est nullement favorable au quinquina ; aussi Gui Patin dit-il qu'il a été bien reçu. (R. P.)

contre l'almanach que les jésuites ont fait faire en diversion des jansénistes ; je tâcherai de vous en envoyer un ; il est intitulé : *les Enluminures de l'Almanach des jansénistes*, etc. Le fils de M. Moreau est véritablement un gentil garçon, savant et adroit ; mais il n'a que vingt-huit ans et ne voit plus tantôt goutte ; et qui pis est, il est si fort ivrogne qu'à peine se passe-t il un jour qu'il ne s'en donne au cœur joie. M. son père en a été fort averti ; moi-même je lui ai dit par deux fois : *res est omnibus nota*, tout Paris le sait. J'ai peur que cette affliction ne fasse bien fort vieillir le bonhomme ; ceux qui les connoissent les en plaignent tous deux.

Le prince de Conti est à Fontainebleau, tout prêt d'épouser une Mazarinette ; il doit arriver ici demain, et lundi prochain, qui sera lundi gras, doit venir un des petits neveux de l'Éminence, pourvu qu'on lui donne ce qu'on lui a promis, savoir, deux cent mille écus d'argent comptant avec un *retentum* de cinquante mille écus de rente sur ses bénéfices, qu'il quitte à son oncle prétendu. Sur cet article qu'on lui a promis il intervient une grande difficulté, c'est que les experts et habiles jurisconsultes en matière bénéficiale, consultés là-dessus, ont répondu que cela ne se pouvoit faire, que jamais on ne l'obtiendroit du pape, que telle chose ne s'est jamais faite, et qu'il y a à cela trop de conséquence. Il faut donc travailler à raccommoder cet article et le récompenser en autre chose. On dit qu'il y a longtemps que ces noces seroient faites, n'eût été que le prince de Conti tâchoit en même temps de faire la paix de son frère le prince de Condé, ce qui n'a pu réussir. L'évêque de Fréjus, en Provence, est mort : on dit que deux Italiens courent après, savoir, le cardinal Grimaldi et le sieur Ondedei, qui est un des secrétaires de l'Éminence. Tous ces Italiens auront tout à la fin, en s'engraissant des meilleurs bénéfices et des finances de la France.

Sardinii fuerant qui nunc sunt grandia cœte;
Sic alit Italicos Gallia pisciculos.

Dans une assemblée d'évêques qui s'est faite depuis peu à Paris, plusieurs ont fortement parlé *de procuranda libertate cardinalis Retzii*, entre autres l'évêque d'Agen, qui dès le lendemain a reçu commandement de sortir de Paris et de se retirer dans son évêché. Si on en avoit fait autant aux autres, on leur auroit fait plaisir, les renvoyant garder leur troupeau, où ils devroient être.

La comédie qui se préparoit au Louvre pour les jours gras ne se dansera pas sitôt; elle est remise après Pâques. Hier fut ici enterré un de nos compagnons nommé de J. Saint-Yon, de la mort duquel je suis fort affligé; il étoit fort honnête homme, bon et sage, et du bon parti. J'apprends que M. de Longueville est parti ce matin pour s'en retourner à Rouen, ne voulant pas être présent aux noces de son beau-frère le prince de Conti. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 13 de février 1654.

LETTRE CCLVI. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière le vendredi 13 de février. Depuis ce temps-là j'ai reçu la vôtre le lundi 16 du même mois, qui est le lundi gras et le *Festum fatuorum* des anciens pères de l'Église. Je suis marri de la nouvelle édition du Van Helmont; mais quoi, il faut que les fous aient leurs livres aussi bien que les sages. Pour votre chirurgien Marcel, traducteur du Crollius, tâchez de savoir de lui ce qu'il sait de cet écrivain chimiste, quel homme c'étoit; j'ai autrefois appris de lui qu'il ne fut jamais médecin, mais qu'il est mort à Prague l'an 1609 (1). Je crois que cet homme ne fut jamais ni médecin, ni sage, ni bon philosophe : c'étoit un esprit particulier, mé-

(1) Oswald Crollius, né à Velter dans la Hesse, cultiva la chimie avec ardeur et se montra partisan de Paracelse, sans cependant en avoir adopté toutes les erreurs. (R. P.)

lancolique et ambitieux, qui, malcontent de la science ordinaire des écoles, vouloit en inventer quelque autre plus certaine. Mais il tâchoit de voler sans ailes: *nec habebat idonea adminicula ad tantum negotium :* cela étoit bon pour Aristote, Zénon, Épicure, Platon. J'ai autrefois ouï dire au bonhomme la Framboisière qu'un Allemand qui avoit connu Crollius lui avoit dit que cet homme étoit feru d'une envie de faire deux systèmes de science, l'un de théologie, l'autre de médecine, sans autre autorité que celle de la Bible, et qu'il étoit le plus souvent caché dans un grenier parmi des charbons et des fourneaux, sous ombre d'y préparer chimiquement quelques remèdes; mais qu'il fut soupçonné y faire de la fausse monnoie d'argent et de petit prix, laquelle a assez de cours en quelques endroits d'Allemagne. Ne voilà pas un beau métier pour un réformateur des sciences! Mais brisons là. Voici une autre nouvelle qu'un honnête homme ci-présent me vient d'annoncer, c'est que Balzac est mort: voilà le père de l'éloquence à bas.

On a découvert dans Stenay une trahison qui devoit remettre la ville au roi. Le prince de Condé en a fait pendre huit; celui qui est chef de l'entreprise s'est sauvé; sa maison a été brûlée. Le prince Thomas a marié sa fille par procureur à un prince allemand catholique nommé le marquis de Baden. Le prince de Conti doit arriver ce soir à Paris; le Mazarin lui est allé au-devant à trois lieues d'ici; il sera fiancé demain et marié jeudi prochain. La paix du prince de Condé n'est ni faite ni à faire; et quand même il la voudroit faire, je pense qu'on n'en voudroit point: il faut qu'il y ait toujours quelque chose de reste pour entretenir les malheurs publics. Le roi d'Espagne retire d'auprès du prince de Condé Fuensaldagne (qui passera par ici en s'en retournant) et lui baille Pigneranda, avec lequel ce prince s'accorde mieux. On dit que les Espagnols font bien plus d'honneur au prince de Condé qu'ils n'ont fait par ci-devant, qui est pour l'engager plus avant dans la guerre pour l'été prochain. Le cardinal de Retz est fort malade dans le bois de

Vincennes; on croit qu'il n'en réchappera point. Il dit qu'il mourra en son péché, que la coadjutorerie de l'archevêché de Paris est son péché, qu'il ne la quittera point, et qu'il y mourra. S'il meurt, et le vieux archevêque son oncle, l'archevêché de Paris sera à l'encan, et au service de celui qui en donnera le plus. On dit que ce sera l'abbé Fouquet, frère de M. le procureur général, qui est aujourd'hui surintendant des finances, et bien avant dans les bonnes grâces de l'Éminence, même *in proximo gradu eminentiæ et summæ gratiæ*. Enfin l'évêché de Fréjus, de trente-cinq mille livres de rente, a été donné à Ondedei, secrétaire de l'Éminence. *Adeo verum illud Salvatoris : habenti dabitur, et non habenti auferetur ab eo.*

Le prince de Conti est arrivé ici le lundi gras, mais il n'est point encore marié. On attend le courrier de Rome qui apportera la permission audit prince de retenir une pension de cinquante mille écus sur les bénéfices qu'il quitte en se mariant. Il a obtenu une surséance de six mois pour le procès de son frère le prince de Condé, qu'on avoit commencé de faire. Plusieurs spéculatifs de deçà espèrent que ce mariage produira enfin l'accord, la paix et le retour du prince de Condé; cela peut bien arriver, mais savoir s'il s'y faut fier! *Nulla fides pietasque viris qui aulam sequuntur.*

C'est chose résolue au conseil que l'on enverra un ambassadeur en Angleterre, qui reconnoîtra la république de M. Olivier Cromwell, et que la reine d'Angleterre, comme fille de la maison, demeurera ici; mais que le roi d'Angleterre et le duc d'York son frère seront envoyés hors de France, et qu'ils s'en iront en Danemark vers le roi qui y est leur parent (1).

(1) Il serait difficile de décider si ce fut par une politique habile, ainsi qu'on l'a prétendu, ou par l'effroi que lui inspirait le terrible *protecteur*, dont il ne pouvait entendre le nom sans pâlir, que le cardinal de Mazarin en agit ainsi avec Olivier Cromwell. Toujours est-il qu'il rechercha son alliance, qu'il lui envoya des ambassadeurs, avec des démonstrations de respect et de soumission peu convenables à la dignité

M. de Marolles, abbé de Villeloin, grand et fameux traducteur, mais non pourtant fort exact en plusieurs rencontres, m'est venu voir céans depuis huit jours, et m'a emprunté quelques livres. L'on va imprimer son Plaute, duquel il parle avec grande passion, comme d'un des meilleurs livres qui soient au monde, et je le crois bien, mais c'est en latin, vous n'en doutez point; mais si vous en doutez, lisez ce qu'en écrit Passerat en diverses harangues latines qui se lisent, *inter ejus præfationes*. Comme j'eus fait entendre à M. de Marolles que toutes ces nouvelles traductions n'étoient point fort nécessaires, et que ce labeur étoit bien ingrat, tant à lui qu'à tous ceux qui s'en étoient mêlés avant lui, il me répondit assez doucement et gaiement qu'il n'en attendoit aucune récompense de personne; qu'il eût-été un grand sot d'attendre quelque chose du public, qui a toujours été ingrat vers les honnêtes gens; que ce qu'il en faisoit n'étoit que pour son divertissement particulier et pour le plaisir qu'il y prenoit, etc. Mais il est bien feru d'une version de Plaute qu'il a dessein de nous donner, in-folio, dans deux ans, ou trois tout au plus. Je viens de recevoir tout présentement une lettre de M. H. Conringius, professeur en médecine à Helmstad, laquelle est toute pleine de compliments; elle est fort bien écrite, aussi bien qu'il est fort habile homme; mais il souhaite une chose des médecins de Paris, qu'il aura bien de la peine d'obtenir, qui est que quelqu'un écrive de nos docteurs contre Helmontius, comme Erastus a fait contre Paracelse, ou M. Moreau, ou moi, ou quelque autre. M. Moreau est dorénavant trop vieux, *nec tale quid ab illo sperandum;* et même s'il en avoit le temps, je crois qu'il l'emploieroit mieux qu'à cela : pour moi je m'en garderai bien (tant à cause du

de la France. Après avoir pris Dunkerque, il en fit don aux Anglais pour resserrer le pacte. Au reste plusieurs gouvernements en agirent ainsi. Lorsque Cromwell mourut le 13 septembre 1658, presque toutes les cours et celle de France prirent le deuil comme pour un souverain, jugeant sans doute du droit par la puissance du fait. (R. P.)

peu de loisir qui me reste, outre que je n'en attends pas davantage à l'avenir, je vois bien comment vont les affaires, que pour ce que je crois que ce charlatan ne mérite point qu'on lui fasse tant d'honneur). Les gens de bien se donneroient trop de peine de réfuter toutes les impostures de ces canailles de chimistes; si j'avois du temps de reste, je l'emploierois bien mieux qu'à réfuter tant de mensonges. Je vous proteste que je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 20 de février 1654.

LETTRE CCLVII. — *Au même.*

Bonum factum, enfin M. le prince de Conti fut hier marié, et a l'honneur d'être neveu du cardinal Mazarin, en tant qu'il a épousé la Martinossi, laquelle est pareillement nièce du sieur Ondedei, qui est un autre Italien depuis peu revêtu de l'évêché de Fréjus : d'autant qu'il vaut trente-cinq mille livres de rente. On demande là-dessus si le prince de Condé reviendra, et s'il est content de cette alliance. Je réponds que je le crois ainsi; mais néanmoins n'étant nullement de la race des prophètes, je ne sais pas ce que ces gens-là deviendront, ni nous-mêmes. *Utut sit*, voilà la faveur, la fortune et la tyrannie fort établies par le moyen de cette alliance avec la maison royale. Le roi et la reine ont tous deux fait grand honneur à la mariée, par le degré qu'elle tient aujourd'hui parmi les dames du sang royal. Le roi ira bientôt à Reims, pour y être sacré de l'huile de la sainte ampoule, *more majorum.*

Après ce sacre, le roi fera des chevaliers du Saint-Esprit, du nombre desquels sera le père du Mazarin, qui s'en va être nommé duc de Retelois, et aura la qualité d'ambassadeur du roi très chrétien près de notre saint père le pape.

On dit que le prince de Conti sera après Pâques envoyé en Catalogne en qualité de vice-roi.

M. Musnier de Gênes m'a mandé qu'il venoit d'apprendre de Padoue une funeste nouvelle touchant M. Licetus (et ne dit que cela). Je pense que c'est qu'il est mort (1) : voilà grand dommage. Je pense qu'il étoit un des plus savants hommes de l'Europe en sa sorte ; ainsi tous les savants s'en vont : mais il étoit bien vieux. *Juvenes mori possunt, senes vivere diu non possunt.* On dit que le 12 d'avril est marqué pour le jour du sacre du roi dans Reims.

Et pour réponse à la vôtre du 20 de février, laquelle je viens de recevoir, je vous dirai que j'ai délivré la vôtre à M. Garnier, lequel vous fera réponse. L'auteur des vers latins, intitulés *Pithægia*, est un des nôtres, nommé M. Fr. Blondel, fort savant en grec et en latin, ennemi juré des charlatans, de l'antimoine et de tous ceux qui en donnent ; il en viendra encore d'autres par ci-après. J'ai mis votre émendation *ad ripam samaræ*, dans vos vers, pour notre bon ami feu M. Naudé, le frère duquel est fort malade depuis trois mois ; quand il sera guéri et qu'il aura achevé avec le cardinal (qui leur redemande plusieurs livres de la bibliothèque de M. Naudé qui ne lui appartiennent pas), on pensera à l'impression de ce recueil, où vous ne serez pas oublié. Je vous prie de faire mes recommandations à M. Garnier, et de lui dire que je le remercie de toute mon affection de son beau livre, comme aussi M. Huguetan l'avocat, de sa belle lettre, par laquelle il me donne avis de son retour du pays de fourberie. *Italiam intelligo, quæ tot alit monachos, sacrificulos et impostores.*

M. Sanson est véritablement un grand personnage, et surtout en géographie ; mais je n'ai encore rien vu de lui que des cartes de géographie, lesquelles il continue tous les jours, et un petit traité nommé *Britannia*, pour lequel il s'est depuis rétracté, avouant que ce ne pouvoit pas être Abbeville, sa

(1) Voyez la note, tome I, page 160.

ville natale, où est enterré notre pauvre ami feu M. Naudé; hors de là, je n'ai rien vu de lui, que deux petits traités contre le père Labbe, jésuite. Ma prétendue déclaration contre le vin, que demande M. Barbier, est ma thèse *de Sobrietate*, et rien autre chose : si vous en avez un exemplaire, je vous prie de le lui donner, je vous en renverrai de delà tant qu'il vous plaira. Je vous remercie de vos beaux vers latins que je n'avois jamais vus. Le bonhomme M. Benoît, médecin de Saumur, m'a autrefois dit, mais il y a plus de quinze ans, que l'an 1654 la papimanie mourroit en France, que nous deviendrions alors tous réformés, et que l'Italie seroit ravagée *flamma et ferro;* que c'étoit une prophétie d'un conseiller du parlement de Paris, qui étoit mort il y avoit environ cinquante ans. Mais j'ai vu et connu que ce bonhomme rêvoit souvent en plusieurs autres choses, joint que toutes ces prophéties me sont fort suspectes, de quelque part qu'elles viennent.

Le Mazarin a eu quelques attaques de goutte depuis huit jours, qui lui ont fait garder le lit. Il n'y a jamais eu au parlement de Paris aucun conseiller nommé Chalandeau, si ce n'est quelque seigneurie. On a pris et arrêté un jour pour le sacre du roi, qui sera le 12 d'avril, jour de la *Quasimodo;* et pour cet effet le roi et toute la cour sortiront de Paris le lendemain de la grand'Pâque. Des sœurs et des nièces de l'Éminence sont ici nouvellement arrivées d'Italie. On dit qu'elles sont déjà toutes retenues en mariage.

Le roi, le Mazarin, le prince de Conti, qui est le grand favori, avec tous les joueurs de la cour, sont allés à Saint-Germain se réjouir pour quatre ou cinq jours. Le comte de Harcourt a fait son accord avec le roi : il rend Brissac. Le Mazarin est évêque de Metz, et traite avec le maréchal de Schomberg pour en avoir aussi le gouvernement. M. Huguetan l'avocat m'a mandé qu'on a depuis peu réimprimé à Genève, in-octavo, *les Tragiques* de M. d'Aubigné; je vous supplie d'en faire venir à Lyon, s'il ne s'y en trouve déjà, quelques exemplaires pour moi, et tout au moins un ou deux

en blanc, ou reliés, et puis après vous me les enverrez avec quelque autre chose qui se pourra rencontrer, comme le *Bravo* de M. Garnier, ou autre.

On vient de pendre à la croix du Trahoir une fille des champs, nommée Marie Vauvre, native d'un village près de Pontoise, nommé Conflans, laquelle avoit aidé, habillée en garçon, à égorger un pauvre conseiller de Rouen, nommé M. le Noble, le mois d'octobre dernier. Le premier assassin qui menoit la troupe s'est sauvé, et n'a pu encore être pris, si bien que l'on ne sait pas qui a mis ces assassins en besogne; il y a encore trois femmes prisonnières et deux hommes : mais les preuves manquent contre eux. Il y avoit encore un autre assassin, frère de celle qui fut hier exécutée; mais quinze jours après qu'il eut tué ce conseiller, il fut pris près de Meaux pour un autre vol qu'il venoit de faire, et fut pendu à Meaux par jugement dernier, de sorte que, comme il n'y est plus, on désespère d'apprendre la vérité entière touchant ceux qui ont fait égorger ce pauvre conseiller.

Hier au matin M. J. de Gorris trouva sa femme morte dans son lit : elle avoit soixante ans. Tout l'hiver elle avoit été travaillée d'une triple quarte, pour laquelle chasser elle avoit pris du quinquina, dont elle se croyoit guérie. Je pense que cette poudre loyolitique lui a abrégé ses jours, *ex nimio fervore*.

Le roi d'Angleterre qui est ici se va retirer à Heidelberg, chez le palatin son cousin, et la reine d'Angleterre s'en va en Piémont, chez sa sœur. On a découvert à Londres une conspiration contre Cromwell, pour laquelle il y en a trente de remarque arrêtés prisonniers.

On a donné l'évêché de Fréjus au cardinal Grimaldi, et l'archevêché d'Aix au sieur Marchetti, auditeur de Rote, lequel cède sa place à Rome au sieur Ondedei, qui y résidera, et sera secrétaire de l'ambassade de France, sous le signor Pietro Mazarini, qui aura la qualité de notre ambassadeur.

On envoie des troupes à Brissac, sous l'espérance que dès qu'elles en approcheront, il y aura tumulte dans la ville, et

que l'on arrêtera prisonnier le comte de Harcourt qui est dedans, bien empêché de sa personne, le Mazarin ne lui voulant pas tenir l'accord que l'on avoit fait avec lui.

Nouvelles sont arrivées, mais je doute si elles sont fort certaines, que le roi d'Espagne a fait arrêter prisonnier dans Bruxelles le duc de Lorraine, et qu'on l'a mené prisonnier dans le château d'Anvers ; qu'il y avoit une conspiration entre le Mazarin et le comte de Bassigni, gouverneur de Saint-Omer, qui nous devoit livrer sa ville avec Ypres, et qu'en récompense on lui donnoit le gouvernement d'Arras et de tout l'Artois ; qu'on le faisoit maréchal de France, etc. ; que ce comte est arrêté prisonnier par les Espagnols ; qu'il aura la tête tranchée ; que madame de Chevreuse avoit mené cette conspiration, etc.

Hier furent arrêtés prisonniers un chanoine de la Sainte-Chapelle et le chirurgien du cardinal de Retz, accusés d'avoir voulu faire quelque chose pour la délivrance de ce cardinal.

Nous faisons ici de petits banquets tous les jours avec vos bonnes prunes de Brignoles, et en buvons à votre santé comme à celle de mademoiselle votre bonne femme, laquelle j'honore d'autant plus, qu'elle me connoît comme si elle m'avoit nourri ; au moins se peut-elle assurer que je ne suis guère chargé de superstition ni de scrupules de conscience (1). Je me recommande à vos bonnes grâces et à M. Falconnet, et je suis de tout mon cœur, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 10 de mars 1654.

LETTRE CCLVIII. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière le 10 de mars ; depuis ce temps-là nous apprenons ici que le duc de Lorraine fut ar-

(1) On reconnaît là le caractère franc, altier, libre, et *défroqué* de préjugés, comme on le disait au siècle dernier, de l'auteur de ces lettres. Cependant Gui Patin fait profession des grands principes du christianisme, et il l'a prouvé plus d'une fois. Voyez les notes t. I, pages 9, 96. (R. P.)

rêté prisonnier dans Bruxelles le 26 de février, qui étoit un jeudi; que les Espagnols se sont saisis de son argent, de ses pierreries et de toutes ses nippes, qui sont très bonnes; que dès qu'il fut arrêté, il parut fort étonné, et pria fort qu'on le fît parler à l'archiduc Léopold, ce qu'il ne put obtenir. Cette prise fait reculer le sacre et le voyage du roi à Reims, aussi bien qu'elle fait avorter plusieurs desseins que nous avions sur quelques villes, et entre autres sur Stenay. Il y a ici du bruit entre M. d'Espernon et M. de Candale son fils, lequel refuse d'épouser une des nièces de l'Éminence. On dit entre autres causes de la détention du duc de Lorraine, que l'on a découvert qu'il avoit entrepris de nous livrer le prince de Condé, quand le roi seroit à Reims, à la charge que l'on le remettroit en son pays, ce qu'on lui avoit promis; c'est peut-être cela : *arcanum principis, quod frustra rimabere, nec ideo assequare*. Il y a de grandes fourberies dans les desseins et la vie des princes, *hic et alibi venditur piper*.

L'ordre de faire arrêter le duc de Lorraine est venu de Madrid; quelque espion que le Mazarin a en Espagne lui avoit mandé ce grand secret, mais on n'a pu de deçà l'avertir assez tôt. La reine a témoigné qu'elle est bien fâchée de cet emprisonnement; on croit que l'on le fera passer en Espagne : si cela est, il y en a pour longtemps. Le prince de Condé est retombé malade, et voilà ses affaires reculées.

Je vous ai par ci-devant prié de m'acheter deux exemplaires des tragédies de M. d'Aubigné, de la nouvelle édition de Genève, in-octavo. Je vous prie, si faire se peut, d'y en ajouter encore quatre autres exemplaires, afin que j'en aie de quoi faire présent à quelques uns de mes amis, à qui j'en ai promis. Si vous ne les trouvez aisément à Lyon, vous m'obligerez de les faire venir de Genève, et de mettre leur prix sur mon compte (1).

(1) Est-ce par curiosité de bibliophile, est-ce par goût particulier que Gui Patin demande avec tant d'instance des tragédies d'un auteur

On n'emprisonne point ici seulement les hommes, mais les femmes aussi. La reine en a envoyé plusieurs carrossées dans la Bastille. Ce sont des femmes de ces élus et autres officiers supprimés, lesquels crioient et faisoient du bruit. Cette dame veut que l'on souffre patiemment son mal et sans se plaindre, *tanquam victima quæ ad necem ducitur*. Le parlement en a voulu faire des remontrances; ils ont été au Louvre, on leur a fermé la porte au nez, et leur a été dit qu'il faut obéir. Le Mazarin, qui envoie un nouveau gouverneur dans Philisbourg, qui est le frère de M. de Navailles, a acheté pour soi les gouvernements de Vic et de Moyenvic, et traite de celui de Metz avec M. le maréchal de Schomberg. Je pense qu'il prendra tous les gouvernements des places de cette province de Lorraine, afin qu'il en puisse être assuré et en répondre à soi-même en cas de nécessité.

Notre accord est fait avec Cromwell; nous reconnoissons la nouvelle république d'Angleterre, et aurons pour cet effet un ambassadeur à Londres. Celui qui y est aujourd'hui sera continué; c'est M. de Bordeaux, maître des requêtes, fils d'un riche partisan qui est aujourd'hui intendant des finances; comme aussi il nous en viendra un de Londres, de la part de la république, en très grande magnificence.

Il y a ici quelque négociation en campagne et quelque traité pour faire revenir à la cour M. le duc d'Orléans, ce que je ne

bien peu connu dans ce genre? En effet, d'Aubigné (Théodore-Agrippa), car on ne peut douter que ce ne soit lui, n'a guère fait d'autre tragédie que celle de *Circé*. Actif, vaillant, aimé d'Henri IV, qu'il servit bien et qui le délaissa, comme on le sait par des anecdotes et des faits avérés, d'Aubigné se retira à Genève, où il mourut âgé de quatre-vingts ans, le 29 avril 1630. Mais si ses poésies dramatiques sont peu remarquables, on estime encore ses autres ouvrages, comme les *Aventures du baron de Fœneste*, l'*Histoire universelle* de Théodore Agrippa d'Aubigné, *écrite par lui-même*, etc. On reconnaît cette verve, ce laisser-aller, cette spontanéité originale d'un écrivain qui avait observé par lui-même les hommes et les choses. (R. P.)

crois point qu'il fasse encore ; on croit aussi que les Espagnols emmèneront en Espagne le duc de Lorraine, afin qu'il soit en plus grande assurance. Son armée, commandée par M. de Ligneville, a promis de demeurer au service des Espagnols, lesquels ont mandé le prince françois, afin qu'il vienne commander l'armée de son frère, duquel ils ont pris de l'argent et en ont donné cinq cent mille livres au prince de Condé pour faire ses recrues.

Enfin le cardinal de Retz s'est résolu de sortir de prison en donnant sa démission de l'archevêché de Paris, pour lequel on lui donne plusieurs autres bénéfices; on a envoyé à Rome pour cet effet, et dès que la nouvelle sera venue de l'expédition parachevée en cour de Rome, il sera mis en liberté ; voilà ce que j'apprends de cette affaire.

Le prince de Condé s'est rendu à Bruxelles tôt après la détention du duc de Lorraine ; sa maison, ses officiers et son écurie sont à Malines. Sa femme, la princesse de Condé, est à Valenciennes ; elle n'a pas encore vu son mari depuis le temps qu'elle est arrivée en Flandre. Le vieux duc d'Elbeuf est ici fort malade. On parle de continuer le procès commencé du prince de Condé, et que le prince de Conti son frère s'ira promener ici alentour tandis que cela se fera. M. le grand maître de l'artillerie, fils de M. le maréchal de la Meilleraie, épousera une des nièces de l'Éminence; tout en est déjà accordé; mais pour celui de M. de Candale, tout est rompu, d'autant que M. d'Espernon, son père, ne veut point en passer par tout ce qu'on lui propose. On ne parle d'aucun voyage pour le roi, si ce n'est quelque voyage de chasse à Saint-Germain, en attendant le mois de mai.

On m'a aujourd'hui montré un in-octavo imprimé en Hollande, duquel le titre est tel : *Abrégé de l'histoire de ce siècle de fer*. Je ne vous puis dire si le dedans répond au titre; mais bien sais-je que depuis la mort de feu Henri IV on a bien fait des méchancetés en France, et principalement les partisans qui ont eu trop de crédit. Les moines, *pestilentissimum homi-*

num genus, s'en sont mêlés et ont eu leur part du pillage, et encore passe si on en demeuroit là.

J'ai ce matin demandé du conseil à un mari pour sa femme; tous deux m'ont répondu que je prisse qui je voudrois pourvu que ce ne fussent aucuns de ces bourreaux ou empoisonneurs publics qui assassinent le monde avec du vin émétique; cette réponse m'a fort étonné, vu que je ne leur ai jamais parlé de cette drogue ni en bien ni en mal; là-dessus nous avons accordé d'avoir M. Riolan et M. Merlet, ce qui a été exécuté et heureusement.

J'ai vu ici un de vos libraires de Lyon, légèrement malade, nommé M. Rigaud (frère de notre marchand qui nous a promis d'imprimer notre manuscrit de feu M. Hofmann), lequel je trouve fort honnête homme. Je me recommande mille fois à vos bonnes grâces et à mademoiselle Spon, et suis de toutes les puissances de mon âme, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce vendredi 20 de mars 1654.

Le roi devoit aller demain matin au palais pour le procès de M. le Prince, mais il est aujourd'hui demeuré au lit pour quelque indisposition. Notre vieux archevêque diminue fort. *Non videbit finem mensis proximi*. Le duc de Lorraine a mandé à ses troupes qu'elles aient à obéir précisément aux ordres d'Espagne. On dit qu'il ne bougera d'Anvers, et qu'on ne le mènera pas en Espagne.

LETTRE CCLIX. — *Au même.*

Je vous ai envoyé ma dernière de trois pages le vendredi 27 du mois de mars. Dès le lendemain le roi fut au parlement, j'entends le samedi 28 de mars, où l'arrêt de mort contre le prince de Condé fut prononcé.

J'ai ce même jour reçu de la part de M. Han, votre libraire,

un beau livre bien relié in-octavo, *de Gul. Puteanus, De pharmacorum purgantium facultatibus*, pour lequel je vous remercie très affectionnément, et puis après ce même M. Han. Je suis bien aise du rencontre qu'avez procuré à ce livre touchant les trois chapitres de feu M. Cousinot, cela contribuera quelque chose à sa mémoire, qui est ce qu'il a très-bien mérité. Pour l'épître que vous y avez mise au-devant, je vous rends grâces très humbles de vos louanges; c'est un excès de votre amitié et de la bienveillance ordinaire que vous avez pour moi. Je vous en dois beaucoup en toute façon, mais je ne sais point comment je m'en pourrai acquitter jamais. *Neque enim sum solvendo, sed nec ero ingratus debitor.*

Depuis deux jours Guénaut et des Fougerais ont donné de leur vin émétique à un maître des comptes nommé de la Grange, lequel en mourut dans l'opération; tout cela fait bien ici du bruit aux dépens de la réputation de ces deux bourreaux, qui ne s'en soucient guère: *nulla enim pœna in tales nocentes a judicibus statuta est præter infamiam.* L'antimoine ne laisse pas d'en avoir ses malédictions et son exécration publique; mais ce n'est qu'en continuant, car, Dieu merci, il est fort haï aussi bien que ceux qui l'ordonnent. Enfin, par plusieurs considérations tant bonnes que mauvaises, M. le cardinal de Retz a donné sa démission de l'archevêché de Paris, moyennant cent mille livres de rente en bénéfices, qu'on lui donne, y compris quelques abbayes de feu son oncle dernier mort. Il est sorti de prison aujourd'hui mardi 31 de mars; il est allé dîner à Chilly, et dès demain matin il part pour s'en aller à Nantes en Bretagne, où il demeurera en attendant que ses bulles soient venues pour les bénéfices nouveaux qu'on lui donne.

On parle ici d'un grand armement que fait Cromwell, sans encore savoir à qui il en veut.

On travaille au recueil des pièces qui ont été faites tant en vers qu'en prose sur la mort de feu M. Naudé. J'ai donné tout ce que j'avois, tant de vous que de plusieurs autres; tout cela

sera mis en un volume in-quarto et sera mis sur la presse le mois prochain. Le Mazarin a commencé de parler et a fait offrir de sa bibliothèque vingt mille livres à plusieurs pauvres héritiers; mais elle vaut bien davantage, et surtout elle abonde et est très pleine de petits livres bons, rares et curieux, qui ne se pourroient qu'avec grand' peine retrouver ni rencontrer ailleurs.

Ce propre jour de Pâques, M. Sorbière m'est venu voir, tandis que les autres étoient à vêpres et au sermon; nous nous sommes entretenus tous seuls une heure entière; il m'a dit que dans peu de temps il fera imprimer son livre touchant sa conversion, et qu'il espère quelque chose de bon du Mazarin, qui lui a bien promis et de bonne grâce; mais cet homme promet bien plus qu'il ne donne. Je vois bien qu'il n'y a encore rien de fait. Il m'a dit que M. de Rodon, professeur en philosophie à Orange, a fait imprimer un livre intitulé : *Lumières de la raison*, et plusieurs thèses de philosophie. Faites-moi la faveur d'acheter un autre livre qu'il m'a indiqué, intitulé : *Jacobus Gaddius*, *De scriptoribus non ecclesiasticis*, qui est en deux petits tomes qui se peuvent relier en un, dont le premier est imprimé à Florence, et le second à Lyon, l'an 1649. Je le trouve fort bon homme, et m'a toujours semblé tel ; mais il me semble tout poli, un peu courtisan, et fort persuadé. Il m'a dit aussi qu'à Utrecht on a imprimé depuis peu un beau Pétrone avec des notes *cum priapeis*. Il espère d'avoir en bref quelque bonne abbaye de la libéralité du Mazarin; *fiat*, *fiat*. On ne parle point ici d'aucun grand voyage du roi, on dit seulement qu'il ira demeurer quelque temps au bois de Vincennes pour y chasser, et dans la plaine de Saint-Maur, qui est là tout joignant ; et par après on parle de célébrer le mariage de M. le grand-maître avec une des nièces du Mazarin.

Depuis peu de jours on m'a déposé comme un grand secret entre les mains un certain manuscrit de médecine, lequel contient un commentaire assez grand, *in jusjurandum Hip-*

pocratis. L'auteur est un médecin de Paris nommé Henricus Monantholius, lequel mourut l'an 1606 : ce manuscrit étoit demeuré chez ses héritiers, lequel a pensé être perdu comme plusieurs autres manuscrits l'ont été. Enfin Dieu a sauvé celui-ci ; je m'en vais tâcher de le faire imprimer en trouvant quelqu'un qui ait assez de courage pour cela. Ce ne sera qu'un petit in-quarto d'environ vingt feuilles d'impression.

Je vous prie de dire à M. Huguetan, le libraire, que l'on a imprimé à Leyden un in-douze en françois des *Colloques* par Érasme, chez Adrien Vingard, l'an 1653 : il n'y en a que dix en tout. S'il en a la version entière, je pense qu'il feroit bien d'en procurer une nouvelle édition de Genève in-octavo ou in-quarto, de peur que ceux de Hollande ne le préviennent. Ce livre, fidèlement traduit et nettement imprimé, seroit merveilleusement bien reçu en ce siècle si curieux de nouveautés, joint qu'il prend le monde par le nez, et est capable de détromper les sots, *quorum infinitus est numerus*.

On dit aussi que les Anglois ont envoyé 8,000 hommes vers la Rochelle, et qu'ils sont fort à craindre en ces quartiers-là, et que leur paix avec les Hollandois s'exécute.

Je vous prie d'acheter pour moi, chez M. Huguetan, *la Chirurgie de Fabr. ab Aquapendente* en françois, avec ce qu'a fait un certain chirurgien nommé Couillard (1), et des bonnes et dernières éditions. Le Mazarin cherche de l'argent de tous côtés, afin de lever des hommes et faire des recrues pour résister au prince de Condé, qui sera, dit-on, bien fort au mois de juin prochain ; et moi je serai toute ma vie bien fort et de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 10 d'avril 1654.

(1) C'était bien là son vrai nom, qu'on a transformé en celui de Jos. *Covillard*. Il a laissé : 1° *Le chirurgien opérateur*, Lyon, 1633 ; 2° *Observations iatro-chirurgiques pleines de remarques curieuses et événements singuliers*, Lyon, 1639 ; nouvelle édition avec des additions, par J. F. Thomassin, Strasbourg, 1791. C'est à tort qu'on lui attribue l'idée de la taille latéralisée. (R. P.)

LETTRE CCLX. — *Au même.*

Je crois que vous avez reçu ma dernière des mains de M. Falconet, votre collègue, datée du 17 d'avril.

Les jésuites se targuent du crédit qu'ils ont à la cour, et principalement du père Annat, qui a tout nouvellement été pris pour confesseur du roi; ne vous souvenez-vous pas bien de ce qu'a dit Buchanan *in Franciscano?*

Sancta quidem certis fulcitur secta columnis,
E quibus imprimis locuples confessio largo
Proventu gnavum non deceptura colonum, etc.

C'est un point de la foi qui leur donne grand crédit, car par ce moyen *penetrant aulas et limina regum, scire volunt secreta domus, atque inde timeri*, etc. Mais nous avons beau nous plaindre, *frustra gemimus.* Il sera toujours des moines et des flatteurs, des imposteurs et de faux monnoyeurs : *donec erunt homines, vitia erunt.* Le monde aime trop à être trompé, il ne s'en sauroit passer.

On danse aujourd'hui le ballet du Louvre, qui est très beau, pour la troisième fois.

Le prix du bâtiment du bois de Vincennes est changé, d'autant que le roi n'a point d'argent; on n'y en emploie point tant. Le Mazarin lui prête seulement 200,000 livres pour faire un corps de logis, qui sera bien plus tôt fait, car l'autre du premier dessein eût été quatre ans à bâtir.

Nous avons ici M. Merlet le père fort malade, *ex abscessu latente in mesenterio, qui per alvum et frequentem purgationem debet exhauriri*, comme cela lui est déjà quelquefois arrivé. Il est âgé de plus de soixante-dix ans. On imprime de lui le livre contre le gazetier et l'antimoine, et il nous veut donner de sa façon un commentaire, *in Epidemicas historias Hippocratis*, après *Galien*, *Valesius*, *Mercurial* et *Phrygius.* Je voudrois bien qu'il ne mourût pas sitôt, et qu'il vît tout cela imprimé *ante obitum.*

La reine de Suède, à ce qu'on dit, veut voir l'Italie, le royaume de Naples, la Sicile, la Grèce, Constantinople, le Pont-Euxin, la Perse, et puis enfin elle mourra comme ceux qui n'auront point voyagé. Enfin, elle quitte de son plein gré une place que beaucoup d'autres auroient briguée et ardemment souhaitée, qui est au sens de Juvénal :

Summus nempe locus, nulla non arte petitus, etc.

Nous sommes ici à la veille de quelques désordres à cause des Anglois, qui se sont saisis de plusieurs barques de pêcheurs appartenant à ceux de Saint-Malo, lesquels, par représailles, se sont jetés sur les Anglois qui étoient dans Saint-Malo, ont arrêté leurs effets et leurs marchandises. Plaintes de part et d'autre : cela ne peut pas être sitôt assoupi. Mardi dernier on fit sortir un régiment d'infanterie sur-le-champ, qui étoit en garnison dans Beauvais, que l'on dépêcha aussitôt à Calais. Il y a de l'apparence que quelque entreprise est à craindre de ce côté-là, tant de la part des Anglois que du prince de Condé. Cette puissance si grande et si forte de Cromwell doit faire peur aux deux couronnes, lesquelles en ressentiront bientôt de mauvais effets, et grand affoiblissement, si elles ne s'accordent ensemble pour réprimer la nouvelle république de Londres, si bien que nous ferions bien de faire la paix générale et particulière, combien que tel ne soit pas le profit des mignons : *sed talis sapientia apud nos non habitat.*

M. Sorbière m'est venu voir, qui m'a appris que depuis trois jours il avoit reçu lettres de Leyden, par lesquelles il apprenoit que trois hommes de grande réputation pour la doctrine y étoient morts depuis peu, savoir, MM. *Triglandius* pour la théologie, *Adamus Stevartus* pour la philosophie, et *Zuerius Boxhornius* pour les belles-lettres. Il a mauvaise opinion de Cromwell pour la France, et que cet homme est fort à craindre pour ses desseins tyranniques, que l'on ne s'en garde pas assez ; qu'il voudroit bien avoir avis de quelque bon bénéfice vacant, bon prieuré, ou de quelque petite abbaye, tandis que le Mazarin est en faveur et lui en crédit ; qu'il a

grande peur qu'il n'arrive du changement avant que d'être rempli; qu'il a une mauvaise opinion de la fortune du Mazarin, et qu'il ne croit pas qu'elle dure encore longtemps; que sa santé commence à s'affoiblir, et qu'il ne peut pas monter à cheval à toute heure pour suivre le roi partout, etc. Que les ministres ont grand tort de cacher au peuple la vérité comme ils font, etc. Qu'en dites-vous? Ne vous semble-t-il pas bien converti? Au moins la plupart de ceux qui se convertissent parlent comme lui, mais il y a une pension au bout qui les pousse et les anime.

Le roi est allé aujourd'hui à Fontainebleau avec la reine et toute la cour, pour revenir dans huit jours.

Le curé de Saint-Paul avoit été exilé pour donner contentement aux pères de la Société, et bientôt après il fut rappelé. Tandis qu'il étoit en exil, on afficha à la porte de l'église de Saint-Paul un papier contenant ces mots :

« Louis XIV, roi de France et de Navarre, archevêque de » Paris et curé de Saint-Paul. »

Pour le médecin qui fait des notes sur le Van-Helmont, j'ai ouï dire à M. Henri qu'il est de Padoue et non de Paris, comme vous dites. S'il est de Paris, *quod non ausim affirmare*, ce sont justement l'un des deux que vous m'écrivez, ou de Gorris qui est plus savant qu'eux, mais guère plus sage, et charlatan infatué de chimie et de secrets autant que fut jamais Paracelse. M. Sorbière est gras et gros, à la chasse d'une abbaye, mais je ne sais quand elle viendra.

Je suis bien aise qu'ayez remporté la victoire par dessus votre charlatan : cette race de vipères se fourre partout. *Genus hominum quod semper vetabitur, et semper retinebitur.*

Je ne connois point ici de charlatan Nardoin, mais bien Nardin, apothicaire du faubourg de Saint-Germain, qui est un faux teston et un dangereux pendard. M. Riolan méprise fort Pecquet, et ne le craint point (1). Pour le livre *de Jo. Eus. Nierembergius, De miris et miraculosis naturis in Europa*, etc, je ne

1) Voyez tome I, page 216.

l'ai jamais vu; mais je vous prie de me l'acheter; vous pouvez croire que ce n'est point par les miracles qu'il prêche, car je n'en crois aucun s'ils ne sont dans Aristote ou dans Galien; mais c'est afin d'avoir tout ce qu'il a fait. Pour *l'Antidémon* de Mascon, je l'ai céans il y a plus de trois mois; outre que M. Gras m'en a envoyé un par M. Formi. Tout cela est bien étrange, mais je ne pense pas qu'il soit vrai.

Et miranda canunt sed non credenda Poetæ.

« Per poetas intelligo concionatores omnes, cujuscumque » generis fuerint, ministros, loyolitas, monachos, etc. »

Je n'ai jamais vu ni ouï parler d'oiseaux sans os. On confond ici les ortolans avec les becfigues, ainsi je n'en sais rien de nouveau: mais je pense que ces petits oiseaux sont plus gros et mieux nourris en Languedoc et en Provence qu'en pays de deçà.

Si les médecins de Montpellier sont mal payés de leurs gages, ils se récompenseront à donner des licences à ceux qui les en prieront; *modo fiat nummis præsentibus;* c'est un abus dont je m'étonne, mais que je ne puis empêcher. *Interea patitur justus.* On ne fait pas mieux autre part, chacun tire à ses fins et à ce diable d'argent. J'enrage de voir tant de jeunes gens qui se targuent de leurs bulles apostoliques, et qui se disent docteurs en médecine de telle et telle Faculté, *qui vix medicinam a primo limine salutaverunt.* Il y en a même qui ne savent rien du tout et qui ne sauront jamais rien.

Le gazetier d'Angleterre a impudemment mis dans la gazette que le cardinal Mazarin faisoit emplir le bois de Vincennes de toute sorte de bêtes, afin d'y loger le roi par ci-après; il est vrai que l'on y bâtit et l'on y peuple le parc afin que le roi y puisse aller à la chasse.

On s'en va ici imprimer in-folio un fort beau livre, lequel a été examiné et a passé par l'étamine de MM. Chapelain et Conrard, et autres habiles de l'Académie. C'est la vie de feu M. d'Espernon, faite par M. Girard, jadis son secrétaire. L'on

m'a dit que cette vie contiendra l'histoire de près de cent ans, qu'elle sera fort belle et très curieuse; mais pour le certain on n'y dira point tout.

L'histoire de la vision de ce M. Chalandeau m'est tout-à-fait inconnue, et n'en ai jamais ouï parler, mais bien seulement ai-je ouï dire à M. Benoist de Saumur, il y a plus de quinze ans (qui déjà se sentoit bien fort de la vieillesse), qu'il devoit y avoir en France un grand changement de religion l'an 1664; que l'Italie seroit alors ruinée *flamma et ferro;* que la messe seroit abolie et que nous irions tous au prêche. Il n'y a plus que dix ans à attendre cette belle prophétie qu'il disoit avoir été faite par un ancien conseiller de la cour, *cujus nomen mihi excidit*, et qu'il vivoit du temps de Henri II, *sed non ego credulus illis nugis.* Je sais bien que *generatio præterit, et generatio revertitur.* Il pourra y avoir du changement dans le gouvernement politique de l'Europe; il y a assez grand nombre de méchants qui méritent punition, mais le *modus quo tanta mirabilia contingent* n'est connu qu'aux prophètes, desquels la famille est éteinte et la race morte il y a plus de trois cents ans; car M. Casaubon prétend, *in suis Exercitationibus ad annales C. Baronii*, qu'il n'y en eut aucun trois siècles entiers avant la venue du Messie. Je vous prie de dire et de lire tout ce que dessus à M. Gras, et de l'assurer que je serai toute ma vie son très humble et obéissant serviteur. *Novi hominem et quanti sit ponderis apprime intelligo*, aussi ne le mets-je pas à tous les jours comme les autres. Je vous baise les mains, et serai de toute mon affection toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce 1er de mai 1654.

LETTRE CCLXI. — *Au même.*

Nouvelles sont venues de Rome que le signor Pietro Mazarini, père du cardinal, notre grand et premier ministre, y est

mort âgé de quatre-vingt-trois ans; si son fils doit autant vivre, il a beau de faire gambades. Il est encore bien loin du but, nonobstant l'amnistie du comte d'Harcourt vérifiée en parlement; il n'a pas laissé de s'accorder avec l'empereur, et de se dire, comme il a fait par son traité, landgrave de l'Alsace.

L'antimoine, duquel on ne parle plus guère ici qu'avec détestation, reçut hier ici un vilain coup de pied chez un conseiller de la cour, nommé M. de Villemontel, dont la fille mourut âgée de quatorze ans, *ex duplici stibii dosi porrecta, a reverendis viris magistris nostris turpissimis pharmacopœorum mancipiis*, D. de Bourges et Rainssant, *quibus tale facinus est familiare*. L'un est gendre d'apothicaire, l'autre est fort leur serviteur; tous deux fort affamés d'écus, et qui ont bonne envie d'en avoir.

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont arrivés le mercredi 13 de mai de leur voyage de Fontainebleau. Le gouverneur de Guise, nommé Bridieu, a donné avis à la cour que douze mille Anglois ont dessein de passer vers Calais et de se joindre au prince de Condé; et néanmoins, nonobstant toutes ces menaces, on ne laisse pas de danser ici des ballets, et l'on n'y parle que de réjouissance.

M. Gras m'a depuis envoyé par M. Formi un petit livret fort curieux intitulé : *Histoire naturelle, ou relation du vent particulier de la ville de Nions en Dauphiné*, dit le vent saint Césaré d'Arles, et le Ponthias, imprimé à Orange l'an 1647. Dans l'inventaire des auteurs dont il s'est servi, page 12, il cite M. le président de S. Boissieu dans les quatre merveilles du Dauphiné. Je voudrois bien savoir si ce livret a été imprimé, et en ce cas en avoir un, s'il vous plaît (1). J'ai connu à Paris cet auteur, qui est un galant homme (il est gendre de M. Dangeau, qui fit tuer le marquis d'Ancre par l'avis qu'il donna à M. de Luynes qu'il falloit faire ainsi); il est premier président de la chambre des comptes à Grenoble : c'est lui qui a commenté *Ovidius in Ibin*, in-quarto, à Lyon, et qui a envie de

(1) D. S. Boessii, *Sylvæ quatuor de totidem miraculis Delphinatus*, Gratianopoli, 1638, in-4°. (R. P.)

faire imprimer plusieurs autres livrets et traités qui regardent l'histoire. Si ce livre, que je souhaite, a été imprimé, ç'aura été à Grenoble ou à Lyon. L'auteur, qui est un excellent homme, m'en a autrefois parlé, me visitant céans. Entre autres merveilles du Dauphiné, il y en a une d'une fontaine qui brûle, de laquelle M. Tardin, médecin de Tournon, a fait un livre. Ce M. de Boissieu étoit aussi un des bons et particuliers amis de feu M. Naudé, *quo etiam nomine mihi est carissimus.*

Ce matin, commandement a été fait aux officiers qui sont en quartier, qu'ils eussent à se tenir prêts pour partir le lundi, lendemain de la Pentecôte, pour aller au voyage du sacre, qui se fait à Reims lundi, lendemain de la Trinité, sauf à changer s'il survient quelque empêchement ou affaire pressée; car on dit ensuite, tout au moins, si le sacre ne se fait, que le roi ira à Compiègne pour y voir passer ses troupes; qu'il ira jusqu'à l'armée, et puis après qu'il reviendra se renfermer dans le bois de Vincennes, où il y a des cerfs, des biches, des sangliers, des chameaux, et toute autre sorte d'animaux qui peuvent servir à la chasse, au divertissement ou au plaisir du roi. Un bruit sourd continue que le Mazarin a la pierre dans la vessie, *qui sola sectione detrahitur.* Ainsi la taille sera nécessaire à celui qui a si bien taillé le peuple.

Qu'est devenu notre Provençal chimiste M. Arnaud, qui étoit arrêté à Turin dans les prisons de l'inquisition? En est-il sorti ses braies nettes? On dit qu'il a été arrêté au conseil, que M. de Bordeaux, maître des requêtes, notre ambassadeur à Londres, sera chargé de demander à Cromwell qu'il ait à se déclarer à la paix ou à la guerre, et que l'on ne veut plus traîner dans le doute; qu'il se déclare s'il veut. J'ai ouï dire quatre vers latins à un honnête homme, que l'on dit avoir été envoyés d'Angleterre. Les voici comme je les ai retenus :

Cromwello surgente jacet domus alta Stuarti
Et domus Austriaci Martia fracta jacet :
Quod jacet haud miror, miror quod Gallus Iberque,
Et Danus et regum quidquid, ubique jacet.

Si le prince de Conti avoit de l'argent comptant, il partiroit dès demain, et emmèneroit sa femme quand et soi. Il est fort malcontent du Mazarin, qui ne lui donne pas tout ce qu'on lui a promis, etc. *Sicque inter lacrymas et querelas vita truditur*, etc.

M. Gassendi est allé à quatre lieues d'ici passer les fêtes avec M. de Montmort, maître des requêtes, chez qui il est logé : je ne manquerai pas de le voir à son retour, *secundum singulas conditiones a te prescriptas*. Je vous prie de m'acheter le livre du Triomphe de la grâce sur la Croix, à MM. les jansénistes.

La *Seconde apologie de Messieurs de la médecine de Montpellier* n'a point de crédit du tout. Ce ne sont que des injures mal fondées et mal dirigées. M. Merlet dit que ce sont les antimoniaux de notre Faculté qui en ont payé l'impression pour faire dépit à M. Riolan et à moi-même. Le jeune Chartier a fait connoître à notre doyen, M. P. Courtois, qu'il y avoit fait quelque chose. Jugez si ce n'est point une bonne pièce, puisque celui-là y a mis la main, qui n'est point aujourd'hui plus sage que lorsqu'il fit son *Plomb sacré*, que néanmoins Vautier lui avoit fourni, et même lui avoit fourni 200 livres pour plaider contre la Faculté, à ce que m'a rapporté sa belle-mère, mademoiselle Chartier, laquelle lui a ouï dire à lui-même. Cette seconde apologie est ici méprisée des uns et des autres, à cause des injures atroces, et cruelles et fausses qui y sont contre M. Riolan : pour toutes les miennes, elles sont grotesques et gaillardes. Ce livre n'a jamais été fait par Courtaud à Montpellier, mais à Paris, par MM. de Gorris, Cattier, Magdelain, et autres tels *coquins et cocus*. Je me recommande à vos bonnes grâces, et à mademoiselle Spon, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 26 de mai 1654.

LETTRE CCLXII. — *Au même.*

Pour réponse à votre dernière, je vous dirai que la bibliothèque du Mazarin se remplit véritablement de plusieurs livres qui avoient été achetés au débris de sa bibliothèque par des libraires et quelques particuliers, le syndic des libraires s'y étant employé tout de bon : en tout ce procédé je n'y ai nulle part, n'en ayant acheté aucun. Il n'y a point encore de bibliothécaire désigné : c'est un nommé Poterie, qui y servoit sous feu M. Naudé, qui en fait la fonction, mais qui ne l'aura pas. C'est un fripon qui a rendu de très mauvais services à notre bon ami après sa mort, ou au moins qui y a tâché; mais l'innocence de sa vie et de ses mœurs l'a jusqu'à présent défendu très parfaitement de la calomnie de ce pendard, que je ne connois point : mais peut-être qu'il y viendra. Tout ce que le gazetier dit et écrit du Mazarin n'est que *per viam adulationis*. Le Mazarin est en une posture où il a beaucoup d'autres choses à méditer que l'enrichissement de sa bibliothèque, et particulièrement n'étant point homme de lettres, n'en ayant ni le loisir ni l'inclination.

M. Is. Cattier étoit un médecin du bureau d'adresses du gazetier, que l'arrêt par nous obtenu renversa l'an 1644. Il est né dans le faubourg de Saint-Germain, fils d'un homme qui louoit des chambres garnies : il a demeuré dans l'île du Palais. Aujourd'hui il loge au marais du Temple. C'est celui que je ne vis jamais; mais l'on m'a dit qu'il me connoissoit, même j'ai appris qu'il m'avoit loué en plusieurs rencontres. Il est de la religion réformée, âgé d'environ quarante-cinq ans, à ce que j'apprends. M. Riolan m'a déjà dit autrefois, comme vous, que ce traité *de Rheumatismo* étoit trop sec, et qu'il y avoit bien d'autres choses à dire; que pour bien entendre la doctrine du rhumatisme, il falloit pêcher dans Hippocrate et Galien, etc. J'ai le livre *d'Eus. Nierembergius :* je vous rends grâces du bon avis que vous m'en avez donné. Il y a là-dedans

bien des contes borgnes aussi bien que dans l'Alcoran. C'est un abus que tout ce qu'on dit de cette prétendue démonomanie. Il n'y a point de pires démons que les princes qui nous font du mal, et qui nous empêchent de vivre à notre aise (1). Les ministres, les jésuites et les moines se servent de ce mot de démon comme d'un épouvantail de chénevière μορμολυκεῖον *Græcis*, pour intimider le peuple. Les ministres et le Mazarin sont les démons de la France, le Turc de la chrétienté. Les chimistes, les apothicaires et les charlatans sont les démons du genre humain en leur sorte, principalement quand ils se servent d'antimoine. Le prétendu démon d'enfer n'en tue pas tant que ce démon chimique ou ce venin chimique. Pour les prophètes, il n'en est plus de ceux que j'entends.

L'évêque de Valence est ici mort depuis trois jours. Le roi fut sacré à Reims dimanche dernier. On croit qu'il s'en va à Châlons-sur-Marne, d'autant qu'ils sont trop incommodés à Reims faute de fourrage. Gravelines a reçu un horrible esclandre du feu qui a pris aux poudres : plus de la moitié de la ville a été renversée, et quantité de gens tués, et entre autres plusieurs religieuses. On a découvert à Londres une nouvelle conspiration contre Cromwell. Il y a un médecin nommé Naudin, fils d'un apothicaire du faubourg Saint-Germain,

(1) Depuis Gui Patin jusqu'à notre époque, tout un fleuve d'idées nouvelles a largement coulé, et cependant la question du meilleur gouvernement n'est pas résolue et ne le sera probablement jamais, parce qu'il n'en est pas de plus complexe, de plus relative. Nous savons maintenant que si les princes sont des *démons* malfaisants, ceux qui les remplacent ne font pas toujours le bonheur des hommes. Celui qui a dit en pleine Convention nationale qu'il y avait trois espèces d'hommes, les *noirs*, les *blancs* et les *rois*, prouva depuis qu'il avait peu d'amour pour l'humanité. Aucun pouvoir humain, sans exception peut-être, ne serait en état de se justifier, à cause de cette continuelle invocation aux passions, à la violence, à la corruption, à l'égoïsme, aux intérêts pervers, etc.; le pouvoir ni la liberté n'ont jamais su dire : C'est *assez* !

(R. P.)

qui est arrêté prisonnier, et qui a les fers aux pieds. Ce Naudin père est un grand charlatan.

Depuis ma dernière, qui fut du mardi 26 de mai, je vous dirai que le prince de Conti est parti d'ici le mercredi 27 de mai avec quelque train. Pour le sacre, on tient que c'est chose assurée; que le roi l'a tant de fois demandé, qu'enfin on lui a accordé. Mais on allègue une raison d'État et toute mystique, pourquoi il a désiré d'être sacré; *sed nequit illa litteris consignari.* Nous en verrons les suites, si elle est vraie. On parle ici d'une éclipse du soleil pour le mois d'août prochain, laquelle doit faire bien du mal. Je n'en ai point du tout de peur. Je crois tout-à-fait celui qui a dit : *A signis cœli nolite metuere.* Quelques uns nous menacent de la peste : je n'en crois rien non plus. La saison est fort belle et bien douce ; le fléau de la guerre nous incommode assez, Dieu est trop bon pour nous faire davantage de mal.

Cromwell ambitionne un nouveau titre : *vult indigitari rex maris et imperator Oceani.* Dans les titres musqués du feu roi d'Angleterre, il a été nommé par quelques flatteurs le roi de la mer. Cette grande puissance sur l'Océan a fait autrefois dire au feu roi de Suède que s'il eût été roi d'Angleterre, il fût bientôt devenu roi et maître de toute l'Europe.

Le roi est sorti de Paris le 30 mai au matin, sur les onze heures : on le suit plutôt qu'autrement, car c'est lui qui mène les autres (1); il veut être sacré et le sera bientôt, *etiam renuentibus aliis.* On a bonne et grande espérance de quelque chose de bon après le sacre. On dit que l'esprit du roi s'éveille, *faxit Deus*, etc. Il n'est sorti que le 2 de juin de la ville de Meaux pour aller à Reims : il y a séjourné plus qu'il ne pensoit, à cause que le Mazarin s'est trouvé incommodé *ex agitatione currus. Creditur a peritis laborare calculo in vesica.*

(1) On remarquera la justesse de cette expression. Louis XIV, alors âgé de seize ans, manifestait déjà cette force, cette hauteur de volonté qui ont imprimé à son règne un caractère si noble et si grand. (R. P.)

M. Riolan est incommodé du rhumatisme externe et de fluxion sur son poumon, qui lui a fait venir son asthme. J'entends comme vous l'entendez mieux que moi, *anhelitus difficultatem interdum summam sine febre :* il vieillit fort, *nec satis accuratam servat victus legem.* Il aime le bon vin et est friand, qui est un symptôme de vieilles gens.

Le pape a refusé les bulles des sept abbayes pour le cardinal de Retz, au lieu de son archevêché, et a défendu au cardinal d'Est de lui plus parler de cette affaire, de la part du cardinal Mazarin ni d'aucun autre, que ledit cardinal de Retz n'ait été six mois hors de prison et en toute sorte de liberté.

Je vous prie de savoir de M. Barbier, qui est un certain *Gabriel Pontanus*, *medicinæ doctor et professor*, duquel il a imprimé un petit livre de 8 demi-feuilles, l'an 1647, intitulé *Tetras gravissimorum capitis affectuum*, in-octavo. Le médecin de Venise qui doit envoyer quelque chose pour mettre au Van-Helmont de M. Devenet, s'appelle O. Tachenius, et est Allemand.

On imprime en Hollande *Thomæ Bartholini Observationes anatomicæ ;* de nouvelles Épîtres de *Grotius ad Belgas et Germanos ;* un *Thesaurus linguæ latinæ G. J. Vossii ;* un nouveau livre de Fr. Bacon de Verulam, *et vita Melancthonis per J. Camerarium.* Je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 9 de juin 1654.

LETTRE CCLXIII. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière le mardi 16 de juin par la voie de M. Falconet. Je ne trouve pas dans le paquet de M. Devenet, *Vita Lutheri per Cochlæum*, qui est celle que je demandois, mais bien un petit in-octavo d'un malotru Écossois, qui n'étoit qu'un fat nommé *Laingæus*, que j'avois déjà céans, et dont je n'ai que faire : celle de *J. Cochlæus* est bien plus belle et plus fine. C'est lui qui a dit que *Luther habebat quædam*

verba magica. Je vous prie de l'acheter de lui, s'il l'a; j'entends celle de Cochlæus, et vous m'obligerez fort.

Un de mes compagnons du bon parti me vient d'apprendre que l'on fait une contre-légende contre les docteurs qui n'ont pas signé l'antimoine, et que tous y seront rudement accommodés. Quelque chose qu'ils disent de moi, j'ai délibéré de ne m'en mettre guère en peine, vu que ce ne sont que des satires et des libelles diffamatoires. Il y a tant d'honnêtes gens du même parti, qu'il y a de l'honneur et du mérite d'en être, joint que *proprium est viri boni persecutionem pati propter justitiam*, à quoi je suis tout accoutumé dès y a longtemps, et presque toute ma vie, et même j'aime mieux être offensé que d'offenser personne: *Malo enim pati injuriam quam facere* (1).

Il est mort un des Bartholin en Hollande, qui étoit savant dans les langues orientales et dans les mathématiques. Thomas Bartholin m'a écrit *ex Dania sua*, et me mande qu'il fait imprimer *Historiarum anatomicarum rariorum centurias duas*, où il a parlé de moi en vertu de quelques histoires que je lui ai fournies. Il y a bien du bruit à Londres contre Cromwell, qui depuis la conspiration découverte est entré dans Londres avec de grandes forces, en a fait tuer beaucoup, et entre autres deux milords, et fait lui-même le procès aux complices de la conspiration, comme s'il étoit lieutenant criminel.

Le roi est allé à Réthel, il ira de là à Sedan. Stenay est assiégé.

Le valet d'un apothicaire dans le faubourg Saint-Germain, nommé Arnoulet, a tué son maître âgé de soixante-douze ans, et l'a volé. Pensant se sauver, il s'est mis sur le chemin d'Orléans, où il a été attrapé dès le lendemain du forfait, et a été emmené ici, où il est en prison et où on lui fait son procès. Je ne doute point qu'avant peu de jours on ne lui casse les os bien menu; il est âgé de vingt et un ans. Il n'étoit

(1) Ah, le bon apôtre! (R. P.)

venu à Paris, à ce qu'il dit, que pour faire fortune; il est natif du Rouergue, d'autres disent de Montpellier. Il a nom Jacques Soulier : il pensoit trouver beaucoup d'argent, il n'a pris que cinquante écus, n'ayant pu trouver où étoit le reste.

On dit que la reine de Suède a changé d'avis, qu'elle ne veut plus quitter la royauté, et qu'elle est fort irritée contre ceux qui lui ont suggéré un si mauvais conseil. Je lui sais bon gré de bien garder sa place, puisqu'elle est si bonne.

Il y a eu une conspiration dans Stenay, que le gouverneur a découverte. Le major qui étoit dedans avoit promis de rendre la place au Mazarin à tel jour; l'affaire étant découverte, le gouverneur l'a fait pendre avec six de ses complices.

Le valet apothicaire qui a tué son pauvre maître Arnoulet, avoit été, par son premier juge, bailli de Saint-Germain, condamné à avoir le poing coupé, et par après d'être rompu tout vif devant la porte de son maître. Il fut pris le mercredi, son procès fait le jeudi, sa sentence lui fut prononcée le vendredi matin, le même jour à midi il fut transféré à la Conciergerie. Il y avoit apparence tout entière que la sentence seroit confirmée à la Tournelle; il a demandé son renvoi à la chambre de l'édit, ce qu'on lui a accordé.

J'ai aujourd'hui reçu a vôtre par les compagnons imprimeurs de votre ville de Lyon, des mains propres de deux d'entre eux. Je leur ai promis de m'employer pour eux et d'aller importuner le plus digne homme de la terre, qui est M. Bignon, avocat-général, qui est aujourd'hui le premier depuis la mort de feu M. Talon : celui-là est le maître du parquet, et qui m'a toujours témoigné d'avoir pour très agréables mes recommandations. Ils en avertiront leurs avocat et procureur, et me donneront avis lorsqu'il sera temps d'y aller. M. Talon d'aujourd'hui, qui a la place de son père, est encore un excellent homme, et qui sera de l'avis de M. Bignon. Pour M. Fouquet, qui est le procureur-général et surintendant des finances, je ne l'irai point voir, d'autant qu'il a plus de crédit aux procès qui se jugent par la plume,

de laquelle lui seul a le droit, qu'en ceux-ci où MM. les avocats généraux parlent et font toute l'affaire.

Je vous remercie de la bonne volonté qu'avez pour moi touchant le livre de M. Courtaud ; je n'ai point de peur des injures de cet homme, mais je m'étonne néanmoins pourquoi il m'en a tant dit, et de si mauvaise sorte. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce 7 de Juillet 1654.

M. Pecquet m'a visité hier céans avec MM. de Sorbière et du Prat. Il répond à M. Riolan, sans injure, dit-il ; il dit que Courtaud ne sait rien, et qu'il n'y a dans Montpellier ni science ni religion ; il méprise fort toute l'école.

LETTRE CCLXIV. — *Au même.*

Je vous prie de vous souvenir d'une prière que je vous fis il y a quelques mois, savoir, du moyen de recouvrer de ce savant homme de Zurich, nommé Jo. Henr. Hottingerus, un certain livre qu'il appelle ὀδηγὸς, et de demander aussi un livre nouveau du même auteur, qui est *Historiæ ecclesiasticæ pars quinta :* j'ai céans les quatre autres ; c'est un admirable écrivain, et qui a beaucoup de fort bonne lecture. *Ideoque tam eximio scriptori Nestoreos annos exopto*, et à vous pareillement. Pardonnez-moi tant d'importunités que je vous fais pour ma bibliomania, c'est un mal dont je ne me saurois guérir de cet an, car ce qui me reste de temps est trop court ; peut-être que j'en amenderai l'an prochain ; *magno tuo commodo, nec mediocri meo* (1).

(1) Cette bibliomanie faisait, en effet, le bonheur de Gui Patin, et elle fait celui de bien d'autres, même à notre époque, où l'horrible faim de l'or dévore nos contemporains, où *l'utile*, principe vénal, égoïste, cor-

Un Allemand m'a dit aujourd'hui céans que l'impression de Sennertus, faite en trois tomes à Lyon, étoit imparfaite de deux petits traités de médecine du même auteur, ce qu'il avoit appris d'un fils de l'auteur, qui est un excellent homme, professeur à Virtemberg; saviez-vous bien cela? Je suis bien aise d'apprendre que Sennertus ait laissé des savants dans sa famille, cela fera mentir le proverbe: *filii heroum noxæ.*

M. le duc de Modène a été reçu par le roi et son Éminence dans le bois de Vincennes, le lundi 27 de décembre, qui, dès le même jour, l'ont amené à Paris dans le Louvre, où il est logé et traité μάλιςα βασιλικῶς, à 100 écus par jour. Le lendemain 28, nous fûmes, la plupart des professeurs du roi, assemblés chez M. Riolan, saluer M. le cardinal Antoine, comme grand aumônier de France, lequel nous reçut fort bien et nous promit merveilles.

Trois cents carabins, sortis de la brayette du père Ignace, sont sortis de Pologne, et sont arrivés à Rome. Le pape s'en va mettre un impôt sur la gabelle de Rome : cela fera haïr le pape et ces maîtres passefins pareillement. On a fait un pasquil contre le pape à Rome, le voici :

Alexander septimus in maximis minimus, in minimis maximus. Cela fait croire qu'il commence d'être méprisé à Rome, et enfin les jésuites le feront haïr. On dit ici tout haut que ces rusés moines sont cause de la perte de la Pologne; qu'ils avoient mis en tête au roi et à la reine de Pologne d'abandon-

rupteur, domine les cœurs et les consciences. C'est qu'il y a dans les livres un charme qui ne cesse jamais, qui s'accommode à toutes les circonstances de la vie. Comme l'a si bien dit Érasme, *vocati præsto sunt; invocati non ingerunt sese; jussi loquuntur; injussi tacent; secundis in rebus moderantur, consolantur in afflictis, cum fortunâ minime variantur.* Où sont les amis doués de si précieuses qualités? On consultera sur ce sujet : *De la Bibliomanie*, par Bollioud-Mermet, Paris, 1761, in-8°. — *The Bibliomania or Book madness*, by Th. Frog. Dibdin, London, 1811, in-8°. — *Bibliophobia. Remarks on the present languid and depressed state of litterature and the book trade*, by Mercurius Rusticus (Th. Frog. Dibdin), London, 1832, in-8°. (R. P.)

ner la royauté, et de faire mettre en leur place le fils de l'empereur. Ainsi la Pologne seroit tombée entre les mains de la maison d'Autriche, la dépression de laquelle est bien plus à souhaiter que l'exaltation.

La reine Christine est à Rome dès le 17 de décembre. La reine de Suède est accouchée d'un garçon à Stockholm, et la reine d'Espagne d'une fille à Madrid.

J'ai vu et lu avec plaisir le livre que vous dites de M. Amyraut, intitulé : *Apologie pour ceux de la religion*, par M. Moïse Amyraut, etc. Dès qu'il fut publié, je le parcourus en quelques soirées : il y a là-dedans de fort bonnes choses. Je fais grand état de cet auteur, et même il est de mes amis. Quand mon fils aîné passa par Saumur, l'été passé, en un petit voyage qu'il fit en Bretagne, il fut saluer de ma part M. Amyraut, qui lui fit grand accueil, et le reçut avec grande démonstration d'amitié : c'est un excellent homme, qui écrit facilement et raisonne bien.

M. le garde des sceaux, par ci-devant premier président, est mort ce matin, d'un *choléra-morbus*, avec l'antimoine que Guénaut, Rainssant et Valot lui ont donné. *Quem futurum habeat hæredem ratione sigillorum regiorum, solus Deus novit cum Mazarino*. Mais au moins il y en a ici plusieurs en la cour qui souhaitent cette bonne place et cette belle dignité.

Deux libelles diffamatoires courent ici en secret contre Christine, jadis reine de Suède, dans lesquels notre maître Bourdelot est rudement sanglé, et en échange nommés honorablement nos bons amis, MM. Bouchard et Naudé. Je ne les eus qu'une heure entre les mains. Ils sont en françois, ils viennent de La Haye.

Les sceaux de France ont été rendus à M. Séguier; chancelier. Quand il en a été remercier le Mazarin, il a eu ces mots pour réponse : *On vous les avoit ôtés par nécessité, on vous les rend par justice*. Néanmoins la commune opinion n'est point qu'on les lui ait donnés pour rien; car nous sommes dans un siècle où l'on fait argent de tout. On dit que M. Ménar-

deau Champré, conseiller de la grand'chambre et contrôleur général des finances, en a offert 750,000 livres, un président au mortier 600,000 livres, et un maître des requêtes, nommé Bersi Malon, 1 million.

Dès que le ballet du roi aura été dansé, le duc de Modène reprendra le chemin d'Italie, où il s'en va être notre généralissime.

Le prince de Condé est fort mal venu des Espagnols en Flandre, et même des capitaines qui conduisent ses troupes, dont plusieurs régiments l'ont quitté depuis peu.

L'empereur arme tant qu'il peut pour faire une armée de quarante mille hommes, afin d'empêcher le roi de Suède d'entrer en Allemagne, dans trois mois. D'ailleurs les seigneurs de Pologne se réunissent avec leur roi pour chasser le roi de Suède, et le renvoyer en son pays, à quoi ils sont aidés du pape et de l'empereur, qui leur fournissent de l'argent.

Olivier Cromwell a la pierre (1). On a ici parlé avec Janot, chirurgien de la Charité, pour aller à Londres le tailler.

Le roi d'Angleterre, qui est devers Cologne, avoit près de soi un grand seigneur anglois, qui s'entendoit secrètement avec Cromwell. Ce roi ayant découvert cette trahison, lui a fait donner un coup de mousquet dans la tête. Le voilà récompensé de sa trahison et de sa déloyauté.

La reine de Suède est entrée dans Rome avec beaucoup de simagrées à l'italienne et à la principesque. Toute la ville de Saint-Malo est en grande affliction de ce que les Turcs ont pris sur mer cent cinquante de leurs marchands, et les ont faits prisonniers et emmenés à Alger.

Para assem et habebis fabulam. Hier au soir, au bout du Pont-Neuf, fut arrêté prisonnier un moine augustin, qui filoutoit et tiroit la laine : un homme se défendit contre lui, sur lequel il avoit tiré un coup de pistolet, et qui étoit blessé

(1) Le bruit en était répandu ; de là le fameux *gravier placé dans l'urètre* de cet homme fameux, dont a parlé Pascal. Il n'en était rien ; Cromwell mourut d'une fièvre intermittente grave. (R. P.)

à la tête. Le moine a été traîné dans le Châtelet. On dit qu'il sera pendu, mais je ne puis le croire, car la superstition est trop grande dans ce siècle, et les moines, *pessimum hominum genus*, ont trop de crédit, *dat veniam corvis*, *vexat censura columbas*.

Le bonhomme M. Riolan m'a dit ce matin que le Mazarin a eu de M. le chancelier 50,000 pistoles pour ravoir les sceaux.

M. le Tellier, secrétaire d'État, est fort malade : M. le maréchal de Grammont fait la charge par commission.

Les deux archiprêtres, curés de la Madeleine et de Saint-Séverin, font leurs charges, comme le cardinal de Retz les a nommés par tolérance de la cour. Le roi se baigne à la Fère. On a pendu ce soir à la Grève deux porteurs de lettres de Lyon, qui avoient le secret d'ouvrir les lettres, et prenoient les lettres de change, et en alloient recevoir l'argent.

Le prince de Conti demande à revenir à la cour, et ne veut plus retourner en Catalogne : sa femme veut aussi revenir, laquelle est grosse.

On vient de rompre tout vif à la Croix du Trahoir un méchant pendard et grand voleur, nommé Delussel, enfant de Paris, âgé de vingt-huit ans : je n'ai jamais tant vu de monde dans les rues de Paris pour le voir passer. Les bonnes gens disent qu'il est mort fort repentant de ses fautes : cela lui a fait grand bien.

La princesse de Conti demeurera à Pezenas, pour y faire ses couches. On lui a envoyé d'ici en litière une sage-femme, nommée madame Robinet, et son mari ne viendra qu'après cet accouchement.

Le prince de Condé est fort malcontent des Espagnols : il s'est retiré à Rocroy avec deux cents chevaux, parce qu'on lui a refusé quelques quartiers d'hiver pour ses troupes.

Trois régiments ont tout de nouveau et tout fraîchement quitté le prince de Condé, et sont revenus de deçà, ayant fait auparavant leur accord avec le Mazarin. Ce sont des régiments de cavalerie, Ravenol, Holac, etc.

La reine de Suède a été fort pompeusement reçue à Rome par le pape et les cardinaux ; on lui a fait une grande entrée et grands festins. Le pape lui a envoyé 60,000 écus pour deux mois, et a donné aux pères loyolites 20,000 écus pour faire apprêter des comédies en diverses langues à représenter devant cette reine, afin de la divertir : n'a-t-il pas raison de s'adresser à eux? ne sont-ce pas de plaisants comédiens et baladins spirituels?

On continue en Sorbonne de tourmenter le pauvre M. A. Arnauld, qui vaut mieux que tous les molinistes ensemble; les uns pour avoir les bonnes grâces de la reine, et les autres pour attraper des bénéfices et avoir du crédit à Rome. *Auri sacra fames*, etc.

Le roi traite aujourd'hui à souper fort superbement M. le duc de Modène, et demain le remène au bois de Vincennes, où il l'a pris, qui de là s'en retourne en Italie par Lyon. Il y a ici du bruit pour la nouvelle monnoie que l'on veut faire, et que le parlement veut empêcher; c'est qu'il y a des partisans qui offrent bien de l'argent pour en avoir le parti. Mais ce sera aux dépens du public et à la perte de tout le monde, d'autant qu'ils affoiblissent la monnoie. Le roi a fait défense au parlement de s'assembler là-dessus, et leur a fait commandement de se transporter demain au Louvre pour entendre ce qu'il en désire.

Nous avons ici un grand vicaire nommé par le roi, et agréé par M. le cardinal de Retz, pour l'administration de l'archevêché de Paris : c'est M. du Saussay, official de Paris, curé de Saint-Leu-Saint-Gilles, et nommé à l'évêché de Toul. Le roi en avoit nommé plusieurs autres; celui-là seul a été retenu. Le cardinal de Retz a écrit au roi, à la reine, au chapitre de Notre-Dame, mais non pas au Mazarin. Je me recommande à vos bonnes grâces, et à madame votre femme, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 11 janvier 1655.

LETTRE CCLXV. — *Au même.*

Depuis ma dernière, laquelle fut du 5 de février, M. Zamet, l'évêque de Langres, est mort; il étoit fort vieux. C'est lui qui a été cause que feu M. l'abbé de Saint-Cyran fut maltraité du cardinal de Richelieu, qu'il fit mettre en prison à l'instance des loyolites. Oh! que ce sont de bonnes gens! On dit que l'abbé de la Rivière, jadis et par ci-devant premier aumônier de M. le duc d'Orléans, aura ledit évêché, afin qu'étant duc et pair de France, il ait séance au parlement. Il peut tout espérer, car il n'y a plus rien qui ne puisse arriver, puisque tout se fait pour de l'argent, absolument tout. *Quid facient leges, ubi sola pecunia regnat* (1)?

Je connois un honnête homme en cette ville, riche, savant,

(1) Sans contredit, dans tous les temps, les poëtes, les philosophes, les moralistes, se sont élevés contre la fortune, contre cette *aurolâtrie*, qui semble inhérente aux hommes réunis en société. Gui Patin, pour son compte, ne manque jamais une occasion de se plaindre de cet amour de la richesse, stygmatisé par lui sous le nom de *phylargyrie*. De nos jours, la maladie semble avoir acquis son *summum* d'intensité. Le culte de l'or,

« Seul dieu toujours debout parmi tant de faux dieux, »

a de fervents adeptes. Mais pourquoi s'en étonner? La richesse donne le rang, les droits politiques, les honneurs, les dignités, les hautes positions, l'influence, l'autorité, le bien-être. Dans l'état actuel des choses, plus que jamais, avoir, c'est être, et qui n'a rien n'est rien. L'or peut tout, contient tout, couvre tout; l'or, c'est la liberté; les seuls esclaves sont les pauvres; puis on recommande l'intégrité, la sévère probité, et surtout le désintéressement. Vit-on jamais plus bizarre, plus absurde inconséquence? Aussi les hommes n'en tiennent nul compte; de là cette ardeur, cette âcre convoitise qui les dévore pour la plupart; de là encore les succès du méchant, de l'intrigant, actif, rusé, peu scrupuleux dans ses moyens d'acquérir; et cela se voit dans tous les rangs, car trop souvent, ainsi que l'a dit Courier, « l'honneur est au plus vil, la palme au plus rampant, sans distinction de naissance, comme le veut la Charte constitutionnelle. » (R. P.)

fort spirituel, qui a longtemps vécu à la cour, et qui sait merveilleusement du secret des familles, lequel m'a communiqué un fort beau dessein ; il écrit la vie du feu roi, ou plutôt son histoire depuis l'an 1610. Il y aura là-dedans d'étranges choses sur le secret des affaires, des guerres des princes, l'an 1614, du mariage du roi, l'an 1615, de la mort du marquis d'Ancre, duquel il dit beaucoup de bien, et l'excuse fort de la médisance du siècle; de la retraite de la reine-mère; comme elle revint et en grâce et à la cour: comment le cardinal Richelieu fut fait premier ministre d'État; du père Arnoux, jésuite; du connétable de Luynes; de la guerre contre les huguenots, du siége de la Rochelle, de la guerre d'Italie, de la défiance de la reine-mère contre le cardinal Richelieu, et de la journée des dupes, etc. Et voilà où finira le premier tome, en beaux termes de très pure latinité. Comme il a su le train des grandes affaires, il les décrit dans leur fond et dans leur source, et n'a besoin d'aucun livre de ceux qui ont par ci-devant traité de la même matière. Il n'aime point le cardinal de Richelieu, mais il le tient grand homme, habile et très avisé, lequel, dit-il, eût fait merveilles dans cette place, qu'il avoit attrapée, *malis artibus*, n'eût été la mauvaise humeur du roi, qui étoit trop soupçonneux et défiant, et c'est ce qui a tout gâté. Il dit que la marquise d'Ancre n'avoit point mérité la mort, et que le parlement de Paris eut grand tort d'envoyer cette pauvre femme mélancolique à la Grève, etc.

M. Courtaud a trouvé chaussure à son pied : *irritavit crabronem*, lequel a plusieurs moyens de se venger de ses ennemis, en tant qu'il est très puissant; et quelque chose que fasse M. Courtaud, il n'aura guère d'honneur de continuer la querelle, s'il ne veut écrire d'un autre style plus raisonnable et moins outrageux. *Nemo non ridet tot conviţia, quæ splendida bilis et iracundia vindictæque cupido suggesserunt.*

Il y a bien un des nôtres qui fait imprimer quelque chose contre l'antimoine et les bourreaux qui en donnent; il n'en reste que la préface à faire, mais l'impression ne s'en fait

point à Paris, *propter metum Judæorum*. C'est en dépit de Guénaut, et afin qu'il n'en puisse rien découvrir pour éviter procès et la chicane, et qu'il ne sache à qui s'en prendre de tout ce qu'il y aura là-dedans; car j'apprends que l'on parle contre lui là-dedans fort hardiment et fort véritablement, et comme il le mérite. C'est lui qui a causé tous les désordres que l'antimoine a produits dans Paris par son avarice et par l'envie qu'il a eue de se faire connoître pour gagner davantage. On nous menace encore de quelque réponse; mais nous sommes tout accoutumés aux injures, et ils n'ont que cela à nous dire. Les raisons sont de notre côté, les mauvaises expériences sont partout contre eux, jusqu'à la famille de Guénaut qui a vu mourir de ce poison sa troisième fille, son premier gendre et son neveu qu'avez connu; sans parler des poulets fricassés, qui est une rencontre qui lui a causé ici beaucoup d'ignominie; mais on peut dire très véritablement de cet homme, *habet frontem meretricis, nescit erubescere.*

Je vous rends grâces pour les thèses que vous m'avez envoyées depuis peu de M. Sebizius; j'y en ai trouvé de bonnes. Cet homme a l'esprit gentil et bien réglé; il est bon docteur, et enseigne utilement: je voudrois que tout ce qu'il a fait se pût aisément recouvrer.

Il y a trente ans que les jeunes gens ne parloient aux dissections que des méats cholédoques, *et sic ineptiebant*, laissant à part ce qui étoit le plus nécessaire pour bien faire le métier en gens de bien. Tout le fait de Pecquet est une nouveauté que je suis tout prêt de croire lorsqu'elle aura été bien prouvée, et qu'elle apportera de la commodité et de l'utilité, *in morborum curatione; quo excepto*, je n'en ai que faire (1).

Le nouveau livre de M. Guillemeau contre M. Courtaud est ici fort bien reçu et loué de ce qu'il se défend contre un agres-

(1) Il s'agit de la découverte du *réservoir du chyle*, faite par Pecquet, découverte contre laquelle Riolan s'élevait avec fureur, parce qu'elle portait le dernier coup à l'ancienne doctrine de l'*hématose* par le foie. Nous reviendrons plus tard sur ce médecin. (R. P.)

seur si impudent, si injurieux et si mal fondé; et quelque chose que fasse ou qu'entreprenne ledit Courtaud, c'est chose certaine qu'il n'aura jamais le dernier. *Irritavit virum potentem in opere et sermone*, qui possède hautement toutes les bonnes qualités qui peuvent servir à un homme pour terrasser ses ennemis. Et à tout prendre, le sieur Courtaud n'est qu'un ver de terre au prix de lui.

Voici qui est tout vrai et tout nouveau. M. Gassendi a voulu faire le carême, et s'en est fort mal trouvé. Je l'en avois averti, mais il a voulu attendre que le mal le surprît, comme il a fait : hier au soir il se trouva fort mal d'une colique furieuse, en suite de quoi il lui vint un grand flux de ventre et un vomissement qui l'ont cruellement agité toute la nuit. Il m'a envoyé quérir de grand matin; j'y suis allé sur-le-champ; je l'ai trouvé fort ému, fort agité, le choléra-morbus persévérant, avec grande fièvre : je l'ai fait saigner à l'instant: *præscripta victus lege et aliquot enematis, a quibus singulis paulo melius habet*. Je lui ai dit que je vous manderois aujourd'hui ce désordre, mais il m'a prié de vous avertir que vous n'en disiez encore rien à M. Barbier, de peur qu'il ne l'écrive en Provence à ses parents, qui s'en alarmeroient. Voilà un désordre prévu et survenu *per præposteram pietatem quæ multos morbos generat esuriali hac tempestate*. Si vous le jugiez à propos, vous en pourriez avertir M. de Champigni, votre intendant de justice, qui sera peut-être bien aise d'en être averti; mais que ce soit, s'il vous plaît, *per te ipsum*, et non point par M. Barbier, pour la raison que je vous en ai alléguée.

Je viens tout présentement de chez M. Gassendi, lequel est tout autrement mieux que ce matin. Le sang qu'on lui a tiré est horrible de pourriture : il a encore vomi plusieurs fois, mais son ventre commence à s'arrêter; *facili fruitur et libera liberalique expectoratione :* cela désemplit son poumon de vilaines matières, lesquelles y étant retenues et supprimées plus longtemps y pourroient mettre le feu. C'est la partie la plus foible de son corps, naturellement à lui et par

toujours voulu défaire depuis 1648, après la mort de son grand oncle le bonhomme Séguin; mais il ne trouvoit point de marchand comme il eût voulu. Je ne suis pas marri qu'il ait quitté; tous les professeurs même en sont bien aises, d'autant qu'il faisoit tort et déshonneur à la compagnie : c'est un homme d'environ quarante-deux ans, qui ne parle que d'argent, et que de faire fortune, qui sont des conditions très dangereuses et très pernicieuses en un médecin (1). Il blâme l'étude et les livres, et dit qu'il voudroit qu'il n'en fût point; qu'il s'étonne comment il y a du monde qui s'amuse à étudier, vu l'ingratitude du siècle, etc. Jugez de la vertu et des bonnes qualités par là, *ex ungue leonem*, *vel potius asinum ex ungula*, de ce bon personnage, *qui nihil aliud somniat, aut meditatur, quam fortunam auream*, et qui a signé que l'antimoine étoit un bon remède pour l'argent qu'on lui a donné.

Ce même jour le roi partit pour aller à Saint-Germain pour quatre jours, et puis après il sera huit jours au bois de Vincennes: *sic dies diem trudit*, *et vita defluit*. Le même jour, le corps de M. le duc de Rohan (ainsi nommé pour avoir épousé l'héritière de cette maison, fille de feu M. le duc de Rohan, auparavant c'étoit M. Chabot *qui*, *sous chemise fine*, *trouva fourrure d'hermine*) fut emmené de deux lieues d'ici à Paris, sur le soir en grande pompe, conduit par deux cents cavaliers tous vêtus de deuil, éclairé par six-vingts officiers couverts de deuil qui portoient chacun un flambeau de cire blanche : *sic transit gloria mundi.*

Ce même jour fut aussi pendu à notre voisinage, savoir, dans cette place qui est la porte de Paris, un jeune pendard de vingt-deux ans, nommé Ganoton, qui étoit un grand voleur, et de qui trois frères *jam penetraverant ad plures per eamdem viam.*

(1) Voilà les véritables principes d'Hippocrate, *contemptus auri et argenti.* Que le prêtre vive de l'autel, soit ; mais que cet autel ne soit point souillé par le veau d'or et l'encens qu'on lui prodigue. Gardons-nous surtout d'imiter ceux qui gagnent leur fortune, non à la sueur, mais à la rougeur de leur front. (R. P.)

Le roi ira au parlement pour de nouveaux impôts, à cause des quinze millions que le procureur-général du roi, qui est M. Fouquet et surintendant des finances, a promis de faire trouver à Pâques, pour la campagne prochaine. Cet homme à petit collet et grand ami des jésuites possède deux charges qui sont incompatibles, ce qu'on ne souffriroit point dans un état bien réglé.

Je commencerai, Dieu aidant, mes leçons la semaine qui vient. Voici le titre que j'ai désigné de l'affiche. « Guido » Patin, doctor medicus et professor regius rei anatomicæ » et pharmaceuticæ, clarissimi viri D. Joan. Riolani, ante- » cessoris sui, enchiridium anatomicum et pathologicum ex- » plicabit, ac aliquot animadversionibus illustrabit. Initium » faciet, die lunæ 8 martii 1655, hora tertia pomeridiana in » auditorio regio. »

La paix d'Angleterre n'est point encore faite. On croit ici et il y a grande apparence que les Espagnols font tout ce qu'ils peuvent pour l'empêcher. On parle ici d'imprimer la vie de feu M. de Balzac, en un petit volume in-quarto, et le recueil de toutes ses œuvres en deux tomes in-folio (1).

Il est mort dans le conclave, le 15 du passé, un cardinal, nommé Charles Caraffe, lequel étoit l'idole des jésuites; ils eussent bien voulu le pouvoir faire pape, c'est pourquoi je ne fus point marri de sa mort.

Un de nos médecins me vient de dire qu'hier il revint du collége de Cambrai avec un de nos compagnons antimoniaux, auquel ayant demandé son avis de ma harangue, le docteur répondit que le latin en étoit bon, mais qu'il y avoit trop de fatras, et que je l'avois trompé; qu'il s'attendoit que je parlerois contre l'antimoine et contre ceux qui en donnent, mais que je n'en avois rien dit. C'est un nommé Pijart, *qui non caret suis nervis*; je lui donnerai quelque jour du fatras en quelque bon endroit et en bonne compagnie, mais il en faut attendre l'occasion. Jupiter ne plut jamais à tout le monde :

(1) Œuvres de Jean Louis Guaz de Balzac, Paris, 1665, 2 vol. in-fol.

je n'ai pas entrepris d'en plaire à la moitié, *mihi multum magnumque erit si a bonis et peritis probari potero ; imperitorum judicia nihil moror*. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 2 de mars 1655.

LETTRE CCLXVII. — *Au même.*

Guénaut s'est déclaré partie formellement contre l'auteur de l'Alethophernis, qu'il n'a encore pu jusqu'ici découvrir. Il fait promettre des récompenses partout et n'en peut venir à bout. Le procès de Chartier lui a autrefois coûté 1,362 livres; celui-ci pourra bien encore lui manger son sac de mille livres sans qu'il en profite, *et ex tantis certaminibus sequetur cadmœa victoria*. L'auteur se moque de lui et de ses menaces; et Guénaut sera bien étonné quand il verra un homme en plein parlement qui lui soutiendra pour très vrai tout ce qui est contenu là-dedans : *sic impios a tergo persequitur Nemesis*.

Un apothicaire de Troyes a donné du poison à un de ses voisins, pour lequel crime, dont il est convaincu, il a été condamné d'être pendu et étranglé; il en a appelé à Paris. Je pense qu' il viendra ici se faire brancher à la Grève; ainsi les apothicaires feront parler d'eux en grande compagnie.

Cette nuit, le feu a pris dans la maison d'un mercier, dans la rue des Prêcheurs, près de la halle, où huit personnes ont été brûlées. Maître et maîtresse, enfants, valets et servantes, personne ne s'en est sauvé.

Le lendemain matin le roi a été au palais, où il a fait vérifier quantité d'édits de divers offices et autrement. M. Bignon y a harangué devant le roi très pathétiquement, et y a dit merveilles; et nonobstant tout a passé : *interea patitur justus, nec est qui recogitet corde*. On y a supprimé l'office de contrôleur général des finances et la chambre de justice, et l'on y

en a fait d'autres : des huissiers à la chaîne au nombre de huit, et cinquante-quatre secrétaires du roi, des chauffe-cire nouveaux et autres offices de la chancellerie, le semestre de Rouen rétabli, etc. C'est pour venir aux autres parlements par ci-après. Le même jour, à cinq heures du soir, a été pendu dans la Grève un malheureux Parisien nommé Thibert, âgé de quarante-cinq ans, qui étoit un grand imposteur et un insigne fourbe, pour diverses faussetés qu'il avoit commises, et entre autres pour avoir volé par surprise à des religieuses hospitalières la somme de 40,000 livres d'une part, et plusieurs autres sommes à divers particuliers, sous de faux noms et de faux seings : sa femme même a été pendue en effigie en un grand tableau près de lui, avec un autre affronteur qui étoit de la partie, mais qui fort heureusement pour lui s'est sauvé; ainsi le gibet n'est que pour les malheureux : *ille crucem pretium sceleris tulit.*

Il y a ici un savant homme, nommé M. Ogier le Prieur, qui dit que la première pièce intitulée *Pithergia vindicata* est aussi bien faite que la Médée de Sénèque le Tragique. M. de Marolles, abbé de Villeloin, qui a par ci-devant traduit Virgile, Lucrèce, Horace, Juvénal, Perse, Catulle, Tibulle, Properce, a enfin traduit le Martial, en deux volumes in-octavo; mais il s'est bien gardé de toucher à une trentaine d'épigrammes difficiles. On le vend au palais bien cher; cela n'est bon que pour ceux qui n'entendent point le latin, encore n'est-il guère bon pour ceux-là mêmes. Je m'étonne de la foiblesse de notre siècle, où un abbé savant et galant homme s'amuse à faire de telles traductions.

Le jeune Baudoin est à Montpellier, d'où il m'a écrit deux fois : il est fils d'un savant et bien employé médecin d'Orléans, qui est un honnête homme. Pour votre M. Meyssonier, je le croyois plus vieux : il est bien fou pour son âge. Notre M. Tardy, qui est en même parallèle que lui, a plus de cinquante ans, et néanmoins il dit qu'il veut se marier, qu'il en veut découdre, *sunt propria ejus verba*, et que M. Guénaut

lui a promis un bon parti. Voyez de quoi ce dernier se mêle de marier de telles gens.

Ce Gabriel Fontanus, médecin de Marseille, est fils d'un ancien professeur d'Aix, qui a fait un gros in-quarto. Celui-ci est déjà vieux : il n'aura jamais grand honneur de réfuter cet imposteur Helmontius, il n'en vaut point la peine.

Pour la nouvelle opinion de Pecquet, je n'en fais point d'état encore, d'autant que je n'en vois ni preuve certaine, ni utilité plus grande, ni enseignement, *ad bene medendum*. Celui qui nous a inventé le séné, la casse et le sirop de roses pâles nous a bien fait plus de plaisir, et s'il n'a chanté injure à personne, comme ceux-ci ont fait à M. Riolan, et même à notre profession, contre laquelle l'épître de M. Sorbière est pleine d'atroces injures. Mais je ne m'en étonne point, puisque je le vois jouer tant de personnages qui me font connoître le peu de stabilité qu'il a dans l'esprit. Dès que cette opinion nous fera du profit et qu'elle aura quelque bon usage *in operibus artis*, je l'embrasserai très cordialement, et en saurai grand gré à son inventeur; à moins de cela je ne m'en soucie guère; joint que les diverses injures chantées très impudemment dans ce livre à M. Riolan, *optimo et innocentissimo virorum*, m'en dégoûtent si fort, que je ne puis m'adonner à le lire.

Pour M. Sorbière, je ne m'étonne point s'il est allé à Rome. Il y a longtemps que je sais bien S. P. Q. R., que feu mon père m'a expliqué : *stultus populus quærit romanum*. Il n'y va point tant afin d'y voir le pape nouveau que pour tâcher d'y faire ses affaires, *et faciat rem*, etc. Que s'il ne trouve pas son compte, j'ai peur qu'il n'aille à Constantinople, et ne s'y fasse Turc, *si lucri spes affulgeat :* c'est un apostat affamé et altéré; Dieu le console! Quand il sera bien employé à Rome, nous aurons cet avantage qu'il n'aura plus le loisir de chanter des injures à M. Riolan et à d'autres, ni même à notre art. Je tiens cet homme malade d'esprit, et ne sais s'il trouvera jamais un assez bon médecin pour le guérir, car il est fort in-

terne, si ce n'est quelque prise redoublée d'antimoine, qui tient aujourd'hui, à ce que dit Eusèbe Renaudot, lieu de l'ellébore noir des anciens. Si le pape de Rome le faisoit chanoine, abbé ou évêque, en amenderoit-il? *Problema esto.*

Il n'y a point encore de pape fait; on dit *Sachetti*, qui mettra dans son sac, s'il attrape cette place, *Chigi*, que l'on dit être bien savant : *rapacioli, an a rapiendo? Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud :* il n'importe.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habetur.

Je n'ai point vu ce livre nouveau de M. Lescalopier : c'est un bon compagnon; il a autrefois été jésuite. Il a prêché, il a été à Munster, il a été prisonnier; maintenant il fait des livres de flatterie. C'est un autre homme que M. Sorbière.

Daucia, Laride Thymberque, simillima proles.

Le livre que vous me mandez que l'on réimprime à Lyon ne peut servir qu'à faire des empiriques, dont le nombre n'est déjà que trop grand. Le J. Schroderus ne sera guère plus propre à bien faire, vu qu'il n'est que trop de pharmacopées. La plus petite me semble la meilleure, qui est celle d'Amsterdam; j'accepte celle de Renodeus, laquelle est fort didactique.

M. Guide m'a plusieurs fois écrit, je ne l'ai jamais vu : il étoit savant et honnête homme. On m'a consulté deux fois sur sa maladie : c'est une fièvre quarte qui l'a grésillé. Je le plains, tant pour sa famille, à laquelle il faisoit honneur, que pour son pays, auquel il rendoit de grands services : il avoit dessein de faire imprimer quelque chose. *Consummatum est, mors omnia solvit.*

« Arthritici doloris etiam gravissimi, summum remedium » est venæ sectio, etiam ter quaterve repetita per diem; et » est omnium anodynorum illa tutissimum ac nobilissimum » atque certissimum. »

C'est une chose pitoyable de voir comment le peuple abuse

des remèdes tant internes qu'externes; j'en ai souvent ici vu de fort mauvais exemples. *Vulgus non sapit, nec habet rationem nec methodum.* Les propriétés spécifiques du hareng contre la goutte sont des brides à veaux et des illusions d'empiriques, *in juvantibus sunt rationes manifestæ ut et in lædentibus.* Il faut laisser les qualités occultes aux apothicaires, aux chimistes, aux charlatans et autres ignorants.

J'ai rendu en main propre votre lettre à M. Moreau, qui vous en remerciera, laquelle j'ai lue selon que l'avez désiré, autrement je n'y eusse jamais mis le nez: je n'ai jamais lu ni décacheté aucune lettre de qui que ce soit. Feu mon père haïssoit extrêmement cette sorte de gens curieux, et avoit raison.

M. Moreau ne cédera sa place de professeur du roi à son fils qu'en mourant, vu qu'étant, comme il est, un des anciens de ce collége, il a bien de plus grands gages, à cause de l'augmentation en faveur des plus vieux reçus, que n'auroit son fils, qui, étant le plus jeune, n'aura que 600 livres, au lieu que le père passe 1000 livres et a près de 1,100 livres. Morin le mathématicien, qui est de Ville-Franche en Beaujolois, qui est immédiatement devant lui, ayant la somme entière, qui remplit tout-à-fait, savoir 400 écus, qui est la même somme qu'en a le doyen, qui est M. Riolan, lequel venant à mourir je prendrai sa place; n'ayant que la survivance comme a le jeune Moreau, et alors j'entrerai en jouissance des 600 livres, et M. Moreau, aussi bien que les autres, auront leur part de l'augmentation, et puis après je succéderai et me hausserai, *dum et quamdiu vixero*, à mesure que d'autres mourront qui auront été reçus devant moi (1). M. Riolan est fort vieux, M. Moreau se porte mieux, mais néanmoins il est bien cassé: puissent-ils tous deux vivre encore fort longtemps! *Juvenes mori possunt, senes diu vivere non possunt* Leur mort et notre vie sont entre les mains du grand maître, qui en disposera comme

(1) Cette espèce de *tontine* établie parmi les professeurs du collége de France, toujours au profit des plus vieux, était fondée sur la justice et le bon droit. (R. P.)

il voudra : *non est volentis, neque currentis, sed Dei miserantis.*

Le Breton, qui étoit à la place de Breget, à Valenciennes, près du duc d'Enghien, a été appelé près du prince de Condé à Bruxelles, où il est très mal content, et voudroit bien être ici : voire avoir donné grande chose et n'en avoir jamais bougé. La cour des princes est une belle putain, laquelle donne bien souvent à ses amoureux des caresses, des belles espérances, et rien plus.

Aula palatinos quos educat illa clientes,
Dicitur auratis nectere compedibus.

Je vous envoie une petite pièce nouvelle que l'on a ici imprimée contre l'antimoine; il y en a d'autres sur le bureau, lesquelles viendront en leur temps. Messieurs des enquêtes ont demandé la révision des édits vérifiés depuis peu en parlement, *præsente rege*, selon la coutume. Le premier président a renvoyé cela après les fêtes. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 26 de mars 1655.

LETTRE CCLXVIII. — *Au même.*

J'ai vu ce matin le roi, la reine et M. le duc d'Anjou à Saint-Germain, notre paroisse; il y avoit grande piaffe d'officiers du Louvre: c'est le roi qui y a rendu le pain bénit. Son Éminence y a en même temps entendu la messe dans la chapelle de Rostain, et l'ai vu sortir en bonne conche. Dieu sait combien il y a du mérite d'avoir vu toutes ces grandeurs de la terre, aussi en suis-je tout glorieux.

Je viens d'apprendre que Guénaut brigue la place du premier médecin chez le duc et la duchesse d'Orléans. Le bonhomme Brunier vit encore, mais il n'en peut plus. Je pense que Guénaut s'est résolu à cela, voyant que sa drogue étoit ici

merveilleusement décriée et qu'il étoit fort déchu dans le public et chez ses compagnons. Votre apostat des Fougerais l'avoit briguée, mais l'autre l'aura plutôt ; il est de meilleure mise, il n'est pas boiteux des deux côtés comme des Fougerais. Guénaut ne quitteroit point Paris s'il y trouvoit son compte, mais c'est qu'il enrage ici de n'y guère gagner ; car cet homme n'a tout son cœur qu'à l'argent, et puis il n'a presque plus personne ici de sa famille ; il en a tué la plupart avec son antimoine, neveu, femme, fille, et deux gendres ; le reste gît en deux veuves et force petits-enfants. Il a du crédit chez le duc d'Orléans à cause de la duchesse, qui l'aime, et Paris ne fera point grande perte quand ce dangereux homme s'en ira à Blois y répandre son antimoine.

On commence ici à vendre et à faire trafic des charges de la maison de la reine future. Notre maître Beda, dit des Fougerais, a offert dix mille écus de la charge de son premier médecin ; il s'est vanté à quelqu'un qu'il a parole de l'être, et qu'il est assuré de la bonne volonté de son Éminence en son endroit.

Le père Adam, jésuite, prêcha ici le jour de Pâques dernières, si malheureusement en présence du roi et de la reine, qu'il en a été bafoué et blâmé par toute la ville, pour ses infâmes flatteries et ineptes comparaisons ; même les jésuites l'ont désavoué.

Les cardinaux ne se peuvent accorder à faire un pape : je voudrois qu'ils n'en pussent faire de trente ans : en attendant voilà deux cardinaux qui sont morts, savoir, le cardinal Caraffe et Ceva ; mais ces morts n'avancent rien.

Notre bonhomme M. Riolan vivote, mais il est souvent attaqué de fluxions, de douleurs, de fièvres ou de goutte. Je sais bien que l'été lui est une saison favorable, aussi bien qu'à tous les vieillards asthmatiques comme lui ; mais l'automne et l'hiver suivants en récompense me font peur, et crois avoir juste raison d'appréhender pour lui, d'autant que je le vois dans un grand penchant de ses forces, joint que son second

fils, qu'il tient prisonnier et qui ne prend pas le chemin de s'amender, lui fait merveilleusement de la peine, et je ne doute point que cette affliction ne lui cause enfin la mort, laquelle ne viendra jamais qu'elle ne nous prive de plusieurs bonnes choses dont il a le dessein dans l'esprit.

M. Huguetan, l'avocat, est-il à Genève? Est-il marié? D'où vient cela? Demeurera-t-il là, ou bien viendra-t-il demeurer à Lyon?

Les antimoniaux n'ont pu rien découvrir touchant l'auteur du *Pithœgia*, et en sont fort moqués, tant de leurs menaces que de leurs monitoires qu'ils ont fait jeter par les paroisses. La confusion est dans le parti tout entièrement: ils n'osent plus donner d'antimoine ni en dire du bien comme ils faisoient par ci-devant, et n'ont personne pour écrire contre M. Perreau.

L'apothicaire de Troyes a été condamné à être pendu; l'affaire en est au parlement, il s'appelle Clément; il y a bien du soupçon et pareillement des oppositions aussi, c'est ce qui fait traîner l'affaire. La moitié de la ville de Troyes s'y trouve intéressée ou engagée à cause des alliances.

La lettre de M. de Sorbière vient de Gênes, cet homme veut voir Rome et le nouveau pape: c'est pour nous montrer qu'il a bien changé de poil et qu'il n'est pas bon huguenot; aussi n'est il guère bon romaniste, puisque tout ce changement ne s'est fait que pour une pension, en attendant quelque petite abbaye, laquelle n'est pas encore venue.

Je vous procurerai et vous enverrai ce catalogue des œuvres de Cardan, qui sont ici manuscrites chez M. Billaine; et vous dirai aussi, pour donner avis à M. Huguetan sur le dessein qu'il peut avoir eu d'imprimer les œuvres de Cardan, qu'il y a environ vingt-cinq ans qu'un libraire de Genève eut ce même dessein, à cause de quoi fut dressé un catalogue de toutes les œuvres de cet auteur, qui a été imprimé in-folio, et que feu M. Naudé m'a autrefois montré, lequel aimoit cet auteur d'une affection très particulière.

M. Guillemeau m'est aujourd'hui venu voir pour me parler d'un mariage pour mon fils aîné. En moins d'un quart d'heure nous avons tout fait et défait ; je l'ai remercié de la peine qu'il en avoit prise, et lui ai fait connoître que je connoissois fort bien ces gens-là, qu'ils n'étoient nullement mon fait, etc. ; il s'est fort rendu à mes raisons, etc. Enfin il est tout prêt et résolu de faire imprimer un troisième livre contre le sieur Courtaud, lequel sera suivi d'un quatrième, sans y comprendre ce qu'il répondra à ce que son ennemi fera de nouveau, et m'a dit (tant il est irrité) qu'il y aura encore autre chose, et qu'il n'en demeurera point là. Je ne sais si ce ne seroit point des coups de bâton pour Courtaud par quelque soldat de la citadelle de Montpellier, ce qui seroit, ce me semble, à craindre, vu que M. Guillemeau a beaucoup d'amis et les mains bien longues. Enfin il est fort piqué au jeu et ne peut entendre aucune remontrance : *fertur equis auriga, neque audit currus habenas*. J'ai regret de voir M. Guillemeau tant animé pour des injures, lesquelles je méprise fort et que je considère d'un visage gai, tout autrement que lui. Je ne prends aucune part à telles injures de tripières, je les laisse à Courtaud et à son mauvais génie, fort médisant et fort ignorant ; il n'y a personne qui ne se soit ici moqué de lui.

Nous ne voyons point M. le Gagneur, je ne sais ce qu'il fait. Guénaut l'avoit mis près du prince de Conti, où il n'a guère gagné ; le voilà bien récompensé d'avoir signé l'antimoine (que c'est un bon remède quand il est bien préparé et bien donné) ; il eût mieux valu pour lui de ne point avoir bougé d'ici. S'il songe à aller chercher de la pratique à Tours, c'est signe qu'il n'a guère d'attache ni à Paris, ni avec son prince de Conti.

Mourut l'an passé avec le prince de Condé le pauvre Dupré, qui en a laissé sa maison ruinée, et où se morfond de présent un autre fou malheureux nommé le Breton, qui pensoit avoir trouvé la pie au nid de quitter Paris et être près d'un prince : *longe a principibus salus*.

M. Riolan me vient de dire que son méchant fils, tout prisonnier qu'il est, ne veut point se reconnoître; qu'il ne veut renoncer à ses amours, ni quitter cette femme, dont il a fait casser le mariage par arrêt solennel, et j'en suis tant plus marri, que cela afflige fort ce bonhomme : j'ai peur que cela ne nous l'emporte, et ne nous prive de plusieurs bonnes choses qu'il a à nous donner. Il dit que s'il ne peut convertir son fils, qu'il le déshéritera, et puis l'enverra quelque part en l'Amérique, afin qu'il y meure et qu'il ne le voie jamais. Ce bonhomme est tout outré de ce malheur de sa famille, et je trouve que ce n'est point sans raison.

Le roi, la reine et son Éminence, *cum aliis paucissimis*, sont dans le bois de Vincennes pour huit jours.

Nous n'avons rien de nouveau ni de certain d'Angleterre; mais il y a grande apparence que Cromwell se soutiendra jusqu'au bout, puisqu'il a si heureusement résisté jusqu'à présent à tant de conspirations et d'entreprises, tant contre sa personne que contre la place qu'il tient dans Londres.

On imprime ici des vers latins, qui sont excellents, contre l'antimoine et un des nôtres, nommé Liénard, qui s'étoit mêlé d'écrire quelque chose en faveur de ceux qui l'avoient approuvé : c'est celui-là même contre lequel est faite la préface de l'*Alethophanes*. Il s'est fourré dans la mêlée de cette querelle en pensant faire plaisir à Guénaut, duquel il espéroit de la pratique; en récompense de la pratique qu'il n'a pas eue, le voilà bien accommodé. Ce Liénard est un vilain camus, c'est pourquoi il est appelé dans le titre, *versificator parum nasutus*.

On nous menace ici d'un nouveau livre intitulé, *Apotheosis ad Leonem Guillemei, etc.*, à la fin duquel il y aura une chanson ajoutée. Ce n'est pas moyen d'apaiser la querelle, mais plutôt d'irriter les esprits de plus en plus.

Il y a dans Rouen un médecin, nommé M. le Noble, qui s'exerce fort aux dissections anatomiques, et qui en a fait plusieurs sur hommes et femmes depuis quelques années. *Inquisivit ex ejusmodi cadaverum præsentia in novas opiniones*

Pecqueti et Bartholimi, *curiosa manu ac eruditis oculis*. Il est tout-à-fait contre ces deux messieurs susnommés, et tient hardiment le parti et l'opinion de M. Riolan, touchant quoi il lui en a écrit une belle lettre en latin; ce sera pour donner de la besogne à M. Pecquet, qui n'a pas encore été si avant en ses expériences sur telle diversité de corps humains.

Notre maître Akakia (1), par ci-devant professeur du roi, à la place de M. Séguin, n'osant entreprendre de faire des leçons publiques, après avoir occupé cette chaire plusieurs années sans en faire, enfin l'a quittée, et a mis en sa place M. Denyau, lequel fera demain sa harangue d'entrée : si bien que voilà un nouveau compagnon que j'ai. *Vale et iterum vale. Totus ex animo tuus.*

De Paris, ce vendredi 9 d'avril 1655.

LETTRE CCLXIX. — *Au même.*

Le parlement s'étoit assemblé de nouveau pour examiner les édits que le roi fit vérifier en sa présence la dernière fois qu'il fut au palais, qui fut à la fin du carême : cela a irrité le conseil, et défenses là-dessus leur ont été envoyées de ne pas s'assembler davantage. Et de peur que le roi ne fût pas obéi, il a pris lui-même la peine d'aller au palais bien accompagné, où de sa propre bouche, sans autre cérémonie, il leur a défendu de s'assembler davantage contre les édits qu'il fit l'autre jour publier. Il y en a plusieurs fort odieux, et entre autres un pour le papier des notaires, afin qu'ils soient obligés

(1) Cet Akakia (Martin), dont il a déjà été parlé, était le cinquième de cette famille de médecins illustres, originaires de Châlons-sur-Marne. On sait que leur véritable nom était *Sans-Malice*, nom qu'ils ont grécisé selon l'usage du temps, et dont Voltaire s'est si bien servi pour lancer à ses ennemis des quolibets et des injures. Celui dont il s'agit ici est mort à Paris en 1677. (R. P.)

d'en faire leurs actes publics ; ce qui ne se peut exécuter sans bien du désordre, et qui fera beaucoup de bruit.

J'ai aujourd'hui fait ma première leçon dans la grande salle de Cambrai : j'avois cinquante-deux écoliers qui écrivoient et quelques autres auditeurs. Je vous envoie une copie de l'affiche avec la copie des manuscrits de Cardan, que le jeune Bilaine apporta l'an passé d'Italie.

Le premier président du parlement, qui est M. de Bellièvre, et les présidents au mortier, ont été saluer le roi dans le bois de Vincennes touchant le voyage que le roi avoit fait au parlement ; ils y ont été fort bien reçus. Le roi leur a promis de la modification pour tous ces édits : on s'y attend de deçà.

Aujourd'hui 16 d'avril, le courrier est arrivé de Rome, lequel apporte nouvelles de la création d'un pape, savoir, du cardinal Chigi, qui a pris la qualité et le nom d'Alexandre VII. Il a été nonce à Cologne, où M. Riolan l'a fait tailler de la pierre autrefois ; il a aussi été plénipotentiaire à Munster ; j'ai de lui céans un livre de poëmes latins. M. Ogier le Prieur l'a connu fort particulièrement à Munster : il le tient le plus savant homme de toute l'Italie. Les Parisiens se réjouissent de cette nouvelle, à cause que l'on dit qu'il est bon ami du cardinal de Retz : *at qui amant, ipsi sibi somnia fingunt*. Tel étoit hier François, qui sera demain Espagnol : *est animal varium et semper mutabile princeps*. Ce même jour j'ai fait dans Cambrai ma seconde leçon, à laquelle j'avois de compte fait soixante-huit auditeurs. Comme j'ai vu que l'on m'écoutoit avec joie, j'ai fait durer une heure entière mon explication, et en suis sorti avec grand applaudissement. Devinez si je ne suis pas bien glorieux de vous écrire ces petites réjouissances miennes?

Et pour réponse à la chère vôtre, que j'ai tout-à-l'heure reçue, datée du 13 d'avril (qui est le même jour ou tout au plus tard ce sera le suivant que vous aurez reçu ma dernière), je vous dirai que je vous rends grâces de toute mon affection de la peine que vous prenez de m'écrire, et de plus

que j'attendrai patiemment la lettre qu'avez donnée à votre médecin de Strasbourg, que je serai bien aise d'avoir l'honneur de connoître, et que je servirai volontiers, si j'en ai moyen.

Je me souviens d'avoir ouï dire quelque chose de ce pauvre jeune homme, nommé M. Moisson, à qui un fripon de compagnon barbier a donné quelque poudre qui l'a tué. C'est qu'à Paris il n'y a point de police; outre que c'est la faute des malades mêmes qui se fient à toutes sortes de gens : aussi est-ce une chose honteuse combien ils en tuent ici tous les ans, sans qu'aucun en soit châtié. Je vous assure que nous haïssons à Paris les chirurgiens à l'égal et peut-être plus que les apothicaires, vu qu'ils sont également insolents, joint que ce sont des compagnons du pays d'adieusias, qui promettent merveilles de leurs secrets à ces pauvres jeunes gens *quos impura Venus ut plurimum momordit.*

Cette *Histoire des cérémonies du siége vacant* a pour auteur un jeune homme de Paris, nommé de Monstreuil, qui a été secrétaire d'un ambassadeur à Rome. Je ne connois point ce M. Bary, auteur de *la Rhétorique françoise;* mais je puis bien vous dire qu'il est ici en bonne réputation d'un honnête homme. Pour le chimiste Ann. Barlet, il demeure dans le collége de Cambrai, dans quelque grenier où il a quelques fourneaux, et où il tâche de gagner sa vie en faisant quelques cours de chimie. Il est du Dauphiné. C'est un bon petit homme, âgé d'environ cinquante trois ans, maigre, pâle et jaunâtre; il peste fort contre les chimistes vulgaires, et dit que ce sont des ignorants et des bourreaux : il ne fait point le médecin, ne donne ni ne vend des drogues. Il improuve fort l'antimoine, et appelle sa chimie l'art de Dieu, la physique résolutive, etc. Il m'est venu voir deux fois céans, et m'a donné son livre

Du Galien grec-latin de M. Chartier, cinq volumes restent à faire, savoir, le IXe, X^{e}, XIe et XIVe; le XIIIe est fait; après cela il faudra une table, laquelle doit contenir un volume tout entier. La maison est ruinée; ceux qui ont commencé ce

grand dessein ne l'achèveront jamais; la veuve est chargée de six enfants, elle est chicanée par trois autres enfants du premier lit, dont l'aîné, Jean Chartier, est gueux comme un peintre, il n'a point de pain. Il est si misérable, que, pour épargner le louage de sa chambre, M. l'évêque de Coutances lui a permis d'aller occuper une chambre dans le collége royal, d'où les autres professeurs du roi le veulent chasser, et plaident pour cet effet contre lui. Il doit cent fois plus qu'il ne vaut; ses gages de professeur du roi sont arrêtés et saisis. Depuis quatre ans ils n'en ont reçu que six mois. Il se dit médecin du roi; la charge en appartient à sa belle-mère, sauf à lui d'en donner 12,000 livres, dont il n'a pas les 12 premiers sols. Ils voudroient bien la vendre, mais ils n'en trouvent point de marchands, et la vente n'en vaut rien depuis neuf ans (1). Ils n'en ont rien reçu de leurs gages : sa femme vend de la cendre, *unde victitat et miseram vitam trahit.*

Pour ce qui est imprimé, tout cela est fort imparfait, et néanmoins la veuve en demande 150 livres de papier fin, et de papier commun 100 livres, *sed fatuos non invenit.* Elle sera bientôt obligée d'en faire meilleur marché, ou autrement les créanciers feront tout vendre à non prix (2).

J'ai vu les vers premiers et seconds du père Bertet, et ce qui y a été changé; il est vrai qu'il n'y a eu de cette réconciliation qu'une proposition, dont la conclusion ne s'est point ensuivie, mais on la tenoit faite quand je vous l'écrivis. Je vous en dirai quelque jour davantage, il y a eu cause pour cela.

J'ai vu ce catalogue des plantes du jardin de Blois de M. le duc d'Orléans. Même je pense l'avoir céans quelque part, *sed ista nihil faciunt ad artem.* Ce n'est qu'un *nomenclator.* Pour M. Pecquet, je doute fort s'il voudroit quitter son maître (qui aspire bien au-dessus de l'évêché d'Agde), qui est frère d'un

(1) Une charge de médecin qui appartient à une femme ! La vénalité de notre temps est grande assurément, mais elle a d'autres formes.
(R. P.)

(2) Voyez la note tome I, page 214.

surintendant des finances, et avec lequel il est fort bien, pour être professeur à Montpellier Peut-être que ce Rivière, qui est un homme affamé, voudroit lui avoir donné cette sienne profession pour quelque récompense présente.

M. Gassendi, qui vivote en attendant que le beau temps et chaud soit venu, m'a aujourd'hui appris que M. Blondel, savant ministre, est mort à Amsterdam, et Daniel Heinsius à Leyden; et en récompense de ces deux bons, en voici deux méchants et infâmes, dont l'un est le Fèvre, soi-disant médecin de Troyes, bailleur de petits grains (lequel en donna au cardinal de Richelieu), qui mourut le 15 de ce mois à Troyes, de deux prises de vin émétique qu'il prit le jour d'auparavant. L'autre est Mayerne Turquet, lequel est mort en Angleterre : tous deux grands fourbes et grands imposteurs et insignes charlatans. Le Fèvre avoit environ cinquante-sept ans, qui s'est traité soi-même comme il traitoit les autres, et qui en a bien tué en sa vie avec ses petits grains, qui étoient de l'opium fardé et déguisé.

Pour M. David Blondel, c'est celui qui avoit écrit qu'il n'y eut jamais de papesse (1). Il avoit aussi écrit *des Sibylles*, in-quarto, et un gros in-folio intitulé *de la Primauté en l'Église*, et un autre depuis peu arrivé ici contre Chifflet (2), lequel se vend fort cher.

Quelques uns de nos antimoniaux se sont sentis fort piqués de l'*Alethophanes;* ils n'en ont pu rien découvrir, ni par justice ni par menaces; ils ont recours aux censures ecclésiastiques, comme vous reconnoîtrez par une des pièces de ci-dessous. Quelque chose qui en arrive, je ne participe point ni ne trempe en aucune façon dans ces monitoires ou excommu-

(1) *Familier éclaircissement de la question : si une femme a été assise au siége de Rome*, par David Blondel, Amsterdam, 1649, in-8. — Congnard en a publié une critique sous ce titre : *Traité contre l'éclaircissement de D. Blondel, sur la papesse Jeanne*, Saumur, 1653, in-8. (R. P.)

(2) *Genealogiæ francicæ plenior assertio, contra J. Jac. Chifflietium*, Amsterdam, 1654, 2 vol. in-folio. (R. P.)

nications ; mais je trouve et crois fortement que quiconque a fait ledit poëme dont est question il est un fort habile homme et sait beaucoup de vérités, qu'il a établies là-dedans fort hardiment, et néanmoins il n'a pas encore tout dit. Ces messieurs, *stibiales tortores*, en ont bien fait d'autres, dont ils ont pris de l'argent quand ils ont pu ; mais ils sont fort étonnés et étourdis du scandale que leur maudit remède a causé ici partout, où ils n'osent même le proposer, joint que ces libelles augmentent leur infamie en la publiant, sans ceux qui suivront par ci-après.

Il arrive ici mille malheurs par la trop grande crédulité des malades qui s'adressent à des garçons chirurgiens, apothicaires, charlatans, opérateurs, et autres animaux ignorants et affamés du gain; et notez que la plupart de ces coureurs sont Provençaux, Languedociens et Gascons, ou des provinces voisines, ce qui ne se fait ici que faute de police, et par la faute de nos juges, *qui in tales nebulones circumforaneos et impostores non animadvertunt, quo nomine abutuntur impunitate et iniquitate sæculi.*

Il y a ici un autre livre nouveau, aussi barbare que le dernier contre M. Guillemeau. Plusieurs de nos docteurs y sont nommés : MM. Guillemeau, Riolan, Merlet, Perreau, Moreau, Mentel, Pijart, du Clédat, Puylon, Capon, et moi aussi quelquefois. Il en veut aussi à M. Duprat et à l'*Alethophilus* du livre de M. Pecquet, qu'il traite mal en deux endroits, où il fait allusion au nom de M. Sorbière, qu'il appelle par mépris *Gymnasiarcham oransiensem.* Il y a sur la fin des vers françois aussi mauvais que le latin qui est devant : tout y est barbare. On dit que Jean Chartier est auteur des vers françois, et qu'un pauvre diable de charlatan, qui se dit conseiller et médecin ordinaire du roi, docteur, et de la Faculté de Montpellier, nommé Ant. Magdelain, en est l'auteur. *Medicinam ille non profitetur, sed ex arte lenonia victum sibi quærit cum uxore jam vetula.* Et cela est aussi vrai que je vous l'écris ; nous le savons de bonne part. Il n'y a que des injures et du mauvais

latin, et quelque chose de la vie de M. Hervard, mais obscur et peu intelligible. On ne croit point ici que ces deux derniers livres contre M. Guillemeau viennent de Montpellier; mais que c'est le bonhomme M. Courtaud d'ici qui les fait faire à Magdelain, qui lui en paie la façon, et qui les fait imprimer, croyant que cela soit bien fait, et que cela tourne fort à l'honneur de son frère de Montpellier et de feu M. Hervard, leur oncle. Si celui de Montpellier ne fait autre chose et tout autrement mieux, les Courtauds ont perdu la bataille, et le champ de la victoire en demeurera à M. Guillemeau, qui méprise fort ces libelles pleins d'injures atroces et de médisances très peu convenables à ceux contre lesquels elles sont dites. Ces pauvres gens sont bien mal conseillés de si mal employer leur argent. J'aimerois mieux voir en françois la vie de M. Hervard, faite par M. Courtaud de Montpellier, du même style que sa lettre, que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer l'an passé. Il y avoit quelque secret touchant l'histoire du temps qui pourroit servir à quelque chose; mais à ces deux derniers livres, il n'y a rien du tout à apprendre, j'entends celui qui est intitulé *Leonis Guillemei apotheosis*, et ce dernier, *Gerinos*, etc. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 21 d'avril 1655.

On dit que nous sommes d'accord avec Cromwell, et que cette paix est prête d'être signée. Demain le parlement sera assemblé touchant les édits dernièrement vérifiés. *Vale et me ama, iterumque vale.*

LETTRE CCLXX. — *Au même.*

Je vous dirai que messieurs du parlement travaillent ici à l'examen des édits que le roi fit vérifier le mois passé en sa présence. Les messieurs du conseil en ont envoyé autant au parlement de Rouen pour y être vérifiés, à la réserve de celui

du papier, qu'ils semblent par là vouloir abandonner, pressentant qu'il ne pourra passer de là, non plus que de deçà.

Il y a ici des lettres de Montpellier, lesquelles portent la mort du sieur Laz. Rivière, professeur; voilà deux chaires vacantes dans la même ville : voilà de quoi réveiller l'esprit à tant de prétendants.

L'on imprime en Hollande un plaisant livre *de Præadamitis*, dans lequel l'auteur, nommé Js. de la Peyrère, gentilhomme de Guyenne, de la religion, prétend prouver qu'Adam n'a point été le premier homme du monde, qu'il y en avoit avant lui (1). Ce livre servira de commentaire à quelques chapitres de l'épître de saint Paul *ad Romanos*. Cette opinion me plaît, et me lairois volontiers persuader qu'elle est vraie. Au moins est elle belle. Je tiens pour certain que c'est ce même traité dont parle M. Cl. Sarrau en ses épîtres, page 74, que je pense vous avoir envoyé par ci-devant.

Je continue mes leçons trois fois la semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi, avec grand nombre d'auditeurs.

Le roi a été aujourd'hui saigné pour la seconde fois, à cause de certaines rougeurs qui lui sont venues au visage.

Cl. Tardy est un fou, bête et glorieux : son livre est en françois. Je ne l'ai point encore vu; il l'a dédié à Guénaut, et l'a loué dans l'épître d'avoir été le premier qui a mis l'antimoine en crédit. Ne voilà pas trois bonnes bêtes, Guénaut, Tardy et l'antimoine? Ce Tardy est âgé d'environ cinquante-deux ans, et se veut marier; tout le monde le connoît pour fou, et il tâche de se faire connoître encore davantage. Il dit qu'il a des livres à faire imprimer de la hauteur d'un homme; qu'il n'y a que lui qui entende Hippocrate; que si l'école lui vouloit donner pension, qu'il feroit des miracles à enseigner les jeunes gens, et qu'il leur diroit ce que personne n'a jamais su. Bref, il est à la veille de courir les rues de folies et de présomption, ou d'être enfermé dans les Petites-Maisons. Il est natif de Langres,

(1) Nous reviendrons plus tard sur ce livre et son auteur.

fils d'un avocat qui a pensé être pendu pour une fausseté qu'il avoit faite. Celui-ci a trois mauvaises qualités : fou, ignorant et gueux. Il n'y a semaine qu'il n'ait quelque procès au Châtelet contre quelque malade qui ne l'a point payé à son gré; bref, *est animal plane ridiculum*. M. de Wicquefort, résident du marquis de Brandebourg à Paris, m'a dit que depuis peu en Hollande, *et ipse Hollandus*, on avoit imprimé un livre, *de Tribus nebulonibus*, qui étoient entendus 1° Thomas Anicello, qui fit révolter Naples il n'y a pas longtemps contre le roi d'Espagne; 2° Olivier Cromwell, le tyran d'Angleterre; 3° *Jul. Maz. Card. et summus rerum gallicarum administrator;* mais que le magistrat a fait saisir toute l'impression, afin que le livre ne se vendît point. Néanmoins il sera malaisé qu'il ne se voie, quelque copie en étant échappée. Nous sommes en un temps où les libraires fricassent après ces nouveautés dans l'espérance qu'ils ont d'en faire leur profit.

Le roi a pris un petit deuil, savoir, un habit violet, pour la mort de la reine de Suède la mère, veuve du grand Gustave, et propre mère de celle qui est aujourd'hui à Bruxelles, où elle est réduite à chercher de l'argent à emprunter sur des gages et de bonnes nippes qu'elle a vers soi, qui font apparemment partie du pillage et du butin du feu roi son père en Allemagne.

On parle ici de quelque libelle diffamatoire contre les jésuites et la prédication du père Adam dans Saint-Germain, le jour de Pâques, *præsentibus rege*, *regina*, *Mazarino*, dans lequel il y a quelque chose contre son Éminence.

Les lettres d'Angleterre portent que Cromwell a fait couper la tête à beaucoup de monde de ceux qui se sont trouvés enveloppés dans la dernière conspiration, et en diverses villes, Sommerset, Salisbury et autres.

Il n'y a pas longtemps que l'on me fit voir un Auvergnat malade, lequel étoit soupçonné de ladrerie; peut-être que sa famille en avoit quelque renom, car pour sa personne il n'y en avoit aucune marque. Cela me fait souvenir de quelques

familles de Paris qui en sont accusées et soupçonnées, car actuellement nous ne voyons ici aucuns ladres. Autrefois il y avoit un hôpital dédié pour les recevoir au faubourg de Saint-Denis, qui est aujourd'hui occupé par les prêtres de la mission sous la conduite du père Vincent (1). On n'en voit ni en Normandie, ni en Picardie, ni en Champagne, combien que dans toutes ces provinces il y ait des léproseries qui ont été converties en hôpitaux de peste, *propter raritatem elephanticorum.* (Autrefois on prenoit pour ladres des vérolés, *qui per inscitiam medicorum et sæculi barbariem, nec distinguebantur ab elephanticis, nec sanabantur.*) Néanmoins il y a encore des ladres aujourd'hui en Provence, en Languedoc et en Poitou; Fr. Valleriola et Guil. Ader (2) l'avouent. En votre Lyonnois, y en a-t-il? En avez-vous jamais vu quelqu'un reconnu pour tel? Avez-vous en votre ville de Lyon un hôpital dédié pour de telles gens? En avez-vous vu à Montpellier ou dans d'autres places du Languedoc, quand vous y avez été?

On dit que le pape fait fort le dévot, qu'il est du côté des Espagnols, et qu'il a pris pour confesseur un de ces passe-fins *de pistrina loyolitica;* que tout cela le fera mépriser à la cour de France; encore passe s'il nous faisoit avoir la paix.

(1) Saint Vincent de Paul.

(2) Médecin de Toulouse; il a publié: 1° *Enarrationes de ægrotis et morbis in Evangelio, opus in miraculorum Christi Domini amplitudinem ecclesiæ christianæ eliminatum*, Tolosæ, 1621, in-8°; 2° *De pestis cognitione, prævisione et remediis*, Tolosæ, 1628, in-12. Dans le premier de ces ouvrages, l'auteur recherche si l'on aurait pu guérir, par l'art de la médecine, les maladies que Jésus-Christ guérissait par miracle; il fait voir que les miracles de Jésus-Christ sont d'autant plus merveilleux, que les maladies dont il a guéri les hommes étaient incurables. La même question a été examinée avec une grande liberté d'esprit par R. Mead, dans son ouvrage *Medica sacra, sive de morbis insignioribus qui in Biblis memorantur, commentarius*, Amsterdam, 1749, in-8°. Dans cet ouvrage, il traite des maladies les plus remarquables dont il est fait mention dans les livres saints; telles que la lèpre, les maladies de Job, Saül, Ezéchias, Joram, Nabuchodonosor, Hérode, les démoniaques, les lunatiques, la femme au flux de sang, etc. (R. P.)

J'ai ici Helmontius in-quarto ; que dites-vous de cet auteur? Je pense qu'il ne vaut rien et qu'il étoit fou et enragé (1) : il me semble que ce livre n'est propre à personne, c'est-à-dire ni aux écoliers ni aux docteurs; il se plaint fort des écoles publiques ; mais quelques abus qu'il en propose, il n'y apporte point de remède, et faut bien d'autres gens que Van-Helmont pour remédier à ce mal public; et même ce mal est si grand, que la réformation ne s'en peut faire sans que les princes s'en mêlent, qui ont bien d'autres affaires en la tête, et qui se garderont bien de penser à procurer ce bien au monde, qui est déjà trop accablé d'ailleurs de tant de sortes de malheurs; en attendant, les gens de bien ne peuvent moins faire que de plaindre le public, lequel souffre beaucoup pour tant de méchants livres. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 11 de mai 1655.

LETTRE CCLXXI. — *Au même.*

Pour nouvelles du pays de deçà, depuis ma dernière du mardi 11 de mai, après souper, un malheureux homme nommé Prevôt, fils d'un procureur de la cour, a tué sa femme tout froidement à coups de couteau, sans querelle ni jalousie. Le corps de la femme a été porté au grand Châtelet, où il est prisonnier, pour lui être confronté.

Le maréchal de Turenne est parti ce matin pour s'en aller sur la frontière, où il doit joindre son armée, et après on dira quelle ville ils ont dessein d'assiéger.

1° M. Sarrazin est un bon homme, *sed qui profitetur artem, quam non intelligit.*

2° Le sieur Lemonon est un grand homme de soixante-trois ans, qui est ou qui se dit médecin de M. de Longueville, qui

(1) Voyez la note, tome I, page 355.

se connoît au métier dont il se mêle, comme moi de faire un coffre.

Le troisième est un peu plus spirituel, savoir, M. Duffour, médecin de M. de Vendôme, tous trois réformés.

Tantum religio potuit suadere malorum.

Ce dernier n'a vu mademoiselle votre belle-sœur dans sa maladie qu'une fois, le second assez et trop, et le premier, qui est un hémophobe recuit, aura négligé les commencements d'une fièvre continue, avec une diarrhée bilieuse où il falloit saigner hardiment: *initio morbi et multiplici nomine.* Votre M. Sarrazin en a bien fait d'autres en ce pays: *maximi et necessarii præsidii vim et dignitatem numquam intellexit: interea patitur justus.* Paris est trop mal policé; le désordre vient du même endroit d'où nous devrions avoir le remède. Ils se disent médecins du roi et des princes, et à cette amorce le peuple y est attrapé: *qui sæpe vult decipi.*

Je suis bien aise que M. Chesneau vous ait vu et plu; l'on m'a dit ici, depuis qu'il en est parti, que c'est un fin et rusé personnage: les Provençaux n'ont pas ici fort bonne réputation, *et multa vitia illis tribuuntur, jure an injuria nescio.* Qu'en dites-vous?

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont partis d'ici le mardi 18 de mai pour aller coucher à Chantilly, et de là à Compiègne, où le roi demeurera quelques semaines. Avant que de partir il a fait commandement à l'abbé Bois-Robert, âgé de soixante-trois ans, de sortir de Paris pour divers jurements qu'il avoit proférés du nom de Dieu, après avoir perdu son argent à jouer contre les nièces de son Éminence. On dit que le père Annat, jésuite et confesseur du roi, duquel il s'étoit moqué en le contrefaisant, a bien aidé à lui procurer cet exil, qu'il a bien mérité d'ailleurs. C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu.

On a volé au cardinal Mazarin quatre mille pistoles en quatre sacs. *Fur ipse nescitur*, mais on a emmené prisonnier dans le Châtelet, par le commandement de l'Éminence, un

sien domestique italien, qui en est accusé. Le massacre de vos pauvres réformés est ici unanimement abhorré et détesté de tous : *venimus ad fœcem sæculorum.*

Tous les princes d'Allemagne, tant ecclésiastiques que protestants, arment sans que l'on en sache la vraie cause ; on a soupçon que c'est le roi de Suède qui leur fait peur, qui a une grande armée, sans que l'on sache à qui il en veut.

Le roi a laissé ici seize compagnies du régiment des gardes, lesquelles volent ici impunément aux bouts des faubourgs ceux qui entrent ou qui sortent de la ville.

Je viens de rencontrer M. Pecquet, lequel m'a dit qu'il avoit le brevet de la chaire de Montpellier, vacante par la mort de M. Rivière ; mais que son maître, l'évêque d'Agde, ne vouloit pas qu'il le quittât, ni le laissât aller demeurer à Montpellier, de quoi lui-même n'est point fâché, à ce qu'il m'en a témoigné, disant que cela a servi d'occasion à faire parler son maître.

N'imprimera-t-on rien à Genève de la mort de tant de pauvres innocents, que le prince Thomas a fait massacrer si malheureusement ? Il n'y a personne de deçà qui ne déteste cette cruauté, laquelle me semble tout-à-fait horrible. On dit même que le pape d'aujourd'hui est si honnête homme, si bon et si modéré, qu'il n'approuvera jamais cette boucherie.

Notre M. le Gagneur est parti, pour s'en aller en Languedoc trouver son maître le prince de Conti, qui lui a fait toucher mille écus avant que de partir. Je pense qu'il vous aura visité en passant. Notre M. Vacherot est à Rome auprès de son maître, le cardinal de Retz, qu'il ne veut point quitter. On lui a offert la première charge de professeur de Boulogne, laquelle il a généreusement refusée : il en est très capable ; mais je pense qu'il espère mieux de son patron, et en attendant se tenir coi et se reposer à Rome, qui est une ville dont le séjour est doux et agréable, joint que le bon seigneur est frère de la papimanie, *unde facilius et melius ei conveniet cum monachis totaque romana colluvie.*

On ne fait ici que pendre et rompre : avant-hier fut pendue

une femme qui avoit tué son enfant; aujourd'hui a été rompu dans la Grève un méchant voleur de grand chemin, entre Chartres et Paris; il avoit été clerc n'y a pas longtemps chez un procureur du Châtelet. Un conseiller m'a dit aujourd'hui qu'il y en aura encore deux autres la semaine prochaine, lesquels voloient sur le grand chemin de Rouen.

On a fait mettre en prison un mathématicien qui s'est avisé de prédire que, le mois prochain, il y aura un grand changement dans la fortune du Mazarin. Le cardinal de Retz a mandé à ses amis de deçà qu'ils ne se mêlassent plus en aucune façon de son affaire; que le pape avoit pris ses intérêts de si bonne sorte, qu'il s'en falloit fier et attendre à lui tout seul. Le pape a refusé de donner les bulles de l'évêché de Langres à l'abbé de la Rivière, et a dit pour cause de son refus ces propres termes: *Mutet mores, tollat simoniam.*

Le pape a supprimé trois grandes et éminentes charges de l'état ecclésiastique qui coûtoient trop à entretenir, et qui ne servoient de rien; il a aussi écrit au roi, à la reine et au Mazarin pour la paix générale, et leur a mandé comme le roi d'Espagne lui en avoit envoyé la carte blanche. Je pense que le Mazarin n'aime point cette nouvelle, et qu'elle est fort contraire à son dessein et à son profit. Il gagne plus à la guerre qu'il ne peut faire à la paix.

Le roi consent que le pape fasse la paix, mais à la charge qu'auparavant le roi d'Espagne mettra le duc de Lorraine en liberté; que le pape renverra prisonnier dans le bois de Vincennes le cardinal de Retz, et qu'il ne se mêlera pas des affaires du prince de Condé.

Nous avons ici tout nouveau un petit livret de M. le Noble, médecin de Rouen, touchant l'opinion de M. Pecquet (1), qu'il dédie à M. Riolan, sur la fin duquel le même M. Riolan a ajouté une épître. Hier moururent ici deux hommes fort remar-

(1) Joannis Pecqueti *Experimenta nova anatomica, quibus incognitum hactenus chyli receptaculum, et ab eo per thoracem in ramos usque subclavios vasa lactea digeruntur*, etc., Parisiis, 1654, in 4°, réimprimé dans la *Bibliotheca anatomica* de Manget. (R. P.)

quables en leur sorte, l'un conseiller de la grand'chambre, âgé de quatre-vingt-un ans, nommé M. le Nain; l'autre est un fameux partisan, nommé Launay Grave. Le gouverneur d'Arras, nommé Mondejeu, que le Mazarin y a mis, fait le méchant dans la place: il n'a pas voulu y laisser entrer M. le Tellier; il a su, ou crû, qu'on lui vouloit ôter le gouvernement; il menace, même on doute qu'il ne soit d'intelligence avec le prince de Condé, ou avec les Espagnols, qui voudroient pour grand'chose pouvoir retenir cette place. Cette nouvelle a alarmé la cour.

J'apprends que l'on a imprimé depuis peu en Hollande un poëme de cinq ou six cents vers contre le Mazarin. Je ne l'ai point encore vu, et ne sais pas quand je le verrai, ni qui en est l'auteur; mais je tiens qu'il seroit dangereux d'être saisi de telle pièce. Il n'est pas même aisé de deviner de quelle part vient ce poëme; car cet homme possède une place que tant de gens envient, que je ne m'étonne point s'il a des ennemis, outre qu'il oblige fort peu de monde en son ministère, duquel il retient et garde pour soi-même le profit.

Summus nempe locus, nulla non arte petitus,
Votaque numinibus non exaudita malignis.

M. Guillemeau m'a parlé de son histoire avec joie; la reine sait bien son dessein, qu'elle a fort approuvé. Le temps viendra qu'il la verra à son retour de la campagne, et qu'il conférera de quelques points de très grande importance avec elle, comme de l'affaire de Chalais, qui eut la tête coupée à Nantes l'an 1626, et des desseins de Buckingham, pour lesquels il vint à la cour, comment ils furent éludés et lui trompé : *amabat Junonem*, et fut attrapé. Je suis de tout mon cœur, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 6 de juin 1655.

LETTRE CCLXXII. — *Au même.*

On parle fort de l'amour du roi vers la nièce de son Éminence la Mancini, et qu'il la veut épouser. Je ne sais pas ce qui en arrivera; mais tant d'autres choses ont précédé, assez incroyables avant qu'elles fussent arrivées, que je considère celle-ci moins que paradoxe (1). La reine a envoyé par les religions pour faire prier Dieu, afin qu'il plût à sa sainte bonté de détourner le roi d'un dessein qu'il a (n'est-ce celui-là d'épouser la nièce du Mazarin). Il est vrai que quelques uns disent que jamais le roi n'épousera celle-là, mais plutôt la princesse Marguerite, sœur du duc de Savoie, laquelle a deux autres sœurs mariées, l'une au prince Maurice, par ci-devant cardinal de Savoie, et l'autre au duc de Bavière. Il est ici mort un maître des requêtes, nommé M. Mangor de Villarceaux; ils ont été quatre frères maîtres des requêtes. Leur père fut quelque temps garde des sceaux, sous le marquis d'Ancre. Il est mort aussi un jeune conseiller du grand conseil, nommé M. Moreau, fils du défunt lieutenant civil, qui étoit un dangereux magistrat : celui-ci n'avoit que vingt-sept ans et 100,000 livres de rente. Il est mort en deux jours sans confession : on dit que c'est d'un mal de gorge. Un des nôtres m'a dit ce matin qu'il avoit avalé, trois heures avant de mourir, un verre de vin émétique que son médecin lui donna : voilà pour avancer la réputation de l'antimoine et le détester encore davantage. Ce médecin est le fils aîné du gazetier, qui n'est guère moins effronté et charlatan que son père. Le Mazarin ne veut point irriter Cromwell, et a peur de le fâcher. On avoit apporté à Paris quelque nombre de copies d'un portrait en taille-douce de Cromwell, où il est peint à cheval, avec des vers au-dessous, où il est dit que ce Cromwell sub-

(1) Cette passion, on le sait, était extrême : cependant Anne d'Autriche ne voulut jamais, assure-t-on, donner le moindre espoir à son favori Mazarin. Celui-ci, loin de persister, eut le bon esprit d'y renoncer; il fit épouser à Louis XIV l'infante d'Espagne : événement très important pour la France. (R. P.)

juguera toute la terre, vaincra l'Espagne, la France, etc. Quelques portraits vendus et débités firent connoître à M. le chancelier où en étoit le paquet; il l'envoya saisir, avec défense d'en faire venir d'autres. Peu de jours après le Mazarin manda à M. le chancelier que l'on rendît ce qui avoit été saisi, et cela a été fait, et la planche même rendue, qui avoit été saisie; de plus, défense à M. le chancelier et à tout autre, de la part du roi, d'en empêcher la vente et la publication, de sorte que cela se vend aujourd'hui impunément dans Paris 15 et 20 sols, que l'on bailloit auparavant à 8 sols pièce.

Il y a environ quinze jours qu'un cerf blessa un gentilhomme à la chasse, qui étoit près la personne du roi, et voilà que tout nouvellement on nous annonce que le roi, la reine et M. le duc d'Anjou ont échappé un grand danger de l'eau: leur carrosse a failli de tomber dans l'eau, qui en cet endroit étoit fort profonde, et où il y en avoit une pique de haut, en passant par dessus un pont qui est à la Fère, par les deux chevaux de devant qui s'échappèrent, et le corps du carrosse fut heureusement retenu par des valets de pied. Vous voyez par là que nos rois très chrétiens sont en la garde de Dieu, et que bienheureux est celui qui a la vertu de guérir les écrouelles. Il n'en est pas de même du roi d'Angleterre, qui a été malheureux jusque sur l'échafaud. *Non sic fecit Deus omni nationi.* Bon Dieu, quel changement il y auroit en France, si ce malheur-là étoit arrivé! Que seroient, que deviendroient, et où se pourroient cacher les pauvres mazarins, et leur chef et toute la cabale? Certes je ne vis jamais un tel changement (1).

(1) Ce *malheur*-là est arrivé à la France, *cent trente-huit ans* après que Gui Patin eut écrit cette lettre. Certes, il ne s'agissait pas de cacher les pauvres mazarins. Mais on a fait table rase du passé; le sang a coulé par torrents sur l'échafaud et sur les champs de bataille; des trônes ont été élevés et d'autres renversés; les lois, les mœurs, les coutumes des nations ont été profondément altérées, changées et modifiées. La France a passé par toutes les formes de gouvernement; la trombe révolutionnaire l'a couverte de honte et de boue, de gloire et d'éclat. Quel est le

Il y a ici prisonnier dans la Conciergerie un nommé le Clerc, partisan, et à qui le roi doit de l'argent. Ses créanciers l'ont fait mettre là-dedans. Messieurs du conseil, le chancelier, les surintendants et intendant des finances ont fait donner arrêt au conseil pour le tirer de là; un huissier de la chaîne est venu avec ledit arrêt pour le mettre en liberté; le geôlier de la Conciergerie a refusé d'y obéir, et a mené ledit huissier au premier président, qui a avoué ledit geôlier, et que c'étoit de son ordre. M. le Tellier, secrétaire d'État, en est allé trouver le premier président, duquel il n'a pu rien obtenir. Voilà le parlement et le conseil en contraste, et le premier président aux mauvaises grâces de son Éminence.

Sans le massacre de vos pauvres réformés, dans la vallée de Saint-Martin, la paix seroit faite entre nous et Cromwell : il a dit qu'il vouloit connoître de cette affaire, à cause de quoi il a envoyé au roi un gentilhomme tout exprès. On a dit qu'il y a du bruit en Languedoc, et particulièrement à Nîmes, et devers Montpellier, et qu'il y a eu un colonel hollandois, mais catholique, tué par les réformés, lequel s'en alloit en Catalogne avec le prince de Conti.

Le gazetier Eusèbe Renaudot, auteur de *l'Antimoine triomphant*, justifie là tout fraîchement et fait triompher par un étrange rencontre M. de Bautru Sery, fils aîné du vieux Bautru, qui avoit épousé la fille de feu M. de la Bazinière, trésorier de l'épargne. Cette femme encore toute jeune, grosse de son troisième enfant, et étant en travail, afin d'accoucher, disoit-il, plus aisément, il lui donna un verre de vin émétique, dont elle mourut sans accoucher, ou n'accoucha que de la vie. Madame de la Bazinière, sa mère, âgée de soixante-sept ans, en eut un tel regret, qu'elle en est réduite au lit de la mort. Cela fait augmenter les exécrations de l'antimoine. N'est-ce pas là un bon remède?

résultat? C'est qu'en cherchant un type idéal de pouvoir souverain on ne fonde rien, on ne fait qu'une société sans bases solides et profondes, qui toujours s'agite et s'inquiète, qui brise et refait ses œuvres à des périodes plus ou moins éloignées. (R. P.)

Aujourd'hui a été rompu dans la rue Saint-Martin un nommé Prevôt qui avoit tué sa femme il y a environ six semaines; il étoit âgé d'environ quarante ans. Le Châtelet l'avoit condamné d'être rompu tout vif et avoir auparavant le poing coupé; la cour a ôté le vif, et a été étranglé avant qu'être rompu.

Le roi d'Espagne a fait arrêter prisonnier le médecin et le valet de chambre du duc de Lorraine, convaincus d'avoir brassé quelque chose pour la liberté de leur maître.

Guénaut enrage ici pour des vers burlesques en françois qui courent contre lui et cinq autres docteurs de même sorte, qui ont fait jeter des monitoires et des excommunications contre ceux qui sauroient quelque chose du *Pithergia* et l'auteur de l'*Alethophanes*, contre lequel on n'a rien du tout découvert, personne n'ayant été en révélation pour tous ces réaggraves qui ont été jetés et publiés dans toutes les paroisses de Paris : et ce qui les fait enrager le plus fort, c'est que cela leur coûte beaucoup d'argent, car, comme vous savez, les prêtres et l'Église ne font rien pour eux, et néanmoins ces prêtres prennent surtout, jusqu'à bénir (*sic vulgo loquuntur*) le lit de la mariée et autres badineries du siècle, fardées du titre de religion et de cérémonies ecclésiastiques, dont ils ont grand soin à cause qu'il leur en vient de l'argent. Pour les monitoires et censures ecclésiastiques, *est brutum fulmen*, qui fait plus de bruit que de mal. Le monde n'est plus grue et ne se mouche plus sur la manche, cela étoit bon du temps que Berthe filoit et que l'on avoit peur du loup-garou.

Il y a longtemps que je n'ai vu le jeune Sanche; c'est un jeune homme affamé de gagner et bien juif, à mon gré, superbe et hautain, espèce de gens fort dangereux, à mon avis, en notre métier, qui n'y viennent que pour piller la pratique et s'enrichir vitement, *per fas et nefas*, *per syncretismum*, *cum pharmacopœis*, et en faisant force fourberies, comme a fait ici Guénaut, et qu'il fait encore tous les jours aussi bien que des Fougerais et autres gens de leur secte cabalistique.

Un de nos libraires, nommé Ioly, qui trafique d'ordinaire

en Hollande, y est allé pour une impression qu'il y a fait faire de la traduction des *Ragionamenti* de l'Arétin, qu'il y avoit envoyée d'ici. Un paquet qui en étoit venu a été saisi, et le traducteur, nommé Saint-Ange, fait prisonnier et l'est encore. Pour Joly, je ne sais ce qu'il deviendra, mais il a le bruit d'être un mauvais garnement et dangereux libraire.

Je ne sais pas ce que fera le sieur Courtaud à l'avenir; je prendrois plaisir à voir comment il se prendra à nous donner la vie de son oncle, qui ne fut jamais qu'un pauvre et chétif personnage en matière de science, lequel néanmoins passoit pour un grand personnage à la cour, à cause qu'il ne parloit point: *artemque tacendi noverat, adeo exacte ut jure potuisset inter Pythagoreos recenseri*. Pour sa *Ludovicotrophie*, ce n'est rien qui vaille, c'est ce qui me fait douter si ce qu'il vous promet verra jamais le jour; je pense qu'il a envie de n'en rien faire, et que ce bonhomme si vieux ne nous donnera plus rien.

Pour le titre de l'épître liminaire du Sennertus, j'en suis très content, et en demeure là où vous m'avez mandé: je vous prie qu'il demeure ainsi, et que l'on n'y change rien. Je crois fermement qu'autrefois on confondit les ladres et vérolés ensemble, et que c'est la cause pour laquelle aujourd'hui on voit si peu de ladres de deçà, d'autant que les vérolés y sont très bien distingués. M. Moreau m'a dit autrefois que telle avoit été l'opinion du grand Simon Piètre, qui a été un homme incomparable. J'ai tenu cette opinion-là dans mon traité *de Elephantiasi*, que j'ai donné depuis peu, et que j'ai achevé depuis trois jours: *in tota Gallia, Belgica, Celticaque, nulli hodie videntur elephantici; at multi supersunt in Gallia Narbonensi et Aquitania, Braccataque;* j'entends par ce dernier mot la Provence, qui en est pleine, *propter atram bilem prædominantem.*

Je vous envoie des vers qui ont ici couru depuis quelque temps sur la querelle de l'antimoine, et entre autres contre l'Official, qui a permis qu'on jetât des monitoires pour telles bagatelles.

Le roi de Pologne a perdu son frère; il est en grosse guerre contre le duc de Moscovie, et s'en va encore être attaqué de nouveau par le roi de Suède, près duquel M. Heinsius, qu'avez connu, est résident pour les États de la Hollande. M. Chapelain (que j'ai vu aujourd'hui chez M. Gassendi), qui fait imprimer les douze premiers livres de sa *Pucelle*, m'a dit que ledit Heinsius lui a mandé de Suède que tandis que ce roi seroit aux prises avec le roi de Pologne, qu'il s'en viendroit faire un tour en Hollande, où ses affaires domestiques l'appellent à cause de la mort du feu Dan. Heinsius son père; je vous ai mandé sa mort ci-devant.

Je pense que vous vous souvenez bien ici d'un certain médecin de Blois nommé Papin, qui de Blois vint demeurer ici, d'ici à Alençon, puis revint ici, où il prétendoit être remployé sous les auspices de l'étendard de Valot, aujourd'hui premier médecin, *sed spes illa statim decollavit*. Voyant qu'il n'y réussissoit point, il vendit tous ses meubles et ses livres, et s'en alla à Nantes pour être d'un embarquement que l'on y faisoit pour l'Amérique, où quelque argent lui fut avancé: de là, querelle et procès; il en fut emprisonné, il en sortit et s'en alla, pour être hors des atteintes de ces gens-là, à Neuchâtel en Suisse, où il est mort. Sa femme est à Saumur avec trois enfants (1). *Tandem attigi metam.* Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 21 juin 1655.

Le grand empêchement qui est aujourd'hui à la cour est touchant l'affaire du cardinal de Retz et le jubilé que le pape

(1) Ces détails sont pleins d'intérêt, parce qu'il s'agit de Nicolas Papin, père de Denis Papin, cet illustre médecin-physicien qui comprit un des premiers la puissance de la vapeur. Papin, ami de Huygens et de Bayle, a peu habité la France; il se retira en Angleterre; puis il fut nommé professeur de physique à Marbourg. Plein d'activité, ingénieux et perspicace, il a écrit sur beaucoup de sujets dans les *Transactions philosophiques*, dans la *République des lettres*, et les *Acta eruditorum* de Leipsig. Son ouvrage le plus remarquable, mais très rare aujourd'hui, est le suivant : *Manière d'amollir les os et de faire cuire toute sorte de*

nous a envoyé, que l'on ne veut pas recevoir dans les formes romaines, *absente archiepiscopo*. Le roi n'a-t-il pas tout pouvoir? Ne peut-il pas être chef de l'église gallicane, sans dépendre des ordres romanesques?

LETTRE CCLXXIII. — *Au même.*

Nouvelles sont arrivées ce matin que le cardinal Mazarin est chu malheureusement sur une montée; et quoique apparemment il dût être traité rudement du coup, néanmoins il ne lui en est resté qu'une contusion. Voilà comment Dieu préserve de grands désastres les ministres des grands États qui emploient tous leurs soins et toutes leurs veilles à la conservation: voilà à quoi servent les prières des gens de bien.

Un conseiller du parlement de Bordeaux, nommé Guyonnet, qui s'étoit autrefois fort remué contre le Mazarin, a enfin quitté le pays, et a pris parti avec le prince de Condé; mais, de

viandes en fort peu de temps et à peu de frais, avec la description de la machine, Paris, 1682, in-12, de 176 pages, avec une planche; Amsterdam, 1688. De là l'invention de la machine qui porte encore le nom de l'inventeur, connue sous le nom de *digesteur* ou marmite de Papin. Comme il arrive souvent, le nom et les travaux de ce savant ont été méconnus, oubliés, ignorés, et maintenant il est question de lui élever une statue à Blois, sa ville natale.

Voici comment s'exprime M. Arago au sujet de Denis Papin: « Maintenant il sera question de la *machine à vapeur moderne*, de celle qui fonctionne dans nos manufactures, sur nos bateaux, à l'entrée de presque tous les puits de mines. Nous la verrons naître, grandir, se développer, tantôt d'après les inspirations de quelques hommes d'élite, tantôt sous l'aiguillon de la nécessité, car la nécessité est mère du génie. Le premier nom que nous rencontrerons dans cette nouvelle période est celui de Denis Papin. C'est à Papin que la France devra le rang honorable qu'elle peut réclamer dans l'histoire de la machine à vapeur. » (*Eloge historique de James Watt*, par M. Arago, lu à la séance publique de l'Académie des sciences du 8 décembre 1834, page 30.) (R. P.)

malheur pour lui, comme il étoit l'autre jour vers notre frontière, il fut arrêté prisonnier par quelqu'un des nôtres et amené à la cour ; de là il a été conduit ici et ferré dans la Bastille.

Landrecies est assiégée de six ou huit mille hommes de pied et trois mille chevaux sous les commandements de M. le maréchal de Grammont et de Fabert, gouverneur de Sedan ; et MM. les maréchaux de Turenne et de la Ferté-Senneterre commandent une autre armée de quinze mille hommes pour aller au-devant du prince de Condé, et pour l'empêcher d'approcher de Landrecies, si d'aventure il vouloit entreprendre de faire lever ce siége.

Cromwell a fait faire des prières publiques en Angleterre pour apaiser l'ire de Dieu touchant le massacre de ces pauvres réformés des vallées de Lucerne, et a fait faire une contribution pour assister les pauvres gens qui restent d'un tel massacre ; il a aussi envoyé un gentilhomme exprès à la duchesse de Savoie pour être fidèlement informé de ce massacre, et savoir ce qu'elle en dira.

Le roi s'en va à Soissons pour être en place de plus grande sûreté ; on a jeté deux mille hommes dedans Saint-Quentin pour la peur que l'on a eue que les Espagnols ne l'assiégeassent.

Le pape a pris pour son premier médecin un Nardi de Sienne qui étoit professeur à Pise. Ce n'est point J. Nardi qui a travaillé sur Lucrèce.

Il faut que je vous fasse rire et pitié tout ensemble : les pauvres antimoniaux ne savent où ils en sont, ils cherchent un homme qui écrive pour leur parti. Tardy leur demande deux cents pistoles et la moitié d'avance pour faire un livre sur leurs mémoires. Sachant bien qu'il est fou, ils n'osent s'y fier, et en cherchent quelque autre. Jugez de quelle capacité est toute cette troupe stibiale, qu'ils n'y peuvent trouver un homme qui défende leur parti. Voilà où en est réduite l'iniquité, la forfanterie et le mensonge.

Notre siége devant Landrecies va fort bien, et il y a appa-

rence que nous l'aurons dans un mois. Le prince de Condé ramasse ses troupes pour faire diversion.

M. Bourdelot est toujours en son abbaye de Macé en Berri, où il plaide fort contre ses moines, et les moines contre lui. Il a eu peur de l'imposition de leurs mains, et afin d'obvier à ce malheur, qui pourroit arriver une autre fois, il va se faire prêtre, afin que s'il vient à être battu et bien frotté, il puisse faire faire le procès à ces gens-là comme à des batteurs de prêtres.

Il y avoit ici deux hommes mélancoliques et fous ; le peuple couroit les voir, *tamquam ad rem novam*. Les prêtres et moines, animaux friands de démonomanie, disoient qu'ils avoient le diable au corps, et déjà commençoient à les exorciser. M. le chancelier, averti du fait, a chassé tout cela et les a renvoyés en leurs maisons. Ainsi M. le chancelier a chassé le diable : c'est que son Évangile vaut bien celui des moines et encore mieux ; car il a bien de l'argent, et la pauvreté est un méchant diable qui ne se chasse que malaisément et contre lequel l'eau bénite des moines n'a aucun pouvoir.

Aujourd'hui matin j'ai vu un capitaine qui a été en Allemagne qui m'a fort loué les pilules de Francfort : je lui ai dit que j'en ai ouï parler comme d'un remède fort usité en Allemagne ; mais que nous ne nous en servions guère à Paris, d'autant que comme elles sont faites d'aloès, elles donnent les hémorrhoïdes, *quibus nimium obnoxii sunt cives nostri*, *propter intemperiem biliosam et crapulam*. Faites-moi la faveur de m'indiquer quelque auteur pharmacien qui les ait décrites, ou tout au moins apprenez-m'en la description ; je ne la trouve point dans mes livres, pas même dans le *Schroderus*, qui en a fait le fin, et ne les a osé décrire de peur de les rendre communes.

Le courrier qui arriva hier de Toulouse raconte un fait bien étrange tout fraîchement arrivé en leur ville, de deux cordeliers qui ont attrapé une belle fille nubile dans leur église, qu'ils ont emmenée dans leur couvent, etc., qu'ils ont par après tuée et enterrée dans leur église en cachette. Cela a été découvert. Voilà qui apprendra aux filles à ne plus aller aux

cordeliers. Maudite invention du célibat des prêtres, que tu as causé de maux et de désordre au monde, sans ceux que tu feras (1)! Pour le conte des deux cordeliers ci-dessus, on dit qu'il est inventé à plaisir, afin de rendre les moines odieux, qui le sont déjà assez.

L'on dit qu'il y a une pareille histoire dans l'*Apologie pour Hérodote*, de *Henri Estienne*.

L'antimoine ne dit plus ici mot; on ne parle point d'en donner; et comme personne n'en donne, personne n'en meurt. *Sic peribit ejus memoria cum sonitu.*

Guénaut et les autres qui s'étoient intéressés dans l'*Alethophanes*, et qui ont fait jeter des excommunications et des réaggraves pour en découvrir quelque chose de l'auteur, n'y ont rien gagné. Les sonneurs y ont autrefois profité davantage, car il en a bien fait enterrer. Il y a grande apparence que c'est un *brutum fulmen* que ces monitoires, et que personne n'en est excommunié, vu que tous tant que nous sommes, il n'y en a pas un qui ne blanchisse ou ne grisonne, et néanmoins on dit que quand un homme est excommunié il devient plus noir que poivre.

Hardouin-Saint-Jacques est celui qui est cause de tout le désordre, car c'est lui qui a fourré, *inconsulta Facultate*, dans le *Codex medicamentarius* son *vinum emeticum*, d'où est venu tout le bruit, et qui pour défendre ce forfait a falsifié les registres de la Faculté l'an 1637; et la fausseté est toute notoire, outre qu'elle est attestée par les experts, à qui elle a été montrée, et qu'il a été publiquement appelé faussaire dans les deux livres de MM. Merlet et Perreau, et dans le latin que M. Blondel a mis à tous les deux, sans qu'il se soit mis en peine de se purger de ce crime. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

(1) Cette réflexion, ainsi que beaucoup d'autres répandues dans ces lettres, prouve que Gui Patin avait, selon nous, adopté en partie les principes du protestantisme, mais sans en faire profession publique et avouée. (R. P.)

LETTRE CCLXXIV. — *Au même.*

Un courrier est aujourd'hui arrivé, qui apporte la nouvelle que Landrecies s'est rendu au roi, et que le prince de Condé s'est retiré avec ses Espagnols devers Cambrai.

J'apprends de bonne part qu'il y a *negotium perambulans in tenebris*, qui pourra bien nous engendrer la paix.

On a chanté ici le *Te Deum* pour Landrecies, et fait des feux de joie. On a mis prisonnier dans la Bastille un fourbisseur de la rue Saint-Honoré, nommé Dantan, pour avoir parlé contre l'éminence du cardinal Mazarin.

Un noble Vénitien, nommé Camaro, a été convaincu de trahison et d'intelligence avec l'ambassadeur d'Espagne, et en a eu le poing coupé, a été étranglé, et puis pendu par les pieds.

Pour *Rhodii Analecta in Septalium*, je les ai céans il y a un an : je l'ai vu. Il y a bien du travail, mais peu de fruit, d'autant que cela est sans choix, et J. Rhodier n'est guère médecin.

Nous avons parmi nous un Ph. Morisset, mais point de Morisot. Il y a eu autrefois en Bourgogne un médecin Morisot, qui a écrit quelque chose, et entre autres des colloques latins in-quarto, que j'ai céans, il y a près de cent ans. Il y a un avocat aujourd'hui dans Dijon qui s'appelle C.-B. Morisot, qui a fait *Orbis maritimus, sive rerum in mari et litoribus gestarum historia.* Voilà ce que je puis vous dire pour le présent.

M. Sorbière est à Gênes, d'où il se doit rendre ici au commencement de l'hiver prochain, pour l'assemblée du clergé, et c'est aussi de là que M. Sorbière prétend obtenir une pension forte du clergé, par la recommandation du cardinal Mazarin et de son patron, l'évêque d'Agde, qui est frère du surintendant M. Fouquet, procureur général au parlement : ainsi M. Sorbière sera récompensé de son apostasie aux dépens du purgatoire. Il a parlé fort indignement contre l'honneur de notre profession, *cujus dignitatem numquam intel-*

lexit; c'est pourquoi je ne m'étonne pas s'il s'est fait *prestolin de clergerie*, afin d'attraper pensions de bénéfices, et pour vivre à l'ombre d'un crucifix sans rien faire, en faisant l'esprit fort, étant bien profondément enrôlé dans le régiment de ceux *qui profitentur se nihil credere*, s'ils ne sont bien payés pour cela. C'est ainsi que les Turcs croient en Dieu, et la plupart des moines d'aujourd'hui, et quantité d'autres, *quibus utilitas facit esse deos, mercede colentes non pietate Deum. O pudor! ô mores! ô tempora!*

Le lieutenant criminel a pris aujourd'hui, à quatre heures du matin, un de nos curés, et l'a fait emmener prisonnier dans le Châtelet; sans doute que c'est pour le cardinal de Retz.

Le roi est à la Fère avec la reine, etc. Je partis hier à six heures du soir pour aller coucher à Argenteuil avec un de mes compagnons, nommé M. Puylon, où nous avons consulté pour une femme : « quæ miserando morbo laborat, nempe » stridore dentium et tremore convulsivo totius corporis ab » hydrargyrosi præpostere administrata propter latentem sy- » philidem. » Le mari a fait le mal, et le barbier impertinent et ignorant l'a augmenté. A mon retour on a ici pendu en effigie un nommé Hélot, avéré auteur d'un infâme livre intitulé *l'École des filles*, que l'on dit être tirée de l'Arétin.

On minute ici un changement en chirurgie : nos barbiers-chirurgiens, qui sont maîtres de chefs-d'œuvre, et les chirurgiens de Saint-Côme, *vulgo dicti togati et bullati chirurgi*, ordinairement nommés chirurgiens de longue-robe, *queis tegit errantes instita longa pedes*, sont prêts de s'accorder ensemble, de s'unir et de ne faire qu'un corps, s'ils peuvent faire trouver à notre Faculté cette union agréable, vu que les uns et les autres dépendent de nous, et qu'ils ne peuvent rien faire sans nous; c'est pour cet effet que nous serons tous assemblés un de ces jours en notre Faculté. Je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce lundi 26 de juillet 1655.

LETTRE CCLXXV. — *Au même.*

Saint-Guilain et Condé sont rendus au roi, qui est toujours en Flandres, et qui a fait assiéger Valenciennes, qui est une grande ville, mais laquelle se rendra bientôt. Toutes ces places en pays étranger nous fourniront l'hiver prochain à nos troupes des quartiers d'hiver, *maximo suo incommodo.*

Le roi de Suède est à Stetin en Poméranie. Trois provinces de Pologne se sont révoltées contre leur roi, et se sont données au roi de Suède. La peste continue fort en Hollande. Celui qui a procuré la défection des trois provinces de Pologne au profit du roi de Suède est un certain prince Ratzivil, mécontent du roi de Pologne; mais comme ce roi n'est ni vaillant ni guerrier, et qu'il est haï, voire même fort méprisé en tout son royaume, il est fort à craindre que ce roi de Suède, qui est puissant, et qui a quand et soi une grande armée, ne se rende le maître du reste; et de là gare les jésuites et toute la papimanie qui se trouvera en tout ce pays-là, sous un nouveau maître luthérien, qui trouvera fort à sa bienséance de s'accommoder de tout le bien de l'Église, comme firent autrefois en Angleterre Henri VIII et la reine Élisabeth.

Pour M. Cl. Tardy, âgé d'environ cinquante-quatre ans, il n'a pas fait imprimer ses remarques anatomiques, *et nuper uxorem duxit :* c'est un pauvre fort glorieux et impertinent, qui ne fera jamais rien qui vaille; il a épousé une jeune femme à laquelle il fera bientôt perdre l'esprit; il est gueux, gourmand, superbe, étourdi, présomptueux, vantard, etc. Il a fait imprimer un petit in-quarto, *Du mouvement circulaire des esprits,* dont il se dit l'inventeur; il l'a dédié à Guénaut, auquel, entre autres louanges, il donne celle d'avoir fait connoître l'antimoine au monde, et l'avoir fait mettre au rang des bons médicaments, et que c'est de lui qu'il tient le secret d'en user, etc. M. Riolan dit qu'en tout son livre il n'y a pas un bon mot, *dicis verbo;* ce Tardy est un méchant et imperti-

nent coquin, *artis nostræ vomica et opprobrium*, aussi bien que des Fougerais, Guénaut, et autres imposteurs antimoniaux. Je sais bien le *parturient* du pape il y a longtemps. Celui-ci fera comme les autres, il est obsédé des jésuites, par lesquels il se laisse gouverner, qui est un grand et puissant moyen pour l'empêcher de bien faire.

Nos apothicaires sont ici au désespoir de ce qu'ils gagnent si peu, la cherté de leurs drogues les a fait haïr dans les familles, où les médecins ont introduit une domestique et familière médecine, dont le peuple est fort soulagé; même les chirurgiens-barbiers, autrement dits maîtres de chefs-d'œuvre, font l'office des apothicaires, où ils se rencontrent : *etiam conniventibus medicis*, en dépit et au grand regret des apothicaires, qui en grondent fort, et ces chirurgiens-barbiers, afin de se fortifier davantage contre tels ennemis, veulent s'unir et faire alliance avec les chirurgiens de Saint-Côme, autrement dits de longue robe, ce qu'ils ne peuvent faire sans notre consentement.

Je ne sais qui est ce charlatan qui fut pendu à Sedan pour avoir donné de l'antimoine à un duc de Bouillon, environ l'an 1574. Je m'en enquerrai à M. Riolan, qui est celui qui le saura le plus tôt. Ce pendard a bien eu des successeurs qui n'ont point été pendus, combien qu'ils le méritassent bien, *et adhuc perennant.*

L'*Histoire de l'Église*, de M. A. Godeau, est en beaux termes. Il est habile homme, mais il n'a pas pêché au fond, il n'a pas touché aux grandes vérités, et n'a osé; aussi n'en eut-il jamais le privilége : il a fait comme les moutons de Dindenaut dans Rabelais, *sequutus est antecedentium gregem.* L'ancienne histoire ecclésiastique est fort obscure, et pleine de plusieurs faussetés qui ont été forgées *ad nutum dominantium et ad lucrum sacrificulorum ut facerent rem suam amplissimam.* Par ce moyen, *irrepserunt divitiæ in templum Domini per pias fraudes, per dolos industrios, per ficta miracula*, et cela leur a fort réussi.

Creverunt et opes, et opum furiosa libido.

Ne savez-vous pas bien ce que Pierre Pithou écrivit au-devant du premier tome du cardinal Baronius, qui a tant été loué des honnêtes gens?

« Cæsar Baronius cum primum animum ad scribendum » appulit, id sibi negotii credidit solum dari, papæ ut place- » rent, quas scripsisset fabulas. »

H. Grotius aussi, l'an 1614, dans l'épigramme qu'il fit à Casaubon pour mettre au-devant de ses exercitations contre Baronius, reconnoissant que le bonnet rouge avoit été la récompense de ce grand travail, a dit de bonne grâce :

Annales docti nimium servile Baroni,
Quid legis et Romæ quale probatur opus?
Credere ne propera : multo vigilata labore
Pagina, sed nutu sub Dominantis erat.
Auctoramentum non est leve purpura, pridem
Pontifices verum non didicere pati.
O pietas ubi mersa lates? quis fortis et acer
Qui contra seculum commodet ora tibi?
Vivimus addicti studiis : spes, ira, cupido,
Turba, metus, regnum religionis habent, etc.

Quelque accommodement que fassent les députés de Pignerol pour les princes qui les y ont envoyés, ils n'y rappelleront point en vie tant de pauvres innocents qu'ils ont méchamment et cruellement massacrés.

Le roi revient aujourd'hui à la Fère y revoir la reine sa mère, laquelle l'y attend impatiemment, étant fort désireuse de le revoir après tant de villes prises et tant de prouesses valeureuses exécutées dans les pays ennemis. Au moins si l'on n'a pas pris beaucoup de villes, on a bien tué des vaches et des poules à de pauvres gens qui sont innocents et qui *luunt peccata principum bellantium.* La guerre d'aujourd'hui

n'est guère meilleure ni plus raisonnable que jadis la guerre de Troie.

Le curé de la Magdeleine n'a point voulu aller à la cour pour y recevoir les défenses de rien faire exécuter des commandements du cardinal de Retz, touchant la direction de l'archevêché de Paris. Son confrère, le curé de Saint-Severin, a été à la cour et a promis d'obéir, et l'autre demeure caché et ne se veut montrer. Le lieutenant civil, pour obéir et complaire à la cour, l'a fait proclamer à trois briefs jours.

Je viens d'apprendre de M. Riolan que celui qui fut pendu à Sedan pour avoir donné de l'antimoine à M. de Bouillon, étoit un apothicaire, et qu'il l'a autrefois ouï dire à M. Marescot et à feu M. Simon Piètre, son oncle, qui a été cet homme incomparable duquel il a parlé dans la préface de son *Enchirid. anatom.* et dans son *Anthropographie*, page 593. C'est celui qui a fait des annotations sur Gourmelen et sur la Chirurgie françoise de Paul Eginète traduite par Dalechamps. Ce grand homme mourut l'an 1618, âgé de cinquante-quatre ans; hélas! j'en aurai demain autant (1) et je ne mérite pas d'être l'écolier d'un si grand homme. Il a été propre frère de la mère de M. Riolan, et fils d'un autre Simon Piètre, lequel mourut l'an 1584, *in cujus decanatu, anno* 1566, *latum fuit decretum contra stibium tamquam venenatum.* O beau décret, que n'as-tu toujours été bien gardé (2)!

Il est arrivé un courrier d'Italie qui apporte la nouvelle de la prise de Pavie : voilà un pauvre pays en mauvais état; ce sera au pape à s'en remuer, et pour en venir à bout, de s'allier de la faveur des autres princes d'Italie, afin de chasser de leurs provinces un ennemi si remuant et si insolent que sont nos François.

(1) Ce qui prouve bien qu'il était né le 31 août 1601. (R. P.)

(2) Nous avons donné *in extenso* ce beau décret, pour parler le langage de notre auteur, ainsi que celui de 1615. (Voyez la note, tome I, page 190.) Nous profiterons de l'occasion pour rectifier une grave faute d'impression dans ce décret. Au lieu de *sæpiæ*, lisez *sæpe*. (R. P.)

Notre armée a tout nouvellement assiégé Bouchain. Ces petites places seront fortifiées par nos gens, et leur serviront de retraite l'hiver prochain. Depuis ma harangue du premier jour de mars, M. Denyau a été fait professeur du roi en la place de M. Akakia, et aujourd'hui un autre fait sa harangue pour être *professor regius in philosophicis*, savoir, M. des Auberis à la place de M. Godin.

Voilà deux grands voleurs que l'on vient de pendre à la Grève; mais hier à la Croix du Trahoir fut rompu, avec toutes les solennités requises, un corps d'osier à la place du vrai corps qui est mort dans le fort l'Évêque, où il étoit prisonnier. On dit que c'étoit un criminel à qui ses parents ont envoyé une bouteille de vin empoisonné, *ut eum subducerent supplicio, et a publica morte liberarent;* mais ils ne l'ont pas délivré *ab æterna illa tantopere tremenda.* On parle ici d'une grande bataille gagnée près des Dardanelles par les Vénitiens sur les Turcs. Adieu, je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 30 d'août 1655.

LETTRE CCLXXVI. — *Au même.*

On imprime ici un livre en cachette pour les jansénistes, duquel est auteur M. A. Arnauld, auteur du livre *De la Fréquente communion.* J'apprends qu'ils n'ont point tant de peur comme ils ont eu par ci-devant, et qu'ils ont quelque assurance des bonnes grâces du cardinal Mazarin. Ce livre est particulièrement contre le père Annat, qui est aujourd'hui à la cour en qualité de confesseur du roi. *Eoque nomine debent sibi metuere.*

J'ai vu ici un in-octavo (mais il n'étoit pas à vendre), fait par un avocat de Rouen, nommé M. Congnard, contre l'opinion de M. Blondel touchant la papesse Jeanne (1). Ce livre,

(1) Voyez la note, tome II, pag. 172.

gros d'environ vingt feuilles, a été imprimé à Saumur; j'en ai céans un pour vous, que vous recevrez dans le premier paquet. Il réfute l'opinion de ceux qui nient qu'il y ait jamais eu une papesse : je crois aussi qu'il n'y en a jamais eu, et même j'ai appris de bonne part que tel étoit le sentiment de Jos. Scaliger, sans tant d'autres desquels M. Cl. Sarrau a fait mention en ses Épîtres, page 227, en écrivant à M. Saumaise. Qu'en pensez-vous? *Omni deposita illiberalitate præjudicii, imo et simultate, vel studio tuendarum partium*, je vous en demande votre avis.

Le pape d'aujourd'hui commence à se faire mépriser à Rome. L'on a mis au Pasquin ce beau mot du *Credo* : ET HOMO FACTUS EST. Il est entouré et assiégé de trois jésuites, sans le conseil desquels il ne fait rien; ce qui est très mauvais signe, car le conseil de ces gens-là est toujours fort suspect : *sunt callidi et violenti*. Feu M. Grotius m'a dit autrefois d'eux, *Ista Societas habet genium et ingenium cruentum*. Je commence à ne rien espérer de son papat, au moins s'il se pouvoit présenter quelque bonne occasion qu'il nous pût procurer la paix, dont l'Europe a tant de besoin. Il me semble que l'on pourroit accuser cet homme de trop grande crédulité de s'amuser à se servir de tels moines, et ces trois pères devroient être nommés, l'un *Dæmonium matutinum*; le deuxième *Meridianum*; le troisième *Vespertinum sive nocturnum*. Ils sont tellement accoutumés en Italie à la cabale des moines, qu'à peine peuvent-ils rien faire ou entreprendre sans le ministère de quelque tête rase.

M. Gassendi empire; il a été confessé et communié, *more majorum*. Il a un fort mauvais poumon, et tout y est à craindre. *Væ victis præ magnitudine morbi, propter nimiam cruditatem*. Il y a du bruit en Espagne contre les jésuites, et les universités et les moines se sont soulevés et déclarés contre eux.

M. Garnier, que vous m'adressâtes l'an passé, m'est venu aujourd'hui dire adieu; il s'en retourne à Hambourg avec bonne compagnie, savoir, les deux ambassadeurs des villes

anséatiques, dont il y en a un qui est son allié. Je me suis chargé de vous présenter ses très humbles recommandations, ce que je fais. Je ne sais ce qu'il fera en ce pays-là ; mais il ne sait non plus la médecine, qui est pourtant le métier dont il veut se mêler, que j'entends à faire un coffre. Je ne m'étonne point si notre métier est bien décrié partout : *miris et novis modis exercetur* par quelques uns, mais en petit nombre qui le savent, et par quelques autres, *quorum numerus est infinitus*, qui n'y entendent rien que de la charlatanerie, des secrets et de la fourberie, tels que sont ici Guénaut, des Fougerais, Beda, Rainssant, et *alii nebulones quam multi, magnus erit quos numerare labor.*

Le grand-duc de Moscovie est entré dans la Pologne d'un autre côté que le roi de Suède ; il a assiégé Vilna, qui est la capitale de la Lithuanie, qu'il a prise par force, où il a tout fait mettre à feu et à sang. De douze mille juifs qui y ont été trouvés, il y en a eu huit mille qui ont composé et qui ont reçu le baptême, et quatre autres mille, avec la loi de Moïse gravée dans leur cœur, ont été brûlés, n'ayant pas voulu se convertir.

Le père Ives de Paris, capucin, qui a tant fait de volumes en françois, et qui a pareillement fait deux volumes in-folio, *sub hoc lemmate, Digestum sapientiæ*, s'est retiré depuis quelques années en Bretagne, où il ne laisse pas d'écrire. Il court par les mains des curieux un petit in-folio, dont il est l'auteur, intitulé *Fatum universi*, dans lequel il y a de belles choses; je m'en vais tâcher d'en découvrir un. Le nom de la ville ni de l'auteur n'y est pas ; mais c'est chose certaine qu'il a été fait et imprimé en Bretagne aux dépens du marquis d'Asserac, qui est un gentilhomme curieux et savant.

Le roi et la reine sont allés à Fontainebleau le 19 de septembre, et le même jour le cardinal est allé à la Fère. Le duc de Mantoue est parti aujourd'hui ; il s'en va dire adieu au roi à Fontainebleau, et de là s'en retournera en Italie. On dit qu'il a vendu au roi Cazal, et ce qu'il a dans le Montferrat ;

mais on ne dit ni à quel prix ni à quelles conditions. Je suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 21 de septembre 1655.

LETTRE CCLXXVII. — *Au même.*

Voilà qu'on nous apprend que le siége de Pavie est levé : voilà des prouesses du prince Thomas. Cet homme est bon à faire tuer des pauvres huguenots innocents; mais il ne sauroit faire une bonne exécution sur le roi d'Espagne, son cousin. Voilà nos capitaines et nos soldats récompensés de la charité et de toutes les autres bonnes œuvres qu'ils ont prêtées à leurs hôtes durant le quartier d'hiver, tant en Bresse qu'en Dauphiné. Je voudrois que tous ces bourreaux fussent abîmés, et que la terre en eût englouti le dernier. Les princes et les favoris iroient eux-mêmes faire la guerre, ainsi les armées ne seroient guère grandes. Les pauvres gens de la campagne ne seroient pas foulés de leur retraite. La peste continue toujours bien fort en Hollande. Je ne pense pas que l'on puisse faire une bonne apologie pour ce coquin de Van-Helmont; mais les imprimeurs enragent de nouveautés, qui est une marchandise dont le peuple raffole. De quoi s'avise ce médecin d'Aix de faire des apologies d'un tel sujet? Il faut que cet homme ait bien du loisir.

Je souhaite très fort que les députés de Cromwell tirent bonnes raisons de la duchesse de Savoie, pour le massacre qu'elle a fait faire de ces pauvres huguenots des vallées de Savoie : en voilà le prince Thomas puni.

Le cardinal Mazarin est à la Fère, pour faire passer un convoi dans la Flandre à nos villes de nouvelle conquête.

On persécute ici de bénéfices saisis et impétrables le curé de la Magdeleine, nommé Chassebras, docteur de Sorbonne, pour avoir eu la hardiesse de faire afficher par les carrefours un monitoire en faveur du cardinal de Retz, et n'avoir pas

voulu aller à la cour, où il avoit été mandé, où on lui vouloit défendre de se mêler en aucune façon des affaires dudit cardinal, ni comme particulier, ni comme archi-prêtre.

Notre ambassadeur a eu grosse querelle à Rome contre le cardinal de Retz, pour la solennisation de la fête de Saint-Louis. L'armée des Anglois est revenue de l'Amérique en assez mauvais ordre; ils se vont raccommoder pour y retourner l'an prochain. Le roi et la reine sont à Fontainebleau. La peste continue en Hollande, où l'on a de nouveau imprimé un livre intitulé, *Geörgii Hornii, Dissertationes historicæ et politicæ*, dans lequel il y a un chapitre *de Sejanismo*, où il est fort parlé du marquis d'Ancre, de Buckingham, du cardinal de Granvelle, et autres sangsues du peuple. C'est M. l'abbé Margotin qui ne me l'a que montré, et qui m'a dit que l'on n'en osoit faire venir, de peur qu'ils ne fussent saisis, à cause que ce livre étoit fort contre le Mazarin. J'espère pourtant qu'à la fin nous n'en manquerons point.

J'apprends de bonne part que M. Bouvard, âgé de quatre-vingt-trois ans, fait imprimer un livre en latin, in-quarto, touchant l'*Histoire de la médecine* (1), qu'il dédie et adresse à messieurs les gens du roi du parlement de Paris, auxquels il demande justice de tant d'abus qui se trouvent aujourd'hui en notre métier. On m'a rapporté qu'il en veut particulièrement contre les apothicaires et chirurgiens, et les sages-femmes qu'il appelle *Sagas*; qu'il n'en fait tirer que deux cents, et que tout l'ouvrage étant achevé, s'il ne lui plaît fort, il le supprimera; sinon, en ayant pris avis de ses amis, il le corrigera et l'augmentera, et puis après le fera réimprimer, afin de le donner tout de bon au public. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon affection, monsieur, votre très obéissant serviteur.

De Paris, ce 28 de septembre 1655.

(1) Voyez ci-après, p. 243.

LETTRE CCLXXVIII. — *Au même.*

Depuis celle que je vous ai écrite du 28 de septembre, je vous apprends que l'on dit ici que Cromwell est en danger de mourir pour une rétention d'urine.

Il y a ici grand bruit et nouvelle querelle entre le curé de Saint-Paul et les jésuites de la rue Saint-Antoine pour le corps d'une vieille femme, veuve d'un commissaire au Châtelet, que les prêtres de Saint-Paul ont enterrée dans leur église. Ce qui fâche le plus les bons pères, c'est que cette bonne femme leur avoit légué quatre mille livres, à la charge qu'elle seroit enterrée chez eux; *Arma armis, littora littoribus.* Voilà les scribes et les pharisiens en guerre ouverte les uns contre les autres. Si le Messie revenoit encore une fois au monde, ils s'accorderoient derechef ensemble *ad opprimendum justum* et pour le crucifier : ce n'est que l'intérêt des uns et des autres qui produit tout le scandale qui est au monde.

Hier fut ici pendue devant la porte du fort l'Evêque une femme de trente-deux ans, belle et grasse, pour avoir exposé de la fausse monnoie, et celui qui la faisoit a eu sa grâce. *Illa crucem sceleris pretium tulit, hic vitæ diadema recepit.* Il y a de l'apparence que c'est qu'il avoit de bonne monnoie, outre la fausse qu'il faisoit. *Sic omnibus vivere licet beneficio diplomatis regii*, tant bons que méchants.

La reine de Suède est sortie de Bruxelles, et s'étant toute confiée aux Espagnols, elle s'en va à Rome y saluer le pape, et puis après elle se promènera par toute l'Italie. Les bonnes gens disent qu'elle s'y convertira. Plût à Dieu qu'elle et le pape nous eussent donné la paix ou au moins procuré!

Nous avons ici un de nos compagnons bien malade, qui est le bonhomme M. J. de Gorris. Il a toute sa vie été fort cocu; mais on dit qu'il ne l'est plus, à cause que sa femme est morte il y a dix-huit mois. Vous diriez que l'on avoit peur que cette pauvre femme, qui avoit tant fait plaisir à de bons compagnons en sa vie, n'en réchappât; car, étant affligée d'une

fièvre quarte, on lui donna tant de grains de laudanum et tant d'antimoine, qu'enfin elle a été obligée de déloger de ce monde; et c'est dommage, car elle étoit bonne femme. Pour son mari, la perte n'en sera jamais si grande; il a été savant homme et parle fort bien, mais il a été fort mauvais praticien dans la recherche de plusieurs secrets de chimie; et combien qu'il ait fait une thèse fort belle, *de frequenti venæ sectione*, en faveur et comme une apologie des médecins de Paris, c'est néanmoins chose certaine, que *tota vita* αἱματοφοβίᾳ *laboravit*, et qu'il a bien laissé mourir de pauvres malades en vie faute de s'être servi de cet excellent et divin remède, duquel même il se sert fort peu pour soi-même, quelque besoin qu'il en ait. Je ne doute pas que vous ne l'ayez autrefois vu, mais depuis quelques années il est devenu petit homme tout rond, fort plein et rougeaud. Je pense que le premier mal qui le prendra sera une apoplexie ou quelque catarrhe suffoquant, et n'en sera point quitte à meilleur marché que fut son compagnon de licence l'an passé, le bonhomme R. Chartier, qui, faute de s'être fait saigner, mourut en un moment d'une apoplexie en tombant de son cheval (1).

J'ai reçu un petit paquet qui vient de Pologne, dans lequel j'ai trouvé un livre nouveau in-quarto en blanc, intitulé: *de Nutritione fœtus in utero paradoxa*, auctore Joanne Claudio de la Courvée, *Vesulano*, *reginæ Poloniæ et Sueciæ medico*, *Dantisci*, etc., 1655, avec une belle lettre pleine de compliments.

Il a fort bien intitulé son livre *Paradoxa;* il eût encore mieux rencontré s'il eût mis *Nugæ*, car tout en est plein. Il en veut à Galien, à M. Riolan, à G. Harveus, à *Fabricius ab Aquapendente*, à Primerose, à Dulaurens; et pourquoi non, puisqu'il ne pardonne pas même à Hippocrate? Il me prie par sa lettre de faire examiner son livre en notre Faculté, au jugement de laquelle il se soumet entièrement. Mais il faut que je vous dise qui est cet auteur. C'est un jeune homme natif de la Franche-Comté, qui étudioit ici en médecine il y a environ

(1) Voyez la note t. I, p. 214.

treize à quatorze ans, et qui peut être aujourd'hui âgé de trente-huit à quarante ans. Étant relevé d'une grande maladie, il s'en alla prendre l'air à Argenteuil, où je le vis chez un malade qui m'envoya querir pour le voir. Étant confiné dans ce bourg assez bon et bien peuplé, il commença à y voir des malades, dont la plupart moururent parce qu'il les traitoit fort mal: il n'osoit les faire saigner. *Phlebotomiæ necessitatem et dignitatem novus et pauper Arpinas non intelligebat.* Il péchoit d'ailleurs : *et ut citius et tutius rem faceret*, il leur vendoit des drogues bien chères, et même il leur donnoit de l'antimoine et en infusion et en poudre : *quibus artibus omnem fidem amisit et famæ suæ tam misere decoxit*, que, n'y gagnant plus rien, de peur d'y mourir de faim il s'en revint à Paris pour tâcher d'y gagner du pain, *ut faceret rem*, *nonnisi rem*, *quocumque modo rem;* où étant bien empêché de sa personne, il se dévoua à Vautier, qui lui promit de le faire travailler, et qui eût bien voulu remplir Paris de médecins étrangers pour nous faire du dépit. Cet emploi n'ayant pu réussir, *cum esset admodum viaticatus leviter*, il s'en alla en Pologne, espérant y faire une meilleure fortune. Au moins il a fait deux livres, dont en voici un ; l'autre est pareillement in-quarto, intitulé : *Discours sur la sortie des dents aux petits enfants*, *etc.*, *à Varsovie*, *l'an* 1651. Voilà ce que je sais du personnage, et plus peut-être bien que ne m'en auriez demandé ; mais prenez et supposez que c'est une demi-heure de temps perdue et mal employée à deviser ensemble. Mais c'est assez ; je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce 5 d'octobre 1655.

LETTRE CCLXXIX. — *Au même.*

Le roi est à Fontainebleau, malade d'une fièvre continue, pour laquelle il a été saigné des bras et du pied. Ce mal a suc-

cédé à l'usage des eaux minérales de Forges, desquelles il n'avoit point de besoin; mais c'est que les médecins de cour ne savent que faire pour tâcher de se faire payer de leurs gages. Les princes sont malheureux en médecins, et il y a longtemps qu'ils le sont. *Quidquid delirant medici, plectuntur principes* (1).

(1) Le sarcasme est rudement asséné. Croyons pourtant que Gui Patin, avec son caractère passablement fier et hautain, eût été assez mal placé à la cour. Le médecin du roi devait surtout être très circonspect, peser ses mots et ses conseils. Louis XIV n'aimait pas que Fagon se servît, à son égard, du mot *ordonnance*. Louis XV reprit assez vivement son médecin pour avoir dit *il faut*, en lui parlant. En général, dans l'ancienne cour et chez les courtisans, l'exercice de la médecine avait quelque chose de spécial. Le point difficile consistait à n'être ni gêné, ni empressé, ni grossier, ni bas, ni familier. Il y fallait une exquise politesse de manières, une élégance de formes et de langage sans affectation, de la complaisance sans servilité. Malheur à celui qui n'avait pas ce mélange de discernement parfait, de tact des convenances, de politesse et de décence nécessaire auprès des grands; il était bientôt écarté. Lorsque Sénac fut nommé médecin du roi, en 1752, il se fit remplacer auprès du duc d'Orléans par Fizes, de Montpellier; mais celui-ci déplut au bout d'un mois et fut renvoyé. Si on en croit un auteur contemporain, Sénac disait à ce sujet: « Je lui avais prescrit d'approcher gravement de son malade, de tâter le pouls, de faire tirer la langue, de regarder sérieusement dans le bassin, de ne point parler, de s'enfoncer dans sa perruque et d'y rester un moment les yeux fermés, de prononcer son arrêt, et de s'en aller sans penser à faire la révérence. Au lieu de cela, mon imbécile a jaboté comme une pie; il a parlé politique et littérature, en disant *votre altesse sérénissime* à tout moment. Il n'a que ce qu'il mérite, et voilà ce qui doit arriver à tous ceux qui n'écoutent pas leurs anciens. » Barthez lui-même, avec son éminent savoir, ne put garder le même poste; il y fut raillé et moqué. Comme il avait été accusé d'avoir voulu violer une jeune fille, et que son caractère était assez emporté, on l'appelait ironiquement le docteur *violent*. On disait aussi par une allusion plus maligne encore, que c'était un médecin avec lequel *on ne pouvait vivre*. Il fut obligé de quitter la place, tandis que Lorry, Tronchin, Sénac, Maloët, Desessarts, Vicq d'Azyr, Bordeu et d'autres, moins célèbres, se soutenaient à merveille. (R. P.)

O infelices si intelligunt sua mala; ô infelicissimi si non intelligunt, c'est Erasme qui l'a dit quelque part. Voilà de mauvaises nouvelles pour le cardinal Mazarin bien près l'une de l'autre, la levée du siége de Pavie et la dissipation de notre armée ; le convoi qu'il faut envoyer à Saint-Guillain qui n'a pu jusqu'ici avancer à cause que le prince de Condé est là auprès qui les empêche, et la maladie du roi, *cui utinam Deus valetudinem certam brevi restituat*, et qu'on ne lui donne point d'antimoine.

La plupart de ce convoi a passé ; le prince de Condé n'a osé les attaquer.

Le roi d'Espagne et le nôtre ont pareillement reçu tous deux chacun un bref du pape pour les exhorter à une paix générale ; il fait des assemblées à Rome pour s'opposer à l'assemblée de Genève, où sont les députés de tous les princes protestants de l'Europe, qui est une assemblée qui doit épouvanter Rome et faire peur à la maison d'Autriche.

Le roi de Suède continue sa pointe en Pologne, d'où le roi s'est sauvé dans les montagnes et y est poursuivi par un général Wirtemberg ; la reine sa femme a pris le chemin pour se retirer en Allemagne. La reine de Suède Christine est en chemin pour Rome, *cum multis Hispanis*, *quibus se commisit*. N'y fera-t-elle pas quelque miracle ? Si elle avoit bien de l'argent, les jésuites la feroient passer pour une sainte.

Le bonhomme M. Gassendi a mieux dormi la nuit passée qu'il n'a fait par ci-devant : *unicæ venæ sectioni salutem suam adscribit*, mais il reconnoît bien que le soulagement qu'il en a ne peut pas durer longtemps : *propter vitium partis*, *quod superest*, *indelebile et nullo artis nostræ præsidio emendabile*. Comme aujourd'hui il est arrivé à propos que l'on a parlé de la mort *in genere*, et non pas de la sienne, il m'a dit : *omnia percepi*, *atque animo mecum ante peregi*. Aussi a-t-il fait en bon chrétien, *vacavit pietati*, *sacrisque peractis*, *vitæ quodcumque superest*, *habet in patientia*, *nec tamen fortassis mortem in desi-*

derio. Saint Augustin a dit quelque part : *Nemo vult decipi, nemo vult perturbari, nemo vult mori.* Ant. Musa Brasavolus *libellum conscripsit, quod nemini mors placeat.*

Le pape a dit aux jésuites que leur cabale et leurs artifices étoient cause de la perte de la Pologne, où l'on dit que le mal est bien grand, et qu'ils se mêloient de trop d'affaires.

La reine a refusé à Valot la permission de faire venir des médecins pour traiter avec lui le roi et consulter pour lui à Fontainebleau ; il lui avoit nommé A. Daquin et Veson ; elle lui répondit en colère : *Je me doutois bien du choix que vous feriez, Voilà de beaux médecins pour le roi! Je m'en rapporte bien à vous! Je veux avoir Guénaut, qui l'a déjà traité autrefois en sa petite-vérole.* Guénaut y a donc été mandé et y est à présent. On tient Valot en danger d'être chassé, combien qu'il n'ait pas encore touché l'argent depuis trois ans qu'il avoit avancé pour y entrer; au moins en est-il en grand danger si le cardinal ne le maintient et ne le remet aux bonnes grâces du roi et de la reine, avec lesquels il est fort mal. Martial fait mention d'un certain barbier qui fit grande fortune à Rome, lequel s'appeloit Cinnamus, etc.

Cinname, quid facies? Cinname, tonsor eris.

ainsi que sera Valot. Avant son élévation et assomption à l'apostolat, il n'étoit qu'un charlatan; quand il en sera déchu, il retournera et reviendra au même état : *sic fortuna sibi ludos facit, ex rhetoribus consules, ex consulibus rhetores.*

Le Mazarin est arrivé le mardi 12 d'octobre au bois de Vincennes, où il a couché, et dès le lendemain matin il est allé à Fontainebleau pour voir le roi, qui y est malade d'une double tierce, *et aliis aliquot symptomatis.*

Le pape a envoyé trois brefs: l'un au roi, l'autre à la reine, le troisième au cardinal Mazarin, pour les exhorter à une bonne paix pour sauver la religion catholique et pour résister aux étrangers qui la veulent détruire: il entend Cromwell et

le roi de Suède. Il en a envoyé autant en Espagne. Sur la fin des brefs, il les menace s'ils n'y condescendent, et dit qu'il se servira, en cas de refus, de l'autorité qu'il a et des censures ecclésiastiques : *ad populum phaleras.* Toutes ces excommunications sont des marchandises éventées et de bas aloi.

Le jeune archevêque de Rouen a soutenu la cause du cardinal de Retz contre le Mazarin touchant le gouvernement et l'administration de l'archevêché de Paris contre quatre évêques de Normandie qui se tiennent du côté de la cour; cela ayant été su, on lui a envoyé une lettre de cachet par laquelle on lui fait commandement de venir dans huitaine à la cour y rendre compte de son opinion. On dit que s'il sort de Rouen pour venir ici, il trouvera en chemin un autre billet de commandement de se retirer dans Avignon : *nec mirum, moribus istis vivitur.* Le plus fort l'emporte, *tollitur e medio sapientia, vi geritur res.* Il y a longtemps que la fortune gouverne le monde.

Il arriva hier au soir un courrier à la cour, qui apporta la nouvelle de la mort du prince Thomas. Le voilà bien récompensé des prouesses qu'il a faites devant Pavie, et du massacre qu'il a fait faire de ces pauvres gens dans les vallées de Savoie. Un honnête homme, nommé M. Daillé, qui est un des ministres de Charenton, a dit à M. du Prat, notre ami, qu'il ramasse ici de tous côtés des épîtres latines de feu M. Saumaise, tant qu'il s'en peut trouver, afin de les faire imprimer en Hollande; qu'il y a d'honnêtes gens en Hollande qui travaillent à même dessein de leur côté, et qu'ils en ont déjà beaucoup. Le fils de feu M. Cl. Sarrau en a lui tout seul plus d'un cent de fort belles qu'il donne. J'ai fort bonne opinion de ce recueil.

MM. les chancelier, garde des sceaux et procureur-général partent demain pour aller à Fontainebleau, afin d'y tenir conseil touchant l'affaire que le pape leur a proposée de la paix générale. Le nonce presse d'une réponse, c'est sur la qualité d'icelle que l'on va délibérer. Le pape offre à ce dessein Bou-

logne la grasse, afin que les deux rois y envoient leurs députés, et lui-même promet de s'y rendre.

Je viens d'une consultation avec MM. Riolan et Moreau, où j'ai appris que Valot est fort mal en cour, que la reine l'a rudement traité et presque chassé; que le roi l'a menacé, et qu'il ne tient plus qu'à un filet. Le Mazarin semble le maintenir; mais si la colère du roi continue, sans doute qu'il sera obligé de l'abandonner. Le roi l'a appelé ignorant et charlatan. Dès devant que le roi fût malade, on lui avoit refusé un bénéfice qu'avoit un sien fils, qu'il vouloit donner à un autre sien fils, d'autant que l'autre étoit mort. Ce refus est une marque qu'il n'y avoit guère de crédit. Guénaut a été renvoyé prestement, *sive quod minus placeret*, soit à cause du prince de Condé, duquel il est créature. Il y en a d'autres sur le bureau, *sed nullus assumetur nisi vacante comitivà Archiiatrωn.*

On parle ici d'une grande défaite dans la Pologne; on dit que le roi de Suède y a perdu une grande bataille, qu'il y a été blessé, et qu'il y est demeuré prisonnier; que son général Coniksmark y a été tué, et que voilà le roi de Pologne fort triomphant. Les moines ne manqueront pas de dire que ce combat a réussi par leurs prières, et que cela est arrivé ensuite des quatre cent mille écus que le pape a envoyés au roi de Pologne, pour lui aider à résister à ces étrangers et infidèles. Voilà comment on les appellera à Rome. Cette nouvelle étonnera bien fort Cromwell et rabattra l'orgueil de ses entreprises.

M. H. Chasles n'a plus guère de temps à vivre, il est hydropique confirmé, et cela pour avoir autrefois trop fait la débauche. M. D. Allain aussi *contabescit in dies*; ses jours ne sauroient guère plus durer. *Morbus frequens et multorum annorum decursus, inemendabilem siccitatem tandem adferunt hominibus.*

J'ai aujourd'hui rencontré chez M. Gassendi, avec M. H. de Montmort son hôte, un homme de votre ville de Lyon, nommé M. de Monconis, frère de votre lieutenant criminel. Je lui ai dit que j'avois eu l'honneur de voir ici, l'an 1653, M. de Lier-

gues son frère, et même qu'il m'avoit fait l'honneur de me venir voir céans; que je lui avois prêté six médailles qu'il avoit fait contre-tirer : il m'a dit qu'il vouloit venir voir mes livres, etc. Pour mes médailles, je ne les ai plus, je les ai données à mon *Carolus*, qui est mon second, qui est curieux, qui s'y connoît, qui en a plusieurs autres fort belles, et curieuses et rares.

On dit que le roi achèvera le beau temps à Fontainebleau, et qu'il ne reviendra que vers la fin du mois, pour passer la fête au bois de Vincennes, qu'il est de présent en bonne santé. Valot n'est pas bien; mais il n'y en a pas encore d'autre de retenu; il faudra du temps pour cela, car peu de gens y sont propres, et peut-être que l'autre, *inter illas moras*, aura loisir et trouvera le moyen de refaire sa paix.

Le prince Thomas n'est pas mort; la nouvelle de sa mort n'est pas vraie. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 19 d'octobre 1655.

LETTRE CCLXXX. — *Au même.*

Les nouvelles d'Allemagne sont enfin arrivées, par lesquelles il paroît que le roi de Suède n'est ni blessé ni prisonnier; il est vrai qu'il y a eu trois mille Suédois de défaits; mais le roi de Suède ne laisse pas de poursuivre sa pointe. Le pape a envoyé quatre cent mille écus au roi de Pologne, et il a fait nouvellement cinq cardinaux; mais il n'y a pas de jésuite, comme ces bonnes gens espéroient pour un des leurs nommé Palavicin.

Le nonce qui est ici espéroit être fait cardinal à cette première promotion. Le voilà déchu de son espérance; mais en récompense le pape le fait payer de ses appointements, qui lui sont dus depuis plusieurs années; car le feu pape, Inno-

cent X, qui étoit un terrible galant, ne lui en paya jamais rien; au contraire il lui eût ôté la nonciature et l'eût rappelé à Rome, si on l'eût voulu souffrir. Mais le Mazarin l'empêcha par quelque bonne amitié qu'il avoit pour cette famille des Bagni, dont celui-ci est l'aîné; l'autre cardinal, qui étoit un fort habile homme, n'étoit que son cadet, qui étoit chef du conseil de la case Barberine (et le bon et loyal maître de feu M. Naudé, notre bon ami) qui eût été pape s'il eût vécu, et eût bien fait du bien à notre pauvre ami.

On dit ici à l'oreille que nous sommes d'intelligence avec le roi de Suède, et qu'il n'a point mis le pied hors de Stokholm qu'il n'ait touché deux cent mille écus de notre argent, et que nous sommes aussi à la veille de rompre avec le pape, à cause de plusieurs pouvoirs qu'il prétend en France. Je pense que c'est qu'on lui veut faire une querelle d'Allemand, afin de troubler et d'empêcher le dessein qu'il a de la paix générale.

Il y a ici un gros procès entre le curé de Saint-Paul et les jésuites de la rue Saint-Antoine, pour une femme, laquelle avoit légué quatre mille livres aux jésuites, afin d'être enterrée dans leur église, que les prêtres de Saint-Paul ont enterrée dans Saint-Paul. Voilà les scribes et les pharisiens acharnés les uns contre les autres, sans se souvenir d'être chrétiens et sans aucun grain de charité. Vous savez que les scribes, *in lege mosaica*, étoient nos prêtres et notre clergé séculier, et que les pharisiens étoient une espèce de moines, que vous trouverez fort semblables aux loyolites, si vous considérez attentivement *quales fuerint isti nebulones*, *apud Fl. Josephum variis in locis Antiquit. Judaic.*: C'étoient de glorieux coquins *in nomine Domini*, qui s'en faisoient accroire, qui hantoient la cour, qui flattoient les princes, qui vouloient être réputés les plus savants dans l'intelligence de la loi de Moïse, qui cherchoient des successions, et friands de testaments faits en leur faveur, qui séduisoient les femmelettes, *quas circumducebant in captivitate*, afin d'en attraper de l'argent, etc. Ne

voilà pas une belle description de nos maîtres-mouches et passefins *de grege loyolitico!*

Je viens d'apprendre que le Mazarin, dès qu'il fut arrivé à Fontainebleau, renvoya Guénaut à Paris, ne trouvant pas le roi assez malade pour avoir tant de médecins; joint qu'il ne veut pas avoir créance en celui-ci, tant à cause qu'il est créature du prince de Condé, qu'à cause de l'antimoine, et de ce que Guénaut est un homme scélérat et dangereux, auquel il ne faut pas se fier.

La reine l'avoit fait venir, se souvenant qu'il avoit vu le roi en sa petite-vérole avec Vautier, il y a huit ans. Aujourd'hui le Mazarin défend Valot, et tâche de le remettre aux bonnes grâces du roi et de la reine, en disant qu'il n'a rien fait que par son ordre : c'est que l'on lui faisoit prendre des eaux de Forges, sous ombre de le rafraîchir, afin de l'empêcher d'aller à la chasse, et que personne ne parlât à lui en l'absence du Mazarin, tandis qu'il étoit à la Fère.

Le roi de Pologne est en fuite; le roi de Suède est dans Varsovie et Cracovie, et est presque partout le royaume reconnu le maître.

M. Gassendi *vivit et spirat, sed tantum vivit et spirat.* Une parotide avoit commencé à paroître à gauche, *sed substitit in medio conatu;* cela lui aidera à mourir encore plus tôt, *propter summam caloris nativi imbecillitatem* (1). Aussi le bonhomme n'en peut-il plus.

Madame d'Esguillon, nièce du cardinal de Richelieu, l'a envoyé visiter par son médecin qui est des Fougerais, qui lui a ordonné un cautère au bras gauche. *Os hominis!* Jugez si cet homme n'a pas trouvé la pie au nid, et si ce n'est point là

(1) Il faut remarquer les expressions latines de Gui Patin. Ce principe dont il parle tient à la doctrine d'Hippocrate la plus profonde et la plus ardue, celle du calorique inné. Aussi Riolan fait-il cette réflexion : *Finge fato, aut violentiâ, in animali, calorem extinctum? Quid aliud quam pondus iners et inanis truncus remanebit.* (Riolan, *Comm. de spirit. et Calid. : innato*, page 67.) (R. P.)

un bon remède pour un poumon pourri et ruiné dans une fièvre étique? Il faut être bien abandonné d'honneur et de sens commun pour faire de telles ordonnances. Mais ce charlatan-là *omnem pudorem exuit;* il est animal très effronté et très impudent. Je pense que s'il eût osé, il lui eût ordonné de l'antimoine, mais il n'en a que faire : il mourra assez tôt sans cela, et sans être empoisonné.

Le roi est ici attendu dans peu de jours. Il revient particulièrement pour aviser aux propositions du pape, et il y a grande apparence que nous allons nous brouiller avec Rome; et même, comme l'on parloit de ces affaires, M. le garde des sceaux a dit que bientôt l'on verroit quel pouvoir le roi avoit en France. En ce cas-là on fera ressusciter le richerisme en Sorbonne, et on rognera les ailes au prétendu pouvoir du pape en France; ce qui est fort raisonnable, car il y en a trop : alors on verra ce que feront les jésuites et les autres âmes moutonnières de moines, qui sont tous créatures papelines. Que ce seroit un beau déblai si l'on mettoit tous ces moineaux dans des bateaux avec autant de moinesses, et qu'on les envoyât cultiver le purgatoire dans les îles de l'Amérique, ou à la Mozambique, où les habitants de ces lieux n'ont point encore vu d'oiseaux de tel plumage! Ce seroit là le vrai moyen de décharger la France de tant de bouches inutiles et de tant d'hommes oiseux, *quorum numerus hic est innumerus.*

Je viens de chez M. Gassendi, lequel j'ai trouvé en un très misérable état : il n'en peut plus, il ne parle plus, il ne connoît plus personne. Son pouls est obscur et très petit, *fere vermicularis;* il ne peut plus aller guère loin : je l'ai laissé entre les mains de deux prêtres. *Sic moriuntur magni homines, sic itur ad astra.* C'est un pays où lui, qui est grand astronome, en apprendra plus en un quart d'heure qu'il n'en a appris depuis soixante-cinq ans qu'il est au monde. Il ne m'a point reconnu ni répondu, et ne prend plus de nourriture, *et his gradibus proxime itur ad requiem sempiternam.* Je vous prie d'en avertir M. Barbier l'imprimeur, afin que là-dessus il avise à ce qu'il

a à faire. J'apprends qu'il a laissé tous ses écrits avec la cession de son privilége à son garçon, lequel en traitera avec ceux qui les voudront avoir, et ne les baillera qu'au plus offrant et dernier enchérisseur, c'est-à-dire moyennant de l'argent comptant et quelques copies. Vous direz donc, s'il vous plaît, à M. Barbier l'imprimeur que je le salue, et qu'il vous dise s'il y veut penser, afin que je tâche de l'y servir s'il s'en rencontre quelque commodité, et si j'y suis appelé, comme je pense que l'on fera ; car M. de Montmort, même son hôte, m'en a ainsi parlé.

« Fuit Gassendus : vixit annos sexaginta quinque, et vi-
» vere desiit heri circa tertiam pomeridianam. Per tanti viri
» obitum grave vulnus agnosco inflictum reipublicæ littera-
» riæ : eum lugebunt artes mathematicæ, lugebit sanctior et
» purior philosophia. »

Les gens meurent et passent trop tôt : *In hoc versatur fatorum iniquitas.* Je viens de consulter avec MM. Riolan et Moreau, pour la quatrième fois, pour un gentilhomme de Rouergue qui les paie fort bien chaque fois, et plus libéralement que ne font les maîtres des requêtes. Il n'a que dix-huit ans. Il a la petite-vérole, pour laquelle je l'ai fait saigner sept fois qui en valent bien neuf ; il en est si fort chargé, qu'il y a grande apparence qu'il en fût étouffé s'il eût eu affaire à un hémophobe. C'est moi qui en suis l'ordinaire. Il n'est incommodé d'aucun accident qui puisse être mauvais, hormis que ses boutons ne grossissent pas assez. *Sunt avara medicorum vota*, aussi bien que ceux des parents pour l'avancement de leurs enfants. Ces messieurs lui ont, à cet effet, ordonné un liniment avec de l'huile d'amandes douces, tirée sans feu, sur le visage.

M. Gassendi a été enterré ce matin en belle compagnie dans Saint-Nicolas-des-Champs (1). Ses obsèques ont été honorées de la présence de quantité d'honnêtes gens, et entre autres de

(1) Pierre Gassendi, né à Champtersier près Digne, le 22 janvier 1592, mort à Paris, le 25 octobre 1655. Ses œuvres ont été publiées par les soins de Hubert de Montmort, Lyon, 1658, 6 vol. in-folio. —

plusieurs savants, outre quelques conseillers du parlement. M. S. Sorbière y étoit entre autres, à qui j'ai parlé; MM. Dupuy, Ménage, Quillet, Chapelain, La Mothe-le-Vayer, de Valois, Padet, l'abbé Bourdelot.

Je me recommande fort à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

A Paris, ce 26 octobre 1655.

LETTRE CCLXXXI. — *Au même.*

Le cardinal Mazarin a depuis deux jours fort maltraité Valot, l'a appelé charlatan et ignorant, et que c'étoit lui qui avoit fait malade le roi. Voilà un homme qui a la chasse, et qui en sera mauvais marchand à la fin, *nisi numeret*. On croit qu'il ne pourra pas autrement se faire conserver, et qu'on le chassera alors qu'il n'y pensera plus. La reine continue de le haïr; je pense que c'est ce qui le perdra à la fin.

Le Mazarin a fait une belle lettre au pape, sur le dessein qu'il a de voir la paix dans l'Europe : elle sera imprimée. Elle est de trois ou quatre feuilles: il y déclare qu'il ne désire rien tant que cela. Il y a ici deux hommes nommés pour députés qui iront à ce grand traité de la paix, savoir, MM. le chancelier de Servien et le surintendant de finances, qui sont deux hommes des plus riches du royaume. Le pape s'offre lui-même de se rendre au lieu dont les deux rois auront accordé. On parle de Boulogne, de Gênes ou de Marseille. A cela près du lieu, je voudrois que la paix fût faite.

On ne parle plus ici de la Pologne que fort piteusement; on dit que tout y est perdu et que le roi de Suède en est le

Fr. Bernier, médecin, a également publié, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, Lyon, 1678, 8 vol. in-12.

Gassendi fut réellement un philosophe pratique. Sa vie, ses mœurs, sa conduite, tout a été en lui noble, digne, honorable, et Gui Patin a raison de dire : *lugebit sanctior et purior philosophia.* (R. P.)

grand maître, que la reine de Pologne s'est sauvée et retirée en Silésie ; pour le roi, son mari, que l'on ne sait où il est. On dit ici tout haut, et cela vient de la cour, que les brigues, et les conspirations et les artifices des jésuites sont cause de la ruine de ce royaume : ils sont les ennemis du bien public, et néanmoins on les retient. *O Romule, ista videbis et feres?* N'est-ce point des astrologues que Tacite a dit quelque part : *Odiosum hominum genus et civitati grave, quod semper vetabitur et semper retinebitur.* Nos loyolites ne sont-ils pas astrologues? ils parlent toujours du ciel, de l'enfer ou du purgatoire.

Le cardinal Mazarin est fort pâle et défait : il se plaint d'avoir souvent la goutte ; cela l'oblige de se purger comme il fait, car il hait la saignée.

On dit que le roi de Pologne s'est enfin sauvé de son pays ruiné et occupé par les Suédois, et qu'il s'est retiré avec vingt-cinq chevaux à Vienne en Autriche, chez l'empereur, qui ne lui a permis qu'un tel nombre pour se retirer chez lui. On dit que nous avons fait ligue offensive et défensive avec Olivier Cromwell ; qu'il doit nous fournir une armée navale de tant de vaisseaux, moyennant une certaine grosse somme d'argent que nous lui devons fournir tous les ans : ce sera pour attaquer par mer et par terre la maison d'Autriche, tandis que les protestants se rejoindront ensemble pour le même dessein. Je ne doute point que les Hollandois n'en soient de même intelligence avec nous et Cromwell, en dépit du roi d'Espagne, qui a fait saisir tous les effets et arrêter tous les Anglois qui étoient en Espagne et dans les Pays-Bas ; mais ceux d'Anvers ne l'ont point voulu souffrir.

L'assemblée du clergé est ici commencée. M. l'archevêque de Narbonne y préside. Le roi leur a fait dire qu'il ne leur permet leur assemblée que pour quatre mois, qui est le terme ordinaire, et qu'il ne veut point leur en accorder davantage. C'est qu'ils l'ont fait quelquefois durer un an entier aux dépens du petit clergé, des pauvres prêtres et curés de village.

M. Chovet, qui imprime l'Hippocrate à Genève, en a écrit à M. Moreau, et lui a demandé son avis touchant quelque addition qu'il voudroit y mettre. M. R. Moreau dit qu'il n'y a point sur l'Hippocrate de meilleur commentaire que l'*Œconomia* de A. Fœsius : je suis de son avis.

J'ai depuis trois semaines traité ici un gentilhomme du Languedoc, d'une très cruelle et très mauvaise petite-vérole, âgé de dix-huit ans. Il a été saigné dix bonnes fois : « et ante » eruptionem et in ipsa eruptione et post plenam eruptionem : » nec aliter fieri poterat propter plenitudinem, febrem, pu- » tredinem, suffocationis instantis periculum, et alia perni- » ciosa symptomata, et hodie felicissime convalescit (1). » Il dit qu'il sera quelque jour président en son pays, et qu'il ordonnera aux médecins de Toulouse de faire saigner leurs enfants et ceux d'autrui dans la petite-vérole. « Ipse morbus » totus est a sanguine, eoque multo, putri supra modum, cum » febre, anhelitus difficultate, affectu cruentoso, vomitu, » diarrhæa, lumborum dolore, et aliis symptomatis quæ san- » guinis missionem requirunt; ideoque graviter peccant hæ- » mophobi. »

Les Espagnols ont assiégé Condé; le maréchal de Turenne en a été repoussé. Le Mazarin part samedi prochain pour aller à la Fère, qui emmène le roi quand et soi. On parle de le marier avec la Mancini, et que la reine commence à y consentir.

Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce 2 de novembre 1655.

(1) Saigner ainsi, dans la petite-vérole, avant, pendant et après l'éruption, passerait aujourd'hui pour une pratique tout-à-fait téméraire. Chirac, médecin du régent, disait avec cette forfanterie gasconne qui lui était propre : *Petite-vérole, tu as beau faire, je t'accoutumerai à la saignée.* On voit que, bien avant lui, Gui Patin avait eu cette absurde prétention. Mais ce dernier n'a-t-il eu que des succès ? N'a-t-il pas éprouvé des revers, et pourquoi les cache-t-il ? Voyez les notes t. I, p. 63, 375.

(R. P.)

LETTRE CCLXXXII. — *Au même.*

M. Meyssonier m'a écrit et m'a envoyé son factum en latin il dit qu'il viendra ici pour son appel : s'il y cherche de la pratique, peut-être qu'il y en trouvera, car il y en a pour les fous, les charlatans et les ignorants, mais bien plus pour les sages. La pratique de Paris ressemble au royaume des cieux : *regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* Voilà comme fait Beda de Fougerais, il en attrape beaucoup par le moyen des apothicaires, et dès qu'il est connu tel qu'il est, on le quitte là.

J'ai céans le livre de M. de Rodon, tout nouveau, *de l'Eucharistie*, où j'ai vu en passant M. Gassendi cité. La conversion de la reine de Suède n'est pas grand'chose, cela seroit plus considérable si elle étoit encore reine en effet; *indeque haberet Roma ex quo uberius gauderet.*

J'apprends que le pape a fait arrêter à Rome prisonnier un prêtre qui avoit fait un livre, *de inhabilitate papæ Alex. VII.* Cet homme est bien hardi; je gagerois bien qu'il n'est point jésuite : ces carabins du père Ignace sont bien plus fins et plus adroits : *non sic agunt cum principibus;* et Petrus Aurelius, homme divin et excellent écrivain, les a autrefois appelés *omnium adulatores, omnium inimici :* c'est une des vérités de M. l'abbé de Saint-Cyran, qui leur en a dit bien d'autres fort hardiment (1).

J'ai reçu lettre, laquelle porte nouvelles que notre pauvre collègue M. Fr. des François est mort à Saint-Didier-en-Forêt le 22 d'octobre, qui est le même jour que nous perdîmes ici le bon et sage M. Gassendi (2) : *eorum manibus bene precor.* Il y en a encore trente devant moi, mais il y en a environ une douzaine de bien secs que la déesse Libitine ne manquera pas d'emporter *cis paucos annos.*

(1) J'ai déjà remarqué que l'auteur de ce fameux livre, le Petrus Aurelius, était l'abbé de Saint-Cyran : aussi les ignacicoles l'avaient-ils mis à l'index le plus rigoureux. Voyez la note, t. I, p. 117. (R. P.)

(2) Cette date n'est pas exacte d'après la lettre du 26 octobre. (R. P.)

On dit ici que l'assemblée du clergé qui est commencée, ne prend pas le train de complaire fort au roi ni de donner si grande somme d'argent qu'on leur demande, savoir, cinq millions, à cause de quoi on a parlé de les envoyer hors d'ici, à Bourges ou à Melun. Ce dernier seroit plus supportable, d'autant que l'on y peut aller par bateaux, qui seroit une belle commodité pour les dames qui suivent cette petite armée de prélats. M. l'évêque de Coutances, qui y étoit un des députés de Normandie, s'en est allé vers le roi pour se plaindre de ce que les autres évêques ne l'ont point voulu recevoir dans l'assemblée, prétendant qu'il est irrégulier, pour avoir ici conféré les ordres de prêtrise dans Notre-Dame, *jubente Mazarino*, sans la permission de l'ordinaire, qui est notre archevêque le cardinal de Retz. Même le nonce du pape lui a fait signifier cette irrégularité, et tous ces divers empêchements et oppositions empêchent les progrès de cette assemblée, de laquelle on ne demande que de l'argent.

Le roi est encore à Compiègne, où le cardinal a la goutte. Le prince de Condé a désisté de l'entreprise qu'il avoit faite d'assiéger le Quesnoy, et a envoyé une partie de ses troupes prendre leur quartier d'hiver dans le pays de Liége; il avoit dessein de surprendre M. de Turenne, que l'on dit qu'il eût réussi; mais il a été découvert par un trompette du prince de Condé, qui se détacha finement et vint en diligence en avertir ledit M. de Turenne, duquel il a obtenu récompense pour son droit d'avis.

Aujourd'hui au matin la reine a envoyé querir MM. les deux surintendants des finances, de Servien et Fouquet, et leur a dit que la paix d'Angleterre étoit faite et signée avec nous, laquelle nouvelle a aussitôt été répandue par toute la ville. C'est-à-dire nouvelle besogne, nouvelles entreprises et nouvelle guerre. Je ne sais quelle mine fera le pape là-dessus, ce Jupiter capitolin, *an fulmen vibrabit in purpuratum nostrum?* J'en doute; c'est une marchandise éventée, laquelle n'est plus de saison; à peine feroit-elle peur aux bigots; *nec pueri*

M. de Hocquincourt est enfermé dans sa ville de Péronne: il demande à traiter et ne demande que de l'argent; sa femme a été trouver le roi, qui l'a renvoyée tout en pleurs, disant qu'il ne veut aucun traité ni accommodement, mais une pure et seule obéissance; et s'il ne le fait, qu'il saura bien se faire obéir. Ce gouverneur se plaint d'avoir employé quatre-vingt mille écus pour ramener le Mazarin en France l'an 1652 sans qu'il en ait été récompensé ni remboursé : c'est ce qui le rend aujourd'hui mécontent. Je suis de tout mon cœur, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, le 16 novembre 1655.

LETTRE CCLXXXIII. — *Au même.*

Nous apprenons ici que les Hollandois ont fait alliance avec l'électeur de Brandebourg, le duc de Brunswick et quelques autres princes contre le roi de Suède, en faveur du roi de Pologne. Mais néanmoins, quoi qu'il en soit, il y a ici des lettres de Vienne et de Breslau, lesquelles portent que Cracovie s'est rendue au roi de Suède faute de poudre, et qu'aujourd'hui l'on ne dit plus le roi de Pologne, mais seulement le prince Casimir, ou le roi jésuite. La paix d'Angleterre a été ici ratifiée au conseil du roi, et la ratification envoyée à Londres.

Il y a ici grosse et puissante division en Sorbonne entre les jansénistes et les molinistes. Ces derniers sont ceux qui sont pour les jésuites. Les autres sont contre ces bons pères et les autres moines, *quorum gens est ingens, et numerus innumerus.* Si bien que voilà les scribes et les pharisiens acharnés les uns contre les autres : mais quoi qu'ils fassent, le messie ne viendra point sitôt pour les accorder. Dieu a le dos tourné aux affaires et aux conseils des hommes. *Nec bene promeritis capitur, nec tangitur ira.* Les péchés des hommes ont mérité

d'être traité de lui comme Lucrèce a dit du Dieu des épicuriens.

La querelle de M. de Hocquincourt continue : il est enfermé dans sa place de Péronne, et ne veut point se rendre. Mais je ne vois personne qui puisse dire ce que deviendra cette affaire, hormis que je le tiens en danger d'y être arrêté prisonnier, ou d'y être poignardé comme un rebelle au commandement du roi.

Le roi est toujours à Compiègne, mais le Mazarin est aujourd'hui arrivé à Paris. L'on dit qu'il y vient pour régler des différends qui sont entre messieurs du clergé touchant le curé de Saint-Séverin, qui a la commission de grand vicaire du cardinal de Retz, et les trois évêques suffragants de l'archevêché de Paris, qui ne veulent point assister aux assemblées du clergé, s'ils n'ont ordre de leur archevêque ; même ils ont fait opposition, en vertu de laquelle les receveurs du clergé ne pourront rien recevoir, ni prendre sur tout le clergé de l'archevêché de Paris, ce qui diminueroit fort la somme que l'on prétend de lever à ce coup sur tout le clergé de France.

Il y a pareillement querelle entre les maîtres des requêtes et les conseillers du parlement : ces premiers s'opposent à ce que personne n'ait aucune commission d'être intendant dans les provinces, qui ne soit de leur corps : ce qui est arrivé à cause de l'intendance d'Orléans, que l'on ôte à M. Benard de Rezé, maître des requêtes, et que le premier président M. de Bellièvre a fait donner à M. Servien, conseiller de la cour, fils de feu M. Servien, avocat général.

Il y a environ quinze jours que fut ici taillé de la pierre un ancien conseiller de la cour, nommé M. Grasseteau, conseiller et doyen des requêtes du palais; il en est heureusement guéri, âgé de soixante-douze ans, *adeo feliciter hic apud nos procedit negotium* τῆς κυστοτομίας. Un de mes voisins en a guéri un depuis peu aussi heureusement, âgé de soixante-neuf ans, combien que ce fût pour la troisième fois qu'il fût taillé. L'adresse de nos tailleurs est si grande, que les malades n'ont plus tant la grande horreur qu'ils avoient autrefois de cette opération, laquelle a autrefois été fort cruelle, « non duntaxat

» propter imperitiam artificum, sed etiam propter organorum, » quibus utebantur, ruditatem et inefficaciam. »

Le roi est ici arrivé le 23 de novembre pour voir la reine, et s'en est retourné voir le cardinal à Compiègne le 25.

Le roi a ordonné que madame de Châtillon, prisonnière, sera menée à l'abbaye de Fontevraut, où elle sera gardée exactement.

Je vous remercie de vos beaux vers sur la mort de M. Gassendi, comme aussi des vers sur le saint Charles Borromée.

Vous obligerez le public si vous empêchez l'impression de ces livres de notre métier, qui ne peuvent servir qu'à faire des charlatans, dont le nombre n'est déjà que trop grand, par la faute des petites universités et des livres de chimie.

Je ne sais qui est ce M. Chomel, médecin d'Annonay, auteur de ce nouveau livre ; mais étant tel que vous me le mandez, c'est chose certaine que vous obligerez fort le public si vous ôtez à l'imprimeur l'envie de ce dessein de l'imprimer (1).

(1) François Chomel a publié : 1° *Observationes medicæ*, avec des observations de Lazare Rivière, Londini, 1646, in-8; 2° *Tractatus de Tussi*, Lugduni, 1656, in-8. Nous ignorons si ce Fr. Chomel était de la famille des Chomel de Paris, composée : 1° de Jacques-François Chomel, né à Paris à la fin du XVIIe siècle, qui étudia la médecine à Montpellier, et prit le bonnet de docteur en 1708; 2° de son frère, Pierre-Jean-Baptiste Chomel, né à Paris, en 1671, reçu docteur en 1698, doyen de la Faculté de médecine en 1738, mort le 3 juin 1740. Il est auteur de l'*Abrégé de l'Histoire des plantes usuelles*, qui a eu un grand nombre d'éditions; la première, Paris, 1712, in-12, la dernière édition, publiée par Maillard, Paris, 1810, 2 vol. in-8; 3° Jean-Baptiste-Louis Chomel, était fils du précédent, né à Paris, a été reçu docteur en 1738, et fut doyen de la Faculté de médecine en 1754, mort à Paris le 11 avril 1765. L'ouvrage le plus important qu'il ait laissé est intitulé : *Essai historique sur la médecine en France*, Paris, 1762, in-12 de 288 pages. On voit que cette famille est depuis longtemps illustre dans la carrière médicale; elle n'a point dégénéré de nos jours, puisque M. Auguste-François Chomel, né à Paris le 13 avril 1788, aujourd'hui professeur de la Faculté de médecine de Paris, est petit-fils de Pierre-Jean-Baptiste, et neveu de Jean-Baptiste-Louis ; et l'on peut dire, *semper virescit arbor*. (R. P.)

La plupart de ces livres nouveaux *vix habent aliquid boni, præter gratiam novitatis.* C'est le leurre qui attrape premièrement les libraires, et puis après les jeunes gens, qui prétendant de trouver là-dedans la pie au nid, et quelque chose de meilleur que la pierre philosophale, plutôt que dans les livres des anciens, où, faute d'y mettre le nez, ils demeurent ignorants toute leur vie. *Nec tam scribere videntur novitii illi autores in gratiam ægrorum, quam in lucrum pharmacopolarum.* Et à tout cela je ne puis dire autre chose, que de m'écrier avec Martial, en disant : *O mores! ô tempora! in quibus nullus occurrit, qui curet rempublicam.*

Pour votre médecin de Lyon, nommé Picoté, *nil quidem de illo audivi.* Ces charges par quartier, de chez M. le duc d'Anjou, sont des appeaux pour attraper les jeunes gens avec un titre spécieux de belles qualités; on leur promet qu'ils pourront faire la médecine à Paris, qu'ils auront de bons gages, ou, s'ils demeurent aux champs, qu'ils ne paieront point de tailles : tout cela très faux; car, quelque chose qu'ils fassent, nous ne les reconnoîtrons jamais, et ne feront ici que se morfondre. On en avoit voulu faire chez le duc d'Orléans qui n'ont point réussi : elles sont demeurées à vendre, faute de marchand qui les voulût lever. Pour les gages, on ne les paie point là, ni même chez le roi. Depuis dix ans les médecins par quartier n'ont rien touché ou très peu, encore faut-il pour cela du crédit extraordinaire : le premier médecin même est mal payé de ses appointements. *Licet ipse deos propius contingat*, et je sais de bonne part qu'il voudroit n'y être jamais entré, d'autant qu'il a beaucoup trop financé pour le bien de sa famille, afin d'être élevé jusqu'au faîte, et c'est grand hasard si jamais il réussit. Comme tout est fortuit à la cour, où pour un qui fait fortune, il y en a dix mille qui se morfondent, *et tandem longum pœnitere.*

Des huit médecins par quartier de chez le roi, il n'y en a pas un qui ne voulût avoir vendu sa charge et retenir l'argent qu'il y a mis. *Sed quis tam fatuus*, d'acheter bien chèrement une charge sans revenu, et dont on ne touche point les gages?

Si le roi est à Narbonne ou en Flandre, il faut aller faire là son quartier, coucher sur de la paille, et peut-être mourir dans une grange, comme fit M. Akakia l'an 1630, en Savoie, âgé de quarante-deux ans, qui laissa dix enfants vivants, combien qu'il fût beau-frère du vieux Séguin, qui étoit premier médecin de la reine, et qu'il fût médecin du surintendant et du garde des sceaux de ce temps-là. *Dicam verbo*, la cour est une belle putain qui a bien donné dans les yeux à bien du monde; mais après, pour toute récompense, elle ne leur a donné que la vérole, qui leur a été une maladie incurable. Voilà une longue digression pour laquelle je vous demande pardon ; je ne veux que conclure tout ce fâcheux discours par un beau distique, qui est, ce me semble, dans les *Emblèmes* d'Alciat, et que j'ai appris de feu mon père il y a plus de quarante ans :

Vana Palatinos quos educat aula clientes,
Dicitur auratis nectere compedibus.

La cour est le pays des anthropophages aussi bien que la Scythie septentrionale des anciens et l'Amérique des modernes. S'en garde qui pourra; pour moi, je suis fort guéri de toute la vanité et de l'ambition de ce pays-là.

Votre Picoté ne fera donc rien qui vaille de ce côté-là ; mais puisqu'il est tel que vous me le dépeignez, je le veux bien accoupler avec votre Meyssonier, qui est un autre étourdi qui viendra ici dépenser de l'argent fort mal à propos. Notre Saint-Germain sera le troisième fou; et pour bien atteler le carrosse, notre Faculté vous fournira maître Claude Tardy, qui est peut-être lui tout seul aussi fou que les trois autres ensemble.

Vous m'épouvantez par le narré que vous me faites du pauvre M. Han; je le trouve bien malade, mais je suis bien aise qu'il soit entre vos mains. Le plus souverain et premier remède de ces fluxions sur la poitrine avec la toux est la saignée réitérée et l'abstinence du vin, mais plutôt très bien de la tisane. Je souhaite fort qu'il ait l'honneur et le bien d'en

guérir par vos mains, et d'en sortir heureusement, car autrement je crains que le poumon ne se gâte, *et ne contrahat aliquam diaphthoram in propria substantia : his enim gradibus citissime itur in requiem sempiternam.*

Il y avoit ici une grosse querelle (laquelle pourtant n'est pas cessée) entre les docteurs de Sorbonne, qui tiennent le parti de M. Arnauld (*vulgo dicti jansenistæ*), et les autres docteurs qui tiennent le parti de Rome, des loyolites et des moines; c'est que M. Arnauld, docteur de Sorbonne, a fait un livre in-quarto sur une question qui s'est présentée. Tous ces molinistes enragés contre ce livre, auquel ils ne peuvent répondre, ont fait nommer en Sorbonne six docteurs pour examiner ce livre, qui tous sont ses ennemis : il s'y est opposé, et en fait ses plaintes avec soixante-cinq docteurs qui sont de son avis. Il a demandé qu'on lui donnât d'autres examinateurs, etc. M. Talon, qui est le jeune avocat général, a fait merveille en ses conclusions sur les plaintes de M. Arnauld. Tout Paris et tout l'auditoire étoit de l'avis des conclusions; mais messieurs de la grande chambre ont été d'un avis tout contraire, et ont confirmé ces six docteurs que M. Arnauld récusoit : j'en suis tout en colère. On verra maintenant ce que feront ou diront ces six censeurs contre ce beau livre. Les juges ont eu tant de peine à s'accorder, qu'ils ont été une heure et demie entière à dire leur avis et à faire leur arrêt, duquel tous les gens de bien sont fort mal contents. Il y avoit encore un autre incident touchant les moines qui viennent aux assemblées de la Faculté en trop grand nombre, vu que par les anciens règlements il ne devoit y en avoir que deux de chaque maison, cordeliers, jacobins, augustins et carmes. Cela préjudicie aux droits du roi, et donne courage au pape d'entreprendre en France; car ces frères mouches et frères frapparts sont ses esclaves, qu'il tient tous par le ventre, et qui tous ont fait vœu d'obéir aveuglément à leur général. Néanmoins messieurs les juges n'ont rien prononcé là-dessus; ils ont seulement ordonné que dans un mois les moines viendront répondre aux conclusions du procureur général, qui est

une moquerie de les faire revenir pour une affaire qui a déjà été jugée plusieurs fois.

On me vient de dire à l'oreille que tout ce qu'a fait M. de Hocquincourt pour Péronne n'étoit qu'une feinte et une ruse du cardinal Mazarin, avec laquelle ils espéroient d'attraper le prince de Condé; cela pourroit bien être : ce sont les plus fins qui gouvernent le monde. *Tollitur e medio sapientia, ut geritur res. Si non è vero, è ben trovato*, par les partisans du prince. Faites-moi la faveur de me conserver en vos bonnes grâces, et de m'aimer toujours comme celui qui sera toute sa vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 30 de novembre 1655.

On dit que les Espagnols ont assiégé Condé, et néanmoins j'en doute.

LETTRE CCLXXXIV. — *Au même.*

Le clergé qui est ici assemblé se plaint fort du pape, pour un bref qu'il a envoyé au nonce, que le nonce même n'avoit pas osé présenter, et que l'on dit que le pape n'a envoyé au roi qu'en tant qu'il l'a demandé. Je vous laisse à penser qui est celui qui l'a fait demander par le roi. Ils sont ravis à Rome d'avoir un premier ministre d'État de leur parti et de leur avis; car tôt ou tard, manifestement ou en cachette, ils font toujours leurs affaires et y trouvent leur compte. Ces assemblées du clergé ne se font que pour avoir de l'argent, sur quoi l'on fit un plaisant rébus du temps de Henri III, tandis que l'assemblée du clergé se tenoit à Melun, et que le pape de ce temps-là demandoit d'un côté et le roi prenoit de l'autre.

Consilium cleri, fle, quia quod habes sera rifle; *sum enim rex et papa, ambo sub una capa; qui dicunt, do ut des, Cayphas et Herodes.* Le clergé donc, étonné de ce bref, ne l'a point voulu recevoir, et l'a renvoyé; sur quoi on a expédié un courrier tout exprès à Rome, vers le pape, et en attendant la réponse qu'il y fera, surséance de tout ce qui concernera

cette affaire. Si le clergé eût laissé cette autorité au pape, c'étoit ouvrir la porte à plusieurs dangereux abus, et entre autres au concile de Trente, à l'inquisition, et autres fourberies tyranniques dont les jésuites sont les solliciteurs en ce siècle maudit et pervers, auquel Dieu nous a réservés; car les ignaciens sont les janissaires du pape.

M. le maréchal de Schomberg a cédé le gouvernement de Metz au Mazarin, et a pris pour récompense le gouvernement d'Anjou Il court ici un poëme en françois in-folio, contre le cardinal de Retz pour le Mazarin; il est intitulé : *Lettre en vers*. Il est encore fort rare, et ne se voit qu'en cachette. On a aujourd'hui chanté le *Te Deum*, et fait des feux de joie dans Paris, pour l'accord que nous avons tout nouvellement fait avec Cromwell, tandis que nous refusons au pape de faire la paix avec l'Espagne, et que nous perdons la Pologne, et que le pape fait un carrousel à Rome, qui coûtera près d'un million, pour y recevoir la défunte reine de Suède. Je dis défunte, car elle n'est plus reine et ne le sera jamais (1). Cette pauvre princesse pèlerine, *vere enim peregrinatur corpore et animo*, a fait son abjuration à Inspruck, où elle a embrassé la religion catholique, et s'en va en faire à Rome une nouvelle profession, par une plus ample et plus authentique déclaration, avec beaucoup de cérémonies et de solennités.

M. le comte de Brienne (2), secrétaire d'Etat, qui a les affaires étrangères, est allé trouver le nonce depuis huit jours, et lui a dit qu'il avoit charge de l'avertir que les affaires du roi ne lui permettoient pas d'envoyer des députés pour la paix générale du côté de l'Italie; mais que si le pape vouloit, qu'il en enverroit en quelques villes frontières de son royaume du côté de Flandres. Cela veut dire que nous n'avons pas hâte de la paix, et que le roi ne veut pas envoyer ses députés à Bologne, ni même que le pape y vienne.

(1) On sait que Christine abdiqua en 1654. (R. P.)

(2) Dont les mémoires ont été publiés de notre temps par F. Barrière, Paris, 1826, 2 vol. in-8; on y trouve de curieux détails sur la vie et la mort du cardinal de Mazarin. (R. P.)

Para assem, et habebis fabulam. Un jeune docteur de la cabale antimoniale a présenté une thèse à la Faculté, sous cette conclusion, *Ergo pleuritidis initio purgatio*, laquelle avoit été signée et approuvée par le doyen, *et ipso stibiali.* Le censeur de la Faculté s'est opposé à cette thèse; le doyen au contraire a jugé que cela feroit tort à sa dignité d'y consentir, et a commandé au bedeau de les distribuer. Le censeur a aussitôt été trouver M. Riolan, comme l'ancien de l'école, afin qu'il fît par son autorité assembler la compagnie, ce qui fut ordonné. Le doyen, nommé de Bourges, ayant découvert le dessein de M. Riolan, du censeur M. le Comte, et de la plupart des anciens, a donné une assemblée où nous nous sommes trouvés environ soixante docteurs. Guénaut même y est venu pour tâcher de faire valoir la thèse. Lui et sa cabale antimoniale y ont été tondus. Nous avons été quarante-cinq d'avis que la thèse soit condamnée et cassée; et avons ordonné que ledit docteur en fera une autre, laquelle sera approuvée par le doyen et sera distribuée aux docteurs, et disputée en temps et lieu dans les écoles. Et en attendant, surséance d'actes dans l'école. Cette thèse a été condamnée non comme problématique, mais comme fausse et criminelle, pernicieuse à la vie des hommes et au salut public. Ils ont été quatorze effrontés, *et devoti stibio*, qui néanmoins ne se sont point accordés; mais ils eussent été contents qu'elle eût pu passer pour problématique : ainsi vous voyez que *tandem vincit veritas*, *et bona causa triumphat.*

Le cardinal Antoine est attendu ici dans peu de jours. On dit qu'il a vendu son évêché de Poitiers, sur lequel M. de Longueville retient, par permission du roi, une pension pour son second fils Le cardinal Antoine sera archevêque de Reims, et M. de Nemours, quittant cet archevêché, épousera la fille de M. de Longueville : ainsi tout se prend, tout se vend, ou se maquignonne. *Quod non capit Christus, rapit fiscus.*

Vous m'obligerez fort de prendre un petit de soin des livres que m'envoie, par votre adresse, M. Volcamer; payez-en, s'il

vous plaît, tout ce qu'il faudra, je vous le rendrai; je vous en dois déjà d'ailleurs, nous mettrons tout ensemble.

Le cardinal Antoine est ici arrivé, et a, le même jour de son arrivée, vu le roi, la reine et le Mazarin.

La reine et les jésuites poursuivent M. A. Arnauld en Sorbonne. Ils veulent faire condamner quelque proposition qui est en sa seconde lettre. Plusieurs assemblées s'y sont déjà tenues. Il y a près de quatre-vingts docteurs *de grege jansenistarum* qui le maintiennent et le veulent soutenir jusqu'au bout. L'autre nombre est aussi fort grand, *propter intervenientes monachos;* il y a pareillement quelques évêques, que la reine a fait briguer, et qui y viennent à cause d'elle, *animo nocendi*. Et néanmoins, quoi qu'il puisse arriver, les jansénistes ne craignent rien, vu que cette violence les absout, joint qu'ils sauront bien se défendre et faire valoir leur innocence avec de bonnes raisons vers la postérité.

Un intendant des finances, nommé Boilevé, ci-devant avocat, et frère d'un certain Boilevé qui est devenu évêque d'Avranches pour avoir reçu un soufflet, *in nomine Mazarini*, d'un certain frondeur, nommé Marigni, durant notre siége de 1649, a eu grosse querelle et de fortes prises avec M. de Servien, surintendant des finances, en suite de quoi ledit Boilevé a été disgracié et envoyé à Reims y attendre les ordres du roi. Mais on croit que cet exil ne durera point, et que cet homme exilé est en une faveur et secrète intelligence avec le Mazarin. L'évêque même a ordre de se retirer en son évêché, et, nonobstant tout cela, on croit qu'il y a intelligence, et que cet intendant n'eût pas osé parler si hardiment en plein conseil contre M. de Servien comme il a fait, s'il n'y eût été poussé et porté.

Les molinistes prétendent que M. Arnauld a tort d'avoir dit que les cinq propositions condamnées par le pape ne sont point dans Jansénius, et y ont intéressé les évêques, qui ont dit comme le pape en leur requête. M. Arnauld et ceux de son parti les ont priés jusqu'ici de leur indiquer l'endroit, et ne l'ont pu, ou ne l'ont voulu montrer. Voilà le premier point

de la controverse, d'où s'ensuivent tant de bruit en Sorbonne, *tantæque animis cœlestibus iræ.* Bon Dieu, que le monde est méchant et enragé !

Les molinistes ont obtenu de la reine par le moyen du père Annat, confesseur du roi, de faire venir en Sorbonne M. le chancelier, qui y a employé toute une matinée à les voir opiner; mais il y a si grand nombre de docteurs de part et d'autre, qu'il leur faut encore plusieurs assemblées pour terminer leur différend. Le nombre des molinistes semble être le plus grand, *per accessionem fratellorum.* C'est-à-dire que les gens de bien gagneroient, si le nombre des méchants n'étoit si grand.

Le cardinal Mazarin s'est mis en frais depuis peu; il a envoyé à M. Dupuy, garde de la bibliothèque du roi, un prieuré vacant, avec toutes ses bulles et provisions requises et une pension de deux mille livres par an, dont il a avancé la première année. Le prieuré vaut trois fois davantage. M. Dupuy est fort homme d'honneur, mais on ne sait d'où vient cette bonne volonté du Mazarin: *Elias veniet qui revelabit.* Je vous baise les mains de toute mon affection, *tuus ære et libra.*

De Paris, ce 24 de décembre 1655.

LETTRE CCLXXXV. — *Au même.*

Le duc de Modène est parti d'ici le lundi 24 de janvier avec force pistoles pour s'en aller être notre lieutenant-général en Italie. Les assemblées contre M. Arnauld en Sorbonne se continuent toujours, même en présence de M. le chancelier, touchant la question de droit, c'est-à-dire touchant la doctrine de M. Jansénius, évêque d'Ypre, sur la grâce suffisante; mais on leur ôte la liberté de parler, et l'on y apporte telle violence que la plupart des jansénistes se retirent, quelque chose qui en puisse arriver. Voilà comment les gens de bien sont ici traités par les puissances, *quæ cœlum hauserunt aventinum, et quæ favent loyolitiæ phalangi;* et même M. Arnauld leur a fait signifier une opposition par deux notaires, s'opposant à

tout ce qu'ils pourront faire contre lui à l'avenir, prenant ce chemin pour se garantir de tant de violences que la théologie scolastique et la malice du siècle leur suggèrent. Le nouvel édit de la monnoie fait ici bien du bruit. MM. du parlement se sont assemblés, où il y en a eu quelques uns qui ont parlé bien haut, et qui sont fort contre cet édit, à cause de quoi la cour a envoyé commandement à cinq de nos conseillers de se retirer en divers lieux qui leur ont été assignés : ce sont MM. Godart de Petit-Marais, de Pont-Carré, de Villemontré, de Machaut, et le Coq de Corbeville, qui est un fort honnête homme et bon juge; tous les autres ont pareillement bonne réputation, aussi est-ce une certaine et bonne marque de leur vertu d'être exilés en de telles occasions. Dieu soit loué de ce qu'il y a encore d'honnêtes gens au monde, et quelques restes de vertu généreuse!

M. le maréchal d'Estrées avoit un secrétaire ou intendant de sa maison, nommé Quillet, natif de Chinon, pays de Rabelais; il a autrefois été médecin et a voyagé en Italie et en Allemagne. Il fit imprimer en Hollande, il y a un an et plus, un petit in-quarto de cinquante-six pages en vers latins, intitulé : « Calvidii læti Callipaidia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione, poema didacticon ad humanam speciem belle » conservandam apprime utile. Lugd. Bat. Vendunt Parisiis » apud Thomam Joli. 1655 (1). » Il y a dans ce poëme plusieurs vers qui offensent l'éminence du Mazarin, en tant que cardinal étranger, ministre d'État, etc. On l'a cherché pour

(1) Claude Quillet, né à Chinon, en 1602, mort à Paris, en 1661. Il fut d'abord médecin, puis prêtre. C'est à Rome qu'il composa son poëme *Callipædia* (ou l'art de faire de beaux enfants), Leyde, 1655, in-4°; Paris, 1656, in-8°. L'édition de Paris, 1749, est accompagnée d'une traduction française en prose, par de Monthénault d'Egly. L'édition de Paris est augmentée d'un *éloge funèbre* (*funebre encomium*) du philosophe Gassendi. Il existe une traduction en vers de ce poëme, par Lancelin de Laval, 1674. Enfin, le docteur J.-M. Caillau, de Bordeaux, en publia dans cette ville, 1799, une nouvelle traduction avec des variantes et une notice sur l'auteur. (R. P.)

le mettre prisonnier, mais il s'est finement et heureusement sauvé; même le Mazarin a fait courir après lui, mais on ne l'a su attraper, et je crois qu'il fera bien de ne pas se laisser prendre. On dit qu'il s'est sauvé en Hollande (1). Ce M. Quillet est un gros garçon rougeaud et à col court, d'environ cinquante-quatre ans. Je l'ai souvent entretenu; il étoit fort ami de M. Gassendi; il a bon esprit et est fort savant, *sed non satis prudenter sibi cavit, neque satis tuto prospexit suæ securitati.*

N'en déplaise aux docteurs Cordeliers, Jacobins,
Parbleu, les plus grands clercs ne sont pas les plus fins.

Enfin le prince Thomas est mort à Turin, même après avoir pris de l'antimoine, dont le gazetier s'est vanté, mais un peu trop tôt. Les jansénistes sont malheureusement et iniquement traités en Sorbonne, ce que j'impute à l'injustice du siècle et à l'impunité qui règne, et même aussi à l'autorité trop grande des loyolites, qui sont leurs ennemis très puissants.

Et pour réponse à la vôtre, je vous dirai que je vous ferai tenir la relation que M. Garnier m'a envoyée touchant l'anévrisme de votre épicier M. Yon. Que voudriez-vous que je pusse dire là-dessus, puisque vous-même vous avouez qu'elle est pleine de faussetés? Je vous dirai seulement que depuis quinze jours, est morte en cette ville une marchande touraugelle, femme de M. Cadéau, marchand de soie, laquelle a langui plus de deux ans avec un grand pouls fort intermittent : *tandem periit, multis oppressa symptomatis :* elle avoit perdu tous les sens plus de trois mois avant que de mourir. On lui a trouvé un abcès dans la tête et une dilatation tout extraordinaire de la veine artérieuse au cœur. Je ne l'ai point vue et n'en sais que cela, même je n'en fais point grand état, *quia rara non sunt artis, et vix conferunt ad bene medendum.* Si le pouls a été intermittent et inégal, *in omni genere inæquali-*

(1) Plus tard, étant pourvu de l'abbaye de Doudeauville (diocèse de Boulogne), Claude Quillet supprima les vers contre le cardinal de Mazarin, ce qui fait rechercher avec plus de soin les anciennes éditions de son poëme. (R. P.)

tatis, je suppose qu'infailliblement il y a eu de la boue quelque part : *juxta cor*, *et in levibus arteriis pulmonis :* mais pour découvrir cela par la dissection, il falloit un bon médecin présent, qui sût bien l'anatomie, et non point des barbiers ignorants, bavards et babillards, tels qu'ils sont la plupart.

Je suis bien aise que le livre de M. Pereau ait votre approbation ; j'apprends que le gazetier Eusèbe Renaudot n'a point de dessein de lui faire de réponse ; je pense qu'il n'oseroit l'entreprendre. M. Arnauld est un petit homme noir et laid, né à Paris, fils d'un savant avocat qui a autrefois plaidé vigoureusement contre les jésuites : *inde iræ et lacrymæ*. Il est docteur de Sorbonne et très savant, âgé de quarante-six ans : *socius sorbonicus*, et un des beaux esprits qui soient aujourd'hui dans le monde. Il est parlé de son père dans le président de Thou, environ l'an 1594 ; il est auteur du livre *de la fréquente communion*. Les jésuites le craignent comme le feu, à cause qu'il est bien plus savant qu'eux (1).

La princesse d'Orange est aujourd'hui arrivée à Paris en grand cortége ; le roi et le cardinal Mazarin lui sont allés au devant. On dit qu'elle vient voir sa mère, la reine d'Angleterre, et par après que toutes deux se retireront en Savoie, à cause que Cromwell désire que la reine d'Angleterre ne soit pas ici, qui sont des mystères que je n'entends pas.

Il court ici une gentille épigramme latine sur les triomphes du roi de Suède dans la Pologne, et sur les réjouissances que l'on fait à Rome pour la reine Christine. En voici une copie que je vous envoie, dont vous ferez part à qui vous voudrez

Sarmaticos Getico dum campos milite vastat
Carolus, et rupto fœdere regna quatit,
Dum pietas et avita fides his exulat oris,
Orbis et oppressa religione, gemit,

(1) Antoine Arnauld était le *vingtième* enfant d'un avocat célèbre. Né à Paris, le 6 février 1612, il devint un théologien et un philosophe dont la vie se passa dans la lutte, dans la persécution et l'exil. Il mourut à Liége, le 6 août 1694. (R. P.)

Christina ipsa truci quæ tradidit arma tyranno,
Ad veneranda Petri limina tendit ovans.
Et nunc Barbaricos miraris, Roma, triumphos,
Gaudesque inventa jam, bone pastor, ove.
At nimium vanis exultas, Roma, triumphis,
Quæ lucraris ovem, sed pereunte grege.

On dit que M. le duc d'Orléans a fort bien reçu le petit Mancini, neveu de son Éminence, qui l'est allé saluer à Blois au nom du roi, avec MM. le duc de Damville et le maréchal de Clérembaut, et qu'il a fait présent à ce neveu d'un diamant de quatre mille écus, qu'il l'a fait superbement traiter à Blois, et même à Orléans lorsqu'il y a passé, mais aux dépens desdites villes et non pas des siens.

Aujourd'hui matin, l'on a tiré environ cinq cents hommes du régiment des gardes, vingt de chaque compagnie, que l'on a fait partir aussitôt; ils vont à Senlis, et de là prennent le chemin de Rocroy, pour de là aller empêcher que les ennemis ne viennent camper près du Quesnoy ou de Condé, qui sont des places menacées par les Espagnols.

Le duc d'Orléans a obtenu du roi par son dernier traité, que le prince de Conti et sa femme ne demeureront plus longtemps dans le Languedoc; c'est pourquoi on leur a envoyé ordre qu'ils aient à en sortir et revenir de deçà. Le prince de Condé est bien embarrassé des Espagnols, et fort mal content d'eux; il voudroit bien avoir refait sa paix avec le roi et la reine, dût-il être obligé d'aller servir trois ans les Vénitiens contre le Turc, pour au bout d'iceux revenir à la cour et y jouir de son bien, tant il est dégoûté des Espagnols, qui sont bien plus fins qu'ils ne sont vaillants.

Le roi témoigne bien de la passion et de la forte amour pour la Mancini, nièce de son Éminence; mais néanmoins, jusqu'ici l'on a cru que la reine l'empêchera, et même l'on dit qu'elle l'a déclaré et qu'elle ne souffrira jamais que le roi l'épouse: peut-être que le temps et le Mazarin l'adouciront. Elle avoit autrefois dit que jamais Vautier ne seroit à la cour,

et qu'elle ne souffriroit point que cet homme y eût de l'emploi, et néanmoins six mois après il étoit premier médecin du roi, moyennant vingt mille écus qu'il donna au Mazarin, sans ce qu'il lui promit. Celui qui lui a succédé n'en a pas été quitte à aussi bon marché, et néanmoins il n'est pas fort assuré d'y être encore longtemps.

Le roi de Suède continue ses conquêtes dans la Pologne et à épouvanter l'Allemagne. L'électeur de Brandebourg a été obligé de traiter avec lui, de subir sa loi sans autre assurance que de sa parole royale, et même a été obligé de lui donner son armée; il a chassé tout ce qu'il a trouvé en son chemin de chartreux, de jésuites et autres moines, et s'est saisi de leurs biens.

Le parlement fait ici tout ce qu'il peut contre la nouvelle monnoie que l'on veut introduire; mais la présence du roi rabat les coups et empêche par divers stratagèmes qu'ils ne se puissent assembler. Je pense que cette fois-là aussi bien que plusieurs autres, il faudra dire avec Plaute en parlant de la fortune: *centum sapientum hominum consilia sola devinxit hæc dea.*

Enfin les molinistes, les jésuites et les autres moines ont tant fait, qu'il est sorti de la Sorbonne une censure contre M. Arnauld, dans laquelle il est dit que son opinion est téméraire, scandaleuse, erronée et hérétique. Nous voilà dorénavant en danger de voir venir en France l'inquisition d'Espagne par le ministère des loyolites, et puis nous n'aurons plus que le pouvoir de dire: *dat veniam corvis, vexat censura columbas.* Je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 26 de février 1656.

LETTRE CCLXXXVI. — *Au même.*

Nous apprenons que notre saint père Alexandre VII est en grande colère contre le Mazarin de ce qu'il a fait sa paix avec

Cromwell, et qu'en dépit de cela il s'en va faire tout ce qu'il pourra contre lui en faveur du cardinal de Retz. Pour moi, je crois qu'ils s'accorderont ensemble pour leur profit et à notre perte. Le comté de Foix est en armes; il s'est soulevé contre les garnisons qui le mangeoient.

Madame de Guise, la bonne femme, âgée d'environ soixante-douze ans, est ici morte le 25 de février accablée d'ennuis, de maladie et de vieillesse. Elle a laissé à son fils, M. de Guise, tout ce qu'elle ne lui pouvoit ôter, et a laissé à mademoiselle de Guise, sa fille, tout ce qu'elle lui pouvoit donner. On persécute fort ici les pauvres jansénistes à cause de M. Arnauld. Le roi a envoyé une lettre de cachet à M. de Sainte-Beuve, professeur en Sorbonne, par laquelle on lui défend de plus enseigner, et ordre d'assembler la Faculté afin de procéder à une nouvelle élection de professeur du roi en théologie. Ce M. de Sainte-Beuve est un très excellent personnage qui souffre persécution pour la justice et pour la vérité: c'est un des martyrs du jansénisme et de la doctrine de saint Augustin.

On imprime ici *la Pucelle d'Orléans* de M. Chapelain en un petit volume, afin que ceux qui la trouvent fort chère in-folio, l'aient et la puissent lire en quelque façon. On imprime aussi un *Abrégé de l'histoire romaine* in-octavo de la traduction de M. le duc d'Anjou; il y a des commentaires du même. Je pense que tout cela vient de M. La Mothe-le-Vayer, qui est son précepteur. Un de nos compagnons, nommé M. D. le Soubs, mourut le 26 de février: c'étoit un bon homme qui ne s'est jamais guère remué de son métier. Je crois que personne ne perd ni ne gagne à sa mort.

On parle d'un jubilé; cela viendra fort bien à tant de bons compagnons qui en ont besoin.

Vos libraires de Lyon ressemblent donc aux nôtres; je ne connois point de plus grands et de plus puants menteurs que ces gens-là.

Pour M. P. Chanet, médecin, de la Rochelle, il y a longtemps

qu'il est mort (1). Je pense qu'il y a plus de quatre ans il étoit mon bon et cher ami. Je l'avois connu dès qu'il étudioit ici, et puis je l'ai vu en deux autres voyages, dont le dernier fut celui de son mariage, pour lequel il eut un procès que je sollicitai chez quelques juges, et entre autres chez M. Pitou, qui est aujourd'hui exilé, et chez feu M. l'avocat général Talon. Il le gagna tout du long; il étoit mon bon ami. Nous avons autrefois bien devisé ensemble, et en avons dit de bonnes; il étoit fort savant, fort retenu et de bonne compagnie. Feu son père avoit été ministre en l'Ile-de-Ré ou à Marans: il avoit bien voyagé et bien étudié; il parloit sobrement de tout: il disoit que *homo est animal natura superstitiosum, vel religiosum*, et qu'il avoit envie de faire un livre de cela. Je ne me suis pas étonné de sa mort, car il étoit délicat, malsain et le visage fort pâle; il avoit un mauvais foie. Il me semble que l'on m'a dit qu'il avoit eu quelques atteintes de goutte, et que *tandem obierat ex illa suppressa podagra.*

Pour le jeune Sanche, que j'ai vu ici, c'est un jeune levron qui est bien affamé, aussi bien que fou, écervelé et grand vantard.

Pour les œuvres de Varandé, je sais bon gré à M. Gras d'en avoir soin; mais quelque chose qu'il y ajoute, il faut en bien corriger la copie, car les deux in-octavo de Genève sont pleins de fautes, principalement son traité, *de Morbis mulierum*, et ses *Formules*. Du reste il est bon auteur; je le mets au rang des trois premiers hommes de Montpellier, après G. Rondelet et Joubert. Il est mort l'an 1617 fort hépatique et picrochole. Je pense que tout remis ensemble fera un bon in-quarto, avec vos additions. Ce bon M. Varandé (2) étoit bien un autre

(1) Voyez les notes, t. I, pages 295, 473.

(2) *Picrochole*, bile très amère, expression énergique. Ce médecin s'appelait (Johannes), en latin *Varandæus*. Né à Nîmes, il fut reçu docteur à Montpellier en 1587. Il devint ensuite professeur, et il occupa la chaire de Nicolas Dortoman. Il fut doyen de la Faculté en 1609, et mourut le 31 août 1617. On a de ce médecin plusieurs ouvrages très estimés au commencement du XVIIe siècle. (R. P.)

homme que Lazarus Rivière, qui n'a jamais été savant ni bon médecin; cet homme n'étoit qu'un emballeur et un charlatan affamé avec son *fébrifuge* et son *calomelanos*. Faites l'éloge de M. Varandé et le mettez au-devant de son livre; M. Gras le voudra bien. Je sais quelques bonnes choses de lui que je vous enverrai; il mérite d'être loué et d'être connu dans la postérité, car il est de la race de ceux dont a parlé Virgile :

Quique sui memores alios fecere merendo, etc.

On a promis à Cromwell que dans les villes maritimes de France on y bâtira des prêches pour les Anglois seulement qui viendront y demeurer à cause du commerce.

Je n'ai point encore vu ce livre imprimé à Bâle, fait par un médecin de Dijon, mais j'en prise fort le dessein. Les eaux de Sainte-Reine ne font point de miracles. Il y a longtemps que je suis de l'avis de feu notre bon ami M. Naudé, qui disoit que pour n'être trompé, il ne falloit admettre ni prédiction, ni mystère, ni vision, ni miracles (1). Si les médecins de Beaune en ont dit plus de bien qu'il n'y en a, c'est qu'ils tâchent de mettre en crédit les eaux de leur pays.

L'édit de la nouvelle monnoie ne s'exécute presque point ici. On y travaille fort foiblement à la Monnoie; presque tous la refusent. Le parlement enfin assemblé a ordonné que très humbles remontrances en seront faites au roi en temps et lieu, c'est-à-dire que ce sera quand il plaira au roi de leur donner audience; et en attendant, le cours d'icelle sera ou empêché ou retardé et ralenti.

Je pense que M. Sauvageon vous aura parlé d'un livre de M. Bouvard, pour la réformation de la médecine; il m'en a donné un, qui est une faveur qu'il fera à peu d'autres; mais, certes, je puis vous assurer que hors du bon dessein, l'ou-

(1) Gui Patin met ici à découvert ses opinions de protestantisme; il va même un peu trop loin. N'y a-t-il donc pas un milieu raisonnable entre le fanatisme aveugle, tyrannique, et la brutale intolérance de l'incrédulité ? (R. P.)

vrage est bien chétif, embrouillé, force répétitions, mauvais termes et pauvre latin (1). M. Bouvard a dit qu'il ne le mettra point en lumière qu'il n'en ait l'avis de ses bons amis, *quos mundo paucissimos habet*. Il m'en a nommé trois, savoir: le bonhomme M. Riolan son beau-frère, M. Moreau et moi. Je crois bien que quelque autre l'obtiendra pareillement, et après tout cela, nous verrons de quelle part il prendra nos avis, et quel remède il y apportera. Je puis appliquer à ce livre ce que dit Martial d'un méchant livre de son temps :

Multæ non possunt, una litura potest.

Les barbiers, les chirurgiens, les sages-femmes, les empiriques et charlatans n'y sont pas oubliés : aussi ne manqueront-ils pas d'en faire bien du bruit. M. Bouvard a autrefois été un fort excellent homme ; mais la cour l'a corrompu, comme elle a fait de plusieurs autres, et la caducité de son âge de quatre-vingt-quatre ans l'empêche de bien raisonner, principalement au point jusques auquel doit aller un homme qui écrit pour la postérité, qui s'expose en public, et qui se fait faire son procès par écrit.

Le roi et le Mazarin partirent hier pour aller passer quelques jours à Saint-Germain, où on résoudra par quel voyage le roi commencera sa campagne. Je vous envoie des vers qui ont été faits sur la mort du prince Thomas, et sur ce que le gazetier avoit impudemment écrit que le vin émétique d'antimoine l'avoit sauvé.

On nous parle ici d'un jubilé pour le carême, afin de prier Dieu pour la conservation du roi, pour l'extirpation des hérésies, pour la paix des princes chrétiens, etc. : tandis que

(1) *Historicæ hodiernæ medicinæ rationalis veritatis ad rationales medicos* λόγος προτρεπτικός, de 199 pages, sans date (1655). Livre assez médiocre, sur lequel le professeur P. Sue a publié : *Notice et extrait raisonné d'un livre devenu si rare, qu'on n'en connaît que deux ou trois exemplaires, avec des notes historiques, littéraires et critiques*, Paris, 1807, in-8°. Voyez la note ci-après page 285. (R. P.)

nous bâtissons d'une main, nous abattons de l'autre. *Sic vivitur apud principes.* On parle de Dieu sans y croire; on traite de la paix qu'on ne veut point faire, etc.

M. de Maisons, président à mortier, avoit été exilé; il est revenu, et a marié sa fille avec un grand-maître de la garde-robe, nommé M. Saucour, et ainsi a refait sa paix. Il avoit la charge de capitaine de Saint-Germain et maître des chasses, qu'on avoit donnée à M. de Beaumont. En ce voyage de Saint-Germain, le roi la doit ôter audit de Beaumont, et y installer ledit de Saucour : ainsi voilà M. de Maisons, jadis en disgrâce, tout rétabli. Ainsi le temps, le crédit et l'argent font tout, partout, et principalement à la cour, *ubi nummus multus magnum nomen est.*

Les marchands refusent ici la monnoie nouvelle; cela fait espérer qu'il faudra révoquer cet édit nouveau et odieux. Je vous salue de tout mon cœur, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 3 de mars 1656.

LETTRE CCLXXXVII.

Quelques luthériens, assemblés en grand nombre, ont fait un prêche à leur mode dans le faubourg Saint-Marceau, avec un ministre de la même secte. Les curés de Paris se sont assemblés, et ont délibéré là-dessus de faire des remontrances à M. le chancelier et au procureur général, et même à MM. du clergé, dont l'assemblée dure encore.

Ceux de Valenciennes ont fait une grande sortie, où ils ont rudement traité les nôtres, et y avons perdu plusieurs capitaines. Les bourgeois s'y défendent merveilleusement bien, et l'issue du siége en est ici tenue fort incertaine; car notre armée est aujourd'hui enfermée entre la ville assiégée et l'armée des Espagnols, qui ont délibéré de nous attaquer dès que nous voudrons donner l'assaut à la ville.

Qu'est devenu à votre M. Barra le dessein qu'il avoit pris de faire réimprimer le Rondelet *in-folio?* Je serois ravi que cela pût réussir. M. Riolan m'a dit maintes fois qu'il a été le plus savant médecin de Montpellier de ceux qui ont écrit. N'imprimera-t-on jamais rien d'un autre médecin de la même ville, nommé J. Pradilles (1), qui a eu la réputation d'un habile homme et fort éloquent?

Le comte de Broglio a été tué d'un coup de mousquet dans la tête devant Valence, que nous avions assiégée. Il étoit grand capitaine et fort entendu; cela retardera nos conquêtes en Italie pour cette année.

Le fils de M. d'Erval, intendant des finances, avoit traité d'une charge de conseiller en la cour, vacante par la mort de M. de Cumont: quand il a prétendu y être reçu, la plupart des conseillers au parlement se sont opposés à sa réception, disant qu'il étoit fils d'un partisan et d'un maltôtier, et aura de la peine à en venir à bout. Les armes sont journalières; les Espagnols nous ont fait ce que nous leur fîmes devant Arras il y a deux ans; ils ont forcé nos lignes, nous ont fait lever le siége, et ont emmené dans Valenciennes, prisonnier et fort blessé, M. le maréchal de la Ferté-Senneterre. On parle ici d'un grand nombre de tués et de blessés de notre côté, et de tout notre canon perdu; M. le maréchal de Turenne a beaucoup sauvé de troupe. Le roi, la reine et le Mazarin, avec sa bonne fortune, sont dans la Fère.

Aujourd'hui a été pendu dans la Grève un vendeur de cendres de la rue Montorgueil, pour fausse monnoie, dont le père le fut pareillement il y a vingt ans pour même crime.

J'ai vu ici un livre in-quarto imprimé à Lyon, fait par un nommé Chappuzeau, qui est une description de votre belle ville. J'y ai même vu votre nom, qui m'a réjoui. Je vous prie de me mander qui est ce Chappuzeau, car j'ai autrefois ouï

(1) Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier, mort en avril 1619. — Je ne connais pas d'ouvrage de lui. (R. P.)

parler d'un homme de ce nom qui demeuroit à Lyon, et qui avoit traduit *les Colloques* d'Erasme (qui seroit un fort bon livre à imprimer), qui étoit réformé, fils d'un secrétaire du roi, que je me souviens d'avoir vu ici l'an 1621, et qui a fait un livre de ce titre : *Traité des diverses juridictions de France.*

Le maréchal de la Ferté-Senneterre et quelques autres bons prisonniers ont été tirés de Valenciennes par les Espagnols et emmenés à Anvers.

On avoit emmené M. Lionne en Espagne, avec un jésuite espagnol, pour y traiter de la paix générale sans que le pape s'en entremît. Quand il a été à Bayonne, il a envoyé à Madrid demander un passeport pour lui et les siens : on lui a répondu qu'il n'en auroit point; que le roi avoit donné plein pouvoir au pape de faire la paix, et que c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser si on en vouloit traiter. M. de Lionne est ici de retour.

On a fait ici une capture de voleurs de grand chemin, que l'on rompt avec beaucoup de cérémonies dans la Grève : ce sont tous jeunes gens de différents lieux, même il y en a un de Paris, nommé Javely, fils d'un tireur d'or de la rue Saint-Denis, qui a sollicité sa grâce par plusieurs moyens sans la pouvoir obtenir.

Il m'est ici venu voir un jeune médecin de Lyon, *nondum aggregatus vestro collegio*, nommé Hedoin (1). Il m'a parlé du dessein de M. Barra, votre collègue, sur Rondelet, disant qu'il a envie de le faire imprimer avec des commentaires; mais dites-moi, s'il vous plaît, qui est l'auteur de ces commentaires? Est-ce lui, qui est encore jeune? *Non enim omnibus datum est adire Corinthum.*

Nous avons levé le siége de Valenciennes, parce que nos gens ne voulurent point combattre, voyant les ennemis qui

(1) Chaque ville avait alors son collége de médecine auquel il fallait être agrégé pour avoir le droit d'exercer sa profession : institution excellente qu'il est urgent de rétablir. (R. P.)

venoient les attaquer, mal contents de ce qu'ils manquoient de pain et d'argent. C'est qu'ils ont mieux aimé se rendre à l'ennemi que de combattre, et se mettre en danger de se faire tuer par le Mazarin, qui veut avoir l'honneur de la guerre et le profit pareillement, tant aux dépens des officiers que des pauvres soldats. Un maître des requêtes, nommé M. de Hère, intendant de justice en Touraine, y est mort d'un *choléra-morbus* en trois heures, d'y avoir trop mangé de melons, et, tant que ce fruit dure ici, nous y voyons souvent telle maladie, qui est *atrocissimum et ferocissimum morbi genus*, et où beaucoup de friands sont attrapés.

M. Fr. Blondel me dit encore hier que lorsqu'il aura fait achever son traité, *de Pleuritide*, qu'il dicte dans les écoles, qu'il le fera imprimer, et qu'il en prendra l'approbation de ses collègues, etc. Il est fort résolu et fort savant, mais il est obscur *in genere scribendi :* je loue néanmoins son courage et sa profonde érudition. *Nec carebit ejus scriptum acerrimis aculeis.*

Votre J. Stobée, *Sententiæ*, grec-latin, est un fort bon livre, et le Gesner un fort bon homme, savant et laborieux; mais il n'étoit point médecin, comme j'ai compris par la lecture de ses épîtres, que j'ai toutes lues autrefois, *scribebat et docebat, et tam multis per diem incumbebat*, qu'il n'eut jamais le loisir d'apprendre le premier, seul et grand et unique secret de notre métier, *quod est methodus medendi*, qu'il n'a jamais entendu, *merus enim fuit empiricus indigens, delicto natator tota vita.*

Je connois bien votre M. N. Belay de Blois : c'est un honnête homme, mais je ne connois point son neveu. Pour Montpellier, il est vrai qu'il y a aujourd'hui plusieurs chaires vacantes. M. J. Chastelain, gendre de M. Courtaud, est ici, à ce que j'apprends. Son beau-père lui avoit par ci-devant cédé sa chaire de professeur, mais M. Bosquet, évêque de Montpellier, m'a plusieurs fois dit qu'il avoit fait casser tout cela au conseil, et que personne n'auroit des chaires qu'à la dispute. Il m'a témoigné beaucoup de haine contre M. Courtaud pour un méchant livre, qu'il dit avoir vu plein d'injures contre M. Riolan, que

M. Bosquet honore et chérit. C'est cette *seconde Apologie* in-quarto. Il dit qu'il ne permettra point que personne devienne professeur à Montpellier que par la dispute (1) Je ne sais ce qu'est ici venu faire M. Chastelain ; car pour cette affaire au conseil, il n'y gagnera rien contre l'évêque de Montpellier, qui est ici puissant. J'apprends que M. L. Soliniac est encore ici, qui s'emploie avec l'évêque de Montpellier à empêcher ces résignations de chaires de professeur, et sans cela il s'en retourneroit à Montpellier, car la pratique ne l'y retient point : *sibi famæque suæ decoxit*. Madame la duchesse de Lesdiguières est morte. Il a vu M. de Schomberg, et a assisté à l'ouverture de son corps, où il a vu la pierre, *quem perfracte negaverat*. M. de Montpellier dit que quand ses malades sont morts, il croit être absous de tout homicide, quand il a dit qu'il y avoit un abcès là-dedans. Il y a ici des Guénaut, des Fougerais, des Gorris et autres charlatans qui ont aussi bon appétit que lui, et qui tâchent aussi bien que lui de faire valoir leurs fourberies. Rainssant, Bodineau, Le Vignon, Mauvillain, Hureau, Marés, G. Petit, Garbe, Tardy, Maurin, Dieuxivoye, les deux Renaudot, de Bourges, Fr. Lopes et autres affamés courent après, pour faire la seconde classe de ceux qui en veulent avoir *per fas et nefas*, et qui en savent autant que d'autres.

La châsse de sainte Geneviève ne fait point plus de miracles qu'autrefois. *Talia sibi miracula fingit imperitum vulgus propter ignorantiam causarum*, et de tout temps le peuple, qui est un sot, a été trompé par telles inventions. *Sunt artes imperatoriæ, quibus decipitur populus.*

Jusqu'ici la moisson et la vendange se sont montrées belles; mais il y a fort peu de malades, dont je loue Dieu : cela me donne du loisir de me reposer et d'étudier un peu plus tranquillement. Le monde est assez tourmenté d'autres fléaux, de guerre, d'impôts, de moines, etc.

Notre M. Allain, paralytique depuis un an, a été à Bour-

(1) Voyez tome I, page 248.

bon, et en est revenu aussi malade qu'il y étoit allé. Je trouve tous les jours des exemples qui me confirment dans l'opinion de feu M. Nicolas Piètre que *aquæ illæ medicatæ plus habent celebritatis quam salubritatis.* Je n'en fais point d'état. Fallope a eu raison de dire que *curatio per fontes metallicos est curatio fortuita et remedium empiricum.* Je me recommande à vos bonnes grâces, à mademoiselle votre femme et à M. Huguetan l'avocat, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 1er d'août 1656.

LETTRE CCLXXXVIII. — *Au même.*

Il y a ici un honnête homme, *professor anatomicus Leidensis*, nommé M. J. Van Hoorne (1), qui est auteur d'un livre intitulé, *de Ductu chylifero;* il m'a prié de le mener chez M. Riolan, qu'il a vu avec une joie incroyable. Il a dit au bonhomme Riolan qu'il étoit venu à Paris durant leurs vacances tout exprès pour le voir et l'embrasser. Il m'a dit que *Ant. Thysius* travaille à faire une nouvelle édition des éloges de leurs professeurs, en continuant celle que Murtius avoit faite, sous le nom de *Athenæ Batavæ*, in-quarto.

Le maréchal de la Ferté Senneterre est ici, où il est venu voir son père, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le prince de Condé lui a permis cette liberté pour deux mois, au bout desquels il doit retourner en prison si accord n'est fait.

La reine de Suède a fait son entrée dans Paris, où elle a été reçue fort magnifiquement, le vendredi 8 de septembre. Elle n'y entra qu'aux flambeaux, et étoit neuf heures du soir quand elle passa sur le pont Notre-Dame. Je ne vis jamais tant de monde qu'il y en avoit dans les rues par où elle passa, et je pense qu'elle-même n'en a jamais tant vu. Elle étoit à cheval immédiatement après un beau dais que l'on portoit devant

(1) Jean Van Hoorne, anatomiste distingué, né à Amsterdam en 1621, mort à Leyde le 5 janvier 1670. (R. P.)

elle. Elle avoit une casaque rouge, une perruque et un chapeau sur l'oreille (1).

M. Musnier, de Gênes, m'a écrit que la peste a été si grande à Naples, qu'il y est mort, outre une infinité de monde, quarante-quatre médecins.

M. R. Moreau, le bonhomme, est fort malade; il a reçu tous ses sacrements. J'ai grande peur pour lui, et même pour M. Guillemeau, qui est un peu plus jeune que lui, mais que je trouve néanmoins en pareil danger. Le bon M. Moreau *laborat immodica siccitate viscerum, et pene marasmode diathesi, cum dolore quodam acerbo ad fauces deglutitionem impediente;* mais j'ai grande et juste appréhension que tout cela ne le mène au terrier. Il est bien vieux, usé, cassé, sec, *et pene attritis viribus :* il n'a guère moins que soixante-douze ans. Si Dieu ne nous le conserve, nous y perdrons le plus habile homme de nos écoles et le meilleur médecin de Paris, *quod omen Deus avertat.* Pour M. Guillemeau, « ex priore affectu » sibi restitutus, laborat horribili quodam potulentæ materiæ » fastidio, et pene abhorret a jusculis, unde imminet inemen- » dabilis siccitas viscerum. » Je trouve qu'il amaigrit fort, et n'est pas sans fièvre. Celui-ci a beaucoup d'esprit, mais il n'a jamais pris tant de peine d'étudier comme a fait M. Moreau; il est vieux garçon de soixante-huit ans, et a 20,000 livres de rente, *et quod fortunatum isti putant, uxorem nunquam habuit.* J'ai peur que tous deux ne nous échappent dans le mois présent.

Il y avoit ici un tel désordre sur les habits des jeunes gens et des courtisans en ce qu'ils appellent des galons, qui sont des passements sur les côtés des chausses; que le roi l'a trouvé même fort indécent, et les a défendus.

Grosse querelle entre messieurs de l'assemblée du clergé et les ministres de Charenton pour des harangues et des écrits publiés de part et d'autre.

Le Mazarin a dit qu'il sait de bonne part que le cardinal de

(1) C'est aussi à peu de chose près la description qu'en fait madame de Motteville. (R. F.)

Retz a passé au Saint-Esprit et de là en Auvergne, et néanmoins on ne le croit point si malavisé de se mettre en tel hasard. On dit qu'il est près de Besançon en la Franche-Comté.

Le prince de Conti, conseillé par son confesseur, a envoyé vers le roi un gentilhomme, le prier de lui ôter les régiments qu'il a, n'étant pas raisonnable qu'il en ait en son nom, et a prié le Mazarin de reprendre ou de retenir la somme de 40,000 écus, qu'il s'étoit retenu lorsqu'il s'est marié, et qu'il a quitté ses bénéfices. Cela n'est-il pas beau qu'un prince se mette en état d'amendement avant que de mourir! Cet ancien poète n'a-t-il pas eu raison de dire : *Tunc numina nobis mors instans majora facit!*

Cromwell est si puissant dans Londres, qu'il a bien osé entreprendre de chasser de l'assemblée du parlement cinquante-six députés qui lui déplaisoient.

Il y a ici un jésuite qui a conçu un nouveau dessein touchant la géographie. Il s'appelle le père Laurent le Brun; il nous veut donner une géographie universelle in-folio. Chaque partie du monde fera un petit tome. L'Asie est tout fraîchement achevée, toute sa copie est prête : on s'en va imprimer les autres parties. Il y aura là-dedans quantité de relations loyolitiques de ces pères qui errent par le monde, mais je pense qu'il y aura bien aussi des menteries.

La querelle des jansénistes continue, voire plutôt elle augmente tous les jours. Les curés de Rouen se remuent, et ont écrit aux curés de Paris, afin qu'ils s'adjoignent à eux contre les jésuites et leur prétendue théologie morale, ce que ceux-ci font très volontiers. Les syndics des curés de Paris, au nom de ceux de Rouen et de toute la France, se sont adressés à messieurs les prélats, à l'assemblée du clergé, pour avoir justice contre les jésuites et leur théologie morale, afin de la faire censurer par lesdits prélats, et en Sorbonne pareillement : l'affaire est bien engrenée dans l'assemblée du clergé. Ils s'en vont envoyer une lettre circulaire par toute la France à tous les curés, à ce qu'ils aient à envoyer chacun une procuration, afin

d'agir contre ces maîtres passefins et nouveaux théologiens, qui sont ici fort méprisés à cause du livre des cas de conscience du père Escobar et des lettres que les jansénistes du Port-Royal ont écrites contre eux. Néanmoins le père Annat, confesseur du roi, les maintient heureusement encore à la cour, sans quoi l'on dit qu'ils deviendroient pis que cordeliers.

Je vous supplie de faire mes très humbles recommandations à M. Gras, et de lui dire que j'ai aujourd'hui délivré à un honnête homme, marchand de Lyon, qu'il m'avoit adressé, deux livres in-octavo dont l'un sera pour lui et l'autre pour vous : c'est le voyage de feu M. Ogier, l'avocat (1), que le prieur son frère a fait imprimer depuis sa mort. Ce voyage contient trois royaumes, savoir, Pologne, Danemark et Suède. Le livre est beau et plein de curiosités. Je vous prie de le recevoir de bonne part en attendant quelque chose de meilleur.

Il y a du bruit à Orléans entre l'évêque et les jésuites pour un sermon qu'un de ces gens-là y a fait. Le sieur Is. de la Peyrère, auteur du livre *des Préadamites*, est prisonnier dans le château d'Anvers, et il sera bientôt jugé par l'inquisition espagnole comme un dangereux hérétique, s'il ne désavoue son livre, qui a été imprimé trois fois, savoir, in-quarto et in-douze en Hollande, et in-octavo à Bâle. Il y a déjà sept réponses différentes de divers auteurs et en différents pays. Je suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 13 de septembre 1656.

LETTRE CCLXXXIX. — *Au même.*

Le vendredi 15 de septembre dernier, est sortie de Paris la reine de Suède, et est allée à Saint-Denis, où elle a vu l'église, puis est entrée dans le trésor ; mais incontinent, par quelque impatience d'esprit, elle en est sortie, et a pris le chemin de

(1) Car. Ogerii *Iter danicum, suecicum, polonicum*, Parisiis, 1655, in-8°. (R.P.)

Chantilly, où elle est allée coucher; de là à Compiègne, où le roi la régalera trois jours.

Les jésuites ont eu le crédit de mettre mal le cardinal de Retz dans l'esprit du pape. Comme archevêque de Paris, il veut excommunier le cardinal Mazarin. *Sed hoc est brutum fulmen, nudum et inane nomen, ac merum terriculamentum.*

La reine de Suède s'en va à Rome, où elle veut dépenser les deux cent mille écus de pension, que son cousin le roi de Suède et les États du pays lui ont accordés, et de nouveau promis et ratifiés. Elle a dit qu'elle veut mourir auprès du pape, et que c'est un grand homme.

La querelle des jésuites et des jansénistes continue toujours. Ces derniers nous donnent presque chaque mois de nouvelles lettres, lesquelles scandalisent fort ces carabins du père Ignace (1). Ils ont fait quelques réponses; mais ce n'est rien auprès: aussi est-il très difficile de défendre une si mauvaise cause que celle de la société, et de réfuter les très puissantes objections des jansénistes, qui sont gens très savants et de bonne conscience. Nous en avons ici douze lettres, sans celles qui viendront. On tient ici en ce point-là déplorée et perdue la cause des loyolites; mais ils tiennent par d'autres principes. Ils sont bien à la cour, où ils servent d'espions et de maquereaux politiques, et encore mieux à Rome, où ils font venir l'eau au moulin, et où le pape est leur marote. Les jansénistes feront bien de se défendre jusqu'au bout, car ils ont affaire avec gens qui ne pardonnent jamais, et qui sont aussi méchants et cruels que glorieux et insupportables.

Il y a jusqu'ici grosse querelle entre le parlement et les maîtres des requêtes; mais on commence à parler de les accommoder, à cause que le Mazarin aura, l'hiver prochain, be-

(1) Les *Provinciales* de Pascal se répandaient alors et se lisaient de toutes parts avec avidité. Qui ne sait que les jésuites n'ont jamais répondu que d'une pauvre manière à ce chef-d'œuvre de dialectique et d'ironie? Leur grand argument contre Pascal, qu'il était un *tison d'enfer*, a toujours faire rire les honnêtes gens. (R. P.)

soin du parlement, et ne voulant le choquer en aucune façon.

On a proclamé et publié le 23 de septembre dernier, à trois briefs jours, le cardinal de Retz, avec grosses défenses à quelque gouverneur que ce soit de le recevoir, ni le retirer chez soi, etc.

Il y a ici des gens qui croient qu'il est en France, et même à Paris, ou près d'ici; mais qu'il est si bien caché qu'il ne peut être trouvé. Je ne sais à quoi est bonne cette grande hardiesse; car je tiens pour certain qu'il se met en danger fort grand, s'il vient à être découvert, et même aussi tous ceux qui le retirent.

On a présenté à MM. de l'assemblée du clergé une lettre de la part de M. le cardinal de Retz, écrite et signée de sa propre main, datée du 15 de septembre, ce qui fait croire qu'il n'est pas loin d'ici.

Les jésuites de Compiègne, qui ne se sont nichés là que depuis un an, par le crédit du père Annat, confesseur du roi, et malgré tous les habitants, ont représenté une comédie devant la reine de Suède, laquelle étoit fort chétive; elle leur en a dit tout franchement son avis, et ensuite leur dit qu'elle savoit bien de bonne part les désordres qu'ils mettoient dans la chrétienté, qu'ils se mêloient de trop d'affaires, et même que plusieurs princes s'en plaignoient. Ces bons pères se trouvèrent fort surpris, et en firent un rapport à notre reine, laquelle s'en plaignit à dame Christine. Mais la bonne dame suédoise n'en demeura point là; elle renchérit à la reine sur tout ce qu'elle avoit dit de ces bons pères, et lui en dit six fois davantage, dont notre reine demeura fort étonnée. Oh! que je souhaiterois volontiers que tous les princes fussent avertis de leurs fourberies! il n'y auroit pas tant de monde trompé. *Si res ista mei esset arbitrii*, j'en ferois une bonne caravane, et enverrois tout cela en l'Amérique, afin qu'ils y travaillassent à la conversion des sauvages.

Apprenez de grâce à votre serviteur qu'est-ce que c'est qu'un libelle imprimé in-quarto à Lyon, sous ce titre: *la Ca-*

bale des barbistes; qui est celui à qui ce livre en veut? C'est M. Gras qui me l'a envoyé, mais je n'y puis rien comprendre.

M. de Turenne ayant appris que dans la Capelle, que les Espagnols nous tenoient, il n'y avoit guère de monde, il est aussitôt allé l'assiéger, à quoi il a réussi, car six jours après la ville s'est rendue; il n'y avoit dedans que deux cents hommes; il y a des gens qui disent soixante seulement. Le prince de Condé n'a pu les secourir; maintenant il cherche à combattre le maréchal de Turenne.

Il court ici une lettre nouvelle du cardinal de Retz à MM. de l'assemblée du clergé, dans laquelle il les exhorte vivement à entreprendre sa défense, et leur dit qu'enfin on le contraindra à prendre la résolution de se servir de ses armes spirituelles. Cela s'explique par gens du métier, qu'il interdira tout l'archevêché de Paris, et qu'on ne fera plus aucun service ni aucune fonction dans les églises. Si l'on n'y dit plus de messes, cela épargnera bien du vin, qui est déjà ici bien cher; mais aussi plusieurs prêtres et cadets de Normandie en pâtiront, *qui ex illo quæstu diurno victum sibi comparant.*

Luther et Calvin ont ôté le purgatoire; s'ils pouvoient aussi bien nous ôter l'enfer, nous serions comme rats en paille. Le diable seroit mort cette fois-là, et nous n'aurions plus qu'à nous réjouir et à nous gaudir, sans plus avoir aucune crainte de cette vilaine bête métaphysique cornue et fort affreuse, à ce que nous disent les moines, gens de bien et gens d'honneur, à ce qu'ils disent, mais qui pratiquent fort bien à leur profit ce beau vers de Lucrèce (1):

Qui faciunt animos humiles formidine divûm, etc.

Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 3 d'octobre 1656.

(1) Voir la notice biographique, page XXVIII.

LETTRE CCXC. — *Au même.*

M. Guillemeau est toujours de même; quand il mourra, il ne sera jamais tant regretté que le bon M. Moreau : aussi étoit-ce bien un autre homme. M. Moreau a vécu en homme de bien et d'honneur, avec beaucoup de probité envers tout le monde et même envers ses compagnons, parmi lesquels il y a, comme vous savez, en toutes les grandes compagnies, d'étranges gens, et principalement *in gente pædagogica*, où il y a des maîtres ès-arts qui se piquent d'être savants en latin, qui sont sots, impudents et extravagants. M. Guillemeau, au contraire, a été un courtisan recuit et rusé, *qui privatæ rei suæ studuit : ex eo tamen laudandus*, qu'il a toujours été du bon parti, et dans les bons sentiments de la méthode de la saignée, de la paucité des remèdes, de l'antimoine et de toute la chimie, qui est, à purement et proprement parler, la fausse monnoie de notre métier. Nos maîtres ès-arts n'ont pas toujours le sens commun tout entier, et nous pourrions à grand droit dire d'eux ce que feu M. Jean Duret, fils de Louis, disoit des conseillers qui n'approuvoient pas la saignée en la petite-vérole (1) : *domini de parlamento parum habent sensus communis*. Un habile homme ne se fait pas en un jour, *plures anni requiruntur*.

L'arrêt du conseil donné par M. le chancelier contre le parlement en faveur des maîtres des requêtes, et entre autres en faveur de MM. Gaumin et de Laffemas, a été signifié au parquet et au doyen de la grande chambre.

Je vous donnerai un divertissement d'un fait tout nouvellement arrivé à Mantes. Un cordelier de ladite ville, qui se nomme père Cornu, étant devenu amoureux de la femme du lieutenant-général de ladite ville, lui envoya de petits présents, des bouquets et des lettres ; la dame en avertit son mari, qui lui fit écrire une lettre pour l'attirer en sa maison. Le cordelier ne manqua pas de se rendre à l'assignation ;

(1) Voyez tome I, pages 313, 321.

mais comme il pensoit aller plus avant, le mari assisté de six de ses amis prirent le cordelier, le lièrent, et lui donnèrent tant le fouet, que le pauvre diable de moine n'en pouvoit plus ; puis fut scandaleusement ramené et renvoyé en son couvent en plein jour avec toute sorte d'outrages. On dit que les cordeliers en veulent avoir raison, plaider contre ce lieutenant-général, et que ce n'est pas à lui à faire telle justice, principalement à un religieux. Vous savez combien vaut en ce monde parmi les sots et les trop crédules ce spécieux nom de religieux ; mais en attendant que l'affaire se juge, je vous donne avis que les cordeliers n'osent plus paroître dans Mantes, et qu'on a délibéré de ne leur plus donner l'aumône. Si tout le monde en faisoit de même partout, adieu la besace, que feu M. de Belley appeloit une *arquebuse à miettes*. Je vous prie de faire part de ce conte, qui est très vrai, à M. Gras. Je voudrois bien être là pour vous voir rire tous deux de ce frère frappart de cordelier ; mais ne le contez pas à mademoiselle Spon, de peur de scandaliser en son esprit ces bons frati, dont elle peut avoir bonne opinion. *Vale, carum caput, et me ama. Totum ex animo tuum.*

De Paris, ce 24 d'octobre 1656.

LETTRE CCXCI. — *Au même.*

On publie à son de trompe et cri public par les carrefours de Paris l'ordonnance du roi contre les passements d'or et d'argent, les dentelles, les points de Gênes, de Venise et de Raguse, les carrosses dorés et autres superfluités. Beaucoup de pauvres ouvriers faiseurs de rubans se plaignent fort de cet édit, d'autant qu'ils gagnoient leur vie à faire de ces passements ; mais les autres allèguent à cela une très méchante et maudite raison d'État, qui est que ces ouvriers bandés et désespérés, faute de vivre de leur métier, on en fera des

soldats pour remplir les régiments de l'armée du roi, qui sont fort délabrés et diminués de cette dernière campagne; de sorte que la politique deviendra enfin *ars non tam regendi quam fallendi homines*, et tout cela pour le profit d'un homme tout seul et aux dépens de toute la France.

Tandis que les maîtres des requêtes sont leurrés de plusieurs intendances dans les provinces, et qu'on leur promet gain de cause contre le parlement, en leur attribuant quelques nouveaux droits, on pense aussi à prendre sur eux d'un autre côté. Ils ne sont que soixante-douze; on parle de leur donner des compagnons jusqu'à un cent: vous voyez que l'on tâche à couper la bourse aux uns et aux autres, et à pratiquer ce que disoit Néron, *demus operam ne quisquid habeat*.

M. Moreau le père a laissé sa bibliothèque pour la somme de 15,000 livres à son fils, lequel est en peine s'il doit la prendre. Il m'en a demandé mon avis; je lui ai répondu qu'infailliblement elle valoit bien mieux que cela, pourvu que tous les livres y fussent qui y ont autrefois été. Il témoigne qu'il la prendra, en tirant d'icelle une bonne partie des meilleurs d'iceux pour sa provision, et que le reste il le vendra: voilà bien des livres à vendre quelque jour. Il y a quantité de bons livres rares et curieux, combien même que le bonhomme fût assez secret et qu'il n'en parlât guère à personne, pas même à feu M. Naudé, qui y étoit fort entendu, voire, qui pis est, à son propre fils, qui m'a dit qu'il lui avoit tout laissé, mais qu'il ne lui avoit rien dit ni rien recommandé chose quelconque en particulier. Ainsi meurent la plupart des hommes, sans s'expliquer; la vie les abandonnant, ils abandonnent tout, et voyant que tout est perdu pour eux, ils négligent et oublient tout.

Le 4 de novembre, dans nos écoles nous étions assemblés pour faire un doyen et des professeurs nouveaux. Des cinq électeurs, j'en étois un avec le bonhomme M. Bouvard, M. le Comte, les deux Baralis et Fr. Boujonier le fils. Enfin après plusieurs discussions à l'amiable, nous sommes convenus de

trois docteurs, et *fit ex rigore statuti :* c'étoient MM. Herman de Launay, Philibert Morisset et Merlet le fils. *Et sors cecidit super posterum illum*, âgé d'environ quarante ans, qui pourra tant mieux faire, qu'il sera soulagé et fortifié du conseil de M. son père, qui vit encore. La secte antimoniale prétendoit bien faire un doyen à sa mode, mais les voilà encore rebutés pour deux ans. Nous avons pareillement été les maîtres dans l'élection des quatre professeurs, et les avons tous nommés du parti des gens de bien, *sine fuco, sine stibio, sine veneno, sine fraude.* Toute la cabale des bézoardistes-antimoniaux, pharmaciens et marchands de remèdes spécifiques (mots inventés pour tromper les pauvres malades), n'a eu aujourd'hui aucun crédit en notre élection : *tandem bona causa triumphat.* Guénaut même y a été les trois heures entières que l'affaire a duré; mais ni lui, ni tous les guénaldistes n'y ont eu aucune part : en voilà pour deux ans. *Intra biennium perfectum et integrum*, car il n'y aura pas lieu d'en faire d'autres que d'aujourd'hui en deux ans; le pape mourra, ou le singe parlera.

J'ai aujourd'hui dîné en ville avec un honnête homme du Languedoc, dont le père étoit autrefois greffier des États de la province, lequel méprise fort Montpellier et toute cette école. Il dit que M. R. de Belleval est un honnête homme, mais peu savant, et malheureux médecin; au reste, qu'il est riche de 80,000 écus. Pour Courtaud, que c'est un cheval, une grosse bête, qui toute l'année est enfermé dans sa chambre ou dans son grenier, où l'on ne sait pas s'il n'y fait pas de la fausse monnoie; qu'il ne gagne rien, qu'il n'a jamais vu de malade, et que dans Montpellier aujourd'hui, ce ne sont point les médecins qui vont visiter et panser les malades, qu'on ne prend que les apothicaires; que Sanche le père est un étourdi, et son fils un jeune homme folâtre et ignorant; que M. L. Soliniac est ici à la poursuite des affaires de leur école au conseil; qu'il est plus habile, mais grand charlatan raquedenaze, et qu'il tâche de faire croire à tous ses malades qu'ils ont des abcès cachés dans le corps. Il dit encore plus de mal de feu Laz.

Rivière. Il dit qu'il étoit grand charlatan, qu'il étoit naturellement ladre, et qu'il avoit un vilain ulcère éléphantique dans la gorge. En récompense, il loue fort M. Varandé et J. Pradilles, Joubert et Rondelet. *Vitio malignitatis humanæ contingit, ut vetera sint in laude, præsentia in fastidio.* En récompense il loue fort un jeune médecin nommé P. Haguenot (1); le connoissez-vous?

L'assemblée de MM. du clergé continue toujours. L'on s'étonne de ce que le cardinal de Retz leur envoie si fréquemment des lettres; cela fait croire qu'il est bien près d'ici. Ceux du Port-Royal ont ici fait publier un miracle qui est arrivé en leur maison d'une fille de onze ans, qui étoit là-dedans pensionnaire, laquelle a été guérie d'une fistule lacrymale. Quatre de nos médecins y ont signé, savoir, le bonhomme Bouvard, Hamon le médecin, et les deux gazetiers. Ils attribuent le miracle à un reliquaire, dans lequel y a une portion de l'épine qui étoit à la couronne de Notre-Seigneur, qui a été appliqué sur son œil (2). Je pense que vous savez bien que ces gens-là, qu'on appelle du Port-Royal, tant des champs que de la ville, sont ceux que l'on appelle autrement les jansénistes, les chers et précieux ennemis des loyolites, lesquels, voyant que ce miracle leur faisoit ombre, ont écrit, pour s'y opposer, *Un rabat-joie du miracle nouveau du Port-Royal*, où l'on dit qu'ils n'ont rien fait qui vaille; mais surtout je m'étonne comment ils n'ont rien dit contre ces approbateurs de miracles, *qui non carent suis nervis.* Le bonhomme Bouvard est si vieux, que *parum abest a delirio senili.* Hamon est le

(1) Médecin de Montpellier, eut pour fils Jean-Henri, et pour petit-fils Henri Haguenot, né dans la même ville, le 26 janvier 1687, professeur et doyen de la Faculté de médecine. A sa mort, le 11 décembre 1775, il légua sa bibliothèque à l'hôpital Saint-Éloi, dont il était médecin. (R. P.)

(2) On sait que ce miracle, vanté par les jansénistes, se fit, dit-on, en faveur de la nièce de Pascal, atteinte d'une fistule lacrymale. Les jésuites l'ont toujours nié avec opiniâtreté. Qui faut-il croire? (R. P.)

médecin ordinaire et domestique du Port-Royal des Champs, *ideoque recusandus tamquam suspectus;* les deux autres ne valurent jamais rien, et même l'aîné des deux est le médecin ordinaire du Port-Royal de Paris, qui est dans le faubourg Saint-Jacques. *Imo, ne quid deesse videatur ad insaniam sæculi,* il y a cinq chirurgiens-barbiers qui ont signé le miracle. Ne voilà-t-il pas des gens bien capables d'attester de ce qui peut arriver *supra vires naturæ*, des laquais revêtus et bottés, et qui n'ont jamais étudié! Quelques uns m'en ont demandé mon avis: j'ai répondu que c'étoit peut-être un miracle que Dieu avoit permis d'être fait au Port-Royal, pour consoler ces pauvres bonnes gens qu'on appelle des jansénistes, qui ont été depuis trois ans persécutés par le pape, les jésuites, la Sorbonne, et de la plupart des députés du clergé (*ut faverent loyolitis*), et aussi pour abaisser l'orgueil des jésuites, qui sont fort insolents et impudents, à cause de quelque crédit qu'ils ont à la cour (1). Nos gens ont mis force provisions dans Valence; les Espagnols n'ont osé attaquer nos troupes.

Soyez toujours très assuré que je suis tout votre, etc.

De Paris, ce 7 de novembre 1656.

LETTRE CCXCII. — *Au même.*

La reine de Suède n'est plus à Turin ni à Cazal; elle est allée à Venise, où elle séjournera tant que la peste sera à Rome. La princesse de Condé est allée à Malines pour y accoucher; elle n'a pu obtenir la permission de pouvoir faire ses couches en France, ni à Breda, dans le château où M. de Haute-Rive, qui en est gouverneur, ne l'a voulu recevoir sans les ordres de madame la princesse d'Orange. Le roi a envoyé

(1) Pour Gui Patin, une réponse positive était assez difficile, car, en fait de miracles, il n'était pas facile à convaincre; celle qu'il fait est assez adroite, et ne le compromet guère. Voy. t. I, p. 90 et 223. (R. P.)

dix compagnies du régiment des gardes à Angers, pour y vivre à discrétion et y faire leur quartier d'hiver, à cause de quelque maltôte que l'on y a voulu imposer, et qu'ils n'ont pas voulu souffrir.

Un marchand de Gênes, habitué à Paris, me vient de dire que la peste fait grand ravage en sa patrie; que Rome en est aussi fort tourmentée; que deux hommes en sont morts dans la maison du pape; et si la peste ne prenoit que des moines, des généraux d'ordres, et principalement le général des jésuites, je pense que la chrétienté ne perdroit guère.

On vend ici un livre nouveau in-folio, que l'on appelle *les Négociations du président Jeannin* (1). C'est un recueil de lettres de ce grand homme dans les divers emplois qu'il a eus sous Henri IV et le feu roi Louis XIII, et particulièrement pour avancer et procurer la trève de l'an 1608 entre les Hollandois, l'archiduc de Flandres et le roi d'Espagne. Le livre est bon et curieux; mais, à mon avis, il ne vaut pas les lettres du cardinal d'Ossat. J'y trouve du défaut et du retranchement, ce que j'attribue à celui qui a fait imprimer le livre par l'autorité des parents, qui lui ont commis tous les manuscrits. C'est un jésuite défroqué et déguisé, nommé le père Cerisier, qui en a supprimé, tronqué, et ôté à qui il en a voulu. M. le Maître, jadis avocat en parlement, très fameux aujourd'hui, janséniste très zélé, et retiré au Port-Royal des Champs, où il attend la voix de Dieu, est homme très savant et fort éloquent, grand ennemi des jésuites, et de toute la fourberie du siècle impudent et extravagant auquel Dieu nous a réservés.

Un jésuite breton, qui étoit ici, a fait imprimer une harangue latine in-quarto, en l'honneur de saint Augustin; en voici le titre : *Sanctus Augustinus theologorum christoteles, sive de sancti Augustini in rebus theologicis authoritate, oratio.* Il fait ce qu'il peut pour louer là-dedans saint Augustin, en dra-

(1) Le président P. Jeannin, né à Autun en 1540, mort à Paris le 31 octobre 1622; il a été publié une nouvelle édition de ses *Négociations diplomatiques et politiques*, Paris, 1819, 3 vol. in-8°. (R. P.)

pant en récompense contre les jansénistes, qui valent mieux qu'eux tous tant qu'ils sont.

On a enterré ici un des plus honnêtes hommes de Paris, mort de ce mois, savoir M. Dupuy, gardien de la Bibliothèque du roi, dont le frère aîné mourut dans la même charge, que tous deux exerçoient conjointement, il y a six ans.

Le roi a fait mettre dans la Bastille un nommé de Gourville; il étoit autrefois au duc de la Rochefoucault, puis au Mazarin, et enfin au prince de Conty : on l'a mis dans la boîte aux cailloux. Il a été autrefois laquais; il a merveilleusement de l'esprit, et est Gascon. On dit qu'il a maintes fois, par ci-devant, fort heureusement réussi dans les intrigues de la cour, et qu'il entend fort bien ce métier là.

Le sieur de la Peyrère (1), gentilhomme gascon et prétendu réformé (s'il n'est pas juif, car plusieurs l'en soupçonnent), qui a fait le livre des *Préadamites*, dans lequel il a tâché de

(1) Isaac de la *Peyrère*, dont parle ici Gui Patin, était né à Bordeaux en 1594. Savant, ingénieux, hardi, il avait dans ses opinions cette bonne foi, cette candeur avec lesquelles on ment au public et à soi-même. Son système du *préadamisme* lui acquit de la célébrité, mais aussi des persécutions. Lisant un jour les *Épîtres* de saint Paul, il crut voir dans le chapitre V de l'épître aux Romains les preuves qu'il avait existé des hommes avant Adam. De là son système, et le livre qu'il publia d'abord sous le voile de l'anonyme : PRÆADAMITÆ, *sive exercitio super versibus* 12, 13. 14, *capitis V epistolæ Pauli ad Romanos, quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi. Systema theologicum ex præadamitarum hypothesi*, 1655, in-4° ; 1656, in-12. On y a ajouté une troisième partie, qui est une réfutation de l'ouvrage, par Phil. le Prieur. La Peyrère se rétracta, mais en apparence. Doué, dit-on, d'un caractère mobile, changeant, il ne sut jamais réellement être ni protestant ni catholique. Aussi, quand il mourut, le 30 janvier 1676, âgé de quatre-vingt-deux ans, fit-on une épitaphe dont voici le dernier vers. Au moment suprême, incertain, hésitant au milieu de tant de religions,

« Le bonhomme partit et n'en choisit pas une. »

(R. P.)

prouver qu'Adam n'a pas été le premier homme du monde, est hors de prison du château d'Anvers : le prince de Condé l'a fait mettre en liberté. Il est ici gai, gaillard et sain, fort passionné pour son opinion ; et je trouve de la gentillesse dans ses preuves. Il s'en va à Rome pour y voir le pape, qui a témoigné qu'il désiroit de le voir. Je suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 18 de novembre 1656.

LETTRE CCXCIII.

Enfin, j'ai reçu ce matin votre lettre du 24 novembre. La femme de votre Meyssonier est donc morte avec le vin émétique? Ce poison donc joue des siennes à Lyon tout comme à Paris? Quelques uns de vos docteurs en ont donné à leurs femmes, qui n'en prendront plus jamais : elles en sont toutes mortes, par la grâce de Dieu, et quelques uns d'iceux en ont pris de plus jeunes en leur place. Guénaut en a fait porter le deuil trois fois à sa famille, et en a tant tué en divers endroits, qu'il n'en ose plus proposer nulle part. Je vous supplie de dire à M. Gras que je suis son très humble serviteur, et que j'ai céans les quatorze lettres des jansénistes pour lui, dans un paquet, et autant pour vous dans un autre, que j'augmente tous deux à mesure qu'il en vient de nouvelles, dont on nous donne grande espérance tous les jours. Un honnête homme du bon parti m'a dit ce matin que dans huit jours nous aurons la quinzième, sans perdre l'espérance de celles qui viendront, *et nati natorum*, *et qui nascentur ab illis*. Toutes ces nouvelles lettres sont de telle efficace chez les honnêtes gens, que les pauvres jésuites ne savent plus où ils en sont. On ne peut répondre à ces lettres, *quæ jugulum petunt;* elles font telle impression dans l'esprit des gens raisonnables,

que si ces maîtres passefins n'avoient du crédit à la cour, ils seroient déjà pis que les cordeliers (1).

Je ne vous puis rien dire de nouveau du père Cornu, de Mantes, sinon qu'il a eu bien le fouet dans la cave du lieutenant-général, et que les cordeliers, pour la défense de leur confrère, ont mis en procès ledit lieutenant-général. J'appris cette histoire vers la Saint-Rémy, chez M. Guillemeau; lui-même nous la conta.

Pour votre vers du bon et rusé Horace, que vous m'avez voulu appliquer, *nil admirari*, etc., je vous donne avis qu'il y a longtemps que je suis fourni de son intelligence et du vrai sens qu'il mérite, *aliunde mihi prospectum est ex illa parte*. Je sais bien que les anciens ont loué Démocrite d'avoir pleinement possédé cette vertu, *quam vocabant illi et ille* αὐτομάθειαν. Il faut laisser l'admiration au peuple, qui est trop sot, et aux moines, qui gagnent leur vie à tromper les simples. *Ad populum phaleras.*

M. de Thou, président à la première des enquêtes, fils de ce brave historien qui étoit président à mortier, a vendu sa charge, et s'en va être ambassadeur en Hollande. Il est frère puîné de ce pauvre malheureux qui mourut si malheureusement à Lyon, l'an 1642, par la tyrannie du cardinal de Richelieu.

Le Mazarin avoit fait courir le bruit qu'il vouloit être lui-même surintendant des finances. Les deux qui occupent la charge en ont l'épouvante; ils en ont traité, et s'en sont rachetés, moyennant trois millions, qu'ils en ont donnés pour eux deux; c'est-à-dire que, pour se rembourser, il leur sera permis de voler le roi et le public tant qu'ils voudront, tant qu'ils pourront, de faire bâtir tant de belles maisons et de superbes palais qu'ils voudront.

(1) On voit l'étonnant effet que produisit sur les esprits ce chef-d'œuvre de Pascal, *les Provinciales*, encore lu et admiré, bien que les circonstances ne soient plus les mêmes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le P. *Escobar* vivait encore, car il ne mourut que le 4 juillet 1669. (R. P.)

Je viens d'apprendre que le fils de M. Moreau (1) a vendu la bibliothèque de feu son père; *de pretio definito nondum constant.* On le dit en diverses façons, afin qu'on ne le sache (2). Quatre libraires l'ont enlevée aujourd'hui, ou au moins ont commencé : voilà comment la mort renverse tout. Ces livres étalés chez les libraires seront aux yeux des curieux comme l'âme de Pompée dans Lucain, *magni nominis umbra;* et comme dans la méthode de Galien, *imbecillitas ventriculi nudum et inane nomen;* comme aussi quelque ancien a dit dans les Tusculanes de l'immortalité de l'âme, *supra doctrinam Platonicorum.*

Nous avions ici deux cousins, fort excellents hommes à tailler de la pierre, par incision de la vessie : le plus jeune des deux, nommé Gyrault, mourut âgé de cinquante ans, le mois de juillet dernier, à Evreux, où il étoit allé pour tailler un gentilhomme. Il avoit autrefois taillé le pape d'aujourd'hui à Cologne, l'an 1642. L'autre s'appeloit Ph. Colot, âgé d'environ cinquante-huit ans, qui a été *peritissimus artifex.* Il étoit allé tailler un homme près de la Rochelle : il est tombé malade d'une dysenterie, et est mort à Lusson. Voilà aujourd'hui A. Ruffin, jadis chirurgien de la Charité, le premier lithotomiste de Paris. Il y en a encore quelques autres qui courent après cette réputation lucrative, comme Javot, chirurgien de la Charité, Govin de l'Hôtel-Dieu, et un autre Colot, cousin du défunt, qui étoit à Bordeaux, et qui vient ici busquer fortune (3).

(1) René Moreau, né à Montreuil-Bellay, en Anjou, en 1587, professeur au Collége royal de France, doyen de la Faculté en 1630 et 1631, mort à Paris le 17 octobre 1656. Son fils, Jean-Baptiste Moreau, lui succéda au Collége de France, fut doyen de la Faculté en 1672, et mourut à Fontainebleau le 25 septembre 1693, âgé de soixante-douze ans.

(2) Voyez ci-après, page 276.

(3) Du mot espagnol *buscar*, chercher. On voit qu'alors, comme aujourd'hui, on se faisait par les spécialités une *réputation lucrative*, selon l'expression de notre auteur. (R. P.)

L'on m'a dit que M. l'abbé Bourdelot va voir la plupart de MM. les évêques du clergé, et qu'il s'en fait fort accroire avec son abbaye. Il s'est vanté qu'il avoit refusé un évêché que le Mazarin lui avoit voulu donner. On dit qu'il se pique fort d'affaires d'État, et qu'il fait le grand ministre; il a toute sa vie fait le révérend et le glorieux. Voilà un charlatan canonisé par la fortune, et qui doit se souvenir de ce qui est dans Ronsard, pour devise d'un homme glorieux qui avoit attrapé une abbaye, sous Charles IX : *Fort. reverent. habe*, c'est-à-dire *fortunam reverenter habe* (1).

Il y a bien du bruit en Saxe, depuis la mort du vieux électeur. Son héritier se veut faire papiste; mais ses autres frères et parents le veulent empêcher. On a peur de là que l'empereur et les jésuites ne s'en mêlent, et que cela ne produise en Allemagne une nouvelle guerre de religion. C'est une grande pitié que le monde, c'est toujours à recommencer. Il arrive toujours quelque chose qui donne de l'agitation aux méchants, dont ils prennent occasion de mettre du trouble dans le monde.

On vient de faire justice au bout du Pont-Neuf d'un gentilhomme lorrain, nommé Barradas, et de deux hommes, qui ont été pendus. C'étoient trois voleurs qui arrêtoient les carrosses dans les rues, et qui tiroient quand on leur faisoit tête. Ils avoient volé madame la comtesse de Brienne, lui avoient pris son mouchoir de cou, ses heures, son chapelet et sa montre, qui les a fait découvrir. Le gentilhomme lorrain a eu la tête coupée. *Vale et me ama.* Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 5 de décembre 1656.

LETTRE CCXCIV. — *Au même.*

Je viens d'apprendre que les jésuites ont obtenu un arrêt du

(1) Voyez la note sur Bourdelot, tome I, p. 513.

conseil d'en haut, par lequel il est défendu à qui que ce soit de plus écrire contre eux, et principalement à ceux du Port-Royal, que ces passefins appellent jansénistes, et par modestie chrétienne, hérétiques recuits et renforcés; et même il est défendu à qui que ce soit de lire de tels écrits diffamatoires de la bonne renommée de ces bons pères, nés pour tourmenter les gens de bien, ce qu'ils font pour empêcher le cours de ces bonnes lettres, que j'ai céans pour vous envoyer, et à M. Gras notre bon ami : j'en ai quinze, et une réponse à la douzième. On dit qu'il en viendra encore une, et puis après que l'auteur se reposera en amassant toujours de nouvelles matières, *donec immutatio, veniat*, en cas que les bons pères aient alors fait signifier et publier leur arrêt de défense : ce qu'on dit qu'ils ne feront qu'après que le père Annat confesseur du roi, aura achevé le livre auquel il travaille pour réponse à ces belles lettres, qui leur font tant de peine, et qui mettent tant d'ignominie sur leur front..

On mit hier dans la Bastille un conseiller de la cour, nommé M. de Chenailles, qui est de la prétendue réformée, avec un capitaine, nommé le chevalier des Prez, à cause de certaines lettres surprises, par lesquelles ils sont accusés d'avoir quelque intelligence avec le prince de Condé, pour lui faire livrer Saint-Quentin en Picardie.

Il semble que toute la nature travaille à chercher les moyens de ruiner cette grandeur de la superbe et sourcilleuse maison d'Espagne, et néanmoins on n'en peut venir à bout. Les jésuites disent que c'est permission de Dieu ; je le crois aussi, mais non pas dans leur sens. Dieu se sert des Espagnols comme des bourreaux pour affliger le monde, et éprouver la patience des gens de bien. Et par même raison, il endure qu'il soit des jésuites, et autres méchants larrons, traîtres, espions, hypocrites, usuriers, partisans et autres pestes du siècle. *Addo verum* que les gens de bien ont beaucoup à souffrir dans ce monde, pour la quantité des méchants, qui y dominent fort tyranniquement.

Aujourd'hui MM. les gens du roi sont entrés dans la grand'-chambre, et ont demandé que le parlement nommât des commissaires, pour examiner et faire le procès aux deux ci-dessus nommés, ce qui a été fait. On a député pour cela les doyens et sous-doyens de la grand'chambre, savoir MM. Ferrand et Champrond, et M. Madelaine, conseiller aux enquêtes, qui est de même religion que M. de Chenailles, qui est l'accusé; mais ce troisième s'en est excusé, disant qu'il est son allié. On a mandé les prisonniers de la Bastille à la Conciergerie, et leur procès est sur le bureau. Un courrier a apporté ici la nouvelle de la mort du roi de Portugal, dont la veuve est reconnue régente, et le fils roi, qui est manchot.

Le cardinal Mazarin produit contre M. de Chenailles huit lettres écrites de sa propre main au prince de Condé; il a été interrogé : on dit qu'il se défend fort mal. Je vous donne le bonjour, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 12 de décembre 1656.

LETTRE CCXCV. — *Au même.*

Le 14 de ce mois, le roi a fait mettre dans la Bastille le chevalier de Ligny, neveu de M. le chancelier, pour une insolence qu'il a faite à la comédie, au Marais du Temple, avec quarante soldats qu'il avoit menés quand et soi, pensant maltraiter un homme, qu'il n'y trouva pas, qui étoit un valet de chambre de M. de Guise, avec lequel il avoit eu querelle en une autre comédie.

Le roi menace de faire un nouveau parlement à Nîmes, au détriment et à la perte de celui de Toulouse. C'est l'évêque de la même ville qui a entrepris de faire cette affaire-là, disant tout haut que cette nouvelle institution va au profit du roi et même à l'honneur de Dieu, en tant que c'est une bonne invention pour rembarrer les huguenots de la province. Ceux de Toulouse emploient tout leur crédit pour l'empêcher.

M. de Chenailles, notre conseiller prisonnier, a refusé de répondre aux commissaires députés, disant qu'il n'est point dans une des prisons du parlement, et que quand il y sera il dira bien des choses. Là-dessus le parlement a ordonné qu'il sera interpellé par trois jours de suite de répondre, au bout desquels, s'il ne parle, qu'on lui fera son procès comme à un muet.

La seizième lettre contre les jésuites a commencé d'être publiée. Si les jésuites ne s'arrêtent, et que ceux du Port-Royal n'en demeurent là, ils en feront plus de soixante. Je ne sais si les jésuites pourront bien se taire, combien qu'ils aient très mauvais jeu ; mais ces carabins sont si glorieux, que lors même qu'ils ont tort, ils veulent triompher de tout le monde.

J'apprends que le fils de M. Moreau a grand regret d'avoir vendu la bibliothèque de M. son père, d'autant que les libraires qui l'ont achetée se sont vantés qu'il y avoit dans cet achat pour quatre mille écus de profit pour eux. Ce fils dit que c'est son beau-père, sa belle-mère et sa femme qui lui ont donné ce conseil. Mais il n'est pas temps de s'en repentir; il n'a plus qu'à dire, comme frere Jean dans Rabelais, *Vogue la galère!* C'est une affaire vidée, *ad quam non datur regressus.*

Enfin M. de Chenailles a répondu à ses commissaires le 18 de ce mois; il a pleuré au commencement, et puis après il a parlé. Il se défend fort bien, et n'a pas voulu avouer ni reconnoître trois lettres écrites de sa main qui lui ont été représentées. Le parlement a ordonné que nouvelles confrontations lui seroient faites des arrêts qu'il avoit signés, tant en sa quatrième des enquêtes qu'en la chambre de l'Édit, lorsqu'il y a été rapporteur.

Quand j'aurai reçu votre portrait, je ferai mes efforts de lui chercher quelque place honorable. Vous pouvez bien croire qu'il me sera très cher : je tâcherai de ne vous mettre en pire compagnie que feu M. Naudé et Gassendi, dont le premier a été mon intime très particulier trente-deux ans entiers, et l'autre y eût succédé s'il eût plus longtemps vécu. Je vous remercie des belles épitaphes que vous m'avez envoyées.

Je vois ici bien des gens qui ont en divers temps connu feu M. de Guillemeau, mais je n'en vois aucun qui en ait tant su que moi. Nous étions de même licence; je l'ai hanté trente-deux ans entiers, et j'ai eu participation de l'esprit du compagnon courtisan, autant que pas un : *callidissimum et astutissimum histrionem aulicum intus et in cute apprime novi*. Son autre médecin avec moi étoit le bonhomme Baralis, qui ne l'a bien connu qu'après sa mort : je n'y ai point été trompé. Il ne m'a rien laissé par testament, il y a plus de vingt-quatre ans que je l'ai cru ainsi : *ex perspecta hominis indole*. Cet homme se jouoit de son esprit, *sed ad rem suam potissimum attendebat*. En quelque part qu'il soit, Dieu le veuille bien consoler; personne ne le regrette de deçà, et tout le monde regrette le bon M. Moreau. Je parlerai à son fils, *de vitis illustrium medicorum parisiensium;* mais je pense qu'il n'en faut rien attendre, et qu'il n'y a rien d'achevé de ce sujet-là ni de plusieurs autres : le bonhomme avoit trop peu de loisir, et son fils dit que son père ne lui a rien recommandé ni de cela ni de l'école de Salerne (1). Je vous demande (*mirare impudentiam meam et ignosce*) une copie de l'ouvrage de ce prieur de Sainte-Foi, qui a tant pris de peine de défendre les loyolites, et en récompense vous aurez les lettres du théologien de Port-Royal, dont nous sommes dans l'attente de la dix-septième. Bon Dieu! comme ces maîtres passefins sont traités dans la quinzième et dans la seizième! Ah! qu'il y a d'honnêtes gens au monde! Puissent-ils y être bien conservés afin de résister à la tyrannie de tant de méchants, *qui in terra panem edunt*. Je pense que M. Cellier ne manquera pas d'envoyer de deçà son nouveau livre, *Annales massilienses*. Cette espèce de livre doit être bonne;

(1) La dernière édition a été publiée après la mort de R. Moreau, sous ce titre : *Schola salernitana, de valetudine tuenda*, Opus nova methodo instructum, infinitis versibus auctum, commentariis Villanovani, Curionis, Crellii et Costansoni illustratum. Adjectæ sunt animadversiones novæ et copiosæ Renati Moreau. Lutetiæ Parisiorum, 1672, 1 vol. in-8°. (R. P.)

mais j'ai regret que ce soit, *opus loyoliticum*, *sunt enim isti scriptores mendacissimi*.

J'ai ouï parler de votre Jean Daniel Horstius, qui est auprès du landgrave de Darmstad ; j'ai vu quelque chose qu'il a fait imprimer. Il me semble que c'est *Manuductio ad medicinam*, où il prend plaisir de s'exercer avec N. Plempius, qui est un fort savant professeur à Louvain. Ce Jean Daniel Horstius *acres et ingentes gerit spiritus*. Quelqu'un m'a mandé qu'il est homme glorieux et superbe, et qu'il ne s'accorde guère bien avec personne ; il est fils de maître qui a beaucoup écrit (1). Pour leurs vaisseaux lymphatiques, je n'en dis mot, je n'y connois rien et ne m'en soucie point, *ad majora et ad meliora propero ;* tous ces messieurs-là sont trop curieux de telles nouveautés. Il vaudroit mieux qu'ils étudiassent la science des anciens dans Hippocrate, Galien et Fernel ; s'ils ont des querelles, qu'ils les accordent. Vous avez de meilleurs sujets à vous employer ; votre temps vous est plus précieux que toutes ces nouvelles curiosités. Si deux hommes de cette trempe m'avoient voulu prendre pour leur juge, je leur dirois après Virgile :

Non nostrum inter vos tantas componere lites, etc.
Non vacat exiguis rebus adesse Jovi.

Je vous dirai par avance que, comme un jour je parlois à M. Moreau des vies de nos médecins de Paris, il me répondit avec indignation que la plupart n'en valoient pas la peine, et

(1) Grégoire Horstius, surnommé l'Esculape de l'Allemagne, né à Torgau en 1578, professeur de l'Ecole de Giessen, président du Collége des médecins d'Ulm, est mort dans cette ville le 9 août 1636. Ses ouvrages, aujourd'hui complètement oubliés, ont été réunis sous le titre de *Opera medica*, Nuremberg, 1660, in-fol., ou Goude, 1661, 2 vol. in-4°. — Son fils aîné, Jean-Daniel Horstius, né à Giessen en 1620, a été professeur dans les écoles de médecine de cette ville et de Marbourg, médecin de la cour de Hesse-Darmstadt ; il est mort à Francfort-sur-le-Mein, le 27 janvier 1685. Il est auteur de plusieurs ouvrages d'anatomie que l'on consulte encore. (R. P.)

que s'il avoit le temps d'écrire, qu'il l'emploieroit bien à quelque meilleur sujet. Il étoit homme colère, *et parcus laudator;* à peine l'ai-je vu louer personne, pas même le grand Simon Piètre, qui a été un homme incomparable, qui mourut l'an 1618, chez lequel il avoit demeuré, qui étoit cause de sa fortune, et qui lui avoit fait épouser sa propre nièce ; et comme il ne louoit guère personne, aussi ne blâmoit-il que rarement : mais il digéroit sobrement lui tout seul ses morceaux. *Tacito gaudebat sinu, et a pravis ac improbis hominibus solo contemptu se vindicabat.* Je vous souhaite le bon jour et bon an, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 26 de décembre 1656.

LETTRE CCXCVI. — *Au même.*

Après vous avoir souhaité à vous et à toute votre famille un bon et heureux commencement d'année, et vous avoir prié de la continuation de votre amitié, comme vous m'en avez fait l'honneur jusqu'ici, je vous dirai que madame de Mancini, sœur de son Éminence mazarine, est fort malade d'une fièvre continue, avec fluxion sur la poitrine : Guénaut y a été appelé avec Valot, Esprit, etc. Elle a pris de l'antimoine trois fois, tant en breuvage qu'en lavements; enfin elle est morte le 30 décembre dernier, au grand regret de la cour, où elle s'étoit acquis une grande réputation d'une habile femme, laquelle avoit l'esprit fort élevé au-dessus de la fortune de son frère. Elle a été ouverte; on lui a trouvé un fort mauvais foie. Valot disoit qu'elle étoit malade de la pierre, Guénaut disoit que c'étoit un abcès interne, quelque part alentour du dos; et tandis que les médecins s'entre-contredisent, les malades meurent (1).

(1) Cette assertion est quelquefois vraie, mais seulement dans certains cas obscurs, difficiles, où l'expérience se trouve elle-même incertaine et variable. Toute maladie est un problème très complexe par l'étendue, par la multiplicité de ses données; car la condition pathologique pre-

Les jésuites sont ici bien empêchés d'un miracle du Port-Royal, dont il est grand bruit partout. Les jansénistes disent que Dieu en a fait encore d'autres, ce qui augmentera la rage des loyolites s'il se peut vérifier.

La paulette est faillie et finie le dernier jour de l'an, mais on s'en va la renouveler et la faire revivre.

Le fils de feu M. Moreau, qui est malade d'une fièvre continue, avec une fluxion sur la poitrine, est si fort débauché, que j'ai grande appréhension pour lui qu'il ne fasse pas de vieux os. Tout le monde ne parle ici que de ses débauches. Il a perdu M. son père et sa bibliothèque; j'ai peur que lui-même ne se perde bientôt. C'est grand'pitié ! Être né d'un si bon père, et être si déréglé ! Falloit-il qu'on dît de lui : *Filii heroum noxæ et carcinomata?*

On parle fort ici de quelque désordre qui est arrivé en Provence, contre le maître des requêtes, intendant de la province, nommé M. d'Orgeval, qui a été obligé de se cacher; son secrétaire y a été tué, et le premier président du parlement s'est sauvé.

Le roi a fait ici arrêter depuis trois jours un auditeur des comptes, nommé M. Rousseau, qui est intendant de la maison du cardinal de Retz, que l'on dit aujourd'hui être en Italie, dans un château en Toscane, avec petit nombre de domestiques. Le prince de Condé et le cardinal de Retz sont les deux démons du cardinal Mazarin, et qui l'empêchent aujourd'hui de dormir à son aise, et même dans la plénitude de sa fortune. C'est grande pitié d'avoir tant de biens et si peu de repos.

Quo mihi fortuna est, si non conceditur uti?

Le 15 de ce mois, le duc de Richelieu, neveu, à ce qu'il dit, du défunt cardinal, a été au parlement, accompagné de plusieurs de ses amis, où il a prêté serment de duc et pair,

mière nous est inconnue; il en résulte que les probabilités varient infiniment depuis la simple conjecture jusqu'aux clartés qui touchent à l'évidence. (R. P.)

pour les terres ducales que son prétendu oncle, de détestable mémoire, lui a laissées : ainsi continuent de triompher l'iniquité et l'impudence de la fortune.

On a fait, le 16 de ce mois, aux Augustins, un service solennel pour le repos de l'âme de feu madame de Mancini, sœur de son Éminence mazarine, avec beaucoup de cérémonies, *ut fit in tali casu.* Et entre autres, M. Bertier, docteur en Sorbonne, évêque de Montauban, *gente et patria Tolosanus*, a fait une harangue funèbre en l'honneur de cette pauvre dame morte, le mari de laquelle a autrefois été apothicaire à Rome. Ce M. Bertier a parole d'une abbaye pour ce beau service funèbre qu'il a fait aujourd'hui en si bonne compagnie. Cette abbaye servira de suivante à la femme qu'il a, c'est-à-dire à son évêché.

J'apprends que la peste cesse à Naples, après la mort de trois cent mille hommes, et qu'elle y a coupé la gorge à cent vingt-trois médecins et à plus de dix mille moines. *Postremum illud genus cucullatum nihil moror.* Elle est encore bien forte à Rome, mais elle épargne le pape et les cardinaux ; c'est peut-être qu'elle croit qu'ils sont plus méchants qu'elle. Néanmoins trente-six bons et savants médecins en sont morts, et ce sont là ceux que je regrette. Le pape et les cardinaux ne manquent jamais, il en est toujours assez. *Sed rara est atque cara annona bonorum virorum et sapientum medicorum. Vale et me ama. Tuus ex animo.*

De Paris, ce 19 janvier 1657.

LETTRE CCLXCVII. — *Au même.*

Le bonhomme M. de Chevreuse est mort, âgé de quatre-vingt-trois ans ; il étoit le dernier fils du duc de Guise, qui fut tué à Blois, l'an 1588, par le commandement de Henri III.

Hier mourut le maréchal Foucault, âgé de cinquante ans, homme fort débauché et dangereux. Il s'appeloit par ci-devant le comte de Dognon ; c'est celui qui étoit gouverneur de

Brouage, et qui, en le rendant au roi, par traité particulier, se fit faire maréchal de France il y a environ quatre ans.

J'ai vu aujourd'hui entre les mains d'un Hollandois, jeune médecin, natif de Nimègue, le Fernel de la nouvelle impression d'Utrecht, in-quarto, *Universa medicina, cum notis, observationibus et remediis secretis Jo. et Othonis Heurnii.* Cette impression me déplaît; car, outre qu'elle n'est pas belle et qu'elle est pleine de fautes, ils y ont mis des suppléments qui sont déjà dans l'édition de Hollande, in-octavo, *ex Sylvio, Platero, Sennerto et Magiro.*

Il y a un livre nouveau imprimé à Londres, intitulé, *Xenodochium Tabidorum* (1). C'est un livre de leur maladie de consomption, qui est une espèce de phthisie : *Phthoe Hippocratis, marcor pulmonis, morbus materiæ Fernelii, phthisis sine ulcere.* Ce mal est fort fréquent en Angleterre et en Hollande, à cause de la mer et de la quantité des eaux qui s'y rencontrent; ils n'en peuvent pas guérir là, à cause des brouillards et de la trop grande humidité, mais il faut qu'ils viennent en France, en des villes situées en air sec et éloignées des grandes rivières.

Les quatre libraires qui avoient acheté la bibliothèque de feu M. Moreau, avoient arrangé les livres dans une belle grande boutique de la foire, pour les vendre lundi prochain, mais ils en sont soulagés de moitié. M. Fouquet, procureur général, a acheté tous les livres de médecine, qu'il a fait enlever aussitôt, et emporter chez lui moyennant 10,000 livres d'argent comptant (2). Deux jésuites y sont qui les arrangent. On n'en

(1) Par Christophe Bennet; en voici le titre : *Tabidorum theatrum, sive phthiseos, atrophiæ et hecticæ xenodochium*, Londres, 1656. Cet ouvrage a eu de nombreuses éditions, mais il est peu lu et consulté aujourd'hui. L'auteur, né en Angleterre en 1617, mourut en 1655, de phthisie pulmonaire, comme notre célèbre Laënnec, qui avait tant médité sur cette cruelle maladie. (R. P.)

(2) La bibliothèque de René Moreau était considérable ; riche en manuscrits, il est probable que parmi ceux vendus à Fouquet était celui de R. Moreau, dont Gui Patin parle : *De vitis illustrium medicorum Parisiensium*, mais qui n'a jamais été publié. (R. P.)

a fait aucun catalogue. Qui a de l'argent passe partout; c'est *anima mundi* des platoniciens et de tous les autres philosophes, jusqu'au pape et aux jésuites.

Et genus et formam regina pecunia donat.

Le nouveau nonce du pape, M. Picolomini, fit ici son entrée, il n'y a que trois jours, avec un cortége de cent carrosses. Bon Dieu, que de vanité parmi les grands! M. le prince de Harcourt fut au-devant de lui, au nom du roi, et depuis il a fait sa harangue au nom du pape à S. M.

Le 8 de février, est morte dans l'hôtel de Vendôme la duchesse de Mercœur, nièce du Mazarin. Il y a quinze jours qu'elle étoit en couches. Avant-hier la jambe lui devint paralytique; cette nuit elle est tombée en apoplexie, on lui a donné de l'antimoine, et est morte, *tam a morbo quam a veneno*. Elle étoit fille aînée de madame de Mancini, laquelle mourut ici le mois passé.

Ce qui reste de la bibliothèque de M. Moreau se vend à la foire, j'entends les livres de philosophie, d'humanités et d'histoire. Il avoit fort peu de théologie, et haïssoit toute controverse de religion; même je l'ai maintes fois vu se moquer de ceux qui s'en mettoient en peine. Je pense qu'il étoit de l'avis de M. Naudé, qui se moquoit des uns et des autres, et qui disoit qu'il falloit faire, comme les Italiens, bonne mine sans bruit, et prendre dans ce cas-là pour devise :

Intus ut libet, foris ut moris est (1).

Je savois bien que M. Bernier avoit eu la peste en Égypte. Dieu le veuille bien ramener de si loin! c'est un bon garçon; il nous dira des nouvelles de la casse et du séné, qui nous viennent de ce pays-là.

(1) Gui Patin n'usait guère de la recette, dont on ne peut nier la valeur; elle convient surtout à la médiocrité intrigante, rusée, cauteleuse, toujours masquée, qui n'agit que par le stimulant de l'ambition ou les inspirations de l'égoïsme. Au reste, tout dépend du caractère, et, comme l'a dit un homme d'esprit : « Chacun est sa parque à lui-[illegible] et se file son avenir. » (R.

Pour la reine de Suède, par son changement de religion, elle a bien aiguisé les langues des ministres contre son honneur; il vaut mieux n'en point dire de mal, et n'en croire que du bien. Quoi qu'il en soit, elle a fort augmenté sa réputation par le voyage qu'elle a fait à Paris.

Valot, Guénaut et Esprit ont donné trois fois de l'antimoine à madame la duchesse de Mercœur. Je pense que c'étoit de peur qu'elle n'en réchappât : si elle en fût réchappée, ils auroient tâché de la faire canoniser. Cette duchesse et sa mère feront un beau chapitre dans le martyrologe de ceux que l'antimoine a écrasés, comme le *Jupiter Mactator* des anciens.

On tient ici, depuis quatre jours, trois voleurs prisonniers, qui arrêtoient le soir les carrosses, qui voloient et dépouilloient ceux qui étoient dedans. Deux jours avant qu'ils fussent pris, ils avoient volé dans son carrosse madame de Ménardeau Champré, femme du conseiller de la grand'chambre, qui est un des directeurs des finances. Cette dame est native de Lyon, elle s'appelle Henri en son surnom; elle étoit veuve d'un nommé Ferrier, qui étoit le fils du ministre de Nîmes, qui se révolta l'an 1614, et qui causa tant de bruit en Languedoc. Enfin, le 15 février, s'est fait le mariage du prince Eugène, nommé le comte de Soissons, fils du prince Thomas, avec la Mancini, nièce de son Éminence.

Il court ici un bruit qui me déplaît fort, savoir, que par l'entremise des plus grands de l'Europe, et entre autres du roi de France et du pape, les jésuites ont obtenu d'être rétablis à Venise, moyennant la somme de six cent mille écus, qui seront employés à la guerre contre les Turcs pour le recouvrement de la Candie. C'est ouvrir la porte à un ennemi au même temps que l'autre s'enfuit. Cette vermine des loyolites est merveilleusement adroite à faire ses affaires aux dépens de tout le monde, *per ignaviam principum.* Si cela est vrai, certes il faut dire avec Virgile :

Timeo Danaos et dona ferentes.

Les janissaires du pape n'entrent point là-dedans avec

leur argent qu'ils n'aient bonne envie et ne sachent presque bien le moyen de le rattraper.

En deux jours sont ici mortes quatre personnes considérables, savoir : M. de Lasseville, maître des comptes et doyen de la Chambre, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Je l'ai vu malade ; *periit ex suppressione urinæ ab inflammatione et exulceratione urethræ ;* le second a été M. Moreau de Villeregis, conseiller aux enquêtes, âgé de quarante-huit ans ; le troisième est Robert-le-Diable, autrement dit M. Aubri, président des comptes, âgé de quatre-vingt-trois ans, et madame de Brou-Feydeau, âgée de quatre-vingts ans, mère d'un conseiller d'enquêtes.

Les jésuites d'ici se vantent de leur rétablissement à Venise. Voilà une nouvelle qui me surprend fort : où est la politique de ces vénérables sénateurs de recevoir en leur ville, contre l'ordonnance de leur sénat, de 1606, ces janissaires du pape? *Trojano Sinone deteriores et periculosiores.* Certes je ne vis jamais tant de foiblesse parmi les hommes ; le genre humain va toujours en empirant. *Et hæc debemus progeniei monachorum undecumque emergentium, quasi essent locustæ apocalypticæ.* Je me recommande à vos bonnes grâces et à mademoiselle votre femme, et serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce vendredi 16 de février 1657.

LETTRE CCXCVIII. — *Au même.*

Depuis ma dernière, le cardinal Mazarin est malade, *tum ex podagra, tum ex mærore illius quæ nuper obiit Mercoriæ.* Il y a quelque part dans le droit canon : *Qui dixerit episcopum podagra laborare, anathema esto.* Mais bien m'en prend, puisqu'il n'est point évêque, je ne serai point excommunié (1).

M. Riolan le bonhomme est en grand danger : il pisse beaucoup de sang ; mais ce qui est de pis, c'est que je le trouve,

(1) Maître Gui Patin sait escobarder dans l'occasion tout aussi bien que les maîtres passefins dont il se moque si souvent. (R. P.)

LETTRE CCXCIX. — *Au même.*

Le parlement continue, toute autre affaire cessante, à travailler au procès de M. Vallée, sieur de Chenailles (belle terre d'Orléans); il y en a encore pour huit jours, et puis après, gare la tête! Les conclusions du procureur général se savent déjà, et vont à la mort, à ce que m'en a dit ce matin un conseiller, savoir, à être dégradé de sa charge de conseiller de la cour, sadite charge supprimée, son bien confisqué au roi, et la tête coupée en Grève, ce qui est le plus fâcheux. J'ai céans un fort beau livre in-quarto de Genève, intitulé : *Les parlements de France*, de M. de la Roche Flavin, dans lequel se lisent plusieurs exemples de présidents et conseillers en divers parlements, qui ont été condamnés et exécutés pour divers crimes, des parlements de Paris, Toulouse et Rouen. C'est au livre XI, chap. 12. Ce livre est fort beau et curieux. Le fils de l'auteur est conseiller au parlement de Toulouse, que j'ai vu ici et traité malade. Il fut ravi de joie quand il vit que je connoissois le livre de M. son père, et que j'en faisois grand cas, comme il mérite : c'est un des meilleurs livres que j'aie céans ; il a autrefois été imprimé in-folio pour la première impression à Bordeaux l'an 1617, qui est l'année que feu ma mère m'amena petit garçon à Paris pour tâcher d'y faire fortune et me retirer des champs, où la guerre et la taille font trop et trop de désordres : c'étoit un des premiers souhaits de feu mon père.

M. Picolomini, nonce du pape, a dit au roi que le pape son maître avoit envoyé au roi d'Espagne un bref, portant à lui permission de lever plusieurs sommes sur les ecclésiastiques de ses royaumes, et que cela lui vaudra bien 8 millions par an. On croit de là que le Mazarin en voudra faire autant de deçà pour avoir de nouvel argent, afin de continuer plus aisément la guerre au roi d'Espagne; et ainsi nous n'aurons jamais la paix.

Un conseiller de la cour m'a dit aujourd'hui que si M. de Chenailles n'eût été fou, comme il en tient de race, qu'il n'eût jamais pensé à une si méchante et si malheureuse affaire qu'est celle pour laquelle il est prisonnier; mais qu'il a bien montré sa folie par ses réponses, qu'il a bien avoué des choses par ses interrogations qu'il pouvoit dénier, et dont il n'eût jamais pu être convaincu; que l'on ne sauroit faire le procès à personne sur confrontation de lettres, parce que les écrivains s'y trompent très souvent quand il est question de la vérification. Si bien que s'il se fût bien défendu, s'il eût nié tout ce qu'il falloit nier, il ne seroit pas dans le péril éminent de sa vie comme il est. Quelque crime qu'il y ait dans son fait, il y a encore plus de folie que de méchanceté.

M. Gargant, intendant des finances, avoit gagné beaucoup de bien à être partisan, mais enfin il est mort de regret d'avoir perdu tout d'un coup un million au jeu. Voilà comment ces messieurs les partisans se moquent du monde, de ceux qui paient la taille, de Dieu même, et enfin la mort se moque d'eux aussi comme elle fait de tout le monde.

Il y a eu un grand tremblement de terre en Touraine, qui a abattu quelques maisons, dont les pauvres habitants ont été accablés. Bon Dieu, que ce pauvre animal que l'on appelle l'homme est sujet à plusieurs calamités et à divers accidents! Dès que j'aurai reçu votre tableau, je le mettrai en bon endroit, avec Fernel, Ellain, Duport, Seguin, Marescot, Nicolas Piètre, feu M. Riolan, André Dulaurens, feu M. Gassendi, Salmasius, Heinsius, Grotius, Naudeus, Muret, Buchanan, les deux Scaliger, Lipsius, Thuanus, Crassot, Passerat, Campanelle, Fra Paolo Sarpi, Casaubon, le chancelier de l'Hôpital, P. Charron, Michel de Montaigne, l'auteur françois, autrement nommé Rabelais, le divin Érasme, etc. Voilà les dieux tutélaires de ma bibliothèque, et puis après le maître de ma bibliothèque :

Se quoque principibus permixtum agnoscit Achivis.

Il y a ici grand nombre de malades: « à catarrho quodam » epidemico qui fit per defluxum seri maligni a cerebro in » fauces sensim defluentis. Nonnullis etiam repit ad pul- » monem usque, acerbamque tussim commovet; quibus sin- » gulis summum et saluberrimum est præsidium venæ sectio, » per quam merum tabum feliciter educitur a venis. Nullum » habui in manibus qui hac arte non evaserit. » Je ne leur ordonne que de l'eau de casse avec un peu de séné à la fin, et ne les purge que lorsqu'ils sont fort dégagés; mais c'est chose remarquable qu'à tous tant qu'ils sont, on ne leur tire point de sang, pas une goutte, mais de la boue, plutôt de la sanie, une humeur comme gangrénée. Même il y en a qui éternuent cruellement; si bien que ce mal n'est guère différent de la coqueluche de nos aïeux, et dont le bonhomme Baillou a parlé en divers endroits de ses œuvres. Je vous baise les mains de tout mon cœur, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce mardi 6 de mars 1656.

LETTRE CCC. — *Au même.*

Votre tableau vient de m'être rendu par MM. Girard Nourri, marchands de la rue Saint-Denis; je vous en remercie de tout mon cœur; je m'en vais le faire monter dans un beau châssis, et puis après je le mettrai en belle et savante compagnie, où il tiendra bien sa place. Je l'ai montré à M. l'avocat le-Fèvre, notre ancien voisin et bon ami, qui vous a aussitôt reconnu.

L'impératrice est accouchée d'un fils : voilà un individu masculin qui pourra entretenir le despotisme de la maison d'Autriche quelque jour dans l'Europe. M. le premier président est ici fort malade; il a été saigné pour la sixième et septième fois. Au commencement il ne le vouloit point être;

mais de présent il ne demande pas mieux, et dit qu'il voit bien qu'il ne peut guérir que par là : *tandem bona causa triumphat*. Il y a ici grand bruit que Cromwell se va faire proclamer et reconnoître roi d'Angleterre. Il ne laisse pas d'être en danger, quoi qu'il entreprenne, à cause des enfants du feu roi qui survivent. Il y a un ancien proverbe qui dit : *Stultus qui, occiso patre, sinit vivere liberos.* Je ne voudrois pas être à sa place.

Le sieur Hardouin Saint-Jacques, à dix lieues d'ici dans la campagne, où il alloit voir un malade, chût de son cheval, et s'est rompu tout-à-fait le bras gauche. C'est celui dont la perfidie est cause de tout le désordre qui est arrivé dans notre Faculté touchant l'antimoine; car étant doyen l'an 1638, pour favoriser les apothicaires, *a quibus lucrum sperabat*, il falsifia les registres de la Faculté, mais il n'en est pas au bout.

Le prince de Condé assiège tout de bon Saint-Guillain, et y a fait mener du canon de Valenciennes. Le prince de Conti parle d'aller en Italie; toute sa maison s'y apprête. En ce cas-là je pense que son médecin le Gagneur l'y accompagnera, et peut-être qu'il vous ira voir en passant par Lyon. Gardez-vous de lui, ce n'est qu'un fourbe : *est impostor et serpens, educatus in sinu Guenaldi, animal stibiale*, âme moutonnière qui fait l'entendu et l'homme de bien, et qui néanmoins n'est qu'un ignorant et un misérable courtisan.

M. Bouvard a quatre-vingt-trois ans, et de plus a aujourd'hui au matin reçu Notre-Seigneur, *more romano*. Il dit qu'il ne reçut aucun soulagement que de la saignée, mais ce n'est pas assez : son poumon est usé et ne peut plus guère mouvoir. Il est homme dévot et caffard, qui entend deux messes plutôt qu'une, qui va à matines, à vêpres et au salut : *cætera vir bonus et parum sanus*, qui ne pense qu'à son profit (1).

(1) Bouvard (Charles), dont il est question ici, naquit près de Vendôme, en 1572, l'année même de la Saint-Barthélemy. Il se fit connaître de bonne heure, obtint des places, acquit de la richesse, enfin il fut nommé médecin du roi (Louis XIII), en 1628. Nullement connu dans

La sœur bien-aimée du premier président est morte en couches et avant terme, j'entends *ex abortu*, elle n'a été que cinq jours malade. Elle étoit femme de M. de Harlai, maître des requêtes, qui est le plus riche homme de la robe, et petit-fils de M. le premier président de Harlai, lequel mourut l'an 1616. M. le premier président fut encore saigné hier au matin pour la dixième fois; les médecins qui l'entourent et l'obsèdent, délibérèrent de lui donner quelque petit purgatif, se sentant parvenus au 8; enfin ils lui en donnèrent un que l'on dit être casse, séné et manne: *a quo longe deterius habuit*, de sorte qu'il a fallu le ressaigner cette nuit, *ne suffocaretur*. Je ne dis rien du temps qu'ils ont pris, mais je suis bien certain que la manne est un fort mauvais remède, *in tali morbo et tali ægro*. Nous n'en avons point de naturelle; ce n'est que du miel, du sucre et de la scammonée: *siticulosum medicamentum, malignitatis augmentum*, qui n'est nullement propre à un corps bilieux comme est celui-ci.

M. le président de Bellièvre est un des plus grands hommes du siècle, que cinq charlatans ont eu bien de la peine à tuer; le public y perdra beaucoup. Les jésuites, les partisans et au-

la science, il est l'auteur d'un livre devenu si rare, d'après P. Suë, comme nous l'avons dit dans une note précédente (voyez p. 243), qu'il n'en existe que deux exemplaires. C'est dans ce livre que Bouvard peint la médecine et les médecins de son temps avec une âpre franchise. Hautain, difficile, ce médecin vécut assez mal avec les membres de la Faculté. Il s'opposa même avec succès à ce qu'on soutînt dans les écoles une thèse contre son opinion sur les eaux de Forges, qu'il avait conseillées au roi, et surtout à la reine; c'est à l'usage de ces eaux qu'elle devait, assurait-on, d'être devenue, après vingt-deux ans de stérilité, enceinte de Louis XIV. Bouvard obtint en outre de siéger à la Faculté, quand il y venait, en robe de conseiller d'État, ce qui blessait les usages. Amelot de Lahoussaye rapporte que, dans un an, il fit prendre au roi, d'une constitution assez chétive, deux cents médecines, autant de lavements, et qu'il le fit saigner quarante-sept fois. Comment un pareil traitement n'a-t-il pas désarmé Gui Patin, émoussé sa plume satirique? Bouvard mourut le 22 octobre 1658. (R. P.)

tres canailles y gagneront : mais qui y gagnera le plus, ce sera le Mazarin, qui peut tirer de cette belle charge pour le moins un million ou douze cent mille livres : *quis sit futurus ejus successor, nondum scitur*. Quelques uns parlent de M. Servien, les autres de M. Nicolas Fouquet, procureur-général et surintendant des finances, les autres de M. de Marca, archevêque de Toulouse, mais tout cela est fort incertain. Quoi qu'il en soit, *nemo tantam dignitatem obtinebit gratis. Curia vult marcas, bursas exhaurit et arcas. Si bursæ parcas, fuge papas et patriarchas.*

Le même jour est aussi mort M. de Laffemas, maître des requêtes, âgé de soixante-seize ans, et doyen de tous les semestres, en quoi lui succède M. Gaumin, *doctor vere* πολύγλωττος, et un des plus savants hommes du monde.

Je ne sais que deviendront les papiers de M. Riolan, tout y est scellé ; les enfants s'en vont plaider les uns contre les autres, *et si longo sufflamine litis res detineatur, metas neo tempora pono*. Malheureux fils débauché, qui a troublé toute la maison de son père, lui a abrégé ses jours, et ne s'est à soi-même procuré qu'un grand mal, savoir, une exhérédation faite en bonne forme par l'avis de quatre bons avocats, et laquelle il veut faire casser par arrêt.

Le traducteur de M. de Thou est M. J. Duryer. J. Baudoin est mort il y a longtemps ; on a refusé la traduction du sieur Boule, *quia redolebat patavinitatem quandam*, savoir, un patois provençal.

M. Fouquet veut faire une bibliothèque publique de ses livres : à moins que cela, les jésuites, dont il a été à toute heure entouré, les lui attraperont pour leur maison, où tels acquêts sont de bonnes prises. Vous savez que tous les moines sont de gros larrons, *in nomine Domini*.

M. Gargant, intendant des finances, est mort de regret d'avoir perdu un million, et d'avoir pris trois doses de vin émétique de la main de Guénaut et Rainssant.

Je n'ai jamais vu ce Traité de M. P. Petit de l'éclipse de l'an 1654 ; mais bien ai-je ouï dire qu'il y a ici un honnête

homme de ce nom qui est grand mathématicien. J'ai ici vu un *Pharmacopœa galeno-chimica*, de *Jo. Dan. Horstius*. Cela est tiré de Renodeus et de Quercetan. Ce pauvre Allemand se donne bien de la peine; il devrait se souvenir que *immodicis brevis est ætas et rara senectus.*

M. Plempius est bien homme à river le clou et à faire tête à *Jo. Dan. Horstius* (1); mais il a d'autres affaires dans la traduction de son Avicenne, dont la moitié est imprimée et l'autre est sur la presse (2).

La peste est cessée à Rome. Les jésuites sont rétablis à Venise. Le général des jésuites a écrit un bref au roi pour le remercier de ce qu'il a aidé à les remettre à Venise. Le cardinal n'est pas allé avec le roi à la chasse, *propter podagram detinetur in lectulo*. Je ne sais pas ce qui en arrivera, mais il me semble que cette goutte l'arrête souvent. Quand un homme a la goutte, il est à plaindre; quand il ne l'a pas, il est à craindre, car il arrive souvent pis : *in manibus Domini sortes nostræ.*

M. le premier président *adhuc vivit*, *sed miseram vitam trahit*, *ad præsepe gemit*, *morbo moriturus inerti*. Hier, de grands seigneurs de la cour lui menèrent un Provençal, nommé Corbon, qui lui donna d'une poudre cordiale qui lui devoit fortifier le poumon : *hausit quidem*, *nec profuit*. On a dit que c'étoit un secret que les médecins ne connoissoient point.

O mores! o tempora! o deliria morientis sæculi!

Le Mazarin a mis les charlatans à la cour, qui ont déjà tué sa sœur et sa nièce; ils pourront bien à la fin le tuer lui-même.

Je suis résolu à tout ce qui peut arriver de ce côté-là. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Paris, ce mardi 13 de mars 1657.

(1) Voyez la note ci-dessus, page 272.

(2) *Avicennæ Canonis liber* I *et* II *ex arabica lingua in latinam translatus*, *Lovani*, 1658, in-fol. Plempius n'a donné que ce volume. La meilleure édition des *OEuvres d'Avicenne* est de Venise V. Valgrisi, 1564, 2 vol. in fol. (R. P.)

LETTRE CCCI. — *Au même.*

On a trouvé dans le corps du premier président le poumon gauche tout pourri, et un abcès dans le foie, avec plus d'une livre de boue : et au diable le premier de tous ces charlatans qui l'ont approché, qui ait dit un mot du foie, pas même Guénaut, qui fait tout ce qu'il peut afin que l'on croie qu'il en sait plus que les autres.

Hier au soir mourut ici M. de Laffemas, maître des requêtes, doyen des deux semestres, âgé de soixante-seize ans ; et cette même nuit, M. de Chenailles, le conseiller, a été, sous bonne garde, traduit de la Bastille dans la Conciergerie, où il est dans la tour carrée. Il a été examiné en la grand'chambre, et mis sur la sellette, interrogé fort civilement par M. le président de Nesmond, qui tient la place de premier jusqu'à ce que le roi y ait pourvu. Il a parlé fort sagement, et fait une harangue, laquelle a excité les juges à miséricorde ; mais, de malheur pour lui, il a par ci-devant fait des réponses très dangereuses, sans lesquelles il pourroit être mis hors de cour et de procès : *tutius egisset, si omnia negasset.* C'est le chemin qu'il faut suivre dans les procès criminels, vu que les lettres que l'on dit être de telle main ne suffisent jamais à condamner un homme à la mort.

Les chambres assemblées le 20 de ce mois de mars, MM. du parlement ont commencé à opiner. De quatre de la grand'-chambre qui ont travaillé à l'instruction du procès, trois vont à la mort ; le quatrième, qui est M. Meunier de Lartige, n'a été qu'au bannissement : le lendemain 21, treize juges sont allés à la mort ; quelques uns, mais en petit nombre, vont au bannissement. M. le président de Blancmesnil, comme l'heure a sonné, étoit en train de parler, on a remis à vendredi prochain la fin de son avis. Le 23, le parlement a continué d'opiner. Il n'y en a eu que cinq en tout. M. de Blancmesnil a continué et achevé son avis, *et transiit ad mitiorem*

sententiam, qu'il sera plus amplement informé. Les enquêtes ont commencé à opiner le 24 ; plusieurs ont été au bannissement ; tout est à craindre, *et incedit per ignes suppositos cineri doloso*. La cour désireroit fort qu'il fût condamné à mort. Il y en a un qui a aujourd'hui opiné à la mort. On ne l'eût pas cru de lui, c'est ce qui a causé un bruit extraordinaire, où entre autres on lui a reproché que l'on voyoit bien qu'il avoit envie de devenir prévôt des marchands.

Enfin les enquêtes ont prévalu de plusieurs voix : M. de Chenailles n'a été condamné qu'au bannissement ; on a remis l'exécution de la dégradation au lendemain de la *Quasimodo*. Ses biens sont acquis et confisqués au roi, etc. Je suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 25 de mars 1657.

LETTRE CCCII. — *Au même.*

M. le maréchal de Lamothe-Houdancourt mourut, le 25 de mars dernier, d'un abcès dans le foie et d'une fièvre lente, après avoir pris dans sa maladie des eaux de Sainte-Reine, de Forges, des poudres de perles, des confections précieuses, de l'or potable, de l'antimoine, n'avoir été que très peu saigné, et avoir eu de très mauvais médecins, « de grege aulicorum, » et eorum qui se Monspelienses profitentur : cum sint meri » asini ad lyram, et in operibus artis plane cæcutiant. »

Pour réponse à la vôtre du 20 de mars dernier, que je viens de recevoir, je puis vous dire que ce certain *Jo. Fr. Grandis* est un Parisien, soi-disant avocat, fils d'un pauvre homme de la rue Aubry-le-Boucher ; sa mère étoit sage-femme (M. Bouvard dans son livre les appeloit (1) *sagas*), laquelle mourut, il y a environ deux ans, d'une apoplexie chez une accouchée,

(1) Sorcières, magicicnnes, entremetteuses.

chez laquelle on s'apprêtoit pour porter l'enfant au baptême. Ce garçon-ci est âgé d'environ quarante ans ; sa mère, laquelle avoit amassé du bien, à force d'accoucher des dames et riches bourgeoises de Paris, l'avoit fait étudier, et le fit recevoir avocat ; et puis lui acheta, moyennant vingt mille livres, une charge de substitut de M. le procureur-général : là-dessus il fut marié fort richement à une belle jeune fille, avec laquelle il fit un très mauvais ménage, et de plus il la traita fort mal, lui mangea tout son bien, et puis la chassa. Elle a demeuré misérable chez madame le Grand, sa belle-mère et sage-femme. Pour lui, il eut un grand malheur, il eut querelle avec un sien ami nommé le Noble, qu'il voulut faire assassiner par une boîte qu'il lui envoya, laquelle étoit pleine de poudre à canon et de balles. Là-dessus gros procès, requête, prise de corps, prison, poursuite criminelle, et fut si chaudement et si puissamment poursuivi par sa partie, qu'il eût été la même semaine pendu et étranglé, si M. de Nesmond, président de la Tournelle, mari de sa marraine, fille de feu M. le président de Lamoignon, n'eût retardé le procès. Enfin le procès s'est étouffé petit à petit, et sa partie a cessé de persécuter, si bien qu'il est hors de prison ; mais il n'a ni bien, ni mère, laquelle m'a autrefois dit pis que pendre de lui, en dépit qu'il traitoit si mal et si cruellement sa jeune et petite femme, et a été jusque là qu'elle eût voulu qu'il eût été pendu, tant elle avoit peur que quelque jour, pour d'autres crimes dont elle le tenoit capable, il ne fût rompu tout vif. Sa mère ne lui a laissé qu'une rente viagère, et a substitué son bien ; sa femme est encore en vie et séparée de lui. Voilà ce que je sais de votre Grandis, qui ne fut jamais l'homme de M. Gassendi, et à qui je n'en ai jamais ouï parler.

Les Bellièvre viennent de votre Lyonnois. Le chancelier de Bellièvre étoit fils et frère d'un premier président de Grenoble ; leur père y avoit été conseiller, et venoit d'un notaire de Lyon qui avoit épousé la fille d'un médecin, laquelle apprit à sa famille à se passer d'apothicaire, et même

le chancelier de Bellièvre n'en vouloit point, et ne prenoit des remèdes que de la main de sa femme.

Ce médecin de Bâle, nommé Bern. Verzascha, m'a autrefois écrit; il est bien de loisir de s'amuser à faire un abrégé de Rivière. Je voudrois bien avoir du loisir comme cela, je ferois quelque chose de meilleur.

Je ne veux pas oublier à vous dire que je me souviens d'avoir autrefois lu le factum de votre Jo. Fr. Grandis, où il dénioit fort et ferme le crime dont il est accusé, *et de cujus atrocitate constabat*, et où, entre autres moyens, il alléguoit qu'il étoit homme de condition et de grande littérature; qu'il étoit prêt de faire connoître au public son érudition, laquelle n'étoit pas commune, par de beaux écrits qu'il avoit tout prêts de mettre sous la presse. Si ce que vous avez vu répond à ce beau bouchon, j'y consens; mais je n'ai jamais ouï parler de lui, je le répète, à M. Gassendi.

Pour les *Mémoires de J. M. Tavannes*, je n'en dirai mot: je ne fis jamais tort à personne.

Voyez un livre intitulé : *la Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, du père Garasse, jésuite, in-quarto, en la page 142; vous y trouverez l'histoire d'un fou qui fut pendu et brûlé à la Grève, un jeudi absolu, l'an 1573; il étoit proche parent de ce conseiller M. de Chenailles, et s'appellent tous deux de même nom, savoir, *Vallée*, qui est le nom de leur famille. Ce pendu-là a été son grand-père ou son grand-oncle; il étoit bien plus fou que méchant.

Le Mazarin prend du thé pour se garantir de la goutte. Ne voilà-t-il pas un puissant remède contre la goutte d'un favori (1)! Je serai toute ma vie de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 1er d'avril 1657.

(1) Très peu de personnes en France connaissaient le thé à cette époque, tandis que l'usage de cette plante était déjà répandu en Angleterre et en Hollande. Mais ce qui en augmenta singulièrement la consommation, ce fut le livre du médecin hollandais, Corneille Bontekoë,

LETTRE CCCIII. — *Au même.*

Je vous prie de donner entrée dans votre maison à M. Mazurai, fils d'un savant père, et fort honnête homme, à Orléans, nommé M. Mazurai, docteur en médecine. Il va à Montpellier donner son argent pour en obtenir des lettres de maîtrise : *ut in posterum impune necet christianos.* Néanmoins je lui pardonne tous les meurtres qu'il commettra (si jamais il est si malheureux d'en faire), pourvu qu'il ne tue que les moines d'Orléans et ceux d'alentour, et néanmoins en ce cas-là ne craignez rien pour les cordeliers, il n'y en a aucun ; ils furent chassés l'an 1535 pour une fourberie qu'ils avoient voilée du saint et sacré nom de religion. Voyez ce qu'en dit J. Sleidan.

Le gouverneur et le lieutenant de Saint-Guilain sont ici, qui ont rendu bon compte de ce qu'ils ont rendu la ville. Quelques uns disent qu'ils n'avoient point de poudre ; les autres, qu'il y avoit une trahison d'Irlandois, que l'on n'a su ni empêcher ni éviter.

M. le président de Thou a enfin touché de l'argent, et est aussitôt parti pour s'en aller être notre ambassadeur en Hollande. Il y a eu quelque chose de pressé en son départ, car on l'a fait partir quinze jours plus tôt qu'il ne pensoit, sans qu'il ait eu loisir de dire adieu à ses amis, sans train de sa maison, et sans bagage d'ambassadeur ; il est parti en poste, *quod rarum est illis hominibus.* Tout son train s'apprête à partir en bref.

Trois dames de la cour furent disgraciées le 3 de ce mois,

publié en 1698, où il établit que le vrai moyen de nettoyer le *marais* de l'estomac et du pancréas est de boire du thé et d'en boire avec excès. Lui-même en usait nuit et jour ; il recommande d'en prendre cent à deux cents tasses dans les vingt-quatre heures. Ainsi une doctrine médicale absurde a produit depuis deux siècles des centaines de millions à la Chine. On consultera sur ce sujet l'ouvrage de J.-G. Houssaye ; *Monographie du thé. Description botanique, composition chimique, propriétés hygiéniques de cette feuille*, Paris, 1843, in-8° avec 18 planches. (R. P.)

et eurent commandement de sortir de Paris, savoir : mesdames de Châtillon, de Montbazon et de Fiesque; il n'y a eu que madame de Châtillon qui soit sortie.

Enfin les bans sont publiés du mariage de M. de Nemours avec mademoiselle de Longueville, et les noces s'en feront dans huit jours. Son archevêché de Reims est donné au cardinal Antoine, qui étoit évêque de Poitiers, *omnes fluvii currunt ad mare.* Les canonistes d'Italie disent que, *cardinalis est animal rubrum, capax et vorax omnium beneficiorum.* Je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 8 d'avril 1657.

LETTRE CCCIV. — *Au même.*

Le duc de Modène est à Pignerol, d'où il n'ose passer pour aller en Italie; il a écrit au Mazarin qu'on ait à lui envoyer gens et argent, sinon qu'il traitera et s'accommodera avec le roi d'Espagne. La duchesse de Savoie est aussi en état de nous quitter, combien que depuis peu nous lui ayons rendu la citadelle de Turin, dans laquelle nous avions une bonne et forte garnison : maintenant elle nous demande la neutralité pour récompense, ce qui nous empêcheroit de faire passer à l'avenir en Italie.

Voici bien encore pis. Les Hollandois ont fait et conclu leur traité avec l'Espagne et les Flamands contre Cromwell et contre nous. Ils ont déjà commencé à prendre de nos vaisseaux sur la mer Méditerranée, et on a contremandé M. le président de Thou. Si bien que voilà beaucoup de mauvaises affaires sur les bras du ministre.

Le 9 de ce mois au matin, l'arrêt de M. de Chenailles a été exécuté dans la grand'chambre. Il a été emmené avec sa robe rouge par les huissiers, qui, par commandement, l'ont dépouillé, et puis est sorti en état de garder son ban : *ne quid deterius illi contingat.*

Après cette expédition on a commencé une grande affaire, qui est entre le duc d'Orléans et la duchesse d'Esguillon, nièce du cardinal de Richelieu, pour la terre de Champigny. Un savant et célèbre avocat, nommé M. Petitpied, a plaidé pour M. le duc d'Orléans, et a dit rage contre la tyrannie du cardinal de Richelieu, et n'a pas encore fini; la duchesse d'Esguillon a retenu pour son avocat un nommé Montauban, gendre du défunt juif, chirurgien fameux.

Le 11 de ce mois d'avril, j'ai commencé mes leçons au collége de Cambrai, où j'ai plus de quatre-vingt-dix auditeurs; mais je pense bien que tous n'étoient pas médecins.

On est après le second tome de feu M. le président de Thou; dès qu'il sera parfait, qui sera la mort de Charles IX, on mettra ces deux premiers tomes en vente. Les loyolites ont tâché d'en empêcher l'impression, mais ils n'ont pu en venir à bout; ils menacent ciel et terre. Ils veulent faire peur à tout le monde, et néanmoins Dieu les souffre. Un des leurs a fait un tour en italien contre l'*Histoire du concile de Trente*. Il s'appelle Pallavicini, mais ce n'est que du babil : *plane impar congressus Achilli*. Ce jésuite n'est qu'une bête auprès de Fra Paolo; il n'a osé toucher au fait, et ce livre demeurera ridicule, pour l'effronterie de ces bons pères.

On s'en va commencer l'impression de Siméon Sethi, in-octavo, grec et latin (1), *e regione et bibliotheca Menteliana*. J'apprends que c'est un Allemand qui passoit par ici qui en a donné cette copie à M. Mentel.

Il court ici un étrange bruit, mais je le crois faux, savoir, qu'il y a une grande révolte dans le Portugal contre le nouveau roi et la reine sa mère. Cela brouilleroit bien encore les cartes des ennemis de la maison d'Autriche (du bien d'autrui riche). Je souhaite de bon cœur que cela ne soit pas vrai; mais néanmoins le Portugal doit être en appréhension de tel

(1) *De alimentorum facultatibus juxta ord. litterarum*, græce et lat., ex vers. Mart. Bogdani, Parisiis, 1658, in-8°. (R. P.)

événement, par l'or d'Espagne, par la trahison des prêtres et par les confessions des bons pères loyolites. Ils en ont un bel exemple par ce qui arriva au même royaume, par la mort de leur roi Sébastien et du prince cardinal, car alors le roi d'Espagne se servit de tous ces moyens pour attraper ce royaume.

Le duc d'Orléans arriva hier à Paris : le cardinal lui est allé au-devant ; il arriva au palais d'Orléans, autrement l'hôtel de Luxembourg, et puis après fut y saluer la reine, et ensuite souper chez le Mazarin. Voilà la métamorphose du siècle et de la cour.

Jungentur jam gryphes equis, annoque sequenti
Cum canibus timidi venient ad pocula damæ.

Plût à Dieu que tous les princes pussent bien s'accorder ensemble pour une bonne fois, afin que le pauvre peuple pût s'en ressentir et être délivré de tant de calamités que la guerre lui a fait souffrir !

On a taxé tous les marchands étrangers à des sommes assez considérables ; on a aussi saisi tous les effets hollandois, à Paris, à Rouen, au Havre, à Dieppe, et les Hollandois ont encore saisi sur la mer quatre vaisseaux de marchandises qui nous appartiennent, en deux différentes fois. J'ai peur que ces brigandages sur mer n'avancent tellement, qu'enfin on ne puisse plus faire par après aucun bon accord, et je pense que c'est le dessein des Espagnols, qui font comme les pêcheurs et les jésuites, qui ne demandent pas mieux que de pêcher en eau trouble et de faire leurs affaires.

Après que le cardinal eut été hier au-devant du duc d'Orléans, il retourna au Louvre ; le duc d'Orléans s'alla un petit reposer et changer d'habit au Luxembourg, et puis s'en alla au Louvre y saluer le roi et la reine ; tôt après et presque aussitôt l'ambassadeur de Hollande y arriva, qui fit ses plaintes au roi, mais bien rudes : il demande raison des trois cents vaisseaux que nos chevaliers de Malte ont pris sur les

Hollandois. Comme cet ambassadeur parloit hardiment au roi, il fut interrompu par trois fois par le cardinal. L'ambassadeur lui dit par trois fois : Monsieur, je ne parle pas à vous. Il dit que les Hollandois avoient obtenu au conseil du roi cinquante-huit arrêts, dont pas un n'avoit pu être exécuté. Le cardinal dit à cela que le roi ne se mêloit pas de telle exécution d'arrêts. L'ambassadeur répondit aussitôt : Que fera donc un pauvre étranger en France, s'il ne peut faire exécuter les arrêts du conseil du roi? Enfin, après que cet ambassadeur eut hardiment parlé, il fit la révérence au roi et se retira. Il voulut aller voir la reine, laquelle ne voulut pas le voir. Le duc d'Orléans étoit présent, mais tous ne dirent mot.

Il y a plusieurs offices nouveaux, et même des greffiers et les procureurs de la cour, et cela mourra de faim, car le peuple n'a plus de quoi plaider. On a fait un service solennel à Notre-Dame pour le corps et l'âme du feu roi de Portugal. Cela est somptueux et magnifique, et je crois que vous pensez comme moi que cela lui fera grand bien. Le cardinal de Richelieu, qui aimoit assez à rire, lorsqu'il n'étoit point tourmenté de sa bile noire, demanda un jour au docteur Mulot, son confesseur, combien il falloit de messes pour tirer une âme du purgatoire. Le docteur Mulot lui répondit que l'Église ne l'avoit jamais défini. Le cardinal lui répliqua : C'est que tu n'es qu'un ignorant; je le sais bien moi, *il en faut autant qu'il faut de pelotes de neige à chauffer un four*. Ne voilà pas de bonnes gens, qui se moquent ainsi de ce saint et sacré feu qui fait si heureusement bouillir leur marmite (1)!

(1) Gui Patin rapporte plusieurs fois cette anecdote; mais est-elle fondée, est-elle exacte? On sait que le cardinal de Richelieu ne se gênait pas, dans l'intimité, sur certains principes; mais a-t-il poussé jusqu'à ce point le cynisme anti-religieux? Cela est douteux; qui sait pourtant?

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

(R. P.)

Je viens de faire ma leçon, où j'avois près de cent vingt auditeurs.

L'ambassadeur de Hollande a vu la reine, laquelle l'a tancé d'avoir parlé au roi comme il fit hier, et lui a dit que si le roi ne s'en vouloit ressentir, qu'elle le porteroit à la vengeance. *Vale et me ama.* Votre très humble, etc.

De Paris, ce 13 d'avril 1657.

LETTRE CCCV. — *Au même.*

Enfin, Cromwell est souhaité roi d'Angleterre, *multis ita sentientibus, aliis tamen reclamantibus.* Il a reçu la proposition de la royauté, qui lui a été offerte, mais il ne l'a pas tout-à-fait acceptée; il a répondu qu'il demandoit du temps pour y penser, et pour en consulter Dieu et sa conscience. Je crois néanmoins qu'il la prendra à la fin, comme fit Tibère, ce fin renard, après la mort d'Auguste, ce qui est bien décrit par Tacite, *lib.* I, *Annalium*, et dans Suétone, *in Tiberio*, *cap.* 24.

On a ici saisi tous les effets des Hollandois; mais ceux de la Rochelle et de Bordeaux n'ont pas voulu permettre qu'on fît la même chose chez eux, et qu'ils sont trop intéressés au commerce de Hollande.

La duchesse de Savoie est fort malade d'une fièvre, laquelle dure il y a deux mois, et l'on parle à la cour d'envoyer un médecin à Turin, et que Valot a nommé d'Aquin à la reine pour cet effet. C'est un médecin par quartier, fils d'un juif d'Avignon qui servit de faux témoin au procès de la marquise d'Ancre. Celui-ci étoit garçon apothicaire de la feue reine-mère. Vautier et Valot, et l'impunité, ou plutôt l'iniquité du siècle l'ont fait passer pour médecin à la cour, *et apud idiotas*, ce qu'il est, comme je suis peintre; mais il faut de tels médecins aux princes, *genus hominum quod decipit et decipitur.*

Le 18 d'avril, un jeune homme âgé de vingt ans a été con-

damné à être pendu et étranglé au Châtelet. Comme la sentence de mort lui a été prononcée par le greffier, en présence du lieutenant-criminel, il a été tellement étonné, qu'il en est tombé sur-le-champ en apoplexie, et aujourd'hui à cinq heures du soir il vivoit encore : c'étoit un valet de chambre pour vol domestique.

« Adhuc vixit post quinque dies : imo adhuc vivit et attigit » septimum illum diem Hippocratis, ultra quem non potest » vita protelari. »

Messieurs du Châtelet m'ont fait prier de l'aller voir ; mais je n'ai pu m'y résoudre, tant la prison me fait horreur. J'en ai une fois été dégoûté pour trois mois, et n'ai point le cœur d'y retourner.

J'ai reçu l'aphorisme du docteur B. Basset que j'ai lu, et ne le lirai plus, *legi*, *vix intellexi*, *nec probavi*. C'est grande pitié. Que de jeunesse, folie, ignorance ! J'ai regret que l'impression serve ici et ailleurs à imprimer tant de fadaises, et que les ouvrages des hommes savants ne peuvent trouver de presses.

Il est ici mort un de vos ministres de Charenton (1), nommé M. le Faucheur, que beaucoup de gens regrettent, comme un digne personnage, et qui a été excellent opérateur en son métier. Je ne saurois voir la mort des honnêtes gens sans regret.

Vous savez qu'il y a grosse querelle entre le comte de Maurevers et M. d'Espernon : l'un se veut dire gouverneur de Bresse, et l'autre, en tant que gouverneur de Bourgogne, veut qu'il ne soit que lieutenant. Cela fit du bruit dans le pays de Bresse l'an passé, et est venu jusque dans le conseil du roi, où l'affaire n'a pas été jugée. En attendant le jugement, qui seroit peut-être longtemps à venir, d'autant que les affaires sont entre les mains d'un homme qui ne termine rien et remet tout de temps en temps, le troisième fils du comte de Maurevers, nommé le

(1) Ch. Spon, comme je l'ai dit, était protestant ; son fils le fut également, mais ce fut là précisément la cause de la persécution qu'il éprouva lorsque la révocation de l'édit de Nantes devint imminente. Voyez la note sur Charles et sur Jacques Spon, tome I, p. 270. (R. P.)

chevalier de M...., attaqua hier M. de Candale, fils unique de M. d'Espernon, comme il passoit en carrosse, et mit la main à l'épée. L'autre sortit du carrosse, et se mit en état de se défendre. On les voulut séparer et empêcher de se battre, et entre autres un gentilhomme qui se rencontra là, *inter illas moras*. Les domestiques de M. de Candale, dont la maison étoit là proche, y accoururent, qui assommèrent ce pauvre chevalier de Maurevers de plusieurs coups de croc et d'épées, qui néanmoins n'étoit pas encore mort hier à dix heures du soir. Pour M. de Candale, il n'est pas blessé. Si j'avois vu le grand turc, le général des jésuites, le grand mufti et le grand kan de Tartarie, se battre ainsi ensemble et s'entre-tuer à grands coups fourrés, je tâcherois à me résoudre de n'en avoir aucune pitié.

Le roi a envoyé des édits au parlement pour trouver de nouveaux moyens d'avoir de l'argent. Le premier, qui est des notifications, est furieux et horrible : il est en grand état de ne point passer. Un conseiller de la grande chambre a ce matin parlé fort hardiment, et allégué des raisons, lesquelles ont fort plu aux gens de bien, en taxant le luxe de la cour et les dépenses que font les grands partisans. Dieu veuille par sa sainte grâce conserver M. de Sève, ce conseiller qui a si bien parlé, et inspirer à ses autres compagnons d'aussi bonnes pensées! Si cet édit passoit, il seroit plus dangereux que celui du papier, que feu M. de Bellièvre, premier président, fit accorder heureusement il y a deux ans. Ah! que nous aurons besoin par ci-après de cet excellent homme !

La peste est à Bordeaux ; je souhaite fort que cette méchante bête demeure là et n'approche point de nous : Paris est déjà assez malheureux. Nous avons ici des charlatans, des chimistes, des moines, des jésuites, des courtisans, des partisans, etc. : tout cela est pire que la peste.

Confirmation est arrivée de la mort de l'empereur ; les lettres du pays portent qu'on lui a trouvé les entrailles bonnes, et que les médecins n'ont point connu son mal, qu'ils ont pris

martre pour renard : je n'en doute nullement. Je crois qu'il n'y a guère de bons médecins en ce pays-là non plus qu'ailleurs.

Apparent rari nantes in gurgite vasto.
Illic et alibi venditur piper.

M. le comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Grammont, est fiancé avec mademoiselle de Béthune, fille de M. de Sully, et petite-fille de M. le chancelier. Ce M. de Sully est gendre de M. le chancelier, fils du marquis de Rosni, qui étoit fils du bonhomme M. de Sully, surintendant des finances sous Henri IV, la charge duquel lui fut ôtée l'an 1611 par la persuasion des jésuites, et à l'instance du père Coton. C'est de lui qu'il faut entendre cette belle épigramme qui se lit : *inter Poemata Nic. Borbonii*, qui a pour titre *Gazophilos exauctoratus*, dont voici les deux vers de la fin, dont je me ressouviens :

Di, facite ut regni constet fortuna : labare
Non illam videam, non me desideret illa.

L'évêque d'Autun, nommé L. D. Dattichy, neveu du maréchal de Marillac, par ci-devant évêque de Riez en Provence, et auparavant moine, *ex ordine minimorum Francisci de Paula*, s'en va faire imprimer trois tomes in-folio, *de Vitis cardinalium pietate illustrium;* mais j'apprends que c'est à ses dépens et qu'il en paie l'impression, n'ayant pu trouver aucun libraire qui l'ait voulu entreprendre à ses dépens.

Le duc d'Orléans a aujourd'hui gagné son procès contre madame d'Esguillon et le duc de Richelieu, pour la terre de Champigny, que le feu cardinal de Richelieu a presque ruinée pour embellir sa maison, ou plutôt son palais de Richelieu. M. Talon, l'avocat-général, y a fait merveilles, et ses conclusions ont été confirmées par arrêt. Tout le monde en est bien aise. M. le duc d'Orléans est aujourd'hui parti d'ici, va coucher à Limours et demain à Orléans.

Le 23 d'avril on a ici appris que Cromwell a refusé d'ac-

cepter la royauté, d'autant qu'elle ne lui a été offerte qu'avec diverses propositions et conditions auxquelles il ne veut pas se soumettre, et au-dessus desquelles il se voit aujourd'hui colloqué. Il attend un autre parlement au mois de septembre prochain, dans lequel il prétend obtenir encore plus de crédit et du rabais à tant de conditions. Je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 24 d'avril 1657.

LETTRE CCCVI. — *Au même.*

Je me remets à vous écrire, afin que vous soyez participant des nouvelles que nous apprenons de deçà, *tam de aula et re bellica, quam de re litteraria.* Vous saurez que le roi est parti d'ici le 25 d'avril avec la reine et toute la cour : laissons-les voyager sur la frontière pour empêcher que les ennemis n'entrent en France.

Je vous remercie d'avoir écrit pour moi à M. Jo. Daniel Horstius. Si son cousin fût venu à Paris l'hiver passé, il auroit pu y voir des dissections tout à son aise, car on n'y en fit jamais tant. On en a fait quatre publiques en nos écoles, dont il y en a eu sur deux femmes, et plus de six particulières chez des chirurgiens, qu'il auroit pu voir. Je vous conjure, au nom de Dieu, de vous souvenir de l'âge de Fernel, et de marquer s'il n'est mort qu'âgé de cinquante-deux ans.

On a tiré de la Bastille et mis en liberté un certain abbé de Courtenai qui s'étoit ici rendu suspect à cause du cardinal de Retz, et en sa place y ont été mis certains Anglois qui médisoient atrocement de Cromwell, et qui n'y sont qu'à sa recommandation, car c'est lui qui a prié pour les y faire mettre. Depuis la mort du feu roi, le meilleur conseil qui ait été pris entre tous a été de gagner à nous ce Cromwell et de faire paix avec l'Angleterre, d'autant que si nous ne l'eussions gagné,

l'Espagnol l'eût eu de son côté, qui nous eût bien fait de la peine. Cromwell est fort paisible dans Londres, et n'y a ni bruit ni révolte; nous sommes en très bonne intelligence avec lui, et il va nous envoyer douze mille hommes sur notre frontière, qui étant joints avec les nôtres feront une grande et puissante armée, de laquelle on assiégera Gravelines.

Comme le roi partoit d'ici, un courrier arriva, qui porta une nouvelle qui déplut, de Francfort, savoir, que l'empereur sera bientôt élu, et que les électeurs s'étoient déjà assemblés trois fois; et MM. de Grammont et de Lionne avoient auparavant mandé qu'ils avoient obtenu que l'élection ne se feroit de plus de six mois, à quoi l'on s'attendoit.

Le duc d'Orléans est parti de Blois le 24 d'avril pour aller à Bourbon, sous ombre de guérir par ses eaux d'une loupe qu'il a au dos, laquelle a par ci-devant été ouverte et s'est encore rouverte depuis. On dit que ce prince, à ses heures de loisir, travaille à notre histoire de France depuis la mort du feu roi. Je voudrois bien avoir vu cela; il peut dire de belles choses de notre gouvernement et de nos deux ministres, tant femelle que mâle; on dit que le cardinal de Retz en fait autant à sa mode. Les gentilshommes de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, du Maine et du duché d'Orléans continuent leurs lettres circulaires et leurs assemblées.

On imprimoit ici la *Vie des cardinaux illustres en sainteté*, in-folio en latin, en trois tomes, de M. d'Attichy, évêque d'Autun, par ci-devant de Riez et minime; mais la querelle des imprimeurs et libraires l'a fait mettre bas. Ces pauvres imprimeurs ne pouvant gagner leur vie, s'en vont par désespoir à la guerre, où la plupart mourront, et puis après on ne pourra plus rien imprimer.

Il y a ici grosse querelle entre les jésuites et les pères de l'Oratoire à cause du père Senault, supérieur des pères de l'Oratoire du faubourg Saint-Jacques, qui a fait trois sermons contre la nouvelle théologie des cas de conscience des révérends pères de la société, qui s'en vont écrire contre lui.

Autel contre autel; guerre de gens désarmés et qui n'ont point d'épée : *Arma armis, littora littoribus contraria, fluctibus undas, pugnent ipsique nepotes, odiis mutuis, lingua et calamo.* Il me semble que je n'entends plus parler que de moines, de leurs débauches, de leurs prisons et de leurs querelles. Un grand et nombreux parlement n'est point capable de les apaiser; il faudroit, afin d'avoir ici la paix, mettre toute cette vermine monacale dans des bateaux et les envoyer au Mozambique ou au royaume de Monomotapa, d'où l'on n'entendroit guère leur bruit; ou bien dans l'Amérique, pour les y employer à la conversion des sauvages; ou à travailler aux mines d'or et d'argent, qu'ils aiment tant.

M. le maréchal de Grammont n'a pas voulu recevoir la visite de l'électeur de Saxe, d'autant qu'il avoit été voir le premier le comte de Pigneranda, ambassadeur d'Espagne. Vous savez quels droits nous avons de préséance par-dessus tous les autres princes de l'Europe, en tant que nous sommes les fils aînés de l'Église. Il n'y a que ces Morisques d'Espagne qui aient l'impudence et l'effronterie de nous disputer ce droit de progéniture ecclésiastique.

Le cardinal de Retz est quelque part en Allemagne, où il a pensé être assassiné : il ne s'en est fallu que demi-heure. Deux de ses domestiques l'avoient vendu; il montoit à cheval déguisé et inconnu avec ces deux traîtres pour faire un petit voyage; à demi-heure de là, trente cavaliers devoient le rencontrer et le massacrer malheureusement. Mais ayant reçu l'avis de sa mort infaillible, et comme il étoit averti par ce billet que ses deux coquins siens domestiques, auxquels il se fioit le plus, étoient ceux qui le trahissoient, il descendit et fit arrêter ces deux malheureux pendards. Voilà ce qui m'en a été dit ce matin. Si cela est vrai, Dieu sait de quelle part vient ce mauvais dessein.

M. de Turenne, que les courtisans appellent *Thomas a Kempis*, à cause qu'il excelle dans l'intelligence et dans l'art de camper une armée (*Pyrrhus primus omnium docuit castrame-*

tationem, à ce que dit Plutarque, *in Annibale*), est parti ce matin. On soupçonne seulement que ce sera pour assiéger Gravelines pour cette année, et que Cromwell doit envoyer douze mille hommes par ses vaisseaux d'Angleterre, qui débarqueront à nos ports. Il faut prendre patience : *donec transeat iniquitas; leniter ferendum est quod emendari non potest; Deus enim ferreo seculo nos inclusit.* Il n'est pas jusqu'à la saison qui ne soit fort déréglée. Il y a neuf mois entiers qu'il fait froid à Paris, car nous l'avons eu sensible de bonne heure. Dès le mois d'août, septembre et octobre, il a fait froid et humide. Le grand hiver est venu, qui a duré jusqu'à présent. Le 26 et le 30 d'avril dernier, il fit ici autant de froid qu'en janvier. Ce grand et long froid a merveilleusement concentré et poussé les humeurs (1) « in penetralia corporis, aderit ex impedita

(1) Ce que dit Gui Patin prouve que les étés froids, incertains, pluvieux, ont eu lieu à toutes les époques dans notre climat. Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est l'extrême rareté des beaux printemps. Il est bien reconnu que les magnificences de la nature dans le mois de mai, tant célébrées par les poëtes, ne brillent qu'au mois de juin. Lorsque Nicolas Poussin vint de Rome à Paris, il décrit ainsi à un de ses amis, le commandeur del Pozzo, les bizarreries du climat parisien : *Queste sono le stravaganze di questo paese. Quindici di sono che l'aria si era fatta soave fuor di modo; et ogni augeletto cominciava col canto a rallegrarsi per l'apparente primavera; ogni arboscello cominciava a spuntar le tenere frondi, e le odorante viole con l'erbe molli ricoprivano la terra poco avanti polvorosa e inaridita dall'orrido fresco. Ecco in una notte, un vento di tramontana eccitato dalla forza della luna rufa, così la chiamano in questo paese, con una foltissima neve, che respinge il bel tempo troppo frettoloso certamente più lungi da noi che dal mese di gennaio.* Et pourtant le grand peintre, en se moquant si bien des beaux jours de notre printemps, avait-il donc oublié sa patrie, Villers, près des Andelys, en Normandie ? Il est certain, néanmoins, que la température de Paris est singulièrement brumeuse et variable ; très rarement on peut y compter sur le lendemain. Peut-être pourrait-on appliquer à cette capitale ce qu'on a dit de la ville de Londres, où l'on compte dans l'année *huit mois d'hiver et quatre mois de mauvais temps.* (R. P.)

» transpiratione insensibili adaucta putredo, multorum mor-
» borum cacoethia non vulgari præditorum proventum mi-
» natur cum multa pernicie et strage; et ne quid desit ad in-
» felicitatem et perniciem nostram, pestilentes morbi vigebunt
» ante autumnum. Quibus percurandis impares erunt theriaca,
» mithridatium, confectiones alkermes et de hyacintho, et
» aliæ similes Arabum quisquiliæ. In tanta segete malorum
» facile est hariolari! sed utinam sim vanus aruspex! »

Le roi de Hongrie est sorti de Francfort avant Pâques, et est allé passer les fêtes à Mayence. Le roi est à Amiens. Le Mazarin a envoyé la femme de M. Fargues dans Hesdin pour y traiter avec son mari.

Il y a révolte devers Sens de plusieurs villages contre les exacteurs et collecteurs des tailles; c'est à Saint-Fargeau que la querelle a commencé.

La *Bible* nouvelle, que l'on fait en Angleterre de plusieurs langues et en plusieurs tomes, est presque achevée(1). Il y aura six tomes, lesquels reviendront en blanc à deux cents livres, ou très peu moins; elle n'est pas de si beau papier ni de si belle impression que celle de Paris (2), mais il y a quelque texte ou quelque langue davantage. Celle de Paris ne s'est guère bien vendue, voire même presque point, et a été malheureusement décriée par je ne sais quel rencontre de gens qui prétendoient y avoir plusieurs fautes dans les versions. Entre autres il y a eu un de nos professeurs du roi en hébreu, nommé M. de Flavigni, qui en a fait quelques petits livres exprès, et cette nouveauté a ruiné celui qui en avoit fait la dépense, qui étoit un riche avocat nommé M. le Jay, qui, étant devenu veuf, a été fait doyen de Vézelay, ville natale de M. Théodore de Bèze, qui a si heureusement travaillé sur le Nouveau Testament.

(1) *Biblia polyglotta*, edidit B. Walton, London, 1657, 6 vol. — *Lexicon heptaglotton*, Edm. Castelli, London, 1669, 2 vol. in-fol. (R. P.)

(2) *Biblia sacra polyglotta*, studio G. M. Le Jay, Parisiis, 1628 à 1645, 10 vol. in-folio. (R. P.)

Ceux qui tiennent Hesdin ont découvert une conspiration; c'est qu'un nommé Sainte-Marie Papillon, qui commandoit là-dedans une compagnie, avoit été gagné, et devoit laisser entrer les troupes du roi dans Hesdin par la porte à laquelle il commanderoit le jour qu'il seroit en garde. Cela a été découvert, et il a été mis prisonnier; le lendemain on l'a trouvé mort dans la prison, poignardé et sa baïonnette près de lui; afin de faire croire que lui-même s'est poignardé. J'ai connu cet homme; ce n'étoit qu'un fripon débauché, enfant de Paris, glorieux et superbe, fils d'un maître en fait d'armes.

M. de Neufchèse, évêque de Châlons-sur-Saône, est mort: voilà un évêché et trois bonnes abbayes qui tombent dans la ferme des bénéfices dont M. Undedei, secrétaire de l'Éminence et évêque de Fréjus (mais dont il n'a pu encore avoir les bulles), est le dispensateur, *nummis præsentibus et auro numerato.*

Un jeune homme natif d'Amsterdam m'a dit aujourd'hui vous avoir vu et salué à Lyon, et qu'il veut vous écrire: je l'ai exhorté de m'apporter sa lettre, que je la mettrois dans mon paquet. J'avois plus de cent auditeurs ce matin en ma classe; cela me donne de la satisfaction et du courage pour continuer. *Excitat auditor studium, laudataque virtus crescit, etc.* Je serai toute ma vie, monsieur, *tuus ære et libra.*

De Paris, ce 7 de mai 1657.

LETTRE CCCVII. — *Au même.*

On ne parle ici que de malheurs et de morts étranges. Hier un homme fut tué au bout du Pont-Neuf. Un nommé Foin, frère du notaire du Mazarin, ayant perdu son procès au Châtelet, s'en alla poignarder son procureur dans son étude, qu'il tua sur la place, de quatre coups de baïonnette qu'il avoit achetée pour cet effet 25 sols: le meurtrier fut pris sur-le-champ et mis en prison. On le dit fou; je crois bien qu'il est

maniaque. Dans la même rue du Foin, une femme s'est jetée dans son puits le même jour, et s'est cassé la tête. Un homme a été trouvé faisant de la fausse monnoie, et, presque tout nu, a été traîné dans la Conciergerie. On fait le procès à la Tournelle à une femme, à sa fille et à son gendre, qui ont étranglé un gentilhomme, nommé M. Dluville, logé chez eux, après qu'ils ont reconnu qu'il avoit alentour de soi une ceinture pleine de pièces d'or. Il y en avoit pour 4,000 livres. Son valet étoit d'intelligence, qui, pensant s'embarquer à Dieppe pour se sauver en Angleterre, y fut arrêté, a accusé les autres, et sont en état d'en mourir dans peu de jours. Ils ont déjà été condamnés d'être pendus et rompus par le bailli de Sainte-Geneviève, leur premier juge, cela étant arrivé sur sa justice. Tous ces malheurs font dire aux bonnes gens que c'est la fin du monde qui approche.

Cromwell a encore découvert une nouvelle conspiration contre sa personne, et on en a fait arrêter tous les complices.

La duchesse d'Orléans est accouchée avant terme; elle étoit grosse de trois mois, et sa fille aînée malade de la rougeole.

Enfin le parlement a cessé ses assemblées touchant les édits nouveaux que l'on vouloit y faire vérifier. Ils n'en ont retenu que deux, savoir, une nouvelle création de trente-quatre secrétaires du roi à 1,000 livres de gages par an sur les gabelles, et un sur les francs fiefs; remontrance ordonnée d'être faite pour le reste.

On a rompu au bout du pont Saint-Michel le nommé Foin, qui avoit tué un procureur du Châtelet nommé Colin, de rage et de dépit de ce qu'il avoit perdu son procès. Le 28 d'avril mourut ici, à cinq heures du soir, une des belles dames de la cour, savoir, madame de Montbazon : elle n'a été que deux jours et demi malade. La rougeole commençoit à paroître après deux saignées qu'on lui avoit faites; ce mouvement critique s'arrêta tout d'un coup, *et præter spem omnium statim suffocata obiit*. Il faut qu'il y ait eu quelque chose dans le cœur, ou bien près, dans les grands vaisseaux, j'entends

quelque abcès à l'entour du cœur ou dans le poumon, *aut crudum aliquod tuberculum in pulmone, id est in levibus arteriis pulmonis*. Elle avoit environ quarante-cinq ans, et avoit été une des belles de la cour (1).

J'ai grand regret de la mort de M. votre frère; l'hématophobie est une dangereuse hérésie, et laquelle laisse bien mourir du monde qui en pourroit échapper. Je m'étonne comment les Allemands ne se corrigent de cet abus si étrange, et qui leur est si fort préjudiciable.

Le bonhomme M. J. Mestrezat est ici fort malade. On a parlé d'avoir ici, à la première place vacante, un certain savant homme qui est de Genève, qui a demeuré en Zélande, nommé Alexandre Morus, duquel j'ai céans deux belles harangues : *de Pace* et *Calvinus*. Je voudrois qu'il fût arrêté ici, je tâcherois de faire amitié avec lui : combien que nous n'allions pas par un même chemin, cela n'empêche pas que je ne fasse grand état de lui, et que je ne l'estime un fort galant homme.

(1) Marie d'Avogeour épousa à l'âge de dix-neuf ans le duc de Montbazon, déjà veuf et âgé. Elle mourut, comme on l'apprend ici, d'une rougeole intense et maligne. Qui ne sait la fable inventée sur sa mort, sur sa tête coupée parce que le cercueil se trouva trop court, sur cet affreux spectacle qui, frappant subitement l'abbé de Rancé, un des adorateurs de la duchesse, le détermina à renoncer au monde pour entreprendre sa *gigantesque pénitence*, et cette réforme de la Trappe devenue célèbre dans l'histoire? Certes, si un pareil fait avait eu quelque réalité, Gui Patin n'eût pas manqué d'en parler, lui si bien au courant des nouvelles de la ville comme de la science, pour en faire part à ses amis. Les lettres de l'abbé de Rancé, publiées récemment (1845), par M. Gonod, n'en font également aucune mention.

La duchesse de Montbazon était en effet *une des belles de la cour*, mais d'une grande coquetterie, et le cardinal de Retz, un peu suspect à la vérité, dit en parlant d'elle : « Je n'ai jamais vu personne qui ait montré dans le vice si peu de respect pour la vertu. » Du reste, certaines grandes dames de cette époque avaient des manières qui nous semblent aujourd'hui bien étranges. C'est ainsi que Marguerite de Valois et la duchesse de Navarre firent embaumer les têtes de Coconas et de La Môle, leurs amants, décapités, *et les gardèrent parmi les marques de leurs amours*. (R. P.)

Le roi a réformé son conseil des finances, et en a retranché plusieurs officiers, entre autres les deux directeurs des finances, savoir, MM. d'Aligre et de Morangis, les deux contrôleurs généraux, MM. le Camus et Mesnardeau-Champré, et de douze intendants il en a cassé huit; si bien que voilà beaucoup de gages et d'appointements épargnés.

Le 4 de ce mois de mai, qui sera vendredi, MM. de l'assemblée du clergé feront leur harangue de remerciement au roi, et se sépareront sans avoir fait autre chose que de bien manger le pauvre curé de village, et avoir, contre leur conscience et leur honneur, fidèlement servi le Mazarin et les loyolites contre les pauvres jansénistes et le cardinal de Retz. Hélas! que le monde est méchant et dépravé! J'ai pitié du genre humain quand je vois tant de fourberies. *Populus, lex, rex, grex, mundus omnis facit histrioniam; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*

Je viens d'apprendre que MM. du clergé, dans cette dernière assemblée, ont mangé, aux dépens du crucifix et des pauvres bénéficiers, 1,500,000 livres.

M. de Tournes, libraire de Genève, est ici; je le trouve fort honnête homme et très civil : nous n'avons point ici de gens de ce métier-là si courtois et si gracieux. Il fait ici graver le portrait de Paracelse en taille-douce pour mettre au-devant du livre, avec plusieurs éloges que je lui conseille d'y mettre, et dont je lui ai offert mémoire. Tout l'ouvrage sera d'environ six cent feuilles, si bien qu'il en faudra faire trois volumes. C'est trop pour un méchant livre, *magnus liber, magnum malum;* mais tout méchant qu'il est, il a trouvé des marchands à Genève qui l'ont réimprimé, et je n'en saurois trouver pour les écrits que nous a laissés feu M. Hofmann, notre bon ami, à quoi je ne sais aucun remède *turbidis hisce imo turbatissimis temporibus, quorum finem quis Deus dabit?* Notre État est bien malade d'être aussi longtemps entre les mains de gens d'Église. Pour nos libraires de Paris, je n'en veux rien espérer; ils n'impriment rien à leurs dépens que des romans *utriusque sexus*, j'entends des livres d'amourettes ou de méchants livres

de nouvelle dévotion, des visions ou des rêveries de moines, des miracles, des révélations, des cordons de saint François, des ceintures de sainte Marguerite, *aut alia similia morientis seculi deliria, quibus delendis imparem esse puto nostrum Æsculapium.* C'est pourquoi il faut prier Dieu qu'il nous donne patience, et faut que nous la prenions, puisqu'il l'a lui-même si grande. Vous savez ce que chante l'Église : *Patiens nimis et multum misericors Dominus.* Vraiment il y paroît bien en ce misérable temps que nous sommes entre les mains d'un prêtre, ou au moins d'un cardinal italien, d'une femme espagnole et d'un jeune roi (1). *Væ tibi, terra, cujus rex puer est, et in qua principes comedunt mane!* Ne diriez-vous point, si vous ne me connoissiez déjà d'ailleurs, qu'en cas de nécessité je serois un étrange prêcheur ? Oui certes, pour ne jurer qu'à la huguenote. Mais je ferois le sermon bien court ; autrement je ferois comme les autres, je dirois bien des fadaises, bien des extravagances, auxquelles je ne croirois point non plus qu'eux : *ad populum phaleras.*

Les marchands sont ici fort réjouis de ce que la flotte d'Espagne est heureusement arrivée, et que les Anglois n'ont pu l'attraper ; ils disent que cela s'en va rétablir le commerce, qui étoit fort interrompu. Cette nuit, à deux heures du matin, est mort de ses plaies le pauvre chevalier de Maurevers, qui a été assommé par les gens de M. de Candale fort malheureusement, et à huit heures du matin est mort M. de Mestrezat, autre ministre de la parole de Dieu, en son église retirée, à Charenton.

Nouvelles sont arrivées que M. le président de Thou est arrivé en Hollande, mais qu'il n'y a pas été reçu en ambassa-

(1) Telles sont en effet trois conditions assez tristes pour le gouvernement d'un empire ; mais la dernière changea bientôt au grand avantage de la France ; car Louis XIV fit preuve des qualités d'un véritable roi. Nul prince n'a mieux démontré, en effet, cette grande, cette importante vérité, que le roi est l'unité, la personnification de la nation.

(R. P.)

deur; que l'on n'est pas venu au-devant de lui, ce qui fait croire que les Hollandois ne veulent point de notre amitié, si nous ne leur faisons raison de tant de vaisseaux qu'ils nous redemandent, et qu'ils se plaignent leur avoir été enlevés par nos chevaliers de Malte, qui rôdent et qui volent sur la mer Méditerranée avec le consentement de celui qui a sa part du butin.

« Jupiter Capitolinus sex cardinales creavit. Josephus Scali-» ger homines illos de novo purpuratos factos eleganter » vocabat *fungos* vaticanos. » Ce sont des potirons à qui la tête rougit en une nuit, par une influence secrète de ce Jupiter qui préside aux sept montagnes de l'Apocalypse.

Le 6 de mai, il est ici survenu un gros débat, ou plutôt querelle non préméditée, entre M. de Vendôme et M. d'Espernon, à la porte de la chambre du roi. Toute la cour en fut aussitôt divisée en deux partis. Le roi, en ayant été averti, les envoya tous deux à la Bastille, où ils ont couché une nuit. Le lendemain, le roi les a envoyé quérir, et les a accordés, mais avec quelques menaces à M. d'Espernon, etc. Ce même lundi le roi est parti d'ici avec toute sa cour pour Compiègne, dans un carrosse à huit chevaux, à midi sonnant.

Le roi a commandé à M. d'Espernon de se retirer en son gouvernement de Bourgogne, et à M. de Vendôme d'aller en Picardie avec lui. Le roi a réglé son conseil privé avant que de partir, et l'a réduit à douze ordinaires qui serviront toute l'année, et à quatorze autres qui seront semestres, sept d'iceux durant six mois, et les sept autres durant les six autres mois. De sorte qu'il y aura toujours dix-neuf conseillers d'État à chaque séance du conseil, sans M. le chancelier et les maîtres des requêtes.

La duchesse d'Orléans n'est plus grosse et ne l'a pas été; ce n'étoit qu'une suppression, qui a fait faire à Guénaut un voyage à Blois, d'où il est revenu tout tel qu'auparavant, j'entends aussi méchant, aussi charlatan, et autant déterminé à tout, pourvu qu'il y ait des écus blancs à mettre

dans son saquet : *sunt verba hominis super omnia lucro addicti.*

Les jésuites ont envie de pousser les jansénistes jusqu'au bout; ils ont obtenu une déclaration du roi, avant son départ, en faveur des deux bulles des deux derniers papes, qu'ils ont fait approuver et confirmer par le clergé. Lorsque leur assemblée duroit, ils l'ont présentée au parquet, afin de la faire venir à la grand'chambre pour l'y faire vérifier. Les cinq chambres des enquêtes en ont eu l'avis, et ont formé opposition, afin que la grand'chambre n'en puissse jamais rien délibérer que les cinq chambres n'y aient été appelées. Cette déclaration ne passera jamais, et je crois que les loyolites, *malignum hominum genus*, n'auroient jamais eu l'impudence d'entreprendre cela, si feu M. le premier président de Bellièvre vivoit encore. Voilà comment les charlatans offensent le public aussi bien que les particuliers. Je me recommande à vos bonnes grâces, et je suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 8 de mai 1657.

LETTRE CCCVIII. — *Au même.*

Depuis ma dernière, je vous dirai que M. de Vendôme suit la cour, par ordre qu'il en a du roi, et MM. d'Espernon et de Candale se retirent en leurs gouvernements de Bourgogne et d'Auvergne, en vertu de la même puissance.

Si les jésuites ont eu le crédit de faire brûler par la main du bourreau les dix-sept lettres du Port-Royal à Aix en Provence, ne vous en étonnez point : ce sont des marques et des effets de la haine, de la passion et du crédit de ces bons pères, qui n'aiment rien que leur profit, *et qui cum noverint se a multis amari non posse, volunt ab omnibus timeri.* Cela n'a pas empêché que l'auteur n'ait généreusement continué, et que nous n'ayons ici la dix-huitième en une feuille et demie. L'auteur de ces lettres est un admirable

écrivain : vous admirerez son esprit plus que jamais dans cette dix-huitième, et vous verrez combien finement et adroitement il a drapé l'infaillibilité prétendue de ce *Jupiter Capitolinus*, à qui les loyolites servent de janissaires pour régner sur les consciences des hommes, faute de pouvoir commander sur toute la terre.

Le 16 de mai, on rompit à la place Maubert un jeune homme de dix-neuf ans qui avoit aidé à tuer son maître, logé en chambre garnie, près de la porte de Saint-Victor. Le maître et le valet étoient de Basse-Normandie, et le valet étoit son fils bâtard. L'hôte de la maison, sa femme et sa belle-mère en sont accusés, et en sont dans les cachots de la Conciergerie. Si celui-ci d'aujourd'hui a continué de les accuser, ils seront demain mis à la question, et peut-être exécutés demain à pareille heure et en même lieu. Ce pauvre homme tué étoit un gentilhomme normand qui venoit se faire panser à Paris d'une courte haleine; mais il avoit une ceinture pleine de pièces d'or qui fit envie à ceux qui l'ont tué. Pour l'hôte, il étoit opérateur et chimiste, et avoit autrefois monté sur le théâtre. On dit aussi qu'il a déjà été jadis prisonnier pour fausse monnoie : tous les chimistes sont sujets à ce métier-là, il vaut mieux n'en point être : c'est un mauvais métier qui fait pendre son maître.

Je suis bien aise que M. Guillemain ait réussi à Turin. Je ne doute pas qu'il ne soit un autre homme que A. Daquin, qui de soi n'est qu'un juif déguisé, et un garçon apothicaire revêtu d'un manteau de pauvre, avec lequel Valot tâche de le faire passer pour médecin. M. Guillemain a de l'esprit, de l'étude, et se connoît bien, a grand courage et de l'expérience, et grand sens dans son métier. Ce faquin n'a rien de pareil, et ne peut en aucune façon entrer en comparaison avec un si honnête homme, qui est sage et éclairé. Je souhaite fort que M. Guillemain en revienne sain et sauf, avec honneur et profit, *et magnus honor habeatur tanto medico*. Ce bonhomme M. Riolan étoit fort abattu, et ne pensoit qu'à son fils le dé-

bauché, qu'il a déshérité avec beaucoup de travail et de peine. Ce fils se trouve bien et légitimement condamné, de telle sorte qu'il cède et qu'il obéit à son grand regret. La mère est encore vivante, qui a soixante-dix-huit ans, *pene ad senilem amentiam redacta;* les deux frères en forte inimitié l'un contre l'autre; un gendre ruiné, veuf, qui a des enfants, peu de bien, et l'autre qui demeure en Touraine, assez peu avancé, et même feu M. Riolan m'a dit qu'avant que de mourir il auroit tout mangé, si bien que je ne sais ce qu'il y a à espérer des papiers du défunt, qui sont, à ce que j'apprends, en mauvais ordre; mais au moins je ne crois pas qu'il y ait rien d'achevé. Même M. l'abbé, son fils, m'a dit qu'ils ne trouvent presque rien des augmentations dont il avoit tant parlé sur son *Enchiridion anatomicum et pathologicum*. Et ses opérations de chirurgie sont pareillement imparfaites. Le bonhomme a eu depuis quatre ans l'esprit étonné et embarrassé de plusieurs choses, savoir, de son fils débauché, qu'il vouloit, par haine et par vengeance, à quelque prix que ce fût, déshériter, ce qu'enfin il a fait. Il avoit aussi l'esprit étonné, *et quasi perculsam gerebat mentem, metu mortis quasi proximæ, vel saltem non admodum abfuturæ; tertio angebatur de lucro admodum imminuto, imo potius pene nullo*, se voyant méprisé des malades, chez lesquels il étoit fort incommode, et des médecins mêmes, desquels il se voyoit abandonné, *nec amplius ut antea vocatum propter senilem imbecillitatem suis gravem et morosam, aliis autem odiosam*. Je puis bien vous alléguer une autre cause, c'est qu'il étoit presque toujours malade, *propter incautam victus legem*. Il buvoit tous les jours du vin tout pur, ou n'y mettoit guère d'eau, et me disoit pour excuse que c'étoit du vin vieux de Bourgogne de deux ans, de l'abbaye de son fils (à Flavigny de Bourgogne, près de Sainte-Reine); il se moquoit de moi de ce que je mettois beaucoup d'eau dans mon vin, et disoit que je ne vivrois guère longtemps, ce qui pourra bien être vrai, mais non pas de telle cause ni de tel désordre. *Quisque suos patimur manes:* chacun a son verco-

quin (1) dans la tête et son malheur fatal. Je suis toujours de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 8 de juin 1657.

LETTRE CCCIX. — *Au même.*

Les coureurs du prince de Condé sont venus jusqu'à demi-lieue près de la porte Saint-Antoine, où ils ont enlevé et emmené à Rocroy un partisan nommé Girardin. L'on dit que

(1) *Vercoquin* ne se dit plus, et c'est dommage; il exprimait parfaitement le caprice, la fantaisie de l'imagination. Furetière le définit une petite fureur qui saisit parfois l'esprit des hommes, et qui les rend capricieux, acariâtres, têtus, incapables de raison. Le peuple croit alors qu'il y a dans la tête un ver qui excite étrangement le cerveau.

Moi-mesme en ce discours qui fait le suffisant,
Je me cognoy frappé sans le pouvoir comprendre,
Et de mon vercoquin je ne puis me deffendre.
(Régnier. *Sat.* IX.)

Estimer peu de gens suivre mon vercoquin,
Et mettre à même taux, le noble et le coquin.
(Régnier, *Sat.* XV.)

En parlant des inclinations, des dispositions originaires, il est remarquable que Gui Patin, ce bibliophile si savant, si avisé, ne parle jamais de deux ouvrages importants qui parurent dans son siècle. L'un est celui du médecin espagnol J. Huarte, *Examen de ingenios para las sciencias*, c'est-à-dire, *Examen des esprits*, etc., qui parut en 1580, et dont il existe trois traductions françaises. On trouve dans cet ouvrage les principes de Cabanis, toute sa philosophie physiologique, qui remonte à Galien, et même la *Mégalanthropogénésie*, ou l'art de faire des enfants d'esprit. Ce qu'il y a de particulier, c'est que cet ouvrage fut dédié au terrible Philippe II, si bien nommé le *démon du Midi*, et que l'inquisition ne fit aucune poursuite contre l'auteur.

Le second ouvrage dont Gui Patin ne parle pas est précisément une sorte de réfutation de l'ouvrage de Huarte. En voici le titre : *Examen*

leur dessein étoit d'enlever M. Fouquet, procureur-général et surintendant des finances, lorsqu'il reviendroit de sa maison de Saint-Mandé, près du bois de Vincennes. Celui-là pouvoit bien payer une bonne rançon, car il a la clef du grand coffre. Nouvelles sont arrivées que c'est le chevalier de Chemeraud qui a enlevé le partisan Girardin, et qu'il l'a emmené au Châtelet, non pas à Rocroy, d'où Girardin même a écrit à sa femme et lui a envoyé la clef de son cabinet, à telles enseignes qu'il dit qu'il est bien traité.

Le 22 de mai fut fait et accompli le mariage de M. de Nemours, par ci-devant archevêque de Reims, avec mademoiselle de Longueville. Voilà ce mariage tant de fois contesté et différé, enfin consommé, et le cardinal Antoine Barberin est archevêque de Reims. MM. du clergé, enfin, quittent leur assemblée cette semaine; ils ont fait présent à la reine d'Angleterre de trente-six mille livres.

MM. les prélats *colligunt sarcinulas*, plusieurs d'iceux sont déjà partis. J'ai été le 28 de mai au soir chez un malade où j'étois fort attendu. J'y ai trouvé de fort honnêtes gens; entre autres un maître des requêtes, qui est M. H. de Montmort, l'hôte jadis de feu M. Gassendi, un conseiller du parlement de Paris, un de Dijon, M. Marolles, abbé de Villeloin, M. l'abbé Quillet et M. Sorel, l'auteur du *Francion*, du *Berger extrava-*

de l'examen des esprits, par Jourdain *Guibelet*, médecin à Évreux. Cet ouvrage, pour le moins aussi rare que le premier, parut en 1631, près de cinquante ans après celui du médecin espagnol. Ce livre n'est pas, comme je l'ai dit ailleurs, le vain travail, le stérile effort d'un esprit qui s'exerce dans le vide, encore moins un ouvrage composé dans un esprit de critique hostile et jaloux : c'est un ouvrage où l'on traite une infinité de questions médico-philosophiques. L'auteur de cette note a donné sur les ouvrages de J. Huarte et de Jourdain Guibelet une analyse assez détaillée dans la *Gazette médicale* (N° du 1er janvier 1842), article reproduit dans le recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres, du département de l'Eure, Evreux, 1843.

(R. P.)

gant et de plusieurs autres bons livres. L'on a dit en si bonne compagnie quantité de belles choses, dans une bonne demi-heure que j'y ai été (car je n'ai pu y être davantage), du pape, des cardinaux, des moines, et entre autres j'en ai retenu de petits vers, dont je veux vous faire part :

O la belle fiction,
O la rare invention,
Que cè feu du purgatoire!
Le pape n'étoit pas sot,
Qui nous donna cette histoire
Pour faire bouillir son pot.

Que le pape Léon X fit venir à Rome P. Pomponace pour le faire disputer de l'immortalité de l'âme contre Augustinus Niphus; qu'il se donnoit du plaisir de cette dispute mutuelle, et néanmoins que tous trois n'y croyoient point, non plus que la plupart n'y croient pas aujourd'hui à Rome.

J'ai été visité d'un jeune médecin allemand nommé Sébastien Scheffer (1), fils d'un médecin de Francfort; il a étudié à Helmstad, sous M. Conringius, à Strasbourg sous Melchior Sebizius, et à Leyden sous M. van der Linden. Il dit qu'il n'y a point de collége à Francfort, mais seulement cinq médecins. C'est lui qui a répondu sous M. H. Conringius, *de introductione in universam artem medicam*, laquelle il veut faire imprimer et augmenter, à quoi je lui ai promis de lui fournir quelques bons avis sur quelques fautes que j'y ai remarquées.

J'ai parcouru les thèses de M. Brusius l'Écossois; elles sont encore barbares, dans un siècle de grande politesse, et de plus elles sont fort désagréables, à cause d'un grand nombre de fautes typographiques; mais néanmoins je ne doute point que tout cela ne passe pour bon en Écosse, où il y a aujourd'hui fort peu de gens qui ressemblent à Buchanan, à J. Bar-

(1) Sébastien Scheffer (fils de G. E. Scheffer), né à Francfort le 2 janvier 1631, exerça la médecine dans sa ville natale, où il mourut le 10 janvier 1685, après avoir publié quelques ouvrages. (R. P.)

clay et à Georges Breton, qui étoit ici un professeur du roi, fort poli, lequel y mourut l'an 1611, et duquel la place fut donnée par le cardinal du Perron à feu M. Nicolas Bourbon, natif de Bar-sur-Aube, jadis mon bon et cher ami, et à la mémoire duquel je dois beaucoup de reconnoissance pour n'être pas ingrat.

Le 1er de juillet prochain doivent partir d'ici, pour aller tout droit à Francfort, nos députés en Allemagne, savoir, MM. le maréchal de Grammont et de Lionne, neveu de M. de Servien, surintendant des finances; c'est pour l'élection d'un roi des Romains, pour en faire après un empereur. On dit ici que la maison d'Autriche est assurée de cette élection pour l'archiduc Léopold, à cause que le nombre des électeurs protestants est moindre que des autres, à cause du duc de Bavière qui y est de surcroît, et les trois électeurs, archevêques de Cologne, de Trèves et de Mayence.

Nous avions investi Cambrai pour l'assiéger, sur l'avis que nous avions eu qu'il n'y avoit dedans que quatre cents hommes, et cet avis étoit vrai; mais le prince de Condé ayant eu avis de notre dessein, prit tout chaudement quatre mille chevaux, et les fit entrer dans la place sans aucune résistance. Le roi a été à Péronne, il est de présent à la Fère. M. le protecteur d'Angleterre, Olivier Cromwell, a refusé la royauté, et est à présent mal avec l'armée. Le pape est fort malade à Rome, et il n'y a pas d'apparence qu'il aille bien loin; il ne peut rien retenir des excréments de son ventre ni de sa vessie. Les jésuites y perdront beaucoup, parce qu'il est leur grand et excellent patron. Je m'étonne comment cet homme, qui sait tant de choses et qui doit être illuminé de tout point, s'amuse à se laisser gagner par ces maîtres passefins, qui sont les plus grands fourbes, les pestes de la chrétienté, et qui ont coutume de corrompre tous les princes dont ils approchent par leurs infâmes flatteries et puants mensonges.

Pour vous rendre compte d'un livre que M. Brusius m'a rendu de votre part, qui est un petit in-quarto intitulé *Jo. Danielis Horstii*, *Observationum anatomicarum*, etc., je vous

dirai que, par hasard et sans autre dessein, j'y ai lu aujourd'hui quelques pages de çà et de là, et, pour vous en dire mon avis, je voudrois que cet homme n'écrivît plus de la sorte, car il donne mauvais exemple à d'autres qui feront encore pis. Certes ces gens là sont chétifs médecins, et si on ne voyoit de çà plus clair à traiter des maladies, on n'en guériroit guère.

Les jésuites persécutent ici cruellement quelques libraires qu'ils ont soupçonnés avoir imprimé quelque chose pour le Port-Royal, et entre autres les dix-huit lettres; ils en ont fait mettre un prisonnier, qu'ils ont fait enlever en plein minuit, et se sont rendus les maîtres de sa boutique et ont fouillé partout. Il s'appelle Desprez, à l'enseigne de Saint-Prosper, rue Saint-Jacques. Ils ont aussi découvert l'imprimeur, nommé Langlois, qu'ils ont mis à la Bastille. L'on dit que c'est pour une pièce qu'ils ont imprimée en faveur du cardinal de Retz contre la dernière assemblée du clergé, et principalement contre M. de Marca, archevêque de Toulouse, qui est un étrange compagnon et un dangereux garçon, en tant que pour faire fortune, il a par ci-devant joué divers personnages, et entre autres été un des malheureux commissaires qui envoyèrent à la mort feu M. de Thou, en votre ville, l'an 1642. Je suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 14 de juin 1657.

LETTRE CCCX. — *Au même.*

Il y a eu du bruit à la cour, entre la reine et le duc d'Anjou. Elle l'a menacé de lui faire donner le fouet, et même l'a commandé; mais ni le gouverneur, qui est M. le maréchal du Plessis-Praslin, ni le sous-gouverneur n'ont osé l'entreprendre, dont il a été averti, et a dit à la reine qu'ils ont bien fait de n'accepter point cette commission; qu'il n'est plus en âge d'avoir le fouet, et que quiconque l'entreprendra est assuré que lui-même lui donnera de sa propre épée au travers

du corps. La reine, fâchée de cela, a crié, et a dit qu'elle ne vouloit plus demeurer à la cour, mais revenir à Paris, etc. Le Mazarin s'est chargé de faire cet accord : la reine a commencé, sur les plaintes de ses filles d'honneur, lesquelles lui ont dit que quand M. le duc d'Anjou les rencontroit, il vouloit leur lever la cotte, et usoit envers elles de termes étranges et lascifs.

La peste se renouvelle à l'entour de Naples, et recommence à Rome, qui est une nouvelle bien chatouilleuse pour le pape et pour le général des jésuites, qui sont des individus qui ne quitteront jamais leur place qu'à grand regret.

Je vous remercie du souvenir qu'avez eu pour moi envers M. Jo. Daniel Horstius, de l'amitié duquel je veux faire état ; s'il me fait l'honneur de m'écrire, je ne manquerai pas de lui faire réponse. Je vous loue d'avoir empêché qu'il ne mît dans son nouveau livre quelques injures contre notre bon ami, feu M. G. Hofmann, qui a été un personnage de grand mérite.

M. le prince de Condé a fait aller le partisan Girardin du Catelet à Valenciennes, d'où il a écrit de deçà à plusieurs de ses amis ; il lui fait demander qu'il rende grande somme d'argent qu'il a touchée du bien dudit prince aux gabelles et ailleurs.

L'on réimprime à Strasbourg le *Religio medici*, in-octavo, avec des commentaires trois fois plus amples que ci-devant. J'ai céans ces commentaires de 1652, qui sont peu de chose ; ce livre-là n'avoit pas besoin de tels écoliers. Personne n'étoit capable de traduire sur ce livre s'il n'avoit l'esprit approchant de l'auteur, qui est gentil et éveillé (1). Ce badin de commentateur est un gros sot ; il pense avoir fait un grand coup, quand il cite van Helmont, qui n'est qu'un malheureux ignorant et un imposteur public. Le génie du premier auteur

(1) Voir notre remarque sur ce livre, t. I, page 340. La dernière édition que je connaisse du livre de Thomas Browne, *Religio medici*, est de Londres, 1841, with observations thereon ; to which is added, hydriotaphia, or Urn Burial, a discourse on sepulchral Urns. With a preliminary discourse and notes, by J.-A. Saint-John, 1 vol. in-8°. (R. P.)

du livre vaut mieux que tous ces commentaires, qui ne sont que de la misérable pédanterie d'un jeune homme allemand qui pense être bien savant.

Tous les Allemands qui sont ici ne parlent que de leurs pilules de Francfort, dont ils font un grand secret. Qu'en savez-vous de leur matière? *Dicitur fieri ex aloe macerata in aqua tamarices, alii dicunt violarum.* Instruisez-moi de cela, s'il vous plaît.

Il y a en cette ville un médecin de Lyon, nommé Belestre, qui est venu y chercher de l'emploi, et qui s'y est marié. Il se fait tout blanc de son épée; il se moque des médecins de la Faculté de Paris; il dit qu'ils saignent trop, qu'ils n'ordonnent point de sel de corail, qu'il est tout autrement plus savant qu'eux, etc. Peut-être qu'il est vrai, qu'en croyez-vous? De quel bois se chauffe-t-il? Néanmoins, s'il n'est grand savant, il faut qu'il soit grand vanteur, grand emballeur et grand menteur, car on m'a rapporté de lui des choses fort étranges qu'il débite de deçà, peut-être pour tâcher de se mettre en crédit, *ac ut imponat vulgo nimium credulo.* Tous biens sont communs au monde, il n'y a plus qu'à trouver moyen de les avoir et de les attraper *per fas et nefas*, comme font les grands et les princes.

On imprime en Allemagne *Pharmacopœa Augustana, cum uberioribus commentariis Jo. Zwelfer.* Ce commentateur est un fort habile homme dans les préparations de pharmacie et dans les préparations des médicaments, et même a moins menti que plusieurs autres *in prædicandis compositorum medicamentorum facultatibus.* Néanmoins, pour un homme qui a vu et su la vérité, il ne l'a pas dite assez hardiment: les jeunes gens qui liront son livre n'en profiteront point tant qu'il serait à désirer.

Il court ici une réponse à la lettre de M. l'archevêque de Toulouse, sur la délibération du clergé du 14 novembre 1656: il y a cinquante-six pages in-quarto. Cet archevêque nouveau y est terriblement étrillé, et le bon du conte, c'est que l'on

dit qu'il mérite bien cela. Il y a encore deux autres pièces, dont l'une est intitulée : Lettre de M. le cardinal de Retz au pape, elle est en latin et en françois; l'autre est du même cardinal à messieurs les députés de l'assemblée générale du clergé de France. Il n'y a que huit pages à chacune.

Je viens d'apprendre que ce médecin de Lyon, nommé Belestre, se fait aussi nommer M. Picoté; qu'il est logé au faubourg Saint-Germain, où il a un frère prêtre habitué à Saint-Sulpice, qui fait tout ce qu'il peut pour lui donner de la pratique; que ce prêtre Picoté est celui qui refusa l'absolution à M. de Liancourt, grand seigneur, prétendu janséniste, d'où est provenu tant de bruit, et particulièrement les deux lettres de M. Arnauld, dans la seconde desquelles il se rencontra une proposition qui a tant fait faire d'assemblées en Sorbonne, il y a tantôt deux ans (1).

N'ai-je point ouï dire que depuis un an M. Sauvageon a fait imprimer à Lyon de nouveau sa *Pharmacie de Bauderon?* Si cela est, je vous prie de me l'acheter et de me l'envoyer quand vous voudrez.

Le cardinal Rapaccioli est mort à Rome : la peste y renouvelle. Le pape y a été fort malade, *unde fit ut multi cardinales serio cogitarint de papatu.* La femme de l'ambassadeur de Hollande est ici morte en trois jours. M. de Guitaut, capitaine des gardes de la reine, fort vieux et accablé de goutte, est mort à Montreuil en Picardie. Il est aussi mort ici un secrétaire du roi, près de Saint-Paul, nommé M. de la Place, qui a donné à l'hôpital général, où l'on a enfermé tous les pauvres mendiants depuis peu, près de 4,000 livres de rente. On dit que la reine s'ennuie à la Fère.

Une nouvelle qui me déplaît fort, mais qui ne manquera pas de réjouir les carabins du père Ignace, est que M. Padet, proviseur du collége d'Harcourt, homme d'honneur, et qui depuis quarante ans a été un de ceux qui ont le plus défendu l'université contre la malice des jésuites, est fort malade d'une

(1) Voyez *Histoire abrégée de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, Cologne, 1695, in-12, pag. 97 et suiv. (R. P.)

fièvre continue, et même, dit-on, déjà avec rêverie. J'ai bien peur qu'il n'en meure; car il est fort vieux, il n'a guère moins de soixante-quinze ans. Il est professeur du roi, licencié de Sorbonne, et a enseigné trente ans la philosophie dans Harcourt. On le peut vraiment appeler l'Atlas de l'université de Paris.

Dans la rue au Fer, près des Innocents, où sont logés plusieurs marchands de soie, il y en a un fort riche, nommé M. Bidal, qui a seize garçons en sa boutique et en son magasin. L'un d'iceux, natif de Rouen, nommé Mustel, âgé de vingt et un ans, a été découvert l'avoir volé, et en deux mois lui avoir pris pour 6,000 livres de bonnes pièces d'étoffe de soie. Dès qu'il a été arrêté, il a promis de tout confesser, et même a nommé son recéleur, aussi de Rouen, qui pour lors étoit à Paris, et qui fut aussitôt arrêté. Il n'étoit logé qu'à vingt pas de là : ils sont tous deux prisonniers au Châtelet, et seront tous deux pendus dans peu de jours rue Saint-Denis, au bout de ladite rue au Fer. Le recéleur s'appelle la Croix : il envoyoit la marchandise dérobée à sa femme et à deux grandes filles nubiles qu'il avoit, qui la revendoient. Toutes trois se sont sauvées, et ont bien fait, car elles sont criminelles.

Nouvelles sont arrivées que le Turc a fait assiéger en Dalmatie une ville dite Cataro, et que le cardinal Bichi est mort. Si le Turc s'approche davantage de l'Italie, adieu le pape et le général des jésuites, adieu toute la moinerie. Mais à propos de moines, il y en a un ici qui m'a fort sollicité de lui vendre toutes les œuvres de Joan. Heurnius ; je lui ai répondu que je n'avois jamais vendu livre, mais que pour celui-là on le réimprimoit à Lyon in-folio (1). Je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 19 de juin 1657.

(1) Jean van Heurne ou Heurnius, naquit à Utrecht le 25 janvier 1543. Après avoir étudié en France et en Italie, il retourna dans sa patrie, fut nommé professeur de médecine et recteur de l'Université de Leyde, où il mourut le 11 août 1601. Ses ouvrages ont été réunis sous le titre de : *Opera omnia medica*, Lugduni, 1658, in-folio. (R. P.)

LETTRE CCCXI. — *Au même.*

M. le cardinal Antoine est allé à la cour pour y prendre congé du roi, de la reine et de son Éminence; il s'en retourne à Rome, non pas tant pour la mort des cardinaux Bichi et Rappaccioli, que pour ce que le pape est fort usé, *nec creditur diu superstes futurus.* C'est pour travailler à une brigue à laquelle on fera présider le Saint-Esprit. Il y a longtemps que l'on trompe les hommes sous prétexte de religion. Ceux qui sont ici pour le cardinal de Retz se réjouissent aussi d'une nouvelle qui court, savoir, que le pape a mandé à Rome ledit cardinal, le parti duquel il veut embrasser, depuis la mort du cardinal Bichi, qui faisoit à Rome les affaires du Mazarin contre ledit cardinal de Retz, et qui par ci-devant l'avoit mal mis dans l'esprit du pape, qui est d'un esprit fort inconstant, et duquel on peut dire, Dieu merci, et les jésuites, *et homo factus est.*

L'édition des lettres latines de M. Saumaise est arrêtée par la mort de M. Clément, qui est celui qui en avoit pris le soin, et qui nous a donné le premier tome. Il faudra dorénavant que tout ce soin et les lettres passent en d'autres mains pour en faire divers volumes qui suivent. On a réimprimé celles de Casaubon in-quarto, dès l'an passé, à Magdebourg et Helmstad, avec quatre-vingt-deux des lettres qui n'étoient point à la première édition. On a changé l'ordre en cette dernière édition, et ont été mises seulement selon l'ordre du temps qu'elles ont été écrites. On doit faire une nouvelle édition de celles de Jo. Scaliger en Hollande, où il y en aura beaucoup d'ajoutées qui viennent de chez M. Dupuy et M. l'abbé Lavocat, qui en avoient de bons originaux, et qui sont morts depuis peu.

On ne voit ici plus de gueux dans la rue ni autres mendiants que des moines, dont le nombre est fort grand. On a fait un hôpital général, où l'on a renfermé tout ce que l'on a

pu attraper de ces pauvres gueusants au bout des deux faubourgs de Saint-Marceau et de Saint-Victor. Paris en est plus beau de la moitié, les riches y donnent volontiers quelque chose. Depuis trois jours il est ici mort un partisan fort riche qui ne fut malade que deux jours entre les mains d'un certain charlatan de Montpellier, nommé l'abbé J. d'Aubry, lequel l'a envoyé où vont les partisans avec la poudre blanche, au grand regret de sa famille. Ce partisan s'appeloit des Alus.

Nuper in hanc urbem pedibus qui venerat albis.

Il a légué par son testament mille écus à cet hôpital général, mais on lui sait fort mauvais gré d'avoir donné si petite somme. Je m'étonne comment ce partisan est tombé entre les mains de cet abbé J. d'Aubry, qui est un misérable charlatan ici décrié, et qui me fait plus de pitié que d'envie, combien que je ne l'aie jamais vu, mais je le connois d'ailleurs par ses propres faits, car j'ai souvent ici vu de sa besogne; *est merus et ignarus nebulo, qui artem, quam profitetur, neutiquam intelligit.*

M. le chancelier a dit en plein conseil que les Espagnols s'étoient retirés à cause que le roi avoit envoyé des troupes dedans Ardres, qui y étoient heureusement entrées, en suite de quoi les Espagnols n'ont pas de quoi empêcher que nous ne prenions cette année Montmédy, et qu'ils ne peuvent faire aucun siége contre nous qui soit d'importance. Le prétendu siége d'Ardres étoit une finesse espagnole; ils avoient dessein sur Calais, qu'ils ont pensé surprendre, mais ils en ont été généreusement repoussés. Calais eût été en plus grand danger si les Espagnols eussent attaqué par mer en même temps que les autres attaquoient par terre, mais les vaisseaux arrivèrent trop tard de deux heures. On faisoit autrefois la guerre en lion, maintenant on la fait en renard.

Le libraire nommé Desprez et l'imprimeur nommé Langlois l'aîné, qui imprimoient ces lettres pour le Port-Royal, ont

été découverts et sont prisonniers dans la Bastille. Les loyolites, *hominum genus nequissimum*, se vantent qu'ils les feront envoyer aux galères; c'est un compagnon imprimeur qui les a découverts pour quelque argent qu'il a eu de la Société.

Il y a ici deux charlatans fort décriés, savoir, un Gascon qui se fait nommer le chevalier de la Rivière; il a été autrefois clerc d'un conseiller au parlement de Bordeaux, nommé M. Metirier. Il a voulu faire courir le bruit qu'il cassoit la pierre dans la vessie par une certaine eau de laquelle il faisoit injection, que c'étoit un remède spécifique qui lui coûtoit beaucoup, que pour en venir à bout il étoit obligé de faire beaucoup d'opérations chimiques; qu'il ne pouvoit donner cette injection à moins de cinq cents écus, qu'un certain Prieur lui en avoit donné deux mille livres, et autres belles bassades. M. le chancelier l'a voulu voir, et dit qu'il ne vit jamais un homme si ignorant et si affamé charlatan. Celui-là est sorti de Paris et s'est retiré devers Meaux : *longius forsan iturus si lucrum defuerit*. L'autre est le fils d'un procureur de Montpellier, nommé l'abbé d'Aubry, qui n'a pas d'abbaye, mais qui est un infâme et très ignorant charlatan qui a déjà plusieurs fois été prisonnier ici et ailleurs tant pour fausse monnoie que pour avoir vendu des bénéfices qui ne furent jamais en nature, comme un grand fourbe et imposteur public. Il a jadis été compagnon chirurgien, et puis moine, et enfin s'étant défroqué, il est demeuré prêtre séculier fort débauché. M. le chancelier a dit depuis trois jours que ces deux hommes méritoient d'être pendus.

Nous avons perdu près de quatre mille hommes devant Montmédy, il y a plusieurs officiers de tués; cela est capable de faire riche le Mazarin, s'il ne l'étoit déjà d'ailleurs. Nous sommes ici en procès avec nos chirurgiens-barbiers, qui ont voulu faire une union avec les chirurgiens de Saint-Côme, nos anciens ennemis; *cosmiani illi* étoient des misérables coquins presque tous arracheurs de dents et fort ignorants, qui ont attiré les chirurgiens-barbiers à leur cordelle, en les fai-

sant participants de leurs maisons et de leurs prétendus priviléges, et entre autres d'avoir dans leur salle en leurs examens une longue robe noire et un bonnet carré, et en ce cas-là ils nous demandent que nous assistions à leurs actes, j'entends notre doyen, qui y va accompagné de deux docteurs, *quos tanquam fidos comites sibi deligit ad libitum.* Ils parlent des degrés de bacheliers et de licences et autres telles cérémonies et vanités tout-à-fait indécentes à de tels laquais bottés. La cause s'en plaidera pendant un mois, et je crois que les desseins audacieux de cette superbe racaille seront bridés et réglés, et, en attendant, notre doyen n'assiste à aucun de leurs actes. Ces chirurgiens de Saint-Côme ne sont-ils pas plaisants? Ils ont une permission du roi, d'environ trois cents ans, dans laquelle il leur est fait licence de s'assembler; ils prétendent, ce disent-ils, de ce mot de *licence*, qu'il leur est permis de faire des licenciés en chirurgie, ce qu'ils n'ont pourtant jamais entrepris par ci-devant, *quod si illis concederetur*, *statim convolarent ad doctoratum*, et nous feroient des docteurs *pas latins* qui ne sauroient ni lire ni écrire. Nous ne prétendons pas empêcher qu'il y ait à Saint-Côme des chirurgiens ni que les autres s'unissent avec eux, mais seulement nous voulons avoir une compagnie de chirurgiens-barbiers comme nous avons eu jusqu'ici, laquelle relève de notre Faculté, qui prête tous les ans serment de fidélité dans nos écoles entre les mains de notre doyen *in magnis comitiis Facultatis*, et nous paie tous les ans une certaine somme de redevance sans les droits que nous avons sur leurs actes. Mais nous ne voulons ni robes, ni bonnets, ni licences, ni tels autres abus : *natio comœda est*, ils sont déjà assez glorieux et assez sots sans se fournir de tel apparat (1).

(1) On conçoit difficilement aujourd'hui la haine qui animait autrefois les médecins contre les chirurgiens. Cet acharnement de despotisme dura pourtant des siècles. En remontant dans les âges on trouve qu'aucun médecin ne faisait œuvre de sa main, tant on dédaignait la chirurgie. Peu à peu ce préjugé s'affaiblit, mais sans disparaître entièrement. Jus-

Je pense que M. Guillemin n'aura pas manqué de reconnoître bientôt l'incapacité et l'insuffisance d'un homme (le seigneur Daquin) qui par ci-devant n'étoit qu'un garçon apothicaire de la reine-mère, et que Valot fait aujourd'hui passer pour médecin dans l'esprit du roi et de la reine, combien que tous deux ensemble n'aient que la réputation d'ignorants et de charlatans dans Paris, *et revera aliud elogium non merentur.*

J'ai ouï dire autrefois au père Louis Jacob, carme bourguignon, qu'un certain M. de Tavannes avoit fait imprimer dans un château, en cachette, un tome des *Mémoires histori-*

qu'à l'époque de la révolution de 89, il y eut même des médecins anatomistes qu'on appelait spécialement dans certains cas; on les nommait encore par plaisanterie médecins-palpeurs ou *tâteurs*, et feu Portal, qui avait été du nombre de ces médecins, en racontait mainte anecdote plaisante. C'est sans doute d'un de ces médecins que parle notre vieux poëte Ronsard :

Ha! que je porte et de haine et d'envie
Au médecin qui vient soir et matin,
Sans nul propos tastonner le tétin,
Le sein, le ventre et les flancs de ma mie.
Las! il n'est pas si soigneux de ma vie.
Comme elle pense, il est méchant et fin;
Cent fois le jour il la visite afin
De voir son sein qui d'aimer le convie.

Bayle prétend, d'après Rémy Belleau, que ces vers ont été imités d'Ovide, où l'amoureux Aconte se plaint aussi du médecin qui donne des soins à sa maîtresse, *me miserum! quod non medicorum jussa ministro, etc.* (Heroïd. Épist. XX.) Y avait-il donc aussi à Rome des médecins tâteurs? Quoi qu'il en soit, il est certain que les médecins d'autrefois n'avaient de communications avec les chirurgiens que sous les rapports de supérieur et d'inférieur. Les premiers étaient regardés comme les chefs intelligents, les seconds comme leurs manœuvres, *medicorum sectores*, ou en termes plus polis leurs ministres. On les tenait à distance, très convaincu que le médecin, toujours lettré, toujours d'une éducation soignée, parfois admis à la table des grands et dans leur intimité, devait avoir incontestablement un rang plus élevé. (R. P.)

ques, in-folio, qu'il n'avoit osé publier, à cause de plusieurs choses étranges qu'il y avoit dites contre les grands, et entre autres de Catherine de Médicis, et qu'il n'en avoit donné que quelques exemplaires à peu de ses amis. Cet auteur y parle quelquefois hardiment, mais néanmoins je n'y ai encore pu rien trouver de pareil. *Vir fuit militaris ingenii ferreus et alte cinctus*, qui ne fut jamais savant, mais qui a tâché de s'appuyer de quelques raisons d'État, plus vraisemblables que bonnes, *in gratiam sui regis*, mais qui me fait rire quand il en vient aux ruses et impostures des favoris, au secret du cabinet, où les princes mêmes sont trompés; et puis après il a aimé à dire quelque chose des jésuites et du purgatoire, et n'a pas connu les abus de ces deux derniers chapitres comme il a fait ceux de la cour.

Le cardinal d'Ossat auroit fait de meilleurs mémoires, d'autant qu'il étoit beaucoup plus savant; mais ils sont éclipsés, *perierunt nec habentur*. Je pense qu'on ne fera jamais deux impressions de celui-ci, sans parler de plusieurs fautes typographiques dans les noms propres, de chronologie et de géographie, lesquelles sont capables d'égarer le lecteur peu rusé bien loin de son vrai chemin.

Un homme d'honneur et de qualité m'a dit qu'il sait de bonne part qu'il y a dans Paris plus de vingt hommes qui ont écrit le plus dignement et le plus fidèlement qu'il leur a été possible l'histoire de deux cardinaux qui ont régné avec les rois Louis XIII et Louis XIV. Mais il faut avoir patience; *neque enim est horum temporum ista hæc editio, interea possideamus in patientia animas nostras donec transeat iniquitas*; surtout et entre autres, nous pouvons espérer que l'histoire entière du feu roi Louis XIII, écrite par Mathieu de Morgues, sieur de Saint-Germain, aumônier de la feue reine Marie de Médicis, et l'ennemi jadis échauffé du cardinal de Richelieu, sera une des bonnes; car il a été longtemps à la cour, et a su de la reine-mère, pendant leur commun exil, tout ce qui se pouvoit savoir de son temps.

Madame la duchesse d'Esguillon fait ici imprimer l'histoire de son oncle, le cardinal de Richelieu, écrite sur les mémoires qu'elle a fournis par M. Ant. Aubery (qui a par ci-devant fait cinq tomes in-quarto de l'*Histoire des cardinaux*); mais elle est déjà méprisée, étant trop suspecte pour le lieu d'où elle vient, et pour le mauvais style de ce chétif écrivain, qui, *lucro addictus et adductus*, n'aura pas manqué d'écrire mercenairement, et de prostituer sa plume au gré de cette dame, laquelle honore la mémoire de son oncle comme d'un dieu, *multis nominibus*, et principalement pour la somme d'environ soixante millions qu'il a volée à la France, et lui a laissée pour enrichir les trois neveux dont il lui a commis l'éducation et la tutelle, dont l'aîné a épousé une veuve contre son gré, le second a épousé la fille de madame de Beauvais, femme de chambre de la reine, et le troisième est l'abbé de Richelieu, lequel possède plusieurs très bonnes et très riches abbayes. Je suis toujours de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, le 13 de juillet 1657.

LETTRE CCCXII. — *Au même.*

Depuis ma dernière, M. de Soliniac partira d'ici au plus tôt, à cause de la grande dépense qu'il y a faite, et qu'il n'y gagne rien; il gagneroit davantage à Montpellier. Il ne m'a jamais fait peur ni envie; mais il s'est vanté qu'il ne vouloit point faire de visite qu'on ne lui avançât une demi-pistole, et vouloit être payé avant le coup, comme les bourreaux. Il faisoit des ordonnances de trois pages, *in gratiam pharmacopœorum*, *ut posset sibi perfidam istam gentem demereri*, et tout cela ne lui a de guère servi, il n'en a rien amassé davantage (1).

(1) Malgré la vigilance de l'ancienne Faculté composée de la totalité

J'ai vu ici plusieurs de ses ordonnances de trois ou quatre pages, de la longueur desquelles on se moquoit, et qui n'ont été jamais portées chez l'apothicaire, pour la mauvaise opinion qu'on en avoit. Ces messieurs les cuisiniers d'Arabie n'ont plus le crédit de mettre les médecins dans les familles, comme ils avoient avant *le Médecin charitable*, et c'est folie aux médecins qui cherchent de l'emploi de choisir telle voie pour s'avancer.

Un de vos Lyonnois vend et débite des remèdes, et ordonne aussi fort mal à propos chez les apothicaires; mais tout ce qu'il y a d'apothicaires dans le faubourg Saint-Germain ne lui sauroient faire gagner cinquante livres avant l'année, quoiqu'il fasse tous ses efforts pour ressembler à celui, *qui scribendi finem non faciebat*, *et qui erubescebat quoties novam non faciebat syngrapham*, comme a dit quelque part *François Valesius*, ou bien comme celui de Juvénal, duquel ce poëte a dit en si beaux termes:

Scriptus et a tergo nondum finitus Orestes.

L'abbé d'Aubry, qui est un pendard, que je ne vis jamais, a fait présent à un de mes malades de ses deux livres, qui sont deux petits in-quarto, dont l'un est intitulé : *Le triomphe de l'archée et le désespoir de la médecine*, Paris, 1656, et est dédié à M. le chancelier; l'autre : *la Merveille du monde*, *ou la Médecine véritable ressuscitée*, dédiée au Maza-

des docteurs reçus, on voit que quelques uns, comme aujourd'hui, ne suivaient pas toujours la ligne droite pour arriver à la fortune. Ils s'en rapportaient au moyen le plus sûr peut-être d'en acquérir : l'exploitation audacieuse, effrontée, de la sottise et de la crédulité humaine. Je ne sais quel charlatan à diplôme, cherchant à s'excuser de ses manœuvres, disait : J'y suis forcé, que voulez-vous que je fasse ? Monsieur, lui répondit un confrère honnête homme, ce qu'il faut faire ? tâcher de ne pas rester dans l'ornière, souffrir, s'il le faut, mais toujours honorer sa profession. (R. P.)

rin. Dans ces deux misérables livrets il n'y a ni sel ni sens : *non est in tanto corpore mica salis.* Je m'étonne comment il peut y avoir au monde des gens de telle impudence : je ne l'aurois jamais cru si je ne l'avois vu. Il invective et se déclare en quelques endroits contre les médecins de Montpellier; mais je pense que ce n'est que pour avoir eu quelque querelle ou procès avec eux ; mais au reste il ne sait ce qu'il dit, et le tout y est plus que barbare. Vraiment il faut avouer que le papier et l'impression se trouvent fort mal employés pour ce misérable brouillon, qui est, à ce que j'apprends, un impudent charlatan : *sed in hoc versatur deorum iniquitas*, que l'on fait dorénavant plus de méchants livres que de bons. Et néanmoins n'êtes-vous point d'avis que je me loue fort peu de lui, puisqu'il dit du bien de moi? Car, ayant demandé à cet homme qui étoit son médecin, dès que j'ai été nommé, il a dit qu'il faisoit grand état de moi, que j'étois un savant professeur en latin et en grec (je voudrois qu'il eût dit vrai), mais que je ne savois que mon Galien (plût à Dieu que je le susse bien!). Un galant médecin doit tout savoir, à ce qu'il dit, et surtout de beaux secrets de chimie pour les maladies des femmes et des princes. Ne croyez-vous pas que ma fortune soit grande, puisque ce faux monnoyeur ne dit que cela contre moi, lui qui a nommé les médecins de Montpellier, juifs et mahométans?

Madame de Bouillon Sedan mourut hier ici : elle laisse dix enfants vivants. Aujourd'hui, sur les six heures du soir, un bateau plein de monde a enfoncé devant le gros pavillon du Louvre; il y en a quatorze de noyés tant hommes que femmes, et même deux moines de l'ordre de Saint-François : *nec te tua plurima, Pentheu, labentem pietas nec Apollinis infula texit.* Voilà comment les moines vont en enfer, tant par terre que par eau.

Cordula nodosa, pes nudus, lingua dolosa,
Hæc tria nudipedes ducunt ad Tartara fratres.

Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur, monsieur votre très humble, etc.

De Paris, ce 17 de juillet 1657.

LETTRE CCCXIII. — *Au même.*

Cromwell a accepté la place de protecteur des trois royaumes avec le sceptre en main (1).

M. de la Mothe-le-Vayer, qui vient de sortir de céans, avoit besoin d'un livre rare, que je lui ai prêté : c'est *Ocellus Lucanus*, *de Natura universali;* c'étoit un ancien philosophe pythagoricien, *qui scripsit*, *de Physicis ante Aristotelem.* Il m'a dit qu'il transcriroit une physique françoise qu'il a faite en faveur de son petit prince, laquelle par ci-après on imprimera; il a été dispensé d'aller en campagne cet été, *nomine et pretextu morbi.*

La veuve de feu M. Saumaise est morte depuis trois mois en cette ville; elle avoit quantité de bons manuscrits qu'elle gardoit pour son cadet, qu'elle aimoit plus que les autres. Depuis sa mort ses papiers sont tombés entre les mains du fils aîné, qui, par conseil pris avec gens entendus ses amis, s'en va les faire imprimer à Dijon. L'on dit qu'entre autres il y a une histoire naturelle, et autres traités restants du naufrage, j'entends du débris de tous les papiers de l'auteur après sa mort à Spa, le 3 de septembre 1653.

Les coureurs du prince de Condé ne cessent de courir vers Paris, et d'attraper toujours quelqu'un, comme ils ont par

(1) Cette dernière circonstance n'est nullement fondée, et Cromwell dédaigna peut-être le sceptre. Ne possédait-il pas en effet le souverain pouvoir? qu'avait à désirer de plus cet homme qui, selon Voltaire, « couvrit des qualités d'un grand roi les crimes d'un usurpateur? »
(R. P.)

ci-devant fait à M. Girardin. Ils emmènent prisonniers ceux qu'ils prennent, au Catelet ou à Rocroy.

Martin, qui est un des lieutenants du prince de Condé, a surpris en Lorraine une petite ville nommée Dieuse, où se tenoit la gabelle de Lorraine, et où l'on vendoit le sel du pays.

La reine de Suède ne sait plus à quel saint se vouer. Elle avoit envie de se retirer à Rome, mais la peste y est si grande que l'empêchement en semble fort légitime. Elle a voulu aller à Venise, mais messieurs les sénateurs l'ont priée de différer en un autre temps, et qu'ils sont trop empêchés pour le présent par la guerre qu'ils ont aujourd'hui sur les bras. Qu'elle revienne en France, qui est le refuge de tous les coureurs, *orbem receptans hospitem, atque orbi suas opes vicissim non avara impertiens*, comme dit quelque part Buchanan.

La reine de Suède est à Turin. Le pape lui donne dix-huit mille écus par an : *mutant cuncta vices*. Voilà la vicissitude des choses humaines. Le feu roi son père a autrefois ruiné et pillé l'Allemagne, et elle aujourd'hui pille et mange le pape, qui a coutume de manger les autres. Le feu roi son père n'y a procédé que de force ouverte, et celle-ci y va plus finement. Sa prétendue conversion lui sert de couverture et de prétexte à faire la pèlerine et à se promener par toute la terre, comme elle a déjà fait par une bonne partie, par les conseils des Espagnols et des jésuites. Oh! les bonnes gens!

J'ai toujours fait état de M. Varandé (1); je l'ai publiquement loué en mes leçons, et l'ai recommandé comme un bon livre à mes écoliers, dont j'ai eu bon nombre cette année. Quand je l'aurai céans, j'espère d'y profiter et de m'en amender par la lecture de quelque traité nouveau; *qui si non arrideat*, je relirai son *Tractatus de Indicationibus curativis*, qui m'a autrefois semblé fort beau.

Il y avoit ici des laquais qui vouloient recommencer à

(1) Ou Varandal (Jean).

porter des épées, mais ils en ont été mauvais marchands : ils en ont eu le fouet par les carrefours ; et même on saisit tous ceux qui portent ici des épées.

On attend d'heure à autre la lettre de cachet du roi, pour faire chanter le *Te Deum* à Notre-Dame, touchant la prise de Montmédy. La paix entre nous et les Hollandois s'exécute de part et d'autre au grand contentement des deux partis, et les Hollandois en portent un fort grand honneur à M. le président de Thou, dont je suis ravi, car il est excellent personnage. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 10 d'août 1657.

LETTRE CCCXIV. — *Au même.*

On dit ici que les jésuites ont fait une grande conquête dans l'Amérique méridionale, au-dessus du Rio de la Plata; qu'ils se sont là rendus maîtres d'un pays tout entier jusqu'ici inconnu, et de nul abordé, et qu'ils y vont ériger un grand empire. Mais qui en sera le roi? *an Deus? an papa?* ou leur père général? Je voudrois que toute l'espèce et tous les individus, et les moines et les moineaux, et les moinillons y fussent tous dans l'eau jusqu'au cou. Ah! qu'ils seroient bien là! Ah! le beau déblai de chétive marchandise! Que l'Europe seroit heureuse ce jour-là!

M. Basset, de Lyon, demande à ses juges d'être examiné à Paris par des juges de notre faculté, qui est ce que vous devez empêcher, s'il y a moyen, de peur que la coutume n'en vienne en dépit de l'ordre établi dans votre collége, et que cela ne tire à conséquence, joint que le rapporteur nommera des médecins ceux qu'il voudra, et qu'il y a du danger que cela n'aille mal. Nous avons ici des Guénaut, Beda, Rainssan, Renaudot et autres vauriens, qui sont gens à faire ce

que l'on veut, à qui plus leur donne : *hic et alibi venditur piper*. Ces gens-là aiment mieux un écu que toute la vertu du monde : *unde habeas, curat nemo, sed oportet habere*. Et ainsi la liberté de vos statuts et priviléges seroit étouffée *per nequitiam paucorum nebulonum, qui nihil curant præter lucrum et præsentes nummos*. Nous avons ici un Bodineau qui dit sans rougir qu'il faut faire ses affaires à quelque prix que ce soit, et que tout ce que l'on fait est bon, pourvu qu'il en vienne de l'argent ; que gens de bien n'ont pas de chausses.

On parle ici d'une grande exécution qui s'est faite à Toulouse d'un frère, d'un neveu et d'un valet de chambre, dont deux ont été rompus, et le troisième a eu la tête tranchée, pour avoir massacré une dame de leurs parentes, avoir tué un abbé de Veracan, et un des archers qui les poursuivoient. Cette dame se nommoit madame de Nevi, et avoit autrefois été fille d'honneur de la feue reine-mère Marie de Médicis.

Faites-moi la faveur de me mander à votre commodité qui est un certain Cl. Alberius Triuncurianus, qui a fait *Orationes, de immortalitate animæ; de Concordia medicorum; de Terræ motu; de Resurrectione mortuorum*, et qui a écrit sur l'Organe d'Aristote, dont quelques uns disent que M. du Moulin a tiré sa logique. Il vivoit sous Henri III. Je pense qu'il a enseigné à Lausanne, et même qu'il changea de religion ; mais où est-il mort? Mandez-moi, s'il vous plaît, ce que vous en savez, sinon M. Huguetan, l'avocat, vous en dira quelque chose ; je lui en ai autrefois ouï parler. Je vous demande la même grâce pour Simon Simonius, qui a bien fait du bruit en sa vie, et qui a plusieurs fois changé de religion, et qui eut grosse querelle avec quelques médecins polonois, dont quelques livres ont été écrits. Il a même enseigné à Genève, à Paris et à Heidelberg ; il avoit été grand ami de P. Ramus, et a reproché à Jacobus Carpentarius, qui mourut ici l'an 1574, qu'il avoit fait tuer ledit Ramus au massacre de la Saint-Barthélemy. J'attends là-dessus vos bonnes instructions.

Les rois de Suède et de Danemark s'entre-cherchent pour se

battre. Cromwell est en colère contre le Mazarin, qui lui a manqué de parole, et les Hollandois demandent la ratification de leur traité, qu'on ne leur tient pas. Le 17 août, on a chanté le *Te Deum* à Notre-Dame pour la prise de Montmédy.

Vous savez bien que les jésuites sont rétablis à Venise, et que le pape d'aujourd'hui a obtenu cela pour eux, en leur prêtant les galères pour aller à la guerre contre les Turcs. Voici des vers françois que je vous envoie sur ce rétablissement :

> Tu triomphes, Saint Marc, dans cette longue guerre,
> Où ta valeur, des Turcs, arrête le dessein :
> Mais que te sert de vaincre et par mer et par terre,
> Si déjà d'autres TURCS sont reçus dans ton sein?

Je vous prie d'en faire part à M. Gras, notre bon ami, avec mes très humbles recommandations. Comme je vous écrivois ces derniers mots, voilà une petite nouvelle qui m'arrive : c'est une lettre de M. Horstius, de peu de lignes, où il me parle de vous, avec un petit livre qu'il m'envoie, intitulé : *Manuductio ad medicinam Acad. Marpurg. studiosæ juventuti ante annos viginti primum prælecta; a Joan. Dan. Horstio, medicinæ ibidem professore, editio tertia*, 1657, sans aucun nom de ville ni d'imprimeur. N'est-ce point là ce livre qu'il vouloit faire imprimer à Lyon? Celui-ci est in-douze, de petite lettre, où il y a assez de fautes. Il continue d'en vouloir à M. Plempius, et cite quantité de petits modernes : *ut ab iis forsan in posterum laudetur*. Cela n'est point fort nécessaire.

M. Sauvageon m'est venu voir hier, et de peur d'y manquer il est venu dès cinq heures. Nous nous sommes entretenus assez longtemps, et enfin le sieur Basset, que je n'avois encore vu céans qu'une fois, y est arrivé. Il a été tout étonné d'y rencontrer M. Sauvageon. Je lui ai fait connoître que son affaire étoit tout autrement plus propre à accorder qu'à plaider; qu'il y devroit penser plutôt que d'entrer en une

compagnie par la fenêtre, dont il lui resteroit un remords toute sa vie. Je lui ai donné des exemples de notre Faculté et des barbiers, qui l'ont un peu fléchi, sur quoi il a un peu ruminé et m'a dit : M. Sauvageon m'a dit qu'il n'étoit guère temps d'accorder, qu'il avoit trop dépensé d'argent, mais que d'ailleurs il craignoit bien que son procès ne pût être jugé de ce parlement. Je l'ai encore exhorté à la paix, et que je m'offrois d'y intervenir envers votre collége. Il m'a promis d'y penser et qu'il me reviendroit trouver.

Votre collége a fait fort prudemment de choisir M. Sauvageon pour cette affaire, car il aime fort la chicane et est fort entier en ses opinions, et n'ayez point peur qu'il lui accorde rien ; telles gens que lui ne sont point faits pour faire la paix.

Le sieur Basset a donc pensé à son fait, et la nuit lui a donné conseil. Ce matin, mais j'étois sorti, il m'a apporté un petit mémoire par lequel il demande que les docteurs médecins agrégés au collége de Lyon, par une transaction qu'ils passeront avec son père, se désistent entièrement de la sentence obtenue à leur profit, et que par la même transaction ils s'obligent à le recevoir et agréger dans leur corps, en expliquant à ouverture du livre une maladie, moyennant quoi ledit sieur Basset se départira du procès qu'il a pendant en la cour, tant à raison de la sentence obtenue contre lui que pour sa réception. C'est à vous à prendre là-dessus vos mesures, et à en communiquer avec votre conseil de delà. J'apprends ici que votre affaire est plus propre à traiter et à accorder qu'à poursuivre, d'autant qu'il y a grande apparence que MM. du parlement ne vous le renverront point pour l'examiner, mais le feront examiner de deçà par des médecins qu'ils nommeront à leur poste, et de cela l'événement en est fort douteux, et même tire à grande conséquence pour votre collége et ceux des autres villes. Pensez-y bien. On a assiégé Saint-Venant. Je vous baise les mains, et je suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, le 21 d'août 1657.

LETTRE CCCXV. — *Au même.*

On a ici pendu et brûlé à la Grève un prêtre breton nommé Jean Cricaut, qui avoit été aumônier et secrétaire de l'évêque d'Auxerre, pour avoir débauché, engrossé et enlevé une religieuse d'Auxerre, laquelle est condamnée d'être enfermée dans les Magdelonnettes, où elle accouchera dans quatre mois. *Ex tali concubitu nonne metuis venturum antichristum?* Pour moi, je n'en ai point de peur, car je crois qu'il y a longtemps qu'il est né.

Le 4 de ce mois, est parti de Paris M. Servien, surintendant des finances, avec grand train, pour aller à Metz, où le roi se doit rendre. On croit que comme il est fort habile homme dans les négociations, qu'il sera envoyé à Francfort pour l'élection de l'empereur.

Je ne veux pas oublier à vous dire que le prêtre breton qui a été pendu et brûlé depuis qu'il a enlevé la religieuse d'Auxerre, vivoit ici en chambre garnie et en particulier avec elle. Il faisoit ici l'empirique et le chimiste, se disoit médecin de Montpellier, et faisoit publier des billets dans lesquels il promettoit la guérison de plusieurs maladies. Son malheur est venu de ce qu'il avoit promis de guérir un certain épileptique que je connois et à qui j'ai dit qu'il ne guérira jamais de ce mal, parce que c'est un débauché, *indulgens Veneri et Baccho.* Il avoit donné des pilules à ce malade, *a quibus tam male habuit*, qu'après qu'il fut délivré du paroxysme dans lequel l'avoit jeté une rude opération d'icelles, il le mit en procès pour ravoir six pistoles qu'il lui avoit avancées. Ce malade ayant durant le procès découvert quelque chose de la vie de ce chimiste, se rendit son accusateur, et le fit mettre prisonnier lui et sa prétendue femme. Voyant qu'il n'avoit pas assez de preuves, il en chercha à Auxerre, d'où le promoteur, par commandement de l'évêque, se déclara sa partie : les juges ordonnèrent qu'il en seroit plus amplement informé. Trois re-

ligieuses sont venues d'Auxerre, qui en ont révélé et déposé à la cour beaucoup plus qu'il n'en falloit, et ainsi a été condamné tant par son péché que par sa faute. Je ne souhaite point tant de mal aux chimistes, mais je voudrois les voir amender.

Le prêtre breton, à ce que je viens d'apprendre d'un de ses juges qui a assisté à tout son procès, étoit pareillement faux monnoyeur, et chez lui furent trouvées diverses rognures d'or et quelques pièces qu'il avoit faites, qui est un crime qu'il a avoué avoir pratiqué dix ans durant, et voilà nos chimistes, qui savent tant de secrets, et se font à la fin pendre et brûler (1).

Le roi arrivera demain à Metz, et la reine y demeurera; mais le roi avec le Mazarin ira à Brissac et à Philisbourg. Des sept électeurs nous avons les cinq voix, et le roi de Hongrie ne sera pas empereur; l'archiduc Léopold n'est pas assez riche pour l'être. Mais si l'on ôte cette plume aux ailes de la maison d'Autriche, qui sera donc l'empereur? *an Bavarus? an Saxo? an ipse purpuratus noster?* Je voudrois l'avoir vu empereur, entouré de janissaires à la romaine, *in solio imperatoris.* Lui et Cromwell et le général des jésuites seroient trois beaux personnages pour représenter l'état tyrannique du misérable temps auquel Dieu nous a réservés.

Pour notre roi, je ne pense pas qu'il voulût s'arrêter à si peu de chose; l'empire d'Allemagne est au-dessous de sa grandeur, et vingt-cinq mille écus de rente ne sont rien au plus puissant roi de l'Europe, et néanmoins cette qualité d'empereur ne vaut que cela par an à celui qui la possède: *valeant*

(1) Passe encore pour ce dernier crime; mais quant au premier, tuer et empoisonner le public au moyen de mauvaises drogues, ce n'est aujourd'hui qu'une simple *contravention* passible d'une faible amende. Les écumeurs de la profession le savent si bien que rien ne les arrête. Qu'il y ait du pain et du soleil pour tout le monde, soit, mais non pas au détriment de l'humanité. S'il en est ainsi, le législateur a méconnu l'intelligente harmonie des droits et des devoirs de chacun. (R. P.)

ergo Cæsares et habeant sibi res suas. Je les laisse là et les abandonne de bon cœur pour répondre à votre chère lettre.

M. Basset, que j'ai vu la dernière fois fort irrité, dit qu'il aura raison de l'affront que votre collége lui a voulu faire, qu'il vous ruinera en frais qu'il vous obligera de faire en envoyant ici un de messieurs vos collègues pour solliciter votre bon droit contre lui; même il a envie de demander à la cour que votre agrégation et vos statuts soient cassés par arrêt, faute par vous d'avoir eu le soin de les faire homologuer; bref, il jette feu et flammes, et diroit en sa colère, s'il s'en souvenoit : *flectere si nequeo superos, Acheronta movebo.*

Le bonhomme Lyonnet a encore belle mémoire pour son âge, et sait merveilleusement de choses par cœur; mais il est bien vieux et bien cassé. Pour notre M. des François, ce n'étoit qu'un fou et grand babillard, beaucoup de vanité et fort peu d'esprit, trop glorieux pour un garçon qui avoit été compagnon barbier et compagnon apothicaire : *cætera mediocria.* Je vous supplie de faire mes très humbles recommandations à MM. Huguetan.

Pour le Cardan, je souhaite que ce dessein réussisse, comme il fera s'ils en prennent grand soin; car ce livre entrera dans les bibliothèques, comme d'un grand homme qui n'a pas laissé de dire quelquefois, dans l'inégalité de son esprit, qui lui étoit presque naturelle, bien des sottises.

On imprime ici in-folio un livre du père Yves de Paris, capucin, *de Jure naturali.* C'est celui qui a fait *Digestum sapientiæ* en deux volumes in-folio et neuf volumes in-quarto. Un autre capucin normand, nommé frère Zacharie, de Lisieux, fait imprimer un *Gyges gallus* in-quarto : c'est celui que l'on dit être auteur d'un livre in-octavo intitulé : *Genius sæculi*, imprimé depuis deux ans contre les jansénistes et les femmes qui se mêlent de controverses et de disputer des points de religion, de la grâce, de la prédestination et autres telles bagatelles, desquelles nos moines et les ministres abusent le peuple et les amusent, tandis que les partisans et autres sup-

pôts de la tyrannie du siècle coupent la bourse à tout le monde.

La peste diminue fort à Gênes, dont il est mort par ci-devant plus de cent mille personnes.

Le partisan Girardin, qui avoit été enlevé par les coureurs de M. le Prince, avoit été fort malade à Anvers; il avoit, après être guéri, fait son accord et étoit dans le chemin de s'en revenir. Accablé d'un autre mal qui lui est survenu, il est mort dans Malines. Voilà un homme bien malheureux pour un partisan qui laisse onze enfants, s'il n'a de l'argent caché.

J'ai à vous dire que voilà le sieur Basset qui vient de sortir de céans. Je l'ai exhorté à s'accorder, et que je m'offre d'en être le médiateur envers votre collége; que je sais bien la difficulté qu'il y aura d'accorder des esprits irrités de part et d'autre; qu'ordinairement les médiateurs n'ont que du blâme des uns et des autres, ne pouvant plaire, voire même étant suspects à l'un et à l'autre parti, et nonobstant tout cela que je m'y offrois et que j'espérois d'y réussir; qu'il auroit bonne grâce d'entrer dans votre collége avec la bienveillance de tous ses confrères plutôt que par la fenêtre, à quoi il ne gagneroit rien que leur indignation particulière et la haine publique; que néanmoins je m'offrois de m'entremêler de son affaire envers vous et MM. vos confrères *pro bono pacis*. J'attends là-dessus votre résolution, et en attendant je vous prie de croire que je suis et serai toute ma vie, *velis*, *nolis*, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 19 de septembre 1657.

LETTRE CCCXVI. — *Au même.*

On pendit hier à la porte de Paris un homme de soixante ans, qui étoit un des exempts de la prévôté de l'île, nommé Brète. C'étoit un méchant larron; il avoit un sien neveu ta-

bletier et remetteur de dents d'ivoire, qui, sachant que son oncle étoit condamné, se pendit en sa chambre, et s'étrangla; il a été traîné à la voirie. M. Chemeraud de Barbezières, qui avoit pris Girardin (lequel depuis est mort dans Anvers), a été pris prisonnier et emmené à la Bastille, où depuis le lieutenant criminel a été instruire son procès. Aujourd'hui au matin, il a été mené dans le grand Châtelet, d'où l'on croit qu'il ne sortira qu'en belle compagnie, et qu'il aura la tête coupée, si le prince de Condé ne s'en mêle et qu'il ait assez de crédit pour cela.

Les peuples de Flandre sont en grande consternation, voyant les courses de nos gens et nos petites conquêtes sans qu'ils puissent y résister, ni que les Espagnols les en puissent garantir. Cela porte les États du pays à penser à une neutralité, laquelle causera bien du bruit dans le pays avant qu'ils puissent l'obtenir du roi d'Espagne.

Nous avons ici notre maître Guénaut fort malade d'une rétention d'urine, qui ne lui est venue que d'avoir fait la débauche et d'avoir bu du vin d'Espagne qui lui a picoté la vessie; il est assisté et visité de plusieurs médecins des deux partis. Si c'étoit un homme de bien, il en pourroit mourir; mais comme il ne vaut rien, Dieu le laissera ici plus longtemps pour lui laisser le loisir de s'amender (1).

(1) Comme Guénaut, dont il est très souvent parlé dans ces lettres, faisait partie de cette troupe *stibiale* et *stygiale*, perpétuel objet de la colère, des railleries et des sarcasmes de Gui Patin, on ne sait jusqu'à quel point il faut ajouter foi aux assertions de ce dernier. Si, en effet, Guénaut se livrait à la débauche, buvant largement de ce bon vin d'Espagne qui lui *picotait la vessie*, du reste, ne songeant qu'à gagner le *teston* ou l'*écu blanc* qu'il mettait si bien *dans son saquet*, toutefois, en réfléchissant que Guénaut n'a laissé aucun ouvrage, aucune preuve directe de son savoir; que les historiens de la Faculté ou n'en font pas mention, ou, comme Hazon, remarquent qu'il n'a rien laissé de quelque valeur après lui, il faut bien croire que les critiques de Gui Patin ne sont pas sans fondement. Guénaut était sans doute de ces hommes qui confondent le grand médecin avec le médecin très occupé, comme le

Ce matin, Chemeraud de Barbezières a été condamné d'avoir la tête coupée à la Grève : c'est celui qui avoit pris Girardin, qui depuis fut pris près de Cambrai. Il a été jugé prévôtalement par ordre de la cour, en vertu des lettres patentes munies du grand sceau, pour un libelle qu'on lui a trouvé dans sa pochette, qu'il avoit écrit de sa propre main contre le roi, la reine et le gouvernement présent. Il a été exécuté ce soir, et a reçu un coup du bourreau qui ne l'a qu'abattu ; mais le valet aussitôt lui a haché la tête de plusieurs coups. On me vient de dire que tout le monde crioit au bourreau.

M. Palliot, libraire de Dijon, m'est venu voir, et m'a dit qu'il s'en va imprimer la troisième centurie des Épîtres latines de M. Morisot. J'ai céans les deux autres ; qu'il imprime un livre d'armoiries, et que par après il imprimera une *Histoire généalogique du duché de Bourgogne.* J'attends toujours

témoigne le vers si connu de Boileau ; gens qui ne vont qu'au succès et à l'argent, actifs, alertes, coureurs infatigables, se souciant beaucoup des malades et fort peu des maladies, qui savent que dix minutes ont une valeur pécuniaire, et que qui perd une heure, perd des écus. Dans notre temps de concurrence ardente et d'âpres convoitises, comme dans celui de Gui Patin, temps où, en général, la faveur et la protection sont en première ligne, tandis que le droit et le mérite passent ensuite si bon leur semble, de tels hommes ne sont pas rares. Quant aux autres médecins plus timides, moins avisés ou plus consciencieux, qu'ils se contentent de leur savoir, de leur habileté, de leur mérite, libre à eux de suivre le conseil d'un vieux courtisan : N'avez-vous ni richesses, ni places, ni dignités,

Le sort vous en a-t-il exclu,
Retranchez-vous sur la vertu.

Concluons donc que la haine cordiale et les attaques de Gui Patin contre Guénaut et ses pareils n'étaient que l'expression d'une juste et vive indignation, d'autant plus que l'illustre doyen, d'un caractère raide et fier, ne se courba jamais que sous la règle du devoir, et qu'il eut par-dessus tout la *fibre médicale* éminemment sensible à l'honneur de sa profession. (R. P.)

votre M. Dinckel avec les manuscrits hofmanniques; plût à Dieu que je les tinsse! Et comme je n'avois pas encore quitté la plume, le voilà arrivé avec nos manuscrits et votre lettre; Dieu soit loué de tout, dont je vous remercie. Ce M. Dinckel est bon et sage, et me semble être fort aimable. Je le servirai volontiers de toute ma puissance. Je vous remercie pareillement de votre petit livre, *de Obsidione Fontarabiæ*.

Le partisan Girardin est mort, comme je vous ai mandé, non pas dans Malines, mais dans la ville d'Anvers; il laisse dix enfants vivants : *punition divine!* dit Homenas. Je voudrois que tous les partisans fussent morts comme celui-là, et que la race en fût éteinte.

Vraiment vous me l'avez baillée belle. Voilà que je reçois votre lettre de la propre main de mademoiselle Spon, laquelle, après avoir vu un peu mon étude, mais avec une chandelle, m'a parlé de cette bonne femme, laquelle me connoissoit comme si elle m'avoit nourri. Cela m'a tout-à-l'heure mis en soupçon; ce qu'ayant reconnu, elle est si bonne qu'elle a voulu tout-à-l'heure me mettre hors de peine, et m'a avoué la vérité. Mon Dieu, que c'est une digne femme! Ah! que vous êtes heureux d'en avoir une si bonne, si parfaite, et de si belle humeur! La mienne a bien plusieurs qualités fort bonnes; mais elle est quelquefois chagrine et cruelle aux valets et servantes, qui sont des qualités desquelles je ne tiens rien; mais elle les a *jure gentilitio*. Feu sa mère, qui a vécu quatre-vingt-quatre ans, étoit de la même humeur. Vous avez été plus heureux que beaucoup d'autres, c'est que Dieu s'est mêlé de vos affaires : *a Domino datur uxor prudens* (1).

(1) Si l'on doutait que ces lettres n'ont été écrites que dans l'intimité d'une mutuelle confiance, ce que dit ici Gui Patin le prouverait sans réplique. La vie privée n'est jamais *murée* que pour les étrangers, les ennemis, les indifférents, la masse qui ne partage ni vos joies, ni vos douleurs, ni vos revers, ni vos succès, qui ne connaît l'ange ou le démon que chacun de nous porte en soi. Ajoutons un autre fait. Gui Patin se

Nous assiégerons Dunkerque par terre comme les Hollandois par mer.

Nous avons ici un nouveau procureur du roi au Châtelet, nommé M. de Riant de Villerai, qui par ci-devant étoit conseiller en la première des enquêtes. M. son père étoit un maître des requêtes, que j'ai connu, et ai dîné autrefois avec lui aux Chartreux l'an 1635, lorsque madame sa mère vivoit encore, laquelle s'appeloit Madeleine Fernel. Elle étoit la seconde fille de notre grand homme Jean Fernel, laquelle est morte âgée de quatre-vingt-quatorze ans, l'an 1642, après avoir été pendant quarante-cinq ans veuve de défunt Gilles de Riant, sieur de Villerai au Perche, et président au mortier, lequel mourut ici l'an 1597; il étoit fils d'un autre président au mortier, nommé Denis Riant, qui mourut l'an 1556. Cette charge de procureur du roi au Châtelet vaut plus de vingt mille livres de rente: aussi lui coûte-t-elle plus de cent mille écus.

M. Tubœuf, intendant de la maison de la reine et par ci-devant intendant des finances, a envoyé son fils unique à Francfort avec nos ambassadeurs pour y voir la cérémonie de l'élection de l'empereur. Ce fils unique allant à la chasse est chu de son cheval et est fort blessé; de là vient une grande affliction à la maison, laquelle crève de richesses. On a porté le testament de M. Girardin, dans lequel il donne à l'Hôpital général six mille livres, et fait aussi quelques restitutions à quelques veuves, entre autres à celle de M. Manis, qu'il avoit aidé à ruiner.

M. Bidal, riche marchand de soie, et qui jadis étoit le caissier de la reine de Suède, m'a dit aujourd'hui qu'elle lui a écrit de Nevers, et l'a prié de trouver bon qu'elle vienne loger pour quelque temps en sa belle maison qu'il a à Vanvres,

trouvant dans une compagnie, fut tout étonné et même troublé de modestie lorsque le père Ménestrier lui parla de ses lettres, avouant avec force éloges qu'il en avait connu quelques unes qui lui avaient été communiquées par Falconet, leur ami commun. (R. P.)

village près du Bourg-la-Reine, ce dont il n'est guère aise. Le roi, qui est à Metz, veut ôter le gouvernement de Nanci au maréchal de la Ferté-Senneterre. Je vous baise les mains, et suis, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, le 5 d'octobre 1657.

LETTRE CCCXVII. — *Au même.*

Cent archers sont sortis de Paris pour aller quérir des prisonniers qui sont à dix lieues d'ici, qui étoient des coureurs de Rocroy, que l'on a attrapés en chemin, et qui sont en danger d'être participants de la mauvaise fortune de Barbezières Chemeraud.

Guénaut est fort embarrassé de son mal : il pisse mieux qu'il ne faisoit par ci-devant, mais ce n'est jamais sans douleur : *inde suspicio calculi in vesica latentis.* En cas qu'il ait la pierre, il ne sait s'il doit se faire tailler, ni par qui, vu que le roi des tailleurs est mort, qui étoit feu M. Côlot. Cet homme donc est bien empêché, qui a fait le tyran dans nos écoles, et qui a bien abusé, aux dépens du public, de l'iniquité et de l'impunité du siècle auquel Dieu l'a réservé. Si cette maladie l'emporte à la fin, nous avons ici environ vingt-cinq ou trente petits coquins qui deviendront bien penauds, et à qui l'oreille baissera bien. S'il meurt de la pierre, ce sera un grand colosse, d'un autre tyran que Nabuchodonosor, abattu pour le bien public. Il a la tête d'or et d'argent, car il ne parle que de cela. *Hoc unum habet in votis*, mais le reste est de terre et de fange. Je pense qu'il ne vaut pas mieux que Marcion dans Tertullien, *qui peponem habebat loco cordis.* Bref, c'est un homme qui n'a tâché qu'à s'enrichir par cabales et par fourberies d'apothicaires et de charlatans, qui n'a jamais eu aucun respect pour la justice ni pour la vertu :

huic uni studuit, *ut quavis arte*, *quovis modo posset locupletari* (1).

Enfin notre armée a pris Mardick, que nous faisons fortifier, et Bourbourg pareillement. Le roi est encore à Metz. Les officiers qui avoient fini et achevé leur quartier à la fin de septembre ont été la plupart maltraités du côté de Verdun; car les uns ont été tués, et les autres ont été pris prisonniers.

La Miltière avoit fait un livre contre vos ministres; mais les jésuites sont venus, et en empêchent l'impression par le moyen de l'autorité du roi qu'ils y ont employée. Voyez la cabale de ces gens-là, car il est malaisé de dire quel intérêt ces gens-là prennent à tout ce qui se passe dans l'État, et néanmoins ils se mêlent de tout, et même y réussissent *in nomine Domini*, tant le monde est embabouiné de leurs sornettes.

Je crois dorénavant que mademoiselle votre femme est arrivée à Lyon; je souhaite de toute mon âme que ce soit en bonne santé. Je vous prie de l'assurer que je l'honore très fort et que je la respecte de tout mon cœur. Je vous tiens bien heureux d'avoir une si digne femme. *Non sic fecit Deus omni nationi*. J'eusse bien souhaité d'avoir le temps de l'entretenir ici plus particulièrement que je n'ai pas fait, et de la traiter pareillement elle et sa compagnie; mais le peu de loisir que j'ai eu durant ce temps-là, le peu qu'elle en a eu elle-même, et l'absence de ma femme, laquelle faisoit alors ses vendanges à notre Cormeilles, et qui n'a pu venir ici, en ont été cause : néanmoins la mienne a grand regret qu'elle n'a eu le bonheur de la voir, et de lui témoigner le ressentiment de l'honneur que vous nous faites tous deux de votre amitié, que je vous supplie très ardemment de nous continuer encore longues années.

Il est mort ici un conseiller de la grand'chambre, nommé Gratian Menardeau, qui étoit un très inique juge, et des plus

(1) Voir la note précédente, page 344.

corrompus de son métier. Il est mort *ex suppressa podagra*, qu'il avoit bien méritée, et d'une suppression d'urine *supra renes*. Pour de laquelle le délivrer, notre maître du J. Cledat, autant ignorant que charlatan, après l'avoir fait bien saigner et purger, lui a fait avaler deux fois du vin émétique de peur qu'il n'en réchappât, alléguant qu'il ne savoit plus que lui faire, et qu'il ne lui a ordonné que comme son dernier sacrement. *Os hominis!*

Le roi est encore à Metz, où le Mazarin a eu de grièves et rudes douleurs néphrétiques. J'ai peur qu'à la fin il n'ait la pierre, et qu'il ne le faille tailler, après qu'il en aura tant fait tailler d'autres. Néanmoins pour dix qui en pourroient pleurer, je pense que cent mille en pourroient rire, voyant la fin de la fortune de cet homme, laquelle a été si constante en lui, et si fantasque en tant d'autres.

Depuis trois jours une charge de maître des requêtes a été vendue cent quatre mille écus; voilà bien de l'argent pour un peu de fumée. Certes, il faut avouer que le monde est bien fou, tant ceux qui plaident que ceux qui se mêlent de les juger. *O miseram Galliam, in qua miserorum populorum sanguine magistratuum ventres farciuntur!* Je suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 16 d'octobre 1657.

LETTRE CCCXVIII. — *Au même.*

Il ne faut plus prétendre d'accord avec Basset, cet homme si enorgueilli, qui au lieu d'entrer en composition de l'argent qu'il vous doit rembourser, dit qu'il vous fera condamner à lui rendre ce qu'il a baillé, et qu'on lui a escroqué, et tout cela avec feu, flammes, menaces et colère. Seroit-ce que cet homme se tiendroit assuré de gagner son procès par quelque mystère caché? *Nolim credere.* Ne seroit-ce pas plutôt

qu'il attend que je le veuille prier de cet accord plus fort? S'il a cette pensée, il attendra longtemps. Je suis d'avis de ne lui en plus rien dire; je veux devenir aussi glorieux que lui, et par ci-après je verrai si lui-même ne m'en viendra point parler. Je suis d'avis que vous aiguisiez bien vos couteaux et que vous pensiez bien à envoyer ici, après la Saint-Martin, un bon solliciteur qui tienne bien tête à ce jeune homme, qui ne parle de son procès et de tout votre collége que par rodomontades, qui est une marchandise que je ne goûte nullement de personne et qui ne m'effraie guère; car je tiens ici pour tout certain que tel menace qui a grand'peur, ou au moins la doit-il avoir; et quand même, ce qui n'est peut-être pas, il auroit quelque assurance de la bonne volonté de son rapporteur, il ne s'ensuit pas qu'infailliblement il devienne le maître de son affaire : l'injustice ne va pas toujours si vite. Il ne faut qu'un homme de bien *ad sufflaminandos cæteros*, et peut-être que l'on en trouvera plus d'un parmi les juges. Je parle par *peut-être*, car aujourd'hui, dans le palais, règne un horrible désordre au jugement des procès, dont l'événement dépend du caprice ou de la malice du rapporteur, qui n'est pas toujours si fort homme de bien que Socrate, Phocion ou Aristide.

Le Mazarin est toujours malade; sa pierre lui est tombée du rein dans la vessie, mais il ne l'a pas encore vidée, et il est fort fâcheux et fort chagrin à ses médecins, qui sont Valot et Esprit. M. Séguin, médecin de la reine, n'est point à la cour; elle lui a donné trois mois de terme pour aller en Poitou y visiter et réformer une abbaye qu'elle lui a donnée et qu'il a obtenue depuis deux ans *pro præmio taciturnitatis* (1).

(1) *Pour prix de sa discrétion!* voyez-vous l'implacable frondeur, l'homme de parti se faisant avec acharnement, avec une ardente et tenace rancune, l'écho, le propagateur des bruits les plus injurieux à la reine, les plus malveillants pour l'autorité de la régente. Il est certain que les causes de l'inébranlable attachement d'Anne d'Autriche pour le cardinal de Mazarin ne sont pas connues; c'est un problème historique dont on n'a

Je n'ai jamais vu le livre de Poitiers, qui traite de la rage, en françois. J'ai vu un *Lavenicus criticus* d'Avignon in-quarto, mais je n'y entends rien. Pour votre Labadie, il a autrefois été carme, et puis est devenu janséniste et a fait rage de prêcher autrefois à Amiens, où il étoit chéri de l'évêque, feu M. de Caumartin, et puis après, ayant donné des marques d'un esprit mal timbré, changea de religion et se mit de votre parti, s'en allant à Montauban, où après son noviciat il est devenu ministre. S'il a de la santé du corps, il peut faire de belles prédications, car il a bien de l'étude et de l'acquis pour cela; mais je ne sais s'il est tout-à-fait bien sage, au moins il a autrefois été fou.

Les nouvelles d'aujourd'hui portent que le roi passera les fêtes de la Toussaint à Metz, et même peut-être la Saint-Martin, *propter pertinacem valetudinem purpurati Mazarini.*

On fit un nouveau contrôleur des finances, savoir, M. le Tellier, il n'y a qu'un mois, lequel auparavant étoit intendant; mais il ne l'a guère gardée; on lui a ôté ladite charge, et a été donnée à M. Breteuil-Tonnelier, maître des requêtes, et à M. Derval, qui tous deux en ont donné de bon argent, et plus grande somme que n'avoit fait M. le Tellier. La signora Olympia, belle-sœur du feu pape Innocent X, est morte près de Rome; elle a laissé des sommes immenses d'or et d'argent à ses enfants. C'est que *per multos annos potuit gaudere de papatu* avec son beau-frère. Voilà où elle a tant gagné, *ubi hausit aquas in gaudio de fontibus Salvatoris, et de vulneribus Christi, cujus caro pinguis est Romæ* (1).

Feu M. de Châtillon, qui fut tué durant le siége de Paris, à l'attaque de Charenton, laissa sa femme grosse. C'étoit un

point encore la solution réelle et complète. Les railleries, les médisances, les calomnies, les apparences même ne sont pas des preuves; pour savoir la vérité, il faudrait connaître à fond cette curieuse partie de l'histoire véritable, celle qui ne s'imprime pas. (R. P.)

(1) Voyez la notice biographique, page XXVII, et le rude sarcasme latin de Pasquin contre la dame Olympia.

fils, qui est mort depuis trois jours à quinze lieues d'ici, si bien que voilà la race éteinte des Châtillons par cinq chefs depuis 1572, lorsque l'amiral de Châtillon fut tué cruellement et proditoirement avec plusieurs autres, le 24 août, fête de la Saint-Barthélemy.

Il est ici mort un partisan, nommé M. de Cornuel, qui étoit fort âgé, et frère de cet intendant Cornuel qui a fait autrefois tant parler de lui.

M. Duprat me vint voir hier céans; il m'a dit que M. Pecquet s'amuse à distiller des eaux minérales de diverses fontaines, qu'il ne fait autre chose, et qu'il n'écrit rien du tout: aussi n'en est-il pas capable. C'étoit un jésuite qui lui fit son premier livre, un autre son second, et qui sont morts tous deux; c'est pourquoi il n'a pu répondre au dernier livre de M. Riolan.

Comme nous étions hier assemblés en notre compagnie, *pro decano prorogando et deligendis professoribus*, un ancien chirurgien, député de tout le troupeau, nous vint demander la paix, au nom de Dieu la paix, et qu'ils ne vouloient point plaider contre nous; et, après nous avoir fait force soumissions, il sortit; sur quoi fut délibéré et conclu que quelques députés s'assembleroient jeudi prochain chez le doyen qui entendroient leurs propositions. Je suis un des neuf députés. Nous verrons et ouïrons les plaintes et les soumissions de ces laquais bottés et de ces corps glorieux qui ne seront de longtemps canonisés. Le roi est ici arrivé hier à cinq heures du soir, et le même jour mourut ici M. d'Elbeuf le père, âgé de soixante-trois ans.

Au-devant des œuvres de feu M. Gassendi on a dessein d'y mettre sa vie. Un certain nommé M. de Neuré, qui est précepteur du fils de M. de Longueville, et fort affectionné à M. Gassendi, avoit entrepris de faire sa vie, et en avoit reçu des mémoires qu'il a renvoyés. J'apprends que ce sera M. de Sorbière qui la fera, et pour cet effet, outre lesdits mémoires, on lui mettra entre les mains le tome de ses Épîtres, duquel

il pourra apprendre plusieurs particularités. J'espérois que M. Gras feroit mettre dans son *Varandæus* quelque éloge, *aut breviarium vitæ* de cet auteur. Il méritoit bien d'être connu à la postérité, et j'ai regret que cela n'ait pas été fait; il vaut mieux que beaucoup d'autres.

Le prince de Harcourt, fils aîné de M. d'Elbeuf, lequel mourut hier, est pareillement ici fort malade du poumon. Les Espagnols ont attaqué Mardick, et en ont été repoussés avec perte de cinq ou six cents hommes.

Je vous baise très humblement les mains et à mademoiselle votre excellente femme, laquelle j'honore de tout mon cœur, et je suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 6 de novembre 1657.

LETTRE CCCXIX. — *Au même.*

Le marquis de Breval est mort; il étoit père de l'archevêque de Rouen.

J'ai aujourd'hui par occasion mis le nez dans Sennert de la dernière édition; mais je vous dirai librement, et non sans douleur, j'y ai vu encore bien des fautes dont j'ai grand regret, car c'est un bon livre et un grand recueil. C'est grand dommage, car le public est maltraité en cela. Je le recommande tant qu'il m'est possible à mes écoliers et autres qui se rencontrent, principalement aux provinciaux et médecins de campagne. Mais ces fautes me déplaisent extrêmement, sans quoi il y auroit plaisir de louer et de recommander ce grand ouvrage par dessus tous les autres cours de médecine; car ce bon homme étoit bien savant, bien laborieux, et a dignement mérité que toute la postérité fasse état de son nom et de son mérite. Si le correcteur avoit été plus exact en son devoir, ce livre seroit à préférer à beaucoup d'autres, et presque à tous ceux qui ont eu même dessein que lui.

Comme le roi étoit prêt de faire un voyage à Fontainebleau pour y aller voir la reine de Suède, il en est venu une nouvelle qui l'en a empêché, c'est qu'elle y a fait poignarder son premier écuyer, qui étoit un Italien, par un autre Italien, pour des fourberies et des impostures, et pour des lettres falsifiées que cet écuyer lui avoit fait voir, dont elle a été tant plus irritée qu'elle a reconnu que même son honneur y étoit engagé : ce sont des jeux de princes. Celui qui a tué s'appelle Sentinelli, et celui qui a été tué s'appelle Monaldeschi. Dès qu'il fut mort, elle fit porter le corps de ce pauvre malheureux au couvent des Mathurins, où il fut enseveli et enterré. On dit qu'elle étoit elle-même dans la galerie près de la chambre lorsqu'il fut poignardé. Cette action est fort tragique : aussi paroît-elle fort noire et fort vilaine de deçà. Ce pauvre misérable avoit apparemment quelque dessein, ou se doutoit de quelque chose, car il avoit une cotte de mailles, à-cause de quoi celui qui eut charge de le tuer n'en put venir à bout; de quoi la reine de Suède avertie, qui étoit là tout proche, répondit qu'il falloit le prendre par la gorge, ce qui fut aussitôt exécuté. On dit qu'elle a écrit au roi que c'est ainsi que les princes doivent punir et traiter leurs officiers, lorsqu'ils viennent à tromper leurs maîtres et à manquer envers eux de respect et de fidélité. Néanmoins je ne vois ici personne qui n'interprète et ne prenne cette action en mauvaise part, et qui n'en tire quelque méchant augure (1).

Il est venu à moi un Allemand natif de Hambourg, nommé M. Scultet, qui, sans autre lettre, m'a apporté diverses recommandations de plusieurs médecins des villes par où il est passé, savoir : de M. Christian Buncken à Hambourg, qui étoit ici un de mes écoliers il y a onze ans, lorsque j'étois professeur des écoles; de M. Volcamer, de Nuremberg; de

(1) Cet infâme assassinat inspira en effet contre Christine la philosophe une horreur universelle. Mais quelle en fut la véritable cause? on l'ignore, et le voile n'est pas encore déchiré. L'opinion générale est

M. Rhodius, de Padoue, de M. Bauhin, de Bâle, et de M. Tournes, libraire de Genève : c'est un garçon bien fait, qui a de l'esprit, et qui est assez avancé dans l'étude (1).

Quand votre *Basset* seroit condamné à subir ici l'examen de quelques uns de nos docteurs, il ne s'ensuit point que de là il fût justifié : il y peut mal répondre et y être maltraité ; et quand même il auroit un arrêt avantageux contre votre collége, cela ne l'empêchera pas d'avoir beaucoup de peine et d'inquiétude à Lyon. Il est dangereux d'entrer dans une

que Monaldeschi fut infidèle dans ses amours : aussi le docteur Etienne Bachot fit-il cette épigramme, autrefois fort répandue : *amor sæviens.*

Dum regina ferox insanum cædit amantem,
Et cadit antes suos victima mœsta pedes,
Amborum miseram flebit gens postera sortem :
Perdidit hic vitam, perdidit illa decus.

En voici une pâle traduction :

En punissant, dans ta fureur,
Un amant indiscret qui devient ta victime,
Cruelle reine, par ce crime,
L'un perd la vie, et l'autre perd l'honneur.

On sait que cette cruelle exécution dans un palais du roi de France eut lieu dans la galerie des Cerfs, à Fontainebleau, le 10 novembre 1657, à trois heures après midi. Le corps de Monaldeschi fut transporté et enterré dans l'intérieur de l'église du petit village d'Avon, près de Fontainebleau, sous une pierre au pied du bénitier ; on y lit encore : *Ci-gît Monaldeschi.* Sous le porche de la même église reposent les restes du célèbre mathématicien E. Bezout. (R. P.)

(1) Ce ne peut être le savant chirurgien Jean Scultet, né à Ulm le 12 octobre 1595, mort à Stuttgard le 1er décembre 1645, auteur de l'ouvrage encore estimé, ayant pour titre : *Armentarium chirurgicum*, qui a eu de nombreuses éditions, dont la première, Ulmæ, 1653, in-fol. et la dernière, très augmentée, Amsterdam, 1741, 2 vol. in-8°, figures ; mais probablement Jean Scultet ou Sheolz, né à Nuremberg le 7 août 1621, mort le 13 février 1680, et qui a publié quelques ouvrages peu importants. (R. P.)

bonne maison par les fenêtres; on y passe ordinairement pour un larron.

Ceux d'Amiens ont depuis peu fait un collége à votre imitation; il s'y est présenté un jeune homme de la ville même, fils d'un avocat, mais fort ignorant, et qui est encore une fois plus ignorant que Basset; ils en sont au parlement; nous verrons dans quelque temps ce qui en sera ordonné. Ce jeune homme ne veut point subir d'examen, disant qu'il étoit docteur avant que leurs statuts fussent homologués au parlement: c'est qu'il craint la touche. Un médecin d'Amiens m'a dit céans qu'ils ne le craignent point, et qu'ils le feront plutôt enrager que de céder, et qu'ils le ruineront, quelque arrêt qu'il y ait contre eux, d'autant qu'ils sont tous en fort grande union et tous fort bandés contre lui : il se nomme Dourlens.

Tous ceux de Rouen sont aussi fort animés contre les apothicaires, et ont introduit la médecine familière dans les maisons, de casse, séné, manne, rhubarbe et sirop de roses pâles ou de fleurs de pêcher; et depuis trois semaines, il est arrivé un grand malheur qui a fort scandalisé sur les drogues des boutiques. C'est que la femme d'un apothicaire, au lieu de donner une fiole d'eau anisée pour un malade, en donna une d'eau-forte, de laquelle mourut le malade le lendemain, presque enragé, qui étoit un riche marchand de Rouen. Toute la ville en a été émue, et a eu horreur de cet accident. Le corps a été ouvert en présence des médecins, qui ont fait leur rapport, et qui se sont joints au procès que la veuve a fait à ce pharmacien. Toute la ville crie qu'il ne faut plus rien prendre dans les boutiques, et qu'il faut que chacun fasse à la maison ses remèdes comme l'on fait à Paris. Ne voilà pas un étrange événement, bien tragique pour le malade, et bien dangereux pour les cuisiniers et partisans d'Arabie! Il est vrai que *le Médecin charitable*, lorsqu'il ne coûtoit qu'une pièce de trois blancs, a fait un grand miracle à Paris, et a délivré bien du monde de la tyrannie de ces gens-là, laquelle étoit inouïe et insupportable. Sénèque a dit quelque part en ses Épîtres : *Deo*

olim quum propitii essent, fictiles fuisse; aussi le séné fait-il plus de miracles que tout le reste des drogues qui nous viennent des Indes, joint qu'il faut que le peuple soit soulagé, et que *sentiat artem nostram salutarem non deceptricem, non loculorum emunctricem, est enim, auctore Scribonio Largo, medicina sanandi non nocendi scientia.*

M. Riolan le père, qui mourut ici l'an 1606, en travaillant sur Fernel et contre les chimistes, en plein été, faisoit fermer toutes les fenêtres, afin de ne voir goutte que par le moyen de deux chandelles allumées qu'il avoit à ses deux côtés (1).

Les carabins de Saint-Côme n'ont osé venir à la preuve de leurs prétendus priviléges au parlement, combien qu'on a eu le crédit de faire appeler la cause, à laquelle ils n'ont osé comparoître; ils ont parlé de s'accorder, c'est pourquoi nous avons été assemblés; mais toutes leurs demandes ont été ridicules : ce sera pour le carême prochain que nous les ferons venir, si avant ce temps-là ils ne deviennent plus sages. C'est une race de méchants coquins, bien extravagants, qui ont des moustaches et des rasoirs, et outre cela, disent qu'ils ont des secrets contre la vérole; *talibus officiis et verbis mendacibus stulta plebecula deluditur.*

Les apothicaires sont ici aux abois et à notre miséricorde, et les barbiers ne peuvent être émus de tels exemples. *In hoc posita videtur multorum hominum infelicitas, quod per se non sapiant, nec alieno exemplo sapere possint, aut meliores fieri.*

On dit que la reine de Suède, par ordre de la cour, a envoyé hors d'auprès de soi celui qui a poignardé, nommé Sentinelli, et les quatre autres qui lui ont aidé, qu'elle n'a point fait tuer cet homme pour aucune chose qu'il eût dite ou faite contre son honneur, mais plutôt qu'elle a découvert qu'il la trahissoit, et qu'il servoit d'espion au Mazarin près

(1) On sait que le célèbre historien Mézerai avait cette bizarrerie; il reconduisait même jusque dans la rue, à midi, une chandelle à la main, ceux qui venaient le voir. (R. P.)

d'elle. D'autres disent que c'est un mystère du cabinet, et *arcanum principis*, qui ne se saura jamais bien : peut-être que non. D'autres disent encore que c'est qu'il la trompoit en plusieurs façons, en quoi il avoit grand tort, vu qu'il avoit eu une grande part en ses bonnes grâces, et qu'elle se résolut à s'en défaire, ayant reçu une lettre du roi de Suède, et ayant appris qu'il vouloit la quitter et retourner en Italie.

Jeudi prochain nous avons une thèse touchant le thé (1), dédiée à M. le chancelier, qui a promis d'y venir : le portrait dudit seigneur y sera, qui a coûté trente pistoles à graver, chez Nanteuil, qui est un des plus excellents calcographes qui aient jamais été. Le futur répondant est le fils d'un chirurgien des plus employés de Paris, nommé P. Cressé. Le fils d'un autre chirurgien nommé P. le Large, en dédiera pareillement une autre au sieur Guénaut; mais je ne sais s'il permettra que l'on y mette son portrait, car ce seroit une laide chose; il ressemble fortement à un singe, ou à un magot et à une guenon.

Ce Nanteuil est celui qui a entrepris de faire le portrait de feu M. Gassendi, pour mettre au commencement de l'édition qu'en fait notre bon ami M. Devenet. Je serai toujours de toute mon âme, *quandiu spiritus hos reget artus*, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Paris, ce 23 de novembre 1657.

LETTRE CCCXX. — *Au même.*

Je vous dirai que le roi est revenu de Villeroi, où il a vu la reine de Suède. Le Mazarin vient de partir aussi pour l'aller voir à Fontainebleau. Il est fort bien accompagné pour faire ce beau voyage. Il a des gardes, il a des Suisses, il a les gen-

(1) *An Arthritidi The sinensium;* aff. Voyez t. I, pag. 383. (R. P.)

darmes du roi. Vous voyez comme la pourpre est honorée, comme le pape et ses créatures triomphent en France.

Le 29 de novembre dernier, M. le chancelier est venu en nos écoles, y voir disputer sur une thèse qui lui étoit dédiée par le fils d'un chirurgien fameux, nommé Cressé. M. le maréchal de L'Hôpital y a aussi assisté avec plusieurs présidents, maîtres des requêtes et conseillers de la cour. Il y a six de nos docteurs qui ont fait merveilles de bien disputer en si belle compagnie, et M. le chancelier n'en a bougé depuis huit heures du matin jusqu'à midi sonné, et a été fort attentif à tout ce qui a été dit durant tout ce temps-là.

Il y a ici grosse querelle entre Guénaut et Valot. Ce sont deux méchantes bêtes; le public n'y perdroit rien s'ils s'étoient mangés tous deux, *aut mutuis vulneribus se confodissent*.

J'avois ouï dire que le Mazarin avoit, l'été passé, gourmandé fort rudement Valot à Metz; je crois dorénavant qu'il est vrai, puisque Guénaut l'entreprend et se déclare contre lui; car c'est, ou qu'on le veut chasser de là, ou qu'on le veut dégraisser et tirer encore quelque chose de lui. *Sic vivitur in aula*, qui est le vrai pays des anthropophages. Guénaut en dit du mal partout, et échauffe tant qu'il peut nos compagnons contre lui; cela n'accommodera pas Valot, et tôt ou tard cela lui fera du mal, tant à la cour que dans la ville, le monde étant détrompé de lui, et bien averti qu'il n'est qu'un charlatan et bien ignorant. Son fils aîné est conseiller au Châtelet; son second fils a un petit bénéfice de douze cents écus; mais il a encore d'autres fils et plusieurs filles, même trois grandes et nubiles, si bien que sa maison a encore besoin de lui, et qu'il vive en belle fortune pour le moins encore dix bonnes années.

La reine de Suède ne viendra point à Paris; on lui a donné de l'argent et on lui en a promis pour plusieurs années. Je pense que les coups de poignard qu'elle a fait donner à son premier écuyer la reculent un peu d'ici, et qu'on ne veut pas entendre de telles marchandises.

Je vous supplie d'assurer M. Huguetan, l'avocat, que je suis son très humble serviteur, et je le prie de me mander ce qu'il sait de deux hommes qui tous deux ont été médecins, et tous deux ont été une partie de leur vie à Genève, et ont tous deux écrit de physique et de médecine. Le premier est un Italien nommé *Simon Simonius Lucensis*. Je pense qu'il est mort à Genève; mais il avoit été en Pologne et ailleurs. L'autre est *Cl. Alberius Triuncurianus*, qui a écrit sur l'Organe d'Aristote et *de Concordia medicorum*.

Il n'y a point encore de premier président déclaré, ni même peut-être d'accordé.

M. Fouquet, procureur-général et surintendant des finances, perdit son fils aîné aux champs, il y a environ quatre mois; il n'avoit guère que trois ans. Les pères de la société lui ont présenté un livre de consolation en vers extrêmement flatteurs; je n'ai jamais rien vu de si puant que ces infâmes flatteries. *Vale et me ama, tuus ex animo.*

De Paris, ce 4 de décembre 1657.

LETTRE CCCXXI. — *Au même.*

Tout le monde ne parle ici que de M. le Prince et de sa maladie. Quelqu'un a dit au palais que c'étoit dommage que ce prince ne mourût de regret, afin que le Mazarin en mourût de joie; mais je ne crois point cela, vu que ce prince lui sert de prétexte.

M. Talon, avocat-général, a demandé justice contre plusieurs abus qui se sont glissés dans le palais. On dit qu'il entend particulièrement la grand'chambre, et je le crois: ceux des enquêtes demandent qu'on y donne ordre, et travaillent à dresser des cahiers de leurs plaintes; cela met fo en peine les conseillers de la grand'chambre, lesquels gag

merveilleusement à donner des arrêts sur requêtes et à des parlers sommaires, et ces derniers sont fort animés contre les autres, qui demandent réformation de ces abus. Si bien que voilà *dissidium inter fratres et bellum incruentum.*

La reine de Suède est fort méprisée à Fontainebleau et partout là alentour, à cause de ce pauvre Monaldeschi que trois hommes furent une demi-heure à poignarder, tandis qu'il crioit et beugloit effroyablement. On dit que s'il eût eu une épée ou un poignard, ils n'en fussent jamais venus à bout; et néanmoins il n'a pas laissé d'avoir fort cruellement vingt-sept coups de poignard, qui sont cinq plus que n'en eut Jules César *in medio senatu.* C'est toujours bille pareille à gens de même pays.

M. de Mondejeu, gouverneur d'Arras, avoit une femme riche, laquelle s'est fait séparer de bien d'avec lui, et s'est mise en protection du parlement avec un bon arrêt, dont elle est garnie; et nonobstant tout cela, deux cents chevaux, par commandement du Mazarin, ont ici enlevé cette pauvre femme, laquelle étoit dans son lit, et, demi-habillée, l'ont mise dans un carrosse et l'ont emmenée à son mari à Arras. *Hæc sunt deliria morientis seculi ad quod reservati sumus a Domino.* Je rougis de honte de voir tant de malheurs et tant de scélératesses.

Le 12 de ce mois, passa ici un courier venant d'Espagne et allant en Flandre porter la nouvelle que la reine d'Espagne y est accouchée d'un fils. Voilà un petit prince qui aura quelque jour une belle succession, *si qua fata aspera rumpat.* Dieu le gardera, s'il veut, de la petite-vérole et des dents, sinon *educabitur in spem multorum regnorum.* L'Espagne en a fait de très grandes réjouissances, et tous les prisonniers en ont été mis en liberté.

Le 13 de ce mois, ont été pendus à la Grève deux criminels, savoir, le fils et la mère, pour vols et recèlements. Ils étoient natifs de Gaillon en Normandie; le fils avoit été aux galères, dont il s'étoit sauvé : il a été pris en un autre vol,

qui l'a fait pendre. Il avoit déjà eu trois fleurs-de-lys, et néanmoins n'avoit que vingt-deux ans. Celui-là est de l'espèce de ces gens qui commencent de bonne heure à faire fortune. Les Normands sont sujets à cela; son père fut pendu l'an passé : *quod corvis debetur, tandem corvis redditur.*

La comtesse de Soissons, autrement la Mancini, princesse, nièce de son Éminence, par ci-devant dite *la Bécasse*, est fort grosse. Elle ne sort point; mais le roi la va voir, et joue avec elle jusqu'à onze heures du soir. On dit que son mari, fils du défunt prince Thomas, s'en va être le favori du roi, et que le Mazarin le porte là. Je pense que cet homme enfin ressemblera à Dieu le Père, dont il est dit dans la Genèse : *Omnia quæcumque voluit fecit.* Le cardinal de Richelieu mit autrefois ainsi le petit Cinq-Mars auprès du roi défunt, *ut esset illi ejus explicator;* ce compagnon n'y joua pas bien son personnage, et voulut tromper son maître qui l'avoit mis là : aussi en devint-il mauvais marchand, et en eut le collet rouge à Lyon, l'an 1642. Mais celui-ci n'en fera pas de même; il est attaché à la fortune et aux intérêts du Mazarin, et est prince de la maison de Savoie; même je pense qu'il en pourroit devenir le duc, comme le plus prochain héritier, si celui qui l'est aujourd'hui venoit à mourir sans enfants; mais ce seroit grand dommage, car on dit que c'est un sage prince et fort bien instruit.

Enfin, la reine de Suède s'est ennuyée à Fontainebleau; elle a vu et reconnu qu'elle y étoit et méprisée et haïe pour les coups de poignard qu'elle avoit fait donner à ce pauvre malheureux Italien, avec douze mille pistoles que le Mazarin lui a fait porter d'Espagne. Le Mazarin lui a dit que c'étoit de l'argent qu'on lui prêtoit sur des bagues qu'elle a en Hollande.

Il y a un grand deuil à la cour pour une belle dame qui y est morte en trois jours : c'est madame de Roquelaure, sœur du comte de Lende, laquelle laisse deux enfants, fils et fille.

Un jésuite, natif de Bourges, nommé le père Labbe, que je connois, mais que je n'ai point vu il y a longtemps, travaille à continuer et à augmenter, même aussi à corriger et à en ôter plusieurs fautes, du livre du cardinal Bellarmin, *de Scriptoribus ecclesiasticis*. Ce livre est fort utile dans une bibliothèque. Je crois que ce dernier travail le rendra tout autrement meilleur.

Madame de Roquelaure n'étoit âgée que de vingt ans, et est morte *tertio die a partu*, en suite d'une prise de vin émétique que Valot lui a donnée, dont on crie fort contre lui. Je suis et serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, ce 18 de décembre 1657.

LETTRE CCCXXII. — *Au même.*

Le roi a été ce matin au parlement, y faire vérifier une déclaration contre les jansénistes, pour les deux bulles des deux derniers papes. Elle a été vérifiée avec trois restrictions, lesquelles embarrassent fort les jésuistes M. Talon, premier avocat-général, y a fortement harangué pour les droits du roi, de sorte que messieurs les loyolites, le nonce du pape et les évêques qui se sont ici trouvés, sont fort malcontents de cette harangue, que tous les honnêtes gens louent et exaltent fort. M. Talon ne craint point tous ces gens-là.

Un laquais, par mégarde, a mis le feu dans une tour pleine de poudre à Bordeaux, qui a renversé la moitié de l'hôtel-de-ville et la moitié du collége des jésuites, et qui a tué plus de trois cents personnes.

On imprime les *Mémoires de M. de Castelnau de Maunissière*, en deux volumes in-folio (1). Il avoit jadis été ambassadeur

(1) Il y a une nouvelle édition augmentée; Bruxelles, 1761, 3 vol. in-fol. (R. P.)

en Angleterre, vers le roi Élisabeth, du temps de Charles IX. (M. du Plessis-Mornay disoit qu'il falloit dire ainsi, et dire la *reine Jaquette*, vu que cette princesse méritoit le haut-de-chausse.)

La mort de M. votre fils l'aîné m'a touché très sensiblement; j'en ai très grand regret à cause de vous et de mademoiselle Spon, et même à cause de lui. Peut-être que quelque jour j'eusse eu l'honneur de l'embrasser et de le tenir céans, si votre dessein eût été de le mettre à la médecine. Je sais bien que l'on peut dire de lui, *cito raptus est ne malitia mutaret intellectum*. Mais ce n'est pas assez; ceux qui ont perdu ce qu'ils aiment tendrement ne le recouvrent point par là, joint que *quodam modo moritur ille qui amittit suos* (1). Je prie le Dieu des gens de bien qu'il vous console et vous dédommage de cette signalée perte, et qu'il envoie à mademoiselle Spon un bon et heureux accouchement de quelque

(1) Belles et touchantes paroles qui expriment avec énergie un des sentiments les plus pénibles pour le cœur humain : aussi ai-je placé cette cause, la *douleur morale*, douleur si destructive de l'espèce humaine, parmi les plus puissantes et les plus actives des maladies. Qu'on me permette de citer à ce sujet le passage suivant : « Au milieu de cet océan de passions qu'on appelle *vie sociale*, qui pourrait nombrer toutes les causes de douleur morale? Est-il rien de plus funeste à l'économie que des revers subits de fortune pour un père de famille, qu'une ambition sans succès et des prétentions avortées? Est-il rien de plus cruel que la haine impuissante et méprisée? que l'envie jetant inutilement sa bave impure sur tout ce qui l'offusque? que les tourments d'un joueur effréné? qu'un amour violent et non partagé? que le désespoir d'un homme qui, ayant tout donné, sa fortune, son affection, ses entrailles, se voit trompé, méprisé, abandonné? Imagine-t-on ce qu'il y a de funeste à la santé dans un mariage mal assorti, malheureux, dans ces existences unies au hasard, se révoltant contre ce lien indissoluble qui fait de l'un des époux la croix éternelle de l'autre? On ne saurait croire tout ce que contient de lie empoisonnée le calice d'une union mal assortie. La perte de ce que l'on aime, d'un époux, d'une femme, d'un enfant chéri, porte également une atteinte cruelle aux forces tutélaires de la vie. Aussi, dit un ancien, *quodam modo moritur ille qui amittit*

beau garçon qui soit plus fort que le défunt, que je soupçonne avoir été délicat et avoir eu de mauvais poumons, puisqu'il est mort de la sorte en si peu de temps. S'il n'y avoit que vingt-cinq lieues d'ici à Lyon, j'irois dire la *Vie de sainte Marguerite* pour mademoiselle Spon, et prendre ma part du gâteau de baptême de cet enfant qui viendra, de la naissance duquel je tâcherois de me réjouir avec vous, pour vous consoler de la perte de l'autre; mais cela ne se pouvant faire, il faut attendre quelque autre commodité par laquelle nous puissions nous embrasser, *et mutuas audire et reddere voces.*

Pour le livre de *Janellus*, je ne l'ai point, et ne m'en soucie guère; peut-être qu'il ne m'est pas propre : il étoit un des écoliers de Pomponace, et vivoit du temps de Léon X. Mais il étoit payé pour croire l'immortalité de l'âme, mieux que son maître, car il étoit moine jacobin, et Pomponace étoit un laïc libertin qui n'y croyoit point du tout.

Je vous supplie de toute mon affection de m'assister dans le dessein que j'ai pour l'édition du *Thomas Erastus.* C'est infailliblement un bon livre que je ferai bien valoir contre le Paracelse de Genève. J'ai grand nombre de bons écoliers que je mets dans le bon chemin, qui me serviront de trompettes à le faire débiter. Cette impression de Paracelse nous y servira aussi.

Votre M. Cohons, évêque de Nîmes, est un fort dangereux garçon, grand mazarin, qui a besoin d'argent.

Selecta medica de M. van der Linden contiennent quelque chose de fort bon, et de plus ce livre est fort bien imprimé. M. de Primerose est François de nation (1), fils d'un ministre de Bordeaux; il fait aujourd'hui la médecine en Angleterre. *Multa scripsit, ex quibus potissimum laudo errores populares.*

suos : « celui-là meurt en quelque sorte qui voit mourir les siens. Car les cercueils emportent souvent plus qu'ils ne contiennent... » (*Études de l'homme dans l'état de santé et de maladie*, 2e édition, Paris, 1845, tome II, pag. 96, *Essai de médecine morale.*) (R. P.)

(1) Voyez la note sur ce médecin, tome I, page 240.

Il est tout fraîchement venu un autre livre de lui contre M. Plempius, *de Fundamentis medicinæ*, où il parle de la fréquente saignée en faveur des médecins de Paris.

Pour votre M. Mazuray, qui est encore à Montpellier, j'ai bien peur qu'il n'amende guère, n'ayant pu profiter ici. Ces Guespins et Orléanois sont grossiers et pesants outre mesure : *mentis hebetudine plurimum laborant;* il est bien lourdaud et n'est point savant. M. Monin du Vivarez est bien plus gentil ; quand il reviendra de Montpellier, contentez-vous, s'il vous plaît, de lui faire bonne mine, et rien davantage ; qu'il revienne à Orléans y manger du cotignac. C'est peut-être ce qui lui a si fort constipé l'esprit, qu'il en est presque bête. Il est *de genere eorum qui fiunt hebetes et stolidi*, *secundum doctrinam Galeni*, *Comm. in Hipp. de natura humana.*

On a envoyé 200,000 écus au roi de Suède ; on lui en prépare 300,000 autres, afin qu'il fasse armée et qu'il continue la guerre en Allemagne.

On parle ici d'une nouvelle révolte dans le royaume de Naples, où six mille bandits ont pris leur quartier d'hiver : on leur a promis du secours. M. de Guise s'y en va avec le chevalier Pol, et sept mille hommes qu'on leur mène. Je vous baise les mains, et suis tout vôtre, *ære et libra.*

De Paris, ce 28 de décembre 1657.

LETTRE CCCXXIII. — *Au même.*

Il y avoit ici auprès du roi un jeune seigneur, nommé Marsillac, fils de M. de la Rochefoucault de Poitou, que le roi voyoit de fort bon œil, et qu'il appelloit quelquefois son petit favori. Le Mazarin en est entré en soupçon et l'a fait envoyer en Poitou. Un des neveux du Mazarin, nommé Mancini, écolier aux jésuites, y fut blessé à la tête le jour de Noël : il en a été trépané, et est en grand danger. Le Mazarin

en est fort affligé. C'étoient quatre écoliers des jésuites qui le bernoient, dont deux le laissèrent choir exprès, afin qu'il fût blessé. Ce petit est le troisième frère, le second est à la cour. Le premier est celui qui mourut à Saint-Denis, l'an 1652, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la porte de Saint-Antoine.

Je prends part à votre joie de la naissance d'une si belle fille et de l'heureuse délivrance de mademoiselle votre femme; je m'en vais en boire à leurs santés et à la vôtre pareillement en bonne compagnie, avec du vin d'Aï, dont un financier m'a donné un quartaut. C'est de ce même vin que *dominicus Baudius* appeloit chez M. de Thou *vinum Dei*.

Vous m'avez averti de la mort du père Voisin, jadis jésuite, et qui a bien fait du bruit en sa vie avant que de mourir. Je m'en vais vous raconter une chose qui est ici arrivée depuis dix jours, qui a bien étonné du monde, et qui est bien vraie.

Un homme nommé Boquet, natif de Noyon, de bonne famille, après avoir été dans les armées et soldat et capitaine, s'est rendu chartreux à Paris; après son noviciat, il y est fait profès. Un an après sa profession, il fait connaissance avec un orfèvre, qui lui apporte des bagues et des diamants de diverses façons dont il témoigne être curieux, lui disant qu'il veut les faire acheter à un sien frère qui est fort riche et qui va se marier. Le pauvre orfèvre croit ce que le moine lui dit, et lui laisse ses bijoux. Dès le lendemain, tandis que l'on disoit vêpres, le galant de moine s'enfuit, et l'on ne sait pas ce qu'il est devenu. Ce pauvre orfèvre peste bien contre le moine et ne sait à qui s'en prendre. On ne sait qu'une chose de lui, c'est qu'il a été chercher M. Drelincourt en sa maison, où il l'a entretenu de faire son abjuration à Charenton. Il lui a conseillé d'aller faire son abjuration plus loin, sans pourtant savoir que ce fût un voleur qui pouvoit être attrapé par l'orfèvre. Ce voleur est neveu du prieur des chartreux de Noyon; il sortit durant vêpres avec d'autres qui lui avoient amené un

carrosse à la porte des Chartreux, dans lequel il se mit apparemment avec quelque habit que ces gens-là lui avoient apporté, car il a laissé dans sa cellule son habit de moine. Ce qu'il a emporté à divers marchands vaut plus de douze mille livres.

M. de Longueville est parti d'ici pour s'en aller à Rouen y faire vérifier l'édit de la révocation des nobles depuis l'an 1610, dont on croit qu'il y aura bien du bruit dans la province, d'autant que les autres nobles qui auront acheté des lettres de noblesse sous les autres rois précédents, savoir : Henri IV, Henri III, Charles IX, Henri II et François Ier, pourront aussi bien par après être révoqués pour la décharge de la province, laquelle est merveilleusement chargée de tailles encore plus que les autres, et fort pleine de tels nobles, qui n'en ont acheté les lettres que pour s'exempter desdites tailles.

Le petit Mancini, neveu de son Éminence, est mort de ses convulsions avec sa tête cassée, le 5 de janvier à six heures du soir. Le trépan n'a de rien servi, et on n'en a rien tiré. Le Mazarin en a gourmandé Valot et le chirurgien qui l'a appliqué. On dit que le Mazarin est tout épouvanté de cette mort ; cela fit résoudre le roi avec son Eminence d'aller crier le roi boit au bois de Vincennes, pour consoler ce grand génie d'une perte si sensible, *nempe omnis ordo exercet histrioniam, vernaculorum grex, rex, sacerdos, plebs, eques.* Le Mazarin avoit envie de faire venir un chapeau de cardinal pour ce petit neveu, de Rome, et il avoit envie de lui donner des abbayes pour un million de revenu. Ce qu'un petit Italien eût dévoré tout seul, pourra servir à dix François tant bons que mauvais; on dit même qu'il le destinoit à être son successeur au ministère, mais la corde en est rompue, *sic fuit in fatis.* Les Italiens viennent ici gueux et maigres pour s'engraisser. Du temps de la reine Catherine de Médicis, il vint à Paris un certain Italien nommé Sardini, qui y devint par taxes et impôts fort gras et fort riche. M. le chancelier de l'Hospital, voyant cette belle fortune, fit ces deux vers sur ce Sardini,

dont j'ai connu le fils en cette ville, il demeuroit en l'hôtel de Soissons, en faisant allusion aux sardines, qui sont de petits poissons :

Sardinii fuerant qui nunc sunt grandia cete;
Sic alit italicos Gallia pisciculos.

Les députés du parlement continuent de s'assembler trois fois la semaine, afin de réformer beaucoup d'abus qui se sont glissés dans le palais ; cela ira au détriment des conseillers de la grand'chambre, de leurs clercs, qui se font appeler leurs secrétaires, des greffiers, qui sont de grands larrons, et des procureurs qui ne valent guère mieux. Tout cela ne se fait qu'en vertu et en conséquence de la remontrance sérieuse et sévère que M. Talon, avocat général, fit à tout le parlement en sa dernière mercuriale. On dit que tous les articles de réformation seront imprimés dès que tout sera achevé, et que cela abrégera fort les procès en ôtant les parlers sommaires et les arrêts sur requêtes, qui étoient une tyrannie et le plus grand gain de la plupart des conseillers de la grand'chambre, qui abusoient par là de leur autorité. Voici six vers que je vous envoie, qui courent ici sur la mort du petit Mancini, neveu de son Éminence, berné chez les jésuites le jour de Noël :

Quand Dieu nous veut faire savoir
Secrètement notre devoir.
Les enfants ont part au mystère ;
Ainsi des marmots sans aveu
Ont berné votre ministère
En la personne du neveu.

Le pape est fort en colère contre le cardinal Mazarin de ce qu'il a empêché qu'on ne fasse la paix générale; il a dit au cardinal Antoine qu'il veut qu'il opte du grand camerlingat ou de la charge de grand-aumônier de France, d'autres y ajoutent l'archevêché de Reims, dont je m'étonne, d'autant qu'à Rome même, *cardinalis est bestia capax et vorax omnium beneficiorum ;* d'autres y mettent devant ces mots : *cardinalis*

est animal rubrum, *callidum ac versutum*, *malignum*, *fraudulentum*, *etc.* Quoi qu'il en soit, les cardinaux prétendent être dispensés par leur saint père de tenir et de posséder plusieurs bénéfices, pourvu qu'ils soient bons et gras, tels que sont abbayes, évêchés et archevêchés. Le cardinal de Joyeuse en avoit ainsi plusieurs; il étoit archevêque de Toulouse, de Rouen, etc. Et comme un jour un moine eut prêché en sa présence contre ceux qui possédoient plusieurs benéfices, le cardinal l'alla trouver en sa chambre et lui dit : Si c'est pour moi que vous avez prêché contre la pluralité des bénéfices, je vous avertis que j'en ai dispense du pape. Le moine lui repartit sur-le-champ : A bien faire il ne faut point de dispense. Voilà un cardinal bien payé d'un moine.

Le pape a refusé les bulles de l'évêque de Fréjus pour Ondedey, et n'a pas voulu donner la dispense requise à la sœur du Mazarin pour, de simple qu'elle est religieuse d'Italie, venir en France, y être abbesse de Poissy en la place du cardinal de Retz.

Le 16 de ce mois, au matin, a été rendu au parlement un arrêt de la cour fort solennel, parties ouïes, à la requête des six corps des marchands, par lequel la loterie a été abattue et renversée (1). Il est mort aussi un gros et fameux partisan, nommé Forcoal, qui étoit un Cevenol qui vint à Paris autrefois avec des sabots, qui depuis fut rat de cave, et enfin partisan, banqueroutier, larron, brigand, etc.; l'on a scellé chez lui de la part du conseil des finances, et au nom pareillement d'une infinité de créanciers.

Quand on est venu pour enterrer dans Saint-Nicolas ce M. Forcoal, des dames de qualité ont crié dans l'église contre le curé, de ce qu'il enterroit en terre sainte un méchant homme, vilain banqueroutier, qui emportoit plus de six millions à ses créanciers ; mais on n'a pas laissé de l'enterrer, car la terre

(1) La *loterie*, cette odieuse excitation à la cupidité du peuple, a éprouvé de singulières vicissitudes en France ; tour à tour détruite, rétablie, renversée, son histoire se lie plus qu'on ne croit à celle des gouvernements qui ont dirigé les affaires de notre pays. (R. P.)

bénite de nos églises reçoit dans son sein tout ce qu'on lui porte, pourvu qu'il y ait à gagner. *Vale et me ama. Tuus ære et libra.*

De Paris, le 18 de janvier 1658.

LETTRE CCCXXIV. — *Au même.*

Le 29 de janvier mourut ici un fort honnête homme nommé M. Molé de Jusanvigné, président aux enquêtes; il est fort regretté de ses amis. Un fripon d'apothicaire nommé Lardier l'a traité longtemps lui tout seul, lui promettant guérison, et le malade avoit grande croyance en lui; le mal augmenté, Valot y est venu, qui l'a achevé : *non absque dosibus aliquot vini emetici, per quas detrusit ad orcum miserum et nimis credulum senatorem.* Tout le monde en gronde ici, on en crie tout haut dans le palais; mais cela ne le fera pas revenir : *grande peccatum ipse peccavit*, de s'être fié à un apothicaire sot, étourdi, et à un charlatan fort ignorant : *necesse est hæreses esse, ut probentur boni.*

M. Cramoisy, qui est le roi de la rue Saint-Jacques parmi les libraires, a fait banqueroute pour plus de trois cent mille livres. Cette nouvelle me surprend merveilleusement et m'étonne si fort, que je ne sais plus à qui me fier de ces marchands négociants. Je ne sais comment cela peut être arrivé; mais je ne doute pas que cet homme, qui a tant imprimé de livres par le conseil des jésuites, n'ait des magasins tout pleins de méchante marchandise et dont le débit n'a rien valu. Voilà un grand malheur sur la librairie, et néanmoins je ne pense pas que les carabins du père Ignace s'en mettent fort en peine; car ces gens-là, quelque crédit en argent qu'ils aient, ne sont bons que pour eux, et pratiquent finement le vieux proverbe : *primo mihi, secundo Michaud.* Tous nos libraires de la rue Saint-Jacques sont ici fort morfondus; mais voilà un coup qui les mortifiera encore bien autrement et qui diminuera bien fort le peu de crédit qu'ils avoient. Le Mazarin a fait dis-

gracier un premier valet de chambre nommé Chamarante, qui avoit quelque part aux secrètes inclinations que le roi a eues pour une des filles de la reine, laquelle est fort belle, nommée mademoiselle d'Argencourt, fille du gouverneur de Narbonne. Le jésuite, confesseur du roi, lui a remontré que ces débauches des princes avoient provoqué l'ire de Dieu, et que leurs Etats en avoient été ruinés. Vous ne doutez pas que le bon roi David n'y a pas été oublié, mais qu'on ne lui a pas dit le bon mot de saint Ambroise : *peccavit, quod solent reges; pœnitentiam egit, quod non solent reges, etc.*

Il est arrivé de Lyon un courrier à la cour qui a apporté certaines nouvelles de la mort de M. de Candale. Si cette nouvelle est vraie, voilà un tyran mort, et une grande maison ruinée, éteinte et fondue. Voilà ce que le vieux d'Espernon a gagné à ruiner la France pour bâtir sa fortune et agrandir sa maison dans les bonnes grâces d'Henri III :

De male quæsitis non gaudet tertius hæres.

Son grand-père a été un grand tyran, et néanmoins toujours aux bonnes grâces des jésuites. Son fils, qui est le duc d'Espernon d'aujourd'hui, a causé des désordres horribles dans la Guyenne, et vit avec beaucoup de désordre dans sa maison, où, tandis que sa femme ne lui est de rien, il entretient devant elle deux sœurs et leur tante avec autant d'impudence que d'impunité. Son fils, qui mourut à Lyon le dimanche 27 de janvier à sept heures du soir, étoit le meilleur des trois, ou au moins le moins méchant ; mais il étoit encore jeune, et peut-être que Dieu, ayant pitié de son âme, l'a retiré plus tôt de ce monde, de peur qu'il n'y empirât, comme font la plupart des autres. Vous savez mieux que moi l'Écriture sainte ; je ne lairai point de la citer, puisque je suis en train de théologiser : *Cito raptus est, ne malitia mutaret intellectum.* Néanmoins il fit malheureusement massacrer, il y a deux ans, le pauvre chevalier de Maurevers, dont le sang a crié vengeance au ciel.

Le 20 janvier arrivèrent en cette ville quatre choses étran-

ges. Un gentilhomme toulousain, prisonnier dans le Fort-l'Évêque, s'empoisonna avec du sublimé qu'il avoit acheté et apporté d'Avignon. La maison d'un épicier fut brûlée au bout du pont Saint-Michel, où il y a une grande perte, et entre autres pour dix mille livres de sucre. Les bateaux de la Grève furent entraînés par les glaçons, où tout le monde couroit, tandis que fut pendu à la Grève un libraire-relieur d'auprès du collége de Lisieux, nommé Lemoine, que je ne connus jamais, pour plusieurs vols qu'il avoit commis. Il a avoué dans son testament de mort qu'il en avoit fait une infinité avec un jeune homme nommé Cramoisy, que l'on dit être un fripon, et qui a bien fait de se sauver : c'est un des fils du jeune frère du grand Cramoisy. Voilà double malheur pour une même semaine sur cette famille de M. Cramoisy, qui a tant imprimé de livres en sa vie pour le troupeau du P. Ignace, sans les autres de différente nature.

On parle fort ici de la gangrène dans les fièvres continues, lesquelles ne durent guère; elles étouffent les malades en trois jours. *Sunt casus hiberni, quorum malignitas adaugetur per impeditam transpirationem a frigore ambienti.* Chose remarquable est arrivée au parlement, c'est que M. Molé de Champlastreux, président à mortier, fils du défunt garde des sceaux Molé, a voulu faire recevoir dans le parlement un sien beau-frère pour conseiller, j'entends frère de sa femme. Il a été refusé tout à plat, sous ombre que son père étoit partisan et maltôtier (1). Il s'appeloit Garnier, étoit trésorier des parties casuelles, etc.

M. Cramoisy l'aîné demeure, et son frère Gabriel s'est enfui. Quelques uns disent qu'il est en la maison professe des pères de la Société, rue Saint-Antoine. On dit que la banqueroute est de quatre cent mille livres. Peut-être que l'Escobar y trouvera quelque remède.

L'aîné, que j'ai toujours trouvé fort honnête homme et fort

(1) On voit quelle rigueur de principes et d'honneur existait dans les anciens parlements; mais il n'en fut plus de même à l'époque suivante, surtout pendant la régence et le règne de Louis XV. (R. P.)

raisonnable, en sortira néanmoins, par le grand crédit qu'il a chez M. le chancelier, chez M. le lieutenant civil et les autres grands, y étant particulièrement aidé comme il sera du crédit des bons pères de la Société. Je vous baise les mains et à mademoiselle Spon, et je suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 5 de février 1658.

LETTRE CCCXXV. — *Au même.*

Le pape et le Mazarin s'entre-demandent et s'entre-refusent plusieurs choses, à cause desquelles ils pourront bien à la fin rompre ensemble.

Le poignardeur de la reine de Suède s'appelle Sentinelli : le pape lui a mandé qu'il ait à l'aller trouver à Rome pour lui rendre compte de cet attentat, dont il se gardera bien. Il a quitté la reine de Suède; mais on ne sait pas encore ce qu'il est devenu. Ce seroit un beau miracle si le pape ressuscitoit ce pauvre poignardé Monaldeschi, et qu'il ne parût aucune cicatrice de coups de poignard à sa gorge.

Les jésuites ont fait une réponse aux dix-huit lettres de Port-Royal, dans laquelle ils défendent leur morale prétendue. Les curés de Paris se sont assemblés, et en ont demandé justice et à la Sorbonne et au parlement. Comme l'affaire s'avançait, le roi, qui est tout bon, et qui veut que la paix soit partout, a envoyé querir ces curés, et leur a fait défendre de poursuivre, et par là vous jugerez quel crédit ont ces bons pères, nonobstant quoi les curés ne laissent point de gronder et poursuivre encore au parlement. La reine de Suède est toujours à Fontainebleau, où elle passe fort mal son temps : elle voudroit bien venir ici pour y voir les bals et ballets, et la foire Saint-Germain. Le Mazarin a envoyé quérir les curés et leur a permis de poursuivre la censure des jésuites *in foro ecclesiastico*, mais non pas au parlement, ce qu'ils lui ont promis : en vertu de quoi, ils poursuivent maintenant la

censure en Sorbonne. Et pour ce qu'ils lui ont promis de ne rien poursuivre au parlement, il leur a accordé une petite grâce pour M. Duhamel, curé de Saint-Médéric, que l'on vouloit envoyer à Quimpercorentin en Basse-Bretagne, qu'il ne bougera de chez son père en Gatinois, qu'il ne se fera point tant suivre par les pauvres gens, qu'il ne fera plus d'aumônes, etc.; on lui défend d'être homme de bien. *O mores, o tempora!* Nous avons ici la foire de Saint-Germain, où il y a plusieurs boutiques de libraires fort bien garnies, et entre autres celle du sieur Dubuisson, qui est venu de Montpellier aussi glorieux que jamais : c'est peut-être l'air du pays d'où il vient. J'ai recouvré un *J. Bravus De simplicium medicamentorum delectu*, qui n'est pas mauvais; c'est celui qui a travaillé sur les Pronostiques d'Hippocrate.

N'avez-vous jamais vu un livre in-quarto, imprimé à Augsbourg l'an 1569, de *Lucas Stengelius*, intitulé *Apologia adversus Stibii spongiam?* etc. Ce livre est bon et mériteroit d'être imprimé, il pourroit servir au public. Il y avoit de bonnes gens dès ce temps-là et de méchantes aussi. Si Guénaut avoit vu ce livre, il seroit bien empêché d'y répondre; il faut que je tâche de le faire imprimer à quelqu'un de nos libraires, *ut faciam medicinam nostris insipientibus.*

On parle ici fort diversement de la mort de M. de Candale. Les uns disent qu'il est mort de la peur qu'il a eu d'être tué par les gens que le comte de Maurevers et le comte de Saint-Martin, son fils, avoient mis sur les chemins pour venger la mort du chevalier de Maurevers, son frère; les autres disent qu'il a été empoisonné lui huitième, et les sept autres en sont morts; d'autres disent qu'il est mort gangrené et tout pourri d'une vieille chaudepisse supprimée. Quoi qu'il en soit, personne ne le plaint, ni n'en blâme les médecins qui l'ont traité à Lyon de sa fièvre continue, avec laquelle il a passé et pénétré le guichet, et s'en est allé au pays où vont les grands seigneurs qui meurent sans payer leurs dettes, qu'il laisse fort grandes, à ce qu'on dit.

Les chartreux ont fait rechercher fort soigneusement leur

moine Boquet et ont pensé l'attraper, même ils disent qu'ils l'attraperont et le feront pendre; zest! ce sont paroles de moines. Je suis bien fâché de la mort de M. Musnier, de Gênes; et il y a longtemps que je m'en défiois, vu qu'il y a un an entier que je n'avois reçu de lui aucune lettre. *Quiescat in sinu Abrahæ !*

L'évêque d'Oléron est mort. Voilà frérie pour celui qui tire profit de telles collations.

Vendit Alexander missas, altaria, Christum;
Emerat ille prius, vendere jure potest.

Le prince de Condé a obtenu dans la Flandre les meilleurs quartiers d'hiver pour ses troupes. Le Brabant lui a été accordé, où il a envoyé ses régiments, qui y ont tant fait d'insolences, qu'enfin le pays et les paysans se sont soulevés contre eux, et ont pris les armes; mais ils n'ont pas été les plus forts. Nos gens s'en sont rendus les maîtres, et en ont bien tué. Si bien que tout le pays en est désolé, d'autant plus qu'ils y vivent à discrétion et sans discrétion. Jugez si ces gens-là bénissent la guérison du prince de Condé, et s'ils enverront des présents à Guénaut pour lui avoir rendu quelque service en sa maladie.

Les curés continuent toujours contre les jésuites, et même au parlement, quoique le procureur général, M. Fouquet, *idemque summus ærarii præfectus*, soit le bon et féal ami des carabins du père Ignace, et qu'il cache et retienne leur requête.

Le froid a été si grand et si rude en Hollande, qu'il en est mort beaucoup de monde en chemin, dans les prisons et partout ailleurs.

Il y a ici grand désordre pour les eaux. La rivière est tellement grossie, que tout le monde a peur d'être submergé; elle est aussi grande que jamais, mais elle est vingt fois plus rapide qu'elle ne fut en l'an 1651 en ce même mois de février. On ne voit passer sur la rivière que bois, paille, paillasses et lits, qui sont des marques qu'elle a puissamment fait des ravages par où elle a passé en venant à Paris. Il n'est pas jus-

qu'à la petite rivière de Bièvre, *Bibara*, *vulgo* rivière de Gentilly ou des Gobelins, qui n'ait fait rage dans le faubourg Saint-Marceau, où elle a bien noyé du monde et abattu des maisons (1). La Grève est si pleine d'eau, que l'on en n'approche que par bateau ; toutes les rues prochaines en regorgent.

La reine de Suède est arrivée ; elle est logée au palais Mazarin ; elle a vu le ballet et la comédie à l'hôtel de Bourgogne, où elle doit retourner demain avec la reine, Mademoiselle, etc.

Les eaux sont si grosses qu'elles passent le débordement de l'année 1651. Je suis de toute mon âme, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 26 de février 1658.

LETTRE CCCXXVI. — *Au même.*

La rivière est ici tellement accrue, que l'on ne va que par bateaux dans la moitié de la ville. Elle a fait d'étranges ravages à Rouen. Cromwell a cassé le parlement d'Angleterre, dans lequel il ne s'est pas trouvé si absolu qu'il pensoit, et en a fait autant au régiment de ses gardes, qui ne lui a pas voulu obéir. Il n'est donc pas encore le maître de tout le monde.

M. de Bellebrune, gouverneur de Hesdin, est ici mort en quatre jours entre les mains des médecins de la cour. Son gouvernement fut aussitôt donné au comte de Moret, jeune gentilhomme de fort bonne grâce, et qui est fort dans les in-

(1) Cette rivière a été souvent l'objet de la sollicitude de l'administration de la ville de Paris ; et, sous le rapport de la salubrité publique, des travaux de deux médecins célèbres : d'abord de J.-N. Hallé, dans un mémoire ayant pour titre : *Rapport sur l'état actuel de la rivière de Bièvre* (*Mém. de la Société royale de médecine*, 1789, t. X, p. 70) ; puis de A.-J.-B. Parent-Duchatelet, dans ses *Recherches et considérations sur la rivière de Bièvre ou des Gobelins*, Paris, 1822, in-8°, ou dans son ouvrage ayant pour titre : *Hygiène publique, ou Mémoires sur les questions les plus importantes de l'hygiène appliquée aux professions et aux travaux d'utilité publique*, Paris, 1836, t. I, p. 98 et suiv. (R. P.)

térêts du Mazarin, moyennant quarante mille écus qu'il a donnés à la veuve pour récompense. Il est aussitôt parti pour en aller prendre possession; mais le lieutenant qui est dedans ne lui a pas voulu ouvrir les portes; il demande une grosse récompense, autrement qu'il sait bien ce qu'il a à faire. L'Espagnol lui offre cent mille écus s'il veut lui rendre la ville. Le comte de Moret est à Montreuil, à cinq lieues de Hesdin, où il attend le progrès de son affaire et les ordres de la cour. J'ai vu Guénaut par la ville; il n'est que pâle et défait.

Le 1er de mars, entre minuit et une heure, une bonne partie du pont Marie qui va dans l'île de Notre-Dame est chu dans la rivière avec environ cinquante personnes; quelques uns pourtant en disent moins. Cela est arrivé tandis que le roi, la reine de Suède et la plupart de la cour étoient au bal et ballet chez M. de la Basinière, trésorier de l'épargne. Ce sont deux arches dudit pont du côté de l'île qui se sont enfoncées, qui soutenoient vingt-deux maisons, onze de chaque côté, qui sont chues dans l'eau. Les débordements de l'eau ont fait d'étranges ravages à Compiègne, à la Fère, à Amiens et à notre pauvre ville de Beauvais, laquelle a pensé être submergée, et n'y a eu que trois rues qui n'ont point été inondées; pareil malheur est arrivé à Troyes et en beaucoup d'autres endroits.

On ne sauroit chasser d'ici la reine de Suède; elle admire Paris et toutes les raretés de la ville; mais elle a dit au roi qu'elle a bien envie de profiter tout ce carême prochain des sermons du père le Bouts, Angevin, jadis prêtre de l'Oratoire, qui doit prêcher le carême prochain à Saint-Germain-l'Auxerrois, notre paroisse près du Louvre. Il étoit jadis janséniste, *sed tandem homo factus est, ut adipiscatur episcopatum.*

Je n'avois par ci-devant pour voisin et bon ami depuis trente ans qu'un conseiller de la cour, nommé M. Miron. J'ai toujours été médecin de la famille depuis l'an 1628. J'ai maintenant un président; il est reçu président en la cinquième des enquêtes tout fraîchement; cela ne lui coûte que six-vingt mille écus. C'est de la vanité du siècle et du palais, et de la

fumée d'honneur. Feu M. son père avoit autrefois été président aux requêtes, et depuis il fut prévôt des marchands, ambassadeur en Suisse, conseiller d'État ordinaire, et enfin intendant de justice en Languedoc par deux diverses fois, et mourut ici, l'an 1642, d'une inflammation de poumon, âgé de soixante-quinze ans, homme de bien, d'honneur et de grand mérite. Celui d'aujourd'hui est son dernier fils, âgé de trente-trois ans.

La révolte, ou au moins la désobéissance du lieutenant de Hesdin continue. Il demande d'une part, et le maréchal d'Hoquincourt de l'autre, chacun deux cent mille écus. L'Espagnol d'ailleurs demande aussi à traiter avec eux pour leur ville, et leur offre deux millions argent comptant. Si les autres gouverneurs des places frontières vouloient faire la même chose, il faudroit bien de l'argent pour les assouvir (1).

La reine de Suède a tant fait, qu'enfin elle s'est fait donner de l'argent par le Mazarin, et en récompense elle a promis de partir bientôt et de s'en aller en Avignon. Le chapitre de Notre-Dame de Paris a député le doyen de Notre-Dame et quelques chanoines pour aller trouver le cardinal Mazarin, sur quelque affaire qui les touchoit; ils en ont traité et accordé avec lui; mais entre autres discours, il leur a dit que le cardinal de Retz étoit à Bruxelles déguisé, où il se fait appeler M. du Mesnil, où, sous ombre de travailler à la conversion du roi d'Angleterre, il traite avec les ennemis de l'État, le prince de Condé et les Espagnols, leur a dit, afin d'être cru, que cela est aussi vrai qu'il est vrai qu'il est chrétien, et, comme si cette première preuve n'étoit pas bien vraie, il

(1) Ce passage fait voir quel désordre régnait encore dans les esprits et dans les affaires : des gouverneurs de places qui hésitent à traiter ou avec le roi ou avec l'ennemi : leur fidélité est au plus offrant ! .... Je rappellerai que c'est dans cette ville même de Hesdin que l'illustre Ambroise Paré éprouva tant de privations, de misères, où enfin il fut fait prisonnier en 1553; ce qu'il raconte avec cette naïveté, cette grâce originale qui lui est particulière. *Voyez* la belle édition de ses Œuvres, par M. Malgaigne, Paris, 1841, tome III, p. 709. (R. P.)

a encore ajouté, et comme il n'y a qu'un Dieu. Pour moi, je ne doute ni de l'un ni de l'autre, mais je doute fort que le cardinal de Retz soit à Bruxelles : le mémoire qu'on en a donné au Mazarin peut être faux. En matière politique, la plupart des nouvelles sont suspectes ou fausses, et ne leur importe, j'entends de ces messieurs, *qui rerum potiuntur*, vrai ou faux, pourvu que les bruits qui courent leur puissent être utiles et servir à quelque chose. Aussi les nouvelles que le gazetier débite viennent-elles bien plutôt du cabinet que des provinces étrangères. Aussi est-ce leur devise, *nisi utile est quod feceris, frustra niteris, cum labor in damnis est, crescit mortalis egestas*. Ces gens-là disent tous les jours, en se boutonnant le matin, *nihil moror officium quod me gravat*, et comme disoit Néron à son Tigellinus, *demus operam ne quis quid habeat*, ils voudroient tenir le dernier écu de leurs sujets.

Feu M. Moreau, de bonne et heureuse mémoire, avoit beaucoup de choses dans son étude pour enrichir une belle édition de Celse, et même m'avoit chargé d'écrire à M. van der Linden, qu'il lui offroit tout ce qu'il en avoit, et l'eût infailliblement fait; mais sa maladie étant survenue là-dessus, et la mort ayant succédé, M. van der Linden n'en a pu tirer aucun secours; tout cela est demeuré aux libraires, qui l'ont envahie et enlevée; et puis après cela a passé à M. Fouquet, procureur-général, qui pour dix mille livres a eu tout ce qui appartenoit à la médecine, et cela demeure caché chez lui, en possession seulement d'un jésuite, qui est un peu son parent, qui en a la clef, et où personne n'entre que lui (1).

Le pape est fort mal content du cardinal Mazarin, qui emploie l'argent de la France à faire venir les Turcs en Hongrie et à soutenir les ennemis de la religion catholique : tels sont Cromwell et le roi de Suède. Sur quoi l'on dit que le pape veut envoyer un bref aux évêques de France, pour les dispenser de payer de l'argent au Mazarin, puisqu'il l'emploie si mal à propos.

(1) Voyez la note page 276 ci-dessus.

On commence ici l'histoire des cardinaux qui ont été éminents en sainteté. On l'imprime aux dépens de l'auteur, qui est M. L. Don. d'Attichy, aujourd'hui évêque d'Autun, jadis évêque de Riez. Il étoit auparavant frère minime *de ordine Francisci de Paula*. Le cardinal de Richelieu ne sera pas dans ce livre, d'autant qu'il a fait couper la tête en Grève, l'an 1632, au maréchal de Marillac, qui étoit oncle de cet auteur.

Il y a ici un certain gascon du Mont-de-Marsan, nommé Marcassus, qui faisoit, l'an 1617, la troisième au collége de Boncourt, qui depuis a été précepteur d'un neveu du cardinal de Richelieu, nommé le Pont de Courlay, frère de madame d'Esguillon, autrement la Combalet, et père putatif des trois frères neveux, qui sont aujourd'hui nommés duc, marquis et abbé de Richelieu. Environ l'an 1627, ce Marcassus manqua d'être pendu pour plusieurs vols qu'il avoit faits (ces Gascons sont merveilleusement friands d'argent), et l'eût été sans le secours et le crédit qu'il eut du côté de la dame de Combalet. Cet homme, n'ayant rien autre chose à faire, a composé une histoire grecque en trois volumes in-folio, dont le premier est imprimé; mais les deux autres demeurent là, *quia non habent hominem :* nul libraire ne les veut imprimer sans argent. Il a recours à M. le chancelier, et a fait un poëme françois, où il introduit l'histoire grecque, laquelle implore le secours de ce magistrat, afin qu'il fasse imprimer ces deux autres volumes. C'est ce même Marcassus qui a fait des commentaires sur Ronsard.

La reine de Suède, avant que de sortir de Paris, a voulu voir l'académie des beaux esprits (1), et y a honoré de sa présence une de leurs assemblées. Elle a témoigné avoir grand regret de quitter Paris, et a dit qu'elle s'étonnoit de ce

(1) C'est ainsi qu'on a longtemps nommé l'Académie française ; le mot bel esprit n'était point pris en mauvaise part, bien qu'il ne fut jamais le synonyme de bon esprit. Les lettres patentes de la fondation de l'Académie française sont du 2 janvier 1635. C'est en 1638 que l'Académie commença à s'occuper du *Dictionnaire;* Vaugelas en fut nommé rédacteur, avec une pension de 2,000 livres. La lenteur de l'Académie lui at-

que le roi avoit eu envie de maltraiter une si belle ville, vu que le peuple y est si bon, et qu'il y a tant d'honnêtes gens et de savants. Elle est partie malcontente de la reine, ayant appris qu'elle avoit dit que si la reine de Suède ne s'en alloit, elle sortiroit du Louvre. Elle lui a dit adieu avec quelque esprit de braverie, et a obtenu du Mazarin deux cent mille livres.

Les nouvelles de Sedan nous apprennent la mort du bonhomme M. Pierre du Moulin; il avoit quatre-vingt-dix ans, il étoit né l'an 1568.

La révolte du lieutenant et du major de Hesdin continue; on ne veut point leur accorder ce qu'ils demandent, et eux en récompense menacent et épouvantent de deçà : on a peur qu'ils ne se donnent, ou plutôt qu'ils ne se vendent aux Espagnols, qui voudroient bien rentrer dans cette ville. On y a renvoyé pour une seconde fois un nommé Carlier, commis de M. le Tellier, secrétaire d'État; mais on croit qu'il ne fera rien si l'on n'envoie à ce lieutenant, nommé la Rivière, les provisions du gouvernement de Hesdin.

La reine de Suède sortant de Paris, ou au moins voyant qu'elle avoit à en sortir, a dit qu'elle n'avoit jamais eu tant de peine à se résoudre de quitter son royaume, que de sortir de Paris cette dernière fois. Je suis de toute mon affection, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 22 mars 1658.

tira de nombreuses épigrammes, entre autres la suivante de Bois-Robert :

Depuis six mois sur l'F on travaille,
Et le destin m'auroit fort obligé
S'il m'avoit dit : Tu vivras jusqu'au G.

Enfin, la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* fut publiée en 1694, 2 vol. in-fol.; la deuxième édition en 1718, 2 vol. in-fol.; la troisième édition en 1740, 2 vol. in-fol.; la quatrième édition en 1762, 2 vol. in-fol.; la cinquième édition en 1798, 2 vol. in-4°; la sixième édition en 1835, 2 vol. in-4°. (R. P.)

LETTRE CCCXXVII. — *Au même.*

On fait ici des assemblées de ville, pour délibérer et trouver quelque moyen de remédier aux débordements de la rivière, en la détournant avant qu'elle entre dans Paris, soit en continuant le canal qui a été commencé à l'entour de la porte Saint-Antoine, et le conduisant par les portes du Temple, de Saint-Martin, de Saint-Denis, de Montmartre, de Richelieu et de Saint-Honoré, jusqu'à la porte de la Conférence, un peu au-deçà du cours de la Reine. D'autres disent qu'il faudroit faire un grand fossé devers Saint-Maur, qui passât au travers de la plaine de Saint-Denis, et se vînt décharger dans la Seine, entre Saint-Ouen et Saint-Denis, vu que c'est la rivière de Marne qui nous fournit tant d'eau, laquelle en reçoit de fort loin, jusque même des montagnes de Lorraine. Il n'y a encore rien d'arrêté, mais seulement il y a des députés nommés pour examiner une affaire de cette importance.

Des douze carmes qui sont en prison, on en a enlevé quatre, qui ont été conduits à l'officialité. Les exempts et les archers qui les ont enlevés de leur couvent ont trouvé beaucoup d'argent chez l'un d'eux, qui regrette bien plus son argent et son or qu'il ne se soucie d'être en prison ; il se vante qu'il a de bons amis qui l'en tireront, mais il doute s'ils pourront lui faire rendre ses pistoles.

On est ici en grande impatience touchant Hesdin et ce qui en arrivera. M. d'Hocquincourt, qui est dedans, demande qu'on lui donne le gouvernement de Ham, avec la survivance pour son fils le chevalier, et outre cela grande somme d'argent. La Rivière et de Fargues, qui sont deux beaux-frères, demandent les provisions du gouvernement d'Hesdin pour eux deux, conjointement avec le droit de survivance pour celui qui restera des deux, et outre cela bien de l'argent, sinon qu'ils feront leur compte avec l'Espagnol, qui, à ce qu'on dit, leur

a déjà envoyé six cents chariots dans ladite ville, chargés de munitions; et dans les faubourgs de Hesdin, pour les faire entrer dans la ville, huit cents hommes, à qui on remettra la place, si le Mazarin ne leur envoie ce qu'ils demandent. Il y en a encore qui soupçonnent ici de la ruse, et qui croient que tout ceci est une invention du Mazarin, pour nous donner de nouvelle besogne et nous susciter de nouvelles guerres, afin que nous ayons une raison apparente de refuser à Cromwell le secours que nous lui avons promis le printemps prochain pour lui faire prendre Dunkerque; on croit qu'il ne fait cela que par la peur qu'il a d'être décardinalisé du pape, et même excommunié. Et plus grand malheur ne lui pourroit arriver; car quand un homme est excommunié, *non potest amplius se arrigere*. Ne seroit-ce point un grand malheur pour un homme de sa sorte?

On a mis des billets par les carrefours de Paris, par lesquels on avertit tous les soldats qui voudront prendre parti, de s'en aller à Hesdin, et qu'ils y seront bien traités.

On parle ici contre un intendant de justice, nommé M. Pelaut Lionnois, qui a fait exercer quelques grandes violences dans un bourg du Dauphiné, à cause de quoi le parlement de Grenoble a donné arrêt contre lui.

La reine de Suède est partie de Fontainebleau, et s'en va en Provence.

MM. le duc d'Anjou et prince de Conti ont été ce matin à la chambre des comptes et à la cour des aides, y faire vérifier des édits bursaux, pour faire venir de l'argent aux coffres du roi, ou au moins de ceux qui les gouvernent.

Le père Dalegambe, qui fit imprimer, l'an 1643, *Historia scriptorum societatis Jesu*, in-folio, est mort; mais un autre père de la même société continue son même dessein, et s'en va faire imprimer le même livre, augmenté de tout ce qu'ont fait tous ces bons pères depuis quinze ans. Ce livre sera commode pour une bibliothèque.

J'ai vu aujourd'hui le roi qui s'en alloit à la chasse ; c'est un beau prince, fort et robuste; il est grand et a bonne grâce : c'est dommage qu'il ne sait pas son métier, et qu'il n'est pas aussi grand homme d'État que Tibère, ou Auguste, ou Vespasien, qui me semble avoir été le meilleur des douze (1).

Il y a ici du jour d'hier une grande nouvelle, c'est qu'un marchand de la rue au Fer, qui débitoit presque lui tout seul des étoffes de soie autant que tout le reste de la rue, nommé Bidal, a fait une rude et effroyable banqueroute, laquelle on dit monter jusqu'à deux millions cinq cent mille livres et davantage. Il avoit épousé la fille aînée de madame Bastonneau, et avoit eu la boutique, laquelle étoit fort achalandée. Tous ses parents les plus proches y sont engagés du meilleur de leurs biens, c'est ce qui fait retentir de tant plus le désordre. Si tel désastre servoit à humilier ceux qui crèvent presque de gloire, à quelque chose malheur seroit bon ; car il y en a là plusieurs *de genere hoc*. Je viens d'apprendre que son accord est fait avec ses créanciers, et qu'il promet de payer le tout en six ans sans intérêt ; mais cet accord ne plaît point, et on croit qu'il ne s'en acquittera jamais par cette voie.

On vient de me dire que nous n'avons plus rien à espérer à Hesdin, et que les Espagnols en sont les maîtres, ce que je ne puis encore croire, vu que l'on a promis cinq cent mille livres aux deux beaux-frères.

M. Bidal a de fortes défenses du roi, et est en sa boutique. Patu, son beau-frère, et Cordier, l'associé de Patu, font banqueroute ensuite de M. Bidal. Celle de M. Bidal est de huit cent mille écus, elle en aura d'autres qui viendront en conséquence. Il doit à M. Héliot cinquante mille écus, etc.

(1) S'il eût été donné à Gui Patin de vivre jusqu'à la fin de son siècle, il n'aurait pas proféré de telles paroles. Certes, malgré ses fautes et malgré ses revers, Louis XIV fut un grand roi, et son glorieux règne, qui a jeté tant d'éclat sur la France, prouve qu'il *savait très bien son métier*.

(R. P.)

Je vous baise les mains et à mademoiselle votre chère et incomparable femme, et serai toute ma vie, monsieur, *tuus ex animo*.

De Paris, ce 9 d'avril 1658.

LETTRE CCCXXVIII. — *Au même.*

M. de Rosières, gouverneur de Marsal, y est mort : c'est près de Metz, sur le chemin de Strasbourg. Dès avant qu'il fût mort, sa femme a pris serment de fidélité de toute la garnison, ce qui fait ici douter du reste, et qu'elle ne veuille faire dans Marsal ce que MM. de la Rivière et de Fargues ont fait à Hesdin, lesquels enfin ont traité avec le prince de Condé (et non pas avec l'Espagnol pour Hesdin), n'ayant pu s'accorder avec le Mazarin, qui a perdu cette occasion par son avarice. Mais le traité qu'ils ont fait avec le prince de Condé n'est pas encore conclu, faute d'argent que l'on ne représente point comptant, de sorte que l'événement est encore douteux.

Le 14 de ce mois, à onze heures du matin, j'ai été en consultation chez les Feuillants pour un jeune moine qui a été si fou de quitter son père et sa mère, qui ont bien du bien, et s'aller fourrer là-dedans avec sa tête dans une lucarne. La reine de Suède, après avoir été quelque temps en Provence, s'est embarquée à Toulon pour aller à Rome.

Il y a ici un prédicateur du Louvre qui y a prêché le carême, nommé le père Joseph de Morlaie, capucin, lequel en prêchant la Passion de Jésus-Christ le vendredi-saint devant le roi, *absentibus regina et Mazarino*, lui parla fort hardiment à propos de la vérité, et lui dit entre autres choses que son pauvre peuple n'en pouvoit plus; qu'il y avoit à la cour plusieurs étrangers qui tiroient le dernier sou de la France, et que tout cela se faisoit sous ombre de faire la guerre pour le bien du royaume avec les ennemis de l'Église; il entend sans

doute Cromwell et le roi de Suède. Le roi l'écouta fort attentivement, mais baissa la tête et les yeux quand il entendit parler de ces étrangers. On ne sait ce qui en arrivera, tout au pis aller un moine n'a rien à perdre ; il n'y a pas plus loin en paradis de la Bastille que de son couvent. Tous les prêcheurs en devroient faire de même, voire davantage ; mais la plupart sont retenus et empêchés, *præmio vel metu*. Et ainsi deviennent bêtes de l'Évangile, *canes muti non valentes latrare*. On n'a jamais manqué de ces gens-là.

J'apprends que l'auteur du livre intitulé *Catalogus scriptorum Societatis Jesu*, nommé Dalegambe, est mort, mais qu'en sa place il y a un autre père à Anvers, qui a poursuivi et continué son dessein, et que l'on en va faire une nouvelle édition in-folio. Ce livre est fort commode pour une bibliothèque, car il y a bien là-dedans des particularités fort exactes, et tant de gens qui se sont distillé la cervelle pour barbouiller du papier, mettre du noir sur du blanc, et même quelquefois aux dépens de la vérité et de leur conscience, s'ils en avoient.

Mais Dieu me garde que j'oublie de vous mander que le bonhomme M. Sebizius, de Strasbourg, m'a fait l'honneur de m'écrire une fort belle lettre dans laquelle, entre autres discours, il dit qu'il a toujours fait état de la France et des médecins françois ; qu'il y a cinquante ans passés qu'il étudioit à Paris sous MM. Piètre et Riolan : c'étoient l'oncle et le neveu. C'étoit le grand Simon Piètre, qui mourut l'an 1618, fils aîné de Simon Piètre, *sub quo decano fuit damnatum stibium* l'an 1566 (1), et qui mourut l'an 1584. Ce Simon l'aîné mourut à cinquante-cinq ans, et a laissé un autre frère nommé Nicolas Piètre, que j'ai fort connu, qui a été un grand personnage, et qui est mort l'ancien de notre compagnie l'an 1649, durant notre siége de Paris, âgé de quatre-vingts ans. Il est le père de Jean, qui nous reste aujourd'hui *de tam bona prosapia ;* celui-ci est fort savant, mais il n'a pas toutes les vertus

(1) Voyez ce décret, t. I, pag. 191.

de son père, il en veut avoir à quelque prix que ce soit. De plus M. Sebizius m'a mandé qu'il avoit encore en France deux excellents amis, *Carolum Sponium* et *Henricum Gras*, sur quoi je vous laisse à penser ce que je lui ai répondu. Il dit aussi qu'il honore fort la mémoire de feu M. R. Moreau. Je suis bien aise d'avoir sa connoissance et ses bonnes grâces, ce qui m'est arrivé fort innocemment, car cela vient de ce qu'un de mes auditeurs qui avoit été le sien, *quem natum nesciebam*, lui manda que je l'avois cité en chaire avec honneur et que j'avois loué son livre, *de Variolis et Morbillis*, et une autre fois celui *de Acidulis*, qui est pourtant le meilleur de tout ce qu'il a fait, *quamvis alia multa pene infinita scripserit*.

Les augustins du grand couvent qui est au bout du Pont-Neuf ont eu tout fraîchement de grosses querelles les uns avec les autres. Le prieur a eu le crédit par ses plaintes d'en faire mettre deux dans la Bastille, lesquels, ayant été examinés, se sont si bien défendus et ont tellement chargé leur prieur, qu'il a été pris, mené dans la Conciergerie et mis dans la tour de Montgomery, qui est celle dans laquelle fut enfermé Ravaillac. La reine et le Mazarin ont désiré que ce prieur fût incontinent mis en liberté, mais ils n'ont pu en venir à bout, les arrêts du conseil et les arrêts d'en haut n'ayant pu le tirer de là. Enfin il fut conclu que MM. le chancelier et le Tellier, secrétaire d'État, iroient l'enlever de vive force avec six compagnies du régiment des gardes, ce que M. le chancelier ne voulut pas entreprendre, soit qu'il eût peur de l'événement, ou qu'il eût peur de se mal mettre avec le parlement. Enfin M. le président de Mesmes, qui étoit contre le prieur, ayant été mandé par M. le chancelier et ne voulant pas y aller lui-même, y envoya son fils, le maître des requêtes, et fut accordé que le prieur seroit mis en liberté, à la charge que les deux augustins qui sont dans la Bastille y seroient pareillement mis : ainsi le prieur des augustins sortit hier de prison. Le père Joseph de Morlaie, capucin, a été dire adieu au roi, qui ne lui a rien dit, sinon qu'il se recommandoit bien fort à

ses prières; il a pareillement été le dire au Mazarin, mais on ne sait pas ce qu'il lui a dit. Ceux de Nîmes ont repris les armes, d'autant qu'on ne veut pas leur tenir ce qu'on leur a promis. Madame d'Esguillon offre une sienne nièce au Mazarin pour son neveu Mancini, avec tout ce qu'elle a de bien, hormis une pension de cent mille écus qu'elle retient; c'est qu'elle est mal contente de ses trois neveux et qu'elle tâche de se bien mettre avec le Mazarin, duquel elle a besoin. Ces trois neveux sont, le duc de Richelieu, qui a épousé une veuve, dont il n'a point d'enfants; le marquis de Richelieu, qui a épousé la fille de madame de Beauvais et en a des enfants, et l'abbé de Richelieu. (Je vois ici beaucoup de gens qui doutent du père et de la mère de ces trois frères, mais ils ont tort, car il n'en faut point du tout douter.) Pour cette nièce, je ne sais qui elle est, car je n'ai jamais ouï parler que des trois garçons.

On dit que le maréchal de Hocquincourt a reçu de don Juan d'Autriche un diamant de cinquante mille écus et cinq régiments entretenus qu'on lui donne, sur lesquels seul il a du pouvoir. Il fait fortifier Pont-Dormi, et a déjà défait deux de nos régiments qu'il a trouvés sur la frontière de Picardie.

Le roi partit hier pour Amiens; la reine s'étoit trouvée mal la nuit d'auparavant, à cause de quoi elle ne put partir avec lui; elle est pourtant partie le même jour, afin de ne point abandonner le roi.

La paix entre le Danemark et les Suédois est exécutée, et celle d'entre la Suède et les Polonois est rompue.

M. de Roquelaure, sortant du Louvre la nuit en carrosse depuis quatre jours, a été attaqué par plusieurs soldats; ses gens l'ont défendu; il a été tiré de part et d'autre et il s'est sauvé; le lendemain matin dix soldats fort blessés s'allèrent mettre à l'Hôtel-Dieu pour y être pansés de leurs plaies, d'où tôt après ils ont été tirés et menés en prison, où on leur fait le procès.

Le parlement de Toulouse et les États de Languedoc ont

fait de grandes plaintes contre un intendant nommé Meliand, maître des requêtes, fils d'un procureur-général et gendre d'un partisan nommé Bossuet, contre lequel le parlement de Toulouse a donné arrêt.

On imprime ici une traduction fort exacte, mais qui fera du bruit, du livre de saint Bernard, *de Consideratione ad Eugenium papam*. Les jansénistes aiment et font grand état de ce livre; les jésuites en récompense lui en veulent bien, *qui sunt mancipia et adulatores papæ*. Les carmes mangeurs de perdrix sont encore en prison. *Vale et me ama. Tuus œre et libra.*

De Paris, ce 26 d'avril 1658.

LETTRE CCCXXIX. — *Au même.*

Depuis ma dernière du septième de mai le roi a toujours été à Amiens. On a envoyé le chevalier de Montgaillard vers Cromwell pour accorder avec lui, et par après on fera le siége.

Les deux traîtres du cardinal de Retz sont prisonniers à Cologne.

Pour le mot de *egothea* dont vous parlez dans la chère vôtre, je n'en sais non plus que vous, si ce n'est quelque composition narcotique à qui on a voulu donner ce nom spécieux *egothea*, qui seroit le féminin de *egotheos*, comme *manus Christi perlata*, *et unguentum apostolorum Athanasia*, *et aliæ miræ felicitatis inscriptiones propter quas vadimonium deseri possit*, à ce que dit Pline dans sa belle préface. Cela se pourroit rencontrer dans quelque vieux antidotaire, qui est une espèce de livres que je n'aime point et desquels je me passe aisément.

Les jésuites sont ici assemblés en grand nombre et tiennent un chapitre national pour aviser aux affaires de leur feinte communauté et aux désordres de leur prétendu ordre. Ils avoient fait un livre de prétendue morale, touchant les cas de conscience, que la Sorbonne de présent examine, et en a déjà censuré huit diverses propositions, sans celles qui viendront: ils l'ont vendu et publié, et puis après l'ont supprimé. M. le

chancelier leur en avoit refusé le privilége et leur avoit dit que ce livre ne devoit pas être imprimé; ils n'ont pas voulu le croire. Le syndic de Sorbonne leur en avoit pareillement refusé l'approbation, et néanmoins ils n'ont pas laissé de le mettre en lumière; l'auteur en est un de leurs pères, nommé le père Tiron, Breton. Les députés de Sorbonne en sont aujourd'hui sur les articles de l'usure, qui seront aussi condamnés. Cette censure les fâche fort, et n'ont pu l'empêcher ni par le Mazarin, ni par leur père Annat, confesseur du roi, ni par M. le chancelier, qui jusqu'ici les a toujours protégés et défendus.

Ce père Annat avoit ici un neveu, âgé d'environ trente-deux ans, qu'il vouloit faire avocat au conseil; il s'appeloit Balleste : je l'ai connu et traité malade; il étoit d'auprès de Rhodez. Ce confesseur du roi lui avoit donné une commission en ce pays-là pour quelques bénéfices, où le pauvre garçon a été tué. On dit que c'est un conseiller du parlement de Toulouse qui l'a fait assassiner. Cet oncle fait rage à la cour pour tâcher de venger la mort de son cher neveu, *nec proficit hilum;* c'est qu'il n'y a point de crédit (1).

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont sortis d'Amiens à cause que tout y manquoit et que la cherté y étoit si grande qu'il n'y avoit plus moyen d'y vivre; il n'y avoit même plus de foin ni d'avoine; la nourriture d'un cheval y coûtoit cent sols par jour. Ils sont allés à Abbeville, et de là iront à Montreuil, qui n'est qu'à cinq lieues de Hesdin. Je vis hier dans la rue Couture-Sainte-Catherine un jeune homme de Paris, malade, où je fus mené par M. son père; ce sont des moines de la congrégation de Saint-Augustin, ou autre-

(1) François Annat, né à Rhodez en 1607, mort à Paris en 1670, devint provincial de l'Ordre des Jésuites et confesseur de Louis XIV (1654-1670); son nom serait ignoré si Pascal ne lui eût adressé ses deux dernières *Provinciales*. Si l'on en croit Ménage, le véritable nom du père Annat était celui de *Canard*, mais ses supérieurs, trouvant ce nom ridicule, le transformèrent en latin, *anas*, et dans la suite Annat.

(R. P.)

ment chanoines réguliers, comme ceux de Sainte-Geneviève, où l'on me montra un jeune homme parisien qui s'y est rendu depuis peu, nommé Gervais, fils d'un apothicaire de Paris, que j'ai connu. Il avoit étudié en médecine, s'étoit fait passer docteur à Montpellier, et avoit ici planté son piquet, pensant y travailler par le moyen de ses frères et beaux-frères pharmaciens; mais sentant que son épée étoit trop courte, *certa rerum suarum desperatione, fecit se monachum*, comme fit le Turisanus, qui a été le *plusquam commentator in Avicennam*, et le *Scipio Mercurius*, qui a fait un tome in-quarto d'erreurs populaires en italien; celui-ci se rendit jacobin et l'autre se fit chartreux.

Sic desperatio facit monachum.

J'appris hier une nouvelle qui me plaît fort, c'est que quelques libraires d'Angleterre ayant appris qu'un cordelier, nommé le père G. Mich. le Jay, faisoit ici imprimer une grande Bible, laquelle tiendra dix volumes in-folio, avec les commentaires sur chaque passage tirés par lui et extraits des meilleurs auteurs, mais particulièrement jésuites, desquels tous il est le bon ami : ainsi eux imitant ce beau dessein font une autre Bible à leur mode, laquelle ne contiendra que les extraits des meilleurs commentaires, non pas *de grege loyolitico*, mais des réformés, comme Calvin, Bèze, Spanheim, etc. Elle ne tiendra que huit tomes, dont il y en a déjà six de faits (1). Dès qu'il y en aura ici, j'espère de m'en donner une.

Dites-moi, s'il vous plaît, *tu qui es* πανεπιστήμων, mais tout autrement savant que celui de l'auteur françois, combien qu'il en sût plus que Panurge, quelle différence mettez-vous entre les deux livres que Galien a faits *de Compositione medicamentorum*, dont l'un est intitulé κατὰ τόπους, et l'autre κατὰ

(1) *Biblia polyglotta, complectentia textum originalem hebraicum, etc., edidit B. Walton, Londini*, 1657, 6 vol. *Lexicon edente Castelli*, 2 vol. (R. P.)

γένη? Il y a bien là-dedans du fatras de remèdes dont on se passe aujourd'hui fort aisément. Mais donc *cui bono?* N'est-ce pas que *tunc gemebat medicina sub pondere ac tyrannide* τῆς πολυφαρμακίας? Et aujourd'hui on s'en passe fort aisément, en faisant mieux et plus sûrement.

Voici un beau commencement de campagne: tandis que nous marchandons Hesdin, et que l'on fait courir le bruit qu'il n'est pas tout-à-fait perdu pour nous, et que le roi est là alentour, le maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, étoit après pour surprendre Ostende, dans laquelle il avoit une intelligence; mais elle s'est trouvée double, *et captor capta captus in urbe fuit.* Il y est entré avec l'intendant de justice, nommé M. Talon, et trois cents hommes suivis de quelques vaisseaux, où il y avoit plusieurs officiers et soldats du régiment des gardes, et plusieurs Anglois, qui tous ensemble ont été faits prisonniers. On dit qu'ils sont bien seize cents en tout, sans quelques Anglois qui ont été poignardés, ou qui sont péris: *de numero nondum constat.* M. d'Aumont a été mené prisonnier à Gand, etc. Voilà une grande mortification contre tant de belles espérances que nous avions.

Il court ici un libelle imprimé (il a par ci-devant couru manuscrit) intitulé : *Remontrance au roi*, dans lequel, à ce qu'on dit (*nec enim adhuc eum vidisse licuit, adeo rarus est*), il y a d'étranges vérités, et des choses effroyables contre le Mazarin. Il faut que cela vienne de Flandre, ou d'Allemagne, ou de Hollande, car on ne peut pas avoir eu la hardiesse de l'imprimer ici, il y a trop de surveillants.

Le pape fait un livre de plaintes et de doléances, dans lequel il décharge sa conscience, et s'excuse vers la postérité de ce qu'en son pontificat il n'a pas pu venir à bout de faire faire la paix entre les deux couronnes; mais, quoi qu'on en dise, je tiens pour très certain que ceux de Rome, le pape, toute la papimanie, et tous les arcboutants de cette tyrannie ultramontaine, ne sont pas marris en leurs âmes que nos affaires soient entre les mains d'un cardinal qui fait ici leurs

affaires, et leur envoie encore force de nos pistoles tous les ans sans que nous en recevions guère des leurs. Je crois que le pape ne se soucie guère de la paix générale, pourvu qu'il reçoive force argent à Rome de ses annates, etc. Ce Jupiter Capitolinus est le premier partisan de la chrétienté, et, *ut hodie vivitur Romæ*, le pape ressemble mieux à Numa Pompilius qu'à M. saint Pierre.

Pour ce livre imprimé contre le Mazarin, intitulé *Remontrance au roi*, plusieurs soupçonnent ici qu'il vient de la part du cardinal de Retz, ce qui n'est pas sans grande apparence.

Le roi est à Calais avec son cher ministre d'État. Notre armée est avancée, elle a passé la Lys, et est aujourd'hui vers Bergh-Saint-Vinox.

Les jésuites sont ici fort humiliés, tant par la censure de la Sorbonne, qu'ils n'ont pu empêcher, que par le nombre très grand des ennemis qu'ils ont, à quoi n'aide pas peu le désordre du temps par lequel ils n'ont guère de crédit à la cour, combien que le père Annat y soit confesseur du roi. *Carissimam uxorem tuam saluto; tu vale et me ama. Tuus ære et libra.*

De Paris, le 24 de mai 1658.

LETTRE CCCXXX. — *Au même.*

Depuis ma dernière, du 24 de mai, j'apprends que notre armée est à l'entour de Bergue. Les Espagnols demandent trois rançons au maréchal d'Aumont: 1° pour ce qu'il est maréchal de France; 2° pour ce qu'il est gouverneur du Bolonnois; 3° pour être grand maltôtier. Les paysans de Sologne se sont si fort attroupés, qu'ils sont aujourd'hui une armée de sept mille hommes. On avoit donné commission au vice-bailli de Chartres de lever cent ou cent vingt hommes, et d'aller ranger ces paysans révoltés; mais il n'est point assez fort, et s'est retiré dans le château de Sully, où ces mutinés le tiennent assiégé lui et ses archers, et en ont si bien bouché les passages qu'il ne lui peut venir ni provision ni secours sans leur

permission. Voilà ce que portent les lettres d'Orléans écrites du 29 mai. Les nouvelles de la cour portent que Dunkerque est assiégé par le roi, et que six mille Anglois y ont été tout fraîchement débarqués et mis à terre. Le roi et son Eminence sont au siége de Dunkerque, où ils couchent tous deux dans la tente comme les autres. Les révoltés de Sologne ont cinq cents chevaux et un officier de l'armée qui leur tient lieu de chef. On dit que ce désordre iroit bien loin s'ils avoient un chef de remarque.

Savez-vous bien pourquoi le Mazarin, avant que d'aller en campagne, a fait venir à la cour M. de Beaufort, et qu'on l'a fait rentrer en grâce avec le roi et la reine, dont personne ne s'est douté? C'est qu'alors il y avoit bruit en Normandie, et que l'on avoit peur qu'il ne s'allât mettre à la tête de ces gentilshommes normands, dont le parti eût été bien plus considérable s'ils eussent eu un seul chef. *Sunt aulica et imperatoria stratagemata, quibus decipitur populus.* On parle ici d'une grosse querelle qui a été entre les deux électeurs, savoir, Mayence et le Palatin, et comme ce dernier mit la main à l'épée, mais il en fut retenu, et ensuite lui jeta son encrier à la tête; depuis ils ont été réconciliés par le moyen de M. le maréchal de Grammont, notre ambassadeur.

Le 4 de mai, l'examen botanique a été fait dans nos écoles. Bon Dieu, que l'on y a proposé de belles questions! On en feroit un bon livre. Il y a un docteur qui a proposé de belles choses, *et plus quam mirabilia, de fungis.* Il faut avoir lu beaucoup de livres pour en avoir tiré une si grande quantité de belles choses.

La reine se plaint fort de ce que l'on fait demeurer le roi près de l'armée en un lieu froid, malsain et plein de brouillards; elle menace que si on ne veut pas mieux ménager sa santé, qu'elle s'en reviendra et le ramènera à Paris.

L'évêque d'Orléans et celui de Tulles ont censuré la *Nouvelle Apologie pour les casuistes*, que les jésuites ont mise au jour depuis trois mois. Il y en aura d'autres qui imiteront ces deux-là, qui sont braves et généreux, entre autres l'arche-

vêque de Sens, les évêques de Coutances et de Beauvais, etc.

On parle ici des incommodités du siége de Dunkerque, et comme nos gens y ont beaucoup souffert à cause de la disette du bois, de foin, de fourrage, etc.

Je reçus hier un présent qu'un de mes amis de Paris, qui est de présent en Hollande, m'a envoyé; c'est un *Hug. Grotius*, *de Bello Belgico*, un in-folio fort beau et de belle impression. Ce livre est admirable, *et supra vires humanas*, en quelques endroits.

Le roi est à Calais, où il attend le fils, le gendre et les filles de Cromwell pour les recevoir magnifiquement; on y fait de grands appareils. Cette famille y doit venir dans la compagnie de huit cents gentilshommes anglois.

Il court ici une très humble remontrance au roi, dans laquelle, encore manuscrite, il y a des choses bien rudes contre l'Éminence mazarine. M. de Piézac, conseiller d'État, fait ici imprimer un livre latin in-quarto, qui sera intitulé : *Oracula Themidis.*

Les pères de la société, se voyant fort maltraités, tant des curés de Paris que de la Sorbonne, ont eu recours à des remèdes extraordinaires, savoir : à la faveur de M. le chancelier, à des lettres de cachet, et à des requêtes explicatives ou rétractives, qui ont été envoyées en Sorbonne, sur quoi ces messieurs ont à délibérer : tant encore a de crédit en ce monde la fourberie et la finesse de ces bons pères (1).

On se bat rudement à Dunkerque; nos ennemis y ont fait trois sorties pour un jour, et nous y avons perdu plusieurs bons hommes.

(1) En définitive, la censure sorbonique n'eut pas lieu. Ce fait est de peu d'importance; mais combien d'autres plus graves ont prouvé et prouvent encore les ressources, la puissance de ce grand corps, l'unité, la force et la persévérance de son esprit! aussi faut-il admirer la vérité de ce qu'a dit un des chefs de cette célèbre société : « Nous nous glissons comme des agneaux, nous gouvernons comme des loups; on nous chassera comme des chiens, nous reviendrons comme des aigles. » (Paroles de François Borgia, troisième général des jésuites.) (R. P.)

Le roi est revenu de Mardik à Calais, et de là reviendra à Montreuil et puis à Abbeville, pour la nécessité qui est grande de delà de bois et de foin. La révolte des paysans de Sologne continue contre les maltôtiers et les sergents. Le duc d'Orléans est revenu tout exprès de Bourbon à Orléans pour empêcher ce tumulte, qui peut, comme une boule de neige, s'accroître merveilleusement. Ils demandent deux choses, qui accordées leur feront mettre les armes bas; savoir, qu'on leur rabatte quelque chose de la taille, et que les liards aient un cours libre dans les paiements qu'ils auront à faire. On dit que ces MM. les intendants se moquent de ces propositions.

M. de Lorme, médecin de cour et surintendant des eaux de Bourbon, y est mort; il n'étoit pas ignorant, mais grand charlatan et effronté courtisan (1).

Il est arrivé un grand désordre à Calais, le feu s'y est mis par malheur en divers endroits dans les halles, où tout le foin a été brûlé, dont on avoit fait provision, et dans le port même, où d'autres commodités qui servoient fort à la cour ont été perdues. Mais voici d'autres nouvelles.

Les Espagnols avoient délibéré de venir attaquer nos lignes devant Dunkerque. Le maréchal de Hocquincourt s'est chargé de la commission de découvrir les ennemis; il vint devers notre armée et s'en approcha de si près, mais à son malheur, que les Suisses tirèrent sur lui et y fut tué sur la place. Voilà un traître bien récompensé; cela n'empêcha point que les Espagnols, le jour suivant, n'entreprissent de venir devers notre armée pour attaquer nos lignes. Le Mazarin en eut avis de bonne heure, qui en avertit M. le maréchal de Turenne,

(1) Charles De Lorme, né à Moulins en 1584, reçu docteur en médecine à Montpellier en 1607, fut médecin ordinaire de Louis XIII. Il jouit de son temps d'une grande réputation; voici le seul ouvrage qu'il ait publié : *C. De Lorme, Laurea Apollinaris secunda sive quæstiones medicæ*, etc. (1° An chorea statim a Pastu sit salutaris? 2° An Amantes iisdem remediis curentur quibus Amantes? 3° An vita Regum, principum, et magnatum, salubrior sit, et Longior, quam Plebeiorum et Rusticorum), Parisiis, 1608, in-8°, c'est le recueil de ces thèses. (R. P.)

qui aussitôt laissant nos tranchées garnies, emmena le restant de son armée avec sept canons, et s'en alla au-devant des ennemis qu'il trouva en deux corps d'armée, dont l'un étoit conduit par don Juan d'Autriche et l'autre par le prince de Condé, à qui on tua son cheval et qui fut bien heureux de se sauver. Tous ses gens et ses braves sont pris, excepté Persan et Marsin. On tient Bouteville, Coligny, le comte de Meille, Guitaut, la Roche, capitaine de ses gardes. Son écuyer y a été tué. Ah! le beau coup, si le prince de Condé eût été attrapé! il seroit rentré dans la Bastille. Je ne vous en dirai point davantage. Il y a une relation de cette bataille faite tout exprès, laquelle sans doute ira jusqu'à Lyon.

Les Espagnols ont entrepris cette attaque de nos lignes par deux raisons: la première étoit qu'ils n'avoient point d'argent, et qu'ils ne pouvoient plus retenir leur armée; la seconde, c'est l'approche du maréchal de la Ferté-Senneterre, qui, étant joint à notre armée devant Dunkerque, leur ôtoit toute occasion d'entreprendre d'attaquer nos lignes. Nous avons quantité d'autres prisonniers, et entre autres le gouverneur d'Anvers. Ils disent que les Flamands ont de nouveau une grande obligation au prince de Condé, et qu'il a fait grand devoir en cette dernière déroute.

L'Italie est fort affligée aussi, tant pour les bandits qui font rage dans le royaume de Naples que pour la peur qu'ils ont d'un grand armement que nous avons à Toulon, qui est prêt de partir pour ce pays-là, où se doivent aussi trouver plusieurs milliers d'Anglois, et la peur en est augmentée, parce que les Espagnols n'y ont point d'argent, que le duc de Modène y est le maître et que le duc de Mantoue a pris la neutralité, ne se pouvant plus défendre contre nous.

La reine de Suède est arrivée à Rome. Le pape, qui étoit à Castel-Gandolphe, lui a envoyé des rafraîchissements, savoir, des confitures, des bouteilles de vin, etc.; peut-être des médailles, des chapelets, des indulgences et autres bagatelles de ce pays de papolâtrie. Dès le lendemain qu'elle fut arrivée, les cardinaux la furent visiter. On trouve à Rome qu'elle est

devenue plus civile et plus traitable, et moins superbe qu'elle n'étoit en l'autre voyage. Je ne sais pourtant si quelqu'un de la parenté du pauvre Monaldeschi, qu'elle fit assassiner, ne lui fera point quelque querelle d'Allemand.

M. Henry m'a fait voir en hâte la préface qui touche la vie de feu M. Gassendi. Sorbière n'est qu'un sot et un veau avec tout son fatras de latin; il parle de la saignée sans savoir ce qu'il dit, comme un aveugle des couleurs; il est fat et ignorant, et s'il en valoit la peine je l'étrillerois bien; tout son latin n'est qu'un malheureux panégyrique de quelques siens amis, qu'il a prétendu louer sous ombre de parler de feu M. Gassendi. Mais il y a bien des faussetés dont je le pourrois convaincre, si bien qu'il n'est qu'un flatteur et un menteur, un impertinent avorton, avec sa prétendue bonne mine. Je lui pardonne tout ce qu'il a dit, il s'est pareillement fort trompé en la déduction du fait. Tout le monde est ici enrhumé ou enroué, et il fait autant de froid qu'il faisoit au mois de mars dernier (1). *Vale et me ama, te tuamque saluto. Tuus quantum suus.*

De Paris, ce 18 juin 1658.

LETTRE CCCXXXI. — *Au même.*

Je viens d'apprendre que notre victoire sur les Espagnols est bien plus grande que je ne vous ai écrit par ma dernière; ils y ont perdu six mille hommes, et nous très peu de monde. Quelques uns disent que le dessein des Espagnols d'attaquer nos lignes fut découvert au cardinal Mazarin par un traître qu'il avoit dans le conseil du prince de Condé; mais d'autres disent que le maréchal d'Hocquincourt en mourant donna avis de leur dessein, dont M. de Turenne a bien fait son profit.

(1) Nouvelle preuve que le climat de Paris fut toujours ce qu'il est aujourd'hui, incertain, variable et pourtant salubre. Voyez la note précédente, page 305. (R. P.)

Pour M. Parker, je vous donne avis qu'il est parti pour Londres, et que la veille de son départ il me vint voir pour me dire bonjour et adieu, tant pour son retour d'Italie que parce qu'il devoit partir le lendemain pour l'Angleterre; il m'a promis de m'écrire de là. J'eus regret de le voir partir; j'en pleurai des deux yeux. S'il fût ici demeuré jusqu'à la fin de mes leçons, il eût pu y apprendre quelque chose de bon, qu'il ne trouvera pas à Londres. Tous ces étrangers aiment trop à escarpiner et battre la semelle, *nimia, inquam, laborant peregrinomania;* c'est assez pour eux qu'ils voient des villes et des clochers dont ils n'ont jamais l'offrande. En faisant ainsi ils voient beaucoup de pays; mais ils n'en apprennent pas pourtant les aphorismes, ni les pronostics d'Hippocrate. Lui et M. Dinckel sont les deux étrangers que j'ai le mieux aimés, et que j'ai trouvés les plus sages et les plus raisonnables.

Pour les œuvres d'Aldrovandus, je serois bien fort de votre avis, savoir, que ce livre-là seroit fort bon s'il étoit imprimé à Lyon, et je voudrois avoir vu cela. Ce grand ouvrage mériteroit mieux d'être imprimé, que des canonistes d'Italie, ni que des jésuites espagnols, qui ne nous donnent que des rêveries, ou des redites sur la sainte Écriture, sorte de livres fort ennuyeux, et qui ne font aucun bien à la république des lettres.

On dit qu'à cette dernière défaite des Espagnols, le prince de Condé l'échappa belle; qu'il fut porté par terre et foulé aux pieds, sans être reconnu; qu'enfin un des siens l'emporta hors de la mêlée sur ses épaules en un lieu écarté; qu'on le voulut saigner, et que son bras fut piqué, mais qu'il n'en vint pas de sang, tant il étoit étonné.

Nonobstant la défaite des Espagnols, qui vouloient attaquer nos lignes, ceux de Dunkerque font rage de se bien défendre: dès le lendemain ils ont fait une sortie sur les nôtres, où ils ont blessé des plus remarquables, entre autres M. de Castelnau-Mauvissière, qui a reçu un grand coup de mousquet dans le ventre, à cause de quoi on a fait partir en diligence, le 19 juin dernier, après midi, un chirurgien fameux,

nommé Dalamé, qui est allé en poste à l'armée pour y panser ce seigneur, qui est un brave et excellent capitaine, et qui étoit à la veille d'être fait maréchal de France (1). Le prince de Condé eut deux chevaux tués sous lui, il fut terrassé et foulé aux pieds; mais de bonheur pour lui, d'autant qu'il n'étoit que médiocrement vêtu, il ne fut pas reconnu, et ainsi fut sauvé par un escadron de ses gens, qui le cherchoient.

Les paysans révoltés pour les liards, vers Sully, Jargeau et Sancerre, sont d'accord. Le duc d'Orléans avoit ici envoyé pour eux vers MM. du conseil, y demander abolition et rabais de quelque chose sur les tailles, et que l'on prendroit un peu de leurs liards, et qu'ils se retireroient dans leurs maisons : on leur a accordé tout ce qu'ils ont requis ; ainsi l'on tient cette affaire parachevée. Les Hollandois n'ont rien fait contre nous pour Dunkerque; mais leur flotte est partie contre le Portugal. Je pense qu'ils n'ont osé nous manquer, de peur d'avoir besoin de nous à l'avenir, contre cet ennemi commun à eux et à nous, et à toute la liberté publique. Il y a ici une lettre de Rome, laquelle porte que la reine de Suède se va enfermer dans un couvent et s'y faire religieuse. Passe pour cela, pourvu qu'elle paie ses dettes à l'avenir mieux qu'elle n'a fait par ci-devant. Elle doit sept cent mille livres à un de nos marchands de soie, nommé Bidal, qui depuis peu a fait banqueroute de plus de huit cent mille écus : cette somme de la reine de Suède lui feroit grand bien. Le roi de Suède lui doit aussi deux cent mille livres, mais qu'il ne peut lui payer qu'après la guerre finie. Voilà de bonnes gens que les

(1) Si l'on compare les soins qu'on avait alors pour les blessés à l'armée, avec ce qui se fait aujourd'hui, on verra combien notre temps est supérieur à celui de Gui Patin. Le corps si honorable et si distingué des officiers de santé militaires n'existait pas encore et les chirurgiens-barbiers furent longtemps seuls employés. A la vérité les grands seigneurs étaient l'objet de beaucoup de précautions ; mais le pauvre soldat n'avait presque rien à prétendre, son sang versé pour la patrie n'était pas encore jugé assez noble. (R. P.)

princes : leur pratique accommode fort les marchands : *nolite confidere in principibus : longe a principibus salus.*

J'apprends ici que M. H. de Montmort, le maître des requêtes, se plaint fort du sieur de la Poterie, d'avoir changé et ajouté en divers endroits quelque chose dans les écrits de son maître ; de quoi dorénavant il s'accordera avec lui, puisqu'il est de retour. Le sieur Sorbière est en grosse querelle contre les libraires de Lyon, de ce que son nom n'a pas été exprimé au frontispice de ce grand ouvrage, comme si ce qu'il a fait en valoit la peine. « Annales Volusii, cacata charta. Quasi tanti » esset momenti vilissimum elogium plenum ruris et infice- » tiarum, dignum plane, quod deferatur in vicum vendentem » thus et odores et piper et quidquid chartis amicitur ineptis. » Sed dimittamus illum parabatam, solo nostro contemptu » dignum. Habeat iste nebulo sibi res suas, et abeat in mor- » boniam, unctus mittatur Flerdam, fiat thuris piperisque » cucullus, ne toga cordilis, ne penula desit olivis, etc.»

Les Espagnols ne perdent pas courage; ceux de Dunkerque se défendent comme des lions. Le prince de Condé et tous les Pays-Bas travaillent à nous faire lever le siége, et tâcheront de faire cet effort avant que M. le maréchal de la Ferté-Senneterre arrive à Dunkerque, et en attendant il y a grand désordre et furieux mécontentement dans le pays. Plusieurs villes du Brabant, et entre autres celles d'Anvers, Louvain, Bruxelles, Malines et autres, cherchent à traiter de neutralité avec nous, ou à s'accorder avec les Hollandois, ne pouvant plus fournir aux contributions, ni résister aux forces étrangères, pour la grande impuissance dans laquelle est le roi d'Espagne. Ah ! que si le conseil du roi étoit composé de gens de bien, qu'il y a longtemps que nous serions les maîtres de ces dix-sept provinces ! Mais le premier vers d'Aristophane n'est que trop vrai, etc.

Nous avons ici un de nos magistrats bien malade, qui est M. Fouquet, procureur-général et surintendant des finances. Oh ! la belle chape-chute, si cette âme moutonnière et loyolitique se laissoit mourir ! Mais cela n'arrivera point, car il

est encore jeune, il a les dents et les ongles fort bons : il est le grand patron de la troupe loyolitique ; il est un des premiers hommes du cardinal Mazarin, et un des grands arcs-boutants de la tyrannie du siècle, des partisans et autres mangeurs du peuple ; et même, quand il mourroit, il ne manqueroit point de successeurs qui seroient des poux maigres, qui voudroient se rengraisser de la substance des pauvres et des riches, et ainsi nous aurons toujours du mal.

Il y a grand bruit à Orléans : la populace et les faubourgs s'y sont émus, qui malgré toute la force de la ville, et nonobstant la présence du duc d'Orléans, qui s'en est sauvé, ont pillé trois bateaux chargés de sel. On dit que ce mal ira bien plus loin et s'agrandira fort. On a mis et réduit les liards à un double, par un arrêt du conseil, qui a été partout publié et proclamé. Le bruit et le désordre continuent dans Orléans. Les dernières lettres portent que l'on y a pillé jusqu'à sept bateaux de sel.

Votre dernier courrier de Lyon a été arrêté en venant ici, près de Fontainebleau ; toutes ses lettres ont été visitées par le dehors seulement ; mais on ne lui en a pris aucune, que celles qui venoient de Rome, et entre autres celles du pape à son nonce.

Après la prise de Dunkerque, notre armée a passé au siége de Bergh-Saint-Vinox et de Furnes, qui ne sont pas loin l'un de l'autre. On a fait ici diverses assemblées à l'Hôtel-de-Ville, touchant le moyen de garantir notre ville des inondations dont elle est menacée ; il y a entre autres un ingénieur, nommé M. Petit, qui en a fait un livret que l'on imprime, et un plan que l'on grave, dont j'ai vu le dessin chez un de nos échevins. Ils prétendent de tirer un canal environ une demi-lieue au-dessus du bois de Vincennes, et l'amener de la rivière de Marne dans la Seine, un peu au-deçà de Saint-Denis, au travers du grand chemin, où il faudra faire plusieurs ponts dans cette grande largeur qu'il tiendra.

Les marchands ne parlent plus ici que de banqueroute : il y en a eu trois grandes depuis huit jours, savoir, de Charles

Forne, de MM. Badol et du Brea, et depuis hier de M. Trouchet, rue des Cinq Diamants. On regrette fort ce dernier, comme un honnête homme; je le connoissois pour tel, et en ai sérieusement grand regret; mais ils tiennent pour certain que *abyssus abyssum invocat*, et que pendant un mois d'autres s'ensuivront; on parle encore d'un nommé le Blanc, et de quelques autres *levioris armaturæ*.

Pour la préface du sieur Sorbière, qu'il a mise au-devant des œuvres de feu M. Gassendi, je n'ai garde de m'en plaindre, elle n'en vaut pas la peine. Elle me fait pitié; personne ne la lira jamais d'un œil équitable, qui n'en reconnoisse plusieurs abus, et diverses fautes d'esprit, de jugement et de volonté. S'il y a quelque chose qui me regarde, je lui pardonne, et ne veux point m'en donner aucune peine: ma conscience me vaut mille témoins. J'ai fait ce que j'ai pu et que j'ai dû à M. Gassendi: le sieur Sorbière et tels gens que lui s'en contenteront s'ils veulent: je ne tiens pas cet apostat digne de ma colère. S'il en valoit la peine, je lui montrerois que sa préface est un misérable écrit, plein de fautes en bien des façons. *Sed sinamus istum nebulonem;* il y a bien encore à dire plus sur lui que sur sa préface, toute mal faite et misérable qu'elle est, et il n'est pas capable de faire rien de mieux. Je serai assez vengé de son impertinence, quand les honnêtes gens verront tant de fautes qu'il y a faites, pour lesquelles il ne passera jamais que pour un veau tel qu'il est (1).

J'apprends que dès qu'on a fait sortir les Espagnols de Dunkerque, les loyolites ont été aussitôt dans le même rang, avec protestation qu'il n'y en auroit aucun dans la place; ce qui a été exécuté, quelque effort qu'ait fait pour y en retenir, le père Annat, confesseur du roi.

(1) Quand Gassendi mourut, les ennemis de Gui Patin ne manquèrent pas de dire qu'il l'avait mal traité pendant sa maladie; que les saignées avaient été faites sans prudence, sans ménagement, ce philosophe étant d'ailleurs âgé, d'une constitution faible et délicate. De là les attaques de Sorbière et la virulente colère de notre auteur. *Voyez* ci-dessus page 216. (R. P.)

Je n'ai jamais rien ouï dire du travail de M. Blondel contre Baronius; mais je voudrois bien que cela fût vrai : plût à Dieu qu'il vînt quelqu'un qui entreprît un sérieux examen, à l'imitation de Casaubon, de ces annales de papimanie! Mais il faudroit un habile homme, tel qu'ont été *Casaubon*, *Scaliger*, *Salmasius*, *Grotius*, *Usserius*, *Montacutius;* mais j'ai peur que la race n'en soit morte, et qu'il n'y ait plus au monde de gens de telle portée, *rari quippe boni*, etc.; néanmoins je m'en enquêterai, et vous manderai ce que j'en aurai appris. On dit ici beaucoup de choses de la reine de Suède, et de ce qu'elle fait à Rome, qui me font croire qu'elle n'est pas bien sage, ni même bien assurée avec toutes ses fredaines, dans Rome même, qui est un étrange lieu et une dangereuse retraite pour les gens de bien :

Negotiosa mater otiosorum,
Incæsta cœlibum, quiritium manceps,
Ocellus quondam, nunc lacuna fortunæ, etc.

Je pense que vous connoissez bien l'auteur de ces beaux vers, Joseph Scaliger. *Vale cum tua et me ama. Tuus ex animo.*

De Paris, ce 5 de juillet 1658.

LETTRE CCCXXXII. — *Au même.*

Le fils de feu M. Saumaise, âgé d'environ vingt-quatre ans, m'est aujourd'hui venu voir céans. Il a un procès au conseil privé qui leur est, dit-il, de grande importance, et dès qu'il sera vidé, il dit qu'il fera imprimer quelques traités de feu M. son père, et entre autres un troisième tome sur Pline et Solin, et un autre, *de Vitæ termino*, et le second tome de ce qu'il a fait sur Arrian et Epictète. J'ai pris grand plaisir de regarder ce jeune homme; il ressemble à feu M. son père de visage et de parole, hormis qu'il est blond; le père étoit noir, et n'a commencé à grisonner qu'à cinquante ans.

Il est gentil et éveillé, sage et honnête ; il m'a dit qu'il a un petit frère qui étudie à Saumur, sous M. le Fèvre, qui est un des régents de ce collége, fort savant homme, qui a fait quelque chose sur Lucien, et qui travaille sur le Pindare, c'est-à-dire qu'il est *græce doctissimus*. C'est ce Faber qui a fait un petit discours latin, par lequel il veut prouver que le passage *de Christo*, qui est aujourd'hui dans Fl. Josèphe, au dix-huitième livre des *Antiquités judaïques*, y a été ajouté par quelqu'un des premiers chrétiens, *timidæ pietatis;* ce que je crois être très vrai, et dont je suis fort persuadé il y a plus de trente ans, vu que si Josèphe l'eût ainsi cru, *et ista scripsisset ex animo*, il eût fallu en suite de cette vérité qu'il se fût fait chrétien, *quod numquam fecit*. Mais il y a bien encore pis ; c'est que *Origenes contra Celsum*, en trois endroits, se plaint de ce que Josèphe le Juif avoit dit et écrit quelque chose *contra Christum*, *quod hodie non apparet in ejus scriptis*, *imo contrarium legitur*, etc. (1).

Le roi est tombé malade à Mardick, d'où il a été mené à Calais : on commence ici les prières publiques pour sa convalescence. Le Saint-Sacrement est exposé sur les autels, et les prières des quarante heures se disent dans les églises. Je prie Dieu qu'il guérisse, car j'aurois appréhension de grands désordres à la cour, et même dans tout le royaume, *si quid humanitus ei contingeret*. Néanmoins on n'en fait point ici la petite bouche ; on dit ici publiquement que *periclitatur ratione morbi et ratione medicorum*, qui sont Valot, Guénaut et Daquin. Je ne sais pas si ce dernier voit le roi, mais il est allé avec Guénaut, sans y avoir été mandé, sous ombre qu'il est médecin par quartier, et auparavant il étoit garçon apothicaire de la feue reine-mère. Ne voilà pas un puissant roi de France en bonnes mains? Ne direz-vous pas que les charlatans ne sont souffert et tolérés que pour maltraiter les princes?

(1) On peut consulter à ce sujet la dissertation de M. Philarète Chasles, *De l'autorité historique de Flavius Josèphe*. Paris, 1841. Ouvrage plein de savoir, de recherches curieuses et de cette profonde érudition qui n'exclut pourtant ni le bon goût ni la grâce du style. (R. P.)

Vide et ride impudentiam seculi. En attendant, pourtant, je souhaite que bientôt il nous vienne quelque bonne nouvelle de sa convalescence. On prie Dieu ici partout pour sa santé dans les paroisses, etc. M. le chancelier a envoyé à chaque monastère une aumône de 100 livres, afin qu'ils prient Dieu aussi bien que les autres. *Verum quid sunt illæ preces profuturæ, si decreta Dei sunt immutabilia? Quomodo verum erit illud sibyllinum* (1) :

Desine fata Deûm flecti sperare precando.

Les deux assassins domestiques qui avoient entrepris de tuer le cardinal de Retz sont tous deux prisonniers à Cologne. Interrogés pourquoi et par qui ils ont été sollicités d'entreprendre ce massacre, ils ont nommé un de nos conseillers de la cour exilé, nommé Croissi-Fouquet, qui est de présent en Italie, lequel a été l'intime du cardinal de Retz, et jusqu'à présent cru pour tel. Cette déposition fait soupçonner qu'il n'ait été gagné par les ennemis dudit cardinal de Retz, et ce qui sera par ci-après comme très vrai, si ces deux prisonniers continuent et persistent en cette confession jusqu'à la mort, laquelle semble leur être due en tant que domestiques qui ont voulu tuer leur maître.

Le roi a dit qu'il a grande envie de revenir à Compiègne et au bois de Vincennes, et a témoigné beaucoup de réjouissance quand on lui a dit que l'on avoit fait à Paris de grandes prières publiques pour sa convalescence. La reine ne bouge d'auprès de lui jour et nuit; sur quoi l'on a peur qu'elle ne devienne fort malade par ci-après. Le duc d'Anjou ne voit point le roi, de peur que cette maladie ne le touche, ou à cause du pourpre qu'a eu le roi, que les courtisans disent être contagieux. D'ailleurs on dit au roi que son frère est malade de la petite-vérole, et que c'est ce qui l'empêche de le voir et le venir visiter.

(1) Le roi fut guéri, dit-on, par l'emploi de l'antimoine, au grand déplaisir du pauvre Gui Patin (voir la *Notice biographique*, tome I, p. XLIX). (R. P.)

Le marquis de Richelieu, c'est le second fils du feu cardinal de Richelieu, et qui a l'honneur d'être le gendre de madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine, et dont le père étoit crocheteur et emballeur des marchands de toile de la Halle, qui a fait des prouesses en cette dernière campagne, et qui a de grandes aversions contre les Espagnols, *per jus affinitatis*, *et de sanguine quo pollet*, a la peste, fièvre continue, avec charbons et bubons. Si la peste eût étouffé toute sa race, il y a quarante ans, la France, ni l'Europe même n'y auroit rien perdu.

Ce matin MM. de Sorbonne ont été assemblés pour publier la censure, de laquelle ils étoient demeurés d'accord contre la théologie morale de quelques nouveaux casuistes *de pistrina Loyolæ;* et comme ils étoient après, il est arrivé en Sorbonne un des aumôniers de la chancellerie; qui est venu prier ces MM. les rabbins du christianisme assemblés de différer la publication de la censure jusqu'au retour du roi, qui sera dans huit jours. (Je crois qu'il en faudra davantage; mais sauf alors à continuer le terme.) *Reverendi patres Sorbonici annuerunt tali supplicationi*, et ont député quatre de leurs docteurs vers M. le chancelier. Voilà ce que je sais de plus certain. Je souhaite une parfaite santé au roi, vos bonnes grâces et celles de mademoiselle Spon, à la charge que je serai toute ma vie, monsieur, *totus tuus*.

De Paris, ce 16 de juillet 1658.

LETTRE CCCXXXIII. — *Au même.*

On me rend votre lettre du 16 de ce mois, pour laquelle je vous rends grâces très humbles. Je vous ai écrit deux fois cette semaine pour vous apprendre bien des nouvelles. J'attendrai avec patience le Heurnius de M. Huguetan. *Pro Annalibus massiliensibus gratias ago amplissimas.* Le fils débauché de M. Bauhin a été longtemps prisonnier à Blois pour ses dettes; enfin il en est sorti par la charité de quelques dames,

à la condition qu'il se convertiroit : il est venu se mettre dans le séminaire des prêtres de Saint-Sulpice au faubourg Saint-Germain, où il a demeuré assez longtemps. Enfin, comme je me suis enquis de lui, on m'a répondu qu'il s'est rendu moine, et qu'il étoit en Anjou, *quod tamen tanquam dubium accepi.* Je m'en enquerrai davantage et vous le manderai.

Pour les Scazons de Scaliger, je vous les promets : c'est une admirable pièce, laquelle cependant ne se trouve point dans les recueils latins de ses poëmes.

Ulricus Huttenus avoit fait imprimer son livre longtemps devant celui de J. Fernel, lequel n'a été imprimé que longtemps après la mort de Fernel. Ceux qui l'ont mis en lumière ont fait tort à Fernel, *qui poterat abstinere a tali plagio.* Je n'ai jamais pu aimer Forestus, à cause qu'il est trop long, trop πολυφάρμακος, et presque tout ce qu'il y a de bon il l'a pris de Fernel, *paucissimis exceptis recentioribus* (1). Je n'aime que Galien et Hippocrate ; je fais état de Fernel, Duret, Hollier, Heurnius ; notre bon ami G. Hofmann ne me déplaît point, *propter suam breviloquentiam* et pour sa critique ; *a cæteris lubens abstineo.* J'emploie mieux ailleurs ce que j'ai de temps de reste ; la plupart des autres modernes n'ont que des redites.

Pour la teinture de coraux de Glauberus, je vous baise les mains ; ce qu'il promet est impossible au corail : les chimistes sont des menteurs aussi bien que les botanistes et les jésuites avec leurs miracles. Il faut bien d'autres remèdes aux obstructions du foie qui font l'hydropisie, et encore plus à l'atonie de ce viscère : *sed istas delicias chimistarum gens nec*

(1) Gui Patin me semble trop sévère pour Pierre van Foreest, plus connu sous le nom de *Forestus*, né à Alkmaer en 1522, médecin pensionnaire de la ville de Delft, puis professeur de médecine à Leyde ; il mourut dans sa ville natale en 1597. A part des théories surannées, son recueil d'observations est encore estimé ; il y en a eu plusieurs éditions, dont la dernière et la plus estimée a été publiée sous ce titre : *Observationum et curationum medicinalium*, libri XXVIII, Rothomagi, 1614 ou 1653, 4 vol. in-folio. (R. P.)

capit, *nec intelligit*. Cela ne guérira jamais votre hydropique : *adde quod hydrops ab atonia hepatis est ἰάτατος*.

La reine Christine fera toute sorte de métiers en sa vie si elle ne meurt bientôt ; elle a déjà joué bien des personnages fort différents et fort éloignés de son premier état, quand on l'appeloit la dixième muse et la nouvelle sibylle du septentrion (1).

Toute la Flandre est en une horrible consternation, et les Flamands ne savent plus à quel saint se vouer. Les Anglois, qui sont les maîtres de la campagne à l'entour de Dunkerque, ont pris quinze cents prisonniers espagnols qui pensoient n'être pas découverts. On parle ici d'une nouvelle guerre entre deux de nos voisins : c'est des Anglois, qui ont arrêté tout fraîchement treize vaisseaux aux Hollandois.

M. Séguin, premier médecin de la reine, qui n'a point été au voyage, est ici malade des hémorrhoïdes et fort mélancolique ; on dit que c'est d'avarice. Il n'a qu'un fils et est extrêmement riche : il est veuf. Il y a six ans, il a attrapé une bonne abbaye de dix mille livres de rente, et a beaucoup de biens d'ailleurs, et néanmoins il n'est pas content : ô le malheureux ! je n'ai rien de tout cela, et peu s'en faut que je ne le sois : *gratia musa tibi, et vobis, amici mei carissimi*, j'entends mes amis comme vous, et mes livres, ma petite bibliothèque, *quæ est lumen oculorum meorum et laborum solatium* (2).

(1) J'ai cité ce passage de Gui Patin, qui caractérise parfaitement la reine Christine, dans ma *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit, etc.* 4e édition, Paris, 1843, tome I, p. 188. (R. P.)

(2) Est-il un caractère plus philosophique, plus élevé, plus ferme, plus dégagé de cette disposition envieuse des esprits chagrins, jaloux, toujours sévères aux talents qui arrivent, toujours hostiles aux talents qui brillent ? Il ne faut plus s'étonner si Gui Patin n'était pas homme à payer un peu de fortune et de célébrité au prix de bassesses et de concessions honteuses. Quand on trouve comme lui un bonheur réel et continu dans l'étude, on a un *criterium* infaillible pour estimer ce que valent bien des fantômes, bien des hochets, bien des bulles de savon que l'on poursuit avec tant de fatigues et de labeurs d'esprit. (R. P.)

Le prince de Condé a écrit à M. le Tellier, secrétaire d'État, qui n'a pas voulu ouvrir la lettre, mais par respect l'a envoyée au roi. Je pense qu'il passe mal son temps avec les Espagnols, et qu'il est bien las d'être en leurs mains. S'il eût été bien sage, il seroit ici à son aise, et nous aussi, car nous aurions maintenant la Flandre, voyant les avantages que nous avons eus et l'extrême foiblesse dans laquelle ils sont réduits, faute d'argent et de crédit.

Il y a bien des dupes pris à la cour, où plusieurs seigneurs et dames, pensant que le roi mourroit, s'étoient déjà mêlés de faire des compliments au roi futur M. le duc d'Anjou, de lui donner des conseils, et entre autres, dès que le roi seroit mort, de faire arrêter le cardinal Mazarin, de l'ôter des affaires, et de lui faire rendre gorge. Une dame de quarante ans, nommée madame de Fiennes, qui étoit de ce conseil, avoit reçu douze mille livres pour lui dire ce qui se brassoit là contre lui, et ne s'est pas acquittée de sa promesse, c'est pourquoi l'on dit qu'elle est disgraciée. Les autres auront leur tour; entre autres y sont nommés MM. le maréchal de Villeroi, M. le duc de Créqui, M. le duc de Roquelaure et plusieurs autres.

Je viens d'entendre une chose que je ne puis croire; ils disent que comme le roi étoit fort malade, le prince de Condé envoyoit tous les jours à la cour savoir des nouvelles de la santé du roi, et que par soumission et en cachette il traitoit avec le Mazarin et avoit fait son accord pour revenir à la cour; mais que, depuis que le roi est guéri, le Mazarin ne veut plus tenir cet accord. *Quod an verum sit, nescio : hoc verum scio, aulæ culmen esse lubricum, et illic omnia esse dubia ac difficilia.* Si vous en voulez savoir la raison, la voici toute pure, tirée de Juvénal :

Summus nempe locus, nulla non arte petitus,
Votaque numinibus non exaudita malignis.

Il y a ici un livre in-quarto de cinquante pages, intitulé : Discours fait en l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville tenue le 24

mai 1658, touchant les remèdes qu'on peut apporter aux inondations de la rivière de Seine, donné au public par l'ordre de ladite assemblée, avec la carte nécessaire à l'éclaircissement d'icelui, par le sieur Petit, conseiller du roi, intendant des fortifications, etc.; à Paris, chez Pierre Rocolet, etc., 1658. On recommence à travailler dans l'île Notre-Dame à ce pont qui chut dans la rivière le mois de mars dernier, où l'on a encore trouvé de nouveaux corps. Pour ce livre, je vous en enverrai un; il est curieux.

Le roi a envoyé le bâton de maréchal de France à M. de Mondejeu, gouverneur d'Arras. On traite avec les Hollandois afin de les induire à se détacher tout-à-fait du roi d'Espagne, et de se mettre avec les Anglois et nous contre la Flandre, qui aura de la peine à subsister et à se défendre, puisque l'Espagnol n'a ni hommes ni argent. Ces trois forces unies empêcheroient l'Espagnol d'envoyer plus d'hommes par mer dans la Flandre, et à la fin tout ce pays se révolteroit contre lui. N'eût été que l'on apprit par le maréchal d'Hocquincourt, à sa mort, le dessein des Espagnols, qui étoit de secourir Dunkerque, et qui fut empêché par le maréchal de Turenne, on dit qu'il s'en alloit paroître bien du désordre en France; car dès que le secours fut entré dans Dunkerque, ce maréchal d'Hocquincourt devoit entrer en Picardie avec six mille chevaux, passer en Normandie et se déclarer pour ces gentilshommes normands, à qui on vouloit regratter quelque chose sur leur prétendue noblesse; prendre tous ces paysans révoltés devers Orléans, Gien et Sully, et y joindre les malcontents de Poitou. On croit que cela eût fait grand bruit, et je le crois aussi; mais Dieu ne l'a pas voulu ainsi, d'autant que trop de gens en auroient souffert. Il s'est ici, à quatre lieues de Paris, noyé un maître des requêtes, nommé M. Mangot de Sainte-Colombe, petit-fils d'un garde des sceaux.

On a aujourd'hui chanté dans Notre-Dame, avec grande solennité, le *Te Deum* pour la convalescence du roi. La compagnie en étoit grande et belle. A ce soir on en fera un grand

suit circa octavam serotinam. C'étoit un méchant fripon fort vicieux et rudement débauché.

Les notaires de Paris, un mois avant qu'il fût arrêté, lui avoient offert une bonne somme d'argent, afin qu'il s'en allât en Amérique, pressentant qu'il lui arriveroit quelque malheur de sa méchante vie.

Le 3 d'août, un secrétaire du conseil, nommé M. de Fontaines Boer, âgé de quarante-cinq ans, est mort subitement dans le palais en parlant à M. Du Laurens, qui est un conseiller de la cour, neveu d'André Du Laurens, qui a écrit *Historiam anatomicam*. Le 4 d'août, M. d'Elbeuf, gouverneur de Montreuil, et M. de Villequier, fils du maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, se rencontrèrent devant l'hôtel de Guise et se battirent à coups d'épée; ils sont tous deux blessés, mais pas un n'en mourra. Je vous donne avis que M. Baralis le fils est revenu de la cour, où il étoit en quartier; il nous a raconté toute la maladie du roi: Je vous assure que le roi n'a pris que le tiers d'une once de vin émétique; car l'once n'avoit été mise qu'en trois doses d'infusion de casse et de séné, et d'autant que la première prise n'avoit que trop opéré, il ne prit pas les deux autres, car il le fallut saigner, s'étant trouvé plus mal, et aussi fut-il saigné plusieurs fois depuis. De sorte que le roi ne doit du tout rien de sa santé à ce remède mortifère. Si le roi fût mort, l'on n'eût jamais manqué de leur reprocher qu'ils eussent donné du poison au roi, et ils se sont mis en grand danger d'un tel reproche.

Les liards avoient été réduits à un double, et par après un arrêt du conseil les avoit réduit à un denier; mais les plaintes que l'on en a faites ont obligé nos souverains magistrats de les faire demeurer à un double, de peur de quelque mauvaise conséquence, comme il avoit déjà été ordonné à Rouen, par arrêt du parlement pour toute la province de Normandie, à Orléans et ailleurs.

Le siége de Gravelines n'a pas changé; notre armée y est toujours devant sous le commandement de M. le maréchal

Senneterre. Notre armée y a reçu une grande incommodité par les écluses que les ennemis y ont ouvertes, et nous y avons perdu beaucoup de soldats.

M. de La Fontaine se recommande à vos bonnes grâces; je lui ai fait voir votre dernière lettre (1). Messieurs du parlement, de la chambre des comptes, la cour des aides et l'Hôtel-de-Ville, ont été saluer le roi dans le Louvre, le 6 d'août après midi; il ira à Notre-Dame jeudi prochain à la messe et à vêpres, et lundi prochain il ira à Fontainebleau. C'est là un beau moyen de le voir sur le Pont-Neuf.

Il y a ici quelques disgraciés et exilés tant pour le fait du prince de Condé, comme le président Perrault, président des comptes, que M. et madame de Brissac pour le cardinal de Retz, M. de Gerzé, madame de Choisi de Caut, femme du chancelier de M. le duc d'Orléans, et autres.

On recommence à parler de quelques mouvements de la noblesse de Normandie, de Poitou, de Saintonge et de Bretagne, laquelle jointe ensemble peut faire un parti considérable.

Enfin l'Hôtel-de-Ville a résolu, après beaucoup d'assemblées et de consultations faites par les experts, de ne point entreprendre de nouveau canal de la rivière de Marne vers Saint-Ouen; mais plutôt de continuer le canal que l'on commença l'an 1652, dans les fossés de la porte Saint-Antoine jusqu'à la porte du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Richelieu et Saint-Honoré. L'exécution de ce dernier avis ne coûtera pas plus d'un million, que l'on espère d'obtenir du roi, au lieu que l'autre, selon l'avis de M. Petit, savant ingénieur, coûteroit près de huit millions, que l'on ne sait où prendre. Cet avis a encore d'autres incommodités qui ne se peuvent essuyer qu'avec grande peine, et entre autres qu'il y a beaucoup de terres à acheter pour ce canal, et beau-

(1) Notre immortel fabuliste avait alors trente-sept ans, étant né en 1621; mais son génie était loin encore d'être apprécié à sa valeur. (R. P.)

coup de ponts à faire sur les grands chemins qui sont depuis une extrémité à l'autre, lesquels même coûteroient beaucoup à entretenir.

La teinture de coraux ne guérit jamais l'hydropisie : la chimie est un pur abus entre les mains des chimistes qui sont des affronteurs et imposteurs publics, *furca et laqueo dignissimi*, ou tout au moins dignes des galères. C'est le malheur des bonnes villes et cités, de ce que les princes et les magistrats souffrent de tels coquins, sous couleur et prétexte de médecine.

La reine de Suède lève un régiment pour les Vénitiens contre le Turc, dont elle donne la colonnelle à Sentinelli, son premier écuyer, qui tua ici l'an passé, par son commandement, le pauvre Monaldeschi. La tranchée est ouverte à Gravelines ; le cardinal est à Calais. *Vale cum tua carissima et me ama, tuus ex animo, œre et libra.*

De Paris, ce 13 d'août 1658.

LETTRE CCCXXXV. — *Au même.*

Le cardinal Mazarin est toujours à Calais, d'où il presse le siége de Gravelines. Le fils de M. d'Aligre (qui est aujourd'hui directeur des finances et ancien conseiller d'État, et fils du chancelier), qui étoit capitaine, et revenant de l'armée, à trois lieues de Paris, a voulu violer une fille de village, laquelle s'est défendue : lui, outré du refus de cette fille, la blessa de son épée. Le monde vint au secours ; un paysan, voulant chasser ce capitaine, fut blessé ; mais aussitôt il ne manqua pas ce capitaine, à qui on fait le procès.

Le roi a été le 15 de ce mois à la messe à Notre-Dame, où il a fait ses dévotions, et de là est revenu au Louvre y toucher les malades d'écrouelles, *pro more solito*. Je l'ai vu au bout du Pont-Neuf, comme il revenoit de Notre-Dame dans son

carrosse bien plein et bien accompagné ; il est fort bien fait, il me semble qu'il est tout-à-fait revenu de son mal. Le même jour nouvelles sont arrivées que le canon de Gravelines joue rudement sur nos gens; il a emporté deux de nos capitaines qui sont fort regrettés, savoir, un lieutenant général de l'armée, nommé de Varennes, fort chéri du maréchal de Turenne, et le comte de Montfort, aimé du roi et du Mazarin, à qui l'on avoit promis le gouvernement de Gravelines après que nous l'aurions. C'est un jeune gentilhomme fort beau et bien fait, fils du marquis de Vardes et de la feue comtesse de Moret, *quæ olim fuerat amasia Henrici IV circa annum* 1609. C'est celle qui est appelée Casina dans l'Euphormion de Barclay, où se lit le contrat de mariage d'un homme qui s'offre et s'oblige d'être cocu. C'est celui à qui cette comtesse fut premièrement accordée en mariage, nommé le comte de Cezi, de la famille du premier président de Harlai, et qui fut tôt après envoyé ambassadeur à Constantinople. Il fut démarié d'avec cette première femme, et en épousa une autre, dont il a eu quelques enfants, dont il y en a eu un aumônier du roi, qui est aujourd'hui évêque en Languedoc depuis deux ans.

Je viens de lire quelque chose dans votre Sennertus, j'en suis tout en colère : 1° pour la quantité de fautes qui s'y rencontrent ; 2° pour ce que ce bonhomme étoit bien neuf et peu intelligent en pratique : il n'entend rien en la saignée des enfants ni des vieillards ; voyez ce qu'il en dit tome premier, p. 616, *initio*, *col.* 2. Ce misérable exemple me fait pitié. Je pense que ce pauvre homme n'a jamais guère vu de malades, et que *nullus fuit in praxi*, *saltem admodum indiguit Delio Natatore*. Si l'on faisoit ainsi à Paris, tous nos malades mourroient bien vite : nous guérissons nos malades après quatre-vingts ans par la saignée, et saignons aussi fort heureusement les enfants de deux et trois mois sans aucun inconvénient : j'en pourrois montrer vivants dans Paris saignés dans ce bas

âge plus de deux cents (1). Je pense que les malades sont bien malheureux en Allemagne avec de tels médecins, qui n'ont que le nom de la qualité qu'ils portent, et qui, n'entendant ni méthode ni remède, cherchent des secrets de chimie dans Paracelse et dans Crollius, qui ne furent jamais médecins. Il ne se passe jour à Paris que nous ne fassions saigner plusieurs enfants à la mamelle et plusieurs septuagénaires, *qui singuli feliciter inde convalescunt*. Il n'y a point de femme à Paris qui ne veuille bien croire à la saignée, et que son enfant soit saigné dans la fièvre à la petite-vérole ou à la rougeole, ou aux dents, ou aux convulsions, tant elles en ont vu d'expériences tant qu'elles sont.

On fait ici des feux de joie sur la rivière, vis-à-vis le Louvre, pour la convalescence du roi, qui a vu aussi de ses propres yeux plusieurs autres réjouissances du peuple.

Je viens d'apprendre que les médecins de Dijon vouloient, à l'imitation de Lyon, faire et dresser entre eux un collége; mais qu'ils sont en procès, principalement pour la diver-

(1) C'est une chose pénible à remarquer que la partialité de certains hommes en faveur d'idées fixes et arrêtées, et d'hommes hors de ligne par le savoir, par le mérite. La vérité se trouve dès lors absorbée par la prévention et l'affirmation intolérante; c'est ce qui fait que la philosophie médicale a toujours été égarée dans les systèmes chimériques, dans les idées exclusives, dans les doutes vagabonds et des incertitudes désespérantes. On en a d'assez tristes exemples dans les lettres de Gui Patin : or, ces exagérations thérapeutiques se sont vues dans tous les temps. Tandis que les uns exaltent la saignée au-delà de toute mesure, les autres la déprécient sans plus de modération. Au commencement de ce siècle parut un livre contre ce moyen thérapeutique; toute l'argumentation de l'auteur, d'ailleurs âpre et violente, reposait sur ce principe, *la vie est dans le sang*, donc *la saignée est un commencement d'assassinat*. Prémisses et conséquences, n'est-ce pas là un argument bien concluant! Nous ne connaissons pas assez les limites de la puissance de l'art et celles de la nature pour établir des préceptes généraux et de haute synthèse; il n'y a donc que des vérifications expérimentales répétées qui puissent donner aux principes un cachet indélébile de vérité. (R. P.)

sité de religion qui est entre eux. Il y en a là parmi eux un vieux, nommé Guyot, qui a bon esprit, et de qui j'ai vu quelque chose de bien fait. Ceux de Rouen sont bien d'accord ensemble, mais ils plaident rudement contre les apothicaires, ceux d'Amiens contre leur Dourlan, et n'en font point la petite bouche; ils disent tout haut qu'ils le ruineront, et n'ont point voulu entendre Valot, qui leur en vouloit parler pour les accorder. Ils se sont moqués de lui et de son autorité prétendue, et l'ont traité de façon dont il prétend être fort offensé d'eux, et dit qu'il s'en vengera; mais je pense qu'il a assez à faire à la cour, tant près du roi que de peur d'être chassé, *de quo fuit quæstio*, et de travailler et poursuivre le paiement de ses gages, dont il se plaint fort. La cour est une belle putain, qui a bien donné la vérole à des gens: *Aulica fortuna est splendida servitus plenissima calamitatis, laboris et miseriarum: paucos beavit aula, quos tandem perdidit.* Heureux qui n'est point attaché à cet écueil infâme de tant de naufrages, *auream quisquis mediocritatem diligit, tutus caret obsoleti sordibus tecti, caret invidenda sobrius aula.* Je me tiens plus heureux céans avec mes livres et un peu de loisir, que n'est le Mazarin avec tous ses écus et ses inquiétudes. *Si panem et aquam habuero, de felicitate cum ipso Jove certare paratus sum;* mais il faut de la santé ensuite, et un peu de loisir pour étudier ou pour méditer la patience de Dieu sur les péchés des hommes, et considérer le trictrac du monde d'aujourd'hui, qui est autant fou que jamais (1).

(1) Gui Patin donne ici une nouvelle preuve de sa bonhomie joviale, pleine de finesse, de causticité, et de cette inaltérable raison qui se maintint chez lui si haute et si droite jusqu'à la fin. On reconnaît encore sa manière, vive, chaude, colorée; il pense et il peint en même temps. C'est là le philosophe toujours prêt à contempler le monde, non en acteur, mais en spectateur indifférent et désintéressé. D'ailleurs, qui n'aimerait ces fermes convictions nées de tout le dégoût qu'inspirent la corruption, la double face des visages et des consciences, le jeu des passions, des intérêts, le *trictrac* de ce monde où l'on va au succès avant tout et par toute voie? Heureux, en effet, celui qui, après les

Le roi alla sur les dix heures du matin, le 17 de ce mois, à Saint-Eustache, où il se fit enrôler et écrire sur le livre de la sainte et grande confrérie, *quænam autem illa sit nescio, etc.* Le soir, sur les cinq heures, il partit pour s'en aller coucher à Essonne et de là à Fontainebleau. Son précepteur, M. l'évêque de Rhodez, a fait un vœu pour sa convalescence d'aller à pied à Notre-Dame-des-Ardillières ; il est en chemin de revenir. Que dites-vous de ce vœu? *sunt vota et somnia, imo sunt ludibria et figmenta.*

Nouvelles sont arrivées que le marquis d'Uxelles est mort de sa blessure à l'armée. Voilà une grande perte; il étoit le plus habile et le plus vaillant de tous nos capitaines; on lui promettoit le bâton de maréchal de France, qu'il avoit mérité il y a longtemps; il laisse deux fils, et est mort âgé de trente-huit ans, avec une maison fort incommodée pour le bien qu'il a dépensé au service du roi.

M. de Fabert (1), maréchal de France, est gouverneur de Sedan, *fuit olim typographus, et est filius typographi Metensis;*

fatigues de la journée, peut consacrer quelques loisirs à l'étude, se mettre en communication avec les plus grands génies de l'antiquité et des temps modernes, pour élever et retremper son esprit! Plus heureux encore le médecin qui à la fin de sa carrière a le droit de se dire: Je sais ce que ma profession a de sublime dans son but et dans ses moyens; j'en ai compris les difficultés, les épines, les obligations: telle fut la règle de ma conduite. J'ai fait de mon mieux pour soulager les hommes, et, selon le conseil de R. Mead, j'ai considéré leurs maux, *perinde ac si mea fuissent*, comme si c'étaient les miens. Ma robe doctorale est sans tache et ma vie sans souillure; maintenant je puis mourir en paix, rendre mon âme à Dieu et à la terre ce qui lui appartient. (R. P.)

(1) Abraham Fabert le jeune, né à Metz le 11 octobre 1599, nommé maréchal de France en août 1658, après 45 ans de service, mort à Sedan en 1662, était fils d'Abraham Fabert, imprimeur-juré à Metz. Pensionnaire de la cité, celui-ci fut cinq fois maître échevin de Metz, et il avait succédé comme imprimeur à son père, Dominique Fabert. En 1613, au moment où Abraham Fabert père était maître échevin de Metz, il imprimait, *Coustumes générales de la ville de Metz et pays messin, im-*

mais on dit qu'il est excellent homme, *tam belli quam pacis artibus;* il a fort les bonnes grâces de son Éminence, et a eu autrefois celles du vieux d'Espernon, qui, étant gouverneur de Metz, fit son père échevin de la ville, et a enrichi cette famille.

Les libraires de Hollande ont tout fraîchement achevé d'imprimer l'Eusèbe de Scaliger, in-folio (1), sur les corrections que l'auteur en avoit laissées, et que ce livre *est tertia parte auctior*, dédié à M. le président de Thou d'aujourd'hui, et de présent ambassadeur en Hollande, comme en 1606 il avoit été dédié à M. de Thou, président à mortier, son père. Je ne sais si les jésuites n'y trouveront point leur part; mais il y a bien du travail *in canonibus Isagogicis.*

Il y a ici une plaisante querelle qui fait bien parler du monde. Les augustins du grand couvent, au bout du Pont-Neuf, se battent et se chicanent cruellement les uns aux autres depuis quelques années. Tantôt un parti prévaut, tantôt l'autre; le conseil en a fait arrêter d'un côté, à cause que le parlement en avoit fait emprisonner de l'autre parti, et jusqu'ici le conseil a été le maître; car ceux qu'il avoit fait prendre dès le carême sont encore prisonniers, au grand regret du président de Mesmes, qui les portoit extrêmement. La querelle s'est réchauffée de plus belle depuis quelques jours; requête présentée au parlement, dont a été suivi arrêt qui

primées de l'ordonnance de messieurs du grand conseil, à Metz, par A. Fabert le jeune, l'an 1613, petit in-4° avec encadrement, 111 pag. Ainsi, par une de ces bizarreries qui tiennent au temps, comme si la noble profession d'imprimeur ne pouvait se concilier avec celle de premier magistrat d'une ville, ce livre porte comme imprimeur le nom d'Abraham Fabert le jeune, alors âgé de treize ans, depuis maréchal de France. Cet ouvrage est recherché des bibliomanes, et c'est à cette circonstance que le nom du maréchal Fabert doit de figurer dans l'ouvrage, *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz et sur les imprimeurs de cette ville*, Metz. 1828, in-8° avec portrait d'Abraham Fabert. (R. P.)

(1) Thesaurus temporum Eusebii ex vers. Hieronymi, studio Jos. J. Scaligeri, nova editio, Amsterdam, 1658, in-fol. (R. P.)

leur a été signifié, et auquel ils n'ont point voulu obéir. *Imo*, ils se sont barricadés, ont fermé leur église, ont cessé leurs messes et prières, et ont pris avec eux des séculiers pour se défendre, en cas qu'ils fussent attaqués ou assaillis. Le parlement n'en a point voulu avoir l'affront; il a été ordonné que par un derrière de leur maison seroit faite brèche, que plusieurs archers y entreroient bien armés, et qu'ils se saisiroient de ceux qui feroient résistance aux ordres du parlement. Ceux de dedans voyant la brèche, se sont mis en défense; il y a deux moines de tués et deux archers; enfin les moines se sont rendus, plusieurs ont été menés à la Conciergerie avec les séculiers qui ont été trouvés là-dedans. Et notez que la cause de tous ces débats sont le *meum et tuum* de Platon: ce n'est que pour le partage des deniers qui se reçoivent à la sacristie, et à qui en aura de reste pour boire, pour jouer et pour friponner. Voilà comment les moines se jouent du purgatoire, et de l'argent qui leur en revient. *O speciosam fabulam!* Mais à propos de moines et de fripons, je vous prie de me dire deux choses: la première est: Que peut être devenu un certain Arnaud, moine chimiste, qui vouloit autrefois écrire contre ma thèse *de Sobrietate*, qui fut prisonnier à Turin, et qui avoit voulu autrefois être ministre à Genève? La seconde est: Quand aurons-nous le Paracelse de Genève? on nous a mandé qu'il est achevé, en avez-vous à Lyon? Combien y a-t-il de volumes? *Et hoc unum nobis deerat ad felicitatem seculi*, que Paracelse fut imprimé de notre temps, afin que ce prince des charlatans et effronté imposteur en produise d'autres de nouveau, comme s'il n'en étoit pas assez partout, et que quelque canton du royaume en pût manquer, *quis enim non vicus abundat tristibus illis et obscœnis nebulonibus ac ciniflonibus, qui carbonum suorum fœtore omnes inficiunt;* et le monde est si sot qu'il se fie à leurs impostures. Un certain misérable serpent, nommé Magdelain *ex agro Turonensi*, qui a été valet de feu M. Moreau, *qui nunc agit lenoniam cum uxore*, et se dit médecin de Montpellier (c'est la sauce sans laquelle

le poisson ne se mangeroit point), vendit l'autre jour des pilules et des tablettes à un fripier qui étoit riche. Il étoit sujet à des convulsions épileptiques pour aller tous les jours au cabaret : la femme du fripier, qui étoit sujette à un mal de tête, prit du même remède, croyant qu'il lui seroit fort bon. Voyant que le charlatan en recevoit trois pistoles, le mari en perdit l'esprit et en mourut au bout de huit jours, fou et insensé, après plusieurs évacuations par haut et par bas, et la femme en est morte vingt-deux jours après avec un vomissement perpétuel, qui ne l'a jamais quitté qu'à la mort. Vous ne doutez point qu'il n'y ait là de ce bon et précieux remède que Guénaut appelle de l'antimoine ; mais plutôt, où est la justice de Dieu et des hommes? Il n'en est plus.

Ultima cœlestum terras Astræa reliquit.

Il est mort un fort homme de bien à Paris, âgé de quarante ans; c'est le chevalier Molé, fils du défunt garde des sceaux de France. Ces chevaliers de Malte sont gens fort simples, fort innocents et fort chrétiens; gens qui n'ont rien de bon que l'appétit; cadets de bonne maison qui ne veulent rien savoir, rien valoir, mais qui voudroient bien tout avoir. Au reste, gens de bien et d'honneur, moines d'épée, qui ont fait trois vœux, de *pauvreté*, de *chasteté* et d'*obédience :* pauvreté au lit, ils couchent tout nus, et n'ont qu'une chemise à leur dos; chasteté à l'église, où ils ne baisent point les femmes. Leur troisième vœu est obéissance à la table; quand on les prie d'y faire bonne chère, ils le souffrent, ils mangent, après qu'il sont soûls, d'une cuisse de perdrix, puis du biscuit, en buvant par-dessus du vin d'Espagne, du rosolis et du populo, avec des confitures ou de la pâte de Gênes, et tout cela par obéissance ; *o sanctas gentes!* etc. (1). Ce bon chevalier laisse deux frères : l'un, M. Molé de Champlatreux, pré-

(1) Ce tableau un peu cru des chevaliers de Malte, pris dans les derniers temps, ne manque ni de force ni de vérité ; celui du *chevalier* dans l'ancien régime, fait de nos jours, par Brillat-Savarin, n'a pas plus d'esprit ni d'originalité. (R. P.)

sident à mortier, et l'autre, M. de Sainte-Croix-Molé, maître des requêtes. *Vale et me ama; tuus ex animo.*

De Paris, ce 27 d'août 1658.

LETTRE CCCXXXVI. — *Au même.*

En continuant de vous donner des nouvelles depuis ma dernière du 27 d'août, je vous dirai que les augustins sont toujours prisonniers. Le prieur a mérité une punition exemplaire, pour quatre grandes fautes qu'il a commises en toute cette grande affaire.

On imprime au Louvre, *Procopii, historiarum sui temporis, libri* VIII, grec et latin, en deux tomes in-folio, avec la version et les notes d'un jésuite de Toulouse, nommé le père Cl. Maltret, que l'on dit être fort savant en grec.

Il y a ici de bonnes gens qui ne sont pas contents, et qui grondent contre l'Éminence de ce que l'on donne entrée et des villes aux Anglois dans la Flandre, disant que c'est perdre la religion catholique de laisser entrer en France l'ancien ennemi de ce royaume; mais ils ont beau dire, il s'en faut moquer : ces gens-là n'entendent pas la politique comme notre Éminentissime, qui fait en ce cas-là fort bien; car ses ennemis mêmes avouent que depuis la mort du feu roi, il n'a jamais fait une meilleure affaire pour le bien de la France, que de s'accorder avec Cromwell; car si nous ne l'eussions amené de notre parti, les Espagnols n'eussent jamais manqué de nous faire bien du mal (1).

Les Portugais font de grands efforts à Rome pour avoir des évêques; mais je pense qu'ils n'en pourront jamais venir à bout tandis que le roi d'Espagne ne le voudra point, car le pape n'oseroit entreprendre une telle affaire, *absque consensu monarchæ potentissimi.*

(1) *Denique tandem*, Gui Patin rend justice à la politique du cardinal de Mazarin. C'est la seule et première fois que je sache. (R. P.)

Les Portugais ont pris Badajoz sur le roi d'Espagne au troisième assaut, et ont tout fait passer au fil de l'épée. Le duc de Modène a pris Mortare dans le Milanois, et pour aller par ce moyen jusqu'aux portes de Milan. Les Espagnols avoient pensé surprendre Valence, mais leurs échelles y sont demeurées. La femme du gouverneur y a fait des merveilles en l'absence de son mari, dont la duchesse de Savoie l'a envoyé complimenter avec de beaux présents qu'elle lui a envoyés, et entre autres d'une belle épée, etc.

Le maréchal d'Aumont est véritablement en liberté, puisqu'il est dans Boulogne; mais il n'a terme que de vingt jours, après lesquels il doit retourner, et en a donné sa parole, à moins que d'avoir tiré du roi permission de demeurer ici, et de renvoyer en sa place le gouverneur d'Anvers, qui est un Milanois, et trois hommes qui sont à M. le prince, savoir, Bouteville, Saligni et Guitaut : s'il ne peut obtenir ces quatre hommes-là pour échange de sa personne, il a promis à don Juan de retourner en Flandre et s'y rendre prisonnier.

Les augustins ne veulent point répondre au parlement; ils disent qu'ils ne relèvent que du pape, et refusent d'obéir. Voilà le commencement de la querelle des Vénitiens avec le pape Paul V, l'an 1606, pour un abbé et un chanoine de Vicence, qui avoient été trouvés enfermés dans un monastère de religieuses, où en furent trouvées plus de trente qui avoient passé les piques, *de quo vide Thurianum, sub finem tomi quinti, editionis Genevensis.*

Il y a ici un président à mortier fort malade, qui est M. de Longueil, sieur de Maisons, qui est un superbe bâtiment qui est près de Saint-Germain-en-Laye. Il est malade d'une fièvre continue et d'un méchant flux de ventre; il a la réputation d'être un des plus rusés hommes de France; il aime fort la bonne chère : c'est peut-être qu'il a trop mangé de melons, que l'on cultive avec beaucoup de soin en sa belle maison. L'évêque d'Agde, nommé M. Fouquet, qui est frère du procureur-général et surintendant des finances, est aussi

fort malade d'une fièvre continue. La fortune entre dans cette maison des Fouquets par la porte et les fenêtres: l'un est coadjuteur de Narbonne, l'autre est procureur-général et surintendant des finances; le troisième est l'abbé Fouquet, qui a plusieurs bons bénéfices; le quatrième est l'évêque d'Agde, mais la santé leur manque :

Sic nihil est ex omni parte beatum;
Nullus ubique potest felici ludere dextra.

Enfin Gravelines est rendue à composition, au grand regret des Espagnols; trois cents soldats en sont sortis, et aujourd'hui dernier d'août nous en sommes maîtres. Le nouveau maréchal de France, M. de Montjeu, gouverneur d'Arras, de joie qu'il a de cette nouvelle dignité, a de soi-même entrepris un nouveau siége, qui est Armentières.

Voilà six vers que l'on vient de me donner sur la maladie du roi, que je vous envoie : j'apprends qu'il en viendra d'autres, et même un discours de cette maladie, où il sera honnêtement parlé *de stibiali isto veneno.*

Vivis ab epoto cur, rex Lodoïce, veneno,
Quid mirum? stibio plus valuere preces:
Id cœli, non artis opus, sine lege medentum,
Nec datus ante Deo sic potes inde mori:
Civibus illa quidem fuerit medicina feralis,
Nil lædent unctos viva venena Deos.

Outre les deux augustins morts, il y en a deux fort blessés, qui sont en danger d'en mourir pour les diverses blessures qu'ils ont. Le prieur ne veut point répondre au parlement, et en appelle à Rome : on a demandé arrêt contre lui, par lequel il est dépouillé de sa charge de prieur, et est menacé, s'il ne veut répondre, qu'on lui fera son procès comme à un muet.

On a coupé le bras à un des augustins blessés, pour la gan-

grène qui y étoit. C'est un jeune moine natif de Tours; et les cinq séculiers qui furent emprisonnés avec le prieur, par arrêt de la cour, ont été renvoyés le 2 septembre, mois courant, au grand Châtelet, afin que leur procès leur soit fait par le lieutenant criminel. Il se pourroit bien faire qu'il y en aura quelqu'un de ceux-là pendu, au lieu de moines que l'on ne pendra point; car ce seroit scandaliser notre sainte mère la Religion, et l'abandonner trop lâchement à la risée des libertins politiques, athéistes, hérétiques, maheutres, épicuriens, et autres méchants ennemis de notre sainte mère Église.

Son Éminence a donné le gouvernement de Gravelines à M. de Mancini son neveu, sous la direction du sieur la Prune, gouverneur dudit Mancini. On dit qu'il fait bon avoir des gouvernements en ces quartiers-là, à cause des grandes contributions que l'on y fait payer, d'où il revient bien du gain.

Le duc d'Orléans doit arriver le dix de ce mois à Fontainebleau, où il va saluer le roi, et se réjouir avec lui de sa convalescence.

Plus je regarde le *J. Heurnius*, *opera omnia*, in-folio, de M. Huguetan, et plus il me déplaît et me dégoûte: il est plein de fautes. Comment se peut faire cela, vu que la copie étoit imprimée et bien correcte?

Il y a ici un gros procès pendant au conseil, entre le parlement et messieurs les maîtres des requêtes. C'est que le lieutenant général de Chaumont, en Bassigny, a contrefait le seing de M. le chancelier en une pièce authentique. La fausseté a été découverte, et le faussaire mis prisonnier dans le For-l'Évêque, où les maîtres des requêtes prétendoient lui faire son procès. Lui présente requête au parlement, laquelle est reçue. Le parlement ordonne qu'il sera mené dans la Conciergerie du palais, qui est la prison du parlement. Les huissiers du parlement vont au For-l'Évêque, font tout ouvrir et même par force, et enlèvent et emmènent ledit prisonnier au palais. M. le chancelier est fort contre le parlement, et ce n'est que sa coutume avec les maîtres des requêtes; mais on dit que le

cardinal est pour le parlement, lequel se soutient aussi par sa propre grandeur :

Bellum undique et undique bellum.

La princesse de Conti, à quatre heures du matin du quatrième de ce mois de septembre, a accouché d'un fils. Voilà un prince du sang de la famille Mazarine.

On apprête ici, près des Minimes de Nigron, une grande salle pour y faire voir au peuple de Paris et aux curieux, la peau et le squelette d'une baleine que l'on a ici amenés, et qui a été prise entre Nantes et la Rochelle. Chacun y aura place pour un écu. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon affection, monsieur, votre, etc.

De Paris, ce 6 de septembre 1658.

LETTRE CCCXXXVII. — *Au même.*

Le 7 de ce mois, on a chanté le *Te Deum* à Notre-Dame, pour la prise de Gravelines et de Mortare, où les quatre compagnies d'ordinaire ont assisté, savoir, messieurs du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aides, et l'Hôtel-de-Ville. Et outre tout cela, grand nombre d'évêques qui font leur résidence à Paris pour plusieurs commodités qu'ils trouvent ici, et qui leur pourroient manquer en leurs villes.

Le prince de Conti est arrivé à Paris le même jour que sa femme y est accouchée d'un fils.

M. de la Haye, notre ambassadeur à Constantinople, y a été maltraité par le grand vizir pour quelque intelligence qu'il avoit avec les Vénitiens, ce qui a été découvert par un pendard de renégat françois, nommé de Vertamont.

Le cardinal Mazarin a couché la nuit du 6 de ce mois au

bois de Vincennes, où plusieurs sont allés pour le saluer, qui n'ont pu le voir. Les grands du siècle ressemblent aux esprits bienheureux, ils sont invisibles quand ils veulent! Il s'en va à Fontainebleau, où est le duc d'Orléans, et l'on fait ce que l'on peut de gentillesses et de comédies pour réjouir le roi, qui sera encore tout autrement réjoui quand il verra le cardinal Mazarin tout triomphant à son retour.

Je vous supplie de me permettre que je vous sois importun: je voudrois bien avoir un petit livre imprimé à Grenoble l'an 1656, intitulé : *Septem miracula Delphinatus*, dont l'auteur est un certain savant, fort honnête homme, nommé M. S. de Boissieu, premier président de la chambre des comptes de Dauphiné, que j'ai autrefois vu en cette ville. Voilà le fils de feu M. Saumaise qui vient de me dire adieu jusqu'à Noël. Le jeune augustin natif de Tours, à qui l'on avoit coupé le bras pour ses blessures, est mort et enterré : il y en a encore un troisième qui, pour même malheur, *penetrabit in regionem mortuorum*. Si tous les moines étoient morts, Dieu voudroit-il permettre que le pape en fît d'autres? Il est vrai qu'il a besoin d'eux; ils lui servent d'espions par tout le monde, aussi bien que les jésuites de janissaires. On ne sait si le roi ira à Compiègne, ou s'il viendra à Vincennes. Les minimes, qui y ont un couvent, disent qu'il faut nommer *Vie-Saine*.

Des médecins m'ont donné les vers suivants sur la maladie du roi, et sur son vin émétique:

Ad regem ab epoto stibio servatum.
Monstra rebellantum rabiemque leonis Iberi,
Atque ignes tuleras, queis furit atra lues.
Cum stibium quantâ quantâ feritate timendum
Irruit, invicto pectore fers stibium.
Alcides dici poteras, rex magne, sed illum,
Jam facit, ut superes, ultimus iste labor :
Interit Alcides sola contage veneni;
Intus ab exceptum visceribusque domas.

Le roi étoit ici attendu dans huit jours, pour être parrain du petit-neveu du cardinal Mazarin, et fils du prince de Conti; mais ce voyage est rompu, car le petit enfant est mort à midi le 14 de ce mois. Voilà le nombre des princes du sang diminué et réduit au nombre ancien : c'est peut-être que Dieu ne veut point qu'il reste dans la maison royale de ce sang italien, etc.

Le 15 de ce mois de septembre, il est venu un commandement de la part du roi à M. le premier président de Mesmes, et à son fils le maître des requêtes, qu'ils aient à se retirer en Champagne, à une terre qui lui appartient, nommée Avaux, qui est devers Reims. Ce sont les augustins qui ont eu ce crédit, se plaignant fort de lui, et qui ont fait connaître au cardinal Mazarin que c'est lui qui est cause de tout le désordre qui est arrivé en leur maison. Il est vrai qu'il est dans la querelle, et que plusieurs l'ont blâmé; mais néanmoins le traiter ainsi, c'est presque autoriser la rébellion des moines: aussi est-ce ce qui fait croire que le pape se mêle de cette affaire envers le Mazarin, et que ce qui s'est fait est par ordre de Rome.

Notre armée a pris de nouveau en Flandre les villes d'Oudenarde et Menin; elle est à présent devant Ypres. Nous avons trouvé dans Oudenarde trois régiments qui ont passé de notre côté. Le 17 de ce mois, sur les trois heures après midi, trois compagnies du régiment des gardes ont été jusqu'à la porte de la Conciergerie, avec ordre d'enfoncer la porte, si d'aventure on leur refusoit ce qu'ils avoient charge de demander. Le geôlier n'a rien refusé; ainsi ils ont tiré des prisons les douze moines augustins, que l'on a mis en trois carrosses, et qui ont été comme en triomphe ramenés à leur couvent, où ils ont aussitôt dit le *Te Deum* de réjouissance. Ils ont aussi tiré de là le faussaire, nommé Palliot, par ci-devant président à Chaumont en Bassigny, que l'on a ramené au For-l'Évêque, où son procès lui sera fait par les maîtres des requêtes, et d'où le parlement l'avoit fait enlever.

La mort de Cromwell est arrivée le 13 de ce mois, et jusqu'à ce jour cela avoit été bien caché : il est mort d'une difficulté d'uriner pour une carnosité qui étoit, à ce qu'ils disent, dans le col de la vessie, car il en avoit tous les signes, il y a plus de deux ans ; joint que toutes ces carnosités des chirurgiens *sunt pura mendacia*. Ces docteurs de la petite spatule s'en font merveilleusement accroire, quand les médecins n'y sont point ; la pierre est bien commune, mais il n'y a rien de si rare que ces prétendues carnosités (1).

Le président de Mesmes a obtenu permission de la cour de ne point aller jusqu'à Avaux, mais qu'il demeurera à Fismes, petite ville près de Reims. Les moines augustins, délivrés de prison, sont partis ce matin pour aller à Fontainebleau y remercier le roi de leur délivrance.

Le prince de Condé est à Tournay, bien empêché de sa personne : il n'a ni hommes ni argent ; on dit que sa femme est bien malade à Malines. Don Juan d'Autriche est dans Anvers, où il demande de l'argent aux bourgeois, qui se moquent de lui, ne le craignant point et le méprisant. Les villes de Gand, d'Anvers, et quatre autres des meilleures du pays, sont après pour traiter d'un accord avec les Hollandois, voyant que le roi d'Espagne ne les peut défendre contre ses ennemis.

La dernière gazette, c'est de samedi dernier, fait ici merveilleusement parler du monde, pour ce qui s'y lit contre le saint père le pape (je ne la regarde ni ne la lis); il y a de l'apparence que l'on se moque de lui, ou tout au moins que l'on ne s'en soucie guère : il y avoit sans doute quelque dessein,

(1) Il faut reconnaître dans ce passage la sagacité pratique de Gui Patin. Ce fut plus d'un siècle après qu'on reconnut enfin que ces carnosités n'existaient pas ; mais on voit que les bons médecins comme notre auteur les regardaient depuis longtemps comme autant de chimères. Un coup d'œil profond de l'homme de génie devance parfois de beaucoup les découvertes futures. Du reste, on sait que Cromwell ne mourut point d'une rétention d'urine, mais d'une fièvre violente et continue, le 13 septembre 1658, à l'âge de cinquante-neuf ans, étant né en 1599. (R. P.)

que la mort de Cromwell survenue étouffera ou fera évanouir. La reine d'Angleterre, qui est ici, a été si fort réjouie de la mort de Cromwell, qu'elle l'a envoyé dire à tout le monde; mais j'apprends que sa joie ne pourra être longue, car Cromwell a un successeur arrêté, agréé et approuvé de la ville de Londres, du parlement et de l'armée, savoir, le colonel Lambert, qui a été tiré de prison, pour être mis sur le trône. Je ne veux pas dire de lui ce que l'on disoit de Tibère à Rome en pareil cas :

Et sic Roma perit : regnabit sanguine multo,
Ad regnum quisquis venit ab exilio.

Car on dit que ce milord Lambert est un habile homme, et qu'il vaut encore mieux que Cromwell, qui est bien heureux d'être mort en son lit. Vous savez que

Ad generum Cereris sine cæde et sanguine pauci
Descendunt reges et sicca morte tyranni.

Le faussaire Palliot a été enlevé du For-l'Évêque et a été mis à la Bastille : le parlement ne pourra pas l'enlever de là, où les maîtres des requêtes iront à leur aise lui faire son procès.

Un seigneur anglois m'a dit que Cromwell étoit un illustre scélérat, et qu'il avoit été bien heureux de n'avoir pas été rompu tout vif comme il le méritoit. Il n'est mort que le vendredi 13 de septembre. Sa mort n'a été ni celée ni cachée : il venoit de mourir quand notre ambassadeur l'écrivit à la cour. Quelques uns disent qu'il est mort des gouttes supprimées et remontées dans la poitrine. Il a recommandé son fils par son testament, mais on ne sait pas encore si la république l'acceptera. Il a aussi recommandé à son fils qu'il ne manquât jamais de prendre conseil en toutes ses affaires du cardinal Mazarin.

Omnes idiotæ, ut illi qui sunt minus versati in operibus artis,

ne parlent que de crises, et ne savent ce que c'est: *rara avis in terris*. Un bon médecin la doit faire bonne plutôt que de l'attendre, nulle ou mauvaise. La vraie et pure doctrine des crises et des jours critiques, *est sanctuarium vel potius sanctum sanctorum*, *ad quod paucissimi patent aditus*, *penetralia ista profani non subeunt*, *nec ad talia sacra introducuntur imperiti vel extranei*.

M. Charpentier se porte mieux de sa goutte; néanmoins il garde encore la chambre.

Le roi de Danemark se défend contre les Suédois; mais nous n'avons encore aucune nouvelle certaine de ce qu'il en faut croire : je tiens pour douteux et incertain tout ce qui s'en est dit par ci-devant. J'oubliois de vous dire que M. Charpentier en toutes ses prélections qu'il a dictées dans nos écoles, a toujours été un grand plagiaire : je l'ai toujours ouï accuser de cela, et l'ai vu ; même il a fait autrefois des harangues funèbres qu'il avoit pillées de Muret. Une autre fois il harangua devant le feu prince de Condé, et M. Ch. Bouvard, premier médecin du roi, y présidant l'an 1634, où il se plaignoit fort du délabrement et du chétif bâtiment de nos écoles, des fenêtres cassées, etc. Il avoit pris tout cela d'une harangue faite par feu M. Grangier, professeur du roi, au cardinal de la Rochefoucault, grand aumônier, *pro instaurandis scholis nostris regis*, à quoi l'on travaille présentement.

Bon Dieu ! qui est-ce qui a élu, pour professeur à Valence, votre M. Robert ? Ce pauvre homme est-il capable de parler en public sans se rendre ridicule ? La bêtise et l'ignorance acquièrent tous les jours du crédit dans le monde, et il faut avouer que nous sommes en un siècle bien ridicule et bien extravagant. Votre Basset est un autre fou glorieux et impudent, *qui putat sibi multa deberi*. A ce que vous m'écrivez de lui, il n'a que ce qu'il mérite, et peut-être méritera : car ces gens-là, *superbi generis*, ne s'amendent jamais guère. Quoi qu'il fasse, il ne m'importe que pour l'honneur de la profession :

Ideoque sibi res suas habeat, et abeat in malam rem,
Turbones isti et ignei nebulones non placent.

Bourdelot n'est guère mieux, à ce que m'en ont appris deux des nôtres, qui l'ont quitté pour ses inepties : il est tout atrabilaire de corps et d'esprit, sec et fondu, qui dit que tout le monde est ignorant ; qu'il n'y a jamais eu au monde de philosophe pareil à M. Descartes ; que notre médecine commune ne vaut rien ; qu'il faut des remèdes nouveaux et des règles nouvelles ; que tous les médecins d'aujourd'hui ne sont que des pédants avec leur grec et leur latin, et qu'ils n'ont pas l'esprit de s'adonner à la recherche de quelques remèdes non vulgaires, *quorum novitate capiantur et alliciantur ægri qui volunt decipi*. Ne voilà pas un homme de bien pour un abbé ! Il dit qu'il se guérira bien lui-même, puisque les médecins ne le peuvent guérir; néanmoins il doit craindre l'hiver prochain, puisqu'il est si décharné : au moins fera-t-il beaucoup, s'il peut guérir son esprit, qui est bien extravagant.

M. Cramoisy est toujours le directeur de l'imprimerie royale: il a sagement et doucement assoupi le bruit de sa banqueroute, ou plutôt de celle de son frère Gabriel, qui a été pour quelque temps absent, et qui depuis est revenu. La boutique n'a point été fermée, et a traité et accordé avec ses créanciers, avec quelque perte. *De futuro solus Deus novit*, car tous les marchands sont ici en branle, et se méfient, et maltraitent, et médisent les uns des autres.

Figulus figulo invidet, cantor cantori, etc.
Deliria morientis seculi.

Les augustins sortis de prison, et qui triomphalement sont rentrés dans leur couvent, maltraitent les autres qui y étoient demeurés, et qui n'étoient pas de leur parti ; c'est ce qui oblige ces derniers de s'aller jeter à genoux devant M. le chancelier, et lui demander sa protection contre les autres. On dit aussi que les augustins ont tort, et que le conseil d'en haut a été

trop vite contre M. le président de Mesmes, en vertu de quoi l'on dit que bientôt il sera rappelé. Le prieur des augustins, qui avoit été tiré de la Conciergerie, et étoit rentré triomphant dans son monastère, a été de nouveau, par ordre de M. le chancelier, arrêté et mis en prison dans son couvent, et un autre prieur établi pour la maison, nommé le père Rousseau.

Le milord Richard, fils de Cromwell, a été proclamé protecteur en la place de son père mort, du consentement des principaux officiers de l'armée et de la ville de Londres : on croit pourtant que cela ne durera guère, et que c'est en attendant l'assemblée du parlement (1).

Le maréchal de Grancey, qui est gouverneur de Thionville, redemande son gouvernement de Gravelines, prétend qu'il doit lui être rendu, et en fait imprimer un manifeste. Le nommé Châtelain, qui a acheté onze cent vingt mille livres la charge de secrétaire du conseil, a été reçu; mais il y est inquiété. Le cardinal demande quelque chose pour soi que l'autre ne veut pas donner; il dit que tout au pis aller il y a bourse commune, que son rang de servir ne vient que dans neuf mois, et qu'entre ci et neuf mois il pourra arriver quelque chose, c'est-à-dire que le singe parlera ou que le pape mourra, ou quelque autre.

Le maréchal de Grancey dit que quand on lui aura remis Gravelines, qu'il se défera de Thionville, dont le gouvernement lui appartient fort légitimement, puisqu'il l'a bien acheté et payé. Je serai toute ma vie, monsieur, *tuus œre et libra.*

De Paris, le 24 de septembre 1658.

(1) On sait en effet que Richard Cromwell, d'un caractère faible, ne conserva le pouvoir que pendant quelques mois, et abdiqua volontairement en 1659; il vécut dans l'obscurité jusqu'à sa mort, en 1712.

(R. P.)

LETTRE CCCXXXVIII. — *Au même.*

Le 27 septembre dernier, il arriva un courrier qui apporta la nouvelle de la prise d'Ypres par M. de Turenne: ils se sont rendus par capitulation, huit cents hommes en sont sortis, desquels le prince de Ligne étoit le chef. La semaine passée mourut ici un grand et célèbre traducteur de livres, nommé M. Duryer (1); c'est celui qui a traduit le Polybe, le Famianus Strada, et M. de Thou, dont on vendra bientôt les trois premiers tomes, lesquels finiront à la mort du roi Charles, l'an 1574; Henri III et Henri IV, qui restent, feront encore quatre bons volumes; mais il faudra trouver un autre traducteur, puisqu'il en est de lui comme de ces peintres de l'antiquité dont Pline a parlé, *quorum manus extinctæ desiderantur.*

Le 1er de ce mois d'octobre, le roi et la reine ont été à Notre-Dame, où l'on a chanté le *Te Deum* pour la prise d'Ypres.

On a retranché de douze, six intendants des finances, savoir: MM. de Brisacier, de Boilesve, Housset, de Fieubet, Paget et le Tellier.

Le 2 octobre courant, fut mariée la fille de M. de Servien au fils de M. de Sulli, qui est gendre de M. le chancelier.

M. de Guilleu, conseiller d'église de la grand'chambre, est ici mort le 6 d'octobre courant. Guénaut l'a vu, qui a dit que c'étoit de la rate. Merlet et plusieurs autres l'ont vu depuis, qui ont dit que c'est un abcès avec un *fungus in regione lumborum;* qu'il y a là-dedans des chairs baveuses, et que la rate est beaucoup au-dessus. Je tiens que Guénaut s'est trompé, cela lui arrive souvent; il n'y regarde point de si près. Ce lui est assez d'avoir dans sa pochette de l'argent du malade. « Fecit enim sibi nebulo iste vectigalem medicinam, et putat » sibi cuncta deberi per fas et nefas, tanta laborat animi im-

(1) Pierre Duryer, né à Paris en 1605, membre de l'Académie française, écrivain médiocre dont les nombreuses traductions sont oubliées. (R. P.)

» potentia et φιλαργυρία. Somnia sunt canibus panes, piscato-
» ribus pisces : isti vero homini aurei et argenti nummi quo-
» quomodo parati (1). »

On parle beaucoup d'une censure qu'a faite M. l'archevêque de Sens contre le dernier livre des jésuites, intitulé *Apologie pour les casuistes;* elle est fort belle, en latin. Il l'a fait mettre en françois et imprimer, et aussitôt on publiera l'une et l'autre. Ces sourcilleux carabins du père Ignace vivroient plus sagement et ne seroient point si impudents, si tous les évêques les traitoient comme celui-là, aussi bien que quelques autres.

Qui est ce M. R. Restaurand, médecin du Pont-Saint-Esprit? Est-ce quelque docteur avancé en âge? J'ai céans son livre, *de Monarchia microscomi*, qui me semble fort barbare; je pense que cet auteur est encore quelque jeune homme bravache de la race de ce *Miles gloriosus* de Plaute. Je n'entends presque rien à son livre, je ne sçais s'il l'entend lui-même.

J'apprends que c'est à Genève, chez MM. Tournes, que l'on imprime le Recueil des thèses de feu MM. du Moulin, Rambour, Capel, de Beaulieu et d'autres. Ce sera là un excellent livre, et qui pourra servir extrêmement à détromper beaucoup de tant d'impostures, de fraudes et de fables, que les moines ont inventées de temps en temps pour tromper le peuple et faire leurs affaires de sa sotte crédulité. Ce sont les plus fins qui gouvernent le monde et qui le mènent par le nez.

Il va paraître un journal de toutes les assemblées que les députés de Sorbonne ont faites pour examiner le dernier livre, intitulé, *Apologie pour les casuistes contre les calomnies des jansénistes*, qu'a fait un jésuite breton, nommé le père G. Pirot; il est censuré comme un très pernicieux et très méchant livre. Mais la censure n'a pas été publiée, les bons pères loyolites ayant obtenu du roi qu'elle ne le seroit point : à quoi ils ont employé diverses petites finesses, *pro more loyolitico*.

(1) Voyez la note précédente, page 310.

Les curés d'Évreux se remuent contre les carabins du père Ignace aussi bien que par ci-devant ont fait ceux de Paris et d'Amiens; car ils ont présenté une requête à leur évêque contre cette nouvelle apologie des casuistes, laquelle n'est que de quatre pages; mais elle est fort bien faite, généreuse, vigoureuse et sçavante. Tous les autres évêques et curés en devroient faire de même, et courir sus à ces maîtres passefins dont l'impudence et l'ambition va jusqu'à corrompre la pureté de l'Évangile et à troubler la conscience des infirmes. Bon Dieu, que les princes sont malheureux, qui ne connoissent pas ces fourbes qui, sous le manteau de l'Évangile, trompent insolemment tant de monde, *in nomine Domini*. Certes, ces opérateurs d'iniquités sont plus dangereux que n'étoient autrefois, du temps du Messie, les scribes et les pharisiens, qui néanmoins ne valoient rien, et qui n'ont jamais été que les prototypes, les prodromes de ceux-ci, et des échantillons de cette méchante bête, que l'on appelle l'Antechrist, qui viendra bientôt, s'il n'est déjà venu (1).

L'électeur de Cologne est aujourd'hui maître de Liége, dont il s'est rendu tel par force et par finesse. L'empereur y a pris goût, et a envie de s'en saisir par une conspiration. Son favori, le comte de Furstemberg, y a envoyé un sien secrétaire, nommé Marais, qui, moyennant l'intelligence qu'il avoit là-dedans, y devoit faire entrer six mille chevaux, et le mot du guet étoit : *Vive l'empereur et la liberté !* (Il me semble que ces deux choses sont incompatibles.) La trahison a été découverte ; le pauvre Marais a été rompu tout vif, quelques autres ont eu la tête coupée, et plusieurs ont été pendus. Les voilà récompensés de leur trahison et du bon service qu'ils ont tâché de rendre à leurs maîtres.

M. le cardinal Mazarin a rendu visite à M. le premier président en sa propre maison, rue Aubri-le-Boucher. Comme il

(1) *Opérateurs d'iniquités*, locution qu'on n'oserait employer de nos jours, et cependant pleine de force et d'énergie. Il y a du Montaigne dans de pareilles expressions. (R. P.)

sortoit et que M. de Lamoignon lui disoit qu'il lui avoit beaucoup d'obligations, on dit que le Mazarin lui répondit : « Monsieur, si le roi eût pu trouver dans son royaume un plus homme de bien que vous, il ne vous eût pas donné cette charge. » Tous ses amis disent qu'il n'a rien promis ni donné; mais d'autres parlent autrement, et nomment même deux grandes sommes, savoir, sa charge de maître des requêtes, et six vingt mille écus d'une autre part, ce que je ne puis croire; outre qu'il est fort homme de bien, fort sage et fort réglé, il n'est pas assez riche pour donner de telles sommes, car il n'a jamais eu trente mille livres de rente. On dit que la reine, en parlant de M. de Lamoignon, a dit : Voilà la première fois que M. le cardinal a été généreux. *Vale et me ama qui sum totus ex animo tuus et quantum suus.*

De Paris, ce 11 d'octobre 1658.

LETTRE CCCXXXIX. — *Au même.*

Je vous dirai que depuis ma dernière, le fils de M. Falconet est assez bon garçon, et n'a que le sang bien chaud : il va en classe tous les jours, il a de l'esprit et étudie bien. Mais je ne puis vous rien dire touchant sa pension : ce n'est point mon métier d'en parler; je ne l'ai point pris céans en intention d'y gagner, mais seulement pour témoigner à M. son père que je ne lui veux rien refuser de ce que je pourrai faire pour son service. Je le fais étudier tous les soirs céans avec moi jusqu'à souper. Il est bon enfant et docile. Après souper, je l'exempte d'étudier, et l'invite de s'aller coucher de bonne heure, afin qu'il puisse se lever plus matin, étudier un peu et s'en aller en classe, ce qu'il fait; et j'espère qu'avec cette souplesse d'esprit et d'autres bonnes qualités qu'il a, nous en ferons quelque jour un honnête homme et un bon médecin, car il a l'esprit fort prompt, et n'a en soi ni malice ni fourberie. Je

ne doute pas que M. son père, avant que de partir, ne lui ait donné de bons préceptes, desquels je reconnois les effets en ses déportements; j'en suis bien aise et j'en ai bonne espérance. Dieu lui fasse la grâce de bien faire toujours en continuant jusqu'à ce qu'il soit hors de mes mains, et puis après encore toute sa vie (1).

Ceux de Dijon sont fort attristés du voyage du roi, tant pour l'argent qu'il leur a demandé dans les États de la province que pour les offices nouveaux qu'il veut faire et dans le parlement et dans la chambre des comptes. Les lettres de Dijon portent que ce que le roi leur a demandé en ce dernier voyage vaut plus d'argent qu'il n'y en a en toute la Bourgogne. Tout le voyage du roi n'est pas en intention de mariage; mais seulement pour avoir de l'argent pour la guerre que nous voulons faire en Italie l'été prochain, et pour apaiser l'affaire de Marseille. Le Port-Royal a fait une nouvelle perte qu'il déplore fort après celle de M. Lemaître, cet avocat fameux qui étoit un homme incomparable. C'est que M. Falaury, docteur de Sorbonne, qu'ils avoient donné pour confesseur à la reine de Pologne, et qu'elle avoit amené avec elle, est mort au siége de Thorn (c'est pour vous dire qu'en ce pays-là on *guénaltise* aussi bien qu'ailleurs), le seizième jour d'une fièvre continue: on lui donna de l'antimoine qui lui causa aussitôt des convulsions, *ex quibus penetravit in requiem sempiternam.* Tous les gens de bien meurent, il n'y a que les tyrans et les jésuites qui ne meurent point. Lorsque le roi sera de retour, il y aura ici divers impôts qui seront portés au parlement; mais entre autres on dit qu'il y en aura un contre les partisans pour les remises que le roi leur a faites dans leurs traités, moyennant l'argent comptant qu'ils ont donné. On dit que c'est un nommé M. Moneret qui en a fait le parti, et qu'il tiendra : *homo homini lupus.*

(1) Nous donnerons plus tard quelques détails sur le jeune Noël Falconet et sur sa famille. (R. P.)

Les procureurs et les greffiers commencent à se plaindre de M. de Lamoignon : il leur a dit qu'il veut avoir soin de leur âme aussi bien que de leur office, qu'il ne veut plus qu'il se donne des arrêts sur requêtes, ni de parlers sommaires, etc.

Le 2 de ce mois, le premier président fit sa harangue dans le parlement, où il fut fort bien écouté et admiré ; après lui M. Talon, l'avocat-général, harangua *more solito*, et le lendemain encore à la mercuriale : c'est un des plus habiles hommes du siècle. On espère beaucoup de M. de Lamoignon et de M. Talon (dont le plus vieux des deux n'a que quarante ans, et M. Talon n'en a que trente-deux), dans la réformation que l'on va faire dans la grand'chambre et aux enquêtes, mais principalement *in maximo illo tribunali, unde defluit omne malum.* Car c'est chose effroyable que les abus et les désordres que les greffiers et quelques vieux conseillers font dans cette grand'chambre. Je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, ce 3 de décembre 1658.

LETTRE CCCXL. — *Au même.*

Il y a chez M. le président de Mesmes un terrible deuil pour la mort de l'abbé de Mesmes, et l'on y déteste bien le vin émétique, qui leur a ôté un grand fils de vingt-six ans, et vingt-cinq mille livres de rente en deux abbayes. Quand Guénaut eut reconnu que ce poison avoit rallumé la fièvre et donné le grand assoupissement duquel ce pauvre abbé est mort, il lui fit boire du lait de vache trois jours durant, et puis après de la tisane laxative de séné tout pur, qui fit rage de vider ; mais il n'en fut jamais soulagé. *Copiosæ istæ dejectiones tantum valent, quantum levant. Non est reposita artis nostræ dignitas in perpetua cacatione. Venenum emeticum tetram labem impresserat visceribus, quæ deleri non potuit* (1). Il faut que

(1) Est-il donc décidé que les hommes, même les plus instruits, les

Guénaut ait perdu l'esprit, d'avoir recours au lait en ce cas-là, *quod fuit alterum venenum.*

Le 14 de ce mois de décembre mourut ici madame de l'Isle, bonne femme d'un des fils de M. d'Elbeuf; il y a seulement quatre mois qu'elle étoit mariée; elle étoit grosse et est morte pulmonique. M. D. Joncquet vous remercie bien fort pour sa boîte; il s'en va faire imprimer, in-quarto, un beau catalogue de toutes les plantes non vulgaires qu'il a en son jardin, qu'il a cultivées depuis quatre ans avec un soin incroyable, et lesquelles y sont en grand nombre. Il dit qu'il y a près de quinze cents plantes dans son jardin, et espère que dans trois ans il aura tout ce que possèdent les plus curieux botanistes, et quelque chose plus qu'eux.

On parle ici d'un Espagnol nommé Pimentel, que l'on dit être à Lyon, et qui traite du mariage du roi avec l'infante d'Espagne, et que pour cette affaire l'on a envoyé un jacobin tout exprès à Madrid; que la reine affectionne fort ce mariage, en quoi ceux qui n'en ont pas tant d'envie qu'elle lui forment plusieurs difficultés, lesquelles pourront bien empêcher le marché, combien que ce soit chose fort à désirer, vu que ce seroit une reine de paix; mais ce dernier mot est le chiendent, car il y a bien des gens qui n'en veulent point, et qui sont comme les pêcheurs, qui ne font jamais bien leurs affaires que dans l'eau trouble.

plus éclairés, ne seront point exempts de partialité et d'injustice dans leur propre cause? Gui Patin blâme les abondantes évacuations que produit l'antimoine, mais oublie-t-il que lui-même ne cesse de vanter les purgatifs, qu'il rappelle sans cesse les bons effets qu'il obtient du sirop de roses pâles, de la casse, de la rhubarbe, etc.? Non certes, l'efficacité, la dignité de l'art, ne consistent pas *in perpetuâ cacatione*, comme il le dit avec le laisser-aller ordinaire de sa plume. Ce qu'il convient, c'est d'observer avec soin l'influence qu'ont les médicaments sur la marche d'une maladie : or, l'expérience a prouvé que l'antimoine et ses préparations, notamment le tartre stibié, ont une action avantageuse dans une infinité de cas pathologiques. L'essentiel est de saisir l'à-propos, le temps, l'occasion, l'indication, l'opportunité; appréciation difficile, délicate, précisément ce qui constitue le sage et l'habile médecin. (R. P.)

M. de Guise-le-Balafré disoit autrefois :

Par la guerre nous vient
Le crédit et le bien.

C'étoit ce duc de Guise qui fut chef de la ligue, et que Henri III, par un fort bon et généreux conseil, fit tuer à Blois, l'an 1588, la veille de Noël. Feu mon père, qui haïssoit la ligue et les ligueurs, disoit (j'étois encore fort petit) que ce massacre avoit été le meilleur coup que fit ce roi en sa vie.

Le 15 de ce mois, furent ici arrêtés trois hommes de ces braves qui entrent hardiment dans les maisons, et qui, sous ombre d'être gens à craindre, d'avoir des poignards et des pistolets, demandent impudemment de l'argent. Le premier des trois étoit allé chez M. Colbert, intendant de la maison de son Éminence, y demander 150 pistoles le poignard à la main; mais il n'eut pas ce qu'il demandoit; ce M. Colbert le fit arrêter, et deux autres de ses compagnons qui furent pris en chemin. On tient ici que voilà de la besogne pour le successeur du sieur Saint-Aubin, qui étoit le bourreau de Paris l'an passé.

Le cardinal de Richelieu fit faire exprès le parlement de Metz pour avoir des juges et des commissaires à sa poste, afin de faire condamner plus aisément le maréchal de Marillac. Quelque temps après, à la prière du cardinal de la Valette, qui lors étoit fort son ami, il tira ce parlement de Metz et l'envoya dans Toul, où tous ces messieurs ont été fort incommodés, à cause de quoi ils ont fait tout ce qu'ils ont pu depuis ce temps-là envers les ministres pour obtenir la permission de retourner à Metz, ce qui leur a enfin été accordé par son Éminence mazarine, moyennant deux cent mille livres qu'ils lui ont données. Voilà comment un homme qui est en fortune tire avantage de tout, et fait d'un seul article plus d'argent que tous les alchimistes et faux monnoyeurs du monde. Guénaut dit qu'un grain de fortune vaut mieux que dix onces de vertu; c'est ainsi que parlent les avares et les enragés de gagner.

On dit ici que depuis que le roi est à Lyon, il s'est présenté à son Éminence un jacobin espagnol, qui avoit charge de lui parler de la paix d'entre les deux couronnes; sur quoi ayant été ouï, on a trouvé à propos de l'envoyer en Espagne, après quoi, s'il est besoin, on enverra M. de Lionne, qui y fut pour le même sujet il y a deux ans. On parle aussi de faire deux cardinaux pour la France, dont l'un sera un Italien, Mancini, allié de son Éminence, et qui sera notre protecteur. Pour l'autre, on dit que ce pourra être l'archevêque de Toulouse, M. de Marca.

Curia vult Marcas, bursas exhaurit et arcas;
Si bursas parcas, fuge papas et patriarchas, etc.

Je ne sais ce qu'a fait cet homme à Dieu pour être tellement et si vivement persécuté de la bonne fortune. Néanmoins je le trouve bien vieux, et quelque chose qui arrive, je ne pense pas qu'il en jouisse jamais guère longtemps. Ces grandes dignités, *non minus onerant quam ornant*, quand elles viennent si tard. *Juvenes mori possunt, senes diu vivere non possunt*. La mort vient qui emporte tout, et le marchand et la marchandise, et qui découvre tout. Après cela le pauvre et le riche ont le nez fait l'un comme l'autre.

Usque adeo res humanas vis abdita quædam
Obterit, et pulchros fasces sævasque secures
Proculcare et ludibrio sibi habere videtur.

On dit que M. d'Espernon a charge de prendre six compagnies des gardes, et de les mener à Dijon pour tourmenter cette ville, et les obliger à donner au roi ce qu'il leur demande : *nec mirum, dedecent ista duces et pastores populorum.* C'est marchandise d'Italie et invention des partisans, de peur que les peuples ne crèvent de graisse, *ad vitandam eucxiam athleticam;* joint que si l'on trouve par cette voie moyen de fléchir les Bourguignons, on tâchera de se servir de cet emple pour le Languedoc, la Provence et autres pays, afin

de tirer de l'argent pour faire la guerre en Italie et en Flandre la campagne prochaine, si devant ce temps-là Dieu ne nous envoie une bonne paix par le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, qui seroit une reine de paix, et le seul but auquel nous pouvons espérer.

Pour le livre de Gaspard de Heredia, c'est un chétif ouvrage, mauvais style, mauvais latin, pauvre science, vanité espagnole; c'est un auteur qui est tout morguant et tout barbare *dicto et facto;* il y a même bien des fautes en l'édition (1). MM. Elzevirs font tantôt aussi mal que les autres : je ne suis point d'avis de me charger de ce méchant livre, j'en ai assez d'autres, et n'ai point de place pour celui-là.

Dans un mois sera achevée la nouvelle édition (qui est une seconde) de Lucrèce, en françois, de M. Marolles, abbé de Villeloin, dans lequel il a beaucoup changé, ajouté et amendé. Aussitôt après il en fera autant de son Horace, et puis après il fera imprimer pour la première fois son Térence, duquel il a grandement bonne opinion, et qu'il dit être plus difficile à tourner que le Plaute même.

Je vous prie de croire que je suis et serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

De Paris, ce 24 de décembre 1658.

LETTRE CCCXLI. — *Au même.*

Depuis ma dernière de quatre pages, que je vous écrivis le mardi 30 novembre, par la voie de M. Falconet, notre bon

(1) Heredia (Gaspard Caldera de), qu'il ne faut pas confondre avec Pierre-Michel de Heredia, était un médecin célèbre de Séville, Portugais d'origine, et qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. L'ouvrage dont il s'agit est probablement le suivant : *Tribunal medico-magicum, et politicum : sive ejus prima pars,* Leyde, 1658, in-fol.; Strasbourg, 1663, édition plus complète contenant deux parties. Ouvrage tout-à-fait oublié et qui mérite de l'être. (R. P.)

ami, et que sans doute vous avez reçue, je vous dirai que j'appris d'un Hollandois, que l'on imprime à Amsterdam de nouveaux ouvrages de feu M. *Hugo Grotius*, et entre autres des *Épîtres latines.*

Un autre m'a dit aujourd'hui que l'on y a depuis peu imprimé un tome de lettres latines, que l'on appelle en ce pays-là, *les Lettres des Arminiens;* mais je pense que c'est un livre que j'attends, duquel par ci-devant on m'a fait état, sous ce titre : *Epistolæ eruditorum virorum.* Le livre de M. Vossius le père, intitulé : *Originationes linguæ latinæ*, est encore sur la presse, aussi bien qu'un fort bon Cicéron in-quarto.

Ce 20 de décembre, j'ai ce matin reçu votre belle, bonne et agréable lettre, datée de Lyon, du 14 de ce mois : oh ! que vous m'avez obligé ! Elle m'a bien appris des choses dont je suis tout glorieux. M. Wende m'a fait l'honneur de me venir voir, et de me rendre ce que lui aviez commis. Il ne m'a point encore parlé de se mettre chez un chirurgien ; s'il en a le dessein, je l'y servirai, et lui en parlerai la première fois qu'il viendra céans. Je l'ai mené à nos écoles le jour que je donnai le bonnet à M. de Laval, et le vis faire docteur. Pour ma Vesperie, elle est véritablement faite, mais elle n'est pas prête d'être imprimée. J'ai bien encore d'autres préceptes à y mettre, qui sont aussi nécessaires que les deux qu'avez vus, mais je ne pus les y mettre alors, d'autant qu'elle eût été trop longue; j'espère d'y mettre la main l'été prochain, quand j'aurai fini mes leçons de Cambrai, ce qui ne peut arriver qu'au mois d'août prochain, qui est une saison douce, et en laquelle il fait bon se tenir coi et travailler dans son étude. Je ne la ferai jamais imprimer que je n'en prenne votre avis, et que je ne vous l'envoie manuscrit auparavant, afin que vous en retranchiez tout ce que vous y trouverez de superflu. Pour les deux articles qu'en avez vus, c'est peu de chose au prix du reste; j'y ai bien daubé les charlatans de notre métier.

Pour le livre de M. *Sebizius*, l'on m'a dit qu'il sera fait à Pâques, et qu'il y aura trois volumes in-octavo. Les livres

d'Allemagne ont ordinairement de beaux titres, et, comme dit Pline, *propter quos descri posset vadimonium;* mais l'effet ne réussit point à l'attente, et souvent l'on y trouve *pro thesauro carbones.* Il vous en arrivera quelque chose de pareil en ceux qu'avez choisis de la foire de Francfort, *præsertim in Anthropologia Kyprei*, et même peut-être encore en quelques autres.

M. *Jo. Daniel Horstius* m'a envoyé la feuille *de fabula muspontana;* j'ai même céans le livre de M. *Laurier*, médecin de Provence. Ces gens-là ont bon foie: *abutuntur otio et litteris.* La relation du Pont-à-Mousson est fausse; cela est impossible. *Conceptio non fit extra uterum:* voilà ce que j'en ai mandé à M. Horstius, qui m'en demandoit mon avis, et il y a déjà longtemps que l'on me la proposa au Collége Royal, ce que je rejetai bien loin, *tanquam aliquid fabulosum et fictum ad libidinem alicujus nebulonis: fabulæ Æsopi non sunt fabulæ præ isto commento.* Ne vous souvenez-vous point de l'arrêt de Grenoble, controuvé par Sauvage, d'une religieuse qui avoit conçu par imagination? C'est bille pareille.

Je n'ai jamais vu cette Dissertation *de quindecimestri partu* de M. Laurier, mais je voudrois bien l'avoir; vous me ferez plaisir de m'indiquer où elle a été imprimée, quand vous le saurez, ou bien en faire venir plusieurs copies si vous apprenez qu'elle ait été imprimée en Provence: *refundam pretium.*

Pour votre M. Engreschal, de Nuremberg, Dieu le console; je suis bien aise qu'il n'ait point été trop saigné, et qu'il m'ait délivré de la peine qu'il m'eût donné de le traiter, en cas qu'il m'eût voulu voir. Le bonhomme Liénard est assez patelin pour avoir fait faire le coup; car il a intelligence dans toutes les auberges de son quartier avec les hôtes, et je n'en doute point, si cette auberge a été dans la rue des Trois-Mores ou Aubry-le-Boucher, car j'en sais cette vérité il y a longtemps: c'est un homme lâche, qui n'a jamais vécu autrement: *hic et alibi venditur piper.* Pour la fréquente saignée, vous savez que c'est une pierre que l'on nous jette souvent dans

notre jardin, à tous tant que nous sommes. Ce bonhomme Liénard se connoît fort bien à faire durer longtemps un mal, afin de gagner davantage, et votre homme de Nuremberg n'y a point beaucoup gagné, puisque, sous ombre d'épargner quelques saignées par flatterie, son mal a tant duré. Dieu soit loué de tout, je ne manque point de pratiques, ni n'en souhaite; je vous remercie néanmoins de votre bonne affection. Je vous supplie seulement, s'il est encore à Lyon, sans faire semblant de rien, de savoir de lui le nom de sa rue et l'enseigne de son auberge, car je pense l'avoir deviné. Je souhaiterois néanmoins qu'il fût bien guéri, mais les restes qu'il a, selon que me mandez, sont des marques de forte intempérie, pour laquelle combattre, il eût été plus heureusement traité, s'il eût été plus diligemment saigné. Je souhaite néanmoins qu'il guérisse bientôt entre vos mains; ce que j'espère qui arrivera par la méthode que vous y tenez. Le jeune Liénard n'est point en état d'aller en Allemagne pour y apprendre la langue; il est ici lié par les pieds, il a femme et enfants. Je vous prie de faire mes recommandations à un de vos voisins, nommé M. Simonet, qui est joaillier, et à madame sa femme; vous verrez quelles plaintes il vous fera de moi, et si je l'ai trop fait saigner. Cette plainte qu'on vous a faite de moi est infailliblement une lâcheté du bonhomme Liénard, qui en a bien fait d'autres en sa vie. Ce que vous me mandez de votre malade me fait encore peur pour lui qui est encore en mauvais état, dans une mauvaise saison, et peut encore en mourir, et ainsi tel y croiroit avoir gagné qui y perdra plus que moi. Mon fils Carolus vous rendra son livret *in Stirpem regiam*. Pour votre livre *des Prognostiques*, il n'importe où il sera imprimé; si c'est à Genève, le libraire en pourra plus tôt débiter un plus grand nombre à Francfort. *Ubicumque sit*, je vous en ai bien de l'obligation, et vous en rends grâces de toute mon affection. Pour le papier sur lequel se fera l'impression, il n'importe pas beaucoup, pourvu que l'édition soit correcte. Je ne sais plus ce que je dois croire de l'impression du Rabelais,

qui ne vient point; je n'en ai aucune nouvelle assurée. Je vois bien ce qu'on nous a dit de l'*Ile sonnante;* mais même le cinquième livre n'a jamais été mis en lumière que longtemps après sa mort, qui néanmoins est beau et aussi bien fait que les autres. On pend encore en Angleterre; mais c'est chose étrange, ces gens y meurent fort courageusement, et comme martyrs de la liberté mourante du pays.

J'ai céans un livre in-quarto, imprimé depuis peu à Leipsig (c'est celui que m'avez envoyé depuis peu, avec l'almanach de Meyssonier), intitulé : *Thomæ Reinesii Epistolarum ad Nesteros, patrem et filium, Farrago, in qua varia medica et philosophica lectu digna continentur;* Leipsig, 1660, dans lequel vous êtes nommé, page 597.

L'auteur du livre, *de Causis febrium intermittentium* que vous avez, étoit grand-père de notre dernier M. Pereau; celui-là s'appeloit François, et celui-ci s'appeloit Jacques. C'est lui qui écrivit, il y a six ans, contre Guénaut et le gazetier, *le Rabat-Joie de l'antimoine*, in-quarto, que je pense vous avoir envoyé; si vous ne l'avez plus, je vous en offre un autre. Son père étoit un médecin de Tonnerre nommé Jean, qui étoit licencié, mais non jamais docteur de notre Faculté. Ce Jean étoit grand ami de son confrère André du Laurens, qui a écrit de l'anatomie.

Aujourd'hui m'est venu voir un jeune homme bien sage et civil, natif de Brunswick, qui a bien étudié en médecine pour son âge; il m'a dit qu'il veut ici demeurer un an entier pour y voir des opérations en chirurgie, et qu'après il s'en ira en Italie; mais il m'a appris une nouvelle de son pays, dont j'ai regret, qui est la mort d'un certain savant médecin de ce pays-là, nommé *Jo. Henricus Meibomius;* c'est celui qui a fait un commentaire sur le *Jusjurandum Hippocratis.* Je me suis enquis d'un grand ouvrage qu'il avoit promis, *de Vitis medicorum usque ad seculum xv.* Sur quoi il m'a répondu que l'ouvrage étoit parfait et achevé, entre les mains du fils de l'auteur, qui est de présent à Leyden, où il s'est transporté,

tant pour y étudier que pour traiter avec un libraire qui le fasse imprimer in-quarto, qui sera assez gros (1). On commence ici l'impression d'une *Histoire du roi Henri IV*, faite par M. de Perefix, évêque de Rhodès, précepteur du roi, pour l'instruction duquel elle a été faite. Ce sera un in-quarto par sommaires. On dit ici que les vents et les eaux ont fait de grands ravages et d'insignes dommages dans la Hollande, et qu'il y a eu quantité de vaisseaux chargés de plusieurs marchandises qui ont été perdus.

Ce 29 de décembre, j'ai eu nouvelles de Bâle, par lesquelles j'apprends que M. Bauhin le fils m'enverra bientôt un paquet de quelques thèses et disputes publiques de leur académie, qu'ils vous adresseront, comme j'en ai donné l'ordre ; je vous supplie de les recevoir et d'en payer le port à Lyon, et par après, je me recommande à votre industrie pour trouver l'occasion et le moyen de me les faire tenir sûrement. Le *Paulus Zachias* est-il achevé ? Quand le sera-t-il ? Le *Cardan* se continue-t-il ? Combien y en a-t-il de tomes parfaits ? On imprime en Allemagne toutes les œuvres de *Greg. Horstius :* je n'en suis point marri ; mais il me semble qu'il y a bien de meilleurs livres que cela à réimprimer.

Il y a longtemps que j'attends des livres de Hollande, trois divers paquets par différentes voies ; mais je ne sais quel démon empêche qu'ils ne me viennent et ne me soient rendus, ou les rivières trop grosses, ou les tempêtes. Un bon ami m'avoit envoyé d'Angleterre un in-quarto nouveau, intitulé *Gnomologia Homerica*, qui ne pouvoit être qu'un bon livre ; il

(1) Il y a eu trois Meibomius (Meibom) célèbres en médecine. Celui dont il s'agit ici est Jean-Henri Meibom, qui mourut à Lubeck, le 16 mai 1655. Le plus connu, le plus curieux de ses ouvrages est celui-ci : *Epistola, de flagrorum usu in re veneréa et lumborum renumque officio, ad Christianum Cassium*, 1639. Quant à l'ouvrage dont parle Gui Patin, sur les vies des médecins, il n'est porté, que je sache, sur aucun catalogue des livres de médecine. Rien de plus douteux qu'il ait été imprimé. (R. P.)

a de malheur été perdu en chemin. N'est-ce point maltraiter et fort indignement le bon Homère, de l'avoir mis entre les mains d'un chasse-marée, qui l'a perdu entre Dieppe et Paris?

Ce 31 décembre, la reine d'Angleterre a mandé qu'elle espère de partir de Londres pour revenir à Paris devant la fin du mois de janvier. Le Mazarin est toujours malade; sa goutte lui a redoublé de douleurs depuis trois jours. On dit qu'il a lui-même mauvaise opinion de l'issue de son mal.

On dit que les vents ont fait merveilleusement du désordre dans les ports de Hollande, et qu'il y a de la perte pour plus de vingt millions; et même il y a eu au-delà de Rouen un grand foncet, *navis oneraria*, fort chargé de plusieurs marchandises, qui a enfoncé; on dit entre autres qu'il y avoit pour quatre-vingt mille livres de sucre à un épicier, et que deux cents marchands de Paris y perdent, principalement des épiciers.

On fait le malheur en Hollande bien plus grand et plus cruel que je ne vous ait dit ci-devant; car l'on dit qu'il y a plus de cent quarante vaisseaux de noyés, enfoncés ou égarés, et la perte passe cent millions; et que ceux de Rotterdam et d'Amsterdam sont tellement étonnés de cette perte, qu'ils ne savent où ils en sont. Même cela épouvante ici bien du monde, qui ont peur que plusieurs marchands n'en fassent banqueroute, et qui seroient bien aises de se servir de telle occasion, ou au moins d'avoir un si spécieux et si apparent prétexte.

Le roi d'Angleterre a découvert une furieuse et horrible conspiration contre sa personne et sa famille royale. Ils sont plus de cent arrêtés prisonniers; on dit qu'il y avoit sur le jeu force coups de poignard, et des caques de poudre à canon, comme firent les jésuites l'an 1605.

Faites-moi la faveur de me mander, s'il vous plaît, quels livres in-folio ont été imprimés depuis trois ans chez MM. Arnaud et Borde, et principalement quels commentaires sur la sainte Écriture. Enfin, *Gnomologia Homerica*, *Jac. Duporti*

Cantabrigiensis n'est point perdu : il est retrouvé, et m'a été rendu ce matin sain et sauf, dont je suis fort réjoui, car c'est un bien beau livre : *qui dicit Homerum, dicit fontem et compendium ingeniorum.* Mais en récompense, je suis bien en peine de deux paquets de livres de Hollande, qui sont quelque part en chemin, dont l'un vient de Leyden, de la part de M. van der Linden, et l'autre d'Utrecht, et par mon bon ami M. Utembergard. Pourvu qu'ils ne soient point perdus par quelque malheur; car il arrive souvent ce que Lucrèce a dit :

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis faucibus angat.

Nous avons un nouveau doyen, qui est M. Morisset, de notre licence, à la place de M. Blondel, qui est un brave et savant personnage. Le cardinal Mazarin se porte mieux ; il voit et fait jouer en sa chambre; il parie et joue aussi, et gagne pareillement ; mais ce n'est que sa coutume, il gagne toujours et partout ; cet homme a été heureux toute sa vie.

On parle ici d'un grand dessein, qui est de faire la guerre au Turc, afin de le chasser de l'Europe, ce que l'on feroit aisément, et en viendroit-on à bout si tant de princes chrétiens qu'il y a dans l'Europe, étoient assez gens de bien pour s'accorder et unir toutes leurs forces ensemble : *Sed talis sapientia apud nos non habitat.* Le Moscovite et le Polonois l'attaqueroient d'un côté ; les Vénitiens, le pape et autres princes d'Italie avec le roi d'Espagne, sur la mer Méditerranée ; nous y contribuerions des forces, par hommes et par argent ; l'empereur des Abyssins attaqueroit l'Égypte ; le Persan, du côté de la Mésopotamie. *Sed desino : videtur enim mihi somnio simillima isthæc narratio. Vive igitur, vale, et me ama.*

De Paris, le vendredi 7 janvier 1661.

LETTRE CCCXLII. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière, le vendredi 7 de janvier, dans le paquet de M. Falconet, avec un de nos catalogues nouveaux : je crois qu'avez reçu l'un et l'autre. L'ordinaire suivant je vous enverrai un autre catalogue du décanat de M. Ph. Morisset, que M. Falconet vous aura rendu. On dit ici que le Mazarin porte fort l'empereur à déclarer la guerre au Turc et à entrer dans la Hongrie, et que le roi d'Angleterre veut secourir les Portugais contre le roi d'Espagne. Hier mourut ici d'une mort subite un fameux partisan, nommé Dastric. On assure qu'il venoit de la débauche et avoit septante-deux ans. On dit qu'il étoit grand fourbe et mauvais payeur. La reine d'Angleterre a passé la mer avec sa fille, qui est fort belle, et qu'elle tâchera de marier avec M. le duc d'Anjou. Elle ne veut plus retourner ni demeurer en Angleterre, de peur de tomber ou de succomber dans les trahisons des Anglois, qui sont cruels et sanguinaires. La princesse d'Orange sa fille est morte de la petite-vérole : c'est Daquin qui étoit auprès d'elle, et qu'elle y envoya, qui l'a traitée. On dit que le cardinal est asthmatique, et qu'il a eu des foiblesses, même qu'il est fort amaigri. La tempête n'a point fait tant de mal en Hollande que l'on disoit, dont les Hollandois qui sont ici se réjouissent fort. La princesse d'Orange, âgée de vingt-huit ans, est morte dans Londres, non pas de la petite-vérole, mais d'un breuvage que Daquin lui donna fort mal à propos pour quelque dessein particulier qu'il avoit et elle aussi. C'est un secret qui ne se dit qu'à l'oreille et que M. Falconet pourra bien vous expliquer, *quando quidem tuto non potest chartæ committi.*

On parle aussi de quelque bruit en Angleterre, et que le roi n'y est pas en assurance ; mais cela est encore incertain. La reine d'Angleterre est encore à Londres, et ne reviendra pas sitôt à Paris.

Ce 23 de janvier. Enfin, le mal du cardinal Mazarin est augmenté. On dit qu'il est sujet à des foiblesses et à des étouffements, qu'il est asthmatique; qu'il est fort exténué; qu'il n'a de gros que les pieds, et que l'on voudroit bien qu'il lui vînt une bonne goutte qui le délivrât. On a assemblé plusieurs médecins, quelques consultations ont été faites; il a été saigné du pied et purgé de deux verres de tisane laxative, *nec quidquam melius habet.* On parle de le repurger, et par après ils aviseront de lui faire prendre du lait d'ânesse, ou des eaux minérales : n'est-ce pas afin qu'il ne meure point sans avoir tous les sacrements de cette nouvelle médecine, *quæ semper aliquid molitur, miscet, turbat, novat*, etc.? Guénaut, qui est grand maître en ce métier, dit qu'il ne faut pas demeurer en chemin; quand on ne peut plus sur un pied, qu'il faut danser sur l'autre, et que *ægri sunt decipiendi varietate, novitate et multiplicitate remediorum.* Et avec ces belles maximes peu chrétiennes, *ipse parum christianus*, il empoisonne notre jeunesse.

Ce 27 de janvier. On parle que le Mazarin voudroit bien être transféré dans le bois de Vincennes et qu'il a dessein de mettre ordre à ses affaires, qu'il voit bien qu'il faut mourir et qu'il est perdu. Hélas! le bon seigneur! il en a perdu bien d'autres.

Le prince de Condé est mal, maigre et sec; il est au lait d'ânesse, et de douze jours il en est huit au lit : *non censetur diu superfuturus.*

Je vous avertis que feu M. Fr. Duport, que j'ai connu et qui mourut ici l'ancien de notre faculté, l'an 1624, a fait le *Pronostique d'Hippocrate* en vers, que j'ai céans in-octavo, imprimé à Paris l'an 1589, avec les *Aphorismes*, et que je vous enverrai quand il vous plaira. Un des parents de M. de la Poterie m'est ici venu prier de lui donner moyen de lui faire tenir ce présent paquet de lettres. J'eusse bien voulu ne vous pas donner cette peine, mais je n'ai pu faire autrement; obligez-moi de lui faire tenir, si vous savez où il est, la pré-

sente ; j'espère que ce sera M. Falconet qui vous la rendra de ma part, et sans port ni autres frais. *Vale, et me ama.*

LETTRE CCCXLIII. — *Au même.*

J'apprends par la dernière que M. Barat m'a fait l'honneur de m'écrire que votre mal est augmenté, dont je suis bien fâché. Au nom de Dieu, pensez à vous et prévenez l'apoplexie qui vous menace par la saignée, laquelle est le plus sûr remède. Si votre sang vient une fois à s'échauffer, il gagnera le cerveau par un transport et l'étouffera, si vous ne vous servez de ce puissant remède contre la pléthore, laquelle trompe les plus fins. Pensez-y donc, et faites à ma prière quelque chose pour votre santé, afin que nous puissions encore une fois nous revoir avant que de mourir. Je sens bien que je vieillis aussi, et approche de soixante ans; mais néanmoins j'espère, avec l'aide de Dieu, vivre encore quelques années, et de voir quelque agréable changement en nos affaires, avant que je prenne congé de la compagnie. Tout au pis aller, ce sera quand il plaira à Dieu.

Vous savez bien que l'on voit une comète vers le septentrion, en forme de croissant; on dit qu'elle a deux cornichons qui signifient le pape et le Mazarin, qui tous deux se meurent d'hydropisie; *de illo certum est.* M. le premier président me l'a dit lui-même, aussi me l'a-t on mandé de Lyon; son hydropisie est confirmée. Pour le Mazarin, il languit, *ex utroque hydrope, nempe thoracico et hepatico.* Il est asthmatique, orthopnoïque; il a des étouffements la nuit, de sorte qu'il faut ouvrir les fenêtres pour le faire respirer, de peur qu'il n'étouffe; il est enflé, bouffi, extenué, décoloré; bref, il n'est plus tantôt ce Mazarin si rougeaud, et qui étoit bel homme. Ses nuits sont fort mauvaises, et ne dort guère que par le

moyen des petits grains d'opium. Jugez si c'est pour aller bien loin.

Il a fait son testament que le roi a signé, et a fait présent aux deux reines de plusieurs beaux diamants de grand prix; et a remis au roi quatorze millions qu'il lui devoit. Tout cela ne vient pas de son patrimoine. Il a marié sa nièce Hortense avec le grand maître de l'artillerie, fils de M. le maréchal de la Meilleraie, et lui a tant fait d'avantages, que cela surpasse tous les mariages des reines qui ont été mariées jusqu'à présent (1).

On avoit parlé de remettre le mariage de madame Hortense à dimanche prochain, et néanmoins il se fait aujourd'hui, d'où l'on tire conjecture que le Mazarin est plus mal, et qu'il

(1) La maladie du cardinal de Mazarin était une hydropisie de poitrine, suite d'une affection goutteuse chroniqne. Nous l'avons dit précédemment, Gui Patin exerce à plaisir sa verve satirique sur ce ministre, mais il faut convenir que ce n'est pas toujours à tort. Les dilapidations, les extorsions, les exactions de cet homme, lui acquirent une fortune énorme qu'il regretta de perdre avec beaucoup d'amertume et de faiblesse dans les derniers moments de sa vie. Mancini, Brienne, ont vu Mazarin dans sa robe de chambre de camelot, fourrée de petit gris, un bonnet de nuit sur la tête, traîner ses pantoufles dans sa galerie, regarder en passant ses tableaux, et dire en soupirant : *Il faut quitter tout cela!* cependant toujours le même, et se sentant mourir, il voulut encore tromper et fasciner par les apparences; il se faisait mettre du rouge quand il recevait les grands et les ambassadeurs; c'est ce qui fit dire au comte de Fuensaldagne, en le voyant plâtré ainsi : *Cette figure représente assez bien le défunt cardinal de Mazarin*. La ruse, l'hypocrisie, la fourberie, les secrètes menées furent ses moyens ordinaires; d'ailleurs aucune grandeur d'âme, nulle élévation dans l'esprit. Il avait quelques qualités, mais le *vilain cœur paraissait toujours*, dit le cardinal de Retz. Et en vérité, quand on voit le bonheur de l'humanité, le gouvernement des États confié à de tels hommes, il est impossible de ne pas s'écrier avec un grand poëte du siècle dernier :

O sagesse du ciel! je te crois très profonde,
Mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde!

(R. P.)

y auroit à craindre, *ne quid humanitus contingeret*, si l'affaire étoit remise plus longtemps.

Je vous prie de dire à M. Barat que je suis son très humble serviteur, et que je le prie de m'excuser si je ne lui écris. Vous lui direz aussi que les chirurgiens et apothicaires n'interrogent ici qu'en françois, et qu'ils n'osent autrement, et que s'ils l'entreprenoient, on les feroit taire. Cela est en usage parmi nous, même quand ils demandent quelque chose de philosophie; c'est assez pour eux de savoir ce qui regarde l'opération. La plupart de ces gens-là sont des laquais bottés, qui n'ont nul fondement de science, mais beaucoup d'impudence tant les uns que les autres. Pour contenir les apothicaires dans le devoir, il faut leur faire peur du séné et du *Médecin charitable*, comme on épouvante les enfants avec un masque.

Le cardinal Mazarin n'a point pris d'émétique; ils n'ont osé lui en donner, de peur de scandaliser leur marchandise vénéneuse; il n'y a ici que quelques charlatans effrontés et affamés qui se vantent d'en donner, mais ils n'en prennent jamais. Guénaut, qui en est le chef, en donne peu, s'il n'est bien payé : *totam isto veneno dementavit et funestavit familiam suam :* son neveu, sa femme, sa fille, son gendre Guérin, *per hanc viam ad plures penetrarunt ;* pour lui, il n'en prend jamais, il ne se purge qu'avec du séné dans un bouillon. Il dit seulement que l'antimoine est bon, pourvu qu'il soit bien préparé et bien donné à temps : *ad populum phaleras : et te intus et in cute novi : medicamentorum novitas commendat agyrtam.* Dites à M. Barat que je lui promets une légende d'antimoniaux, mais il faut que je la cherche; maintenant je suis pressé, car il faut que je recommence mes leçons la semaine prochaine à Cambrai. Avez-vous eu des nouvelles de votre Rabelais? On n'en parle point ici; je pense qu'il n'y en a point de fait, et que ce ne sont que des promesses des Elzevirs. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, etc.

De Paris, le mercredi ..... de mars 1661.

On achève en Hollande, tout fraîchement, *Astrologia Gallica Jo. Morini, regii mathematicarum artium professoris.* Ce sont deux petits volumes in-folio. J'ai connu cet auteur; il étoit fou, fantasque, présomptueux, brûlé. L'on m'a dit qu'il se plaint là dedans des médecins qui ne veulent point se servir de la chimie, et qui méprisent l'astrologie judiciaire; jugez par là si cet homme étoit sage ou raisonnable Je me garderai bien d'acheter ce livre, je n'ai point de place céans pour de si mauvaise marchandise. L'on imprime en Hollande toutes les *Lettres du cardinal de Retz;* les *Mémoires de M. de la Rochefoucauld*, touchant nos dernières guerres de 1649 et 1652; les *Mémoires politiques et historiques du P. Joseph* (1), capucin, secrétaire du cardinal de Richelieu; l'histoire dudit cardinal, faite par M. Ant. Aubery, en trois tomes in-quarto, laquelle on vend ici in-folio, en trois tomes, cinquante livres. On vend en quatre tomes in-douze, *Historia Francica*, par le père J. de Bussières, jésuite. J'attends de M. Sebizius de Strasbourg le *Manuale, seu speculum medicinæ praticum.* On a imprimé à Nuremberg toutes les œuvres de *Greg. Horstius*, ramassées ensemble, in-folio. Le livre est bon, *sed requirit peritum lectorem, ut distinguat bonum a malo, verum a falso.* La grande *Bible des Critiques*, toute latine, est achevée en Angleterre, en huit volumes, avec les commentaires des plus savants réformés, et même de quelques catholiques. *Pauli Zachiæ, Quæstiones medico-legales*, en deux tomes in-folio, dont le deuxième est tout nouveau, ne sont-ils pas encore en vente à Lyon? il n'en reste pourtant que les premières feuilles à achever. On les veut dédier au pape; c'est peut-être sa maladie qui l'empêche. Quand le Mazarin sera mort, on mettra sur la presse toutes les œuvres de M. de Balzac, en deux tomes in-folio, où l'on mettra sa vie, et les augmentations de l'*Aristippe*, qui en ont été retranchées à cause de la fortune prédominante dudit Mazarin.

(1) Voyez la note, t. I, page 59.

M. le duc de Brissac est ici mort depuis trois jours, âgé de de quarante-neuf ans, tout étique d'un grand ulcère qu'il avoit dans les reins.

Le roi d'Angleterre fait fortifier Dunkerque ; l'on dit qu'il épousera la princesse de Portugal : cela nuira au roi d'Espagne.

LETTRE CCCXLIV. — *Au même.*

Je vous envoyai hier par la voie de M. Falconet une lettre pour vous et une pour M. Simonet, le joaillier votre voisin. Dans celle d'hier il y avoit que M. de Rhodès, précepteur du roi, avoit été disgracié : cela n'est pas vrai, c'est un faux bruit qui a couru ; je viens de rencontrer M. de la Mothe-le-Vayer qui m'en a assuré.

Ce 20 de mars. Le Mazarin est mort. Les gens de bien attendent du changement en mieux, par l'espérance que nous en donne le roi, qui veut lui-même faire, à ce qu'il dit, ses affaires ; il reçoit force requêtes, et promet d'y répondre. Il fait espérer tout le monde : *quod utinam feliciter succedat.*

Ce 30 de mars. On tient que la reine est grosse. On parle ici d'un grand voyage à Fontainebleau, où le roi a dessein de demeurer tout l'été. On nous menace aussi d'un grand jubilé après Pâques, afin que Dieu nous aide contre les menaces du Turc, qui en veut à la Hongrie et à la Transylvanie ; puis après à Vienne, et ensuite à toute l'Allemagne et à l'Italie.

Ce 4 d'avril Je viens de recevoir la vôtre, très bonne et très agréable, avec celle de M. Dinckel ; je vous remercie de l'une et de l'autre. Je n'ai rien ouï dire de la traduction de van Helmont : c'est un sot livre, et l'auteur un méchant fripon ; ce livre françois n'aura jamais grand débit (1). Si le Mazarin eût été traité dès le commencement de sa maladie par gens à ce connoissant, *longe diutius potuisset esse super-*

(1) Il s'en faut beaucoup que la postérité ait consacré ce jugement

stes, etc., eût encore bien dérobé; mais afin qu'il cessât de tourmenter le monde, Dieu a permis qu'il soit tombé entre les mains des médicastres de la cour, qui ne parlent que de secrets et vin émétique, et petits grains narcotiques, de tartre vitriolé, poudre diaphorétique. Trois ans avant sa mort on ne l'a purgé qu'avec de la manne, qui est un remède sophistiqué de miel, de sucre, de tithymales, de scammonée, etc. Valot, sans raisonner davantage, lui promettoit par ce moyen de le garantir de la goutte, ce qu'il a fait; mais aussi lui est-il arrivé bien pis: cette matière goutteuse, qui ne doit jamais être arrêtée, mais détournée seulement, s'est transportée dans la poitrine où elle a fait un asthme orthopnoïque, *unde secuta est diaphthora et hydrops pulmonis.* On lui a trouvé dans la cavité de la poitrine de l'eau sanieuse en grande quantité; il y en avoit près de trois livres; le poumon pourri, *in propria substantia*, et du sang figé, *usque ad insignem duritiem*, dans l'aorte : c'est de là que venoit la palpitation de cœur et l'intermission du pouls qu'il avoit quelquefois, etc. Mais c'est assez parler de ce filou (1). Je rencontre quelquefois M. Gras, qui se met en

injuste et violent de Gui Patin, nourri, saturé de la doctrine d'Hippocrate, de Galien, et qui aurait pu dire :

Dévot adorateur de ces maîtres antiques,
Je veux m'envelopper de leurs saintes reliques.

André Chénier.)

Van Helmont passe aujourd'hui pour un des plus grands médecins qui aient existé, par la hardiesse, par la profondeur et l'originalité de ses conceptions, malgré la bizarrerie de son langage et une certaine affectation d'obscurité mystique. Voyez la note t. I, p. 355. (R. P.)

(1) En réfléchissant aux vols et aux exactions du cardinal de Mazarin on aurait pu substituer à cette autopsie cadavérique celle qui fut affichée à Londres après la mort de Noy, ce légiste subtilement cruel, qui inventait toutes sortes d'impôts, et notamment sur la fabrication du savon, pour remplir les caisses vides de l'infortuné Charles Ier. « Les chirurgiens du roi ayant procédé à l'autopsie du cadavre de Noy, ont trouvé dans son estomac une quantité de mauvais savon, — dans sa

peine de savoir des épitaphes du Mazarin ; quelques uns en ont déjà beaucoup ; on dit qu'on en imprimera un recueil. On ne dit encore rien de M. de Hérart ; mais on croit qu'au voyage de Fontainebleau, où le roi s'en va après Pâques, il y aura du changement. Le maître est mort, mais on assure que ce sont les garçons qui tiennent la boutique : de ces trois, quelqu'un d'iceux attrapera la bonne place et tiendra les autres. On dit que le petit Mancini, la nièce Marie, l'évêque de Fréjus Ondedey, et autres Italiens s'en retournent bientôt en Italie, craignant ici quelque revers de fortune. On dit que les deux reines sont et frondent rudement contre eux.

Pour M. de Sorbière, on dit que les pensions seront continuées ; mais que sait-on combien durera cela? Je suis bien aise que M. J. Wepfer (1) vous ait vu en passant à Lyon ; il a un frère fort savant (2). Pour le petit paquet de thèses que j'ai reçu de Bâle, je pense que c'est vous qui l'avez reçu, qui en avez payé vingt sous de port depuis Bâle jusqu'à Lyon, et qui le baillâtes à M. Falconet, qui me l'a fait tenir par un marchand de Paris, qui lors étoit à Lyon, nommé M. Bâtonneau. Le petit Fourmi n'est qu'un menteur, non plus que la plupart des autres libraires. Dès qu'il étoit ici l'an passé, il disoit qu'il n'y avoit que trois feuilles à l'*Antiphonaire* du père Théophile Raynaud. Mais ce n'est pas celui que j'ai plus envie de voir, je pense que celui-là est bien maigre ; c'est Saint-George que j'ai bien envie d'avoir, afin de le faire relier avec saint Antoine et Marie Égyptienne, que j'ai céans du même auteur, en blanc, imprimés à Gand, il y a deux ans entiers. J'attends de MM. de Tournes : *Theses Sedanenses ;* j'espère bien d'y apprendre quelque chose de bon. L'auteur du traité, *de Vomitu, stibiique veneno*, sera M. Blondel ; il me dit hier qu'il

bouche des proclamations d'impôt, — dans son cerveau de vieux arrêts moisis ; — et dans son cœur rien. » (R. P.)

(1) Jean Wepfer, médecin, né à Schaffouse le 19 juin 1635, mort dans la même ville le 10 janvier 1670. (R. P.)

(2) Jean-Jacques Wepfer. Voyez la note ci-après page 492. (R. P.)

a encore quelque petite chose à faire. Ce traité de Cardan, *Examen 2 ægrorum Hipp.*, est fort rare, je ne l'ai jamais vu ; mais je l'ai toujours ouï priser. M. Huguetan ne doit pas manquer de l'y mettre ou l'acheter à quelque prix que ce soit; si je l'avois, je leur enverrois très volontiers. Quoi qu'il en soit et quoi qu'il coûte, ils doivent l'y mettre : encore est-ce beaucoup qu'ils en trouvent un à acheter.

Je vous prie de me mander s'il y a dans Lyon, *Gregorii Horstii opera*, in-folio, à vendre, et combien vous a coûté le vôtre. On commence à faire ici le recueil de quelques épitaphes, que l'on a même envie d'imprimer. Demandez-en à M. Falconet; il pourra vous en prêter quelques unes à transcrire, que son fils lui envoie par cet ordinaire. Tâchez de vous souvenir du billet des livres imprimés chez M Arnaud. *Te et tuam saluto. Vale et me ama.*

De Paris, le vendredi 5 d'avril 1661.

LETTRE CCCXLV. — *Au même.*

Vous ne serez pas fâché de recevoir la présente des mains de celui qui vous la rend : c'est M. François Cousinot, fils de feu M. Cousinot, qui mourut ici premier médecin du roi, l'an 1646. Il est du côté de madame sa mère, tout Bouvard, Riolan et Piètre, qui sont des noms illustres en notre profession. Je lui ai fait voir l'éloge qu'avez donné à M. son père, dans l'appendice que vous avez ajouté au *Puteanus, de Medicamentis purgantibus*, etc., et toute sa famille m'a témoigné de vous en savoir grand gré : voilà ce que c'est que de bien faire. Il s'en va voir l'Italie ; je prie Dieu que son voyage soit bien heureux, et qu'il en revienne bientôt en bonne santé. S'il a besoin de vos bons conseils, ou de quelque adresse, je vous prie de l'avoir pour très recommandé, et je vous en conjure par tous les droits de l'amitié désintéressée qui est entre nous deux il y a bien longtemps.

J'apprends que l'on imprime en Hollande *Vossii Apologia pro Sacræ Scripturæ LXX interpretum translatione*. Je crois que cet ouvrage sera curieux et savant, mais je ne sais si c'est du père ou du fils. Nous attendons dans peu de jours, *Etymologicæ linguæ latinæ* du père, qui sera un fort bon livre, et un *Ovide* de Nicolas Heinsius, in-quarto, et *Epistolæ aliquot virorum illustrium, theologorum remonstrantium*, qui sont *Vossius, Barlæus, Heinsius, Episcopius, etc.*

On achève ici l'*Histoire de la Grande-Bretagne*, qui ira jusqu'au rétablissement du roi d'à présent, par M. Salmonet. On y imprime pareillement l'*Histoire du maréchal de Matignon;* cela sera du temps de Charles IX et de Henri III. On a fait aussi l'*Histoire de la maison de Courtenay*, in-folio. Je vous baise les mains, et à mademoiselle votre bonne femme et à M. de Gonsebac, et je serai de toute ma vie, etc.

De Paris, le vendredi 22 d'avril 1661.

LETTRE CCCXLVI. — *Au même.*

Je ne vous écris que pour vous faire part de la dernière feuille que je vous envoie; c'est M. Gaffarel qui est ici, comme je crois que vous savez bien, natif de Provence, grand périgrinateur, qui étant par ci-devant en Italie, a trouvé chez les cordeliers de Florence un Galien grec, de Venise, qui vient de feu notre bon ami Gaspar Hofmannus, tout plein et bordé des notes de ce grand homme; il en a fait imprimer un échantillon dont je vous envoie un exemplaire que vous verrez à loisir. Il dit que ces cordeliers lui ont vendu ce Galien cinquante pistoles dans Florence, et qu'il est prêt de le vendre pourvu qu'il en trouve cent louis d'or; peut-être qu'il le donneroit bien à moins, vous savez bien comment les Provençaux aiment l'argent. Vous verrez, s'il vous plaît, ce que je vous envoie, et m'en direz votre avis quand il vous plaira. Le roi est avec toute la

cour à Fontainebleau ; on dit qu'il s'en va faire un voyage en Bretagne pour obtenir de l'argent des États de ladite province et y mettre la gabelle. Le bon prince n'a point de honte de dire (tant il a eu un bon pédagogue) qu'il a besoin d'argent, et, pour en venir à bout, il veut faire de nouveaux officiers de diverses sortes, tels que sont huitante secrétaires du roi, cent procureurs de la cour, des notaires et commissaires au Châtelet, etc. Je vous supplie de dire à M. Rigaud le jeune, qui est parti d'ici depuis peu, que je lui baise les mains, et que j'ai grand regret de ne lui avoir point dit adieu, que je le prie de m'envoyer les livres qu'il m'a promis, dans quelque balle qu'il pourra faire pour Paris; que s'il n'en fait bientôt, il faudra les mettre dans quelque autre, ou qu'il vous les délivre. Je vous baise les mains, et à madame Spon, comme aussi à M. Simonet, votre voisin, s'il vous plaît, et serai toute ma vie, etc.

De Paris, le mardi 12 de juillet 1661.

On ne parle ici que de pendre et de rompre des voleurs; on fait aussi le procès au Châtelet à un prêtre parisien, nommé de Pèves, qui a débauché une jeune veuve en confession, et à qui il a fait quatre enfants ; elle est grosse du quatrième. O saint et sacré célibat, que tu as fait de cocus au monde ! Les cordeliers de Florence avoient eu ce Galien d'un jeune homme allemand, parent de la femme de M. G. Hofmann, qui se fit cordelier chez eux. On dit ici que le roi s'en va faire un voyage en Bretagne pour avoir de l'argent. Si les Bretons se veulent racheter, il n'ira point; mais en récompense il ira en Provence pour y faire une nouvelle quête. *Vilius argentum est auro, virtutibus aurum. Vale, et me ama.*

LETTRE CCCXLVII. — *Au même.*

Je vous ai bien de l'obligation de tant de peines que vous prenez pour moi. Dieu soit loué que mademoiselle Spon se porte mieux! Pour les trente exemplaires de votre *Pronostic* qu'avez délivrés à M. Falconet, *factum est hoc præter mentem meam;* je priois mondit sieur de me les acheter chez M. Huguetan, et il les est allé prendre de vous. Il n'est pas raison que je fasse des libéralités à vos dépens, ni que je vous empêche d'en faire à tant d'amis que vous pouvez avoir. Voilà qui m'embarrasse, je voudrois bien que cela allât autrement. Je vous prie de remercier M. Garnier de ce qu'il vous a donné pour moi; j'attendrai ce paquet patiemment, et y verrai de grande envie son saint *Georgius Cappadox*, que j'attends depuis longtemps pour mettre avec son saint Antoine, s'ils sont de même grandeur; je serai pareillement bien aise de voir le portrait de cet auteur, *cujus ingenium mihi videtur mirabile in tot libris scriptis.* Je n'ai point encore vu ici cette nouvelle édition du *Manuductio ad medicinam Jo. Dan. Horstii*, où il est parlé de vous et de moi. Il y a un libraire d'Amsterdam nommé Jansson, en cette ville, qui a bien des livres, et qui néanmoins n'a pas celui-là; il a entre autres un beau volume infolio intitulé : *Atlas cœlestis;* ce sont de fort belles cartes: celui qui est enluminé se vend cinquante livres, celui qui ne l'est point se donne pour trente-cinq. Je me souviens bien de M. Dandre; c'est un affineur de Lyon, fort débauché, qui fait le philosophe et le stoïque, et qui emmena d'ici Lyon quand et soi, une belle garce qui lui a bien mangé du bien; il s'en étoit allé d'ici sans me dire grand merci, mais M. Ferus y a mis ordre. J'ai pris plaisir de parler de vous à tous les Lyonnois que j'ai connus de deçà, mais tous les coups ne portent pas. Comment se porte M. Simonet? Je vous prie, quand vous le verrez, de lui faire mes très humbles recommandations, et à madame sa femme: tous deux m'avoient

promis de vous prendre pour leur médecin, et que vous étiez leur voisin. Pour votre M. de Charmaza, je ne m'en souviens pas. Ce M. le Noir, de Gien, ne peut être que cousin de Guénaut : *nec eum novi*. Votre M. Colot voudroit bien être associé avec le petit Colot de deçà, mais celui-ci n'y veut mordre : *a pluribus tentatum opus in gratiam Hieronymi, non potuit perfici ;* celui-ci sent bien qu'il est bien appuyé, il a tous les médecins de Paris, *et nititur fama publica*. Cette réputation n'est, à ce qu'on dit, que du vent ; mais ce vent-là fait quelquefois tourner le moulin, et y aide souvent. *Carissimam tuam uxorem saluto. Vive, vale, et me ama.*

Pour les trente exemplaires de votre *Pronostic* qu'avez délivrés à M. Falconet, je vous prie d'en recevoir la somme qu'ils vous ont coûtée, comme je l'en prie par ma lettre.

Mais à propos de livres, quand est-ce que nous aurons *Theses Sedanenses*, de MM. de Tournes? Se trouvent-elles à Lyon? Combien les vend-on en blanc? Il y a aussi une nouvelle édition du *Bibliotheca Ranavelli* en deux tomes bien gros, in-folio; je vous supplie de me mander ce qu'elles peuvent coûter dans Lyon, en blanc. Le Cardan roule-t-il toujours? Pourra-t-il être fait dans un an?

M d'Espernon se meurt *ex dysuria virulenta*. On dit que le roi supprime par sa mort cette grande charge de *colonel de l'infanterie françoise*, et que la reine-mère aura le gouvernement de Guyenne. Je vous prie de dire à M. Garnier, votre collègue, que je le remercie de tout mon cœur des livres qu'il vous a délivrés pour moi, tant de sa part que de celle du révérend père Théophile Raynaud, auxquels tous deux je baise très humblement les mains. N'imprime-t-on rien de nouveau de ce bon père? car il a encore bien des manuscrits tous prêts à l'édition.

Si vous prenez la peine de parler à M. Rigaud, qui étoit ici le mois passé, il m'a promis quelques petits livres, qu'il vous donnera, et vous dira quand sera achevé leur in-quarto

Syntaxis prædictoinum medicarum, *Roderici Castrensis* : et puis après, quand j'aurai tout cela, je donnerai ordre pour le paiement.

M. d'Espernon mourut ici hier 25 de juillet, à neuf heures du matin, belle âme devant Dieu, s'il y croyoit : il a passé toute sa vie en un pays d'étrange créance. M. Gras a perdu son procès : il commence à faire ses adieux, il dit qu'il partira d'ici pour s'en retourner à Lyon vers le commencement du mois d'août.

Nous sommes ici dans la canicule, véritablement bien chaude, *perflatur ventis etesiis*, qui tempèrent fort l'air, et nous font grand bien, cela pourra nous préserver de la peste. *Te et carissimam tuam saluto*, *de cujus convalescentia serio gaudeo et triumpho. Vale*, *et me ama.*

De Paris, le mardi 26 de juillet 1661.

LETTRE CCCXLVIII. — *Au même.*

Pour réponse à votre lettre du 26 mai, je vous dirai que, selon votre désir et dessein, j'ai demandé l'audience pour M. *de Rhodes* à M. le premier président, lequel prit mon placet, et me promit d'y faire ce qu'il y pourroit; mais il ne m'assura pas comme j'eusse bien voulu, alléguant pour ses raisons que l'on demandoit bien plus qu'il n'en pouvoit donner et que le temps ne permettoit, néanmoins qu'il feroit ce qu'il pourroit; et depuis ce temps-là je ne l'ai point vu, à cause de la grande occupation que lui donne *la chambre de justice* et du peu de loisir qui lui reste, joint que les fêtes et dimanches il n'est point ici à cause du beau temps; il passe ces jours-là à Auteuil, où on juge des procès de commissaires, et soupe sur la fin du jour pour revenir à dix heures du soir, ce qui est cause que je ne le vois pas si souvent en été comme en hiver. Mais je vous dirai en passant, sans préjudice du bon droit de M. *de Rhodes*, qu'il est en danger de perdre son procès s'il n'a fort bonnes raisons, les médecins, les chirurgiens

et apothicaires étant ordinairement déboutés de telles prétentions, dont les exemples sont ici fort fréquents; néanmoins en temps et lieu je vous promets que je le recommanderai audit seigneur. Je vous prie de l'en assurer et de lui faire mes très humbles recommandations. Je pense vous avoir écrit par ci-devant que le 27 de mai nous avons perdu deux de nos compagnons, savoir, MM. *R. Tulloue* et de *Bourges* le père; mais depuis ce temps-là deux autres ont encore payé le tribut à nature, savoir, *maître Jean de Gorris* et *Jean Chartier* (1), qui étoit professeur du roi sans faire aucune leçon : aussi n'étoit-il point capable et n'étoit qu'une bête et un ivrogne. L'on m'a dit aujourd'hui que M. *Sorbière* étoit allé en Angleterre pour y voir son ami M. *Hobbes* et l'entrée de la reine, laquelle doit être magnifique. Mardi prochain, la reine-mère, d'Angleterre, s'en retourne à Londres. On dit que le duc d'Enghien est ici fort malade. Je n'ai point encore vu le livre de M. G. Segerus, *Triumphus et querimonia cordis repetitus;* son opinion est fort contraire à la commune, comme aussi peut-être à la vérité. *Vale et me ama.*

Parisiis, die veneris 14 julii 1662.

Ce vendredi, 14 *de juillet* 1662. On ne parle ici que d'argent et de pain, qui est encore enchéri; tout le monde veut faire fortune; j'ai peur que nous ne voyions les hommes engagés et acharnés les uns contre les autres, se prendre à la gorge pour avoir de l'argent (2). Nous avons perdu depuis peu, et en peu de temps, deux des nôtres, savoir, *Jean de Gorris* et

(1) Ce Jean Chartier était le fils de René Chartier, l'illustre éditeur d'Hippocrate et de Galien. Voyez la note t. I, page 214.

(2) Il n'y a point de siècle heureux pour les contemporains, rien de plus démontré. En lisant ce passage, ne croit-on pas reconnaître les murmures, les plaintes, les gémissements de nos contemporains sur la dureté du temps présent? C'est qu'à peu de différence près la société, les lois, la religion, ne remédient qu'imparfaitement aux maux de l'humanité. « Un jour viendra, dit M. de Chateaubriand, où l'on ne comprendra plus qu'un homme ait eu un million de revenu, tandis que d'autres mouraient de faim. » Sans doute; mais que de siècles sont né-

Jean Chartier, qui tous deux n'ont point laissé de pratiques, car l'un n'en avoit plus, l'autre n'en eut jamais. Nous en avons encore un bien malade, M. *Merlet*, qui est aujourd'hui l'ancien de l'école. Beaucoup de gens affectionnés ou intéressés aux partisans se plaignent fort de M. *Colbert* et de la chambre de justice; l'on dit aussi que demain doivent être confrontés M. *Janin de Castille* et M. *Fouquet*. Le roi, les reines et toute la cour sont à Saint-Germain. La reine d'Angleterre s'en retournera bientôt à Londres. On imprime en Angleterre un beau *Diogenes Laertius*, in-folio, grec-latin. Le duc d'Enghien est ici fort malade. On imprime en Hollande un Rabelais qui sera fort beau. On a mis ce matin, prisonnier dans la Bastille, un libraire nommé Desprez, pour avoir imprimé quelque chose qui déplaît aux jésuites; c'est une lettre de M. *Pavillon*, évêque d'Alais, qui allègue des raisons par lesquelles il proteste de ne pas signer que les cinq propositions soient dans le livre de *Jansénius*, évêque d'Ypres. *Tollitur e medio sapientia, vi geritur res*. Il sera dorénavant bien dangereux d'être homme de bien. J'apprends tout fraîchement que l'on imprime à Lyon trois tomes in-folio d'opuscules du *père Théophile Raynaud*. *Vale et me ama*.

***Parisiis*, 14 *julii* 1662.**

LETTRE CCCXLIX. — *Au même.*

Pour réponse à la vôtre du 7 de novembre, de laquelle je vous remercie de tout mon cœur, je vous dirai que ma dernière vous doit avoir été rendue ou envoyée de chez M. Falconet, comme j'espère que celle-ci ira par même route. Pour les cent livres de MM. Tournes, je crois que vous les avez reçues par le commis de M. Troisdames, lesquelles vous donnerez,

cessaires, combien de flots d'idées et peut-être de flots de sang couleront avant ce résultat de simple bon sens, le repos et l'abondance pour tous; avant d'établir cette société idéale que le genre humain cherche, espère et rêve! (R. P.)

s'il vous plaît à celui qui viendra de leur part avec un récépissé. Pour les ballots de livres qu'ils me doivent envoyer, combien que je n'y sache rien de suspect, j'approuve fort votre avis, et vous prie d'en avertir M. Falconet, qui vous le mettra entre les mains, et par après vous prendrez votre temps de loisir de me l'envoyer par le coche d'eau. Je suis ici le médecin et le bon ami du maître de ce coche, qui vient de la Saône à Auxerre, et de là à Paris. Le jeune Falconet est en dangereux poste, car il aime bien la débauche, laquelle est fort fréquente à *Montpellier*. Dieu lui fasse la grâce de s'amender et d'y profiter; mais il n'aime guère l'étude et est grand hypocrite. *Utinam nunquam pœniteat patrem, virum optimum, eo misisse filium.* Pour moi, je suis ravi d'en être déchargé. *Nimia laborat protervia et stolida procacitate.* Il est de ces jeunes gens d'Horace : *Cereus in vitium flecti, monitoribus asper, etc. Utinam Deus illi immittat meliorem mentem!* Il a assez d'esprit, mais il aime bien mieux le jeu que l'étude, et n'a besoin que d'argent pour jouer : *qua utinam careat*, afin qu'il ne joue point (1). Je vous remercie d'avoir parlé du *Cardan* à M. Huguetan : c'est M. le premier président qui m'en a parlé plus de six fois; encore m'en a-t-il parlé avec bonté, et a témoigné de vouloir servir et en récompenser ces deux messieurs; si telle pensée leur venoit en volonté, je me persuade aisément qu'ils sont engagés ailleurs, d'où ils espèrent davantage : *his bene sit, per me sint omnia protinus alba.* Mais un premier président est un petit roi, il fait bon l'avoir pour ami : celui-ci n'est point autrement libéral, mais il est reconnoissant, il aime les savants et les honnêtes gens. Quand sera donc fait le *Cardan?* Aura-t-il un grand *index* pour les dix tomes? Je sais bien tout ce que me mandez du père Théophile Raynaud; je suis seulement en peine quand seront achevés les deux premiers tomes des dix-huit; car ce bonhomme est

(1) Ces réflexions contrastent fort avec ce que Gui Patin avait dit en faveur de Noël Falconet. Il est probable qu'il voyait avec ressentiment qu'on eût fait quitter Paris à ce jeune homme pour l'envoyer étudier à Montpellier. (R. P.)

bien vieux. M. *Alex. Morus* est guéri, à ce que j'apprends depuis deux heures de M. du Four (par ci-devant médecin de M. de Vendôme), qui l'a traité de cette maladie dernière, savoir, d'une fluxion sur la poitrine avec la fièvre continue, assisté des bons et fidèles conseils de M. *Elie Beda*, *sieur des Fougerais*, vénérable et détestable charlatan, s'il en fut jamais; mais il est homme de bien, à ce qu'il dit, et n'a jamais changé de religion que pour faire fortune et mieux avancer ses enfants. *O virum bonum!*

Mais dites-moi, s'il vous plaît, pourquoi y a-t-il tant de fautes en votre *Pharmacopée* de B. Bauderon, in-quarto? Il y en a de tant de sortes qu'elles me font pitié. On faisoit autrefois à Lyon tout autrement mieux : je pense que les hommes se lassent de bien faire, et que *tandem fit effetum seculum.* MM. Huguetan et Ravaud n'ont-ils point fait encore imprimer quelque première page de leur Cardan, pour l'envoyer çà et là en divers lieux et le faire connoître?

On dit que la négociation de l'accord du pape avec le roi est tout-à-fait rompue, qu'il n'y a point d'espérance de paix, et que nous aurons la guerre en Italie le printemps prochain. On fait ici des prières publiques pour obtenir de Dieu un heureux accouchement pour la reine. Pour moi, je souhaite qu'il nous en vienne un petit prince qui fasse rabattre la taille, et cause la diminution de tant d'impôts que les deux derniers cardinaux ont mis par toute la France. On dit que le pape est malade, et que le roi d'Espagne a promis de donner passage par le Milanais, quand le roi voudra envoyer en Italie une armée contre le pape, pour assiéger ses villes. Mais quand cela sera, et que nous nous serons bien vengés du pape par ce moyen-là, que deviendra la catholicité du roi d'Espagne, dont le pape et les jésuites font tant de bruit? Je vous supplie de faire mes recommandations à M. Anisson, comme aussi à M. Huguetan l'avocat. *Te et tuam saluto. Vale.*

De Paris, le 17 de novembre 1662.

Pour vous sauver la peine d'écrire encore à M. Sorbière, attendez un peu que je lui aie parlé et que je lui aie montré votre lettre. Notre M. Piètre se porte mieux, mais il a présentement la goutte assez douloureuse et a cinquante-quatre ans; il est plus vieux que vous d'un an, car il est né l'an 1608. Pour le livre du sieur Serrier (1), *non valde moror;* ce n'est qu'un écolier, qui, au lieu d'étudier et d'apprendre, fait des livres; mais le temps y est : *scribimus indocti, doctique poemata passim.* J'ai regret de la mort du sieur Verny; au moins avant que de mourir il a tâché de servir le public, et a écrit de son métier qu'il entendoit bien, tout autrement que M. Serrier n'entend les fièvres. Je suis bien aise de savoir que l'on imprime, mais chez qui? le *Code théodosien.* Voilà un impôt sur ma bourse, mais je le prends en gré, car c'est un grand livre fort bon et d'usage, je l'achèterai dès qu'il sera fait, si je suis encore au monde. M. Alex. Morus se porte mieux; il est mon bon ami, nous nous sommes rencontrés plusieurs fois et avons bu ensemble. Mes deux fils vous rendent votre salut et vous remercient : Carolus vous enverra bientôt son livre avec une lettre de remerciement. J'ai vu le jeune Bauhin, qui est un garçon sage et bien fait. Valot a été malade d'une grande fluxion sur la poitrine et fort douloureuse : il a été saigné plusieurs fois, et ensuite purgé; il se lève, Guénaut l'a mis au lait, *quo solo utitur pro alimento :* il est asthmatique et a un mauvais poumon. Quand Vautier fut bien malade, il prit Valot pour son médecin : je ne sais si celui-là fait mieux, mais je sais bien qu'un homme sage ne fit jamais son médecin son héritier. Guénaut passe septante-six ans, et a encore bon appétit. On parle déjà de cette succession, en cas que mort arrive. Le monde est plein de gens altérés, affamés et qui songent fort au bien d'autrui. Les jurisconsultes disent que le titre du droit *de acquirendo rerum dominio*, est le titre des habiles gens. Le roi est encore ici : on dit qu'il n'ira à Dun-

(1) Trophimi Serrier, *Hydatologia*, Arelat, 1660, in-12.

kerque qu'après que la reine sera accouchée, ce qu'on remet au 28 de novembre. Notre querelle avec le pape dure toujours; quelques uns disent que c'est de la besogne pour ce printemps. M. Fouquet est toujours prisonnier, mais on dit qu'il n'en aura que le mal. On parle ici de plusieurs suppressions d'office que le roi veut faire. Dieu soit loué, si le peuple, qui est dans la dernière extrémité de misère, en peut être soulagé. *Te et tuam saluto, et utrique vestrum totique familiæ faustum ac feliciorem annum exopto, qui proxime imminet.*

De Paris, le mardi 19 de décembre 1662.

LETTRE CCCL. — *Au même.*

Dieu soit loué de toute votre dernière, et de ce qu'elle contient. Je vous remercie de la peine qu'avez prise pour moi envers M. Tournes. Pour le paquet de Genève, je vous supplie de me le garder chez vous, et ne me le pas envoyer sitôt; j'en aviserai quand je saurai que vous l'aurez reçu. Pour la dédicace du *Cardan*, j'en ai écrit à MM. Huguetan ce que j'en pensois, je serai ravi qu'ils en fassent à leur volonté : quoi qu'ils en fassent et qui en arrive, je ne veux être garant pour personne. Peut-être qu'ils gagneront davantage de le dédier au sénat de Milan, qui leur fait espérer une bonne récompense : je n'ai point le pouvoir de faire ainsi parler personne de deçà : *nec vellem si possem.* Dieu me garde de leur empêcher leur profit et avantage, ce n'est point là mon dessein. Pour le sieur Serrier, Dieu le conserve, j'ai autrefois vu son livre, qui étoit bien grossier et fort inepte; c'est presque assez que l'auteur soit de ce pays-là : Valetila et du Laureus sont morts il y a longtemps. Pour le vin émétique et l'antimoine, il n'y a que les charlatans qui s'en servent, encore n'est-ce pas souvent; et ce qu'ils en font la plupart, n'est que pour flatter Guénaut et lui plaire : voilà ce que c'est que de faire fortune, *inde oritur maxima turba clientum*, qui la plupart y ont été mordus. Les apothicaires se plaignent de Guénaut, ils disent

qu'il les a trompés : il leur avoit fait espérer qu'il les rétabliroit dans les familles, d'où le médecin charitable et les pédants, les maîtres des arts et gâte-métiers les avoient chassés. Voilà comment cet homme appelle de fort honnêtes gens, tels qu'ont été MM. Marescot, les Piètre, Duret, De la Vigne, Moreau, Merlet, Riolan et quantité d'autres honnêtes gens qui n'ont point eu égard au gain des apothicaires, mais au soulagement de leurs malades, qu'ils ont traités avec charité et justice, que telles gens que Guénaut ne veulent point connoître. Il ne faut plus que de l'argent. *Virtus post nummos. Si nihil attuleris, ibis vomere foras.* Ces gens-là font de notre métier une cabale et une imposture, mais beaucoup de gens en sont bien avertis qui s'en gardent bien. Je vous rends grâces du changement qu'avez fait faire sur l'antimoine dans ce livre de M. Serrier; il méritoit qu'on y mît *deterior pars*, non plus n'est-elle pas la plus grande. M. Gontier a tâché de faire ici imprimer son manuscrit, mais il n'a pu trouver personne qui ait voulu l'entreprendre, nos marchands sont trop secs et même trop pauvres. Tandis qu'il gardera ses écrits, il pourra les amender; non plus la règle d'Horace n'est-elle point encore passée, lorsqu'il a dit : *nonumque prematur in annum.* Il est bien plus de livres que de bons médecins : *et tamen faciendi plures libros nullus est finis :* tout le monde s'en mêle, *scribimus indocti doctique poemata passim.* Les marchands et les fous courent à la nouveauté : *studio novitatis abrepti plures insaniunt.* On ne dit ici rien de nouveau de M. Fouquet ni du pape, sinon que l'empereur et le roi d'Espagne n'ont point voulu prendre son parti contre nous; je ne serois point marri de la guerre en Italie si elle pouvoit aider à réformer ce Jupiter *capitolinus* et toute sa séquelle papimanesque; mais *in tanta corruptione morum vix puto aliquid standum, nec omnino ullus videtur superesse locus tantæ emendationi, neque tale quid patitur ratio illorum temporum ad quæ nos reservavit Dominus.* On s'en va ici commencer in-folio, le mois prochain, la pratique de Hollier, *cum enarrationibus et annotationibus, Lud. Dureti, et Exercitationibus Ant. Valerii :* à quoi l'on ajoutera

Commentaria et Observationes Jo. Hautin, medici parisiensis celeberrimi, qui étoit un grand praticien, lequel mourut ici l'an 1616. Il étoit un des trois qui tenoient ici le haut du pavé, Jean Duret et Simon Piètre. Nous avons ici un vieux partisan qui se meurt, âgé de soixante-quinze ans. C'est M. Boneau, il est natif de Tours. M. le premier président me dit hier au soir qu'il a un beau Cornelius Celsus, fort augmenté et corrigé il y a longtemps. Je vous baise les mains, à M. Huguetan l'avocat, à M. son frère, et à M. Ravaud. Si je savois ce qu'ils désirent de M. le premier président, peut-être que je le pourrois proposer moi-même ou l'obtenir pour leur *Cardan*. *Vale, et me ama.*

De Paris, le mardi 19 de décembre 1662.

LETTRE CCCLI. — *Au même.*

Mon très cher et précieux ami, je vous rends grâces très humbles de votre dernière et belle et précieuse lettre : plût à Dieu que je pusse vous en envoyer de pareilles de deçà, et qui vous donnassent autant de réjouissance et de satisfaction comme la vôtre m'en a donné, que j'ai relue plusieurs fois : *decies repetita placebunt.* Je vous remercie très humblement de tous les soins que prenez pour moi, de toutes les peines que je vous donne pour mes petites curiosités qui font une partie de mon étude ou au moins de mon divertissement. Vous savez ce qu'a dit en pareil cas Pline : *maxima pars hominum amœnitatem in studiis quærit*, etc. Mais auparavant que j'entre en matière de réponse avec vous, permettez que je vous dise deux choses, dont la première sera que je vous prie de m'envoyer un mémoire de tout ce que je vous dois et de ce qu'avez déboursé pour moi en diverses rencontres depuis bien du temps, afin que je vous le fasse rendre à Lyon : la seconde c'est que l'an passé, vous me mandiez que vous aviez un livre nouveau, dans lequel étoit démontré que toutes nos cérémonies d'ici étoient dérivées et tirées du pa-

ganisme, *quod facile credo;* mais je n'ai point vu ce livre, c'est pourquoi je vous prie de me mander le nom de l'auteur et le lieu de l'impression, afin que j'en puisse recouvrer un, et le mettre avec plusieurs autres, *ejusdem commatis.*

Ce 12 d'octobre. Pour les Considérations sur les coups d'État, je vous prie de ne vous étonner de rien; l'auteur étoit en un lieu où il flattoit le pape, en son patron le cardinal Bellarmin, où il avoit peur de l'inquisition et de sa tyrannie, et de laquelle même, à ce qu'on m'a dit autrefois, il avoit été menacé; de plus il avoit une grande pente naturelle à ne prendre aucun parti de religion, ayant l'esprit tout plein de considérations, réflexions et observations politiques, sur la vie des princes et du gouvernement du monde, et sur la moinerie aujourd'hui dans l'Europe, de sorte qu'il étoit bien plutôt politique que c.... (1), sur quoi je pourrois vous dire de lui ce que Hugo Grotius a dit quelque part en l'honneur de Casaubon, qui écrivoit contre le cardinal Baronius:

Annales docti nimium servare Baroni, Qui legis, et Roma quale probatur opus, Credere ne propera : multo vigilata labore Pagina, sub regno sed dominantis erat. In Epigr præfixo exercit. Casaub. in annales Eccl. Baronii.

Allectoramentum non est leve purpura : pridem,
Pontifices verum non didicere pati, etc.

Tant que j'ai pu connoître cet auteur (2), il m'a semblé fort indifférent dans le choix de la religion, et avoit appris cela à Rome tandis qu'il y a demeuré douze bonnes années; et même je me souviens lui avoir ouï dire qu'il avoit autrefois eu pour maître un certain professeur de rhétorique au collége de Navarre, nommé M. Belurget, natif de Flavigny en Bourgogne, qu'il prisoit fort, et *supra modum.* J'ai vu des gens qui ont autrefois connu ce maître de rhétorique, lesquels m'ont dit qu'il ne se soucioit d'aucune religion; faisoit un état extraor-

(1) Sans doute *croyant;* on ne peut donner d'autre explication de cette réticence de notre auteur. (R. P.)

(2) G. Naudé.

dinaire de deux hommes de l'antiquité, qui ont été Homère et Aristote; se moquoit de la sainte Écriture, surtout de Moïse et de tous les prophètes, haïssoit les juifs et les moines, n'admettoit aucun miracle, prophétie, vision ni révélation, se moquoit du purgatoire, qu'il appeloit *chimera bombinans in vacuo*, *et comedens secundas intentiones*. Il disoit que les deux plus sots livres du monde étoient la Genèse et la Vie des Saints; que le Ciel empirée étoit une pure fiction, *illi fabula erant cœlum et inferi*. Il faisoit grand état d'un passage de Sénèque : *Quæ nobis inferos faciunt terribiles, fabula est; luserunt ista poetæ ut vanis nos agitarent terroribus*, etc. On lui demanda un jour, sur quelque mot qu'il avoit lâché, de quelle religion il étoit; il répondit qu'il étoit de la religion des plus grands hommes de l'antiquité, Homère, Aristote, Cicéron, Pline, Sénèque, duquel il faisoit grand état pour un chorus qui est *in Troadibus*, qui commence par ces mots : *Verum est, an timidos fabula decepit umbras corporibus vivere conditis*, etc. Bref, M. Naudé avoit été disciple d'un tel maître : *qui viret in foliis venit a radicibus humor, sic patrum in natos abeunt cum semine mores*. Je ne veux point oublier que M. Naudé faisoit grand état de Tacite et de Machiavel; et quoi qu'il en soit, je pense qu'il étoit de la religion de son profit et de sa fortune, doctrine qu'il avoit puisée et apprise *in curia romana*, *quæ non positionem sine lena*, etc. *Vide Pline*, *lib.* 9, *hist. cap.* 7, *quod est de Deo ubi de fortuna*. Mais ce discours m'ennuie. Je vous dirai en un mot, je ne sais qui a été le meilleur ou l'écolier ou le maître, Rome ou Paris, le cardinal Bagni ou son secrétaire latin, le cardinal Mazarin ou son bibliothécaire. Je me persuade pourtant que tous deux n'étoient guère inquiétés ni chargés de scrupules de conscience; toutefois, je vous dirai que M. Naudé étoit un homme fort sage, fort prudent, fort réglé, qui sembloit vivre dans une certaine équité naturelle, qui étoit fort bon ami, fort égal et fort légal, qui s'est toujours fort fié à moi, et à personne tant qu'à moi, si ce n'est peut-être à feu M. Moeau; point jureur ni moqueur, point ivrogne; il ne but jamais

que de l'eau, je ne l'ai jamais entendu mentir à son escient. Il haïssoit fort les hypocrites, et ceux qui l'auroient une fois voulu tromper, et même les menteurs. M. Naudé faisoit grand état des finesses du *Cabinet des princes*, et du Tacite qui en est tout plein ; il prisoit aussi très fort Machiavel, et disoit de lui : Tout le monde blâme cet auteur, or tout le monde le suit et le pratique, et principalement ceux qui le blâment, tels que sont les moines, les supérieurs de religion, les théologiens, le pape et toute la cour romaine. Il prisoit pareillement bien fort deux autres livres, savoir, la *Sagesse* de Charron et la *République* de Bodin. Il disoit que le premier étoit une belle morale et une bonne anatomie de l'esprit de l'homme ; le second, que c'étoit une bonne politique, et un livre bien suivi (1). Je vous dirai en passant que ce Bodin étoit juif en son âme, et que tel il mourut l'an 1596, procureur du roi à Laon. Mais enfin, en voilà trop, et peut-être bien plus que vous n'en demandez. Je conclus que l'homme est un chétif animal bien bizarre, sujet à ses opinions, capricieux et fantasque, qui tend à ses fins, et qui toute sa vie n'aboutit guère à son profit, particulièrement en pensées vagues, mais quelquefois bien extravagantes : aussi plusieurs n'y réussissent-ils pas ; et même M. Naudé n'y a pas trouvé son compte, tout savant qu'il fut. Au reste, je suis ravi de voir comme vous êtes zélé pour la cause de Dieu et le bon parti, et comme vous êtes un bon frère en Christ. Mais dans ce livre de Considérations politiques de feu M. Naudé, n'avez-vous pas remarqué quand il parle de la Pucelle d'Orléans, il dit qu'elle ne fut pas brûlée, mais qu'au lieu d'elle un billot fut jeté dans le feu : qu'en croyez-vous, que savez-vous de cette affaire ? Guillaume du Bellay, Denis Lambin, Juste Lipse, ont écrit, aussi bien que G. du Haillan, que c'étoit une brave fille, qui avoit de l'esprit et du cœur, qu'elle avoit bien servi

(1) Quoi qu'il en soit de cette apologie, Gui Patin ne donne pas une idée très satisfaisante de la morale de son ami Naudé, qui *étoit de la religion de son profit et de sa fortune*, qu'il eût appris ou non cette doctrine *in curia romana*, etc. (R. P.)

Charles VII, pour relever ses affaires et pour venir à bout de chasser les Anglois de France par l'intelligence qu'elle eut avec Jean, bâtard du duc d'Orléans et comte de Dunois, et avec Robert de Baudricourt. Pour moi, je suis fort pour cette fille, qui a été une excellente héroïne; je crois que tout le miracle fut politique et belle finesse fardée du saint et sacré nom de religion, qui mène même le monde par le nez et ailleurs; aussi y a-t-il longtemps que l'on dit : *hic et alibi venditur piper*. Vous savez mieux que moi la vérité de ce beau vers de Lucrèce :

Tantum religio potuit suadere malorum.

J'ai bien ouï dire davantage : qu'elle ne fut point brûlée, mais aussi qu'elle s'en retourna dans son pays, où elle se maria, et qu'elle eut des enfants, etc. (1).

Ce Marcellus Palingenius étoit un honnête homme qui vivoit en Italie du temps d'Alexandre VI, qui a été un très méchant homme et abominable pape; il étoit assez bon poëte. Ce livre est une belle morale; il a été imprimé plusieurs fois en divers endroits, et même fort correctement en Hollande, in-douze. Ce poëte s'appeloit Marcellus Palingenius Stellatus; il étoit Ferrarois. Après avoir été enterré, il fut, par ordre de l'inquisition, déterré et brûlé pour ce qu'il a dit dans son livre contre les prêtres et les moines, qui étoient dans ce temps-là d'étranges gens; compagnons fort débauchés, bien glorieux et fort ignorants, mais, qui plus est, fort impudents. Je vous chercherai quelque belle édition de ce Palingenius; il me semble qu'il n'y en a pas de plus belle que celle de Hollande. Je sais bien qu'il dit là-dedans que tout homme qui a une belle femme, ne doit point permettre qu'il vienne des prêtres en sa maison, ou qu'autrement il est en danger d'être cocu; il parle aussi fortement contre les moines, desquels il

(1) Le contraire est malheureusement démontré aujourd'hui, ce n'est plus un problème historique. (R. P.).

dit *mercede colentes non pietate Deum*, *etc.* (1). Pour le Paulus Jovius (2), il se trouve de belle impression, in-octavo et in-folio de Bâle. Tout ce qu'il a fait est bel et bon, mais principalement ses *Eloges;* tout est en latin. Je m'étonne de ce que

(1) L'ouvrage dont parle ici Gui Patin était plus célèbre, plus recherché autrefois qu'aujourd'hui, la liberté de la presse ayant rendu vulgaires une foule de vérités, autrefois obscures et cachées : aussi beaucoup de savants, de gens de lettres comme Lamonnoie, Gui Patin et surtout Gabriel Naudé, faisaient leurs délices de la lecture du poëme dont il s'agit. En voici le titre complet: *Marcelli Palingenii, Stellati,* ZODIACUS VITÆ, *hoc est, de hominis vitâ, studio, ac moribus optimè instituendis libri* XII. On croit que la première édition parut à Bâle en 1537. Cet ouvrage a été traduit en français sous ce titre : *Le Zodiaque de la vie humaine, ou préceptes pour diriger la conduite et les mœurs des hommes,* trad. avec des notes par de la Monnerie. La Haye, 1731, 2 vol. in-12. Du temps de Gui Patin on ignorait le véritable nom de l'auteur de ce poëme; il ne fut connu qu'en 1725, par une lettre du savant Facciolati adressée à Heuman et datée de Padoue. Le poëte s'appelait Pietro Angelo Manzolli, né à Stellata, bourg des environs de Ferrare; du reste, la date de sa naissance, les détails sur sa vie, l'époque précise de sa mort, sont inconnus. Était-il ecclésiastique? était-il médecin? Son corps fut-il en effet brûlé après avoir été exhumé, comme le raconte ici Gui Patin sur la foi de quelques écrivains, d'après les prétendues impiétés contenues dans l'ouvrage et dénoncées par l'inquisition? Ce sont là autant de problèmes historiques non résolus. Bayle prétend qu'il ne fut pas médecin, parce que Thomas Bartholin ne l'a pas compris dans son ouvrage, *de Medicis poetis*, publié en 1669; mais Palingenius ne serait pas le seul oublié par le médecin danois. Toujours est-il que l'auteur du *Zodiacus vitæ* parle des médecins en connaissance de cause; après avoir donné une vigoureuse peinture de ceux qui usurpent ce titre, et qu'il appelle

Carnifices hominum sub honesto nomine fiant,

il ajoute :

O miseræ leges, quæ talia crimina fertis!
O cæli reges, qui rem non cernitis istam!
Vos quibus imperium est, qui mundi frena tenetis,
Ne tantum tolerate nefas. Hanc tollite pestem,
Consulite humano generi, quod nocte dieque,
Horum carnificum culpâ, mittuntur ad orcum!
Vel perfecte artem discant, vel non medeantur.

(*Zodiac. vit.*, in Leon.) (R. P.)

(2) *Pauli Jovii Opera*, *etc.* Basiliæ, 1578, 2 vol. in-fol. (R. P.)

ce livre soit aujourd'hui rare dans Lyon. *De Nicolao Præpositio*, si ce que vous m'en écrivez est vrai, il faut que van der Linden *in tertia editione libri sui de Scriptis medicis*, se soit bien trompé ; elle est de l'an 1662, un grand in-octavo. Je ne sais rien de cette controverse : j'en parlerai à M. Moreau bientôt. J'avois ouï dire que M. Verny, apothicaire de Montpellier, étoit mort, et vous m'en parlez comme d'un homme vivant. Je n'ai jamais vu le *Petrus Barista cremonensis :* je ne sais quel auteur c'est. Pour *l'Ecole de Salerne*, de feu M. R. Moreau, c'est un fort bon livre à réimprimer ; il n'y en a plus ici du tout. Un certain libraire de la Haye, en Hollande, nommé Adrien Ulac, avoit dessein de la faire imprimer; mais il est mort fort obéré, et n'en faut plus rien attendre. Ce livre là se vendroit bien à Paris (1), si nous l'avions de l'impression de Lyon, pourvu qu'on en ôtât les fautes typographiques, et que la copie fût bien revue. Pour M. Moreau d'aujourd'hui, il n'en faut rien espérer ; M. son père ne lui a rien laissé de parfait, joint qu'il n'en a pas le loisir : il a ses malades, l'Hôtel-Dieu, ses leçons de Cambrai, où il n'est guère diligent, et outre tout cela il a encore ses divertissements, *quibus non seguiter incumbit*. Ne craignez donc rien du côté du fils, qui pense bien à tout autre chose qu'à se donner de la peine de procurer cette nouvelle édition. Si vous la faites faire à Lyon, je la recommanderai fort à mes auditeurs, et la ferai bien valoir, tant pour la bonté du livre que pour le mérite de l'auteur, duquel la mémoire m'est fort chère, et que j'honore bien fort ; mais n'ayez point peur que personne l'imprime de deçà, il y a trop de gueuserie parmi nos gens, *hic seges est ubi Troja fuit*. Ils ne songent qu'à du pain, et ne sont point capables de telle pensée. Mon fils aîné a pris possession de ma charge de professeur du roi, par survivance seulement ; je ne la quitterai, Dieu aidant, qu'en mourant. Depuis le sieur de Fougerais, nous avons encore perdu Raphaël Maurin, qui est mort

(1) Voyez la note t. II, page 271.

à Tournay : en voilà six en dix mois. Je vous remercie de tout mon cœur de l'affection que vous avez pour moi. Pour ce Theodorus Marcilius, professeur du roi en humanités, il étoit Flamand, je me souviens de l'avoir vu : il mourut en l'an 1618. Joseph Scaliger le haïssoit et l'appeloit *detrimentum pædagogiorum*. C'étoit ce Marcille qu'il entendoit quand il a dit en ses épîtres, *pudet me hominis qui tamdiu studuit et nihil scit*. Casaubon en a aussi parlé avec mépris dans ses épîtres, et j'avoue que combien qu'il est habile homme, il n'approchoit point de ces deux grands héros *in re litteraria*, qui ont été deux individus incomparables. Il ne fut jamais médecin, mais seulement régent de rhétorique et professeur du roi. Il est encore aujourd'hui en réputation de savant homme, mais grand pédant. Guillaume Duval, Nicolas Bourbon et feu M. Moreau faisoient grand état de lui. Il succéda à Passerat, qui mourut l'an 1602, *in cathedra regia*. Je plains le pauvre Jérôme Bauhin, qui est mort si jeune. J'ai bien envie de voir cette oraison funèbre par M. Glasser pour la peste de Bâle, il me semble que nous allons entrer dans une saison qui sera bien capable de la mortifier. J'ai envoyé votre lettre *ad Car. F.* Je me souviens bien de ce M. Robillard : *utinam vincat, vel saltem illi conveniat cum adversario*. Les chrétiens se ruinent à plaider, les juifs à faire leur première cène, et les Turcs à se marier. J'attendrai patiemment M. de la Poterie ; pour le fils de M. S. Sorbière, *non novi*. Je pense que M. son père est à Rome. La cour est à Saint-Germain ; madame la duchesse de la Vallière est en couche d'un fils. M. le prince de Condé est peut-être envoyé en Allemagne, et M. le duc d'Orléans ira en Catalogne avec M. le maréchal du Plessis-Praslin ; M. le duc de Savoie en Italie avec M. le maréchal de la Ferté-Senneterre, et le roi en Flandre avec MM. de Turenne et d'Aumont : cela sonne ; *Bella, horrida bella*. L'été prochain on s'en va ici commencer l'édition en tomes in-folio des *Mémoires du cardinal de Richelieu*, sur les *Mémoires de madame d'Aiguillon*, sa chère nièce, le tout par la conduite et par l'ordre du père le

Moine : vous voyez combien ces gens sont utiles au monde. Il falloit qu'il se trouvât un jésuite qui publiât la vie, les hauts faits et les gestes d'un rouge tyran tel qu'a été ce cardinal. Bon Dieu, que l'argent et la flatterie, et le mensonge, et l'imposture ont de crédit en ce monde! Je baise les mains *suavissimæ uxori* et à votre bon compère M. de Gonzebac, sans oublier M. Huguetan et M. Anisson. On dit ici que la femme de l'empereur est accouchée d'un fils : voilà la maison d'Autriche plus forte d'une tête. Nous avons un pape nouveau ; mais on dit qu'il ne durera guère, à cause que tous les soirs il a les jambes et les pieds enflés. Gare l'hydropisie l'hiver prochain, qui emportera bientôt le bonhomme *in regionem multorum*, et qui nous causera encore un autre jubilé outre celui qui est en chemin; car on ne manque à nous envoyer de ces marchandises romaines et fanferluches papalines qui ne coûtent rien à celui qui les envoie si libéralement.

LETTRE CCCLII. — *Au même.*

Je vous rends grâces de votre très belle, très bonne et grande lettre. Quand M. de Zolicofer vous verra à Lyon, je vous supplie de vous souvenir du jeton d'argent que je vous ai envoyé pour lui; si vous en désirez pour vous, je vous en enverrai pour vous et *pro uxore carissima*. Votre mal d'yeux ne vient que de trop veiller et trop étudier : *nihil remittis*, *nec te respicis*. Point de veilles, point ou peu de vin, quelques saignées, et purger souvent, sont les vrais remèdes à ce mal. *Sed contineo*, vous savez mieux que moi ce qu'il y faut faire. Dieu soit loué que vous vous en portez mieux. Ce que j'ai délivré à M. Josse pour vous vous sera rendu par M. Bailli. Je ne me souviens point ce que vous m'écrivez touchant cet *opus marianum*, je ne sais ce que c'est; peut-être qu'un petit mot de votre part m'en fera souvenir. M. Bailli vous rendra le paquet franc de port. M. Morisset est fort habile homme, parle bien latin, et entend bien la pratique. Ce n'étoit point son

fait de quitter Paris, où il avoit assez d'emploi, et auroit bien pu en avoir davantage; *favet non supra modum pharmacopœis:* mais les désordres de sa famille et sa vanité trop ambitieuse, avec le nombre de ses créanciers, l'ont obligé de prendre le parti qui s'est offert de Turin, et que plusieurs autres avoient refusé. *Agit annum ætatis nonum et sexagesimum.* Nous sommes de même licence et de même pays. Il est natif de Beauvais même, fils d'un sergent, et moi d'un petit village nommé Houdenc-en-Bray (1), à trois lieues de là, mais de bonnes gens, que je ne voudrois pas avoir changés contre de plus riches. J'ai céans leur portrait devant les yeux; je me souviens tous les jours de leur vertu, et je serois bien aise d'avoir l'innocence de leur vie, qui étoit admirable: *non sic vivitur in urbibus, præsertim Parisiis.* Nous vivons à Paris comme Juvénal a dit de Rome : *Hic vivimus ambitiosa paupertate omnes, etc., qui minus cupit ille ditior est.* Je ne vois plus que de la vanité, de la misère et de l'avarice, de l'imposture et de la fourberie : *Hæc tetigit, Gradive, tuos urtica nepotes.* Je pourrois vous dire avec le prophète : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad vnum: omnis caro corrupit viam suam.* Dieu nous a réservés pour un siècle fripon et dangereux; il y aura bientôt grande conséquence d'être homme de bien, *et gratis pœnitet esse probum*, tant est grande la corruption de toutes sortes de gens depuis tantôt quarante ans, par la guerre, par deux cardinaux qui ont été deux grands tyrans, et par le règne des partisans qui ont tout dérobé et épuisé la France. *Sed usquequo, Domine?* Mais voilà un mauvais entretien que je vous fais des calamités et de la misère de notre siècle; pardonnez, s'il vous plaît, à ma passion; je voudrois qu'il n'y eût point tant de méchants et que le monde voulût amender : « Rari » quippè boni. Utinam *epiphora* tua cito desinat et nunquam » restituatur; fuge lectionem, et lucubrationes nocturnas. » Victor Conradus Schneiderus a fait cinq tomes, *de Catarrhis*, in-quarto, où il tâche de raffiner sur les défluxions et sur les

(1) Voir la *Notice biographique*, tome I, p. III.

larmes, mais tout cela est bien long: c'est un professeur en médecine de Virtemberg en Saxe. M. Ravaud m'a délivré un Cardan (1) en blanc, de papier commun, et avons porté et présenté à M. le premier président son beau en maroquin, qui a témoigné en avoir grande joie, etc. *Post hæc aliud scribam*, et particulièrement sur ce que vous témoignez de la joie de ce qu'ils m'ont donné un Cardan. Je ne sais rien de nouveau du livre de M. Bouyard : aussi ne vaut-il rien (2). Pour M. Cousinot, son gendre, qui étoit un galant homme, je voudrois bien que les *Opuscules* que vous avez de lui fussent imprimés : je m'offre d'en prendre un cent, papier et façon, aussi bien que des *Epîtres* de feu M. Naudé, notre cher ami. Je baise les mains à M. de la Poterie, duquel je voudrois bien savoir quand sera achevée l'édition de toutes les œuvres du père Théophile Raynaud, duquel j'ai les deux premiers tomes, que M. Piget me vendit il y a environ quatre mois. Pour les *Lettres* de M. Naudé, les imprime qui pourra, je n'avancerai point d'argent, ce n'est ni la raison ni la coutume ; mais j'en prendrai cent exemplaires, que je m'offre de payer comptant, selon les termes de ma lettre que vous avez du troisième mars. Il me semble que cela est assez raisonnable. Je ferai vos recommandations à M. Fouquet, qui court après busquer (3) fortune avec M. Valot, et duquel les soins ont fort embelli le Jardin-Royal. Je m'enquerrai de votre M. Langier pour le *Journal des jansénistes*, qui est un fort bon livre: ceux qui en ont ici quelques exemplaires de reste les vendront 22 livres en blanc, sans marchander ni rien rabattre: c'est le prix qui a été fait dès le commencement. Si M. de Gonzebac en veut un à ce prix-là, je pense que j'en pourrai bien avoir un : cela ne se vend qu'en cachette. Je lui baise très humblement les

(1) Jérôme Cardan, né à Pavie le 24 septembre 1501, mort à Rome le 15 octobre 1576. Ses œuvres ont été réunies par Ch. Spon ; Lyon, 1663, 10 vol. in-folio. On lit peu Cardan aujourd'hui, surtout en France ; il y a pourtant de l'or à recueillir dans l'indigeste ramas et dans les conceptions bizarres de cet auteur. (R. P.)

(2) Voyez notes, t. II, pag. 243 et 285.

(3) Du mot espagnol *buscar*, chercher. (R. P.)

mains. C'est M. de Saint-Amour, docteur de Sorbonne, qui l'a composé et l'a fait imprimer à ses dépens, et qui y a mis son soin, et qui est sorti du royaume *propter metum judæorum vel potius propter metum paganorum baptisatorum*, qui se disent chrétiens et qui sont pires que des juifs. Vous savez quels sont ces bonnes gens dont j'entends parler; vous ne doutez point que ce soient des carabins qui sont sortis de la brayette du père Ignace, qui voulut passer pour prophète de la nouvelle loi, qui composent cette *forte* et *noire* machine qui étend ses bras jusqu'à la Chine (1).

Je viens de parler à M. Fouquet, qui vous baise les mains; il m'a dit que M. Langier est retourné en son pays, où il croit qu'il est mort. Le roi a été malade de la rougeole, pour laquelle il a été saigné quatre fois, *et a quibus feliciter convaluit*. La reine-mère est tout-à-fait hors de fièvre; il ne lui faut plus que le temps de la remettre; elle n'a point pris de vin émétique, en a dit de belles vérités à Guénaut même, qui lui en vouloit donner. La chambre de justice est transférée à l'Arsenal, et gare la tête! Il court ici un gros factum pour lui (Fouquet), in-quarto, dans lequel se voient d'étranges choses; je ne m'étonne pas si nous sommes si malheureux en France; on voit là-dedans bien des voleries. Ses amis ont grand'peur pour lui, et ont raison ce me semble, vu le pouvoir très grand de ses ennemis, qui sont, à ce qu'on dit, M. le chancelier, M. Colbert, M. le Tellier et autres. Je baise les mains à M. de la Poterie; je vous prie de lui dire qu'il tâche de me recouvrer tant qu'il pourra des lettres latines de feu M. Naudé, notre bon ami; j'ai trouvé un bon moyen de faire paroître l'édition. Le roi est bien guéri de sa rougeole; l'on dit qu'il viendra voir la reine sa mère dans deux jours; il a jusqu'ici été à Versailles. On parle fort du procès de M. Fouquet, et même de l'amener à la Bastille; il est encore dans le bois de Vincennes. On me mande de Francfort qu'il y a des Épîtres médicinales nouvellement imprimées de Thomas Bartholin, in-quarto, et

(1) Expressions de poëte Saint-Amand.

qu'il y est parlé de moi, je ne sais pourquoi et n'en sais pas davantage. Je m'étonne de tant de méchants livres qu'on imprime tout partout. Il y a ici un médecin de Niort, nommé M. Lussauld, qui veut y faire imprimer une *Apologie pour les médecins contre ceux qui les accusent de trop déférer à la nature;* il entend M. Amyrault, ministre de Saumur, qui a ainsi parlé dans le dernier tome de sa *Morale chrétienne;* mais il ne trouve point de libraire qui s'en veuille charger, et ne sait s'il en viendra à bout, tant nos gens sont froids et peu entreprenants. M. Gras se travaille en vain de combattre la saignée; elle est trop bien fondée sur la nécessité, laquelle nous oblige de nous en servir, et ce fort heureusement. Il y a des tonneaux, à Hambourg, qui viennent de Nuremberg, dans lesquels il y a un paquet pour moi, et ce peut être quelque traité nouveau *Mich. Dilheri*, *qui ante hæc multa scripsit*, et adressé par M. *Volcamer*, notre bon ami commun. *Te et tuam carissimam saluto. Vale, vir cl., et me ama.*

***Parisiis, die 5 junii* 1663.**

LETTRE CCCLIII. — *Au même.*

On me cherche pour vous le *Manuale catholicum;* cela ne se vend qu'en cachette, *propter metum judæorum*. Le syndic des libraires saisit tout ce qu'il trouve pour son profit; M. le lieutenant civil envoie des visiteurs partout, qui saisissent ce qu'ils trouvent, et après il condamne à l'amende. Le commissaire Picard, *durus homo*, *sævus et improbus*, a saisi divers exemplaires du *Journal de M. de Saint-Amour* chez des relieurs, qui ont été perdus, et que l'on n'a pu recouvrer, et c'est la raison pour laquelle le mien est encore céans en blanc, n'ayant osé le délivrer encore à personne pour le relier. On tient ici pour certain qu'il se fait quelque part en Hollande, ou à Hambourg, un autre tome que le journal, encore in-folio. Ce journal est ici fort rare aujourd'hui; on cherche des moyens d'en faire entrer d'autres sans qu'ils puissent être

saisis. Je tiens pour certain que M. Zolicofer a passé par Lyon en s'en allant à Strasbourg, dont vous aurez certaine nouvelle chez M. Anisson, libraire de Lyon, et sans doute M. Melch. Sebizius saura bien où il est logé à Strasbourg; je n'ai jamais su son nom de baptême.

Je ne puis m'imaginer que le Turc attaque Vienne cette année, il est trop tard; mais néanmoins je crois que Dieu feroit grand bien à l'Allemagne, s'il la délivroit d'un si puissant ennemi, aussi bien d'un tas de moines, *quorum numerus est innumerus* à l'entour de l'empereur et des autres princes catholiques. Je suis fort de l'avis de feu M. Naudé, qui disoit qu'il y avoit quatre choses dont il se falloit garder, afin de n'être point trompé, savoir : de prophéties, de miracles, de révélations et d'apparitions (1). *Mundus omnis exercet histrioniam.* Toute la terre est pleine de gens qui se mêlent d'être devins, et qui font les politiques spéculatifs sans savoir eux-mêmes ce qu'ils seront demain. Je n'ai point vu la *Vie de Catherine de Médicis*, impression de Hollande, mais elle n'a jamais été guère rare; elle fut imprimée de son vivant in-octavo, Théodore de Bèze en est le vrai auteur; elle est dans les *Mémoires de Charles IX*, et a encore été imprimée l'an 1649, durant notre guerre mazarinesque.

Pour M. Sorbière, je n'entends rien à ses promenades; il en a fait souvent et n'en dit rien. Il a été en Angleterre, en Hollande, en Flandre, et y retourne souvent; je pense que c'est pour y revoir ses bons amis et ses vieilles connoissances. Pour cette *Relation de Rome* dont vous parlez, elle se voit tant en italien qu'en françois, imprimée en Hollande. Un libraire réformé m'a dit qu'on l'imprimoit en même façon à Genève : cela est bien fait, et ne manquera jamais de se rendre commun. Plût à Dieu que M. Huguetan eût imprimé l'*Histoire des conclaves!* Nous verrions bien là-dedans des fourberies romai-

(1) Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Gui Patin soutenait que son ami G. Naudé avait puisé son opinion, en général très peu orthodoxe, en Italie, pendant le long séjour qu'il fit dans ce pays avec le cardinal Bagni. (R. P.)

nes et de la politique italienne ; mais cet ouvrage est plus propre à Genève qu'en aucun lieu de France; néanmoins cela s'y pourra faire le printemps prochain, lorsque nous aurons une armée en Italie et que nous ferons la guerre au pape, s'il ne donne satisfaction au roi. M. Volcamer m'a pareillement mandé qu'il avoit reçu de votre part ce petit paquet dont je vous remercie. M. Gaffarel m'a dit que ce qu'il avoit de *C. Hofmann*, il l'avoit pris en Italie, chez des moines qui l'avoient acheté; il m'a dit aussi que c'étoit un jeune Allemand qui leur avoit donné. Je n'ai point encore ouï parler de ce nouveau traité *de Febribus Casp. Hofmanni;* mais sans doute il nous en viendra de Tubinge. Ce M. Sylvius est un professeur à Leyde, qui a querelle avec M. A. Deusingius, qui enseigne à Groningue; mais je n'ai encore rien vu d'imprimé; trop bien que M. van der Linden m'a mandé qu'il avoit quelques petits livres à m'envoyer, *pro quibus idoneum quærit vectorem.* J'attendrai patiemment cette occasion. Pour ces livres du libraire d'Upsal, *nihil audivi.* Mais il est vrai que nos libraires sont tout-à-fait déraisonnables ; ils n'ont de sens commun que pour la malice. J'ai vu in-quarto la *Vie de M. du Plessis Mornay*, comme aussi ses *Négociations*, en quatre volumes in-quarto. On dit ici que les députés des Suisses sont à Troyes, et qu'un ambassadeur extraordinaire d'Angleterre doit dans peu de jours faire ici son entrée. Depuis peu est mort un fort honnête homme, professeur de botanique à Leyde, savoir, M. Adolphus Vorstius, à qui M. van der Linden a fait une harangue funèbre. *Te et tuam saluto*, avec MM. Gras et Huguetan l'avocat.

Parisiis, 28 *oct.* 1663.

LETTRE CCCLIV. — *Au même.*

J'ai averti M. Joncquet, comme vous l'aviez désiré, et qui m'a promis de donner ordre à ce que m'aviez mandé. Je n'ai

point eu le bonheur de voir votre M. Locher, qui a pris la peine de venir céans, et d'y laisser votre lettre ; mais j'étois alors en ville. J'ai néanmoins grand regret de ne l'avoir vu, tant à cause de vous que de lui-même, et de M. de Gonzebac, à qui je suis très humble serviteur. Les Suisses ont fait ici leur entrée, sans qu'il y ait rien eu d'extraordinaire, sinon beaucoup de bruit. Nous ne sommes pas en état, ce me semble, que les réformés aient beaucoup à craindre de persécution, vu que la principauté se soutient par un équilibre, en faisant tantôt balancer l'un et tantôt l'autre parti, le coup de doigt tombant sur celui que l'on veut abaisser ou humilier pour un temps. Voilà comment on a traité en France, depuis tantôt cent ans, divers partis qui se sont élevés selon la diversité des temps, tels qu'ont été les huguenots, jésuites, jansénistes, sorbonistes et autres. *In hoc videntur esse posita arcana imperii*, καὶ τὰ κύρια *dominationis*, *ne quis alterum longe superet*. L'on m'avoit dit que M. Wepfer, médecin de Scafhouse, viendroit avec les députés des Suisses, mais je n'en ai point ouï parler; c'est celui qui a écrit *de Apoplexia* (1) et frère aîné de celui qui a été mon auditeur. Je vous prie d'assurer M. Ravaud que je suis son très humble serviteur, et que M. l'ambassadeur de Danemark n'est point encore parti. J'ai vu en cette ville votre M. Collier, qui m'a parlé de M. Falconet, et qu'il appelle son compère ; *sed de te*, *nequidem verbum*. Le traité de Salmasius, de *Manna et Saccharo*, est achevé; je vous en enverrai pour vous et pour M. Falconet

(1) J.-J. Wepfer, né à Schafhouse le 23 décembre 1620, mort le 28 janvier 1695, a publié divers ouvrages qui lui assignent une place honorable parmi les bons observateurs : *Historiæ apoplecticorum*, Schafhouse, 1658, in-8 ; Venetiis, 1749, in-8.— *De dubiis anatomicis epistola qua objectiones nonnullas contra Bilsii doctrinam, proponit.* Nuremberg, 1665, in-4. — *Historia anatomica, de puella sine cerebro nata*, Schafhouse, 1665, in-8. — *Cicutæ aquaticæ noxæ historia*, etc. Bâle, 1679, in-4 ; Lugduni Batavorum, 1633, in-12. — *Observationes medico-practicæ, de affectibus capitis internis et externis*, Schafhouse, 1627, in-4 ; Zurich, 1745, in-4. (R. P.)

par la première commodité. J'apprends que l'on a fait en Allemagne un livre fort curieux, savoir, *de Fermentatione*. Il y a aussi deux livres nouveaux de M. Schoockius, que je n'ai point encore vus, dont le premier est *de Turvis*. Nous pourrons voir tout cela avec le temps. L'*Hippocrate* de M. van der Linden avance fort, au contentement même de son auteur; c'est lui qui me l'a mandé. Il y a grosse querelle entre un médecin de Leyde, nommé Sylvius de le Boë, et un autre nommé Deusingius, professeur à Groningue : ils ont déjà écrit des livres l'un contre l'autre pleins d'injures et d'invectives. M. Ménage croit que son *Diogenes Laertius* est tout-à-fait achevé à Londres, et qu'il pourra y en avoir à Paris le mois prochain. Le même M. Ménage fait ici imprimer un livre curieux, in-octavo, qui sera intitulé : *Amœnitates juris*, que nous pourrons avoir dans un mois. On dit qu'en Angleterre il y a un savant homme qui veut mettre en lumière un *Auli Gellii Noctes atticæ*, avec de bons commentaires : c'est un des bons livres de l'antiquité. Feu M. Saumaise en faisoit un cas merveilleux, et Joseph Scaliger de même; mais il disoit que pour le bien commenter, il falloit être savant en l'intelligence du droit romain, en quoi plusieurs n'excellent point aujourd'hui, principalement ès pays de deçà. Le même M. Ménage travaille à un *Dictionnaire étymologique* (1). Il a aussi vers soi, presque tout achevée, une histoire des vieux médecins grecs et latins, *de cujus editione etiam cogitat*, en attendant celle qu'a faite par ci-devant M. Meibomius, médecin de Lubeck, qui a laissé un fils fort savant, que je pense qu'avez vu à Lyon le mois d'avril dernier, et qui est aujourd'hui professeur à Helmstadt, université du duc de Brunswick, *in qua docuit hactenus vir eruditissimus Her. Conringius, qui multa scripsit*. C'est de ce M. Meibomius le père que nous avons le *Mœcenas* et un commentaire très savant *in jusjurandum Hip-*

(1) *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, par G. Ménage, avec les observations de P. Caseneuve, etc. Nouvelle édition augmentée par les soins de A.-P. Jault, Paris, 1750, 2 vol. in-folio (R. P.)

pocratis. Il a laissé ce fils aîné fort savant, qui m'a promis de faire imprimer cette histoire paternelle des anciens médecins grecs et latins, *usque ad seculum decimum quintum*, comme aussi un autre petit livre manuscrit qu'il a entre ses mains, du même auteur, qui sera, *Commentarius philologicus, de cerevisia.* Un médecin de Bâle, que j'ai autrefois ici connu, nommé Bernardus Verzascha, m'a depuis peu envoyé un petit présent par un homme qui a été de l'ambassade des Suisses et le député de la ville de Bâle, nommé Benedictus Socinus. Ce présent consiste en deux livres, dont l'un s'appelle *Lazari Riverii medicina practica in compendium redacta*, qui est un in-octavo dédié à un cardinal de Hesse, duquel il se dit médecin ; l'autre est un in-quarto intitulé, *Exercitatio de apoplexia et paralysi.* Cet auteur demeure dans Bâle, est ennemi de M. Bauhin, je ne sais pourquoi ; mais il est grand ami de notre feu M. Riolan, qu'il a cité plusieurs fois avec grande affection, et comme par dépit contre M. Bauhin. *De qua contentione Deus ipse viderit.* Je lui en ai fait une lettre de remerciement. Nous avons ici un libraire nommé M. Joli, qui imprime toutes les œuvres de Balzac, en deux vol. in-fol.; cet ouvrage sera achevé devant qu'il soit six mois, avec deux autres volumes in-folio, qui seront les *Mémoires historiques de M. le duc de Nevers :* c'est celui qui fut en Pologne avec Henri III, et qui mourut l'an 1595. Je pense que ces mémoires sont du temps de Charles IX et d'Henri III. C'est M. de Gomberville qui en a pris le soin, et qui y travaille sur les mémoires qui lui ont été mis entre les mains. Je n'ai point encore vu de petits livres que l'on dit être imprimés en Hollande, dont l'un s'appelle les *Mémoires de M. le comte de Montrésor*, et l'autre les *Mémoires de M. Fontrailles ;* tous les deux sont du temps du cardinal de Richelieu. Voilà, monsieur mon bon ami, tout ce que je sais pour le présent, *de re libraria. Carissimam tuam uxorem saluto. Vale et me ama.*

Parisiis, 13 *nov.* 1663.

LETTRE CCCLV. — *Au même.*

Je vous envoyai hier ma dernière, et aujourd'hui je reçois la vôtre, datée du 15 de février, pour laquelle je vous remercie de toute mon affection. M. Falconet m'a mandé son retour; j'apprends que M. Morisset ne sera guère à Lyon; on traite ici pour le faire revenir, ce qu'il fera s'il peut composer et obtenir son retour de ses créanciers; *quod si non impetret*, il ne sera pas bien à Lyon, de peur d'un pourpoint de pierre de taille, en Pierre-Ancise, car il y a des sergents à Paris et à Lyon, de même pouvoir. Il est vrai qu'il y a plus d'argent à Paris qu'à Lyon, mais il y en a bien de caché : monnoie ne court plus, les partisans l'ont serrée ; les Titans l'ont emportée, la chambre de justice l'a fait évanouir; enfin les médecins n'ont jamais été si mal payés qu'ils sont aujourd'hui. Je parlerai à M. Joncquet. Je vous prie de vous souvenir du catalogue de vos médecins. Il faut que M. Falconet ait reçu le livret de Salmasius, *de Manna et saccharo;* il est par demi-feuilles; un entier fait deux, dont il y en a un pour vous; je vous prie de lui demander. Il y a longtemps que je sais bien la mort du pauvre M. Amyrault, de Saumur; c'est grand dommage, c'étoit un excellent personnage. Je tâcherai, au premier loisir, d'écrire à ces deux jeunes médecins de Leipsick et de Breslau, et vous adresserai mes lettres, et vous m'obligerez de leur faire tenir. Je vous remercie de ce que vous avez écrit de moi à M Thomas Reinesius, et attends de vous le *Lexicon medicum græco-latinum*, *auct. B. Castelli* (1). On tient pour certain que la paix n'est point faite avec le pape, mais qu'elle pourra se faire, et qu'ainsi le roi n'ira pas à Lyon : aussi dit-on qu'il n'y aura point de voyage du roi. M. Thomas le Mercier, docteur en théologie et recteur de l'Université de Reims, a

(1) La dernière et la meilleure édition de ce livre, que l'on consulte toujours avec fruit, a été publiée à Genève, 1748, in-4.

entrepris cette réformation ; j'y ai travaillé pour la médecine, trois autres députés pour les trois autres facultés. L'arrêt a été imprimé, mais les articles ne le sont pas encore. Le recteur m'a dit qu'ils le seront, et qu'il m'en donnera divers exemplaires. Quelques oppositions que les jésuites et d'autres y ont faites en ont été cause jusqu'à présent. Leurs statuts me furent délivrés, et j'eus ordre de les réformer *juxta statuta medicinæ Parisiis ;* mais entre autres, M. le premier président et M. Talon me recommandent fort d'en ôter un article, par lequel étoit autorisée une méchante coutume, savoir, que la Faculté de médecine de Reims seroit divisée *in duos ordines ; ex quibus major haberet sex doctores*, et que quand l'un de ces six anciens viendroit à mourir, celui des autres qui entreroit en sa place *et qui per obitum alterius fieret sextus*, paieroit aux cinq autres qui le précéderoient, cinquante écus, à un chacun dix écus qu'ils mettoient dans leur pochette, ce qui a été effacé, ôté et aboli. Les vieux docteurs se trémoussèrent là-dessus, et présentèrent requête, dont ils furent déboutés. M. le premier président me fit l'honneur de m'en parler, et me dit que c'étoit une exaction fort inique, pour laquelle même on avoit proposé à la grand'chambre de les condamner à l'amende, et me dit que quand un conseiller des enquêtes entroit et parvenoit à la grand'chambre, il ne lui en coûtoit rien. Quand un médecin de notre Faculté, *a minori ordine transit in majorem*, il n'en débourse rien. Il y a vingt ans que cela m'arriva, etc. Ces nouveaux statuts, pour la réformation entière de toute l'université de Reims, ont été homologués au parlement, sans aucune opposition des malcontents; il a fallu obéir. Quand ces statuts seront imprimés, je vous en enverrai une copie. M. Peloutier vient de me dire qu'après bon conseil, pris de plusieurs habiles gens, il a accordé avec sa partie, qui dès aujourd'hui est partie pour s'en retourner à Lyon. *Te et tuam saluto. Vale, et me ama.*

De Paris, ce 22 de février 1664.

LETTRE CCCLVI. — *Au même.*

Je vous envoie un écrit nouveau que je n'ai pu lire tout entier sans rire, et, *si bene te novi*, je pense que vous en ferez autant; vous y verrez un bel échantillon des bagatelles que le temps présent nous fournit, *et deliria morientis seculi*. Je baise les mains *carissimæ tuæ*, et à M. de Gonsebac, à MM. Huguetan et Ravaud, à MM. vos deux confrères, MM. Falconet et Garnier. Je pense que vous savez bien que M. Jo. Ant. van der Linden, professeur en médecine à Leyde, est mort (1): *fatalem metam attigit, et penetravit in domum æternitatis suæ*, âgé de cinquante-sept ans, septième jour d'un catarrhe suffocant; mais, comme dit Pline, *illibato corpore*, et sans aucune entamure, *absque ulla venæ sectione :* c'est ainsi que ces bons hémophobes passent en l'autre monde. *Væ victis! perditio tua ex te, Israel.* Je vous prie de ne point abandonner M. Joncquet, et, s'il se présente de delà quelque occasion pour lui, de lui faire le bien requis. J'ai ici un honnête homme de Lyon, qui s'y en retournera après Pâques, par lequel je vous ferai

(1) Jean Antoine van der Linden, né à Enkhuysen, le 13 janvier 1609, après avoir exercé la médecine à Amsterdam et à Franequer, fut nommé professeur de médecine à l'Université de Leyde en 1651, où il mourut le 5 mars 1664. — Des nombreux ouvrages qui lui avaient acquis une juste célébrité il n'est resté que la belle édition : *Magni Hippocratis Coi opera omnia græce et latine.* Lugduni Batav., 1665, 2 vol. in-8, en tête duquel on lit :

Cum dictatoris summi lex mystica tradat
Fallere vel falli, grande nefas medico,
Multa laude librum cumulandum censeo; nam qui
Spectat Lindanum, spectat et Hippocratem.

Guido Patin.

Puis son ouvrage : *de Scriptis medicis*, dont la dernière édition, publiée par G.-A. Mercklin, a pour titre : *Lindenius Renovatus*, Norimbergæ, 1686, in-4°. (R. P.)

rendre tout ce qu'aurez avancé pour lui. La chambre de justice fait ici parler d'elle fort souvent; les uns s'en ennuient, les autres en sont embarrassés par des recherches qui menacent et renversent des familles entières, sous ombre qu'elles ont été bâties ou enrichies par des partisans. On dit que toute la cour sera à Saint-Germain jusqu'à Pâques fleuries; le roi reviendra ici pour les fêtes, et puis après s'en ira à Fontainebleau pour y passer l'été entier. Il n'est presque point ici de malades depuis sept mois entiers. Notre M. Charpentier se porte mieux. Le *Diogenes Laertius* de M. Ménage est encore en chemin d'Angleterre, pour quelques additions qu'on y a faites. *Vale, et me ama.*

Parisiis, die lunæ 17 *martii* 1664.

LETTRE CCCLVII — *Au même.*

Je vous ai écrit par la voie de M. Falconet, le 18 de mars, deux lettres avec une feuille imprimée, *de l'Hérésie imaginaire.* Depuis ce temps-là, j'apprends que l'on imprime ici *l'Homme de M. Descartes*, in-quarto, en françois, avec quelques figures, et que nous aurons bientôt un nouveau livre in-octavo du père Labbe, jésuite, qui sera intitulé *Bibliotheca bibliothecarum;* mais je ne sais pas encore ce que c'est.

On dit que M. de Belleval, médecin de Montpellier, est mort, et que le roi a donné la charge de chancelier à M. Valot: *habenti dabitur.* Il est docteur de Reims, le voilà chef de Montpellier: ainsi la fortune de la cour fait tout. On cherche ici un médecin qui veuille aller en Pologne; mais on dit qu'il faut qu'il soit astrologue, chimiste, et qu'il ne saigne guère. Je suis d'avis qu'on leur en fasse un tout exprès, car Galien ne leur seroit point propre, si ce n'est que l'on en trouve un tout fait à la foire Saint-Germain. Je viens d'apprendre que M. Benoît, médecin de Saumur, est mort subitement deux

heures après avoir bien déjeuné ; il est vrai qu'il étoit fort vieux et très blanc : c'est celui qui nous a donné Pindare et le Lucien grec-latin (1). M. Ménage a dit aujourd'hui à un homme de vos amis que son *Diogenes Laertius* est parti d'Angleterre, et qu'il y en a soixante exemplaires en chemin ; mais qu'il a grand regret que cette édition est si fort pleine de fautes typographiques : cela pourra bien empêcher du monde de l'acheter, joint qu'il sera bien cher. M. Tann. le Fèvre, de Saumur, s'en va faire imprimer en France la *Vie des poëtes grecs* (2), qu'il a composée en faveur d'un grand qui l'en a prié. J'apprends que J. Schroederus, auteur de la *Pharmacopoeia medico-chymica, sive thesaurus pharmacologicus*, est mort depuis peu à Francfort. On ne parle ici que de larrons domestiques et voleurs de grands chemins, de telle sorte que les prisons en sont pleines. Le roi a tout nouvellement fait une suppression de deux cent dix secrétaires du roi ; on parle maintenant de réformer et retrancher les greffiers, qui ne sont pas les moins larrons du royaume. Qui pourroit réformer les apothicaires et les procureurs, et même tant de juges et de médecins ignorants qu'il y a en France, obligeroit fort le public. On parle ici d'un nouveau tome de *Lettres françoises*, de M. de la Chambre, qui sera in-douze. Il fait ici froid comme en hiver, et y a fort peu de malades ; mais je pense que le mois de mai prochain en amènera. *Te et tuam saluto*, avec MM. Falconet, Gras, Garnier, MM. les deux Huguetan, Ravaud, Peloutier et Gonzebac. *Vale, et me ama.*

***Parisiis, die martis* 25, 1664.**

(1) Ces éditions sont encore estimées, bien qu'il y en ait eu depuis de plus correctes. (R. P.)

(2) Paris, 1665, in-12.

LETTRE CCCLVIII. — *Au même.*

Je vous remercie de la vôtre datée du 8 d'avril. Je ne me souviens plus de vos deux passages de Sennertus, et ne sais ce que c'est que *Nequera*. Je vous prie de dire à M. Ravaud que je le remercie des six exemplaires de Th. Fienus, *de Signis medicis;* je les attendrai patiemment, et n'a que faire, s'il veut, de prendre la peine de m'en écrire; quand je les aurai reçus, je l'en remercierai. Continue-t-il l'impression du *Code Theodosien?* Je vous tiendrai compte de tout ce que vous ferez pour M. Joncquet; envoyez moi un petit billet de tout ce qu'avez déboursé pour lui, et des ports de lettres même, afin que je vous fasse rembourser du tout à Lyon. Lui et moi, nous sommes trop heureux de vous avoir plein de si bonne volonté. M. van der Linden, âgé de cinquante-trois ans, est mort à Leyde, d'une fièvre continue, avec une fluxion sur la poitrine, *septimo die morbi*, sans avoir été saigné : *tanti est sapere!* Il haïssoit Galien, et aimoit la chimie : ne voilà pas de bons et beaux principes! J'aime mieux qu'on me saigne, et ne pas mourir sitôt. Votre lieutenant criminel n'étoit qu'un larron; il y a longtemps que je le savois bien : je vous ai autrefois envoyé le factum de *Seb. Rouillard* contre lui; c'est feu mon père qui m'en a le premier appris l'histoire, qui étoit ici logé avec une des parties dudit Monconis, l'an 1619. Depuis ce temps-là j'en ai connu encore un autre, nommé M. Tibrat, qui étoit de Lyon. Si du Pont-Euxin, par le Danube, remontoit jusques à Vienne quelque vilaine bête comme votre tortue, les Allemands, *minus nasuti*, ne croiroient-ils pas que ce fût quelque avant-coureur de l'Antéchrist ou du Turc, ou quelque autre Paracelse? De ce qui arrivera je ne sais qu'en croire ni qu'en craindre. Il faut que je dise comme me dit, avant que de mourir, M. Gassendi : *Je ne crains rien de tout ce qui me doit et me peut arriver*, et dirai hardiment avec Virgile :

Omnia præcepi, atque animo mecum ante peregi.

Suavissimam uxorem tuam saluto, *ut et alios amicos*, et entre autres MM. Gras, Garnier, et MM. Huguetan et Ravaud. Un des nôtres me vient d'apprendre que votre M. Morisset revient à Paris, et qu'il est sorti de Lyon, avec son train, le 8 d'avril. On parle d'un voyage du roi pour Fontainebleau, et d'un légat qui doit venir de Rome pour la confirmation de la paix. Balzac va ici à deux presses, pour faire deux tomes in-folio. On s'en va aussi commencer le Mézeray, *Histoire de France*, qui fera quatre volumes in-folio, dont le dernier finira à la mort du feu roi, l'an 1643. *Vale*, *et me ama.*

Parisiis, 18 *aprilis* 1664.

LETTRES

A

M. ANDRÉ FALCONET,

MÉDECIN A LYON (1).

LETTRE CCCLIX. — *A M. Falconet.*

Je vous ai grande obligation de votre belle lettre et de l'affection que vous m'y témoignez. Je n'ai point d'assez belles paroles pour vous en remercier. Dieu soit loué, qui par deux

(1) Un grand nombre de lettres de Gui Patin ont été adressées à ce médecin, nommé André Falconet. La famille des Falconet, illustre parmi la bourgeoisie, était originaire de Savoie, par *Charles Falconet*, médecin de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. De Charles Falconet, naquit André Falconet (né le 12 novembre 1612, mort en 1691), le célèbre correspondant de Gui Patin. Ce fut à celui-ci, à cet ami fidèle et éclairé, qu'André confia le soin de veiller sur la conduite et les études de son fils aîné, Noël Falconet (né à Lyon le 16 novembre 1644, mort à Paris le 14 mai 1724), qui par ce motif vécut dans la maison même et avec la famille de Gui Patin. Ce *Noël Falconet* eut pour fils un médecin des plus distingués de Lyon, puis de la capitale, *Camille Falconet*, né à Lyon le 1er mars 1671, et mort à Paris, âgé de quatre-vingt-onze ans, le 8 février 1762. Ce médecin, plein d'esprit, de savoir, d'érudition, fut lié, comme son aïeul, l'ami de Gui Patin, avec les hommes les plus remarquables de son temps. Son immense bibliothèque était au service de tous; volontiers il eût inscrit sur ses livres ce qu'y mettait le célèbre Grollier, *ex libris Grollerii et amicorum.* C'est lui qui donnait le conseil, quand un ouvrage était long et ennuyeux, d'en arracher les pages les plus intéressantes, pour les réunir ensuite sous la forme d'un petit volume, moyen sûr, en effet, de se former une *bibliothèque choisie.* (R. P.)

légères thèses m'a procuré la connoissance de tant d'honnêtes gens, qui m'ont donné leur affection et m'ont fait offre de leur amitié. Il est vrai que je me souviens bien que ci-devant j'ai eu l'honneur d'entendre parler de vous, et que vous approuviez ma thèse, *Estne totus homo a natura morbus?* et, si je ne me trompe, ç'a été à M. Gontier, aujourd'hui médecin à Roanne, *in agro vestro Lugdunensi*. De l'un et de l'autre, je vous ai très grande obligation et vous en remercie de toute mon affection; et, en échange de mes bonnes grâces, que vous témoignez de désirer, je vous demande instamment votre amitié; et, pour commencer de mon côté, je vous envoie six feuilles imprimées, dans lesquelles vous trouverez quelques bonnes thèses réimprimées ici depuis peu. Si cet imprimeur continue dans le dessein qu'il a, nous pourrons quelque jour en avoir un assez grand nombre pour en faire un juste volume; il n'y a que cela de fait pour le présent. M. Spon, mon bon ami, vous les livrera. Pour mes chers ennemis, les apothicaires de Paris, ils se sont plaints de ma dernière thèse à notre Faculté, laquelle s'est moquée d'eux; ils en ont appelé au parlement, où leur avocat ayant été ouï, je répondis moi-même sur-le-champ, et, ayant discouru une heure entière avec une très grande et très favorable audience (comme j'avois eu il y a cinq ans contre le gazetier), les pauvres diables furent condamnés, sifflés, moqués et bafoués par toute la cour, et par six mille personnes (1), qui étoient ravies de les avoir vus réfutés et rabattus comme j'avois fait. Je parlai contre leur *bézoard*, leur *confection d'alkermès*, leur *thériaque* et leurs *parties;* je leur fis voir que *organa pharmaciæ erant organa fallaciæ*, et le fis avouer à tous mes auditeurs. Les *pauvres diables de pharmaciens* furent mis en telle confusion, qu'ils ne savoient où se cacher. Toute la ville l'ayant su s'est pareillement moquée d'eux, si bien que l'honneur m'en est demeuré de tous côtés; jusque là même que notre Faculté m'a rendu grâces de ce que je m'étois bien

(1) Voyez tome I, pages 136, 248.

défendu de la pince de ces bonnes gens, en tant qu'il y alloit de l'honneur de notre compagnie ; les juges mêmes m'en ont caressé. Voilà, monsieur, l'histoire des pharmaciens. Je vous baise les mains, et vous prie de croire que je serai toute ma vie, etc.

De Paris, le 10 avril 1647.

LETTRE CCCLX. — *Au même.*

Enfin je vous réponds, après un long temps, espérant de votre bonté que vous me pardonnerez, si je ne m'en suis plus tôt acquitté : mes leçons publiques et mes occupations particulières m'ont tellement dérobé mon temps, depuis un an, qu'à peine ai-je eu le loisir d'écrire, en deux mois, un mot de réponse à mon cher ami M. Spon. Je suis bien aise que vous ayez trouvé belles les thèses que je vous ai envoyées, et que vous fassiez état de notre Faculté ; et comme *inter bonos bene agere oportet*, je vous puis assurer que tant que mes leçons ont duré, j'ai pris plaisir de dire du bien des médecins de Montpellier : *ex quibus potissimum colo Joubertum et Varandæum*, sans offenser en aucune manière les honnêtes gens qui tous les ans y prennent leurs degrés, au nombre desquels je ne puis comprendre en aucune façon deux vivants aujourd'hui, qui sont MM. Courtaud et Rivière ; *quos vere dixerim dehonestamenta suæ artis et sui ordinis*. La harangue du premier et les observations du second en font pleine foi à tout homme qui ne sera pas préoccupé : je vous en fais juge vous-même. Pour le fait des apothicaires, tout le monde en juge ici comme vous ; on dit qu'ils ne m'attaqueront plus. J'espère que le carême prochain, ou environ, je commencerai de travailler à quelque chose qui les regarde. *Si deus vitam dederit*, et si je puis l'achever, je vous promets que vous en aurez des premiers : *et adhuc a matre rubentem accipies*. Pour le livre de

M. Hofmann : *de medicamentis officinalibus*, je ne sais si je serois reçu à le louer, puisque l'auteur m'a fait l'honneur de me le dédier, avec dessein de m'en dédier encore d'autres ci-après. Mais, sans cette considération, je vous puis dire sincèrement que c'est un fort bon livre, *et multiplici eruditione refertum opus viri doctissimi*. Comme vos libraires de Lyon en ont reçu, je crois que vous l'avez déjà vu ; c'est pourquoi je m'en rapporte à vous-même; au moins vous puis-je assurer qu'il a bien l'approbation commune, et que le libraire le trouve fort bon, par le débit qu'il en fait par toute la France. L'année prochaine, j'espère que nous aurons quelque autre chose de lui, s'il ne meurt; mais tout est à craindre pour son âge, qui est de soixante-seize ans. *Juvenes mori possunt, senes diu vivere non possunt*. Je vous baise très humblement les mains, et suis, etc.

De Paris, le 16 août 1647.

LETTRE CCCLXI. — *Au même.*

Je me tiens si fort obligé à votre bonté et courtoisie, que je ne sais comment vous rendre grâces du beau présent que vous m'avez fait. Il y a longtemps, Dieu merci, que feu mon père m'a détrompé de l'opinion que les moines et les sots ont de ce philosophe que vous m'avez envoyé, *hactenus illum habui virum justa et recta præcipientem ;* et néanmoins, vous et le bon M. Gassendi, serez cause que j'en ferai encore plus d'état. Je l'avois déjà, mais je ferai un ami du mien, afin de garder et chérir davantage le vôtre, et le mettrai en bon lieu, *cum Pinello, Peirescio et aliis viris optimis*. Je pense qu'on imprime à Lyon un in-folio des notes du même M. Gassendi sur la vie d'Épicure (1), qu'a écrite *Diogenes Laërtius ;* je voudrois qu'elle

(1) Epicuri philosophia, studio P. Gassendi. Lugduni, 1649, 3 vol. in-fol. (R. P.)

fût déjà faite, et la tenir pour le double de ce qu'elle coûtera: mais nous y pourrons arriver avec la patience. Je n'ai pas reçu la lettre que vous m'avez envoyée par le gentilhomme qui conduisoit les nièces et le neveu de son éminence. Je vous ai trop d'obligation d'avoir si bonne opinion de moi, *neque talis sim qualem me censes;* mais je tâcherai de m'amender, quand ce ne seroit qu'afin de vous plaire et de vous rendre service en quelque chose. Comme je ne fus jamais à Montpellier, je n'en connois les médecins que par leurs écrits, *eoque nomine potissimum colo L. Joubertum, Varandæum, Ranchinum;* mais je me garderai bien de mettre en ce rang MM. Rivière et Courtaud, qui n'entreront jamais en comparaison avec Fernel, Tagault, Silvius, Hollier, Duret, Simon Pietre, Baillou et autres, *magnus erit quos numerare labor.* J'ai toujours ouï faire grand état de votre M. G. Sharp, Écossois, qui est mort en Italie, mais je n'ai encore rien vu de lui: on m'a dit qu'il y en a une pathologie imprimée (1). Je prise fort M. Hofmann, aussi bien que vous; quand nous aurons de lui quelque chose de nouveau, je vous en ferai part, aussi bien que vous m'avez fait de votre Épicure. M. Spon, mon bon ami, vous dira le dessein que j'ai contre les apothicaires; mais il me faut du temps et du loisir, dont j'ai fort peu de reste. La petite-vérole et la dysenterie ravagent ici, *sed sine magno damno;* je me sers hardiment de la saignée, sans *bézoard* à l'une et à l'autre, *et belle procedit.* Je l'ai ainsi appris de mon bon maître, M. Nicolas Piètre, il y a vingt-deux ans, *nec pœnitet.* J'espère que le carême prochain nous imprimerons ici la Méthode de Galien et ses livres *de Sanitate tuenda, ex versione et comment. C. Hofmanni*, ou bien un autre au lieu de celui-là; mais avant que cela soit achevé vous aurez de mes nouvelles, et vous aurez

(1) George Sharp succéda à Varanda en 1619 comme professeur de la Faculté de médecine de Montpellier; il fut appelé par la suite pour remplir une chaire de médecine à Bologne, où il est mort en 1638. Son fils, Claude Sharp, publia dans la même année les leçons de son père, sous le titre de *Institutiones medicinæ.* (R. P.)

vers Pâques quelques unes de nos thèses de cet hiver, dont une fera feu et flamme aux dépens de qui il appartiendra. Je vous prie de me continuer votre amitié, de laquelle je tâcherai de me rendre digne, et de croire que je serai toute ma vie votre, etc.

En récompense de votre présent, je vous offre tout ce qui est en mon pouvoir de deçà, où l'on ne fait rien de pareil; si néanmoins vous en désirez quelque chose, je vous prie de me commander. M. Spon, qui vous rendra la présente, pourra vous dire ce qu'il y a de nouveau, et que vous pourriez savoir de moi, vu qu'il me connoît aussi bien que je me connois moi-même, et il sera mon garant de toutes les obligations que je vous aurai, jusqu'à ce que je me sois acquitté envers vous. Mais, à propos d'amis, où est le bon et gros M. de Varenne? Ne le verrons-nous plus? Si vous lui écrivez, je vous prie, monsieur, de mettre en quelque petit coin que je me recommande à ses bonnes grâces.

De Paris, le 29 octobre 1647.

LETTRE CCCLXII. — *Au même.*

Je vous dirai pour réponse à la vôtre, après vous avoir très humblement remercié de l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi, que la thèse françoise de M. Guillemeau, avec ses observations, a fort irrité les apothicaires de deçà, qui néanmoins en sont demeurés là, sachant qu'il est trop bien fondé en raison, et qu'il a trop de crédit pour succomber à leurs attentats. Quelques médecins, à qui j'en ai envoyé hors de Paris, m'ont mandé qu'ils s'attendoient de ne voir plus d'apothicaires ici, quand ils y reviendront. Quand vous l'aurez lue, vous me ferez la faveur de nous en donner votre avis, s'il vous plaît. Nos apothicaires de deçà me font pitié, quoique je ne les aime point et qu'ils me haïssent. Ils

sont si morfondus, que janvier à deux bonnets ne l'est pas davantage.

M. Naudé, bibliothécaire de M. le cardinal Mazarin, intime ami de M. Gassendi, comme il est le mien, nous a engagés pour dimanche prochain, à aller souper et coucher nous trois en sa maison de Gentilly, à la charge que nous ne serons que nous trois, et que nous y ferons la débauche; mais Dieu sait quelle débauche. M. Naudé ne boit naturellement que de l'eau, et n'a jamais goûté vin. M. Gassendi est si délicat qu'il n'en oseroit boire, et s'imagine que son corps brûleroit, s'il en avoit bu ; c'est pourquoi je puis bien dire de l'un et de l'autre ce vers d'Ovide :

Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis.

Pour moi, je ne puis que jeter de la poudre sur l'écriture de ces deux grands hommes; j'en bois fort peu, et néanmoins ce sera une débauche, mais philosophique, et peut-être quelque chose davantage ; peut-être tous trois, guéris du loup-garou et délivrés du mal des scrupules, qui est le tyran des consciences, nous irons peut-être jusque fort près du sanctuaire. Je fis l'an passé ce voyage de Gentilly avec M. Naudé, moi seul avec lui, tête à tête; il n'y avoit point de témoins, aussi n'y en falloit-il point : nous y parlâmes fort librement de tout, sans que personne en ait été scandalisé (1).

Pour ce qui est de cette observation que vous avez faite de cette femme qui est devenue dure comme du bois, c'est un

(1) Je pense que l'auteur dit avec raison *qu'il ne fallait pas de témoins* à leur conversation; elle était assurément bien au-dessus de l'époque où ils vivaient; leur génie pressentait l'avenir, car déjà était commencée la longue lutte de la lumière contre les ténèbres. Je suis pourtant certain que l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, l'égalité des hommes devant la loi, ces trois vérités fondamentales de la raison et consacrées par le christianisme, y étaient placées au premier rang. C'est ainsi qu'ils ont été *jusque fort près du sanctuaire*, selon l'expression de Gui Patin. (R. P.)

exemple fort rare. Je ne me souviens point d'avoir vu ni lu rien de pareil, si ce n'est de cet enfant qui se pétrifia dans le ventre de sa mère à Sens, duquel ont écrit M. d'Aliboux, M. Rousset et M. Bauhin, et qui s'appelle ordinairement *Lithopædium Senonense*. C'est un bel exemple pour les maladies de la matière de Fernel. Si cette dureté étoit capable de remèdes, je croirois qu'il seroit besoin de purgations fréquentes et de salivation procurée par le mercure, et des eaux d'Alise et de Flavigny, appelées vulgairement de Sainte-Reine. Je suis, etc.

De Paris, le 27 août 1648.

LETTRE CCCLXIII. — *Au même.*

Je n'ai point d'assez belles paroles pour vous remercier de l'affection que vous m'avez témoignée en votre très obligeante lettre; mais en attendant mieux je vous en remercie de tout mon cœur. Je vous prie de croire que je fais très grand état de votre amitié, et même que je ne refuse pas le présent que vous me promettez, *De Philosophia Epicuri*, in-fol., en échange duquel je vous en promets un autre qui sera : *Jo. Riolani Anthropographia*, in-fol., laquelle sera augmentée de plus de la moitié, avec quelques traités tout nouveaux, comme, *De circulatione sanguinis; Errata recentium anatomicorum*, *Laurenti*, *Bauhini*, *Bartholini*, *Hofmanni*, *Spigelli*, *etc. Enchiridium, sive Manuale anatomicum*. Mais je ne vous la puis faire rendre dans Lyon guère avant la Saint-Jean, vu que *Teucris illa lentum negotium*, à cause que le bonhomme veut qu'on lui porte en sa maison toutes les épreuves, avant que d'en rien tirer, pour la grande quantité des bonnes choses qu'il y a ajoutées. Pour le livre que vous m'avez envoyé de M. Gassendi, in-quarto, j'ai été bien aise de l'avoir deux fois, vu qu'il est bon, je vous en remercie encore une fois.

Pour le bézoard du gazetier, c'est une fort belle drogue; il n'a débité que la tablature de N., qui est un moqueur. Les quatre saignées ont sauvé la vie au roi, encore, dit-on, qu'il n'a point pris de bézoard; mais ce qu'on en dit là-dedans est pour faire du dépit aux médecins de Paris qui n'y croient point. Quoi qu'il en soit, il y a un examen de cette gazette tout fait quelque part, qui se mettra en lumière quand la bonne occasion s'en présentera, autrement cela ne se peut à cause du roi. Cet homme n'est-il pas bien ignorant de nous dire que le roi a guéri après avoir pris du bézoard, *post hoc, ergo propter hoc*, la conséquence n'en vaut rien du tout. Cet homme raisonne comme si nous étions des bêtes. J'ai eu autrefois un bon maître, à qui j'ai souvent ouï dire *qu'il n'étoit rien de tel que d'être impudent, et que c'étoient les impudents qui gouvernoient le monde;* et néanmoins ce digne homme n'étoit rien moins qu'impudent: c'étoit ce grand poëte, feu M. Bourbon, *Nic. Borbonius*, qui mourut fort vieux entre mes bras l'an 1644, le 7 août (1). Il a été en son temps très grand homme et très bon poëte, et nous voyons aujourd'hui pis qu'il n'a dit; car, en ce temps, la fortune triomphe par impudence, par ignorance et par imposture. Mais c'est assez pour ce coup.

Si vous voyez quelquefois mon bon ami M. Spon, il pourra vous dire de mes nouvelles; je lui écris souvent, et quand il vous plaira de m'écrire, vous n'aurez qu'à lui donner vos lettres pour les enfermer dans son paquet; je lui en prépare un petit, dans lequel il y aura quelque chose pour vous, qu'il vous rendra fidèlement. Quand j'apprends quelque nouvelle de livres, je la lui mande volontiers, et je serai bien aise qu'il vous en fasse part, comme aussi à M. Garnier votre collègue, que j'honore fort, et je vous prie de disposer de moi, et de

(1) Il fut surtout connu par ses imprécations contre l'assassin de Henri IV : *Diræ in parricidium*. Ses ouvrages ont été réunis sous le titre de *Poematia*, Parisiis, 1630, in-12. (R. P.)

croire que je tiens à très grand bonheur d'être toute ma vie, etc.

De Paris, ce 10 octobre 1648.

LETTRE CCCLXIV. — *Au même.*

Gardez-vous bien de croire que je vous aie oublié : je ne vous écris la présente que pour vous assurer que je ne suis point mort durant notre guerre, mais que je vis, Dieu merci, à votre service. Si je ne vous ai pas écrit ci-devant, vous saurez, s'il vous plaît, que ce n'est ni par faute de me bien souvenir de vous, ni faute d'affection, mais c'est la seule guerre mazarine qui m'en a empêché, en tant qu'elle a ôté aux courriers la liberté de marcher. Tant que notre guerre a duré, j'ai, Dieu merci, fait fort bonne chère, et rien du tout ne nous a manqué, que le moyen de faire savoir de nos nouvelles à nos amis : il est vrai que nous avons été obligés de doubler la dépense. Au reste, je vous donne avis que l'édition de l'*Anatomie latine* in-fol. (juste volume, où il y a plus de 900 pages), *auct. J. Riolano*, est achevée d'aujourd'hui. Dès que le libraire aura assemblé ses exemplaires, et que l'auteur en aura fait ses présents, je vous promets d'en envoyer un paquet à M. Spon, où le vôtre sera contenu, qui vous sera fidèlement rendu : il y aura aussi quelque autre gentillesse, que je vous prie d'agréer, laquelle accompagnera ledit Riolan. Il n'y a rien du tout ici de nouveau, sinon plusieurs libelles d'un nombre presque infini contre notre bourreau de Mazarin. On dit qu'on en va faire un grand recueil de toutes les bonnes pièces; quand la paix sera bien confirmée, je pense que nos imprimeurs recommenceront quelques bons labeurs. Nous attendons de jour à autre de Hollande, *magni viri magnum opus, de Disciplinis*. C'est Gerardus Joannes Vossius, le plus savant homme qui soit en tout ce pays-là, si vous en exceptez

notre M. Saumaise et Daniel Heinsius; comme aussi nous attendons du même auteur le curieux et bon livre : *De Historicis Græcis et Latinis*. Messieurs le duc d'Orléans et prince de Condé ont été ici deux ou trois jours, et puis s'en sont retournés à Saint-Germain voir le roi et la reine : on dit qu'il y a une affaire secrète, *negotium perambulans in tenebris*. Il s'y apprête quelque grand et cruel orage, mais on ne sait pas encore sur la tête de qui il tombera. L'archiduc Léopold a assiégé Ypres en Flandre; on dit que M. le comte de Harcourt y va commander notre armée. Je vous prie de me conserver en vos bonnes grâces, et de croire que je serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 20 avril 1649.

LETTRE CCCLXV. — *Au même.*

Le roi, la reine et messieurs les princes sont à Saint-Germain, où ils délibèrent s'ils devoient venir à Paris, parce qu'ils sont bien avertis que le peuple hait le prince et le cardinal Mazarin. Pour le roi il est notre maître, il nous fera l'honneur de nous venir voir quand il voudra, et il sera le bien-venu; mais pour Mazarin, s'il est bien conseillé, il n'y viendra pas; la mémoire est toute fraîche des cruautés qu'il a fait faire, ou qu'on a faites pour lui à l'entour de Paris. On croit fort ici qu'il en eût fait davantage s'il eût été le maître autant qu'il l'eût souhaité; mais celui qui garde la lune des loups nous en a préservés. Ceux qui le veulent excuser disent qu'il ne les a faites que par nécessité, et qu'il n'en veut qu'à la bourse. J'y ai perdu deux mille écus en un article, sans peut-être qu'il le sache et sans savoir à qui m'en prendre. Ma maison des champs a été dévalisée par ses soldats. Ma femme, qui en faisoit ses délices, voudroit que le cardinal Mazarin n'eût jamais passé Casal, et que sa belle maison de Cormeilles n'eût pas été pillée (1).

(1) *Inde iræ* contre le cardinal de Mazarin; du moins est ce l'opi-

Si vous faites des vœux pour ma prospérité, je vous assure qu'il ne se passe guère de jours que je ne pense à vous et que je n'en parle, principalement lorsque je rencontre ici quelque Lyonnois, outre que j'ai toujours sur mon pupitre une lettre ébauchée pour vous.

Pour ce qui est de M. Tarin, dont vous me parlez, c'est un abîme de science et un des savants hommes du monde. Je n'ai jamais vu un tel prodige. Il avoit été précepteur de feu M. de Thou, qui fut si misérablement exécuté à Lyon l'an 1642. Je compte cette année entre les plus heureuses de ma vie, par le bonheur que j'ai eu de votre connoissance qui m'a toujours été précieuse. Je vous laisse à penser si M. le président de Thou eût mis un petit compagnon auprès de son fils aîné.

On ne parle ici que de M. le duc de Beaufort, pour qui les Parisiens, et particulièrement toutes les femmes, ont une dévotion très particulière. Comme il jouait à la paume dans un tripot du Marais du Temple, il y a quatre jours, la plupart des femmes de la Halle s'en alloient par pelotons le voir jouer et lui faire des vœux pour sa prospérité. Comme elles faisoient du tumulte pour entrer et que ceux du logis s'en plaignoient, il fallut qu'il quittât le jeu et qu'il vînt lui-même à la porte mettre le holà; ce qu'il ne put faire sans permettre que ces femmes entrassent en petit nombre, les unes après les autres, pour le voir jouer; et, s'apercevant qu'une de ces femmes le regardoit de bon œil, il lui dit : Eh bien, ma commère, vous avez voulu entrer; quel plaisir prenez-vous à me voir jouer et à me voir perdre mon argent? Elle lui répondit aussitôt : Monsieur de Beaufort, jouez hardiment, vous ne manquerez pas d'argent; ma commère que voilà et moi vous avons apporté deux cents écus, et s'il en faut davantage, je suis prête d'en retourner querir encore autant. Toutes les autres femmes

nion commune. Pour moi, je pense que Gui Patin avait des idées plus élevées et qu'il regardait cet étranger comme un déprédateur de la fortune publique. (R. P.)

commencèrent aussi à crier qu'elles en avoient à son service, dont il les remercia. Il fut visité ce jour-là par plus de deux mille femmes. Deux jours après, passant près de Saint-Eustache, une troupe de femmes commença à lui crier : Monsieur, ne consentez pas au mariage avec la nièce du Mazarin, quelque chose que vous fasse ou vous dise M. de Vendôme. S'il vous abandonne, vous ne manquerez de rien ; nous vous ferons tous les ans une pension de soixante mille livres dans la Halle. Il a dit tout haut que si on le persécutoit à la cour, que pour être en assurance il viendroit se loger au milieu des halles, où plus de vingt mille hommes le garderoient (1). Cette rencontre a donné plus de divertissement que de peur; mais voici bien pis. Ce prince, âgé de trente-deux ans, s'étant échauffé, a bu du vin et de la bière, et a souffert une grande douleur de reins, durant laquelle il a plusieurs fois vomi. Dès que cela a été su dans Paris, le peuple a cru qu'il avoit été empoisonné par ordre du Mazarin. Sa maison fut aussitôt remplie d'une infinité d'hommes et de femmes : même M. de Vendôme, son père, qui est ici présent, a cru qu'il y avoit du poison ; et sur ce que les médecins assurèrent qu'il n'y en avoit point, il les avertit qu'ils y devoient prendre garde de plus près, que ce poison étoit italien, et que les Italiens étoient plus fins empoisonneurs que les François. Mais enfin il est guéri, et les Italiens sont justifiés de ce dont on les soupçonnoit. Je suis, etc.

De Paris, le 14 mai 1649.

LETTRE CCCLXVI. — *Au même.*

Je fais réponse à la vôtre, datée du 27 d'avril, que je reçus il y a environ douze jours, et ce peut être de la part de notre

(1) C'est ce qui le fit appeler le *roi des halles.* (R. P.)

bon ami M. de Varennes, lequel, nous étant rencontrés par hasard ensemble quelques jours auparavant, et m'étant enquis de lui touchant votre santé, me dit qu'il avoit un procès à solliciter pour vous; je lui fis promettre qu'il m'en avertiroit, afin que je prenne ma part de la sollicitation, ce que je ferai d'aussi bon cœur que vous avez désiré que j'allasse à Lyon durant notre guerre; ce que j'aurois infailliblement fait si j'eusse été réduit à quitter Paris; mais le mal n'a jamais tourné de ce côté-là, et il n'y a point eu d'apparence qu'il y pût venir. La reine même, le Mazarin, M. le Prince, M. le chancelier, et tous les autres chefs du parti contraire ayant pressé pour la première conférence (laquelle conclut la paix le 11 de mars), se voyant à la veille d'une révolte générale par toute la France, et l'Espagnol près de Paris; en quoi ils firent fort bien de terminer la guerre, autrement tout étoit perdu pour eux. Or, maintenant que nous sommes en liberté, jouissons de notre droit, causons librement, *ut garrula sit atque jocosa epistola.* J'aurois été ravi de vous embrasser à Lyon et de vous y entretenir. Mais j'espère qu'il s'en présentera quelque meilleure occasion que durant la guerre; et bien que j'aie ici plusieurs fortes attaches qui m'y retiennent tous les jours, *ab ipsis tamen pedicis extricaturum et liberaturum me confido.* S'il se présente quelque occasion d'aller jamais à Bourbon, je m'échapperai pour aller voir à Lyon mes meilleurs amis. En attendant, je vous remercie du bon soin particulier que vous avez eu de moi durant notre siége; mais je n'ai point reçu d'autres lettres de vous que celle dont je vous ai fait mention. J'ai envoyé à notre bon ami M. Spon, depuis huit jours, deux ballots, où il y a pour vous un Riolan in-folio, avec les deux thèses que mon fils a répondues cet hiver passé; il lui en reste une troisième pour l'hiver prochain, laquelle sera *de Lue venerea.* Je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de mon fils; il feroit bien s'il vouloit, mais il n'aime guère à étudier; il est volage, et aime à courir : *custode remoto, gaudet equis : cereus in vitium flecti, utilium tardus provisor, prodigus*

teris; mais j'espère qu'il s'amendera et qu'il mûrira, *tandem perventurus ad bonam frugem.* Il est encore jeune, il n'aura vingt ans que le mois d'août prochain; je souhaite qu'il devienne sage de bonne heure, et qu'il puisse mériter quelque jour votre faveur et vos bonnes grâces. Mon second, nommé Charles, est bien plus posé et aime l'étude davantage; il est savant en grec, en philosophie, en géographie, en droit: il est avocat reçu au parlement dès l'an passé, et n'a pas encore dix-sept ans. Il est vrai qu'il n'est encore que du nombre des écoutants, mais il fait fonds pour être écouté quelque jour, s'il en vient jusque là : aussi faut-il que les avocats soient ici merveilleusement savants pour oser paroître entre de si habiles gens que nous avons ici. Mes deux autres petits étudient aussi avec application; mais je vous assure que tous quatre n'ont bougé d'ici durant la guerre, et que celui qui s'est présenté à vous étoit un imposteur. Mais Dieu le veuille bien garder de mal; j'ai plus de pitié de lui qu'autre chose, c'est quelque pauvre écolier à qui la nécessité a fait controuver cette imposture; je vous ai pourtant bien de l'obligation de l'offre que vous fîtes à cause de moi à ce pauvre menteur. Je sais bien que M. Gassendi a envoyé de nouveau à son imprimeur un appendice de quatre feuilles; mais comme cet homme est un abîme d'érudition qui ne se peut épuiser, j'ai juste crainte qu'avant que cet appendice soit achevé, il n'en attire un autre, et qu'ainsi l'on ne puisse dire : *abyssus abyssum invocat.* J'ai l'opinion que ce sera un beau livre et bien curieux, l'auteur étant si savant et d'un si riche et si agréable entretien. Je ne parle point de sa modestie, de son humilité, de sa sobriété et de ses autres perfections; ce ne seroit jamais fait. Dieu le conserve encore longtemps, afin qu'il puisse voir une seconde édition de son bel ouvrage! Depuis la guerre on ne sait rien ici de nouveau; les libraires sont trop morfondus, et depuis quatre mois les presses n'ont roulé que sur des paperasses mazarines, des meilleures desquelles on nous fait ici espérer qu'on fera un recueil en trois ou quatre tomes

in-quarto (1). Je vous remercie de la promesse que vous me faites du livre de M. Gassendi : je ne sais ce que je pourrai faire pour contre-peser un si beau présent; mais néanmoins espérant qu'il se présentera quelque bonne occasion pour m'acquitter, je vous assure que vous aurez en moi un débiteur reconnoissant. M. Riolan m'a dit aujourd'hui qu'il a dessein de mettre bientôt sur la presse un autre livre in-quarto, lequel contiendra quatre ou cinq traités françois curieux, comme des géants, des hermaphrodites, de la circulation du sang, des recherches curieuses de l'Université de Paris, et particulièrement de notre Faculté, où il y aura quelque chose contre le gazetier et contre M. Courtaud, doyen de Montpellier. Je voudrois que tout cela fût déjà imprimé : si cela n'est bon, au moins je pense qu'il sera curieux; car M. Riolan est un des hommes du monde qui sait le plus de particularités et de curiosités, non pas seulement en la médecine, mais aussi dans l'histoire. Le P. Caussin, jésuite, s'apprête à faire imprimer un livre in-fol. qui sera intitulé : *de Regno Dei*, dans lequel il y aura bien des choses contre l'astrologie judiciaire et les astrologues et devins. Les jésuites de Lyon ne sont pas les seuls qui prisent fort Gerardus Jo. Vossius et toutes ses œuvres; ceux de deçà en font bien de même, et comme j'ai toutes ses œuvres en quinze tomes, je me souviens de les avoir prêtés la plupart, l'un après l'autre, à un de ces Pères, qui, comme les autres de sa société, fait grand cas de cet auteur; mais le pauvre homme est mort âgé de soixante-douze ans. Il y a quelque livre de lui sur la presse, de quoi nous attendons des nouvelles certaines par les premières qui nous viendront de Hollande. M. Riolan a réfuté M. Saumaise *de Colico dolore*,

(1) Ce recueil existe, mais bien plus volumineux encore. Le nombre de ces pamphlets connus sous le nom de *Mazarinades* est prodigieux, puisque la Bibliothèque de Chartres en possède une collection en 140 volumes in-4°, et il est probable que tout n'y est pas. A vrai dire, il est peu de pièces qui soient dignes de fixer l'attention de la postérité. (R. P.)

merito quidem, sed paucis, et ce n'a presque été qu'en passant; vous le trouveriez aisément à la table sous le nom de *Salmasius :* c'est à la page 656. Je ne sais si la table de ce livre vous déplaira; mais, quoi qu'il en soit, je vous avertis que c'est moi qui l'ai faite, en faveur, de l'auteur qui m'en a prié, et de peur que quelqu'un ne l'entreprît, qui fît encore pis que moi; et comme tout l'ouvrage est parsemé de quantité de choses fort curieuses, j'ai fait en sorte que la table en retînt quelque chose. Les imprimeurs y ont fait quelques fautes, comme ils font partout; mais entre autres, ils en ont fait une sur ce mot *Simon Pietreus*, pag. 48 de l'*indice*, où je vous prie de mettre 593 au lieu de 893. J'ai travaillé diverses soirées à faire cette table; mais elle ne m'a pas ennuyé, d'autant que je prenois grand plaisir à parcourir ce bel ouvrage. Je souhaite fort que vous ayez le reste, afin que vous m'en donniez votre sentiment.

J'apprends ici que le savant et incomparable M. Saumaise écrit en faveur du roi d'Angleterre (à la prière de son gendre le prince d'Orange), contre les Anglois qui lui ont coupé la tête (1) : je prie Dieu qu'il puisse réussir en un si beau sujet, comme il est un des grands personnages du monde. Voilà une matière difficile et extraordinaire, mêlée de religion et de politique, capable d'exercer son grand esprit, qui, jusque ici, semble n'avoir rien trouvé qui ne fût au-dessous de lui. Je souhaite donc qu'il y réussisse, tant pour son honneur que pour notre profit, afin que nous apprenions par ce grand homme de belles choses sur cette matière. Pour les Anglois, si vous en exceptez un petit nombre d'honnêtes gens, je leur souhaite autant de mal qu'ils en ont fait à leur roi. C'est une nation fière, superbe et maligne, *quæque* πατροπαράδοτον *habet odisse Gallos*, comme dit quelque part Scaliger en ses belles épîtres. Je ne vous saurois rien dire des affaires d'état, vu qu'il n'y a rien de nouveau. Le roi, la reine, le

(1) Voyez la note tome II, page 18.

Mazarin, les princes sont à la cour, qui est à Compiègne. Les Espagnols ont repris Ypres dès le 12 de mai; on dit qu'ils menacent Dunkerque, et je crois qu'à la fin ils pourront bien aussi le reprendre, puisqu'on les laisse faire ainsi, tandis que cinq ou six provinces crèvent de soldats qui ruinent la campagne, et que le Mazarin n'a pas le crédit de faire entrer dans le pays ennemi pour s'opposer aux forces des Espagnols, qui ne sont que fort médiocres. Mais c'est folie de nous plaindre; il faut nous résoudre à voir arriver la vérification de la menace que la Sainte Écriture nous a faite : *Væ tibi, Terra, cujus rex puer est, et in qua principes comedunt mane!* Malheur à la terre qui est gouvernée par une femme; malheur encore plus grand à celle qui se laisse gouverner par un étranger! Juste-Lipse a fort bien dit dans ses Politiques : *Effatum hoc habe, ut in quam domum vespiltones veniunt, signum est funeris: sic reipublicæ labentis, ad quam fulciendam adhibentur peregrini.* Ce que je tiens pour très vrai et dont je ne doute nullement, principalement quand ils sont de la trempe du Mazarin, qui est un grand larron, fort ignorant en tout, et principalement au métier dont il se mêle; mais au reste grand hâbleur, grand fourbe, grand comédien, bateleur de longue robe et tyran à rouge bonnet. Mais, à notre grand malheur, il n'est pas le premier de sa race, ni peut-être le dernier, vu la nouvelle qui vient d'arriver de Compiègne, que M. de Vendôme et le Mazarin sont fort bien d'accord ensemble; que ledit sieur de Vendôme s'en va être amiral de France, avec une survivance pour son fils aîné, M. de Mercœur, à la charge que ce M. de Mercœur épousera l'aînée des nièces du Mazarin, qui donne pour cet effet à sa nièce, en don de mariage, cent mille écus, et la reine deux cent mille livres; ledit M. de Mercœur sera aussi vice-roi de Catalogne, où il ira bientôt après qu'il aura consommé le mariage avec cette nièce, qui est encore à Sedan. Dans la maison de M. de Vendôme, il n'y a que le père et le fils qui aiment ce mariage : madame de Vendôme, madame de Nemours sa fille et M. le duc de Beau-

fort, nôtre brave général, se bandent fort contre ce mariage; mais je pense que leur opposition n'y servira de rien. On parle aussi de marier ledit M. de Beaufort à une Barberine, fille du prince préfet, qui mourut ici de phthisie, il y a environ deux ans; celle-ci est un peu de meilleure maison, elle est nièce d'un pape et de plusieurs cardinaux. D'ailleurs, M. le prince de Condé demande aussi quelque chose de son côté, savoir, la charge de connétable, Sedan, la Rochelle et Blaye. Je pense qu'on ne manquera pas de lui donner quelque chose, afin de le retenir dans le parti de la cour, et de peur de le mécontenter. Toutes ces infâmes alliances me font avoir pitié des princes, qui sont si lâches et si peu courageux, qu'ils ne dédaignent pas de se soumettre à la *dive* fortune, et, pour un peu de crédit, adorer le veau d'or. Mais *habeant sibi res suas, et abeant unde malum pedem attulerunt seculi sui incommoda, principes pessimi.* Enfin, je reconnois tout de bon que j'abuse de votre patience; je vous demande pardon d'un si mauvais entretien, et vous fais protestation que je serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 28 mai 1649.

LETTRE CCCLXVII. — *Au même.*

J'ai trouvé céans votre lettre au retour d'un voyage que j'ai fait à la campagne, à dix lieues d'ici, en carrosse bien attelé, où j'étois allé voir l'enfant d'un trésorier, qui y étoit malade de la petite-vérole. Il fait merveilleusement beau aux champs; mais j'aime encore mieux mon étude, où je suis rentré avec une joie que la lecture de votre lettre m'a rèdoublée. Je vous remercie, monsieur, de l'affection que vous avez pour moi et de l'état que vous faites de mes lettres; je n'ai pourtant garde d'attribuer cette bonne réception à leur mérite.

On ne parle plus ici du mariage de M. de Beaufort avec la

fille du préfet Barberin, et cela est mis au rang des péchés oubliés. Le mariage de M. de Mercœur n'est ni fait ni à faire, il est pendu au croc, sauf à en être retiré et exécuté : nous ne savons ce que c'est, mais il ne se fait pas, et peut-être que jamais il ne se fera, peut-être que si ; voilà comment vont les affaires de la cour. Pourquoi saurions-nous ce que ces gens-là feront à l'avenir, puisqu'ils ne le savent pas eux-mêmes? Toute leur vie n'est qu'une comédie déréglée et qui n'a aucun acte certain. Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont à Amiens. On dit que le cardinal s'en va faire un voyage à Arras ; les uns disent que c'est pour la paix, les autres pour une trève de douze ans. Je ne pense point que la reine revienne sitôt à Ruel. Nous avons ici des nouvelles de Bordeaux et de Provence ; les premières sont passables, les autres ne sont pas encore bonnes. La reine a envoyé M. de Comminges à Bordeaux pour y faire exécuter la paix à la place de M. d'Argenson, qui a tout gâté : le Comminges est un lieutenant des gardes du corps. Elle a aussi envoyé M. d'Estampes de Vallencey en Provence pour y pacifier tout : c'est un conseiller d'État, frère de l'archevêque de Reims.

Bien que je fasse grand état du livre de M. Gassendi, je me donne pourtant la patience tout entière d'attendre qu'il soit achevé ; il est vrai que je souhaite que ce soit bientôt, mais néanmoins je lui souhaite aussi une totale et entière perfection : *sicque possidebimus animas nostras in patientia.* Il me semble que l'on m'a dit que le même auteur a fait depuis peu imprimer à Lyon un petit livre in-4° contre M. Morin, *De Motu telluris ;* si cela est et qu'il se recouvre aisément, je vous prie de le faire joindre aux autres, et j'en paierai volontiers le prix. Je voudrois bien aussi avoir recouvré un petit livre imprimé à Lyon intitulé, ce me semble : *Histoire et antiquités de la ville de Marseille*, etc. ; ce n'est qu'un petit in-octavo, et vous m'obligeriez bien fort de l'y mettre si vous le pouviez rencontrer. Nous n'avons point ici de nouvelles de M. Gassendi, qui est en Provence ; je souhaite qu'il soit en

bonne santé, c'est un homme qui mérite de vivre encore un siècle. Oh! que si cela étoit, qu'il nous feroit encore de bons livres! Pour le livre du P. Fichet, je vous en remercie de tout mon cœur, comme aussi de tous ceux que vous avez dessein de m'envoyer à l'avenir, ce que je ne refuse pas, à la charge d'autant. Pour l'*Anthropographia* de M. Riolan, je pense que vous l'avez maintenant en vos mains. Le livre n'est pas mauvais; l'auteur, qui n'a plus guère de santé, consentoit qu'il n'y eût point de table à son livre, et disoit qu'il n'avoit point loisir de la faire; le libraire disoit qu'il ne savoit à qui s'adresser pour en faire une. Ils me prièrent tous deux de la faire; j'y consentis, et je ne sais si le public m'en saura gré, car personne d'ici ne m'en a dit grand merci. Voilà comme sont faits nos libraires de Paris. Le livre n'a passé par mes mains que dans le temps que l'auteur me renvoyoit les épreuves à lire après lui, avec tout pouvoir d'y changer ce que je voudrois; et de cette façon que je lui ai donné, je vous assure que le livre n'en est pas empiré, car l'auteur n'en peut plus, son asthme lui ôte tout ce qu'il a de reste de santé (1). Je vous baise les mains de tout mon cœur, comme aussi à MM. Spon et Garnier, à qui je vous prie d'envoyer la présente, et je serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 22 juin 1649.

LETTRE CCCLXVIII. — *Au même.*

La mort est fort sur les gens de lettres de cette année. Depuis que M. Hofmann et M. Piètre sont morts, nous avons aussi vu mourir ici M. des Yveteaux, qui avoit été précepteur du feu roi; M. Justel, secrétaire du roi, savant homme qui avoit autrefois été au maréchal de Bouillon. Outre cela sont décédés en Hollande MM. Vossius et Spanheim, et en Italie Paganius

(1) Voyez la note tome II, page 294.

Gaudentius et Gaspard Scioppius, qui a écrit, il y a environ quarante-trois ans, un livre fort infâme contre l'incomparable Joseph Scaliger. Ce Scioppius étoit en sa jeunesse luthérien; il se fit catholique romain par la lecture des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, à ce qu'il disoit, puis s'en alla à Rome, où il fut fait domestique du cardinal Madruce. Il se voulut alors faire jésuite; mais ceux-ci crurent qu'il valoit mieux qu'il demeurât séculier, et qu'il leur pourroit rendre de plus notables services, ce qu'il fit écrivant contre Scaliger. Il fit quelques voyages pour eux en Allemagne et à Venise, déguisé; puis il fut fait pensionnaire de l'empereur; mais enfin il se déclara ennemi dudit empereur et des jésuites, et se retira, pour la sûreté de sa personne, à Padoue, où il a vécu en assurance de tant d'ennemis après avoir obtenu de la république de Venise pardon de sa vie passée. Il est soupçonné d'être le plus grand auteur de plusieurs livrets faits depuis quinze ans contre les jésuites, et entre autres, *de Anatomia Societatis* et *de Stratagematis jesuitarum*. Il a dit autrefois à un de ses amis, qui est fort le mien, que le cardinal Baronius l'avoit sollicité par lettres, lorsqu'il étoit en Allemagne, de se faire catholique, et qu'en ce cas-là il lui promettoit qu'il le feroit devenir cardinal; que Baronius lui-même espéroit de devenir pape après Paul V.

M. de la Mothe-le-Vayer (1) a été depuis peu appelé à la cour, et y a été installé précepteur de M. le duc d'Anjou, frère du roi. Il est âgé d'environ soixante ans, de médiocre taille, autant stoïque qu'homme du monde, homme qui veut être loué et ne loue jamais personne, fantasque, capricieux, et soup-

(1) François de la Mothe-le-Vayer, littérateur et philosophe, né à Paris en 1588, mort en 1672; membre de l'Académie française en 1639, devint précepteur du duc d'Orléans, et fut chargé en 1651 de terminer l'éducation de Louis XIV. Ses ouvrages ont été réunis sous le titre d'*OEuvres de la Mothe-le-Vayer*, Paris, 1746--1749, 14 vol. in-8.
(R. P.)

çonné d'un vice d'esprit dont étoient atteints Diagoras et Protagoras (1).

Ma belle-mère mourut, âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle étoit dans sa maison de campagne à Cormeilles, proche d'Argenteuil. Elle fut saisie d'un grand vomissement, et en même temps perdit le sentiment et le mouvement de la moitié du corps, et bientôt après cette paralysie devint apoplexie. On m'en porta la nouvelle qu'il étoit déjà la nuit; le lendemain je m'y rendis, mais je la trouvai aux abois. C'étoit une excellente femme dans les soins du ménage. Je ne saurois pourtant me donner la peine de la pleurer, puisqu'elle étoit riche, vieille, avare et trop souvent malade. On nous fait de grands habits de deuil à la bourgeoise, ce que je ne souffre qu'à regret; mais il faut hurler avec les loups et badiner avec les autres bêtes. Ce n'est pas un des moindres efforts de la sagesse de pouvoir souffrir toutes les sottises des hommes, et ceux qui ne s'y peuvent ranger n'ont qu'à faire comme a fait ma belle-mère (2). Dieu vous conserve et toute votre famille.

De Paris, le 13 juillet 1649.

LETTRE CCCLXIX. — *Au même.*

Je suis ravi de savoir que vous ayez reçu mon petit présent de l'*Anthropographie* de M. Riolan; je souhaite que le livre vous plaise autant que je vous le présente de bon cœur : il est assez bien étoffé et est fort agréable en la plupart de ce qu'il contient, si ce n'est quand l'auteur est en colère et qu'il mord Bauhinius, Parisanus, Hoffmanus, Bartholinus et autres avec

(1) Voyez la note tome I, page 460.

(2) C'était aussi l'opinion d'un ancien qui voulait que, dans la vie, on fît provision de patience ou de corde; et l'on sait que Diogène dit qu'il fallait ôter la disjonctive. (R. P.)

lesquels il ne veut point de quartier, prétendant avoir raison de se plaindre d'eux et de les maltraiter ainsi. Outre que le livre et la matière qu'il contient sont capables de vous attirer à sa lecture, l'*indice* que j'y ai fait vous pourra convier à le vérifier et à l'examiner en divers endroits : je l'ai fait curieusement en quelques soirées, tant à cause de l'auteur même, qui est mon ami, que pour le bien du public; je souhaite qu'il profite à ceux qui le liront. Nous avons ici quantité de fièvres continues, malignes et vermineuses, aussi bien qu'à Lyon. Je n'ai jamais tant vu de vers que cette année depuis vingt-cinq ans, et particulièrement *in adultis*, aux garçons, filles et hommes mariés; mais il n'en meurt point. Je pense qu'en tout Paris il n'y a point de petite-vérole : ainsi vous voyez qu'il y a grande sympathie de Lyon avec Paris. Je me tiens trop honoré de votre amitié pour désirer autre présent de votre part, que vos bonnes grâces toutes pures, desquelles, Dieu merci, et votre singulière bonté, je me tiens tout glorieux; mais néanmoins, puisque vous le voulez ainsi, je l'accepte de tout mon cœur, à cause de vous et de M. Gassendi, et même, *da veniam*, pour l'amour du bon et très digne personnage Épicure, que j'honore particulièrement comme un grand partisan de la vertu morale, et duquel je n'ai jamais eu si mauvaise opinion, depuis que j'ai vu Sénèque en parler si hardiment qu'il a fait dans ses *Épîtres*. Mais comme ce beau livre que vous me donnez est en chemin, je l'attendrai avec patience et avec impatience, jusqu'à ce que je puisse y profiter et amender mon ignorance. Une seule chose me fâche, il faut que je vous dise ce qu'un sénateur romain, qui avoit le cœur bien placé, dit de fort bonne grâce à Auguste : *Facis ut vivam, et facies ut moriar ingratus.* L'ingratitude ne sera jamais en ma volonté, mais elle sera en effet, vu que l'on ne fait rien de deçà que je puisse vous envoyer en échange; mais peut-être que l'occasion s'en présentera, et je la rechercherai avec soin. Il est ici venu de mauvaises nouvelles du bon et savant M. Gassendi, qu'il étoit fort malade : *utinam conva-*

lescat, et debita suæ famæ gloria fruatur pro tanto opere! D'autant que je ne puis lui faire du bien, je ne saurois moins faire que de lui en souhaiter, et à vous aussi tout de même, à qui je serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 20 juillet 1649.

Nouvelles arrivèrent hier que le Mazarin devoit aujourd'hui au matin partir de Compiègne, pour s'en aller, bien accompagné, à Saint-Quentin, où se doit trouver Pigneranda, plénipotentiaire d'Espagne; mais peut-être que l'on changera d'avis : la cour est un pays de grimaces, de fourberie, d'imposture et de mensonge. M. de Lionne, secrétaire de la reine et créature mazarinesque, est allé à Bruxelles. S'il ne fait pas la paix, c'est son malheur; s'il la fait, c'est sa perte. *Utrumvis fecerit, pœnitebit.* Si bien que *miseria nostra magnus est iste nebulo : imo magnitudine fortunæ suæ miserrimus est.* Le mal dure il y a longtemps; *tandem criticus dies succedet. Grata superveniet, quæ non sperabitur hora.* La guerre n'est pas achevée: *est negotium perambulans in tenebris.* Il y a un orage qui menace Paris, ceux de la cour même en sont menacés. Je n'en crains rien pour Paris : *bella, horrida bella.* Le Mazarin n'est pas à son aise, ni en assurance : il a mangé la France, les François le mangeront. Il est à la cour *tanquam asinus inter simias.* Je serois très marri d'être cardinal Mazarin, *fungus vaticanus;* mais je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, très obéissant et fidèle serviteur.

LETTRE CCCLXX. — *Au même.*

Je n'eus jamais tant d'affaires qu'à présent, mais je serois bien ingrat si je ne les quittois toutes pour vous remercier du beau présent que vous m'avez envoyé et que j'ai reçu aujourd'hui avant midi, des mains de M. Marchois l'aîné, qui

est mon voisin, et quelquefois mon malade, chez qui j'allois même voir son fils aîné : il a été ravi de voir ma joie, et m'a témoigné qu'il eût voulu lui-même y contribuer. Je lui ai fait entendre que je ne pouvois autrement me retenir pour trois raisons, à cause de celui qui me faisoit un si beau présent, qui étoit M. Falconet, excellent médecin de Lyon ; à cause de M. Gassendi, qui est un des savants hommes du monde ; et à cause du bon Épicure, que Sénèque a jugé digne de la réputation des plus grands personnages qui aient jamais été. M. et madame Marchois me disoient qu'ils ne vouloient pas que le port de votre ballot me coûtât rien, comme je m'offrois de le payer ; mais j'ai trouvé dans le paquet que vous m'aviez prévenu, dont je vous remercie comme de tout le reste, et de tout le bien que vous me voulez : je tâcherai de ne laisser passer aucune occasion de vous témoigner ma reconnoissance. Je vous envoie une lettre toute nouvelle du père Caussin, jésuite, duquel on commence ici un beau traité en deux vol. in-fol. sous ce titre, *de Domo et Regno Dei*. Mais d'autant que nos libraires sont fort lents à bien faire, je vous promets que si devant la fin de cet ouvrage il se présente ici quelque chose qui soit digne de vous, je vous l'enverrai aussitôt, et, en attendant, agréez que je me dise votre débiteur, comme j'avoue que, par mon impuissance, je le serai toute ma vie. J'ai fait délivrer à la fille et héritière du bon C. Hofmann, il y a plus de trois mois, dont même j'ai la quittance, la somme de 150 liv. pour un manuscrit pathologique qu'elle m'envoie et qui est en chemin : il ne tiendra pas à moi qu'il ne soit mis sous la presse, aussitôt que je l'aurai reçu, mais plutôt à nos libraires, qui ne font guère ici. Je ne l'ai acheté qu'afin de le donner au public, et d'en faire un bon livre, *cum physiologicis* que j'ai céans ; vous ne sauriez manquer de croire que vous en aurez aussi des premiers. Les *Antiquités de la ville de Marseille* viendront quand il plaira à Dieu, comme aussi la paix de Provence, que je souhaite fort pour tant de pauvres gens qui sont ruinés par la folie de nos ministres et par la rage du comte

d'Alez. Je suis bien aise que l'indice du livre de M. Riolan vous plaise, et, à vous dire vrai, aussi l'ai-je fait avec grand contentement, et plusieurs de deçà m'ont témoigné le même sentiment que vous en avez, et entre autres l'auteur même, qui en a été ravi.

M. Riolan est fort mordant naturellement; ne vous étonnez point s'il traite mal et rudement ceux qui par ci-devant ne l'ont pas épargné, sauf à eux de se défendre. M. Valeus, médecin de Leyde, est mort, il ne lui répondra pas : M. Riolan en est tout dolent. Tous les chapitres de M. Riolan sont assez bien étoffés, et quiconque le voudra lire n'y perdra guère son temps, surtout en l'histoire des parties. *Optimo maximo viro P. Gassendo Nestoreos annos exopto.* On a sauvé depuis peu du gibet un homme de Montargis, comme l'imprimeur à Paris. Votre épileptique *habebat aliquid idiopathicum in cerebro*, qui lui a causé la mort : je pense que c'étoit quelque abcès. *Multa tegit sacro involucro natura*, ce dit *Augurellus*, en parlant du mystère de sa Chrisopède, et non pas *Lucrèce*, comme tant de gens le citent. Je vous prie de me faire la faveur de m'envoyer six lignes écrites de votre main sur un morceau de papier, qui contienne une inscription pour mettre au-devant du premier tome de votre beau présent, où se lisent votre nom et le mien, le mois et l'an, afin que mes enfants se souviennent à l'avenir de l'honnête homme à la bonté et libéralité duquel j'ai l'obligation d'un si beau et si agréable présent : votre inscription me fera encore aimer le livre davantage, si cela se peut faire que je l'aime plus que je ne fais. Et en l'attendant, je vous baise les mains de tout mon cœur, avec protestation que je serai toute ma vie, votre, etc.

De Paris, le 6 août 1649.

On parle ici du retour du roi, mais il n'y a encore rien de certain, *saltem non credo.* Les courtisans et les partisans nous menacent encore sourdement; mais si cela arrive, nous nous défendrons mieux que jamais, et empêcherons une autre fois

que l'on ne nous trompe. Nous avons encore M. de Beaufort, que l'on appelle ici le roi des frondeurs, la race desquels n'est pas encore morte.

LETTRE CCCLXXI. — *Au même.*

Vous me mandez par votre dernière que vous m'écrirez un de ces jours : je n'attendrai point celle-là pour vous faire réponse; je suis si aise de m'entretenir avec vous, qu'en attendant d'autre matière qui pourra venir, je vous trace la présente pour vous dire, *quod in pari casu scribebat ante annos quadraginta incomparabilis Josephus Scaliger amico suo illustri Isauco Casaubono, convalescenti : Gaudeo quod convalescas et melius valeas, et sic alius factus fueris* περὶ τοῦ ῥαίειν. Vous avez été malade, vous en êtes guéri : *sit nomen Domini benedictum.* J'approuve fort l'usage du bain d'eau tiède, *in diathesi calculosa*, après les grands remèdes, comme vous faites; mais je pense que le meilleur de tous, et le grand secret qui soit en cette affaire, est ἀοινία, *vini privatio*, vu que le vin est la chose du monde la plus propre à engendrer du sable et de la pierre : c'est la raison qui m'oblige à ne boire que de l'eau, ou du vin bien trempé, ayant peur aussi de la pierre, qui est, comme vous savez, *litteratorum carnifex* (1); avec cela cinq ou six bonnes saignées de précaution par an, et autant de breuvages faits de casse et de sené, avec une once de sirop de roses pâles, achèveront et accompliront le mystère d'une parfaite santé, telle que je vous la désire. Mais j'ai tort de vous dire des remèdes, vous les savez mieux que moi et peut-être devant moi. *Noctuas Athenas asportavi, sed amico bene valenti ignoscat amicus meritissimus, ne dicam, aut potius, ut dicam, de me supra modum et optime meritus.* Je vous remercie du bon

(1) Voir à ce sujet notre *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, etc., 4e édition, t. II, p. 50 et 51. (R. P.)

accueil que vous avez fait à M. Mauger, qui est véritablement un homme d'esprit, *et emunctæ naris*. Notre pauvre et affligée province de Picardie n'en porte pas de tels, treize à la douzaine (1); et néanmoins je me console de ce que, *unus Anacharsis, apud Scythas natus, factus est philosophus*, à ce que dit Sénèque, et que le poëte que j'aime le mieux, savoir, *sanctissimus Juvenalis*, a fort bien dit à mon sens et à mon profit :

— Democriti sapientia monstrat
Magnos posse viros et magna exempla daturos
Vervecum in patria crassoque sub aere nasci.

Si la peste continue en Languedoc, il fera fort bien de n'y point aller : aussi n'y a-t-il guère affaire. Nous avons ici quantité de fièvres continues, doubles tierces, de dysenteries et de petites-véroles, qui nous font fort courir. M. Riolan est aujourd'hui l'ancien de notre École, par la mort de M. Toutain, qui est allé après notre grand Nic. Piètre, et qui n'a été notre ancien que sept mois ou environ. On n'a rien imprimé ici depuis quatre mois de meilleur que le *Courrier du temps :* ce sont huit cahiers anti-mazariniques, qui sont fort bons. Si vous ne les avez point vus, je vous les offre. Je vous baise les mains, et suis de toute mon affection, votre, etc.

De Paris, le 12 août 1649.

LETTRE CCCLXXII. — *Au même.*

Il est mort ici depuis quelque temps un de nos médecins nommé M. G., âgé de soixante-six ans, d'une fièvre maligne. Ce n'est pas une grande perte pour notre faculté. Il étoit fougueux et ivrogne, grand bigot, cafard, homme de sermons et d'indulgences, et peut-être par hypocrisie. Nonobstant tout

(1) Voyez tome I, avertissement de l'éditeur.

cela, infâme valet des apothicaires, dont il cherchoit les bonnes grâces, par nombre d'apozèmes, juleps, bézoard et tablettes cordiales. Si cet homme va en paradis, avec le train de vie qu'il a mené, il y a d'étranges gens en ce pays-là en la compagnie des saints et des bienheureux.

Il y a ici un livre nouveau intitulé : *Jugément de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin* (1). C'est un parti duquel je ne puis être, ni ne serai jamais. Il ne s'en est même fallu que de cent mille écus en mon patrimoine que je n'aie été conseiller de la cour et frondeur aussi hardi que pas un (2).

Mais à propos de livres, M. Rigaud, fort savant homme, ci-devant bibliothécaire du roi et aujourd'hui doyen du Parlement de Metz, a dit en ses notes sur Tertullien que notre seigneur Jésus-Christ avoit été laid de visage, ce qu'il a augmenté dans la deuxième édition de plusieurs passages, et enfin s'est tout-à-fait déclaré pour la même opinion dans les notes sur saint Cyprien, qu'il a mis en lumière depuis peu. Un nommé Machon, chanoine et archidiacre de Toul, qui étoit un curieux de livres, faisoit courir le bruit qu'il alloit faire imprimer un livret sur cette controverse contre M. Rigaud, et qu'il prouveroit que le sauveur du monde avoit été vraiment *le plus beau d'entre les fils des hommes :* ce que pourtant le cardinal Bellarmin, dans ses commentaires sur les psaumes, n'a point expliqué de la beauté du corps, quoiqu'il en apporte trois raisons; mais depuis que Machon a été exilé et banni de ce pays pour avoir été convaincu du crime de faux sceaux, dont il pensa être pendu, et je ne sais par quel bonheur il a échappé, un jésuite

(1) Par Gabriel Naudé, Paris, 1649, in-4°. (R. P.)

(2) On peut le croire; la hardiesse de ses opinions, sa haine contre Mazarin, contre les jésuites, contre les grands, en général; ses liaisons avec plusieurs membres du parlement; la fierté, l'austérité de son caractère; d'une autre part, les désordres de la cour, les honteuses déprédations des partisans, quelque chose enfin du génie critique et d'opposition, expliquent suffisamment ce que dit l'auteur, et la rude franchise dont il donna tant de preuves. (R. P.)

de ceux qui mettent leur nez partout, nommé le Père Fr. Vavassor, a fait un petit livre dans le sens de ce Machon, *de forma Christi*, *Liber*, contre M. Rigaud.

On dit que la peste est encore bien forte à Marseille, et que l'on a grande appréhension qu'elle ne passe à Lyon. Dieu vous préserve de cette méchante bête! Mais si cela arrivoit et que vous voulussiez venir deçà, venez-vous-en tout droit en ma maison, et je tâcherai de vous rendre ce que vous m'avez offert de si bonne grâce durant notre guerre mazarine, dont l'auteur nous a bien fait du mal. Ceux qui ne lui sauroient pardonner s'emportent hautement à lui souhaiter *lumbifragium et crurifragium*, que Baudius souhaitoit *divis virginibus sichemiensi et hallensi*, à cause de son bon maître Lipse, qui fit naufrage de son honneur à la fin de ses jours par ces deux petits traités pleins de tant de bigoterie; ce qu'il ne fit qu'à la persuasion du P. Lessius, afin de se faire connoître à Rome, en Hollande et en Allemagne pour bon catholique et vraiment converti à la religion romaine. Votre M. du Moulin a dit là-dessus que ce bonhomme avoit consacré sa latinité de cinquante ans au pied d'une idole. Keckerman a blâmé Lipse pour cette même foiblesse. Je suis obligé de finir pour donner ma lettre au présent porteur qui l'attend et que je vous recommande. Je suis, etc.

De Paris, le 3 septembre 1649.

LETTRE CCCLXXIII. — *Au même.*

On imprime ici le livre latin in-folio du P. Caussin. Celui de la cour sainte est véritablement plein de rapsodies, et principalement au troisième et quatrième tome. Ce fut l'avarice du libraire qui pressa ce bon Père d'augmenter le nombre de ces volumes, afin de gagner davantage, et néanmoins le bonhomme étoit épuisé. Il avoit mis tout ce qu'il savoit de bon

dans les deux premiers tomes. Un autre jésuite nommé *Cornelius a Lapide* en a fait de même. Il a commenté presque toute la Bible en douze tomes; mais il a mis plus d'érudition dans ses deux premiers sur les livres de Moïse et sur les épîtres de saint Paul qu'il n'y en a dans les dix autres. Il est d'un homme savant comme d'un sac: quelque plein qu'il soit, il s'épuise, et enfin demeure vide à force d'en tirer.

J'attends de jour en jour des nouvelles du manuscrit pathologique de M. Hofmann qu'on m'envoie d'Allemagne. J'en ai moins d'obligation à sa veuve et à sa fille, qui sont tous les héritiers qu'il a laissés, qu'à cinquante écus que je leur ai fait toucher, dont même j'ai quittance. Quand j'aurai ce maudit manuscrit, j'aviserai de le joindre avec son compagnon qui est un manuscrit physiologique du même auteur, que j'ai il y a plus d'un an. Je pense que de tous deux ensemble on pourroit faire un bon volume, et qui seroit très utile à ceux qui se voudroient enfoncer dans la controverse de médecine. Mais je vous dirai librement que ce dernier manuscrit, quoique très achevé et bien écrit de la main de l'auteur, a plusieurs défauts: 1° il pique trop et sans raison M. Riolan et beaucoup d'autres, et même notre Fernel, quoiqu'à tort et faussement; 2° il se constitue arbitre dans les questions anatomiques, au lieu de prouver par la démonstration oculaire de ceux qui ont manié le couteau en ce métier, ce qu'il avance, comme il le pourroit aisément faire; 3° il remarque en quelque endroit que A. Dulaurens a dit une certaine vérité anatomique qui ne lui seroit jamais, dit-il, venue dans l'esprit, s'il ne l'eût apprise de Fabricius d'Aquapendente, à la table duquel il a été quelques années: or, cela est très faux, ledit sieur Dulaurens n'ayant jamais étudié qu'à Paris sous Louis Duret durant sept années, après lesquelles il s'en alla exercer la médecine à Carcassonne, et de là vint à la cour avec la comtesse de Tonnerre, par la recommandation de laquelle il fut fait médecin du roi par quartier et professeur royal à Montpellier, contre les lois et les statuts de l'École, par arrêt du conseil

privé, qu'il eut bien de la peine à faire vérifier à Toulouse. Après il fut fait médecin de la reine l'an 1603, et l'année 1606 premier médecin du roi, et mourut l'an 1609 : ainsi il ne fut jamais à Padoue : ce que je sais fort bien, étant il y a vingt-trois ans passés le médecin de la famille de MM. Dulaurens, qui sont deux conseillers et un maître des requêtes ; le père desquels, qui étoit le frère cadet d'André Dulaurens, n'est mort que depuis dix ans, d'une fièvre quarte, âgé de quatre-vingt-sept ans, et qui m'en a autrefois raconté tout ce que j'en ai voulu (1).

Nous avons ici un médecin nommé Cl. Tardy, qui est bien savant dans l'Hippocrate et l'Aristote, qui sait force grec, et qui néanmoins n'est guère plus sage que votre Meyssonier. Nous ne saurions l'empêcher d'écrire, mais nous l'empêchons d'imprimer. Quand il se trouve en consultation avec moi, il ne manque pas de me prier que je le laisse parler, ayant de fort belles choses à dire sur ce sujet. Je m'en donne quelquefois le plaisir, quand les affaires ne me pressent point trop. Il y a quelque temps qu'il étoit question d'une fièvre continue, avec de grandes douleurs de tête : il me conta merveille du syllogisme, du diaphragme et des qualités de la ciguë On

(1) André Dulaurens, né à Arles (Bouches-du-Rhône), fut reçu docteur en médecine à Montpellier en 1583, et nommé professeur en 1586, à la place de Laurent Joubert, puis il vint à Paris, où il occupa les emplois de médecin ordinaire du roi, de médecin de Marie de Médicis ; enfin, en 1606, il fut nommé premier médecin de Henri IV, et mourut à Paris le 16 août 1609. — Ses ouvrages anatomiques, fort médiocres, ont joui de son temps de quelque réputation et sont aujourd'hui justement oubliés. — L'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *De mirabili strumas sanandi vi, solis Galliæ regibus concessa, liber I; et de strumarum natura, differentiis, causis curatione quæ fit arte medica liber.* Paris, 1609, in-8°, prouve que Dulaurens était plus courtisan qu'un véritable savant ; car rien n'est absurde comme de vouloir justifier ce conte, que les rois de France avaient le privilége de guérir les écrouelles par le toucher ; il avance que Henri IV en guérissait plus de quinze cents par année ! (R. P.)

peut dire de lui ce qu'un certain proconsul dit de saint Paul, dans les Actes des apôtres : *Votre grand savoir vous met hors du sens*. Je suis, etc.

De Paris, le 6 septembre 1549.

LETTRE CCCLXXIV. — *Au même.*

Je ne sais si j'oserai plus vous écrire à cause de tant de civilités et de compliments dont vous usez en mon endroit, et même vous m'y traitez d'oracle; de sorte que, si je ne vous connoissois bien, je vous prendrois pour un autre que vous n'êtes. Faites-moi donc la grâce de me traiter plus doucement à l'avenir, plus amiablement et plus familièrement. Pour votre néphrétique, puisse-t-elle bien passer dans le corps de quelque tyran, et vous abandonner pour jamais! Je vous en dirai pourtant mon avis : « Utere pauco, vel nullo vino; ejus » loco, multæ aquæ potu, ventriculi, hepatis, et renum ar- » dores extingue; sit alvus semper fluida; quater per annum » basilicam seca, semel per mensem corpusculum repurga » ex foliis orient. med. cassiæ et syrupo diarrhodon; mensibus » æstivis utere balneo aquæ tepidæ, et toto anno frequenti- » bus enematis; fuge lacticiniorum et omnium diureticorum » usum, imo et omnium aquarum metallicarum. » Je n'ai pu me retenir de vous dire mon avis, tant j'ai envie que vous jouissiez d'une parfaite santé, et néanmoins vous m'excuserez si j'ai versé ma petite bouteille dans l'Océan (1). Je pense que les fièvres vermineuses de vos quartiers viennent de la quantité des fruits de cette année (2); il y en a eu pareille-

(1) Malgré les progrès de la physiologie et de la chimie, on ne donne pas aujourd'hui de meilleurs conseils pour la gravelle, à l'exception peut-être de quelques eaux minérales dont Gui Patin niait les propriétés curatives. (R. P.)

(2) Un pareil préjugé n'existe plus, du moins parmi les médecins :

ment ici quantité ; mais elles n'ont pas été malignes, non plus que les vôtres. Je vous remercie très affectueusement de l'honneur que vous avez fait à cause de moi à M. Mauger, que j'attends ici dans douze jours. Vous me ravissez quand je vous vois parler dans votre lettre, avec passion, du bon et sage Juvénal, *in omnibus est ille mihi sanctissimus*, *si satyram nonam excipias ;* mais aussi en récompense la dixième, *Omnibus in terris est*, est tout-à-fait inimitable ; en effet tous ses ouvrages sont admirables, et c'est ce que dit de lui quelque part Dan. Heinsius. Mais comme nous avons, vous et moi, plusieurs inclinations toutes pareilles, permettez-moi, monsieur, que j'entreprenne ici de faire quelque comparaison avec vous. Ne pourrois-je pas vous dire ce que disoit le gentil Horace à son bon et digne maître Mecenas ? *Est aliquid quod te mihi temperat astrum.* J'ai déjà remarqué dans vos lettres plusieurs parcelles dont je pourrois fournir et achever notre comparaison, à laquelle je ne penserai jamais qu'avec un extrême contentement d'esprit, d'avoir acquis un ami de tel poids et de tel mérite. *Amicus novus*, *vinum novum*, *veterascet*, *et cum suavitate bibes illud.* Juvénal me fera souvenir de vous ; il est mon cher ami d'entre les anciens, avec Virgile et Lucien, sans pourtant que je méprise aucun des autres ; et des modernes, entre lesquels je compte des premiers le bon Erasme, le docte Scaliger et l'incomparable M. Saumaise. Feu M. Grotius étoit aussi mon ami ; j'étois transporté de joie quand je l'avois entretenu ; mais il est mort trop tôt pour moi et pour le public. Quand j'appris la nouvelle de sa mort, qui fut à Rostoch, ville anséatique, à son retour de Suède, le dernier jour d'août (*natali meo die*), l'an 1645 (1), j'en fus si fort touché, que j'en tombai malade, et en huit jours j'en fus tout changé : « neque tamen eo

l'excellent *Traité de la dysenterie* par Zimmermann a beaucoup contribué à le détruire. (R. P.)

(1) Voyez la note tome I, page 364.

» processi impietatis quo olim Ovidius, mortuum plorans » amicum : Cum rapiant mala fata bonos, ignoscite fasso : » Sollicitor nullos esse putare deos. »

Pour M. Toutain, c'étoit un petit homme, bossu et chassieux, qui pensoit être habile homme, et qui, dans l'opinion seulement qu'il en avoit (il étoit pourtant seul de son avis), approchoit de feu M. Nicolas Piètre, avec lequel il pouvoit entrer en comparaison comme un charbon éteint avec le soleil, ou comme un escargot avec un éléphant. M. Riolan est un fort bon gros homme, grand et puissant, mais qui néanmoins est menacé de mort par un asthme, dont je l'ai vu quelquefois rudement attaqué. Dieu le conserve encore longtemps, vu qu'il travaille encore tous les jours pour le bien public! Il y a tantôt un an qu'il perdit un rude antagoniste à la mort de feu M. Hofmann (3 novembre), et depuis deux mois il en a perdu un autre, M. Veslingius, médecin de Padoue, qui y mourut le dernier d'août *ex febre petechiali*. M. Riolan en est bien fâché, vu qu'il voudroit que tout le monde écrivît contre lui, comme a fait depuis peu M. Harveus (1) à Londres, qui lui a contredit, par un petit livret qu'il lui a dédié et envoyé; il se dispose à y répondre. C'est un présent que je pourrai vous envoyer le carême prochain, si j'y suis, duquel on ne commencera l'édition qu'après les Rois.

Il est vrai qu'après quelque temps j'ai ici retrouvé dans mon pupitre, parmi d'autres papiers, l'inscription que je vous envoie, et que vous avez désirée pour mettre devant votre Riolan; je pensois l'avoir enfermée dans la lettre de votre chirurgien M. Bailly. Mais vous faites trop état de mes présents; cela seroit en quelque façon raisonnable, s'ils ap-

(1) Le célèbre G. Harvey. Riolan combattit toujours vainement la découverte de la circulation du sang : *Censura demonstrationis Harveii pro veritate alchymiæ*. Il ne voulut point reconnaître non plus la découverte de Pecquet; il écrivit avec amertume le pamphlet intitulé : *Adversus Pecquetum et pecquetianos*. (R. P.)

prochoient du mérite et du prix des vôtres. Mais je vous dirai avec le poëte :

Nunc te marmoreum pro tempore fecimus, at tu,
Si fœtura gregem suppleverit, aureus ibis.

Je suis bien aise que l'*Indice anthropographique* vous plaise ; je ne sais pas si les autres en diront de même que vous, mais au moins je l'ai fait avec plaisir, et n'y ai jamais travaillé que les soirées après souper, durant notre guerre mazarine : au moins représente-t-il en quelque façon le grand ouvrage duquel il est tiré. M. Riolan même en a été tout réjoui. L'auteur du *Courrier du temps* est un brave et courageux conseiller de la cour, nommé M. Fouquet de Croissy, qui étoit à Munster durant les traités de paix avec notre M. d'Avaux, par lequel il fut envoyé en Pologne et vers quelques princes d'Allemagne.

Pour la controverse que vous voulez mouvoir de la préséance contre vos marchands dans les hôpitaux, j'en ai déjà ouï parler et en ai ci-devant écrit mon avis à M. Garnier. Je ne suis point d'avis que vous leur remettiez vos gages, ce seroit autant de perdu, cela ne diminue pas de votre droit. En tant que marchands, ils sont vos inférieurs; en tant qu'administrateurs de l'hôpital, ils ne sont que vos compagnons, vu que vous êtes l'administrateur de la santé des malades, et eux de leur bourse et de l'économie de la maison, ce qui est bien au-dessous de la médecine, vu principalement que vous êtes docteurs gradués en une célèbre Faculté (1). Je vous puis

(1) Distinction aussi juste qu'exacte, et qui établit la supériorité des *administrateurs de la santé des malades* sur *ceux* de leur bourse et de l'économie de la maison. Qui croirait cependant qu'après deux siècles de progrès, les administrateurs des hôpitaux usurpent encore sur les médecins un droit de tutelle et de commandement, droit absurde, arbitraire, que réprouvent également la justice et le bon sens ?

(R. P.)

assurer qu'ici nous l'emportons en tout et partout, et que bien que plusieurs marchands soient plus riches que nous, ils nous le cèdent tout du long. Je me souviens qu'il y a vingt-trois ans, qu'étant jeune docteur et n'étant pas encore marié, je fus prié de porter le *ciel* à la procession du saint-sacrement, le jour de la grande fête, laquelle on célèbre ici avec toutes sortes de solennités. Je savois bien à peu près combien je valois, et je savois bien aussi comment mes collègues en avoient usé en pareil cas. Étant donc invité pour cet effet, je le leur promis, à la charge que pour ma qualité de docteur régent en notre Faculté, je voulois avoir le premier lieu, ne le cédant du tout qu'aux conseillers de cour souveraine. Cela me fût promis; mais quand ce vint au fait et au prendre, avec ma chape d'écarlate, comme nous sommes vêtus lorsque nous passons docteurs, que nous disputons ou présidons, ou que nous allons à l'enterrement de nos compagnons, deux hommes voulurent avoir le premier lieu au-dessus de moi, dont l'un étoit conseiller aux monnoies, et l'autre secrétaire du roi. J'alléguai qu'il m'étoit dû; on assembla sur-le-champ tous les notables de la paroisse qui étoient là présents pour aller à la procession; on y adjoignit le vieux M. Simon Séguin, premier médecin de la reine, lequel mourut l'ancien de notre compagnie, le 27 de janvier 1648, qui dit en ma faveur que j'étois aussi grand docteur que lui dans notre Faculté et dans Paris. Il y avoit un conseiller de la cour, quelques maîtres des comptes et un vieux avocat qui m'adjugèrent la préséance. Ceux qui perdirent contre moi cédèrent sur-le-champ, pour le respect, ce disoient-ils, de la procession, laquelle attendit après nous; mais ils grondoient de ce que je les avois précédés. Néanmoins ma sentence fut confirmée dès le soir par la bouche d'un président au mortier, fils d'un chancelier de France, et qui avoit ici été procureur-général, c'étoit M. de Bellièvre, le bonhomme qui est aujourd'hui doyen des conseillers d'État. Il prononça à ceux qui lui racontoient cette controverse, qu'il avoit été bien jugé, et qu'il en auroit or-

donné ainsi, puisque j'étois docteur de la Faculté. Voilà un exemple singulier, *et cujus pars magna fui*, qui vous fait connoître que nous sommes ici en bonne posture pour les préséances, et il n'y a aucun marchand qui ne nous cède *honorifiquement*. Mais il y a en votre fait une difficulté singulière que nous n'avons jamais ici; votre ville, qui est fort marchande, foisonne en marchands, lesquels ont la plupart la direction des hôpitaux et maisons publiques de Lyon, comme bons bourgeois, lesquels se voyant par leur élection en quelque façon les maîtres de la maison, au moins pour un temps, ne vous considèrent que comme des officiers d'icelle, et par conséquent leurs inférieurs; au lieu qu'ici ces MM. les directeurs sont tous grands magistrats, premiers présidents au mortier, procureurs et avocats généraux, conseillers de la grande chambre, prévôts des marchands, lieutenants civil et particulier, maîtres des requêtes, et peut-être quelque vieux avocat de grande réputation. Pour le conseil touchant les affaires qui peuvent survenir en la maison, les secrétaires du roi et les marchands n'en viennent point là, ou très rarement. Je suis donc d'avis que vous ne remettiez point vos gages. Que si vous m'alléguez, tandis que nous recevions des gages, nous passons pour mercenaires, je le nie; ce que l'on donne aux médecins pour le bien qu'ils font *est honorarium*, et non pas *merces;* c'est ce qui a été décidé par la loi d'Ulpian, *multa inhoneste et mercenarie petuntur, quæ honeste accipiuntur*. Pourquoi travailleriez-vous pour rien, puisque la maison est riche? Quand vous ne prendrez plus de gages et que vous aurez envie de servir la maison *gratis*, cette charité doit-elle et peut-elle augmenter le droit que vous avez de préséance par-dessus les marchands? Pas un brin. *Idem est jus quod antea*. Ne quittez donc point vos gages, de peur de vous faire tort et à ceux qui vous suivront; peut-être que ceux qui viendront après vous auroient de la peine à faire rétablir leurs gages, et vous en voudroient mal. Il faut faire état de l'honneur et de la vie, et de l'argent après, qui aide à soutenir l'un l'autre.

Aurea nunc vere sunt secula, plurimus auro Venit honor; auro conciliatur amor. Demandez la préséance, présentez requête, faites vos protestations en temps et lieu, mais n'en venez pas jusqu'à un procès, si faire se peut, qu'après bon conseil, et que vous ne soyez presque assuré de vos juges : *varia enim sunt et incerta hominum judicia*. On hait ici les procès de préséance, et il n'y a guère que ceux des provinces qui en font, dont on se moque la plupart, d'autant que l'on vit ici avec moins de cérémonies et plus de simplicité. Ce n'est point que je ne croie que vous ayez le droit tout entier de votre côté, mais c'est que je crois que cela ne vaut point la peine de solliciter un procès. Voilà mon avis, que je vous prie de prendre en bonne part ; quelque chose qui arrive, je serai toujours bien aise de savoir que vous êtes très content et très sain, exempt de maladie, de procès et de querelle. Voilà ce que je vous souhaite, en attendant mieux. Parlons d'autre chose.

Je viens de recevoir une lettre de Leyde en Hollande, d'un médecin de mes amis, qui me mande qu'on a réimprimé depuis peu à Amsterdam le *Syntagma anatomicum Veslingii*, mais celui qui me l'a écrit ne savoit pas que ledit Veslingius est mort à Padoue (1), etc. Il me mande aussi qu'on y imprime de feu M. Vossius le père un beau traité *de Disciplinis*, un autre du même, *de Historicis græcis et latinis*, et le livre latin de M. Saumaise, pour le feu roi d'Angleterre. Il me promet aussi que l'année prochaine on imprimera un ouvrage posthume du même M. Vossius, qui sera le cinquième tome (j'ai céans les quatre autres; *de Physiologia christiana et idololatria paganorum*), lequel sera tout entier *de stirpibus et metallis*, que je souhaite fort de voir Mais tout cela sont des vœux et des

(1) Jean Vesling, très habile anatomiste, naquit à Minden en Westphalie, l'an 1598 ; il fit plusieurs voyages en Orient et vint ensuite se fixer à Venise. La république lui donna une chaire d'anatomie à Padoue ; c'est dans cette ville, qu'étant de retour d'un voyage botanique fait dans quelques contrées du Levant, il mourut le 30 août 1649. (R. P.)

souhaits comme j'en fais tous les jours pour la paix générale, pour ceux de Bordeaux, etc. Et en attendant qu'il nous vienne d'autres nouvelles, je vous proteste très solennellement et très véritablement que je suis et serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 5 novembre 1649.

Vous trouverez enfermé dans la présente avec le billet pour le livre de M. Riolan, le portrait d'un homme tel qu'il étoit il y a six ans; il n'est pas beaucoup changé, encore aujourd'hui lui ressemble-t-il, hormis qu'il est un peu plus pâle et moins replet, et nonobstant *vivit et valet*, et est autant votre serviteur qu'homme qui soit au monde. Si vous avez votre portrait gravé à Lyon, je vous en demande à la pareille une copie, et par la même raison que je vous envoie le mien, qui est d'ami à ami, et afin que vous sachiez que je souhaite que Dieu me fasse la grâce que je ne manque jamais à mon devoir envers vous pour les diverses obligations que je confesse vous avoir.

LETTRE CCCLXXV. — *Au même.*

Je vous remercie de votre belle lettre, datée du 9 janvier, et que je n'ai reçue que le 31, ce que je vous dis afin que vous ne m'accusiez pas de négligence à vous répondre. Je vous remercie des bons souhaits que vous faites pour moi au commencement de cette année; je vous en offre autant de ma part avec toute sorte de services, et je vous rends grâces aussi du bon accueil que vous faites à mon portrait. Je ferai ce que je pourrai, afin que quelque jour l'original vous puisse embrasser et vous témoigner de vive voix quel état je fais de vous, et combien je suis glorieux de l'honneur de votre connoissance. Et si ce bonheur me peut jamais arriver, comme je l'espère ardemment, je vous en dirai par avance ce que Horace disoit de ses amis en pareil cas :

Quanti complexus, quæ gaudia, quanta fuerunt!

J'attendrai votre portrait, que je mettrai en bonne place lorsque j'aurai l'honneur de le tenir. Pour la mort, *seponamus tantisper eam cogitationem*, elle vienda toujours assez tôt pour nous y faire penser. Pour l'honneur que je pourrai avoir après ma mort, je n'y prétends pas grand'chose; je dis librement et volontiers avec Martial, sur ce sujet, si je ne dois avoir de l'honneur et de la réputation qu'après ma mort, je ne m'en soucie guère.

Si post fata venit gloria, non propero.

Vivons tous deux tant que nous pourrons, afin que quelque jour nous puissions nous voir et nous entretenir.

Vos quatre vers furent faits en 1644, et, dès cet an là, M. Ogier, le prieur, mon bon ami, qui étoit à Munster en Westphalie pour la paix générale, avec M. d'Avaux, me les envoya; ils furent faits sur les artifices dont on reconnut que se servoit le Mazarin, à éluder la paix que tout le monde souhaitoit si fort; lui-même en pourroit bien être l'auteur, car il est fort habile homme : *toto sævit Mars impius orbe aut regnant dolus aut fraudes*. Les ministres d'aujourd'hui font voir clairement que la politique est autant l'art de tromper les hommes que de les gouverner.

Depuis l'emprisonnement des princes, dont le plus fin a été pris pour dupe, il n'est rien arrivé, sinon que la reine est partie d'ici le 1er février pour Rouen, afin d'y donner ordre à toute la Normandie. Le maréchal de Turenne est à Stenay, qui menace la Champagne; on y a envoyé et renvoyé pour tâcher de le gagner. Le prince d'Orange, qui est son cousin, et l'archiduc Léopold, qui est bien aise de nos brouilleries, lui offrent des hommes et de l'argent. Nouvelle arriva hier qu'Erlac est mort dans Brissac, dont il étoit gouverneur. Le maréchal de Turenne lui avoit demandé sa fille et son gouvernement en mariage; si cela est fait, il aura beau moyen de nous nuire. Madame de Bouillon est arrêtée ici, à cause que son mari, frère de M. de Turenne, et absent.

j'ai appris que cette dernière édition avoit été fort châtrée par ordre de M. le Prince, qui en a donné deux cents écus, afin qu'on en ôtât ce qui y étoit contre la naissance de feu M. son père : ce que je vous dis, non pas pour vous en faire fête, mais afin de vous faire connoître que je pense quelquefois à vous, et de diminuer aussi tant d'obligation que je vous ai. Il y a un in-folio nouveau intitulé : *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, qui contient environ dix années à commencer en 1624; mais ce ne sont que de malheureux mémoires, mal digérés, et à mauvaise intention. Ils ne contiennent autre chose que l'apologie des voleries du cardinal de Richelieu. Quand il viendra quelque chose de bon de cette sorte ou d'autre, je vous le ferai savoir, et en attendant cette occasion, je vous prie de m'aimer toujours, et de croire que je serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 28 février 1650.

LETTRE CCCLXXVII. — *Au même.*

Depuis que je ne vous ai écrit, mardi 18 du passé, la reine a fait arrêter, dans le palais Cardinal, le prince de Condé, le prince de Conti, M. de Longueville, le président des comptes, M. Perraud, intendant de la maison du prince de Condé et trois autres officiers. On les a tous menés au bois de Vincennes, accompagnés de trois cents chevaux. Paris ne s'en est du tout point remué, au contraire quelques uns en ont fait des feux de joie, et ont dit que comme ils nous avoient fait manger l'an passé du pain bis, il falloit en échange leur faire manger du pain de son. Il est à craindre qu'ils ne mangent encore là-dedans quelque chose de pis, comme pourroit être ce que Néron appelle dans Suétone la viande des dieux, savoir, des champignons de l'empereur Claude. De ces trois princes qui sont prisonniers, M. de Longueville est fort triste

et ne dit mot. M. le prince de Conti pleure et ne bouge presque du lit. M. le prince de Condé chante, jure, entend au matin la messe, lit des livres italiens ou françois, dîne et joue au volant. Depuis peu de jours, comme le prince de Conti prioit quelqu'un de lui envoyer le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, pour se consoler par la lecture, le prince de Condé dit en même temps: Et moi, monsieur, je vous prie de m'envoyer l'imitation de M. de Beaufort, afin que je me puisse sauver d'ici, comme il fit il y a tantôt deux ans. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur, etc.

De Paris, le 1er mars 1650.

LETTRE CCCLXXVIII. — *Au même.*

Je vous remercie du livre de M. Meyssonier; il est attrayant, et d'un sujet fort curieux; je le lirai tout entier à mon premier loisir. Je suis bien aise que vous ayez abandonné votre prétendu procès; il ne vaut pas la peine que vous vous en fussiez donnée: nous n'avons de bien que celui que le repos de notre vie nous donne; *bene vivere et lætari* me semblent être les deux meilleurs mots de toute la sagesse de Salomon, avec cet autre, *vanitas vanitatum et omnia vanitas.* Le meilleur traité de Sénèque est *de tranquillitate animi.*

Alstedius a été un très savant homme, et son *Encyclopædia* contient quantité de fort bonnes choses; mais il s'égare trop aux choses qui ne sont point de son fait : vous en verrez un exemple bien clair dans le troisième tome, page 556, où il parle de l'aloës, de la térébenthine, du bézoard, de la thériaque, du rossolis, et telles autres forfanteries.

On dit ici que ceux de Bellegarde sont si forts, qu'ils sont imprenables; joint que la mauvaise saison empêche qu'on n'y mette le siége à présent, et qu'ils ont des vivres pour deux ans.

Notre nouveau garde des sceaux, M. de Châteauneuf, a envoyé querir les partisans, et leur a dit qu'ils devoient fournir de l'argent en grande somme à la reine dans une très urgente nécessité de l'État, ou qu'autrement on s'en alloit faire une chambre de justice contre eux. Si cela arrive, je ne doute point qu'il n'y ait enfin beaucoup de pendus de ces voleurs publics, *qui solverent in cute quod non possent in ære*, n'ayant plus d'argent, et ayant tout friponné par leurs débauches: *male parta male dilabuntur*.

Je vous remercie très humblement de la bonne volonté que vous avez eue de m'envoyer l'*Encyclopædia* d'Alstedius. Je ne vous suis que trop obligé. Je cherche l'occasion de m'en dégager. On dit ici que les ennemis nous attaqueront ce printemps par trois endroits, Picardie, Champagne et Bourgogne, sous l'ordre de l'archiduc Léopold, du duc de Lorraine et du maréchal de Turenne. La paix d'Allemagne s'exécute; ceux qui auront de l'argent prêt y trouveront des soldats de reste. On nous promet ici que le livre du père Caussin sera achevé bientôt après Pâques, bien qu'il n'y ait rien de si incertain que les promesses de nos libraires à cause de leur pauvreté. Mais je ne veux pas abuser plus longtemps de votre patience. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 18 mars 1650.

LETTRE CCCLXXIX. — *Au même.*

J'ai, Dieu merci, reçu votre lettre du même jeune homme à qui vous l'aviez commise, avec l'incluse, qui vient de Naples, d'un grand médecin nommé M. Aurelius Severinus (1),

(1) Marci Aureli Severino, né à Tarfia, en Calabre, en 1580, professeur de médecine à l'Université de Naples, mort à Naples le 15 juillet 1656. Il est auteur d'ouvrages estimés que l'on consulte encore, principalement ceux : *De efficaci medicina libri III, quâ herculeâ quasi*

qui me fait l'honneur de m'aimer fort particulièrement; je lui ferai réponse au premier loisir. Je vous prie de dire à M. de Liergue (ce lieutenant criminel de votre ville, qu'il y a plus de trente ans que je sais bien qu'il s'appelle M. de Monconis) que je le remercie de tout mon cœur de la peine qu'il a prise de m'adresser cette lettre, et qu'au premier paquet que j'enverrai à Lyon, qui sera, comme j'espère, dans un mois (je n'attends que l'achèvement de deux volumes qui sont sur la presse), il y aura des livres pour vous avec quelques thèses, des portraits pour lui, et entre autres de Fernel et de MM. Cousinot et Moreau. Les deux Duret n'ont jamais été gravés; du mien vous n'en sauriez manquer. Pour le Sennertus, je vous remercie de la bonne volonté que vous en avez pour moi, et je vous prie de me la conserver. *Hic non alii grassantur apud nos morbi quam sporadici et endemii, nulli epidemii neque pestilentes;* je n'y ai vu qu'une fièvre maligne et pourprée, qui fut hier; il n'y a même guère de petite-vérole, encore n'en meurt-il personne, celle du printemps étant plus salutaire que les autres. Je fus hier appelé en consultation avec deux de mes compagnons, pour un homme de trente-quatre ans, grièvement malade; il étoit tout couvert de pourpre, livide et violet; une hémorrhagie par le nez le tourmentoit depuis trois jours, une forte fièvre continue, avec un grand assoupissement et une grande foiblesse. Le onzième jour de son mal il n'avoit été saigné que quatre fois, et, par malheur pour lui, il étoit entre les mains d'un méchant médecin: c'étoit un moine qui prétendoit que son hémorrhagie lui serviroit de crise. Jamais tête encapuchonnée ne fut propre à notre métier; il lui avoit donné de la confection d'alkermès comme remède fort cordial, ce qui est très faux dans la fièvre continue et presque partout ailleurs. J'ai peur

manu armatâ, cuncta mala proteruntur. Parisiis, 1668, in-4°. — *De recondita abcessum natura, libri octo.* Neapoli, 1632, in-8°, etc. (R. P.)

que ce malade ne passe point le 14. Si la peste vient à Paris, je ne bougerai de céans, où j'étudierai à mon aise, ou bien je m'en irai en Picardie, me reposer *in prædio fundoque paterno*, où je n'ai été qu'une fois depuis dix-sept ans que mon père y mourut entre mes bras.

J'ai ici un dessein en main, duquel je vous envoie le titre; je vous prie de le lire attentivement et de m'en dire franchement votre avis; mais ne m'épargnez point, c'est ce que j'espère de votre bonté. Une petite fille de M. de Longueville, qui n'avoit que trois ans, est morte à Chantilly depuis quatre jours. Madame la princesse la mère a commandement de se retirer en Berry. M. d'Emery, surintendant des finances, est fort mal; l'antimoine des charlatans chimistes et empiriques de la cour est aussi vénéneux que celui d'Erastus ou de Casp. Hofmannus, *tit. de Med. officinali :* page 692. J'attends à faire paquet pour Lyon que le livre du père Caussin, in-folio en deux parties, *de Regno et domo Dei*, soit achevé, afin de vous en envoyer, et à M. Spon pareillement, comme aussi un livre de chronologie d'un autre jésuite, qui sera en deux volumes in-quarto. Je vous prie de faire donner la ci-jointe à notre ami M. Spon; une autre fois il vous rendra des miennes. Je suis, etc.

De Paris, le 6 mai 1650.

LETTRE CCCLXXX. — *Au même.*

Je viens de recevoir la vôtre du 13 du courant, par laquelle je vois qu'il y a une de mes lettres égarées : je ne sais comment cela s'est fait; peut-être que ceux qui l'ont vous la renverront quelque jour. Je vous réitère la prière que je vous avois faite de m'envoyer le *Calvinus* de M. Morus et les autres pièces qu'il peut avoir faites. Pour Calvin, je suis fort bien informé du mérite de son esprit : il y a longtemps que M. Tarin

me l'a hautement loué; je n'avois alors que vingt-neuf ans. Joseph Scaliger disoit que Calvin avoit été le plus bel esprit qui eût paru depuis les apôtres. J'ai autrefois eu un régent qui étoit ravi lorsqu'il m'en pouvoit parler. Pour Papire Masson, il en a écrit la vie à part, que le frère de l'auteur, qui étoit un chanoine, me donna en 1619; mais depuis, comme on imprima ici un recueil des éloges de Papire Masson, j'obtins avec peine que cette vie y fût ajoutée (1). Le libraire en avoit demandé avis aux jésuites, qui le lui avoient défendu; mais néanmoins il me crut quand je lui dis que cette addition feroit mieux valoir son livre. Jamais homme ne fut si savant dans l'histoire ecclésiastique que Calvin. A l'âge de vingt-deux ans, il étoit le plus savant homme de l'Europe. Je fus un jour à un festin d'un de nos doctorats, où un de nos vieux docteurs nommé Basin disoit que Calvin avoit falsifié toute l'Écriture sainte. Mais j'entrepris ce bonhomme, que je rendis si ridicule, que M. Guénaut le jeune, qui étoit près de moi, me dit que je le poussois trop et que j'eusse pitié de son âge et de sa foiblesse. Jean de Monluc, évêque de Valence, disoit ordinairement que Calvin avoit été le plus grand théologien du monde. N'ayez pas peur qu'on en dise autant à Rome.

Scipion Dupleix, historiographe de France, âgé de quatre-vingts ans, est ici arrivé depuis quelques jours. Il vient pour solliciter des affaires qu'il a au conseil, et un procès pour son fils, le président de Nérac. Il a aussi un livre à faire imprimer, qu'il intitule : *Liberté de la langue françoise dans la pureté du style, ou Observations sur les remarques de M. de Vaugelas sur la même langue.* M. de Vaugelas étoit un gentilhomme savoyard qui est mort ici depuis deux mois. Il étoit gouverneur du fils aîné du prince Thomas, et avoit été reçu dans l'Académie françoise de M. le cardinal de Richelieu, où plusieurs ont travaillé à réformer notre langue (2).

(1) J. P. Massonis Elogia, studio J. Balesdens, Parisiis, 1638, 2 vol. in-8°.

(2) Voyez la note t. II, p. 383.

Nous avons perdu ici depuis trois jours un de nos compagnons, nommé Victor Pallu, âgé de quarante-six ans ; il étoit natif de Tours et frère de la femme de M. Bonneau, fameux partisan à qui le roi doit six millions; mais lui en doit à beaucoup d'autres. M. Pallu n'étoit point marié ; il étoit, l'an 1641, médecin du comte de Soissons, qui fut tué à Sedan. Après la mort de son maître, la dévotion lui monta à la tête, et il se mit au rang des jansénistes du Port-Royal, à sept lieues d'ici, où il est mort d'une fièvre pourprée. Je finis faute de temps, et suis de tout mon cœur, etc.

De Paris, le 24 mai 1650.

LETTRE CCCLXXXI. — *Au même.*

Je suis toujours dans l'attente du livre du père Caussin, afin de vous l'envoyer dès qu'il sera achevé ; il ne peut pas y avoir dix feuilles de reste. Je souhaiterois qu'il y eût ici quelque autre chose qui vous pût être agréable, je vous l'enverrois très volontiers, afin de vous faire connoître le désir que j'ai de m'acquitter de mes obligations. Tous nos marchands sont ici merveilleusement morfondus de cette guerre trop longue, et de laquelle je ne sais quand il plaira à Dieu que nous ayons la fin : cela est cause qu'ils ne font rien et qu'ils n'entreprennent rien, hormis quelques livres de romans, de moinerie, ou telles autres bagatelles : *venimus ad fœcem seculorum, nec versamur in republica Platonis.* La guerre a tellement abattu l'Allemagne, mère continuelle des bonnes disciplines et des arts, que l'on n'y fait aujourd'hui rien du tout. La Hollande ne fait guère davantage ; car bien qu'elle soit en paix, elle se ressent pourtant des mouvements qui agitent son voisinage. A tout cela il n'y a qu'un remède, qui seroit la paix, si Dieu nous la vouloit donner ou si le Mazarin la vouloit faire ; ce qu'il feroit s'il y trouvoit son avan-

tage. Un moine m'a autrefois appris la définition d'un cardinal, me permettrez-vous bien de vous la dire? *Est animal rubrum, callidum et rapax, capax et vorax omnium beneficiorum.* Faites-moi la faveur de m'en donner une meilleure si vous la savez.

Il y a quelque temps que vous m'adressâtes une lettre qui venoit de Naples, que M. de Liergues, votre lieutenant criminel, vous délivra ; je prends la hardiesse de vous en adresser la réponse · vous m'obligerez de la lui recommander et de faire en sorte qu'elle ne soit point perdue, l'honnête homme, savoir, M. A. Severin, à qui j'écris, en étant fort en peine. M. de Liergues vous a témoigné qu'il désiroit avoir mon portrait en taille-douce ; c'est un honneur qu'il me fait dont je lui suis très obligé ; je ne manquerai pas de satisfaire à sa curiosité et lui en enverrai quelque autre aussi, que vous recevrez dans le premier paquet que je vous adresserai dès que le père Caussin sera achevé. Je ne vous parle que de celui-là, car il ne se fait ici du tout rien qui vaille, si ce n'est la *Gazette* tous les samedis, qui est une chose fort récréative et fort consolative aussi, en tant que cette babillarde ne dit jamais de mauvaises nouvelles, bien que nous en sentions beaucoup en cette saison.

Nous avons ici quantité de fièvres continues, malignes et pourprées. Le roi et toute la cour sont à Compiègne. M. de Vendôme et M. de Beaufort, son fils, sont ici amiraux; ils iront jeudi au parlement faire vérifier leurs lettres. On dit que madame de Longueville et le maréchal de Turenne sont à Vervins, frontière de Picardie, où ils attendent quelques troupes de l'archiduc pour entrer en France. On soupçonne ici du bruit du côté de Bordeaux : *sævit toto Mars impius orbe, interea justus patitur, nec est qui recogitet corde.* Dieu nous donne sa paix, qui nous est si nécessaire! M. le duc d'Orléans ira à la cour dans quatre jours, où il ne séjournera guère. Il est mort ici depuis peu un brave seigneur, M. le marquis de Nesle, âgé de soixante-quinze ans; il fit un faux pas sur la

montée, il se blessa à la tête, perdit la parole, et est mort le quatrième jour de sa blessure, avec abolition de toutes ses fonctions animales dès sa chute même : il étoit gouverneur de la Fère, qui étoit un fort bon gouvernement.

On imprime ici en françois le livre que M. Saumaise a fait en latin pour le roi d'Angleterre, et qu'il a aussi traduit lui-même (1).

Permettez-moi de vous recommander un jeune homme nommé M. Lombard, qui veut se faire recevoir chirurgien dans votre ville : un honnête homme de mes amis m'a prié de vous le recommander. Je suis, etc.

De Paris, le 7 juin 1650.

LETTRE CCCLXXXII. — *Au même.*

J'ai reçu la vôtre avec l'approbation du titre d'un livre qui n'est encore guère avancé que dans le dessein que j'en ai faute de loisir; peut-être que j'en aurai davantage par ci-après, car autrement je ne l'achèverai jamais. Il est vrai que le titre est long, mais il contient tout mon dessein, et peut-être que lorsque tout sera prêt à imprimer je pourrai rendre la première page plus simple, et faire entrer le reste dans la préface: *dies diem docebit*. Je n'y mettrai que de bonnes et fidèles observations, dont je ne manque non plus que d'exemples, mais je tâcherai de les bien choisir; si je ne fais mieux, au moins je ferai autrement que n'ont fait autrefois Amatus Lusitanus et Zacutus, tous deux vilains juifs et grands imposteurs, qui ont tâché de prouver leurs caprices par des exemples supposés et controuvés. Pline servira bien à mon dessein si j'en viens jusque là; les écrits de ce personnage sont une grande mer dans laquelle il fait bon pêcher.

(1) *Apologie pour Charles Ier*, par Cl. Saumaise, Paris, 1650, in-4°. Voyez t. I, p. 393; t. II, p. 18.

Je suis ravi que vous ayez vu M. d'Oquerre, jeune conseiller s'en allant à Rome; je lui écrirai bientôt, et lui manderai que je suis en colère contre lui du mal qu'il vous a dit de Juvénal et de moi. Je voudrois qu'il lui eût pris envie de vous parler de notre guerre de Paris; il en sait de bonnes choses, car il est frère de M. le président de Blancmesnil, qui a été un de nos principaux frondeurs, et qui fut un des deux prisonniers pour la liberté desquels on fit à Paris les barricades du mois d'août, l'an 1648. M. le président son frère voudroit bien me tenir souvent en sa maison de Blancmesnil, à trois lieues d'ici, mais je ne saurois quitter Paris. Quand il a besoin de mon conseil, il m'envoie un coureur gris qui me porte là en cinq quarts d'heure; et après y avoir bien soupé et bien causé fort avant dans la nuit, nous deux seuls (car il n'a ni femme ni enfants, ni n'en veut avoir, ni valets même), je dors le reste de la nuit, pour en partir le lendemain de grand matin. C'est un des plus honnêtes hommes du monde, et un des plus sages pour son âge, n'ayant pas encore atteint l'âge de trente-deux ans, avec vingt mille livres de rente, à trois lieues de Paris. Nous en disons de bonnes nous deux quand nous sommes enfermés.

Le livre du père Caussin s'achève; il est tantôt à la fin d'un *Calendarium astronomicum*, ou bien *Ephemeris historica*, qui sera une pièce curieuse et point inutile à des hommes d'étude; néanmoins le libraire a peur qu'il n'ait envie d'y ajouter encore quelques petits traités; si cela arrive, cela sera cause que vous ne recevrez pas le livre sitôt, mais en récompense il pourra en être meilleur.

Il est ici fraîchement arrivé une balle de livres de Hollande, dans laquelle il n'y a rien qui vaille que le traité de feu M. Vossius, *de Historicis græcis*, qui n'a presque rien de bon par-dessus la première édition; il y a un petit traité de la pierre, *Diatribe de Lithiasi*, fait par un Anglois nommé Gualterus Charleton, qui se dit médecin du feu roi d'Angleterre. Je ne touche point à la bonté du livre, vu qu'il m'est

encore inconnu. J'ai acheté un exemplaire de chaque livre nouveau pour m'en instruire et pour m'en divertir. On dit ici que le roi partira de Compiègne dans quatre jours pour revenir de deçà, et qu'ayant ici séjourné quelques jours, il s'en ira à Fontainebleau. On parloit d'un voyage de Bordeaux, mais cela est trop incertain. Je vous baise les mains, et après vous avoir conjuré de croire que je serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 14 juin 1650.

LETTRE CCCLXXXIII. — *Au même.*

Pour réponse à la vôtre, je vous dirai que l'envie en toute sorte de profession est un des apanages de la nature humaine et une des suivantes de son infirmité. C'est un vice qui est attaché à toute sorte de conditions. Les moines disent que c'est la force de la male tache du péché originel, et moi qui suis philosophe, et qui, en ce cas-là, dois recourir à la cause la plus proche, je pense que c'est l'orgueil de l'esprit humain et l'avarice de l'homme qui le rend envieux. La plupart des hommes sont glorieux et aiment à vivre aux dépens de qui que ce soit; c'est pourquoi ils tâchent de s'élever par dessus les autres, se servant de la médisance qui est la fille de l'envie. L'amour-propre fait bien des Narcisses, et quoique ce beau garçon des poëtes n'ait jamais été marié, sa race n'en est pas éteinte. Hésiode parlant de l'envie n'y a point mis les médecins. Le vers même que vous en avez cité ne parle que des gueux et des chantres; le précédent est des potiers et autres ouvriers. Quelques uns disent : *non est invidia supra medicorum invidiam.* Je pense qu'il vaut mieux dire *mendicorum* (1). On dit qu'il y a trois métiers sujets à l'envie;

(1) Remarque parfaitement juste. L'envieux n'est qu'un mendiant de places, d'honneurs, de louanges ou d'argent. Mais de quel acier son cœur doit-il être trempé pour vivre avec un pareil supplice, et surtout pour le cacher! (R. P.)

je crois bien qu'il y en a pour le moins trois : les moines, les mendiants et les marchands; les autres conditions y ont aussi leur part; votre M. de la Guilleminière vous en est un clair exemple. Je sais bien qu'il a bonne opinion de soi-même et qu'il s'en fait accroire. Il a tort de vous accuser d'avoir purgé votre malade le quatrième jour, vu que cette entreprise vous a réussi et au malade pareillement. Il n'y étoit pas pour savoir quel motif vous a porté à l'entreprendre, et il est mal fondé de dire que de purger le quatrième jour soit contre la doctrine d'Hippocrate et de Galien. *Turgente materia, quotidie licet purgare.* Vous n'avez rien fait que par la règle des indications qui vous ont conduit la main et l'esprit, si bien et si heureusement que le malade en est échappé. Ce que vous avez donné pour le purger n'a été qu'un minoratif, et les anciens en avoient de semblables au commencement des maladies. Un médicament composé de deux dragmes de séné, de casse et de tamarins ne peut pas être autrement appelé. Vous pouvez encore alléguer une autre raison, savoir, que dans les maladies, de peur d'une inflammation interne, il est plus sûr de purger que de permettre que l'humeur morbifique pourrisse dans la première région, de peur que cette humeur séreuse et maligne ne soit portée au cerveau et au poumon. Le bonhomme Baillou est en ce cas tout-à-fait pour vous; mais notre Fernel, qui est bien un autre homme, l'est encore davantage. C'est au troisième livre de sa *Méthode générale*, chap. XII. Je suis honteux de l'innocence de cet homme qui s'en veut faire accroire à Lyon, et qui croit si simplement qu'on n'oseroit purger avant le septième. Depuis vingt-six ans je l'ai entrepris plus de cent fois, et toujours avec un bon succès. Feu M. Nicolas Piètre, qui a été mon bon maître, mais à dire vrai un homme tout-à-fait incomparable, m'en avoit montré l'exemple, et comme un jour en pareil cas, l'an 1633, je lui alléguai l'aphorisme 22 du premier livre, *Concocta medicari oportet, non cruda*, etc., il me répondit en peu de mots : C'est un bel aphorisme, mais il n'en faut

point abuser, nos malades n'ont que faire de nos disputes scolastiques. Fernel a été, à la vérité, contredit par un Italien trop galénique et fort envieux, nommé Alexandre Massaria, au second tome de ses œuvres; et par Saxonia, quoiqu'à dire vrai ces deux professeurs de Padoue n'aient apparemment guère vu de malades, non plus que Sennert, qui a néanmoins agité cette question au second livre *des fièvres*, chap. VI. C'est pourquoi, si cette querelle dure plus longtemps entre vous deux, faites valoir l'autorité de Fernel, qui est le prince de tous les modernes, et vous appuyez de l'événement qui est de votre côté; ce qui lui doit imposer silence, s'il est sage. *Vale et me ama.*

De Paris, le 16 août 1650.

LETTRE CCCLXXXIV. — *Au même.*

Il y a ici un plaisant procès entre les libraires. Le syndic a obtenu un nouvel arrêt, après environ trente autres, par lequel il est défendu à qui que ce soit de vendre ni d'étaler des livres sur le Pont-Neuf; il l'a fait publier et a fait quitter la place à environ cinquante libraires qui y étoient, lesquels sollicitent pour y rentrer, et enfin ils ont obtenu un terme de trois mois, afin que durant ce temps-là ils puissent trouver des boutiques.

Êtes-vous bien assuré que Quinte-Curce ait vécu sous Tibère? Il y en a qui prétendent que c'est sous Auguste, poussés à cela par sa belle latinité; d'autres sous Vespasien, avec quelque apparence de raison. J'ai eu autrefois un régent qui avoit une opinion particulière de Quinte-Curce. Il disoit que son livre n'étoit qu'un roman; que le latin véritablement en étoit beau, mais qu'il y avoit de grandes fautes de géographie. Il y en a une énorme entre autres dans le septième livre, lorsqu'il parle de ces Scythes qui vinrent prier Alexandre-le-

Grand de ne point passer le Tanaïs, qui vient de la Moscovie occidentale se jeter dans le Marais-Méotide, séparant l'Europe de l'Asie, et la Scythie européenne de l'asiatique. Pour prouver cette conjecture, Alexandre-le-Grand, n'ayant pas trouvé son compte après avoir passé cette rivière, revint incontinent *in regionem Sacarum*, et de là entra dans les Indes, et tout cela est très éloigné du vrai Tanaïs. Le même maître nous disoit que l'auteur de ce livre étoit un savant italien qui le fit il y a environ trois cents ans; que nul ancien n'avoit cité Quinte-Curce, et que c'étoit un nom supposé; qu'il étoit là-dedans parlé du fleuve Indus, du Gange et autres parties des Indes, qui étoient inconnues à ces anciens qui ont vécu devant Ptolomée, qui est le premier et le plus ancien auteur qui ait fait mention de la Chine sous le nom de *Sinæ*. Juvénal, qui vivoit tant soit peu devant, disoit : *Quid Seres, quid Thraces agant;* et Pline parle de l'océan *Serique*. Ces *Seres* sont les habitants du Cathay, qui est une très grande province de l'Asie, dans la Tartarie, au-dessus de la Chine. Mais tout cela est une controverse pour laquelle nous n'irons pas sur le pré, et c'est une des difficultés dont j'espère d'apprendre la solution dans l'édition qui se fait en Hollande du beau livre de feu M. G.-J. Vossius, *de Historicis latinis* (1).

On voit ici au palais les œuvres de M. de Voiture. C'étoit un Parisien homme d'esprit et de bonnes lettres, qui étoit officier de M. le duc d'Orléans. Il étoit fils d'un riche marchand de vin qui n'avoit rien épargné à le faire bien instruire. Il avoit l'esprit galant; mais quoiqu'on le joigne souvent à M. de Balzac pour en faire comparaison, je ne fais point de doute que ce dernier ne le doive emporter de beaucoup, tant pour son érudition universelle que pour la force de son élocution. Je suis; etc.

De Paris, le 18 septembre 1650.

(1) Au sujet des opinions sur Quinte-Curce, voyez la note tome I, page 478.

LETTRE CCCLXXXV. — *Au même.*

Votre observation touchant les huit vers trouvés dans l'appendice du boyau *cœcum* par M. Troussière est belle, rare et curieuse. Je la mettrai, Dieu aidant, dans mon *Manuel de médecine*, pourvu que j'aie le loisir de le faire. Tandis que M. de Label étoit ici, je traitai près de son logis une brave et digne femme, nommée madame de Lubert, laquelle mourut le 17 d'une fièvre maligne, avec assoupissement et gangrène. Elle étoit âgée de cinquante-trois ans, accablée de veilles et de mauvaises humeurs que lui avoit causées la grande quantité de fruits qu'elle mangeoit. Elle avoit de plus un de ses fils qui ne la tourmentoit guère moins que sa fièvre continue. Elle vida trois grands vers en trois jours différents qu'elle avoit pris un purgatif; ils étoient chacun de la longueur du bras, bien plus gros que des plumes à écrire. C'eussent été de petits dragons s'ils avoient eu la tête plus grosse. Comme des Tourangeotes, ses parentes, virent que nous en avions mauvaise opinion, MM. Guénaud, Moreau et moi, qui l'avions vue dès le commencement, à notre insu, deux jours avant sa mort, elles lui firent prendre de l'antimoine dans un œuf : je pense que ce fut de peur qu'elle n'en réchappât. Quand je leur ai reproché ce crime, elles dirent que peut-être n'en fût-elle point morte si nous le lui eussions donné plus tôt. Dieu nous garde de tels médecins!

Pour le *Methodus medendi* de Vallesius, je vous en enverrai bientôt un in-douze. Elle est ici presque achevée. Un homme qui est devenu fort amoureux de ce livre, et qui a le mien depuis près de trois ans, le voulant rendre commun, l'a fait réimprimer et me l'a dédié, tant pour l'intérêt de ce que je lui ai prêté que pour l'amitié qui est entre nous deux depuis vingt ans. Il est précepteur des enfants d'un conseiller d'État. Il a toujours étudié en médecine, et il attend la paix pour l'aller pratiquer en son pays. Il m'a souvent visité et dit que

je lui ai appris tout ce qu'il sait. Il m'avoit fait, au lieu de l'épître que vous y verrez, un grand panégyrique de plus de quarante pages, où il me prêchoit comme le plus heureux de tous les hommes. Il y louoit ma femme, mes quatre fils, ma bibliothèque et tant d'amis que j'ai en divers endroits du royaume et dehors. Il y parloit de feu mon père et de feu ma mère, qu'il a vus tous deux, de mes deux grandes thèses, des deux procès que j'ai eus et que j'ai moi-même plaidés et gagnés : l'un, il y a huit ans, contre le gazetier, et l'autre, il y a quatre ans, contre les apothicaires. Il y parloit de tous les livres qui m'ont été dédiés, des charges que j'ai eues en notre école, et il disoit qu'il ne reste plus que le décanat, où j'ai déjà été désigné trois fois, et suis toujours demeuré dans le chapeau, et ne serai point marri d'y demeurer encore, ne pouvant plus dorénavant, faute de temps, me mêler des affaires publiques. Bref, c'étoit un panégyrique aussi gros que celui de Pline, tout plein de mes louanges. Je n'ai point voulu qu'il parût. L'auteur en est tout en colère contre moi, et dit qu'il a deux traités contre les chimistes, qu'il fera imprimer bientôt, où il le mettra en tête, même malgré moi, ce qu'il m'a dit avec menaces, mais pourtant avec amitié. Que direz-vous de ce que je vous entretiens de ces bagatelles, pendant que vous et moi avons tant d'autres affaires? Voulez-vous que je vous en dise la cause? il est agréable de jouer avec son ami, et même quelquefois de badiner. Retournons à Vallesius. Il a véritablement beaucoup écrit; mais ce qu'il a fait de mieux est son *Commentaire sur les épidémies d'Hippocrate* (1).

(1) Vallès ou Vallesius naquit dans le XVIe siècle à Cobarrubias, dans la Vieille-Castille. Il fut professeur célèbre à Alcala de Henarez, et devint médecin du terrible Philippe II. Son meilleur ouvrage en latin est celui qu'indique ici Gui Patin, ainsi que le suivant : *De sacrâ philosophiâ, sive de iis quæ scripta sunt physice in libris sacris.* Lyon, 1588; Francfort, 1590; Lyon, 1621. (R. P.)

C'étoit un très savant Espagnol, judicieux et fort habile homme. *Vale.*

A Paris, ce 4 octobre 1650.

LETTRE CCCLXXXVI. — *Au même.*

Pour faire réponse à la vôtre, datée du 18 octobre, laquelle j'ai reçue aux champs où j'étois arrêté bien malgré moi, mais enfin mon malade étant hors de danger, et moi de retour à Paris, je vous dirai que je reconnois fort bien en votre personne ce que j'ai déjà souvent découvert en d'autres occasions, que nous n'avons rien de si précieux en notre vie qu'un bon ami. Le bonhomme Cicéron a dit quelque part : *Per amicos res secundæ ornantur, adversæ sublevantur.* Votre bonté m'en fournit une nouvelle preuve très certaine, par la peine que vous avez prise de voir M. Arnaud et de conférer avec lui pour moi, dont je vous remercie très humblement. Je vous dirai donc pour ce que vous me mandez de lui, que je le trouve bien plus raisonnable en ce que lui-même vous a dit, et au billet que vous m'en avez envoyé écrit de sa main, qu'en ce que l'on m'avoit mandé du titre qu'il prétendoit donner à son livre; ce titre étoit purement satirique, diffamatoire, et capable de faire faire un procès tant à l'auteur qu'à l'imprimeur, en faisant condamner l'imprimeur à l'amende et l'ouvrage au feu ; au lieu que hors le titre injurieux, M. Arnaud pourroit défendre sa chimie et impugner ma thèse, laquelle en ce cas je serois obligé de défendre, et de fait je le ferois de bon cœur si les objections en valoient la peine. Je dis si; car, à dire vrai, la plupart des livres de chimie ne valent rien qu'à faire des enveloppes chez les épiciers, *ut sint thuris piperisque cucullus.* Mais de voir un livre contre moi plein d'injures au lieu de bonnes raisons, certes je n'y répondrois point, et je ne m'en vengerois qu'en le méprisant. Je sais bien mieux

employer mon temps qu'à réfuter des bagatelles, joint que la chimie se réfute assez d'elle-même tous les jours sans en faire des livres exprès; *cum chimistæ nostri quotquot hic adsunt, sint miserrimi homunciones indocti et illiterati, calamitosa poscinummia, et afflictissima mendicabula.* Que si quelques uns ont un peu plus que du pain, ils ne laissent point d'être très glorieux et très ignorants. Et il faut avouer que dans le petit nombre de ceux qui font bonne mine avec leur chimie, il n'y en a point de bons médecins, mais la plupart sont faux monnoyeurs. L'expérience nous l'a fait connoître, et je tiens pour très certain ce que j'ai autrefois appris d'un de mes maîtres, *duo sunt animalia mendacissima, herborista, chimista.* La chimie n'est nullement nécessaire en médecine, et il faut avouer qu'elle y a fait bien plus de mal que de bien, vu que sous ombre d'éprouver des médicaments métalliques, naturellement virulents et pernicieux, avec leurs nouvelles préparations, la plupart des malades en ont été tués (1). L'antimoine seul en a plus tué que n'a fait le roi de Suède en Allemagne. Mais pour en revenir à M. Arnaud, je veux bien lui donner le contentement qu'il désire, vu que je n'ai jamais eu d'autre intention que de blâmer l'abus qui se coule si fréquent parmi les chimistes, dont je n'ai jamais vu un honnête homme de deçà; même il voit bien que ma thèse ne réfute que ces coquins-là, qui sont gens de néant. J'ai vu ici des Anglois, des Allemands et des Italiens qui, pour acquérir de la réputation, se vantoient d'être grands chimistes et d'avoir de beaux secrets, qui n'étoient que de misérables bourreaux. Faites-moi donc le plaisir de l'assurer que je désire d'être son ami et son serviteur, et que, s'il le veut bien, il n'y aura, pour ce point ni pour tout autre, aucune querelle entre nous deux. Je ne dirai

(1) C'est encore l'opinion de beaucoup de médecins de nos jours. Toutefois il ne faut ni exagérer ni méconnaître les importants services rendus à la science par la chimie. L'essentiel est qu'il n'y ait pas un empiètement toujours funeste aux véritables progrès de l'art de guérir. (R. P.)

jamais d'injure à un docteur en médecine, pour l'honneur que je porte à la profession ; mais je vous avoue que tout ce que j'ai connu jusqu'à présent de chimistes n'ont été que de pauvres vagabonds, souffleurs, vanteurs et menteurs, ou imposteurs très ignorants. Je sais trop bien que s'il appartient à quelqu'un de se servir d'antimoine, que c'est à faire aux docteurs dogmatiques, qui en sauront bien prendre leur temps et le donner bien à propos, lorsqu'il est bien préparé; que quoique feu M. Nicolas Piètre, qui étoit un homme incomparable, m'ait dit plusieurs fois : *indomita illa stibii malignitas nulla arte potest castigari*, un homme sage ne s'y doit point fier; jamais un médecin prudent n'en usera. Je n'en dirai point davantage pour ce coup ; je laisse à votre prudence et bonne affection de gouverner et de conclure cette affaire avec M. Arnaud comme vous le jugerez à propos. Je suis prêt à en passer par où il vous plaira, et de lui témoigner qu'il ne tiendra point à moi que nous ne soyons en très bonne intelligence ensemble. Je n'ai prétendu offenser personne en ma thèse; j'ai librement parlé seulement contre les charlatans, empiriques, coureurs, apothicaires et autres brouillons qui se vantent d'avoir des secrets pour tromper le peuple. Pour les sages médecins, au rang desquels je le colloque très volontiers, je serois très marri de leur avoir donné aucune occasion de se plaindre. Je finis donc, *tibi lampada tradens*, et suis de tout mon cœur, etc.

De Paris, ce 4 novembre 1650.

Votre M. Arnaud est-il agrégé à votre collége de Lyon? est-il marié? a-t-il bien trente ans? qui sont ceux qui l'ont poussé à écrire contre moi et contre la thèse de mon fils? pourrons-nous savoir cela par quelque moyen? Je vous remercie du soin que vous prenez de mes intérêts ; j'en ferai autant pour vous, si je le puis quelque jour dans une autre occasion. Quel bien a-t-on dit de moi à M. Arnaud, et qui?

LETTRE CCCLXXXVII. — *Au même.*

Après avoir fini ma lettre pour M. Arnaud (j'entends pour l'affaire qui est entre lui et moi, et que vous voulez de votre singulière bonté assoupir pour l'amour que vous me portez), je me suis avisé qu'il restoit encore en votre lettre un point auquel je devois satisfaire. Nous n'avons qu'un doyen, c'est celui qui s'élit tous les deux ans, le premier samedi après la Toussaint; demain à neuf heures du matin, il y en aura un nouveau de fait à la place de M. Jean Piètre, fils de feu M. Nicolas Piètre, et neveu de Simon Piètre, qui ont été deux hommes incomparables; il est le maître des bacheliers qui sont sur les bancs; il fait aller la discipline de l'école; il garde nos registres, qui sont de plus de cinq cents ans; il a les deux sceaux de la faculté; il reçoit notre revenu, et nous en rend compte; il signe et approuve toutes les thèses; il fait présider les docteurs à leur rang; il fait assembler la faculté quand il veut, et sans son consentement elle ne peut s'assembler que par un arrêt de la cour, qu'il faudroit obtenir; il examine avec les quatre examinateurs à l'examen rigoureux qui dure une semaine; il est un des trois doyens qui gouvernent l'Université avec M. le recteur, et est un de ceux qui l'élisent; il a double revenu de tout, et cela va quelquefois bien loin; il a une grande charge, beaucoup d'honneur et un grand tracas d'affaires; il sollicite les procès de la faculté, et parle même dans la grand'chambre devant l'avocat-général, comme fit feu M. de Lavigne, l'an 1644, contre le gazetier. La charge est fort honorable, mais bien pénible; un honnête homme est bien heureux de ne le point être, c'est assez qu'il en soit réputé digne par l'élection qu'on en fait, et voici comment elle se fait. Toute la faculté assemblée, *speciali articulo*, le doyen qui est prêt de sortir de charge remercie la compagnie de l'honneur qu'il a eu d'être doyen, et la prie qu'on en élise un autre en sa place; les noms de tous les docteurs présents, car

on ne peut élire aucun absent, en autant de billets, sont sur la table; on met dans le chapeau la moitié d'en haut, et c'est ce qu'on appelle le grand banc. Nous sommes aujourd'hui cent douze vivants, c'est donc à dire les cinquante-six premiers. Quand ces billets ont été bien ballottés et remués dans un chapeau par l'ancien de la compagnie, qui est aujourd'hui M. Riolan, le doyen qui va sortir de charge en tire trois l'un après l'autre; on en fait de même tout de suite du petit banc; on n'en tire que deux, afin que le nombre soit impair. Voilà cinq docteurs qui ne peuvent ce jour-là être faits doyens; mais ils sont les électeurs, lesquels, après avoir publiquement prêté serment de fidélité, sont enfermés dans la chapelle, où ils choisissent de tous les présents trois hommes qu'ils jugent dignes de cette charge, deux du grand banc et un du petit banc: ces trois billets sont mis dans le chapeau par l'ancien, et le doyen, y fourrant sa main bien étendue, en tire un; celui qui vient est le doyen, et j'ai plusieurs fois été électeur, j'ai même été élu et mis dans le chapeau trois fois, l'an 1642, 1644 et 1648; je fus électeur en 1640 et 1646, et toutes les trois fois je suis demeuré dans le fond du chapeau; et si jamais on m'y remet, je ne serai point marri d'y demeurer, faute de loisir pour faire cette charge: *sortes in urnam mittuntur, sed temperantur a Domino.* Toutes ces cérémonies sont fort anciennes et sont religieusement observées par respect pour l'antiquité, selon que nos statuts le portent, que nous avons imprimés à part en un petit livre, que je vous enverrai, si vous en êtes curieux. Le plus vieux docteur de la compagnie s'appelle l'ancien maître et ne peut s'appeler doyen; cela lui est défendu par un arrêt de la cour. Voilà ce que je sais et puis vous dire là-dessus (1). Les charges publiques sont des charges pesantes, et cette charge parmi nous est plutôt *onus quam honos.*

(1) Voyez Sabatier, *Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris depuis son origine.* Paris, 1837. (R. P.)

Ce matin, on a trouvé, en trois lieux publics de Paris, trois tableaux du Mazarin pendu et la corde au cou, avec son arrêt de mort. M. le lieutenant civil les a fait ôter; tout le monde gronde contre ce malheureux ministre. *Vivit tamen, et fruitur Diis iratis, interea victrix provincia plorat.* La reine a été malade à Amboise, et y a été saignée trois fois; un flux de ventre est survenu qui l'a délivrée. On croit que demain le roi, la reine et toute la cour arriveront à Orléans.

On prend ici force voleurs. Je vous prie de me mander quel état vous faites de la pratique de feu M. de Feynes, professeur de Montpellier, que l'on a depuis peu fait imprimer à Lyon, in-quarto; il m'ennuie fort que nous n'en ayons pas ici, et je m'en étonne. Je suis, etc.

De Paris, le 4 novembre 1650.

LETTRE CCCLXXXVIII. — *Au même.*

Je vous remercie fort de celle que M. du Han m'a fait apporter céans de votre part; il m'est déjà venu chercher deux fois sans qu'il m'ait trouvé, dont je suis très marri, d'autant que j'ai bien envie de l'entretenir et de le servir à cause de vous. Mes collègues m'ont fait l'honneur de m'élire doyen de la Faculté le 5 de ce mois; je vais être fort occupé, et j'avois déjà assez d'affaires sans cela. Je vous envoie le catalogue des docteurs de notre école, que j'ai fait imprimer selon l'ordre et la coutume. Le messager de Lyon, nommé Limoges, m'ayant aujourd'hui rencontré, m'a fait vos recommandations, dont je l'ai remercié, et vous en remercie pareillement. Je vous ai ci-devant répondu pour le fait de M. Arnaud le chimiste : il ne tiendra qu'à lui que nous soyons bons amis, et que je ne le serve de bon cœur s'il a affaire de moi. Je vous commets cette affaire à ménager; je m'y attends, et m'y fie tout-à-fait. *Tecum erit iste labor, nec te labor iste gravabit, si bene te novi,*

amicorum suavissime et candidissime. Si l'affaire réussit, je vous en aurai une très parfaite obligation, sinon je ne laisserai point de vous en savoir bon gré; et s'il ne veut céder à vos raisons, et m'avoir pour ami, il faudra le laisser faire comme il l'entendra ; je ne crains point ses raisons, et encore moins son titre, qui est manifestement satirique et diffamatoire. S'il veut faire le mauvais, je lui ferai connoître que j'ai des amis à Lyon, *in utroque genere hominum*, et que je ne m'amuserai point à lui répondre à coups de plume ni en brouillant du papier. Enfin je recommande cette affaire à votre amitié.

Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont arrivés ici le mardi 15 novembre; le même jour les trois princes furent tirés de Marcoussy, et emmenés sous bonne escorte au Havre-de-Grâce. On dit ici que, lundi prochain, le Mazarin s'en va lui-même à l'armée de Champagne, faire assiéger Rethel, que les Espagnols ont fortifié; la reine demeurera ici: *elle* est toute mal faite et fort décolorée; le roi son fils est gaillard et fort gentil; je prie Dieu qu'il le conserve.

Le prince d'Orange est mort à la Haye, en Hollande, de la petite-vérole; il étoit gendre du feu roi d'Angleterre : on dit que sa femme est grosse. On parle ici d'une grande disgrâce de M. de Beaufort; j'ai peur que ce pauvre prince ne succombe enfin par les embûches et les fourberies de ses ennemis. On dit qu'il se plaint fort de M. le duc d'Orléans, qui est un pauvre prince devenu tout-à-fait mazarin à cause de la reine. Je vous supplie, en me continuant vos bontés ordinaires, de faire tenir la présente à notre bon ami M. Spon. Je serai *toute* ma vie, etc.

De Paris, le 16 novembre 1650.

LETTRE CCCLXXXIX. — *Au même.*

Je vous donne avis que j'ai délivré un petit paquet à un jeune homme de Lyon qui vous le doit faire rendre. Vous y

trouverez entre autres le livre de M. J. de Launoy, où il veut prouver qu'il n'y eut jamais de saint René ni aucun évêque d'Angers de ce nom-là (1).

J'ai rencontré ce matin M. Riolan fort affligé. Son second fils, avocat de la cour, s'est marié contre son gré, et lui a donné beaucoup d'affaires. Il a reçu de l'argent, fait de fausses quittances, etc. Bref, il a fait comme la plupart des enfants de Paris, bonne mine et bonne chère, sans s'enquérir aux dépens de qui ce sera. J'ai grand'peur que cette affliction n'abatte ce bonhomme, et qu'il ne nous donne plus de livres. Il n'a aucun contentement dans sa maison; sa femme a été mauvaise toute sa vie, criarde, acariâtre et ménagère outre mesure. Son fils aîné, qui est un bénéficié de six mille livres de rentes, est un débauché. Il avoit une fille aînée belle et sage qui mourut presque subitement; la seconde de ses filles est mariée aux champs. Ils n'avoient de consolation que de cet avocat, qui a de bonnes qualités; je suis fâché de ce malheur. Les bons pères sont sujets d'avoir de mauvais enfants.

Je veux vous faire part d'une chose qui m'est arrivée cette semaine avec beaucoup de contentement. Ne pensez pas que ce soit une succession. C'est que l'incomparable M. Saumaise m'a envoyé une belle lettre écrite de sa main, par laquelle il me recommande un jeune Allemand qui en est le porteur et qui vient ici pour étudier en médecine. Sa lettre est très obligeante et finit ainsi : « Si vous me demandez ce que je fais à » présent, je suis sur l'apologie que le roi d'Angleterre » m'a chargé de faire pour le feu roi son père (2). Elle s'im- » prime et sera bientôt achevée. C'est un sujet assez chatouil- » leux et qui ne contentera pas tout le monde. Pour moi, je » serai toujours content quand vous me ferez la grâce de » croire que je suis, etc. » J'ai promis à cet Allemand que je

(1) Voyez t. I, p. 496.
(2) Voyez t. I, p. 179; t. II, p. 18.

ferai pour lui, à cause de M. Saumaise, tout ce qu'il voudroit, et je lui ai parlé comme le Soleil à Phaëton :

Quoque minus dubitet, quodvis pete munus, et illud
Me tribuente feres : promissi testis adesto
Dis juranda palus, oculis incognita nostris.

Je vous prie de faire nos recommandations à nos bons amis. Je suis, etc.

De Paris, le 18 novembre 1650.

LETTRE CCCXC. — *Au même.*

Permettez-moi de vous entretenir librement, comme j'ai de coutume avec vous et avec tous les honnêtes gens vos semblables qui me font l'honneur de m'aimer. J'ai, la nuit passée, couché chez un de mes plus chers amis, avec lequel je m'entretins hier au soir, jusqu'à minuit, des meilleures choses qui se puissent dire confidemment entre deux intimes : c'est un homme de considération, qui n'est pas si fort malade qu'il est indisposé, il fait quelques remèdes par précaution ; il estime fort le secours que je lui rends en son mal, mais il prise bien encore davantage mon entretien, duquel, dit-il, il est tout consolé. Il dit à ses amis que je ne suis pas seulement son médecin guérisseur, mais aussi son philosophe et son docteur, et tout cela me fait honneur. Étant revenu au logis ce matin, j'y ai trouvé votre excellente lettre, laquelle m'a donné une nouvelle satisfaction, et m'a accru la joie que j'avois eue hier, que je fis mon festin, à cause de mon décanat. Trente-six de mes collègues firent grande chère : je ne vis jamais tant rire et tant boire pour des gens sérieux, et même de nos anciens : c'étoit du meilleur vin vieux de Bourgogne que j'avois destiné pour ce festin. Je les traitai dans

ma chambre, où pardessus la tapisserie se voyoient curieusement les tableaux d'Érasme, des deux Scaliger, père et fils, de Casaubon, Muret, Montaigne, Charron, Grotius, Heinsius, Saumaise, Fernel, de Thou, et notre bon ami M. G. Naudé, bibliothécaire du Mazarin, qui n'est que sa qualité externe; car pour les internes, il les a autant qu'on les peut avoir; il est très savant, bon, sage, déniaisé et guéri de la sottise du siècle, fidèle et constant ami depuis trente-trois ans. Il y avoit encore trois autres portraits d'excellents hommes, de feu M. de Sales, évêque de Genève, M. l'évêque de Belley mon bon ami, Justus Lipsius, et enfin de François Rabelais, duquel autrefois on m'a voulu donner vingt pistoles. Que dites-vous de cet assemblage? Mes invités n'étoient-ils pas en bonne compagnie? Et pour augmenter ma joie, je reçus sur la fin de notre dîner une lettre d'un autre de mes amis, qui est en Hollande, qui est encore un parfait ami, et qui ressemble fort en courage à M. Falconet de Lyon; il n'a pas encore tant d'autres bonnes qualités qui vous revêtent, mais patience. Je puis dire de lui ce qui est dans Suétone, *in Domitiano :* ἔσται πάντα καλῶς. J'ai même un frère unique bien loin d'ici, duquel je reçus dans la même heure une nouvelle consolation. Que dites-vous de tant de joie? *Humanis majora bonis credunturi*. Mais vous me reprocherez un si chétif entretien, et pourquoi je ne vous réponds point : je parle à un de mes meilleurs amis, *garrula res est amor, nequit tacere nec latere ; ignis est erumpens ut flamma ;* je viens donc à votre lettre. Il est vrai que le vendredi, 4 de novembre, à neuf heures du soir, je vous écrivois du décanat sans le souhaiter, et le matin du lendemain à neuf heures il me tenoit au collet, sans l'avoir brigué. Il est vrai que depuis dix ans on m'avoit élu et nommé pour cela, et mis dans le chapeau quatre fois, mais j'y étois toujours demeuré; le sort a voulu cette fois que j'en fusse chargé; mais quoi qu'il en arrive, je ne manquerai pas pourtant de vous écrire quelquefois, et de vous faire part d'une bonne nouvelle quand elle arrivera.

Je n'ai point encore vu M. du Han, bien que je l'aie cherché; il est allé faire un tour à Orléans pour ses marchandises qu'il attend de Lyon par la Loire. J'attends le *Fr. Feynus, Medicina practica*, que vous m'avez envoyé par la voie de M. Delabel, et je vous en remercie par avance; je serai ravi de voir ce livre, qui peut-être est curieux et bon : je voudrois savoir en quelle année cet auteur est mort à Montpellier. Pour les deux livres de la maison de ville de Lyon, M. Delabel me les rendit lui-même dès le mois de septembre, et dès ce temps-là je vous en ai remercié; que si vous n'avez pas reçu mes lettres, tenez pour certain qu'il y en a eu quelqu'une de perdue. Je vous remercie pareillement de la Chimie de M. Arnaud, laquelle j'examinerai de bon cœur dès que je l'aurai. Je vous prie de trouver bon que je lui fasse mes très humbles recommandations, et de l'assurer que je veux être son ami et son serviteur, s'il l'a agréable. Ma thèse ne doit point l'irriter contre moi, vu que je n'en veux qu'à l'abus de la chimie, et au désordre que nos chimistes de deçà commettent tous les jours par leur effronterie et leur ignorance. Je n'ai garde de blâmer M. Arnaud, que je ne connois point; mais c'est autre chose de l'antimoine, qui fait ici beaucoup d'homicides tous les jours. Il a tout fraîchement tué M. d'Avaux, plénipotentiaire ci-devant à Munster, et le plus digne homme qui fut sur la terre, et depuis trois jours madame Gazeau, madame de Gilliers et M. de Mirepoix, tous trois personnes de considération, sans compter ceux *quos fama obscura recondit*. L'on dit même que madame la princesse la douairière se meurt d'en avoir pris quatre fois par l'ordre de Guénaut, lequel n'épargne personne *ut faciat unum proselytum*; j'entends pour faire quelque maudite expérience. Si M. Arnaud veut, nous serons bons amis; sinon il fera ce qu'il voudra, et moi ce que je pourrai; vous savez ce que je vous en ai écrit ci-devant. Je viens d'apprendre que madame la duchesse la douairière, qui est à Châtillon-sur-Loing, a reçu l'extrême-onction, et que Guénaut a écrit de deçà qu'il n'en attendoit plus rien que de

la part de Dieu. Si cela est vrai, voilà encore un coup de pied à l'antimoine, qui est tantôt ici infâme et odieux à tout le monde. Un de nos collègues, nommé M. C. Lebreton, m'est venu trouver et m'a montré une lettre que lui avoit écrite M. Guillemin, dans laquelle ledit seigneur se plaignoit de moi de ce que je vous avois envoyé une attestation où je l'avois fort maltraité, et appelé *sciolus* (1); que ledit Guillemin ne m'avoit jamais offensé; qu'il me connoissoit fort bien de réputation et pour mon mérite, mais qu'il me prioit de le traiter plus raisonnablement. Je l'avertis sur-le-champ que je ne savois pas, lors de mon écrit, le nom de votre antagoniste, mais je lui dis que, qui que ce fût, il avoit tort, vu que l'événement, qui est la grande et plus certaine preuve dont Hippocrate même a fait tant d'état (*et hoc indicat curatio*), favorisoit tout-à-fait M. Falconet; vu qu'outre les raisons qu'il a de purger quelquefois avant le septième, qui sont dans les bons auteurs, J. Fernel, Vallesius et autres, le malade étoit guéri et hors de tout péril, et qu'un événement si heureux devoit imposer silence à tout homme médiocrement pacifique. Ledit M. Lebreton, qui est un bon enfant, et d'un esprit doux, acquiesça à mes raisons, principalement après que je lui eus fait voir qu'à Paris un homme passeroit entre nous pour ridicule qui feroit ce qu'a fait en votre endroit M. Guillemin, de se plaindre d'un procédé et d'une façon de faire dont le malade seroit guéri, outre les raisons qui étoient contre lui. Rien ne l'arrêta plus après que ce mot de *sciolus;* je lui répondis que ce terme ne me revenoit point en mémoire, mais que l'on pourroit bien dire pis de lui en cè fait-là; et sur-le-champ ayant cherché et trouvé le brouillard de mon attestation, je la lui baille à lire : je remarquai aussitôt sur son visage un changement de couleur, et il me dit qu'il eût bien voulu que quelques mots n'y fussent point. Je lui dis absolument que M. Falconet étoit mon intime ami, et que je vous étois très obligé; que je n'y pouvois rien changer; que c'étoit

(1) Peu instruit, demi-savant.

une affaire faite : *quod scripsi, scripsi; littera scripta manet;* que c'étoit à M. Guillemin de ne pas remuer cette pierre; qu'il devoit plutôt apaiser cette querelle, qui auroit dû être assoupie dès son commencement, puisque tout l'avantage, l'honneur et le profit étoient de votre côté. Il goûta fort mon avis, et me promit de lui en écrire, et de l'exhorter tant de ma part que de la sienne, et me pria de lui laisser prendre copie de mon billet, à quoi je consentis. Depuis il m'est venu un remords de conscience, savoir, si j'ai bien fait ou non de lui laisser prendre copie de mon billet; je vous en fais le juge: si j'ai bien fait, Dieu soit loué; si mal, n'en soyez pas fâché contre moi; l'action fut un peu précipitée, et j'étois fort pressé d'ailleurs. Voilà le fait que je vous étale; jugez-en, *ac æqui bonique consulito.* Quand ce M. Lebreton obtint de moi cette copie, j'avois une belle maison dans la tête, dont le marché étoit près d'être conclu, et qui l'a été aujourd'hui; elle me coûte vingt-cinq mille livres; il y a toute sorte de commodités, et entre autres une première chambre, ou salle, fort grande et fort claire, où je ferai mon étude. Mes neuf mille volumes y seront commodément arrangés. Outre cela, il y aura une chambre de réserve, qui sera celle des amis, dans laquelle je vous invite de venir loger si vous venez à Paris. Nous l'accommoderons tout exprès à cause de vous, et y mettrons tous les ornements raisonnables, dont vous serez le plus grand. Ma femme, qui est fort réjouie de l'achat de cette maison nouvelle, dit que voilà pour la fin de cette année trois bonnes fortunes: *Mon mari doyen, mon fils aîné docteur, et une belle maison achetée.* Mais je vous suis importun, excusez mon b bil.

MM. les princes sont tous trois dans le Havre; la reine est ici au lit, malade; le Mazarin est parti hier pour la Champagne : ce voyage est mystérieux, on ne sait point encore ce que c'est. On a présenté ce matin une nouvelle requête au parlement pour les princes. Je demeure, etc.

De Paris, le 2 décembre 1650.

LETTRE CCCXCI. — *Au même.*

Enfin me voilà tantôt réduit à ne pouvoir plus écrire que rarement à mes meilleurs amis, dont vous et M. Spon êtes les premiers. Je ne vis jamais un tel embarras d'affaires, outre la brièveté des jours, laquelle m'incommode par trop. Enfin notre bon vin de Bourgogne est fini avec le festin que je fis à mes amis, le lundi 19 de ce mois, que mon fils passa docteur. La plupart étoient autres qu'au premier festin, et cela suivoit la règle. On y but, avec mon vin vieux, douze bouteilles de vin nouveau, qui étoit le meilleur et le plus friand de Paris, qu'un de mes bons amis m'avoit donné, avec deux bouteilles de la Cioutad, et deux d'Espagne. Si j'eusse eu le bonheur de vous avoir en cette ville, je me fusse bien gardé de vous mettre derrière quelque point de la tapisserie, comme vous dites : il y eût eu une belle place pour vous parmi d'honnêtes gens, et eux se fussent tenus bien honorés de vous avoir. Pour mon fils, il est votre très humble serviteur ; il ira quelque jour vous voir à Lyon : nous avons prétention à quelque voyage. Ma femme vous baise très humblement les mains, et vous remercie de votre souvenir : permettez-moi qu'en échange je salue de tout mon cœur mademoiselle Falconet, à laquelle j'offre de deçà toute sorte de services. Je vous remercie, de toute mon affection, de la peine que vous avez prise de me rendre ami de M. Arnaud ; il m'a envoyé une lettre toute civile, voilà que je lui fais réponse. Je pense qu'à l'avenir, par votre moyen, nous serons toujours bons amis ; je vous prie de la lui faire tenir, et de l'assurer que je suis son très humble serviteur, et que je le serai toute ma vie : tâchez qu'il vous montre celle que je lui écris. J'ai rencontré deux fois cette semaine M. Lebreton, lequel m'a avoué tout ce que j'ai voulu en votre querelle avec M. Guillemin, et m'a cédé en tout : *genius Cæsaris fortior est genio Pompeii.* Il m'a protesté et assuré qu'après ce que je lui en avois déduit en notre pre

mière entrevue, il avoit conseillé à M. Guillemin de ne plus toucher ni penser à cette affaire, et que depuis ce temps-là il n'en avoit rien ouï, et je pense qu'il est vrai; car ce M. Lebreton est honnête homme, et n'est point dissimulé. Il me dit bien la première fois que M. Guillemin me connoissoit de réputation et faisoit grand état de moi, qu'il s'offroit de m'en faire le juge; je lui dis aussitôt qu'il s'en gardât bien, et qu'il perdroit son procès, qui avoit déjà été jugé par le malade lorsqu'il fut guéri, et il acquiesça à tout ce que je lui dis pour votre défense, me promettant dès lors, et s'obligeant à moi de lui en écrire, et lui conseiller de se taire, puisque l'événement avoit justifié votre procédé, qui ne manquoit pas de raisons bonnes, valables et efficaces, et que tout ce qu'on pourroit dire à l'encontre n'étoit que problème. Enfin, si M. Guillemin est bien sage, il se taira *et sapiet in posterum.* Nous sommes ici cent et treize docteurs (1); mais nous ne nous entre-choquons pas de si peu de chose, bien que souvent il y ait occasion : *Nemo sapit omnibus horis, neque volunt omnes sapere : plures enim litare malunt Mercurio quam Palladi et bonæ menti : sic hodie vivitur a multis, rari quippe boni.*

Je vous remercie très humblement du *Feyneus* et du livre chimique de M. Arnaud, qui m'ont été apportés céans. Je pense que c'est ce que vous aviez donné à M. de Label pour me le faire tenir : je vous prie de lui faire mes très humbles recommandations, et de lui dire que je m'en vais demeurer dans huit jours au logis de M. Marchais le jeune, et que je

(1) Il en existe maintenant près de 1,500, nombre assurément disproportionné avec celui des habitants, sans compter les frelons, les forbans de la science médicale qui exploitent si largement, si impunément la crédulité publique. La population de Paris du temps de Gui Patin peut être évaluée de 250 à 300,000 habitants; on doit voir la différence pour le nombre des médecins. Cette différence tient évidemment aux institutions médicales, à leur esprit et surtout aux changements perpétuels de gouvernements. Qu'espérer d'une société qui s'agite et s'inquiète, qui brise et refait ses œuvres sans fin et sans relâche? (R. P.)

fais ma bibliothèque dans la grande chambre dans laquelle mourut feu madame de Lubert, le mois d'août passé, lorsqu'il étoit ici. Il vous pourra dire combien mes dix mille volumes seront bien rangés en belle place et en bel air : c'est pour le reste de ma vie, laquelle durera tant qu'il plaira au grand Maître, à votre service. Je pense vous avoir envoyé ci-devant *Stibii noxæ vindiciæ* en vers hexamètres et pentamètres contre l'antimoine; en voilà d'autres un peu meilleurs que je vous envoie; ne dites à personne que ce soit moi qui vous les ai envoyés. Je ne sais qui en est l'auteur; on les envoie ici par paquets de quatre à nos docteurs. Ceux qui y sont nommés en ont grand regret, mais ils le méritent : ce sont des empoisonneurs publics.

Le Mazarin a été à Reims, et de là est allé à Soissons, où il est encore. L'on parle ici fort obscurément et douteusement de son retour; même on dit que la reine est en grande inquiétude pour lui; elle voudroit bien qu'il fût ici, et moi je désirerois bien qu'il fût à tous les diables. La reine garde encore le lit pour quelque reste de maladie, flux de ventre et hémorrhoïdes. J'apprends que le duc d'Orléans et elle ne sont pas en bonne intelligence, et que Gaston témoigne trop ouvertement favoriser le parti des frondeurs, qui sont les plus honnêtes gens que nous ayons aujourd'hui, et, pour le certain, *reliquiæ aurei seculi.* Je prie Dieu qu'il donne de la force et de la constance à ce parti, qui est le vrai ennemi de la tyrannie. Faites-moi l'honneur de me conserver en vos bonnes grâces, de me continuer votre amitié, d'excuser mes importunités, et de croire que je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 30 décembre 1650.

LETTRE CCCXCII. — *Au même.*

On exécuta, le 15 du courant, deux voleurs de grands chemins, dont l'un a été décapité, et l'autre a été pendu; le corps de celui-ci a été demandé pour faire anatomie. Un de nos docteurs, nommé Regnier, ayant obtenu, en vertu de la requête que je lui avois signée comme doyen, le corps d'un de ceux qui furent roués, il y a trois semaines, pour en faire des opérations de chirurgie en sa maison, on y a remarqué une chose fort extraordinaire, savoir, le foie du côté gauche et la rate du côté droit. Tout le monde a été voir cette particularité, et même M. Riolan, qui est ravi d'avoir vu cela. M. Regnier en fait un petit discours qui sera imprimé, à ce qu'il m'a dit.

Un honnête homme de mes amis, sachant que j'avois été élu doyen de notre Faculté, à la place de M. Jean Piètre, le 5 novembre dernier, m'a remis entre les mains un vieux registre de nos écoles, en lettres abrégées et presque gothiques, de l'année 1390, dans lequel sont marqués de deux en deux ans le nombre des docteurs et des licenciés: Celui des docteurs est quelquefois de 15, 20, 25, et va même jusqu'à 40. Je l'ai prêté à M. Riolan, qui a trouvé qu'il y étoit fait mention d'un honnête homme, qui légua par testament un manuscrit de médecine qu'il avoit de Galien; *de usu partium*. Ce legs est de l'an 1009, et est d'autant plus de conséquence qu'il prouve contre ceux qui en voudroient douter qu'en cette année-là, et auparavant, il y avoit une Faculté de médecine à Paris.

Nous voilà à la fin de l'année; je vous souhaite toute sorte de prospérité pour vous et pour toute votre famille, dans celle où nous allons entrer. Je suis en train de déménager; ce me sera une peine pour mes livres, et quand j'y pense, cela me fait dresser les cheveux à la tête. Je change de maison, mais non pas de quartier. Je vais demeurer dans la place du Chevalier-du-Guet, joignant le logis de M. Miron, maître des

comptes (1). J'espère que j'y serai bien logé et que j'y mourrai en repos. Je vous salue, et suis, etc.

De Paris, ce 30 décembre 1650.

LETTRE CCCXCIII. — *Au même.*

Je vous avertis que j'ai reçu votre lettre du 23 mars. Je vous rends grâces du soin que vous avez de moi. Il me semble que l'épileptique dont vous me parlez en votre dernière n'étoit pas si malaisé à guérir, puisque ces vomissements lui sont venus, et d'une matière si étrange.

Je vous dirai comment on se gouverne ici en cette maladie, et soumettrai à votre jugement la censure de mon ami : « In » quavis epilepsia duplicem partem affectam agnoscimus, » nempe excipientem, quæ semper est cerebrum, et mandan- » tem, quæ multiplex esse solet. Si maligna aura, tetra ana- » thymiasis, pravus vapor, acrimonia aut malignitate sua ce- » rebrum feriant, fit vibratio in cerebro, motus convulsivus, » imo etiam interdum vera convulsio; et hæc est vera, » summa et proprie dicta epilepsia : sed necesse est ut ille » vapor habeat partem mittentem certam et definitam; quæ » nisi dignoscatur medico, vix ac ne vix quidem bene incedet » negotium curationis; imo aget empiricorum more, sine » remis, sine velis tandem naufragium facturus, neque enim » cerebrum liberabitur a maligno illo vapore, nisi ipse in » fonte intercipiatur. Est autem ille fons, vel ventriculus im- » purus et intemperatus, ut in pueris ab edacitate et ingluvie; » ut in ebriosis a vino multo corrupto, in melancholicis si per » vas breve in fundum ventriculi a liene effundatur excre- » mentitium serum, acre, acidum, putre, atrabilarium; vel » est hepar fervidum et multa eluvie obsessum : vel sunt in-

(1) Malgré toutes mes recherches, il m'a été impossible d'assigner avec certitude la maison de notre célèbre médecin, ni son emplacement. (R. P.)

» testina lenta putrique pituita referta, aut lumbrici in iis
» contenti : vel est uterus ipse male moratus, intemperatus,
» forte cum suppresso menstruo putrescente : vel privata ali-
» qua cacochymia obsessus, quod facile est conjicere, si me-
» minerimus illam partem in muliebri corpore cloacæ et sen-
» tinæ rationem habere ; vel est lien segnior, id est obstructus,
» aut intemperatus, propriam actionem non perficiens, sive
» illa sit quædam hæmatosis, ut voluisse videtur Aristoteles,
» et ex eo Hofmannus, Riolanus, et alii, sive sit expurgatio
» terrestris et crassioris portionis ipsius chyli ; ut voluit Ga-
» lenus cum vulgo medicorum : vel est pancreas aut mesen-
» terium multa eluvie crassa viscidaque refertum, et multo
» fortassis pure a latente abcessu interdum amplissimo : vel est
» pus in alia aliqua parte conclusum, ut in femore, in tibia
» pede, etc. Si illa convulsio cerebri fiat a pure concluso in
» parte, necesse est ut illud pus educatur, aut morbus non
» desinet : cujus rei infinita exempla suppetunt ; imo sæpius
» vidi puerilem epilepsiam desinere ab immutata nutrice,
» quæ clam meracius vinum sorbebat ; est igitur ad epilepsiæ
» curationem necessaria dignotio partis affectæ, mittentis ad
» cerebrum, et detractio materiæ in ea contentæ, vel irritus
» erit omnis labor ad ejus curationem susceptus. Est igitur ha-
» benda ratio partis illius, et ei medicina adferenda pro ra-
» tione causæ, id est, vel tollenda intemperies, aut saltem
» imminuenda, vel removenda obstructio, etc. Memini me
» ante annum octavum decimum nobilissimæ juvenculæ medi-
» cinam fecisse quæ ex zelotypia in intensissimum capitis do-
» lorem incidit, et ex ea in epilepsiam ; decies aut sæpius per
» diem convellebatur ; mihi accersito statim patuit ; cum-
» que esset plethorica, ex quinquies misso sanguine soluta
» illa plenitudine statim morbus evanuit ; nihilominus ta-
» men ne postea recidivam pateretur, ter quaterve fuit
» repurgata et in balneum aquæ tepentis demersa, ut vis-
» cerum nutritiorum intemperies præfervida castigaretur ;
» mira vis sane tanti pathematis, a quo plethoricum caput

» potuit commoveri, ac ipsum cerebrum concuti, nec un-
» quam recurrit illi morbus; ab anno tamen hic illa periit
» laborioso partu extincta. Cum propria et determinata re-
» media dico, non alia intelligo ab iis quæ deplent, evacuant,
» avertunt, refrigerant et deobstruunt, cum debita et exqui-
» sita victus ratione, cujus potiorem partem constituit vini
» abstinentia, in ejusmodi cerebri affectibus plane necessaria.
» Ipsa humorum præparatio et coctio opus est naturæ potius
» quam artis; saltem magis pendet a victus lege et a san-
» guinis missione quam ab illis apozematis, quæ in quæstum
» pharmacopœorum excogitata esse videntur : nihil enim est
» aliud ipsa concoctio materiæ morbificæ, quam putredinis
» repressio atque cohibitio, et intemperiei imminutio vel cas-
» tigatio, ut optime docet Fernelius. Antiepileptica illa a chi-
» micis tantopere commendata, ut et eorumdem specifica,
» neque capio, neque iis utor; fabulæ sunt hominum otio-
» sorum, et remedia nullius virtutis, Græcis indicta et in-
» cognita. Materia illa viscida ab ægro vestro per vomitum
» rejecta plane indicat, aut ipsum ventriculum, aut partes
» ipsi ventriculo vicinas, partes affectas, mandantes fuisse,
» ipsumque ventriculum sæpius repurgari debuisse propter
» saburram in ejus fundo contentam. » Et voilà mon avis, que je soumets à votre prudente censure; faites-moi la faveur de l'examiner, et de m'en mander votre sentiment, auquel je m'offre de déférer; mais à la charge que si sur ce sujet nous avons différente pensée, nous ne laisserons pas d'être bons amis : *dabis hoc philosophicæ libertati :* la diversité d'opinions ne doit pas dissoudre l'amitié (1).

Diversum sentire duos de rebus iisdem
Incolumi licuit semper amicitia.

(1) On voit que Gui Patin, ce rude jaugeur des capacités de son époque, n'hésitait jamais à reconnaître cette *liberté philosophique*, sans laquelle aucune discussion n'est possible. Du reste, son explication des causes de l'épilepsie et des moyens de guérir cette maladie, est ingénieuse et fondée sur certaines observations. (R. P.)

« Suus etiam erit rheo locus, modo nulla adsit intemperies » præfervida viscerum nutritiorum, præsertim hepatis. Et hæc » pauca remedia sufficiunt ad expugnandum hunc morbum, » præsertim ubi causa latet in prima regione corporis ; quod » si ad secundam usque extendatur, plurimum profutura est » sanguinis missio, etiam sæpius repetita, adeo ut depleantur » venæ et quasi exhauriantur liberenturque putri illo tabo » quod venenosam cacochymiam constituit, quæ sola venæ » sectione tuto et secure tollitur. » Voilà ce que j'en pense, c'est à vous à en juger ; j'attends cela de votre équité et de la véritable charité que je crois que vous avez pour moi. Je suis, etc.

De Paris, le 28 février 1651.

LETTRE CCCXCIV. — *Au même.*

Je vous remercie de la peine que vous avez prise de donner ma lettre à M. Guillemin. Je ne lui ai écrit qu'à bon dessein. Il n'est rien de tel que de vivre en paix et en amitié, que les gens de bien disent être l'âme du monde, tandis que les marchands, les financiers et les partisans donnent cette belle qualité à l'argent, qu'ils adorent comme leur dieu. Pour moi, je fais amitié avec qui je puis, et ne suis ennemi que du vice et de la fourberie, sans pourtant y rechercher d'autre intérêt que la satisfaction que j'ai en mon âme d'être en bonne intelligence avec les gens de bien. Pour ce qui est des méchants, je me retire tant que je puis de leur compagnie, et je ne me mêle point avec eux ; que s'il en arrive quelquefois autrement, c'est par nécessité et non par inclination. Je puis me vanter que mes ennemis ont bon temps, je ne pense à eux que pour les mépriser. Ils s'amenderont s'ils peuvent ; je ne les hais qu'en tant qu'ils sont vicieux.

Pour vos douleurs néphrétiques, je ne pense pas qu'il y ait deux meilleurs remèdes au monde, tant pour la précaution

que pour la guérison, que les deux que Galien a tant recommandés dans les fièvres continues, φλεβοτομία καὶ ψυχροποσία, la saignée et la boisson d'eau froide; sans ces deux secours on ne peut rien avancer. La saignée arrête la fluxion et apaise la douleur; l'eau froide éteint le feu et empêche l'inflammation; le vin est l'ennemi des reins, qu'ils ne peuvent souffrir. Abstenez-vous-en, et attendez d'en boire que je sois à Lyon ou que vous soyez à Paris. Je souhaiterois au moins, pour vous en désaccoutumer petit à petit, que vous ne bussiez que de l'eau à déjeuner et à souper; à chacun de ces repas trois grands verres. L'eau froide et pure est merveilleusement amie des reins et de la vessie. Pour le dîner, vous boirez un petit de vin avec huit fois autant d'eau; j'entends vin de pays, blanc ou clairet, il n'importe; mais j'exclurois de votre table tout vin de Bourgogne, de Condrieu, de Grave, et tout celui qui vient de Guyenne et de Languedoc. Si vous pouviez ne boire que de l'eau, ce seroit encore mieux, et, en ce cas, vous n'auriez que faire de penser aux eaux minérales d'Auvergne, de Vichy (1), ni de Saint-Myon; je crois que la meilleure ne vous vaut rien, puisqu'elles sont diurétiques et qu'elles charrient à la partie affectée. Les deux remèdes que je vous ai dits, avec les fréquentes purgations de séné, casse et sirop de roses pâles, avec le demi-bain, y feront plus que toutes les eaux minérales de France, et vous pourrez aisément obtenir à Lyon ce que vous ne trouverez pas en Auvergne. Pour le fromage, il est remarquable que tout le monde en dit du mal, Hippocrate même l'a condamné; pour moi, je n'en use jamais et ne l'aime point, et néanmoins les Suisses, qui en mangent beaucoup, ne sont guère sujets à la pierre. Si vous allez à

(1) On voit que déjà du temps de Gui Patin les eaux de Vichy étaient recommandées dans la néphrite calculeuse; ce n'est donc pas une nouveauté que dans ces derniers temps on les ait conseillées comme dissolvant des graviers et même des calculs de la vessie. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, Paris, 1839, t. III, pag. 535, 609, 811.)

(R. P.)

Vichy pour essayer de ces eaux, préparez-vous auparavant fort exactement à leur usage, et quand même vous les rendriez fort bien, prenez garde qu'elles ne vous soient un bien présent et un mal à venir; car, étant chaudes et purgatives, elles me sont fort suspectes, et je crains qu'elles n'augmentent l'intempérie chaude des viscères. Si nous avions le bonheur de nous rencontrer quelque part, j'en serois ravi; quelle joie ce seroit pour moi! Il se pourra présenter quelque occasion qui nous fera aller vers Lyon; je me détournerai toujours fort volontiers de trente lieues pour vous aller embrasser; je souhaiterois que ce fût ici à Paris dans mon étude, je vous puis assurer qu'elle est belle. J'ai fait mettre sur le manteau de la cheminée un beau tableau d'un crucifix qu'un peintre que j'avois fait tailler me donna l'an 1627. Aux deux côtés du bon Dieu, nous y sommes tous deux en portrait, le maître et la maîtresse; au-dessous du crucifix sont les deux portraits de feu mon père et de feu ma mère; aux deux coins sont les deux portraits d'Erasme et de J. Scaliger. Vous savez bien le mérite de ces deux hommes divins. Si vous doutez du premier vous n'avez qu'à lire ses adages, ses paraphrases sur le Nouveau Testament et ses Épîtres. J'ai aussi une passion particulière pour Scaliger, des œuvres duquel j'aime et chéris les Épîtres, et les poëmes particulièrement; j'honore aussi extrêmement ses autres œuvres, mais je ne les entends point: aussi, quand je les lis, je baisse la tête en me souvenant de ce qu'a dit Martial: *Non omnibus datum est habere nasum.* Outre les ornements qui sont à ma cheminée, il y a au milieu de ma bibliothèque une grande poutre qui passe par le milieu de la largeur de bout en bout, sur laquelle il y a douze tableaux d'hommes illustres d'un côté et autant de l'autre, y ayant assez de lumière par les croisées opposées; si bien que je suis, Dieu merci, en belle et bonne compagnie avec belle clarté. Je vous y souhaiterois aussi fort. Je suis, etc.

De Paris, le 21 avril 1651.

LETTRE CCCXCV. — *Au même.*

Vous ne doutez pas que je n'aie été très aise d'avoir de vos nouvelles, et d'apprendre que vous soyez revenu de vos eaux à Lyon en bonne santé. Mais, je vous prie, apprenez-moi donc en quelle province est Vichy, à combien de Lyon, et quelles eaux ce sont, vitrioleuses, ferrées, bitumineuses, nitreuses ou sulfurées (1). *Collegam vestrum tam imprudenter ad ejusmodi aquarum usum descendisse plane miror :* c'est signe qu'elles sont bien subtiles, puisqu'il y a été pris dès le premier jour, et qu'il n'étoit guère préparé pour cela. Soyez assuré que je ne parlerai jamais du secret que vous m'avez confié de cette maladie, *lapidi dixisti.* Je suis bien aise que vous l'ayez si heureusement secouru et que vous vous soyez rencontré là fort à propos. *Videtur mihi homo ille quarta luna natus*, et je ne m'étonne plus s'il est si quinteux : *epileptici sunt melancholici et morosi.* Il fera bien de prendre garde à son fait, et de ne plus retourner aux eaux minérales. Je suis bien aise que vous ayez vu M. Giraud : c'est un fort honnête homme; je vous supplie de lui faire mes recommandations. J'ai peur que votre épicier, M. Bloth, n'ait un rein ulcéré, d'où découle tant de matière purulente qu'il vide par en bas ; la gangrène est là bien dangereuse, *propter cacoethiam et acrimoniam illius puris.* Vous parlez de boire du vin avec M. Giraud, je pense qu'il n'en boira guère avec vous; *est enim ex genere hydropotarum*, et est de la confrérie de celui duquel parle Ovide :

Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis.

Pour vous, je ne vous l'ai pas défendu, mais je vous prie de n'en boire que très peu, *ne tibi fiat venenum.* Pour des nouvelles, il n'y a ici rien de nouveau en matière de livres; ôtez

(1) Faire une pareille question, c'est prouver, d'une part, combien peu alors la France était connue même de ses habitants ; de l'autre, l'ignorance où l'on était des parties constitutives des eaux minérales. (R. P.)

la querelle des molinistes et des jansénistes, qui produit souvent de nouveaux petits livres. La mésintelligence continue toujours très forte entre la reine et M. le duc d'Orléans, auquel M. le Prince est très particulièrement attaché d'alliance et d'intelligence; elle voudroit bien ravoir son Mazarin, mais cela ne sera jamais ici, ou tout au moins sans grand danger d'être assommé, en tel lieu se pourra-t-il rencontrer, vu la haine publique dont il est merveilleusement chargé, sans celle des princes et des autres grands. On ne parle plus tantôt ici que de la majorité du roi, du sacre et des états-généraux. Le duc d'Orléans garde le lit et la chambre, il y a plus de quinze jours, sous ombre de la goutte et des hémorrhoïdes; on croit pourtant que c'est une maladie feinte, afin de ne point aller au Palais-Royal, où M. le Prince ne va même plus. Le roi de Danemark a découvert une grande conspiration contre sa personne; il y a pareillement bien du bruit en Pologne, le roi et la reine en sont en campagne. Quand vous verrez M. Duhan, je vous prie de lui faire mes recommandations, et de lui dire que le livre qu'il a emporté d'ici, qui est *G. Puteanus, de Medicamentorum quomodocumque purgantium facultatibus libri duo*, est fort bon à imprimer; mais qu'il faut auparavant en revoir la copie, à cause de quelque faute qu'il y a, et, après cela, je tiens pour certain qu'il en aura bon débit. On voit ici souvent par les rues M. le Prince, d'où quelques uns soupçonnent quelque désordre; mais je pense qu'il n'y en aura point, tandis qu'il sera en bonne intelligence avec le duc d'Orléans, ceux de l'autre parti n'entreprendront rien, et ainsi s'écoulera le reste de la minorité; mais lorsque la majorité sera venue, on parlera d'autre chose, d'autres personnages monteront sur le théâtre. M. le duc de Beaufort est ici fort malade d'une continue double tierce, dont les accès sont fort rudes; on l'a transporté de la rue Quincampoix, où étoit son logis, à l'hôtel de Vendôme, où il y a un plus bel air. Le prince de Conti est aussi malade; ils guérirent s'ils peuvent: au moins le pain est-il encore plus nécessaire que ces princes. Je vous baise les mains de toute mon affection, et finis la présente

avec protestation que je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 27 juin 1651.

Je vous envoie un décret de notre Faculté contre trois des nôtres, qui, *spe lucri*, s'échappoient de nous, et se laissoient emporter à l'antimoine : cela les a fait rentrer dans leur devoir, et si par ci-après ils manquent, nous ne leur manquerons point : on leur appliquera la loi, et l'efficace du décret si vivement, qu'ils en demeureront chassés : *unius pœna erit aliorum metus*. Je ne pense point qu'ils y retournent de tout mon décanat. Je vous les nommerai particulièrement; ce sont Guénaut, Beda et Cornuti. Si nous l'eussions souffert de ces trois-là, ils en eussent sans doute incontinent attiré d'autres, par la règle *Abyssus abyssum invocat*. M. de Beaufort, M. de Vendôme, son père, et M. de Nemours, son gendre, sont fort malades, et madame de Montbazon aussi.

LETTRE CCCXCVI. — *Au même.*

J'ai reçu, Dieu merci, deux belles lettres de votre part, pour lesquelles je vous rends grâces très humbles; j'y ai appris des nouvelles de votre santé, des eaux de Vichy, et de votre retour; tout cela m'a fort réjoui. Je suis bien aise que vous ayez trouvé beau le livre de M. Riolan contre M. Courtaud de Montpellier. On dit qu'il y veut répondre. Et d'ailleurs M.Riolan fait une seconde partie, laquelle sera bien plus âcre, et je ne sais pas comment ce bonhomme M. Courtaud s'en pourra sauver ; ni lui ni les siens n'y pourront répondre. Cette controverse, qu'ils ont de gaieté de cœur et fort imprudemment entreprise contre nous pour le gazetier, ne leur a fait que du tort, et a détourné beaucoup de jeunes gens d'y aller prendre leurs degrés. Les universités de Caen, d'Angers, de Reims et autres n'y ont rien perdu. Je sais que j'ai quelque part la harangue de M. Courtaud ; je vous la souhaite et

vous l'enverrai quand je la trouverai. On dit que c'est un petit homme qui ne voit point de malades, qui emploie tout le bon temps qu'il a à chercher la pierre philosophale; je pourrois donc dire de lui ce que l'on a dit de Raimond Lulle, qui étoit un homme infatué en sa sorte :

Cum lapidem quæris, Lulli, quem quærere nulli
Profuit, haud Lullus, sed mihi nullus eris.

Je ferai souvenir à M. Riolan des statuts de votre collége de Lyon, et comme vous ne recevez aucun docteur de quelque pays qu'il vienne qu'il ne soit agrégé et qui ne réponde à Lyon. Je vous remercie des bons avis que vous m'avez donnés sur la saignée, et de la bonne opinion que vous avez de notre faculté. Notre Fernel n'est-il point admirable? et néanmoins j'en ai vu plusieurs qui faisoient encore mieux que lui : feu M. Nicolas Piètre, MM. du Chemin, Seguin, Cousinot et autres qui sont passés *eo unde negant redire quemquam*, ont été des hommes incomparables; nous en avons encore qui me sont plus précieux que les diamants, MM. Bouvard, R. Moreau, Guillemau, J. Piètre, Courtois et autres, *magnus erit quos numerare labor;* mais je prie Dieu qu'ils nous demeurent longtemps, et surtout notre ancien docteur et bon ami M. Riolan, qui est notre maître à tous tant que nous sommes, et qui est fort laborieux et le meilleur homme du monde. Il fait transcrire deux traités qu'il a faits, qu'il médite de mettre bientôt sous la presse. Si jamais nous sommes si heureux de les voir sortir en lumière, vous en aurez des premiers, vous et M. Spon, notre cher ami.

MM. nos princes d'Orléans, de Condé, de Conti, de Longueville et de Beaufort sont ici en très bonne et très étroite intelligence entre eux contre la reine : elle voudroit bien encore pouvoir faire revenir le Mazarin, mais elle ne peut ni n'ose. On a découvert que le duc de Mercœur, fils aîné de M. de Vendôme, étoit marié, et qu'il avoit été si lâche que d'épouser la Mancini, nièce de ce malheureux et malencontreux ministre le

cardinal Mazarin : son affaire en est au parlement. Les partisans y ont aussi présenté requête, pour tâcher d'y avoir quelque raison, ne la pouvant obtenir au conseil à cause du président de Maisons, surintendant des finances, qui leur est fort contraire. Ils tâchent de se rétablir dans les partis et dans les fermes du roi, et promettent merveilles en bien, si on leur donne de quoi se remplumer un peu. Il y a apparence que l'on ne conclura d'aucune grande affaire que le roi ne soit déclaré en majorité. On n'a point rempli le conseil du roi, depuis que l'on a chassé les trois restes de la tyrannie mazarine et que M. de Chavigny s'en est retiré. La reine a eu envie d'y mettre M. de Châteauneuf et notre premier président, mais les princes jusqu'ici l'ont empêché. Je pense que le roi le fera de sa puissance absolue dès qu'il sera majeur, pour gratifier et pour complaire à sa bonne maman, sauf à eux d'y pourvoir au contraire s'ils ont du crédit. Quoi qu'il en soit, *novum seculum novos mores*, *nova dominatio novos homines promovebit*. Si vous voulez prendre la peine de lire le premier livre des Annales de Tacite et le commencement de l'empire de Tibère, vous y verrez toutes les circonstances d'un nouveau gouvernement, tel que nous en aurons un dans quinze jours. Une mère passionnée, *et ultionis cupidine accensa*, montera sur le théâtre de la royauté avec le roi son fils, de l'esprit et de l'autorité duquel elle tâchera de se servir pour appuyer ses créatures, afin qu'ils la conservent. Les princes, dont le parti sera fort considérable si on ne leur donne quelque contentement, s'opposeront à la reine de peur qu'elle ne les attrape pour se venger contre eux du Mazarin. Tôt après, il paroîtra quelque petit mignon ou favori, qui, si Dieu ne nous aide, gâtera l'esprit du jeune roi. Il y a encore à craindre quelque femme et quelque maquereau, quelque moine, jésuite, confesseur et autres gens qui cherchent à faire fortune aux dépens d'autrui, et qui n'ont pitié de personne, pourvu qu'ils fassent leurs affaires, *ut faciant rem, si non rem, quocumque modo rem*. La cour des rois est toujours pleine de telles gens qui cherchent à faire fortune aux dépens (pour parler avec M. Amyot, l'interprète

de Plutarque) de la *chose publique*. Nous en aurons quelque échantillon dans un mois : il en sera ce qu'il plaira à Dieu, je prendrai patience en attendant. Faites-moi la faveur de vous souvenir du livre d'Avignon (ce que je dis, encore que je croie facilement que vous vous en souvenez bien) ; aimez-moi s'il vous plaît toujours, et croyez hardiment et fermement que je serai véritablement toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 15 août 1651.

Les princes veulent que les États se tiennent à Paris, la reine veut que ce soit à Tours. Si les princes vont à Tours, on les y attrapera ; s'ils ne bougent de Paris, ils y seront les plus forts. Le roi dit hier à table, et fut bien entendu, que dès le lendemain de sa majorité il partiroit pour aller à Tours aux États.

LETTRE CCCXCVII. — *Au même.*

J'ai, Dieu merci, reçu votre lettre que M. Giraud a pris la peine de m'apporter : pour lui je ne l'ai point encore vu, mais cela arrivera, et alors je lui témoignerai la bonne opinion que vous avez de lui. Je vous remercie de tout le bien que vous lui avez dit de moi, et vous prie de me conserver toujours en vos bonnes grâces ; je ferai de mon côté tout ce que je pourrai afin de les mériter. J'ai grand regret de ce que votre colique vous a repris, et souhaiterois fort qu'elle ne vous reprît jamais. J'attendrai patiemment le livre d'Avignon ; je vous prie de n'en faire qu'à votre commodité. On ne parle plus ici que du jour de la majorité du roi, pour lequel toute la cour se fait brave pour l'accompagner au palais : au moins les tailleurs et les marchands drapiers y gagneront : plût à Dieu que la paix vienne bientôt ensuite! MM. les princes ne sont pas bien d'accord avec la reine. (Le 27 d'août.) Le duc d'Orléans est plus que jamais pour le prince de Condé : il ne peut s'accorder avec cette femme touchant les états-généraux, qu'elle veut être tenus à Tours ou à Orléans, et lui

veut que ce soit à Paris : eux d'ailleurs ne se veulent point fier à elle, qui a son Mazarin en la tête plus que jamais, et qui, pour faire revenir ce brouillon, ce larron, ce malheureux et malencontreux ministre, est en état de tout entreprendre. Ils ne peuvent non plus s'accorder du conseil qu'il faut donner au roi : elle hait M. de Châteauneuf, et le prince de Condé en fait de même; elle aime le premier président, que les deux princes haïssent, et néanmoins ils sont tous deux si habiles gens, que l'on pourroit en espérer beaucoup de bien s'ils étoient là employés : bref, ils ont chacun leurs amis et leurs ennemis. La puissance de la reine et celle des princes sont en quelque façon dans la balance; quand le roi sera majeur, il y donnera le coup de doigt, et fera trébucher celui des deux partis qu'il voudra (1). On parle ici de la mort du pape; si elle arrive, ce sera une bonne chape-chute pour son successeur, qui n'en sera point marri; cela nous dégageroit aussi un peu plus fort que nous ne sommes du Mazarin, qui seroit trop heureux de s'enfuir vitement à Rome, pour y obliger quelqu'un de son suffrage au papat, lequel même il achèteroit, s'il avoit assez d'argent, car il est toujours à vendre : *quid faciunt leges, ubi sola pecunia regnat?* Il est vrai qu'il nous en a bien dérobé; mais aussi c'est chose certaine que l'on ne lui livrera jamais telle marchandise, et de si bon aloi, à bon marché et sans argent comptant. Pour moi, je souhaiterois qu'il fût pape, sauf à lui de choisir, puisqu'il n'a que cinquante ans, pour papesse celle qu'il voudra : *Gallam, an Italam, nihil moror, imo Hispanam, si voluerit.*

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo.

(1) Cependant il n'en fut pas ainsi : Louis XIV ne prit la direction des affaires qu'après la mort du cardinal de Mazarin, en 1661; mais on sait avec quelle vigueur, avec quelle fermeté il saisit le timon de l'État pour le diriger d'après ses vues. Qu'on pèse d'une main impartiale les qualités, les défauts, les actions de ce grand roi, on finira toujours par avouer qu'il y a du vrai dans son orgueilleuse devise, *Nec pluribus impar.* (R. P.)

Je le tiendrois volontiers pour un grand et généreux pape, s'il avoit eu cette bonté de nous ôter le carême; mais en vain m'amusé-je à souhaiter quelque chose de bon de cet homme, qui n'a jamais fait que du mal à tout le monde. L'évêché de Poitiers n'est point encore donné. L'archevêché de Toulouse est aussi vacant par la mort de M. de Moncal, qui est mort en cinq jours à Carcassonne. Voilà une grande éclipse de deux braves et excellents prélats, qui tous deux méritent d'être regrettés; le premier avoit été disciple de Joseph Scaliger, qui a été un homme digne d'être mis *supra omnem laudem et titulos;* le second se préparoit de nous donner une histoire ecclésiastique, qui eût été fort exacte: la mort nous a envié ce bonheur. Ces deux grands hommes auront bientôt infailliblement des successeurs, mais il sera très difficile d'en trouver qui les valent et qui même en approchent.

Nous perdîmes, la semaine passée, deux de nos compagnons, savoir, MM. Cornuti et Yon, dont le premier est mort du même couteau dont il avoit égorgé les autres, savoir, de juleps cordiaux, de tablettes et poudres cordiales; le tout en faveur des apothicaires, dont il recherchoit l'amitié *per fas et nefas*, quoiqu'il fût très riche. Ce vilain, s'il eût été moins accommodé, seroit en quelque façon plus excusable, s'il peut y avoir quelque excuse à faire du mal à bon escient; néanmoins je veux bien qu'il passe, puisqu'un sage ancien a dit: *Qui peccat inops, minor est reus.* Il a même pris de la thériaque et de l'antimoine en sa maladie, et ainsi *incidit in foveam quam fecit. Dignus morte perit, qui mortua vivus adorat.* Le second étoit un fort bon garçon, bien sage, fort désintéressé et dévot, qui toute sa vie avoit été délicat.

Ce 5 de septembre. Le roi a envoyé ce matin au parlement trois déclarations, dont la première est pour la justification et l'innocence de M. le Prince contre toute sorte d'accusations de par ci-devant; la seconde est contre le Mazarin, pour l'empêcher de rentrer jamais en France, lui et tous les siens; la troisième est pour faire continuer le parlement durant les

vacations mêmes. et de plus il a aussi envoyé une lettre de cachet pour leur faire savoir que jeudi prochain, 7 de ce mois, il ira au palais, en belle compagnie, s'y faire déclarer majeur, *quod felix faustum fortunatumque sit.* Je voudrois vous tenir ici à cette belle cérémonie. Si bien que voilà nos princes assemblés et réunis avec la reine. Il reste à voir, après la majorité, quel changement il y aura au conseil d'en haut, où l'on dit que l'on va mettre MM. les maréchaux d'Estrée et de l'Hospital. Comme j'achevois la présente, voilà que l'on m'apporte la vôtre du 29 d'août. Je suis ravi d'avoir bientôt le livre d'Avignon; je vous remercie très fort du soin que vous en avez eu. M. Riolan continue toujours de travailler à son dessein : Courtaud n'en sauroit être que très mauvais marchand à la fin. Deux maîtres des requêtes m'ont aujourd'hui mené dans leurs carrosses à une lieue d'ici, qui m'ont dit que l'on attend une grande nouvelle d'Angleterre en faveur du jeune roi, et de quelque avantage contre le parti de Cromwell: ainsi soit-il! Je vous enverrai la harangue de Courtaud par la première commodité. Je n'ai garde de rien avancer en mon étude; tant s'en faut que j'y puisse rien faire, que même je n'ai point encore eu le loisir d'y bien arranger mes livres. J'ai vu et entretenu M. Giraud; il se loue fort de vous et de votre affection, laquelle je vous prie de me conserver, et de croire que je serai toute ma vie, monsieur, etc.

De Paris, le 5 septembre 1651.

LETTRE CCCXCVIII. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière lettre le 15 d'août, et ce jour-là même on me vint prier d'aller voir un malade. C'étoit M. Hobbes, qui a écrit un livre *du Citoyen*, que notre bon ami M. Sorbière a traduit en françois. Je trouvai ce pauvre homme en assez mauvais état : ventre dur, tranchées, vomis-

sements, avec de telles douleurs qu'il avoit voulu se tuer. C'est un philosophe stoïcien, mélancolique, et outre cela Anglois (1). Je le remis un peu en meilleur état par aliments et par lavements, m'ayant pourtant refusé d'être saigné, quoiqu'il en eût bien besoin, sous ombre qu'il avoit soixante-quatre ans. Dès le lendemain, m'étant un peu plus insinué dans ses bonnes grâces, il me permit de le faire saigner, ce qui fut fait à son grand soulagement, en m'alléguant après pour excuse qu'il n'eût pas pensé qu'on eût pu lui tirer de si mauvais sang à son âge; après cela nous fûmes camarades et grands amis. Je lui permis de boire de la petite bière tant qu'il voulut; à la fin après un petit purgatif il fut remis en bon état. Il m'en a bien remercié, et m'a dit qu'il vouloit m'envoyer quelque chose de beau quand il seroit en Angleterre. Puisse-t-il bientôt y retourner gai et joyeux, et sans autre espérance de récompense !

On parle ici de la mort du pape; si cela est, le cardinal Mazarin pourra quitter Cologne et s'en aller à Rome : il a assez de notre argent pour acheter le papat. Mais, dira quelqu'un, s'il devenoit pape, il excommunieroit tous les François, et particulièrement ceux qui l'ont haï comme nous. J'espérerois au contraire qu'il nous aimeroit, et qu'étant notre saint père il répareroit tant de mal qu'il nous a fait comme cardinal et

(1) On doit remarquer l'*outre cela;* le trait est significatif. Il est fâcheux que Gui Patin ne s'explique pas davantage sur la philosophie étrange du célèbre auteur du *Leviathan*. On sait que, d'abord persécuté, il devint ensuite l'apôtre de la tyrannie, le calomniateur de la nature humaine. A ses yeux la liberté était une odieuse révolte, une cynique duperie ! il a soutenu que l'âme était soumise à la nécessité, comme la société au despotisme ! Thomas Hobbes, philosophe et écrivain anglais, est né à Malmesbury en 1588, et mourut à Devonshire en 1680. Pendant les guerres civiles d'Angleterre, il habita la France et fut chargé d'enseigner la philosophie au prince de Galles. Méprisant les travaux de ses devanciers, il voulut penser par lui-même et prétendit refaire toute la science. Il définit la philosophie, la science des effets par leurs causes, et des causes par leurs effets. (R. P.)

premier ministre. Qu'à cela près il devienne pape; mais je n'en ai pas trop bonne opinion.

Le jeudi 7 septembre, tout Paris a été en une fête fort solennelle. Le roi a été au palais y faire déclarer sa majorité. Toute la cour étoit merveilleusement brave et leste, et il n'y eut jamais tant de peuple par les rues ni tant de réjouissances. Dieu en bénisse la suite pour le repos des honnêtes gens!

Nous avons ici malade un méchant fripon de notre métier, qui est M. Élie Béda des Fougerais, mais je ne puis croire qu'il en meure. Il donne souvent de l'antimoine, mais il n'en prendra pas pour lui. Il semble que Dieu laisse vivre les charlatans plus longtemps que les autres, pour voir s'ils s'amenderont (1); néanmoins il pourroit bien prendre celui-ci en toute assurance, sans attendre de lui aucune conversion, car il est tout-à-fait hors d'espoir d'amendement. Je ne crois pas qu'il y ait sur la terre un charlatan plus déterminé et plus perverti que ce malheureux chimiste, boiteux des deux côtés comme Vulcain, qui tue plus de monde avec son antimoine que trois hommes de bien n'en sauvent avec les remèdes ordinaires. Je pense que si cet homme croyoit qu'il y eût au monde un plus grand charlatan que lui, il tâcheroit de le faire empoisonner. Il a dans sa pochette de la poudre blanche, de la rouge et de la jaune. Il guérit toutes sortes de maladies et se fourre partout. Ceux qui ne le connoissent point l'admirent; les autres le détestent et s'en moquent. Mais c'est assez parlé de cet homme qui n'en vaut pas la peine. On dit que la Mancini, femme du duc de Mercœur et nièce de Mazarin, est ici quelque part cachée dans un monastère, et le petit Mancini, son frère, chez le comte de Harcourt. S'il est vrai, il faut avouer que ces petits bilboquets de la fortune sont bien malheureux, et qu'ils se mettent en grand danger d'être ici assommés, vu

(1) La plupart néanmoins meurent dans l'impénitence finale. Il en sera ainsi tant que les médecins, véritablement unis, n'abandonneront pas l'esprit de *boutique* pour le vrai, pour l'honorable *esprit de corps*.

(R. P.)

la haine publique des grands et des petits contre leur oncle et sa race. Je vous baise les mains, et suis, etc.

De Paris, le 22 septembre 1651.

LETTRE CCCXCIX. — *Au même.*

Voilà le meilleur et le plus intime ami que j'aie de deçà que je vous adresse, qui est M. Seguy, natif de Villefranche en Rouergue, que je connois depuis seize ans qu'il a toujours ici étudié dans la plus pure médecine. Je suis ravi que, passant par Lyon pour aller faire un tour en son pays, il puisse avoir l'honneur de vous voir et de vous saluer; ce lui est un grand avantage, en chemin faisant, d'avoir ce bonheur de connoître et de parler à un homme de votre mérite. Je voudrois bien que pareille commodité se présentât pour moi. *Quanti complexus, quæ gaudia!* mais *heu me miserum!* J'ai montré à M. Seguy votre livre d'Avignon et le beau passage de la politique des juifs provençaux, laquelle s'y est fort bien pratiquée depuis ce temps-là jusqu'à présent, principalement dans Aix, à cause du parlement, et dans Marseille, à cause du commerce et des marchands forains qui y abordent à toute heure.

Pour M. Seguy, mon bon ami, je vous le recommande très précisément, *et de meliore nota; velim quoque facias ut intelligas meam commendationem tibi fuisse gratissimam.* Il est fort honnête homme et fort discret. Excusez tant d'importunité que je vous donne. Je vous baise les mains et à M. de Label, avec dessein d'être toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 4 octobre 1651.

LETTRE CCCC. — *Au même.*

Je vous veux avertir de la bonne fortune que j'ai eue. M. Rigaut, votre libraire, m'a salué de votre part, ce qui m'a réjoui de deux manières, en ce que j'ai eu par ce moyen des

nouvelles de votre santé et l'honneur de sa connoissance. Il ne m'a pas su dire si le grand in-folio de M. Meyssonier est achevé, dont il m'avoit envoyé lui-même, il y a quelques mois, la première feuille. Le jésuite qui a continué la chronologie de Gautier, depuis quelques mois imprimée à Lyon, l'a mis au rang des illustres de notre siècle. *Non equidem invideo, miror magis.* J'ai peur que dorénavant le papier ne serve plus que comme les maquereaux, à la prostitution de la renommée des hommes, et à faire des éloges tant à ceux qui le méritent qu'à ceux qui ne le méritent point. Je vous en parle ainsi librement, mais je vous prie que ce soit à l'oreille.

Le roi et la reine sont encore à Bourges. On parle d'aller à Poitiers, mais cela est fort incertain. Le cardinal Mazarin voudroit revenir par deçà, mais il n'ose l'entreprendre de peur d'y laisser sa peau. Son grand et puissant ennemi, le cardinal Pancirol, est mort à Rome. Il gouvernoit le pape et le papat. Un autre cardinal, nommé Rocci, s'est aussi laissé mourir. Il n'y a jamais grande perte quand ces gens-là meurent. Une pluie du Vatican en fait bientôt renaître d'autres comme des champignons. On peut dire d'eux, aussi bien que des moines, ce qu'a dit Pline des Esséniens en son *Histoire naturelle*, qui est le plus beau livre du monde, que c'est une nation éternelle parmi laquelle personne ne naît. *Vale.*

De Paris, le 24 octobre 1651.

LETTRE CCCCI. — *Au même.*

Je vous ai bien de l'obligation de la belle lettre que vous m'avez écrite, comme aussi de vos beaux présents : j'entends l'*Utilité jésuitique*, et l'*Almanach de M. Meyssonier*. Ce grand livre in-folio de médecine françoise qu'il promettoit, quand viendra-t-il ? Je vous remercie du bon accueil que vous avez bien voulu faire à M. Seguy ; j'ai bien regret qu'il n'a séjourné davantage à Lyon afin de vous entretenir; vous eussiez connu un honnête homme. Nous avons fait vendanger à ma maison des champs, où nous n'avons eu que cinq muids de vin, qui

ont été aussitôt enlevés par les marchands, qui en ont donné cent écus. Le vin est très fort et très bon cette année : les grandes chaleurs l'ont extrêmement perfectionné, mais elles en ont de beaucoup diminué la quantité. Plusieurs vignerons du village, qui doivent à notre succession, en ont donné quelques muids en paye, que nous avons vendu, et en avons seulement fait serrer en notre cave trois muids pour notre provision, mais nous avons pris le meilleur pour nous. Nous n'en buvons pas beaucoup, joint que tous les ans l'on m'en donne d'ailleurs quelques pièces. Mon médecin est ici auprès de moi (1), et l'avocat Carolus est encore avec sa mère, où il étudie toujours ; mais ils seront ici avant la Saint-Martin. M. Brousse avoit ici écrit à un de ses amis la joie qu'il avoit eue de vous avoir rencontré à Lyon, et que vous lui aviez parlé de moi, et même montré une de mes lettres ; il est mon bon ami de longue main, et il est très honnête homme. Vous étiez bien adressé à lui, et je vous ai bien de l'obligation de parler comme cela de moi aux honnêtes gens qui passent à Lyon. Je ne hais pas si fort les bons pères loyolites qu'il vous a dit ; mais, *ut vere dicam*, je ne les aime point du tout : c'est une cabale de fins et rusés politiques qui font leurs affaires, *per fas et nefas* dans le monde *in nomine Domini et prætextu religionis, quam semper et ubique simulant, astute et callide*. Ils affectent puissamment de passer pour très prudents, *sed nimia illa prudentia degenerat in versutiam pravam et iniquam, quam Græci* πανουργίαν *dicunt*. J'aime mieux leurs livres que leurs personnes, bien que la plupart de ce qu'ils font ne soit guère que très médiocre. Je suis bien aise que vous ayez réussi en l'ophthalmie de M. A. *et hoc summe jure ;* car vous y avez employé le vrai secret, qui est la saignée : toute la chimie n'en a point de meilleur. Dieu soit loué qu'il est guéri ! M. d'Oquerre Potier, ce jeune conseiller de la cour que vous vîtes à Lyon l'an passé, est ici de retour ; il m'a donné un beau livre et une médaille d'argent du pape d'aujourd'hui, en récompense des bons avis que je

(1) Son fils aîné, Robert Patin.

lui avois mandés d'ici, surtout qu'il se gardât bien de beaucoup d'embûches qui se trouvent dressées en Italie à des gens de son âge, qui sont ceux que J. Lipse a donnés dans ses épîtres. Il m'a juré qu'il en étoit revenu aussi sage qu'il y étoit allé, et je le crois, vu qu'il est homme d'honneur et de bonne conscience. Il me dit qu'il ne m'avoit apporté ni chapelets ni indulgences, et qu'il croyoit que je ne m'amusois point à cela : je lui dis qu'il avoit fort bien fait, que je ne me servois point de l'un et que je ne croyois point du tout en l'autre, et que mon Juvénal m'avoit détrompé de telles bagatelles, et là-dessus de rire bien fort, à quoi il se porte volontiers quand je l'entretiens quelque quart d'heure. Il voudroit bien que j'allasse quelquefois dîner avec lui, mais à peine ai-je le loisir de dîner céans. Pour l'affaire du jeune Chartier, elle est toujours là : je ne sais si elle sera jugée après la Saint-Martin, comme elle y a été renvoyée. La Faculté veut qu'il se soumette à la censure des députés, l'un desquels je suis, et lui fait ce qu'il peut pour en échapper, sachant bien qu'il en sera mauvais marchand. Néanmoins c'est un pauvre et misérable hère qui n'en vaut pas la peine ; il n'a ni sou ni souliers. Il y a quinze ans qu'il plaide contre son père, et maintenant il en veut faire autant à sa mère la Faculté ; il en sera mauvais marchand. S'il trouve moyen d'éluder notre décret au parlement, nous l'attraperons par une autre voie. Comme le lendemain de la Saint-Luc, il pensoit entrer après la messe dans notre assemblée, il en fut chassé avec opprobre : c'est un petit fripon qui doit dix mille livres plus qu'il n'a vaillant, et qui est au bout de son rôlet, *redactus ad incitas.* Il a fait supprimer son libelle selon l'ordonnance de la cour, il ne vaut pas le papier qu'il contient. Un certain Bressan avait fait des vers contre Muret ; ce grand homme, au lieu de s'en fâcher, lui envoya ces deux vers pour toute réponse :

Brixia, vestrates quæ condunt carmina vates,
Non sunt nostrates tergere digna nates.

Faites-en l'application pour Chartier : *auriga semper auriga*, un jeune charretier toujours verse. Guénaut, qui est un hardi imposteur, et un effronté donneur d'antimoine, fait pour lui afin de complaire au premier médecin du roi, qui se pique de secrets : c'est pour augmenter le nombre de ceux dont parle Pline, *aliqua novitate ægrorum gratiam occupantes, et animas nostras negociantes.* Je vous enverrai son livret et la méthode de Vallesius, par M. Rigaut : dès que vous aurez vu ce misérable écrit, vous le mépriserez et aurez pitié de l'auteur, ou bien, *si bene te novi*, vous direz avec Martial : *O infelices chartæ, cur tam male, tam misere periistis!*

Les cartes se brouillent ici misérablement : le Mazarin est sur la frontière, fort souhaité de la reine ; elle et le roi sont à Poitiers, le Prince à Bordeaux qui ramasse des troupes : ceux d'Angoulême ont peur d'un siége, à cause qu'ils voient force troupes là alentour. Si le Mazarin rentre dans le royaume, le parti du prince en deviendra le plus fort, par l'accession de tout le parti des malcontents et des ennemis de ce caudataire italien, qui cherche son malheur et le nôtre en voulant rentrer au cabinet des affaires et des bonnes grâces de la reine. *Quare cecidisti de cœlo Lucifer, qui mane oriebaris?* Je lui ferois volontiers la même demande, mais il ne m'y répondroit point, il est trop ignorant aux bonnes choses : on dit qu'il n'est savant qu'en trois points, au lit, au jeu et à la fourberie, grand larron, grand preneur de dupes, *et cui nondum funerata est pars illa corporis qua quondam Achilles erat* (1). Lisez s'il vous plaît la troisième épître du septième livre *ad Atticum*, vers le milieu ; vous y verrez les gens du prince de Condé ou du Mazarin qui cherchent la guerre de peur d'avoir pis. *Omnes damnatos, omnes ignominia affectos, omnes qui alieno ære premuntur*, etc. Mais enfin je me tais, *ne te garrulitate mea diutius obtundam.* Je vous baise les mains et vous

(1) Ces cyniques expressions de Pétrone furent souvent employées dans les pamphlets lancés par la fronde contre le cardinal de Mazarin. (R. P.)

prie de croire que je serai toute ma vie, et de toutes les passions de mon âme, monsieur, votre, etc.

De Paris, ce 3 novembre 1651.

Cette lettre est écrite du même jour que je vous écrivis l'an passé, *de eligendo decano*, et je le fus le lendemain: aussi est-ce demain que je dois être continué. Je me recommande à vos grâces et à vos bonnes prières. Si mes compagnons avoient de la charité, ou pitié de moi, ils me délivreroient de cette charge, mais je n'oserois espérer pour moi tant de bien. *Talis felicitas apud nos non habitat. Vale qui valere dignus es.*

LETTRE CCCCII. — *Au même.*

Le 30 du mois de novembre passé, il arriva ici une chose bien étrange. M. Varin, qui a fait de si belle monnoie et de si belles médailles, avoit tout fraîchement marié une sienne fille belle, âgée de vingt-cinq ans, moyennant 25,000 écus, à un correcteur des comptes, nommé Oulry, fils d'un riche marchand de marée. Il n'y avoit que dix jours qu'elle étoit épousée. On lui apporta un œuf frais pour son déjeuner; elle tira de la pochette de sa jupe une poudre qu'elle mit dans l'œuf, comme on y met d'ordinaire du sel. C'étoit du sublimé, qu'elle avala ainsi dans l'œuf, dont elle mourut trois quarts d'heure après sans faire d'autre bruit, sinon qu'elle dit: *Il faut mourir, puisque l'avarice de mon père l'a voulu.* On dit que c'est du mécontentement qu'elle avoit d'avoir épousé un homme boiteux, bossu et écrouelleux. Elle mourut dans le logis de son mari, près des halles, et fut enterrée le lendemain sans grande cérémonie. Les femmes de la Halle, qui sont les muettes de Paris, mais qui ne laissent pas de babiller plus que tout le reste du monde, disent que cette pauvre jeune femme est morte vierge et martyre, et que son mari n'a

jamais couché avec elle. Elle eut horreur de lui dès le soir de ses noces, en voyant quatre hommes occupés à le déshabiller, à démonter son corps comme à vis, et lui ôter une jambe d'acier qu'il avoit, et le reste du corps tout contrefait. Voyant ce bel appareil de noces, elle se mit à pleurer et se retira dans un cabinet où elle demeura le reste de la nuit. Le lendemain, ses parents ayant fait leur possible pour la remettre et la fléchir en quelque façon, sans en avoir rien pu obtenir, le mari, dont la présence étoit fort odieuse à cette nouvelle épouse, monta à cheval, et s'en alla à Châlons pour affaire d'importance, à ce qu'on dit. Néanmoins la vérité est qu'il n'a bougé de Paris, et que sa retraite n'a été que pour cacher l'imperfection de son corps. Enfin elle est morte, et quand elle auroit pris de l'antimoine préparé à la mode de la cour, elle n'en auroit pas été plus tôt expédiée.

Voici une autre nouvelle extraordinaire. Le 9 de ce mois, à neuf heures du soir, un carrosse fut attaqué par des voleurs. Le bruit qu'on fit obligea les bourgeois à sortir de leurs maisons, autant peut-être par curiosité que par charité. On tira de part et d'autre. Un des voleurs fut couché sur le carreau, et un laquais de leur parti arrêté; les autres s'enfuirent. Ce blessé mourut le lendemain matin, sans rien dire, sans se plaindre et sans déclarer qui il étoit. Il a été enfin reconnu. On a su qu'il étoit fils d'un maître des requêtes, nommé de Laubardemont, qui condamna à mort, en 1633, le pauvre curé de Loudun, Urbain Grandier, et le fit brûler tout vif, sous ombre qu'il avoit envoyé le diable dans le corps des religieuses de Loudun, que l'on faisoit apprendre à danser, afin de persuader aux sots qu'elles étoient démoniaques. Ne voilà-t-il pas une punition divine dans la famille de ce malheureux juge, pour expier en quelque façon la mort cruelle et impitoyable de ce pauvre prêtre, dont le sang crie vengeance?

M. Dupuy l'aîné, conseiller d'État et garde de la bibliothèque du roi, est mort ici le 14 de ce mois, âgé de soixante-dix ans. C'étoit un excellent homme; tels gens que lui ne

devroient jamais mourir. Pour ce qui est du jeune Chartier, qui a fait un livre en faveur de l'antimoine, je vous dirai que c'est la gueuserie qui le lui a fait entreprendre pour tâcher d'en attraper quelque argent, car il n'a ni pain ni souliers. Il a huit procès notables contre son père, contre la Faculté de médecine, qui est comme sa mère; contre sa femme, de laquelle il est séparé; contre son beau-frère; contre la veuve Cousinot, à laquelle il doit 4,000 livres; contre une garce, à qui il doit 250 fr. de rente par an, pour la nourriture de deux enfants qu'il a avoué être siens; contre une femme qui a été son hôtesse, et à laquelle il doit beaucoup d'argent; et contre son propre frère, pour un bénéfice qu'il lui a vendu et revendu à un autre. Il en a peut-être bien d'autres que je ne sais pas. On dit tout haut dans Paris qu'il doit à Dieu et au monde. Il cherche du secours chez M. Vautier, qui n'a jamais fait du bien à personne, pas même à ses propres; il n'est pas jusqu'à son neveu, Jacques Cotin, qu'il n'ait laissé pendre à Châlons, l'an 1648, pour fausse monnoie. Cette connoissance ne redressera point ses affaires; mais il fait comme un homme qui se noie, il se tient et attache à ce qu'il peut. Je vous baise les mains, et suis, etc.

De Paris, le 22 décembre 1651.

LETTRE CCCCIII. — *Au même.*

Depuis celle que je vous ai écrite, j'apprends que Montauron, le roi des partisans, est ici mort, et qu'il a été enterré dans Saint-Gervais comme un prince. Avoir été partisan et avoir tant de torches après sa mort, n'est-ce pas le faire canoniser de bonne heure (1)? Le peuple de Paris en souhaite au-

(1) La nouvelle était fausse, Montauron vivait encore. Il s'agit ici de ce fastueux partisan, de cet effréné maltôtier auquel Corneille dédia sa tragédie de *Cinna;* et sa dédicace est pleine d'éloges emphatiques. Pour des libéralités assez médiocres, l'illustre poëte trouve à Montau-

tant au roi des favoris, qui s'est reposé quelques jours à Loches, où il a été saigné, purgé et baigné. Le comte de Harcourt s'en vient à la cour pour y saluer ce favori rappelé, le veau d'or du malheureux siècle auquel Dieu nous a réservés. M. de Bitaut, conseiller à la cour, a montré plus de fermeté; car, comme on lui eut dit qu'on l'introduiroit chez le cardinal Mazarin pour le voir, il a refusé, disant qu'il avoit été condamné comme criminel de lèse-majesté et déclaré ennemi du royaume; qu'il ne le vouloit voir que sur la sellette pour lui faire son procès.

Le vieux évêque de Senlis, nommé Sanguin, a cédé son évêché à un sien neveu de même nom, qui a été sacré dans l'église des jésuites en présence de vingt-cinq évêques. Le dîner fut fait dans la même maison : ils étoient six-vingts à table. Ils furent traités à la religieuse, chacun à part; ils eurent chacun quinze plats, si bien qu'en ce dîner il y a eu près de deux mille plats. N'admirez-vous point cette frugalité apostolique, ou plutôt ne détestez-vous pas ce luxe épiscopal, tandis que tant de pauvres gens meurent de faim? Je suis votre, etc.

De Paris, le 30 janvier 1652.

ron quelque chose *particulièrement de commun avec Auguste*..... On ne conçoit pas aujourd'hui comment le grand Corneille, qui a dit de lui-même,

> Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en dit.

put abaisser son génie à ce point; cela tient sans doute à l'esprit d'une époque où chaque homme de lettres s'honorait d'être le secrétaire *domestique* d'un grand seigneur. (R. P.)

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

45

NOV 1 - 1939